



Investir dans les populations rurales

**Haiti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Rapport principal et annexes**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



## Carte de la zone du projet

No map available

Please contact [gis\\_team@ifad.org](mailto:gis_team@ifad.org) or request a map at:

[https://xdesk.ifad.org/sites/opr/Pages/Map\\_request\\_form.aspx](https://xdesk.ifad.org/sites/opr/Pages/Map_request_form.aspx)

## Sigles et acronymes

Français		Anglais	
<b>ACDED</b>	Action pour le Développement Durable	ACDED	Action for Sustainable Development
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement	AFD	French Development Agency
<b>AI</b>	Associations d'Irrigants	WUA	Water Users Associations
<b>APS</b>	Alliance pour la Solidarité	APS	Alliance for Solidarity
<b>AVEC</b>	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit	VSLA	Village Savings and Credit Association
<b>BAC</b>	Bureaux Agricoles Communaux	BAC	Communal Agricultural Offices
<b>BCA</b>	Bureau de Crédit Agricole	BCA	Credit Agricole Office
<b>BID</b>	Banque Interaméricaine de Développement	IDB	Inter-American Development Bank
<b>BINUH</b>	Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti	BINUH	United Nations Integrated Office Haiti
<b>BNEE</b>	Bureau National des Études Environnementales	BNEE	National Bureau for Environmental Studies
<b>CATIE</b>	Centro Agronomico Tropical de Investigacion Y Ensenanza	CATIE	Tropical Agronomy Center for Studies and Teaching
<b>CEP</b>	Champ École Paysan	FFS	Farmer Field School
<b>CIAT</b>	Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire	CIAT	Interministerial Committee for Spatial Planning
<b>CNSA</b>	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire	CNSA	National Food Security Coordination
<b>CNULCD</b>	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification	UNCCD	United Nations Convention to Combat Desertification
<b>CPP</b>	Comité de Pilotage du Projet	PSC	Project Steering Committee
<b>COSOP</b>	Programme d'opportunités Stratégiques de pays	COSOP	Country Strategic opportunities programme
<b>CROSE</b>	Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est	CROSE	Regional Coordination of South-East Organizations
<b>CPRCM</b>	Coopérative Populaire Ressource Marigot	CPRCM	Cooperative Populaire Resource Marigot
<b>CUDES</b>	Confédération des Usagers pour le Développement du Sud Est	CUDES	Confederation of Users for the Development of the South Est
<b>DDA</b>	Direction Départementale Agricole	DDA	Departmental Agricultural Directorate
<b>DTP</b>	Diagnostic Territorial Participatif	DTP	Participatory Territorial Diagnosis
<b>EFOSE</b>	Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains	EFOSE	Enhancing Food Security Through Sustainable Agriculture, Local Economy Development and Healthy Diets
<b>EIES</b>	Études d'Impact Environnemental et Social	ESIA	Environmental and Social Impact Assessment
<b>ENSSAN</b>	Enquête nationale de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	ENSSAN	National Food and Nutrition Security Survey
<b>FAO</b>	Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation	FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
<b>FACN</b>	Fédération des Associations Caféières Natives	FACN	Federation of Native Coffee Associations
<b>FFR</b>	Facilité de financement par remittances	FFR	Financing Facility for Remittances
<b>FIDA</b>	Fond International pour le Développement Agricole	IFAD	International Fund for Agricultural Development
<b>FIPS</b>	Proposition préliminaire pour une mise en œuvre plus rapide du projet	FIPS	Preliminary Proposal for Faster Implementation of Project
<b>FNUP</b>	Fond des Nations Unies pour la Population	UNFPA	United Nations Population Fund
<b>FONKOZE</b>	Fondasyon Kole Zepòl	FONKOZE	Kole Zepòl Foundation
<b>GALS</b>	Système d'apprentissage par l'action sur le genre	GALS	Gender Action Learning System
<b>GCF</b>	Fonds vert pour le climat	GCF	Green Climate Fund
<b>GRH</b>	Gouvernement de la République d'Haïti	GRH	Republic of Haïti Government
<b>HTG</b>	Gourde Haïtienne	HTG	Haitian Gourde
<b>IHSI</b>	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique	IHSI	Haitian Institute of Statistics and Informatics
<b>IIG</b>	Indice d'inégalité de genre	IIG	Gender Inequality Index
<b>IMF</b>	Institutions de Microfinance	IMF	Microfinance institutions
<b>INAF</b>	Instituto National Agro Forestal	INAF	National Agroforestry Institute
<b>INPV</b>	Indice composite de privation et de vulnérabilité	INPV	Composite index of deprivation and vulnerability

<b>IPC</b>	Classification de la phase de sécurité alimentaire intégrée	<b>IPC</b>	Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire
<b>IPSAS</b>	Normes comptables internationales pour le secteur public	<b>IPSAS</b>	International Public Sector Accounting Standards
<b>MARNDR</b>	Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural	<b>MARNDR</b>	Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural
<b>MAST</b>	Ministère des Affaires Sociales et du Travail	<b>MAST</b>	Ministry of Social Affairs and Labor
<b>MCFDF</b>	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme	<b>MCFDF</b>	Ministry of the Status of Women and Women's Rights
<b>MEF</b>	Ministère de l'Économie et des Finances	<b>MEF</b>	Ministry of Economy and Finance
<b>MFEF</b>	Mécanisme de Financement pour les Envois de Fonds	<b>FFR</b>	Financing Facility for Remittances
<b>MENFP</b>	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle	<b>MENFP</b>	Ministry of National Education and Vocational Training
<b>MGP</b>	Mécanismes de gestion des plaintes	<b>GRM</b>	Grievance Redress Mechanisms
<b>MICT</b>	Ministère de l'intérieur et des Collectivités Territoriales	<b>MICT</b>	Ministry of Interior and Territorial Communities
<b>MUSO</b>	Mutuelle de Solidarité	<b>MUSO</b>	Mutual Solidarity Societies
<b>OCHA</b>	Organisation des Nations Unies pour la Coordination des Actions Humanitaires	<b>UNCHA</b>	United Nations Organization for the Coordination of Humanitarian Action
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable	<b>SDG</b>	Sustainable Development Goals
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale	<b>NGO</b>	Non-governmental organization
<b>PAE</b>	Plan d'Action pour l'Environnement	<b>EAP</b>	Environmental Action Plan
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondiale	<b>WFP</b>	World Food Programme
<b>PAN-LCD</b>	Programme Nationale d'action de lutte contre la Désertification	<b>PAN-LCD</b>	National Action Plan to Combat Desertification
<b>PARDH</b>	Plan d'action pour le Relèvement et Développement d'Haïti	<b>PARDH</b>	Action Plan for the Recovery and Development of Haiti
<b>PDA</b>	Politique de Développement Agricole	<b>PDA</b>	Agricultural Development Project
<b>PEPS</b>	Premier Entré, Premier Sorti	<b>FIFO</b>	First In, First Out
<b>PGES</b>	Plan de Gestion Environnementale et Sociale	<b>ESMP</b>	Environmental and Social Management Plan
<b>PIED</b>	Petits États Insulaires en Développement	<b>SIDS</b>	Small Island Development States
<b>PEPP</b>	Plan d'Engagement des Parties Prenantes	<b>PEPP</b>	Stakeholders Engagement Plan
<b>PESEC</b>	Procédures d'Évaluation Sociale, Environnementale et Climatique	<b>SECAP</b>	Social Environmental and Climate Assessment Procedures
<b>PFR</b>	Pays a Faible Revenu	<b>LIC</b>	Low-income country
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut	<b>GDP</b>	Gross domestic product
<b>PICV</b>	Projet d'intensification des Cultures Vivrières	<b>PICV</b>	Food Crops Intensification Project
<b>PITAG</b>	Projet d'Innovation Technologique en Agriculture et Agroforesterie	<b>PITAG</b>	Technical Innovation in Agriculture and Agroforestry Project
<b>PM</b>	Premier Ministre	<b>PM</b>	Prime Minister
<b>PNA</b>	Plan National d'Adaptation	<b>PNA</b>	National Adaptation Plan
<b>PNCC</b>	Politique Nationale de Lutte contre les Changements climatiques	<b>PNCC</b>	National Policy for the fights against Climate Change
<b>PNCS</b>	Programme Nationale de Cantine Scolaire	<b>PNCS</b>	National Program for School Feeding
<b>PNEFH</b>	Politique Nationale d'Égalité Femmes Hommes	<b>PNEFH</b>	National Gender Equality Policy
<b>PNGRD</b>	Plan National des Gestion des Risque et Désastre	<b>PNGRD</b>	National Risk and Disaster Management Plan
<b>PNIA</b>	Plan National d'Investissement Agricole	<b>PNIA</b>	National Agricultural Investment Plan
<b>PNIA</b>	Plan National d'investissement Agricole	<b>PNIA</b>	National Agricultural Investment Plan
<b>PNPPS</b>	Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales	<b>PNPPS</b>	National Policy for Social Protection and Promotion
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement	<b>UNDP</b>	United Nations Development Programme
<b>PPI</b>	Projet de Réhabilitation des Petits Périmètres Irrigués	<b>PPI</b>	Small Scale Irrigation Rehabilitation Project

<b>PPS</b>	Protection et Promotion Sociale	<b>SPP</b>	Social Protection and Promotion
<b>PREPOC</b>	Plan Relance Économique Post COVID	<b>PREPOC</b>	Post-Covid Response Plan
<b>PROSAN</b>	Programme Nationale pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	<b>PROSAN</b>	National Program for Food and Nutritional Security
<b>PSDH</b>	Plan Stratégique de Développement d'Haïti	<b>PSDH</b>	Haiti's Strategic Development Plan
<b>PSNSSANH</b>	Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et sécurité alimentaire et de Nutrition en Haïti	<b>PSNSSANH</b>	National Policy and Strategy for Food Sovereignty, Food Security and Nutrition in Haiti
<b>PTBA</b>	Programme de Travail et Budget Annuel	<b>AWPB</b>	Annual work plan and budget
<b>PTI</b>	Plan d'investissement Triennal	<b>PTI</b>	Three-Year Investment Plan
<b>S&amp;E</b>	Suivi et Évaluation	<b>M&amp;E</b>	Monitoring and evaluation
<b>RACI</b>	responsable, comptable, consulté et informé	<b>RACI</b>	Responsible, accountable, consulted and informed
<b>SIMAST</b>	Système d'information du ministère des Affaires Sociales et du Travail	<b>SIMAST</b>	Information System of the Ministry of Social Affairs and Labor
<b>SNAT</b>	Schéma National d'Aménagement du Territoire	<b>SNAT</b>	National Spatial Planning Scheme
<b>SPCGC</b>	Stratégie et Plan de Communication et de Gestion de Connaissance	<b>CKMSP</b>	Communication and Knowledge Management Strategy and Plan
<b>SSE</b>	Système de Suivi et Évaluation	<b>MES</b>	Monitoring and Evaluation System
<b>TI</b>	Transparency International	<b>TI</b>	Transparency International
<b>TIPA</b>	TIPA emballage compostable	<b>TIPA</b>	TIPA compostable packaging
<b>UGP</b>	Unité de Gestion du Projet	<b>UGP</b>	Project Management Unit
<b>UNCT</b>	Équipe de Pays des Nations Unies	<b>UNCT</b>	United Nations Country Team
<b>UNSDCF</b>	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable	<b>UNSDCF</b>	United Nations Cooperation Framework for Sustainable Development
<b>USD</b>	Dollar des États-Unis	<b>USD</b>	American dollar
<b>UTE</b>	Unité Technique d'Exécution	<b>TIU</b>	Technical Implementation Unit
<b>UTES</b>	Unités Techniques Environnementales Sectorielles	<b>UTES</b>	Sectoral Environmental Technical Units
<b>ZCB</b>	Zones Clés de la Biodiversité	<b>KBA</b>	Key biodiversity areas

## Conformément aux engagements de transversalisation du FIDA, le projet a été validé comme:

Be gender transformative  Be youth sensitive  Be nutrition sensitive  Prioritize persons with disabilities  Prioritize indigenous peoples  Include climate finance  Build adaptive capacity

### Résumé

**Socio-political and economic context.** In recent years, Haiti has faced an increasingly unstable socio-political situation and fragile institutions, exacerbating economic stagnation and poverty. The acute and almost permanent socio-political crisis started intensifying in 2019 with the "Peyi Lòk" movement and suffered a sharp increase since 2021, after the assassination of President Jovenel Moïse. Following the expiry of the mandates of elected Members of Parliament, and in the absence of new general elections, the executive is ruling by decree. In April 2024, following resignation of Prime Minister Ariel Henry's and his government, a council of 7 members is governing with objectives to enforce security and organize elections. Preparations are ongoing to deploy the multistate security mission headed by Kenya. The political and security crisis, reinforced by institutional fragility, contribute to the persistence of poverty and exclusion of most of the population.

**Rural development policy and strategy.** This structural crisis has caused many delays in the country's efforts to achieve the Sustainable Development Goals (SDGs). However, the Haitian Government (GoH) has adopted several strategic and policy documents aimed at promoting rural development, improving nutrition and fostering the reduction of social inequalities. The EFOSE project aligns with and contribute to their implementation. These documents include: the *Politique d'Égalité Femmes Hommes* [1]; the *Plan Stratégique de Développement d'Haïti* (PSDH) [2], which provides strategic orientations; the *Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition en Haïti* (PSNSSANH) [3], particularly its pillars 2.1 agricultural production, processing and marketing; 2.2 access to basic food products; and 2.3 services required for health and nutritional security; and the *Plan National d'Investissement Agricole* (PNIA) [4] notably its strategic axes related to infrastructures, watershed development and improvement of agricultural services.

**Poverty and food insecurity.** With an estimated average gross per capita income of \$1,247.89 (World Bank, 2023) Haiti has the highest level of poverty in the Latin American region. Most of its poorest and most marginalized people live in rural areas, and it is estimated that 75% of this population lives in poverty, with 27% living in extreme poverty. In 2023, over 4.7 million people were food insecure, and chronic malnutrition affected 22.7% of the population [5], who suffer from poorly diversified diets and inadequate food intakes.

**Gender.** Haiti has a gender inequality index of 0.635, ranking 163rd out of 191 countries. The country has a Ministry for Women's Affairs and Women's Rights (MCFDF) and adopted a gender equality policy in 2014 (covering the period 2014-2034). In practice, however, the policy is struggling to be applied. Women's representation in institutions remains lower than that of men, and according to UNDP data, less than 30% of women achieve secondary education [6]. Female-headed households often derive their main source of income from retail trade, and many women work in the informal sector. They are also exposed to growing insecurity, particularly when travelling to markets, and to gender-based violence.

**Climate.** Due to its geographical position and tropical climate, Haiti, particularly its Southeast region, suffers the full impact of various climatic hazards. According to a 2023 World Bank report [7], over 96% of Haitians are exposed to the risk of natural disasters and extreme weather events. Between 2000 and 2019, Haiti ranked third most at-risk country for climatic hazards, after Puerto Rico and Myanmar [8]. Threats specific to the project area can be classified into seven categories: (i) tropical cyclones; (ii) erosion and marine submergence; (iii) temperature change and extreme heat waves; (iv) rainfall variations and drought periods; (v) erosion and landslides; (vi) wildfires; and (vii) earthquakes.

**Vulnerability and fragility.** Households are thus exposed to high economic, social (conflict, criminality, fragile institutions, food insecurity), climatic and environmental risks (earthquakes, erosion & landslides) with very limited coping capacity or the necessary access to **local services and infrastructures**. Rural households are particularly vulnerable to these multiple shocks, given their dependence on high-risk agricultural production without appropriate infrastructure, their isolation (very poor access to roads and dangerous mobility), lack of income opportunities and limited access to finance, insurance and financial services. All these problems have a **greater impact on women**, who are under-represented in decision-making, suffer violence and face additional unpaid work and discrimination.

**Project Rationale.** Rural areas in the Southeast are made of several agro-ecological zones with the potential to promote a diversity of production. Data from the *Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail* (SIMAST) show that non-vulnerable rural households rely on a greater diversity of income sources. Despite this difficult context, a number of projects based on local structures and partnerships have demonstrated the possibility of lifting households out of extreme poverty including women-led households with tailored activities increasing income, resilience and empowerment notable. Initiatives have proven to be effective in increasing agricultural incomes (e.g. in the project PITAG with farmers' field school) and in developing local value chains (school feeding programme, coffee-cocoa niche chains). Strengthening the capacities of local services and infrastructures, as well as activities promoting social inclusion, while enabling households to increase and diversify their agricultural production and income opportunities, shall ultimately reduce households' vulnerability and provide better economic and social inclusion for women, young people and the most vulnerable households. Concerning the risks related to governance weaknesses and insecurity, the project plans for decentralized management, with the active participation of local private and governmental stakeholders. Two specific assessments have been carried out on the country's general fragility and particularly on climate risks, with adequately integrated mitigation measures in the project's activities (see annexes for further details).

IFAD has a clear added value to bring to this transformation. The Fund has extensive experience of investing in smallholder production, promoting access to water and improving resilience in fragile contexts, including in Haiti. IFAD focuses on vulnerable groups and has growing experience in gender-transformative approaches applicable to fragile contexts. The Fund can leverage its local partnerships with the World Food Programme (WFP), the Food and Agriculture Organization (FAO), the International Labour Organization (ILO), the United Nations Development Programme (UNDP) and other UN organizations to complement its expertise. IFAD also manages the Financing

Facility for Remittances (FFR), which promotes the mobilization of remittances and diaspora investment for development. The latter will support the project, in a country where remittances account for 20% of GDP.

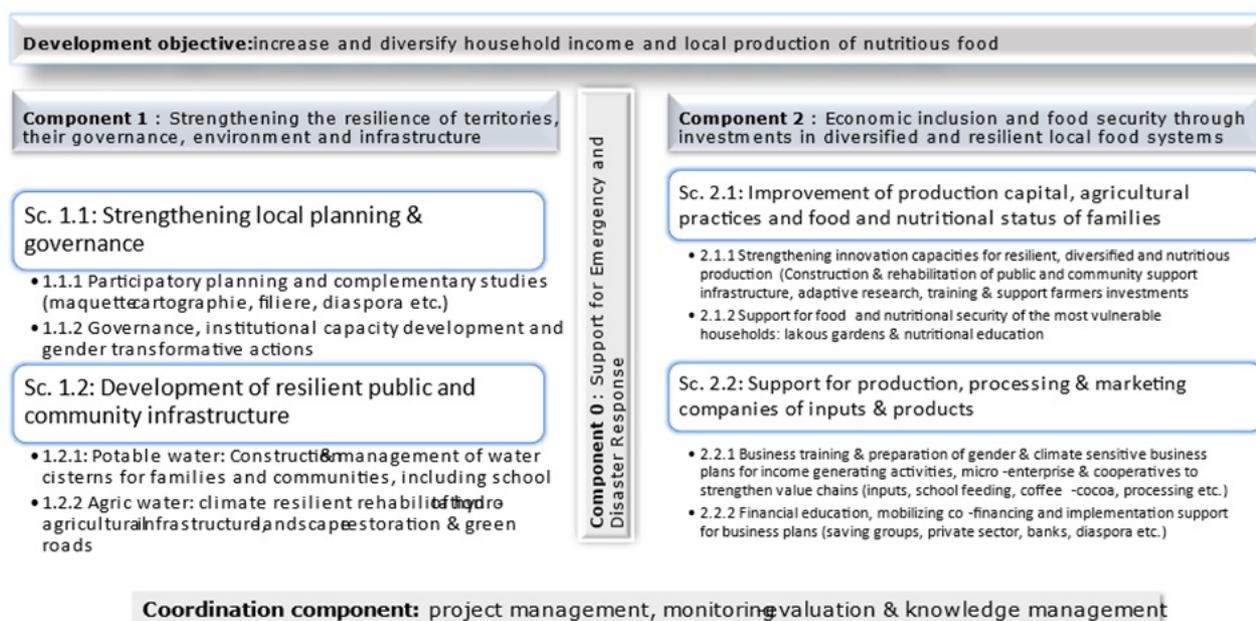
**Goal and development objectives.** The goal of the project is to contribute to the reduction of poverty and food and nutrition insecurity in the Southeast of Haiti. The project's development objective is to increase and diversify household incomes and local production of nutritious food in ways that are resilient to climatic and economic shocks.

**Project target area.** The project targets sixteen communal sections in the communes of Jacmel (Montagne La Voute, Lavaneau, La Montagne, Bas cap Rouge); Cayes-Jacmel (Ravine Normande, Gaillard, Haut Cap rouge); Marigot (Corail Soult, Grande Rivière Fesle, Macary, Fond Jean Noel, Savane du Bois); et Belle-Anse (Baie d'Orange, Mabriole, Calumette, Corail Lamothe) in the Southeast department.

**Target groups and focus.** EFOSE will reach around 21 664 households or approximately 97 488 people belonging to the four categories identified by the SIMAST: "Most vulnerable people"; "Vulnerable people"; "Less-vulnerable people" and "Non-vulnerable people". The project has identified different sets of activities and targeting methods to ensure benefits for the different target groups, including interventions to support and sustain resilient food production systems, income-generating and diversification activities along the value chains, and the extension of the graduation programme. The project will pay particular attention to women, who shall account for at least 42% of the beneficiaries. They will be especially involved in production activities aiming at ensuring food security and generating income; benefit from investments in water infrastructure; and will be key players in socio economic empowerment activities. Young people will represent at least 15% of the beneficiaries, with dedicated opportunities for business development and job creation. Local businesses and cooperatives will be supported to provide services and add value along value chains.

**Components and activities.** To achieve its goal and objectives, the project's activities are structured into two complementary and interdependent components: Component 1: Strengthening the resilience of territories, their governance, environment and infrastructure and Component 2: Economic inclusion and improved food security through investments in diversified and resilient local food systems.

Figure 1: Overall structure of the project



**Component 1: Strengthening the resilience of territories, their governance, environment and infrastructure** Interventions under this component will aim to: (i) refine diagnosis and participatory planning capacities and tools, to provide a comprehensive mapping of local actors, including women and youth organisations, and strengthen coherence and efficiency during implementation; (ii) strengthen governance of food systems and local capacities, including producers' associations and decentralized agricultural services, as well as empowering women and youth in governance and decision-making ; (iii) strengthening access to water and the resilience of infrastructures and ecosystems to face climate change.

**Sub-component 1.1:** The expected outcomes are: inclusive governance, empowered beneficiaries and partnerships build for local food systems, building on the following expected outputs : (i) an updated diagnosis, including a prioritization of actions to be implemented; social diagnosis and spatialized plan facilitating the targeting of different types of activities, according to the potentialities and risks of areas and households enabling localized targeting; the clear specification of project partners, as well as an implementation schedule informing all project components; (ii) targeted studies and a dynamic, functional coordination structure, ensuring stakeholder participation, coordinated actions and partnership by thematic area (including government agencies, beneficiary representation, private sector, potential diaspora actor identified); (iii) greater empowerment of local organizations and institutions, with an increased role for women and young people in the decision-making processes; and changes in social behaviours towards greater equality and inclusion.

**Sub-component 1.2:** The expected outputs are: (i) 1,970 households have sustainable access to water, thanks to the collection and storage of 1,050 m3 of rainwater; (ii) 874.7 hectares of irrigated land rehabilitated (reduced to 323 ha should the financing gap not be covered); (iii) soils restored on 1,000 hectares of micro-watersheds, reducing erosion and damage to infrastructure; and 10 km of small green roads promoted and rehabilitated:

greenhouse gas emissions and deforestation;

**Component 2: Economic inclusion and food security, through investments in diversified and resilient local food systems** This component provides technical and financial support to small-scale producers, their associations and cooperatives, as well as to the private sector, in order to improve their Food Security and Nutrition, add value in value chains, diversify sources of income and promote the economic integration of the most vulnerable, by increasing their productive and non-productive assets. Training will also be provided on nutrition, gender, hygiene, environment, and socio-economic empowerment, through a graduation programme and financial education. This component will seek to mobilize finance from the private sector and local rural financing institutions, but also from the remittances gathered from the diaspora.

**Sub-component 2.1.** The main expected outputs are: (i) an agricultural office built, and an agricultural farm rehabilitated and transformed into a technological innovation centre, to promote resilient and conservationist agriculture in the project target area; ii) 3,600 ha of developed land, increasing the agricultural income of 14,999 households through diversified, high-performance and resilient production systems, including support to crop diversification; 3,500 families supported to set or develop home gardens; 2,000 head of small livestock (sheep, goats) provided; 300 beehives with 5 colonies of bees provided; and 1,000 tool kits distributed to facilitate production. For perennial crops, such as coffee and cocoa, yields are expected to increase by more than 250% per hectare. In terms of the environment (adaptation to climate change and mitigation co-benefits), the effects will be significant, notably through the promotion of species adapted to local conditions and climate change, agroecological practices for soil conservation and crop diversification, such as agroforestry, a guarantee of biodiversity, water conservation and stabilization of farmland (which will be part of the project's overall watershed approach). In addition, the project aims to increase food security and the diversification of diets as well as to improve hygiene practices.

**Sub-component 2.2.** The main outputs under this sub-component include: (i) 60 business plans for 2,500 USD, implemented by micro-enterprise organizations or small groups providing services to the supply chain supported under subcomponent 2.1 (bio-inputs, nurserymen, artisanal forgers, agricultural equipment, etc.); (ii) 60 micro-enterprise business plans for 2,500 USD for post-harvest activities; (iii) at least 15 women-organisation supported with solar kits and storage structures (notably fridges for drying and processing fish, corn, fruit, nuts, spices to improve their production capacities and incomes); (iv) 480 women and young women supported through the graduation programme (coaching, cash transfers for acquisition of productive assets, health assistance, financial education) for their social economic empowerment; (v) 21 business plans for producers' cooperatives and enterprise for construction/ rehabilitation of centres for storing, processing packaging of the major value chains supported (i.e. those for staple food required for the school feeding program, existing ones for coffee-cocoa requiring rehabilitation) to diversify sources of income along the value chains; (vi) 4,395 households benefiting directly from the business plans and 10 organisations committed to gender transformative changes, through the implementation of a specific gender transformative programme ("*cerrando brechas*").

**RED Component: Response to Emergency and Disasters.** This component proposes a lump sum estimate for the Response for Emergency and Disaster (RED) mechanism. This component is designed to be easily mobilized to support the project's target households in recovering from major natural disasters and crises that significantly affect their living environment and livelihoods. It is conceived as an initial response to mobilize resources to support a rapid recovery and rehabilitation process of targeted communities. If additional are deemed to be necessary or if project objectives are at risk, the GoH may request a reallocation of funds in accordance to IFAD procedures. This component may be activated in case of occurrence of an event causing major impacts on the lives and livelihoods of the target groups.

**SECAP.** The EFOSE project risk level has been assessed as "*moderate*" from an environmental and social point of view and offers opportunities for risk management through an appropriate implementation strategy. The project's main environmental issues focus on biodiversity degradation (standard 1), resource efficiency and chemical contamination of soil and water (standard 2). EFOSE's risk level is classified as "*high*" in the climate risk category, due to Haiti's high exposure to the consequences of extreme climatic events, particularly in its Southeast region. The project implements an integrated risk management approach by incorporating climate resilience into all its activities, with the aim of improving resilience in the social, financial and environmental spheres. Adaptation measures include strengthening infrastructure with an integrated water management approach, including nature-based solutions; improving early warning systems and climate management skills; diversifying and adapting crops and agricultural practices; diversifying income streams; and developing crop insurance programs. As stated above, an emergency response component (component 4) is planned to deal with climate-related disasters.

**Total cost.** The total cost of the Project including unforeseen events amounts to US\$ 31,87 million over a period of seven (7) years. The base cost amounts to US\$29.14 million. Unforeseen costs were estimated at US\$2.73 million or 9% of the base cost, including US\$2.07 million in financial contingencies and US\$ 0.66 million in physical contingencies. The cost of investments and recurring costs of the project amount respectively to US\$ 27.01 million or 84.8% of the base cost and US\$ 4.85 million or 15.2% of the total cost. Import Duties and Taxes (DTI) correspond to 0.2% of the Project cost, or a total amount of US\$ 0.57 million.

**Financing of the EFOSE project** will be provided by IFAD, the beneficiaries and the government of the Republic of Haiti. The main source of financing for the Project will come from IFAD12 allocations (2022-2024) for an amount of US\$23.67 million. The Government will contribute US\$1 million including Import Duties and Taxes (DTI), Internal Own Resources (RPI) as well as contributions in cash or in kind (such as office rental costs). The beneficiaries' contribution is estimated at US\$2.63 million and will be in kind mostly. The total Project cost estimate includes a financing gap - at the level of US\$4.61 million. This financing gap is linked to a proportion of the hydro-agricultural infrastructure (subcomponent 1.2), the corresponding restoration/protection areas (same subcomponent), the implementation of technological packages within irrigated areas under the financing gap (subcomponent 2.1) and the development of traceability system for selected export value chains (subcomponent 2.2). In spite of this financing gap, the project was designed to meet the objectives, scope and impact envisioned in the theory of change, directly benefiting over 18,000 households shall the financing gap not be covered. Following the multi-phased approach, a second phase would enable to build on results of the MTR and of the new IFAD cycle funding opportunities to expand activities identified under the financing gap.

**Financial and economic analysis:** The analysis shows that the project is an economically viable investment for the society. In the baseline scenario (excluding climate change mitigation co-benefits), the Net Present Value (NPV) of the incremental net benefit stream (economic NPV), discounted at 6% (economic discount rate), is US\$ 38.31 million, with an economic Internal Rate of Return (economic IRR) of 19%. Under the Low Carbon Price (LCP) scenario (including climate change mitigation co-benefits, valued at a low economic carbon price), the economic internal rate of return is 22% and the net value added is approximately US\$ 46.67 million. In the High Carbon Price (HCP) scenario (including the co-benefits of climate change mitigation, evaluated at a high economic carbon price), the economic

price (HCP) scenario (including the co-benefits of climate change mitigation, evaluated at a high economic carbon price), the economic internal rate of return is 25% and the net value added is around US\$ 55.03 million. The economic performance of the Project has been tested using a sensitivity analysis based on the potential change in costs and benefits at which the Project is no longer viable. The maximum levels of benefit reductions are 20%, 23% and 26% in the baseline, LCP and HCP scenarios, respectively. The maximum levels of cost increases are 24%, 30% and 35% in the baseline, LCP and HCP scenarios, respectively.

## **1. Contexte**

### **A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA**

#### **a. Contexte national**

1. **Socio-political and economic fragility.** In recent years, Haiti has faced an unstable socio-political situation and fragile institutions, with limited growth and a high inflation rate (4.9%) exacerbating economic stagnation and poverty. The acute and almost permanent socio-political crisis intensified in 2019 with the “Peyi Lòk” movement and in 2021 following the assassination of President Jovenel Moïse. Following the expiry of the mandates of the majority of elected members of the parliament, and in the absence of elections to replace them, the executive is ruling by decree, considerably reducing its legitimacy and fuelling uncertainty. Since 2020, armed gangs have caused thousands of displacements, death, increase in sexual violence, and internal and external migrations. In April 2024, following resignation of Prime Minister Ariel Henry’s and his government, a council of 7 members is governing with objectives to enforce security and organize elections. Preparations are ongoing to deploy the multistate security mission headed by Kenya.
2. **Poverty, vulnerability and food insecurity.** With an estimated average gross per capita income of just \$1,247.89 (World Bank, 2023), Haiti has the highest level of poverty in the Latin America and Caribbean region. Most of the poorest and most marginalised people live in rural areas. It is estimated that 75% of people in rural areas live in poverty and 27% in extreme poverty. In 2023, more than 4.7 million people was food insecure, and chronic malnutrition was affecting 22.7% of the population. A 2023 survey by the Information System of the Ministry of Social Affairs and Labour (SIMAST) found that, in the project area, 41.4 % of households fall within the most vulnerable categories, and only 18 % are not vulnerable.
3. **Migration significantly shapes Haiti’s socio-economy**<sup>[8]</sup>. In Haiti, remittances from the diaspora represented 20% of GDP, equivalent to 4.5 times the aid received summed with the Foreign Direct Investments (FDI). 20% of the households would benefit from these remittances. The latter reduces the probability of a household to fall in poverty by 17 points and tend to facilitate agricultural investments<sup>[9]</sup>. The quest for better opportunities leads to a brain drain and a loss of the youth labour force, affecting the labour market and agriculture in rural areas, and underscores the need for strategies that encompass economic, social, and environmental resilience and development.
4. **Economic sectors and Agriculture:** Agriculture, textiles, and remittances are economic mainstays. Over 45% of the rural population is engaged in farming, but generates only 18.8% of the Gross Domestic Product (GDP) (World Bank, 2019). Haiti’s main staple food crops are plantains, rice, maize, wheat flour, tubers, beans, peas, and sorghum. Despite its agricultural potential, Haiti imports many products of low quality; meanwhile, local production cannot meet urban demand due to poor road infrastructure, insecurity and limited post-harvest infrastructure to store and process local food. Domestic production meets **58% of demand for maize and 22% for rice. Wheat flour and edible oils** are imported. Only 1% of increasing crop imports are covered by decreasing exports, showing both the reduction in local crop production, increasing consumption and re-focusing on local production. On the other hand, animal production has been following better population growth thanks to development of improved paravet extension services as well as improved local market within diary value chains. However, further development is constrained by limited feed, fodder and pasture<sup>[10]</sup>.
5. **Agriculture, value chains and poverty.** Agriculture struggles due to poor infrastructure, vulnerability to natural disasters, low productivity and insufficient value addition due to poor post-harvest infrastructure. Most farmers do not have enough land for commercial surplus and need to sell their workforce or farm in slopping degraded land (the last census of 2009 showed that one million active farms occupied 1.85 million ha so an average of 1.3 ha per household meanwhile urban growth affects most fertile valleys and coastal areas). Agriculture appears therefore unattractive to youth, and consequently farming population is ageing. Value chains are dominated by many informal actors lacking infrastructure: i) women traders (Madan Sara) who are essential to the movement of products but face severe security risks on the roads, ii) small processing centres that cannot meet quality standards, iii) local informal markets and iv) street food vendors. On the other hand, a limited number of more prominent importers and exporters tend to dominate pricing, including through dumping methods. A few export crops are supported by more structured value chains and infrastructure, but staple crops lack post-harvest infrastructures<sup>[11]</sup>.
6. **Agricultural Policy.** Haiti has several sets of policies regarding sustainable development and agriculture. The Haiti’s Strategic Development Plan (PSDH) promotes: (i) wealth and job creation and (ii) social inclusion and opportunities for youth, women and agricultural producers. Haiti also has an explicit national policy and strategy for food sovereignty, Food Security and Nutrition (FSN), in particular through its Pillar 2.1, “agricultural production, processing and marketing” Pillar 2.2, “access to basic food products”, and Pillar 2.3, “services required for health and nutritional security. The national agricultural investment plan prioritizes: (i) the development of infrastructure and watershed management; (ii) the development of crop production and support for the capitalisation of vulnerable households in small livestock, and (iii) the improvement of agricultural services.
7. **Stakeholder dynamics in the project area.** The Southeast department, through its departmental capital Jacmel, has a vibrant organizational fabric, with physical presence of several ministries (Agriculture, Health, Transport and Public Works, Economy and Finance, Status of Women, Environment, National Education, Tourism and Culture) and benefits from more decentralised presence of the Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development (MARNDR) with the *Bureaux Agricoles Communaux* (BAC). Various sectoral committees aim at facilitating coordination on various thematic areas that rely to agriculture, health and education. Civil society organisations and the Protection Directorate, which is responsible for managing, preventing, and mitigating natural disaster risks, also participate in these regional consultation forums. In addition, the department has a rich social fabric engaged in endogenous local development: this includes a large number of organisations and associations representing different categories of farmers and households as well as federations such as the *FANM DECIDE (women organisations network)* and the Regional Coordination of Southeast Organizations (CROSE) which will be a core service provider. Many financial NGOs and almost all communities have mutual solidarity societies and Village Savings and Credit Associations (AVEC). In addition, several private value chain actors intervene in the targeted areas in collaboration with producer organizations (see annex 14). For instance, AYITIKA and Café Lux work with over 10 associations of coffee and cocoa producers. The team also found input dealers as well as various specialized companies working in the production of modern hives and accessories and the sale of other beekeeping equipment. Challenges differ among the different organisations but can include: a) a strong dependence on external cooperation, b) a lack of strategic vision of departmental development and c) a lack of cohesion between different organisations and levels.

## b. Aspects particuliers relatifs aux thématiques prioritaires à transversaliser

8. **Nutrition.** The population suffers from very high levels of food and nutritional insecurity. According to the Integration Food Security Phase Classification (IPC) 10% of the population in the Southeast was in an emergency situation (Phase 4) and 30% in a crisis situation (Phase 3) in 2023<sup>[12]</sup>. At national level, 14% were at phase 4 and 31% at phase 3. Haitians are affected by the low availability of food, particularly in rural areas affected by severe weather events. This low availability is also due to the insecurity affecting the movement of goods, poverty and the lack of production and transformation capacities. Inhabitants have precarious means of subsistence, and insufficient access to health services. An USAID survey in the South and Grande Anse, that are close to project target areas, showed that most households depend on food purchases and are highly susceptible to price fluctuations. Diets are mainly cereal based and lack diversity, contributing to macro and micro-nutrient deficiencies (iron, iodine, folate, vitamin A, and zinc)<sup>[13]</sup>. To respond to shocks, households decrease the number, portion and quality of meals. Consequently, malnutrition remains a serious issue in the country which translates into high rates of stunting, which affects 21.5% of children under 5 in the Southeast (SMART 2023 nutrition survey). This rate is higher in Belle-Anse and Marigot (30.3% and 29.8%). Global acute malnutrition (wasting in children) is estimated at 5.1% (moderate) for the Southeast, with again higher rates in Marigot and Belle-Anse (7.2% and 7.5%) and Vallée de Jacmel (6.7%). In the department, 39,4% of women (35-64 years old) are also affected by anaemia (EMMUS VI, 2017). In addition, in 2020, only 43% of the rural population benefited from water access. In mountainous regions, including areas such as Cayes Jacmel, Marigot and Belle-Anse, water infrastructure is often insufficient or absent. The positioning of reservoirs downstream of small mountain communities further complicates water distribution.
9. **Gender.** Haiti has a gender inequality index of 0.635, ranking 163<sup>rd</sup> out of 191 countries (UNDP, 2019). The country has a Ministry for Women's Affairs and Women's Rights (MCFDF) and adopted a gender equality policy in 2014 (covering the 2014-2034 period). In practice, however, the policy is struggling to be applied. Women's representation in institutions remains low, and according to UNDP data, less than 30% of women achieve secondary education. Female-headed households often derive their main source of income from retail trade, and many women work in the informal sector. According to the EMMUS VI survey (2016-2017), 49,8 % of women do not own any land property in the Southeast region, and for those who do, only 33% of them have their name on the title. The same survey points out that only 13,3% of the women in the region own a bank account and that 29% use their phone for financial transactions. Women in Haiti and in the project's area are also exposed to growing insecurity, particularly when travelling to markets as trade and distribution of products is mainly done by women called "Madan Sara" who transport products with ill adapted trucks leading to mortal accidents and exposing them to increasing gender-based violence. The distribution of household tasks and responsibility for children falls mainly on women, making it more difficult for them to enter the formal job market and reducing their chances of participating in household decision-making<sup>[14]</sup>. Many women also have to cope with single parenthood, which has an impact on household income and nutrition, with budget constraints leading to less dietary diversity.
10. **Youth.** According to the *Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique* (IHSI, 2015) around 56% of the Haitian population is under the age of 25. Among this large share of young population, a third of children in Haiti do not attend school, putting them at risk of remaining trapped in poverty. In addition, young people in Haiti often face barriers to accessing employment and training, limiting their opportunities to develop their skills and gain employment. In rural areas, especially in the capital, young men are trapped in criminal activities and young children prevented to go to schools due to the insecurity it triggers. The participation of young people in the country's development is hampered by several challenges, including: i) pronounced social inequalities and limited access to the labour market; ii) the lack of technical and financial capacities and resources among young people and their organizations in terms of sustainable development; iii) the low involvement of young people in decision-making processes linked to public policies; iv) the absence of socio-professional integration schemes; v) a national education system heavily dependent on external resources and little focused on the development needs of the country and the domestic market. In 2020, youth unemployment in Haiti was estimated at 30%<sup>[15]</sup>. This figure rises to 60% in rural areas and is even higher among women. Rural youth often make the choice to migrate (e.g. to the Dominican Republic, the USA, the Caribbean or to South America) to find job opportunities.
11. **Climate and environment.** Due to its geographical position and tropical climate, Haiti, particularly its Southeast region, suffers the full impact of various climatic hazards. According to a 2023 World Bank report<sup>[16]</sup>, over 96% of Haitians are exposed to the risk of natural disasters and extreme weather events. Between 2000 and 2019, Haiti was ranked the third most at-risk country for climatic hazards, after the territory of Puerto Rico and Myanmar. Threats specific to the project area can be classified into seven categories: (i) tropical cyclones; (ii) erosion and marine submersion; (iii) temperature change and extreme heat waves; (iv) rainfall variations and drought periods; (v) erosion and landslides; (vi) wildfires; and (vii) earthquakes. Historical data show a trend towards rising temperatures and increased variability in precipitation since the 1980s. The World Bank projections for 2019-2039 predict a temperature increase of 0.7°C to 1°C compared with 1995-2014, and up to 4.7°C in some regions by 2090-2100. A 9% decrease in rainfall is also anticipated for 2040-2060, posing major challenges for Haiti's already fragile agriculture. The increased frequency and intensity of tropical cyclones, as well as prolonged drought events, have already had a considerable impact on infrastructure, livelihoods and food security. In addition, such climate challenge take place in fragile and degraded ecosystems which are little resilient to shocks. Indeed, two third of agricultural lands are in slopes between 20 to 40 % and such land are most fragile to erosion aggravated by rains, winds and drought and 12,000 ha per year are thereby eroded. 85% of watershed are heavily degraded, provoking flooding and affecting downstream production infrastructure (such as clogging of irrigation canals or erosion of agricultural tracks). Most forests have disappeared meanwhile 80% of energy needs of the country still come from local resources (firewood and charcoal 71%). <sup>[17]</sup>
12. The project Intends to build resilience to climate change and adaptation measures have been identified, based on the Nationally Determined Contribution (NDC), local consultations and IFAD tools. These measures include strengthening infrastructure to withstand climate shocks, improving early warning systems, diversifying crops and agricultural practices to better withstand climatic variations, and developing crop insurance programs. A non-budgeted emergency response component for recovery from climate-related disasters is also planned, underlining the need for an integrated approach to address both long-term development issues and responses to climate-related emergencies.

13. **Interactions between mainstreaming themes:** the issues identified on nutrition, gender, youth and climate are closely connected: indeed, gender gap and adverse social norms have direct impact on nutrition. Climate change has serious impact on production, livelihoods and therefore both availability and stability of food security.

	<input type="checkbox"/> Gender transformational	<input type="checkbox"/> Nutrition-sensitive	<input type="checkbox"/> Youth-sensitive	<input type="checkbox"/> Climate-finance
<b>Situation analysis</b>	<input type="checkbox"/> National gender policies, strategies and actors <input type="checkbox"/> Gender roles and exclusion/discrimination <input type="checkbox"/> Key livelihood problems and opportunities, by gender	<input type="checkbox"/> National nutrition policies, strategies and actors <input type="checkbox"/> Key nutrition problems and underlying causes, by group <input type="checkbox"/> Nutritionally vulnerable beneficiaries, by group	<input type="checkbox"/> National youth policies, strategies and actors <input type="checkbox"/> Main youth groups <input type="checkbox"/> Challenges and opportunities by youth group	
<b>Theory of change</b>	<input type="checkbox"/> Gender policy objectives (empowerment, voice, workload) <input type="checkbox"/> Gender transformative pathways <input type="checkbox"/> Policy engagement on GEWE	<input type="checkbox"/> Nutrition pathways <input type="checkbox"/> Causal linkage between problems, outcomes and impacts	<input type="checkbox"/> Pathways to youth socioeconomic empowerment <input type="checkbox"/> Youth employment included in project objectives/activities	
<b>Logframe indicators</b>	<input type="checkbox"/> Outreach disaggregated by sex <input type="checkbox"/> Women are >40% of outreach beneficiaries <ul style="list-style-type: none"> <li>→ IFAD empowerment index (IE2.1)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Outreach disaggregated by sex, youth, indigenous peoples (if appropriate) <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Output level CIs                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ → CI-1.1.8 Mandatory</li> </ul> </li> <li>→ Outcome level CIs (at least one of below)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ → CI-1.2.8</li> <li>○ → CI-1.2.9</li> </ul> </li> </ul>	<input type="checkbox"/> Outreach disaggregated by sex and youth <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Output level CIs                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ → CI-1.1.8 Mandatory</li> </ul> </li> <li>→ Outcome level CIs (at least one of below)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ → CI-1.2.8</li> <li>○ → CI-1.2.9</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Human and financial resources</b>	<input type="checkbox"/> Staff with gender TORs <input type="checkbox"/> Funds for gender activities <input type="checkbox"/> Funds for IFAD empowerment index in M&E budget	<input type="checkbox"/> Staff or partner with nutrition TORs <input type="checkbox"/> Funds for nutrition activities	<input type="checkbox"/> Staff with youth TORs <input type="checkbox"/> Funds for youth activities	To qualify as climate-focused, a value amount for adaptation and/or mitigation finance must be inserted in Section G.a on Project Costs. Refer to the Climate Finance Tracking Annex of the IFAD Project Design Guidelines for detailed guidance.

**c. Justification de l'intervention du FIDA**

14. In 2023, almost half of the Haitian population was food insecure and living in poverty<sup>[19]</sup>. In the project area, 41.4 % of households fell within the most vulnerable categories and only 18 % are not vulnerable (SIMAST).
15. This high vulnerability and poverty level are mainly due to: i) **low agricultural production and productivity**, due to limited extension services and poorly adapted and risky farming practices that depend on imported expensive and unreliable inputs, small, degraded and unproductive land, and high level of exposure to climate and environmental risks. In addition, many farmers have to sell their work force to get income and therefore may lack labour for their own farms; ii) **high post-harvest loss**, iii) **limited value addition and diversification of income opportunities** (poor access to markets, limited post-harvest infrastructures and roads, weak capacities of cooperatives to aggregate quality production and link it to market, few income generating activities; iv) **limited investment capacities of target group** with poor access to financial services; v) **low financial literacy**, and limited understanding and command of the role of fund transfers from the diaspora in financing development actions within communities.
16. In addition, target group have **poorly diversified diets and inadequate food intakes**, particularly in terms of fresh produce and animal products, due to both poverty issues but also underdeveloped processing and food conservation mechanisms. Over half of the area's households lack access to clean water that is necessary for preparing healthy meals and avoiding diseases. For example, in the project area, some households are forced to travel an average of two hours to reach the nearest water collection point during periods of drought.
17. **Weak rural institutions, limited social inclusion, insufficient and vulnerable infrastructure and degraded ecosystems** do not provide an environment that can help empower households to anticipate, mitigate and manage mutually reinforcing shocks<sup>[20]</sup> including **frequent climate shocks** and ecosystem degradation, increasing prices, violence and conflict. **Indeed, most households are living in areas with very limited road access, degraded ecosystems** and insufficient and inadequate productive infrastructure which fail to mitigate the impact of climate change (i.e. degraded watershed and irrigation infrastructure) or are very sensitive to it (limited road network often destroyed and inaccessible during rainy season). The MARNDR does not have decentralized infrastructure to host and organize extension services locally. Households have little capacities to participate in and influence local services and do not also much benefit from **public-private partnership** due to risky environment for private sector, high transaction costs and limited capacities of target group to engage as viable business partner along weak cooperative and rural institutions; In addition, women are under-represented in decision-making, suffer violence, and face additional unpaid work and discrimination, including in employment. Such gender gaps and lack of agency further contribute to higher vulnerability and malnutrition issues.
18. IFAD has an extensive experience of investing in activities that can address these various challenges, including supporting smallholder production, access to water and resilience in fragile contexts, notably in Haiti. The Fund focuses on vulnerable groups, and has growing experience in gender-transformative approaches applicable to fragile contexts. IFAD can leverage its partnership with WFP, FAO, OIT, UNDP and other UN organizations to complement its expertise. The Fund is hosting the FFR, which is closely supporting the design of the project to capitalize on remittances, which account for 20% of Haiti's GDP.

## B. Enseignements tirés

19. **Project Management Insights in fragile context:**
  - Strategic partnerships at local and national level: **Decentralized structures** and use of digital social media tool enhance project efficiency by reducing conflicts and ensuring activity continuity even in challenging conditions, as demonstrated in projects like PURRACO. In addition, quality partnerships with local service providers is a must.
  - **Still, central engagement and institutional continuity** remains crucial for addressing overarching issues. For instance, in the case of the I-BE project in Haiti, the active participation of the UTE's institutional team has made it possible to deal with the drain of specific personnel from the project. Similarly, when possible, the incorporation of staff who are already in the government institutions makes it possible, on the one hand, to share the costs and, on the other hand, to capitalize on the learning of IFAD process (OPEN, ICP, etc.).
  - **Budget:** Expanding project time tend to also increase operating costs. In fragile contexts, budgeting must consider the heightened costs due to instability, with IFAD observing a 69% increase in per-beneficiary costs in such environments (PMD note on fragility).
20. **Flexibility and IFAD close support is required, notably in early years of the project implementation.** Experience from portfolio interventions, such as I-BE, show start up delays as procurement of staff is time consuming and lengthy initial capacity building is needed. It underlines the importance of accounting for initial capacity-building, seek to anticipate recruitment and terms of reference and plan for longer project durations. Furthermore, to get IFAD projects out of problem project situation, the team had established monthly meeting and monitoring of project, systematic training process from country team and seeking technical advisory from technical divisions. Finally, flexibility is required to adapt to unforeseen or exceptional situations.
21. **Procurement.** Efficient project and procurement management requires clear guidelines and processes, including a comprehensive procurement guide aligned with IFAD procedures. Early identification of high-risk activities and market assessments prevents procurement failures. Developing a Project Procurement Strategy for Development (PPSD) streamlines procurement channels and opportunities. Utilizing existing government procurement units with donor experience, like IFAD, is preferred as these already have adequate experience and capacity. Similarly, leveraging established public entities and coordinating with local stakeholders enhances project effectiveness on the ground.
22. **Local Governance and Development.** Community participation is essential for sustainable development to be addressing locally perceived problems, as shown in PITAG and PURRACO projects. Innovative tools like the 3D participatory cartography of watershed enables problems to be visualized, and locally relevant interventions to be identified, categorized and prioritized (through the CROSE). Participatory approaches such as farmer field schools represents a space for community organization, where farmers talk not only about problems linked to agricultural production, but also about other current issues and learn from each other (PITAG). **Strengthening associations and other types of networks** are key for social inclusion, resilience and social behavioural changes. Local associations in Haiti are generally very important, as they allow people, including the most marginalised, to voice their

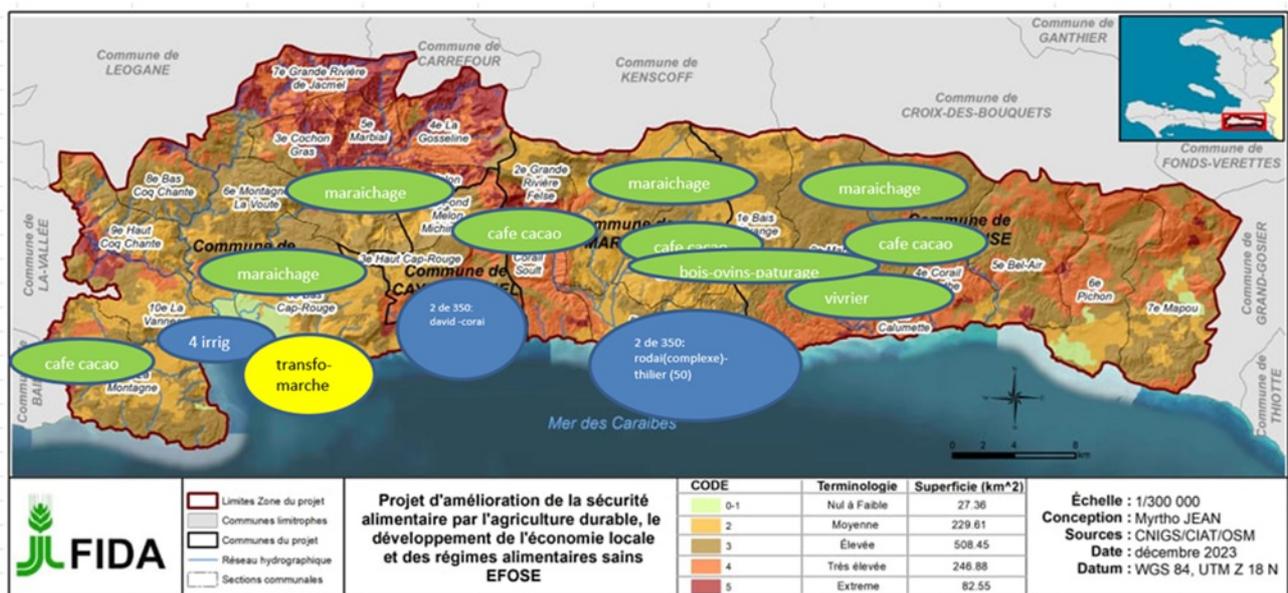
concerns and needs, and increase their chances of being heard, a lesson reinforced by the post-2010 earthquake in Haiti[21] Similarly, such association and farmer organizations are playing a crucial role in value chains.

23. **Gender. Strengthening women engagement, organizations and leadership is key for social behavioural changes that address inequalities but also climate, environment and health concerns.** In rural areas, water committees have been set up – often led by women – to protect water sources. Women’s organisations have also been very active in conducting trainings for local communities to plant climate-resilient crops in their own yards[22]. FAO’s initiatives in the Southeast highlight the necessity of involving spouses in women’s socio-economic empowerment activities to overcome persistent gender stereotypes, such as the fact that income generation is the responsibility of men and that decisions relating to household management fall to them.
24. **Nutrition & Lakou gardens.** The COVID-19 pandemic shifted consumption patterns towards home gardens (Lakou garden) and local varieties, showcasing traditional agroforestry system” resilience and economic benefits (PURRACO). Lakou gardens not only provides food and non-food products all year round but provides also income opportunities by selling specific cash crops and surplus[23] as some traditional vegetables found in these gardens are now highly valued by the markets.
25. **Behavioural changes activities** can play a key role to promote healthy diet habits and mitigate the risk of higher consumption of sweets and processed foods that can goes with the acquisition of higher economic gains. This trend has been observed in another other context (IFAD Productive Partnerships in Agriculture Project in Papua New Guinea) where incomes from crop value chains had inadvertently promoted unhealth eating habits in a context where unhealthy processed food were widespread.
26. **Approaching extreme vulnerability through inter-connected interventions.** Programs by FONKOZE and FA”s resilience approach demonstrate successful strategies in improving the socio-economic status of vulnerable households through comprehensive support mechanisms, emphasising the importance of decentralised approaches that strengthen households’ assets and social inclusion, support income generation and access to finance in a climate resilient way. In addition, recent reports from IFAD and World Bank on fragility further emphasized importance to strengthen local governance and social capital to ensure active participation of local citizens and responsive services.
27. **Agroecology, farm diversification and climate resilience.** Agroecological practices that build on diversified farming systems and agroforestry can double margin while restoring land and adapting to climate change as evidenced by FAO’s work in Baint (doubling margin), initiatives like PITAG and farmers own endogenous adaptation efforts (coming back to lakou gardens, local system called “band of food / bann manje”, mixing long and short-term crops).
28. **Holistic and integrated extension services.** To support such integrated farming systems, farmers need a **holistic technical support to improve their capacity to adapt such systems to their context, labour and cash capacities.** The systems put in place by *Agronomist & Veterinary Without Frontier* (AVSF) and AYITIKA, has led to more efficient use of the family labour and cash, through the use of the “producer’s notebook” and associated traceability tools Farmforce. This tool helps households identify expenditures, including farm labour, during their annual balance sheets. Household discussion then help optimize the labour available on the farm, potentially hence also contribution to improve labour sharing within households. In addition, organization of fare-share and competitive prize can both help identify innovations, disseminate results and valorise local farmers. Finally, several private actors provide integrated services along the value chains. For instance, AYITIKA and Café Luxe own processing centres for coffee cocoa and provide technical advisory and input package to farmers as well as revolving fund for farmer organizations to purchase products for their members.
29. Due to Haiti’s exposure to natural disasters, **key recommendations from IOE evaluation of Small Irrigation Development Project – Phase II (SIDPP-II)** are related to complement irrigation interventions with implementation of an integrated watershed management approach. This would be coupled with the protection of natural resources, and to the promotion of a value chain approach in interventions to ensure gain in incomes[24]. Such recommendations are also part of a recent FAO assessment reporting that watershed approach including sloping land restoration is essential to maintain fertility, enhance water retention, reduce landslide risks, protect irrigation systems and develop lowlands.[25]
30. **Importing and transporting inputs to landlocked areas is risky and costly** which means that the project needs to invest in local production of seeds, seedlings and inputs, which can also create employment opportunities for young people and the landless. These approaches must give priority to local species and involve local people in the choice of plants to ensure sustainable eco-benefits (i.e. fruit species, fodder, nutrition, fertility, etc.). These activities take time, and incentive mechanisms are needed during transition periods (i.e. payment when trees have reached a minimum size in the PITAG project for instance).
31. **Supply Chain and Marketing Innovations.** WFP’s efforts in organising local school canteen supplies and ILO’s PROFIT project evaluations on cocoa and breadfruit value chains [26] underscore the importance of strengthening local producer organisations and infrastructure for post-harvest conservation and processing, contributing to economic development and market efficiency. In this process, supporting the farmers for the conditioning of their products have been key to ensure the safety and quality of the products. The price setting and definition of a percentage of acceptable loss has also been crucial to ensure on one hand that this would be profitable for the producers’ organisations, and on the other hand that it would not disturb the local markets. With the right technical support to reach certification systems, post-harvest infrastructure and partnership, private players such as AYITIKA have succeeded in producing and exporting to the most competitive gourmet markets for cocoa and coffee (fair trade, organic and other niches).
32. **Rural Finance and Diaspora Engagement.** IFAD’s FFR showcases effective strategies for enhancing the use of remittances in fragile contexts, including Somalia and Mali, emphasising the need for financial education, link to financial institutions and engagement with diaspora communities which are already linked to such areas. The 2023 evaluation of the ILO PROFIT project shows that **establishment and structuring of mutual solidarity societies** (MUSOs) and related umbrella structures in a context of practically non-existent access to credit and agricultural financing can make the farmers less worried and less dependent on unsuitable and difficult credits.

## 2. Description du projet

### C. Objectifs du projet, zone géographique d'intervention et groupes cibles

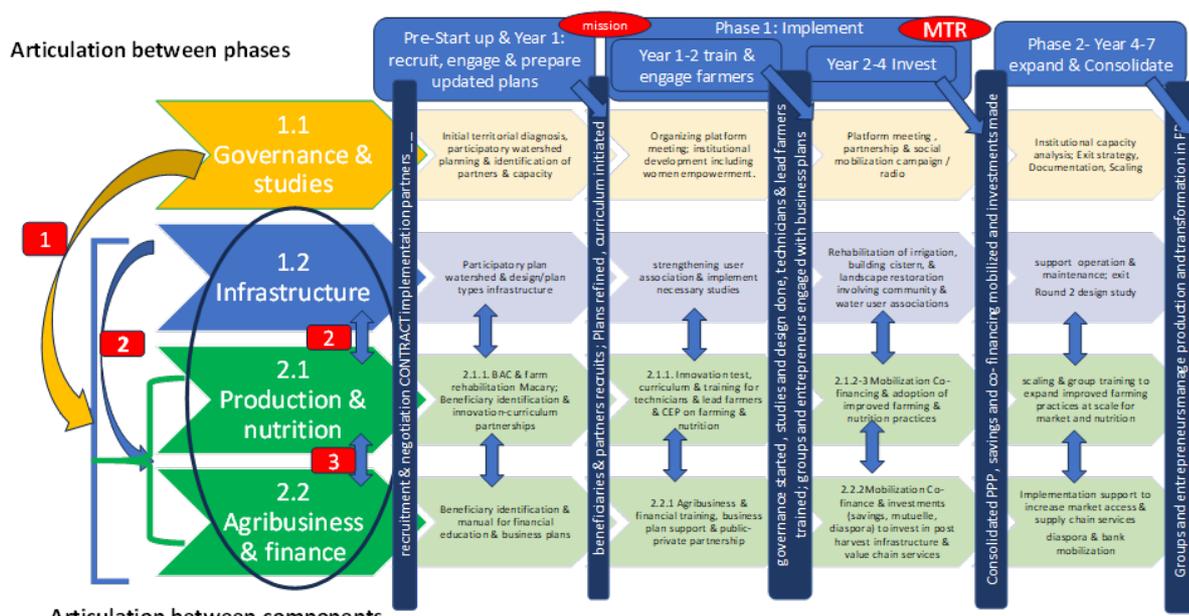
33. **The goal of the project** is to contribute to the reduction of poverty, food insecurity and malnutrition in the Southeast **The project's development objective** is to increase and diversify household incomes alongside local food systems while strengthening their resilience to climatic and economic shocks. To achieve this, the project component 1 aims at empowering households and improving their access to climate resilient infrastructure by strengthening local governance, rural institutions and invest in climate resilient productive infrastructure to reduce vulnerability to climate change. Building on that, component 2 aims to i) improve availability and consumption of nutritious food through adoption of sustainable and climate resilient farming practices ii) improve services and employment opportunities along the value chains by investing in viable business plans and public-private partnerships to boost local value chains, access national markets (traditional, school canteens) and other special international markets. In addition, the project seeks to empower women by addressing important gender issues such as the low participation of women (and youth) in productive activities, in decision-making processes, in organisations, unequal workloads at household level and prevailing gender-based violence.
34. **Project target area.** The project targets sixteen communal sections in the communes of Jacmel (Montagne La Voute, Lavaneau, La Montagne, Bas cap Rouge); Cayes-Jacmel (Ravine Normande, Gaillard, Haut Cap rouge), Marigot (Corail Soult, Grande Rivière Fesle, Macary, Fond Jean Noel, Savane du Bois) et Belle-Anse (Baie d'Orange, Mabriole, Calumette, Corail Lamothe) in the Southeast department. These communes cover an area estimated at 1,534.3 km<sup>2</sup>, with a total number of households estimated at 134,717 (SIMAST, 2022). This zone has been prioritized by the authorities of the MARNDR due to i) presence of acute food insecurity (45% of the zone's population); ii) opportunities to develop partnership through the school feeding program; iii) the area's agricultural and commercial potential and climate vulnerability with a wide variety of agroecological zones: mountains, plateaux, humid and semi-humid plains, mountains, dry plains, irrigated plateaux and plains.
35. **Geographical targeting of activities.** To ensure the relevance of activities across all areas, the project employs a nuanced geographic targeting approach, considering the region's diverse agroecological and socio-economic conditions. This involves zoning systems to align interventions with local conditions, promoting specific crops and farming systems in areas best suited to their growth, rehabilitating infrastructure critical to enhancing agricultural productivity and resilience and promoting export and commercial crop where transport routes allow thanks to proximity of the zone to borders and seaport. Market garden crops will be promoted mainly in high-altitude areas. Agroforestry systems, mainly those based on cocoa and coffee, will be developed for the most part in humid mountains and plateaux at altitudes ranging from 300 m to 800 m. Food and cereal systems will be encouraged on irrigated plains and in agroecological zones between 0 and 500 m. In arid and dry mountains and plains, and in areas with slopes of over 30%, support will also be provided for the development of wood forests for firewood production and timber-based agroforestry systems. Livestock activities will be located in mountains, plateaux and wet plains and will target in priority the most vulnerable women. Beekeeping activities will also target this group and the youth and be located in the jardin lakous and in agroforestry systems. In parallel with these production actions, the restoration of certain critical points in the micro-watershed and the rehabilitation of certain rural tracks and irrigation structures will contribute to strengthening agricultural productivity and the resilience of production systems and local communities. Finally, Component 2 support to post-harvest infrastructures will consider marketing zone (including urban or peri-urban areas of Jacmel), access to energy and water, and natural hazards.
36. Figure 2: representing overall geographical targeting of activities according to agro-ecological areas and watershed



37. **Socio-economic targeting.** EFOSE will reach approximately 21 664 **households** (97 488 people) with specific targets for women, youth, remittance receivers and different categories of vulnerability as defined and measured by the SIMAST (based on household composition, health status, level of education, working conditions and perception of hunger, income and housing conditions).
- The most vulnerable households (around 27% of the total number of beneficiaries) will be engaged in activities not requiring significant initial assets: the graduation programme and activities such as the lakous gardens, small animal rearing, beekeeping, agroforestry, infrastructures, support to micro businesses.
  - Medium to low-vulnerability households (68%) with some agricultural potential will be helped to invest in remunerative farming systems and improve access to market.
  - Non-vulnerable households (6% of the total beneficiaries) will be involved in business development and production activities.
  - Women will represent at least 42% of beneficiaries while youth will represent at least 15% of them. They will be involved in activities aiming at improving their food security and nutrition, increasing income and reducing labour (e.g. lakou gardens, bee-keeping, animal husbandry, income-generating activities in processing or marketing, graduation programme, nutrition, hygiene and financial education, access to drinking water through cisterns). Through gender transformative methods, the project will also aim at instilling more equity in rural organisations with a higher representation of women and youth in decision making and income generating activities.
  - Beneficiaries of remittances will be helped to make better use of this source of income to build up savings, access financial services and invest.
  - Community organizations, decentralized government agencies (*Bureaux Agricoles Communaux* (BAC) and farms), infrastructure management committees, producer organizations and impact enterprises and partnerships will be supported through dedicated training in component 1.1 and benefit from co-finance to increase economic activities in 2.2.
38. **Several targeting methods** will be used depending on the activity:
- **Targeting criteria** will be refined at the start of the project, combining SIMAST vulnerability criteria with additional vulnerability criteria (access to land, exposure to risks, farm assets, others) defined by the project management unit. Communities will be involved but the targeting strategy will ensure transparency and avoidance of elite capture.
  - **Self-targeting:** The project identified different types of interventions to match and align with the opportunities of different agroecological zones and needs of different target groups, including those without land.
  - **Direct targeting:** project financing windows of component 2 will be associated with eligibility criteria combining capacity to implement these activities (i.e. access to necessary farmland, interest, economic feasibility) with different poverty levels.

## D. Composantes/résultats et activités

39. **The project is organized around two complementary components** that are expected to support the development of climate resilient and nutritious food systems that improve food security and nutrition and generate incomes. (see Figure 3).
- Component 1 provides the overall enabling environment for component 2 through two ways: i) sub-component 1.1 shall increase empowerment and participation to decision making of households while strengthening coordination with partners, institutions and women position, thereby providing ground for improved planning, implementation and sustainability of all activities; ii) on the other hand, sub-component 2.2. will, improve access to drinking water and water for production purpose (through irrigation and ecosystem improvement) which are core for component 2 to reduce risk to invest in resilient farming systems and nutrition.
  - Building on such improved environment and public-private partners engaged in 1.1, component 2 will facilitate adoption of climate resilient and nutritious farming and nutrition practices. Sub-component 2.1 and sub-component 2.2 will improve access to finance, markets' infrastructure and value chain services for the production supported in 2.1, thereby contributing to increase employment, food availability and diet diversity.
40. **In addition, the project proposes a multi-phased approach** to provide necessary flexibility to adjust to the current uncertainty to rising Haiti insecurity and exposure to shocks (see figure 3). The project will prioritize activities for phase 1 and 2 based on updated diagnostic carried out in inception phase in year 1, reviewing updated status of targeted households, productive infrastructure, capacities of public-private partners and existing finance. First phase aims to implement project with prioritized activities and existing finance, thereby potentially leaving out activities currently in financing gap such as more complex irrigation rehabilitation in subcomponent 1.2, the provision of technological packages for the corresponding irrigation areas in subcomponent 2.1 or traceability systems for export value chains development in component 2.2. Second phase will enable to build on results of the MTR and of the new IFAD cycle funding opportunities to expand specific activities.
41. Figure 3: Phases and articulation of components



- Articulation between components**
- 1 Governance, institutions and gender transformative actions (1.1) improves planning, implementation & sustainability of all other activities
  - 2 Water Infrastructure (1.2) reduces climate vulnerability and enables investments in local food systems in component 2
  - 3 2.1 Improves farming production meanwhile 2.2. supports agribusiness to ensure supply of service-inputs needed & ensure value addition for market

**42. Component 1: Governance, social inclusion and infrastructure improvement**

43. Component 1 aims at improving the enabling environment for inclusive and resilient local food systems, through two sub-components with 2 main outcomes: i) increased empowerment and participation to decision making of households and ii) improved access to drinking and agricultural water and improved climate resilient lands.

**44. Sub-component 1.1: Strengthening planning and governance of local food systems.**

45. Sub-component 1.1 is organized around 2 sets of interventions aiming to produce the following outputs) participatory action plan for each watershed, including a prioritization of actions to be implemented, localized targeting, clear specification of project partners and an implementation schedule informing all project components; ii) a dynamic and functional coordination structure ensuring stakeholder participation and informing a functional and proactive project steering committee; iii) a mapping of capacity needs of organisations, including those of women and youth and tailored capacity development activities, including training to participation of women and young people in decision-making processes; campaigns for greater sensitivity to women's rights and reduction of violence's towards women.

46. **Implementation strategy.** This sub-component is to be steered overall by the project's local coordination with support from consultants.

**47. 1.1.1: Strengthening local governance of food systems through public-platforms and studies**

48. **Objective:** improve governance of local food systems through comprehensive, department-wide coordination, planning, and monitoring mechanisms, strengthening of rural institutions and gender transformative activities that can empower people and strengthen capacities of local services to respond to their needs through synergistic efforts and investments in local food systems.

49. **Activity 1 : inception phase in the first year of the project.** In articulation with the baseline assessment and initial stakeholder engagement, the project will first support an update of the project planning to fine tune the multi-phased approach, which will foresee the refining of interventions for each major watershed and target populations as well as the prioritization of value chain to be supported. This will notably impact the proposed priority investments for phase 1 of the project. This will include (table2):

50. Table 2 Type of diagnostics to review phase 1 prioritized investments

Key types of diagnostic foreseen alongside and beyond baseline assessment	Implication for activity selections for phase 1 and 2
Review and update on projects being implemented or planned in the areas to ensure complementarity between investments and identify key members for the platform	This may lead to drop some activities already financed or target some areas & investments to achieve synergies with other projects (i.e. WFP project on school feeding program, FAO potential follow up on yam value chains).

<p><b>Participatory mapping</b> of climatic, social and economic constraints and opportunities in the intervention zones to facilitate spatialized project management at sub-watershed level and prepare geographic targeting of restoration, green infrastructure and agroforestry production interventions to reduce the area's vulnerability to erosion and climate change. This participatory mapping will also offer the baseline data in terms of ecosystem, land use and status of the areas' infrastructure. Finally, this diagnostic will also adopt a circular economy lens to identify synergies between farming systems, reviewing the different sources of waste (i.e. current management of household organic waste, animal manure, source of fertility for crops, source of feed, use of crop waste (husk etc.) in farming systems and identify opportunity and their potential re-use in other farming systems. Improved management of waste is also an important element to reduce pollution source and reduce health hazards.</p>	<p>Identification of priority areas for watershed restoration as well as other key rural infrastructure needs (roads; rehabilitation of irrigation), considering eventual updated status (potential further destructions due to natural/economic event etc.) to prioritize investments in productive infrastructure in 1.2</p> <p>key gaps in post-harvest infrastructure to fine tune levels of investments required and timing for planned investments in 2.2</p>
<p><b>Rapid stakeholder assessment and engagement along priority value chains</b> (i.e. within the targeted value chains, cooperatives, NGOs, banks, private value chain actors etc.) to confirm feasibility and relevance of the proposed value chain investments in terms of markets &amp; capacities of actors; in addition, the project will make inventory of post-harvest infrastructure. Such elements will be included as well in the participatory mapping exercise to better plan the project</p>	<p>Confirmed list of priority value chain investments options to be presented – discussed with households for component 2.1 (notably confirmed feasibility to engage in export crops such as cocoa/coffee and school feeding partnership)</p> <p>Confirmed list of priority partners for platforms in component 1.</p>
<p><b>Identifying and engaging households</b> within baseline survey and fine-tuning the definitive targeting of households by supplementing the SIMAST data with additional surveys. On the basis of these identifications, the project will consult communities to select and prioritize activities of most interest and relevance to the beneficiaries within proposed project offer.</p>	<p>Refine the different category of beneficiaries and preferred investments will help refine planned outreach for each major livelihoods' investment and thereby influence budget for phase 1 (i.e. refining beneficiary targets for major household support packages planned in component 2).</p>
<p><b>Knowledge base of international remittance recipients and diaspora investment practices</b> in the project target area. The study will make it possible to (i) establish profiles of vulnerability, use of financial services and involvement in the sectors and activities targeted by the project, as well as (ii) identify the diasporas originating from the target territories and the organizations involved. The diaspora study will establish the investment practices and preferences of the diaspora and a first level of dialogue with a view to aligning them with the opportunities identified and supported by the project in the region.</p>	<p>Refine categories of investments which may be financed by diaspora, notably likely in phase 2.</p>

51. **Activity 2:** Building on such complementary analysis, two types of **platforms** will be supported and initiated from step :

- **Department wide coordination efforts** initiated by the *Direction Départementale de l'Agriculture (DDA)*, the *Direction Départementale des Affaires Sociales (DDAS)*, actors involved in the *Programme de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PROSAN)*, the *Programme Nationale de Cantine Scolaire (PNCS)*, as well as the various technical and financial partners, farmer organizations, civil society and the private sector involved in supported value chains. **Three sectoral committees** already exist in Agriculture, Health and Education. Civil society organisations and the Protection Directorate, which is responsible for managing, preventing, and mitigating natural disaster risks, also participate in these regional consultation forums. Civil society is also part of such committees through federations such as the *FANM DESIDEE (women organisations network defining herself as a feminist organisation)* and the Regional Coordination of South-East Organizations (CROSE) which will be a key service provider. However, they often still lack strategic vision and do not foster sufficient cohesion between organizations and thematic (i.e. nutrition and climate resilient production requires both agricultural actors but also inputs from health sectoral committee and education). Furthermore, to strengthen further project resilience, engagement of protection directorate will help identify priority infrastructure, build on existing climate advisory and urgency system, and in the event of a major crisis, the project will be able to identify quickly possible reallocation of funding (see box below).
- **Sectoral platforms** to support coordinated efforts in targeted value chains: 1) Cocoa and coffee supported by the main players Café Luxe and AYITIKA and the partner cooperatives, 2) Staple food and local procurement of school feeding program and food aid. These platforms will be facilitated by the MARNDR, the Ministry of Commerce and industry (MCI) and associated technical partners. They will engage farmer organizations, universities and private companies along the value chains.

52. **Interventions** include: i) Technical assistance: additional human resources and budget to facilitate organizations of regular meeting and coordination activities among various entities; ii) Leverage ICT4D for improved Feedback and Analytical Tools, including geospatial planning tools to facilitate coordination and inform and refine governance strategies ; iii) Studies and community engagement that may be prioritized by such platforms ; iv) Expand membership to potential financing actors such as the private sector, rural finance and the diaspora; v) The strengthening collaboration of beneficiary by engaging rural institutions that have existing bases in the sub-communal sections. Feedback mechanisms will be used to ensure territorial anchoring and local services (i.e. NGO mechanisms, Fanm Desidée, producer organizations).

### 53. **1.1.2 Institutional strengthening and gender transformative actions**

54. **Objective and phasing:** this activity will organize capacity development activities local institutions and organizations identified in 1.1.1 and involved in the project (infrastructure users' associations and communities, cooperatives and players in the sectors supported, diaspora organizations, support NGOs, etc.) to ensure they can effectively represent beneficiaries and implement quality services. It is crucial that such interventions are implemented from phase 1 to ensure quality implementation of activities and ensure strong beneficiary engagement.
55. **Planned interventions** include: i) **Recruitment of expertise** to strengthen the capacities of institutions supporting project implementation (MARNDR, BAC, NGOs, etc.); ii) Elaboration of **participatory self-assessment** of rural institutions capacities in terms of governance, the role of women and young people, administration, leadership, technical capabilities, economic viability and member services; such survey will enable to organizations to rank institutions against their viability and inclusion and will be done at least at start up, mid-term and before completion as proposed in the project exit strategy; iii) Capacity-building plans to strengthen leadership, governance and viability so that organizations can meet eligibility conditions for project activities (i.e. to benefit from rehabilitation of infrastructure of 1.2, and economic business plans under component 2 will require viable, inclusive organizations) ; iv) Potential support fund to facilitate the implementation of certain activities in connection with their institutional strengthening.
56. In addition, partnerships will be sought with local women organizations with strong existing anchorage in communities (e.g FANM DESIDEE) so as to support **gender transformative actions**. For their implementation the following will be implemented:
- Recruitment of a specific PMU staff for gender, social inclusion and nutrition that will be in charge of developing the gender, nutrition and social inclusion strategy and of implementing nutrition and gender transformative actions, backstopping the local organizations in charge of such activities.
  - Interested cooperatives (composed of both men and women) supported in sub- component 2.2 (business plan development) will implement the gender transformative "*cerrando brechas*" methodology within their organisation. It will aim at bridging various gender equity gaps. In each of the organisations taking part to this exercise, the first step will be to identify the existing gaps between men and women. Once these gaps have been identified, the facilitators designated for each organization will organize exchanges to propose a plan of concrete actions (leadership, use of time, use of income) to remedy them. Beforehand, the facilitators will attend a two-day training course to familiarize them with the basic principles for applying the focus on gender inequalities in rural organizations, master the principles of facilitation in participatory processes, learn about the methodology and tools in the Methodology Training Manual, and carry out an exercise to apply the methodology (see details in the Project Implementation Manual).
  - Campaign to be led by a local organisation with strong anchorage in communities will be organized to sensitize on gender gaps and prevent violence against women.
  - Partnership with radio programs and/or relevant social media will be organized to enable beneficiaries, notably women and youth, to share learnings and good practice examples from the projects, thereby providing a platform to further promote social mobilization and awareness on crucial themes supported by the project, building on lessons learnt from FAO Dimitra Clubs<sup>[27]</sup>
  - Women's organisations will be supported in income generating activities that will focus on the production and transformation of nutritious food (see component 2.2 and PIM document).
  - Mainstreaming gender across components and trainings: the different training curriculum of the project will be reviewed with a gender lens and incorporate specific modules to raise awareness on gender equality issues such as equitable workloads and share of responsibilities in farming systems, use of incomes, decision making. These sensitisation sessions will be coupled with content on nutrition and hygiene.

### 57. **Sub-component 1.2. Development of climate-resilient production infrastructure**

58. **Objective and outputs expected:** This sub-component aims to build individual and collective cisterns, rehabilitate irrigation infrastructure and increase climate resilience of 1,000 ha of upstream watershed to enhance resilience to climate risks, as well as household access to drinking water that will improve hygiene among the communities and prevent them from contaminations impacting health. It comprises two main outputs and activity streams:
59. **1.2.1 Construction of water cistern to enhance access to potable water:**
60. **This sub-component** will support the construction & support to management of community and family cisterns for the collection, storage and simple filtration of rainwater for domestic use and lakou gardens. This will improve the availability of and access to drinking water for households, particularly the most vulnerable and those headed by women in remote and isolated areas with increasingly difficult access to water due to climate change. Combined with tailored sensitisation around hygiene practices, this access is essential to ensure adequate meals preparation and consumption habits. It will also help reduce the workload of women and children.
61. **Phasing, implementation modalities and outputs.** This is proposed as priority intervention for phase 1 but overall scope/budget may be slightly adjusted depending on updated diagnostic and beneficiary prioritization. There is extensive experience in building community cisterns in Belle Anse, in particular as part of the project "*Amélioration durable des moyens de subsistance et renforcement de la résilience face aux aléas des communautés de la commune de Belle-Anse*" in partnership with the organizations Pain pour le Monde - Service protestant de développement & Diakonie Katastrophenhilfe. The following interventions are planned:
- The construction of 30 community cisterns of 12 m<sup>3</sup> each and 320 family cisterns (600 gallons each) for the benefit of 470 families (direct beneficiaries), i.e. some 2,115 people, spread over the project's target area. It will enable 1,086 m<sup>3</sup> of rainwater to be collected and used at any time during the rainy season, water that would otherwise have run-off.
  - For each 12 m<sup>3</sup> cistern a committee of 5 members, one representative per household using the cistern, will be supported and trained to ensure management of the cistern. Each family cistern will be owned and managed by one household. If needed, long term technical support can be provided by ACDED.

### 62. **1.2.2 Improving climate resilient access to water for productive purpose**

63. Objective: **Improving climate resilience of production systems by investing in rehabilitating hydro-agricultural infrastructure** to increase the resilience of production systems and boost agricultural productivity and output while conducting soil restoration and preservation in upstream watershed to strengthen water availability and increase resilience to climate related risks (i.e. erosion, flooding). In addition, this component may invest in prioritized productive infrastructure such as rehabilitation of roads with nature-based solutions that strengthen their resilience to climate event and strengthen the watershed approach.
64. **Activity 1: Resilient hydro-agricultural infrastructure**
65. **Selection of irrigation schemes:** In consultation with the GoH, the project plans has selected eight Small Irrigated Perimeters (PPI) totalling 875 ha and which require rehabilitation for the benefit of 3,409 small producers.
66. Selection and eligibility criteria included: 1) location in project and watershed area, 2) surface water stream with sufficient volume in dried seasons to secure environmental flow after diverting water for irrigation purposes; 3) be used by a majority of smallholder farmers, 4) no historical land conflict on the perimeter, 5) farmers must be willing and committed to participate in the operation maintenance and management of the schemes.
67. **For phase 1**, financing is not sufficient for all project activities. Depending on results of inception phase, it is proposed that the funding available at the time of formulation will enable the initial rehabilitation of around 320 hectares, prioritizing the simplest irrigation systems located in the sub-watersheds concerned by the upstream development work. Interventions on other perimeters can be carried out if additional funding is mobilized (i.e. Rehabilitation of Jean David PPI is complementary to, and to some extent dependent on, the intake rehabilitation work to be carried out by the Dutch Red Cross in 2024; rehabilitation of Rodaille PPI is more complex and require competitive procurement process.
68. **Implementation strategy:** The rehabilitation of seven PPIs (except for Rodaille) will be entrusted to the CROSE, which has extensive experience in the construction and rehabilitation of PPIs and has already worked on some of the targeted perimeters in the past. Main interventions include:
- **Finalization of selection of irrigated schemes in inception phase (year 1)**
  - **Phase 1** (aiming at covering 324.7 hectares);
    - **Feasibility Studies** (year 2). The Environmental and Climate Specialist of EFOSE, will collaborate with CROSE to carry out the necessary climate and environmental studies as depicted in the SECAP, identify options for strengthening the climate resilience of the infrastructure (with an emphasis on nature-based options) and integrate these risk mitigation measures into the planning and execution of the works, as well as the operation, management and exploitation. The social inclusion specialist / institution will support necessary social studies (including verification of possible land issues and conflicts), consult with beneficiaries and management-user committees and develop sustainable management plans for perimeter management committees (including capacity-building plans, identification of sustainability measures, shared management, maintenance etc.).
    - **Capacity building for irrigators' associations** is planned and budgeted for in sub-component 1.1. In line with the MARNDR policy, EFOSE will build the capacity of irrigators' associations to enable them to operate, maintain and manage perimeters sustainably. In line with component 2, training will include capacity building in anticipation and management of climatic risks and sustainable water management. Commitments of the beneficiaries (in kind and possible initial deposit) will be essential to trigger execution.
    - **Execution (year 3)** As these are micro and small irrigation systems that do not require very complex works, the project will establish a "design-build" contract with CROSE, under which the Regional Coordination will carry out preliminary studies with the participation of the *Confédération des Usagers pour le Développement du Sud Est* (CUDES) and users' committees to specify the works to be carried out, quantify the materials required and the sources of supply, draw up detailed schedules and ensure coordination of the execution of the works.
    - **Operation (year 3-4):** beneficiaries will be engaged in agronomic training within component 2.1 and become eligible to farming grant depending on poverty levels.
  - **Phase 2:** Expand based on MTR results and additional financing, following same steps of phase 1 in other perimeters (aiming at covering 550 hectares);
  - **Exit strategy: irrigators association will be supported to develop exit strategy from the start to be sufficiently aware of the need and modalities for operation & maintenance; Operation and maintenance** will be backstopped during project time alongside continuous development of irrigators associations and partnership with relevant government institution.
69. Activity 2: **Watershed restoration, conservation agriculture and soil management**
70. **Purpose:** This initiative will support the construction of anti-erosion structures on approximately 1,000 ha, significantly reducing soil erosion, restoring arable land, and protecting downstream infrastructures. More specifically, the project will i) help landowners/farmers in steeply sloping areas (>25%) to set up living ramps, i.e. hedgerows or contour grass strips on their land. In areas where erosion has already led to the formation of gullies, stone walls will be combined with biological structures to treat them, ii) support the rehabilitation of 10 km of small roads with a view to promoting green roads that are resilient to climatic shocks and complemented by rows of trees and pasture grass and iii) promote techniques for trapping and collecting runoff and rainwater to maintain pasture productivity and support pastoral activities in 2.1.
71. **Phasing and Implementation strategy:** at the moment, a financing gap exist for such interventions so the restoration activities will be first implemented in watershed that have impacts on targeted irrigation infrastructure and targeted households livelihoods. The rest will be prepared in phase 1 but likely achieved in phase 2 and when complementary financing are consolidated. The coordination of these activities will be entrusted to CROSE and/or ACDED partners, depending on their presence in the concerned micro-watersheds. The main activities to be implemented as part of this intervention include:
- Based on the participatory watershed management plan developed in 1.1 and in complement with agro-ecological and agroforestry practices promoted in component 2, organize surveys to identify the land to be restored and/or conserved, as well as the plant species to be used; such survey will include engagement with farmers to check whether they are committed to such

activities and have long term land tenure access. Disputed areas will be avoided.

- Training of farmers and community or individual management/monitoring committees;
- Support for setting up nurseries and preparing seedlings (which may also be the subject of business plans in subcomponent 2.2);
- Implementation of work to set up structures;
- Monitoring of green infrastructure maintenance/growth by management committees and financial incentives once green infrastructure is established.

**72. Component 2: Economic inclusion and food security and nutrition improved through investment in diversified and resilient local food systems**

**73. Objective and results:** Component 2 includes two inter-connected main sub-components: sub-component 2,1 will invest in local production and nutrition training to increase production through adoption of climate resilient farming, and improved nutrition practices, meanwhile sub-component 2.2 will invest in value chain infrastructures and services for production systems supported in 2.1, thereby increasing employment, food availability and nutrition diversity.

**74. Phasing:** the inception phase will finalize the selection of priority activities to be implemented with existing budget in phase 1:

- So far, the design has proposed to bring in phase 2 the rehabilitation of more complex irrigation schemes and some of the agro-processing & traceability support for cocoa-coffee in 2.2. as cocoa-coffee takes time to grow.
- However, the level of investments in the different production systems (staple, horticulture, agroforestry, animal, bee keeping) may also depend on the confirmed interest of targeted beneficiaries identified in baseline/community engagement as well as consolidation of value chain partnership and markets being developed in 1.1 and consolidated in 2.2. Notably, the project design is based on dynamic cocoa-coffee value chains still able to export and the commitment of WFP to source 100% of its school feeding program locally by 2030. If cocoa-coffee exports are not feasible anymore, investments in cocoa-coffee value chain may be downscaled within agroforestry systems in 2.1 and in terms of processing facilities in 2.2.

**75. Sub-component 2.1. Improvement of production assets, agricultural practices and families' food security and nutrition status.**

**76. This sub-component will target the following outputs** achieved along two main interventions: i) rehabilitation of agricultural extension centre; ii) training farmers in sustainable farming practices and supporting them with innovative technical packages; iii) nutrition training and support for jardin lakou to improve families' autonomy (targeting vulnerable women) in diversifying and securing their food from nutritious local varieties, while improving their nutritional, cooking and hygiene practices.

**77. 2.1.1 Investing in resilient, diversified and nutritious production.**

**78. Value chain selection and phasing:** Selection and phasing of production investments will build on inception phase updated diagnostic of economic and social assessment as well as initial value chain opportunities with the WFP for the school feeding program, local market needs in fresh fruits and vegetables and dynamic cocoa-coffee value chains. Assuming such opportunities are confirmed and households interested, the project intends to develop and promote the following agricultural production systems which are adapted to different agroecological areas and target beneficiary: i) food crops are best suited to low-slope, humid and irrigated plains and plateaux (cassava, cereals, banana-legume yams), with specific focus on staple food required by the school feeding program ii) market gardens for very wet areas (cabbage, tomatoes, pepper) in view to strengthen availability of missing fresh fruits and vegetable and meet local market demand iii) agroforestry in wet mountains and plateaux (coffee, cocoa, wood) with view to support quality export cocoa and coffee value chains; iv) agropastoral systems well adapted to households without access to productive lands (beekeeping, sheep, goat) and can be in most areas, including mornes and drylands. In addition, agricultural tools/equipment needed and adapted to the needs of small-scale producers and which may also aim to improve efficiency of agricultural workers.

**79. Expected results.** 14,999 farmers benefit from training and agricultural package covering 3,600 ha, 2,000 head of small livestock (sheep, goats), 300 beehives with 5 colonies of bees. For perennial crops such as coffee and cocoa, yields will increase by more than 250% per hectare. On the environmental front, the promotion of agroforestry and agroecological diversified systems will support biodiversity, water conservation and stabilization of agricultural land.

80. To achieve that, three main interventions have been identified:

**81. Intervention 1: strengthen infrastructure and public-private partnerships for local research and extension services.**

82. The government decentralized infrastructures are not useable and therefore cannot host extension workers nor organize trainings at local level. Therefore, within scope of phase 1, the project aims to support the construction of premises that will welcome the Belle-Anse BAC, repair work on the Marigot BAC, which will house the EFOSE Project Management Unit (PMU), and the rehabilitation of the Macary agricultural farm to turn it into a training and innovation centre in support of agricultural development in the area.

- The construction and rehabilitation work will be overseen by DDA/SE and entrusted to a local or national engineering firm through a competitive process.
- With regard to the Macary Agricultural Farm at the start of the project implementation phase, the project management unit, in collaboration with the DDA, will issue a call for proposals for a business model and plan for the Macary farm's operation over a period to be determined. The aim will be to transform the farm into an innovation centre that will serve for agricultural extension as a testing ground for resilient agricultural varieties and practices, training and advisory support for small-scale producers during and after the project, crop variety testing and selection, integrated biological control methods, biofertilizer production.
- The selected model and business plan will be co-financed by the project and the private partner to the tune of 70% and 30% respectively. The business plan will include the rehabilitation and development of the site, as well as the equipment required for its operation. The partners will work to complete the rehabilitation work on the site within the first few years of the project's start-up, so that the farm can be used to support and sustain the project's interventions.

83. The Macary Farm will be the main innovation Centre. However, other sites will be used as training centers where demonstration plots will be established in accordance with respective agro-ecological zones. Such sites include the Belle-Anse BAC (arid zone) and the CROSE owned training centre in Marigot (irrigated plain). In addition, Farmer Field Schools (FFS) will be established within EFOSE target zone to cover the entire project area.

84. **Intervention 2: Participatory research and extension for targeted value chains**

85. Building on improved extension infrastructure and public partnership, this intervention aims to identify relevant innovations, develop curriculum and organize training of extension workers.

86. **Phasing and Implementation strategy.** This activity needs to be initiated from the inception phase and phase 1 to inform value chain investments and trainings. The project team will coordinate this sub-component, potentially supported by a regional training centre (CATIE, INAF) to facilitate engagement of various specialists associated with the project as well as private partners depending on the themes. A call for innovation will be organized to identify relevant innovations and partners to support innovation process.

87. **Curriculum development will be initiated from inception phase and beginning of phase 1:** In addition to relevant **agronomic and animal production knowledge** for each farming systems supported in 2.1.2 (staple, agroforestry, horticulture, agropastoral, beekeeping). The curriculum will include transversal module : i) **climate change** awareness and adaptive strategies including promotion of integrated farming system, combining main crop with other **associated crops to optimize plot and diversified harvest** throughout the year, locally adapted varieties including indigenous species, combination of short and long cycle varieties, integrated fertility and pest management ; Wood production plots (charcoal production, timber) for steep slopes unsuitable for agriculture and in dry agroecological areas.; ii) **Integrated pest and disease management for both animals and crops**, Indeed, considering high prevalence of disease and risks related to misuse of both pesticides and antibiotic, the training will include awareness on food safety and integrated management of such issues (see PIM and annex 5.9 on integrated pest management ii) **financial education and economic** monitoring of agricultural income. This will include promotion of agricultural notebook which was successfully experienced in the area to support improved household management of labour, expenditure and income iii) **Post harvest use of agricultural products:** post-harvest practices to reduce losses and food safety issues, **nutrition** and health security, market agri-business training in connection with sub-component 2.2.

88. **Modalities of implementation:** These training activities will be spread out over one year and adjusted to farming seasonality and men and women occupation. The following cascading coordination and training mechanism have been proposed to reach the last mile, based on existing delivery mechanisms of NGO and project experience (figure 3).

- **Training of trainers:** Initial refresher training in Macary farm for around twenty managers and technicians directly involved in the project (junior engineers and managers/agricultural technicians from the implementing organizations) to build foundational skills in integrated farming system, climate consideration and socio-economic skills often lacking in extension staff. Regular training will then be regularly organized along seasonal thematic areas.
- **Farmer field school:** Agricultural technicians will facilitate the replication of these training courses within farmer field schools, fairs and local events.
- **Community mobilizations:** Community Resource persons (lead farmers, entrepreneurs) and cooperatives will be supported by technicians and provide the direct interface between beneficiary and projects, facilitating their participation to farmer field school and trainings, providing coaching and local demonstrations and collecting data and feedback.
- **Mass communication:** Finally, collaboration with radio and social media in component 1.1. will mobilize communities towards resilient and farming practices providing for nutritional needs.

89. **Intervention 3 co-financing investment in household agricultural production,**

90. **Scope of package:** To facilitate implementation of activities, eligible households will benefit from technical and financial support to households to acquire the inputs/services needed to apply proposed farming system activities. The packages will include access to inputs (seeds, seedlings, biofertilizers, biopesticides, animals, bee-hives, agricultural equipment) which local production will be supported in sub-component 2.2. In addition, adoption will be incentivized through improved access to market and post-harvest infrastructures supported by the same sub-component.

91. **Phasing and implementation modalities:** the finalization of production package will need to build on results of curriculum development, initial testing and training of lead farmers alongside initial set of farmer field schools and demonstrations and reproduction of required inputs, seeds and seedlings by the lead farmers and agripreneurs supported as community resource persons and/or agripreneurs. Furthermore, investment packages will need to be targeted to specific households meeting attribution criteria (see targeting section in PIM). Therefore, it is expected that intervention 3 will be progressively implemented within phase 2. Technical packages will be implemented directly by ACDED and CROSE for food crops, vegetables, cereals and agropastoral animal production (goat, sheep, bee-hives), as well as for jardins lakou and agroforestry systems. For cocoa and coffee agroforestry systems, partnerships will be sought with specialized companies which would be engaged in the value chain platforms and public-private partnership such as Café Luxe and AYITIKA. For staple food for school feeding program, partnership with WFP will be sought to ensure alignment to quality requirements. It should also be noted that other local operators (cooperatives, companies) specialized in the production and sale of quality inputs will also be involved in the execution of these packages. These will be contracted directly by the implementing operators.

92. **2.1.2 Supporting food and nutritional security for the most vulnerable families.**

93. **Objectives and phasing:** To address the specific needs of the most vulnerable groups in terms of malnutrition and food insecurity, the project will provide technical assistance and seeds for the restoration and installation of lakous gardens, as well as small-scale equipment to improve energy use or reduce women's workload for 3,500 families. This activity is considered a priority for phase 1 but outreach may be modulated depending on initial diagnostic. Priority will be given to women heads of household and young people from the "most vulnerable" (around 70% of the 3,500 families) and "semi-vulnerable" (30%) categories (as per the terms used by the SIMAST). The activity will aim to diversify family production, in particular with neglected and under-utilized nutritious species, which can be identified as part of the adaptive research activities implemented by the project (see sub-component 2.1). Technical

assistance should eventually enable families to manage their gardens independently. The primary aim of production is to diversify families' diets. Surpluses can also be sold to generate income. Among these families, those without access to drinking water will be identified to benefit from community cisterns or family cisterns (see sub-component 1.3).

94. In addition to the lakous gardens, families will have access to various awareness-raising events on good hygiene and nutrition practices (meal diversity, cooking and preparation). A total of 34 training sessions will be organized in the communal sections prioritized for the lakous gardens. More entertaining sessions (also 34 in number), such as cooking workshops and nutrition quizzes, will also be organized to deepen or apply this knowledge. The baseline of the Knowledge, Attitudes and Practices (KAP) nutrition outcome indicator will also help in further tailoring these trainings.
95. It is also foreseen to integrate around 20% of the women following the graduation programme (see sub-component 2.2) to this activity, once they have graduated and acquired a small plot of land.
96. In the Southeast, the WFP served meals to 40,000 students in 2023. Committed to achieving the government's goal of providing school meals from local production by 2030, the agency plans to embark on a process of gradual transition from centralized (international procurement) to decentralized (local) procurement for the Southeast. Within this framework, IFAD and WFP will coordinate their efforts so that IFAD-supported producers can supply the schools served by WFP and its partners in the project's communes (via specific production support in 2.1.2 and 2.2). The EFOSE project will also enable the replication in the Southeast of training courses (tested in other departments by WFP and its partner) aimed at changing people's behaviour with regard to their nutritional and hygiene habits. These workshops will be held in around ten schools, where pupils, parents, teachers and educational staff will be able to reinforce their knowledge of meal preparation, health hygiene, nutrition but also on gender equality. This activity will be implemented over a period of one to two years (with possible start-ups between year 2 and year 4) using creative educational content (theatre, radio broadcasts, workshops, cooking workshops, games, mentoring) to sensitise in both gender and nutrition. Schools will have to be targeted in conjunction with the WFP and local actors: DDAs, BACs, departmental directorates of the school canteen program and DDEs.
97. **Subcomponent 2.2 Support for businesses producing, processing & marketing inputs and products.**
98. **Context:** According to recent analysis of food system in Haiti and specific value chain studies in the area, the value chains are mainly organized through informal actors who require technical and financial support to invest in missing post-harvest infrastructure as well as capacity to fulfil quality standards to meet standards for institutional procurement (WFP school feeding program) and export certification. On the supply chain service side, there are already small local companies producing compost and biopesticides but they need to be strengthened, including by articulating them with lead farmers and local entrepreneurs and expanding bio-product with biopesticides, vermicompost, bokashi and biol. There is already a dynamic of artisanal production of vegetable seeds and seedlings which can be strengthened and complemented locally for coffee, bananas, cassava, yams and cocoa to ensure adaptability and minimize the risks of transfer of diseases and pests in the environment. In addition, in a context of very small holding and dispersed production, cooperatives need to be supported to develop economically viable services and aggregate production to better negotiate price and conditions with market actors.
99. **Objective:** This sub-component aims to foster the emergence or reinforcement of local operators by supporting their business and financial capacities, helping them develop business plans with other value chain partners and mobilize co-financing to professionalize value chains supported in 2.1 to ensure quality supply of services and agricultural inputs (seeds, seedlings, biopesticides, biofertilizers, mechanization), the processing of cereals, fruits and tubers (cassava, potatoes, yams, real trees), the manufacture of various products (chips, powder, dried leaves), the production of washed coffee, cocoa fermentation and other by-products, packaging, storage, marketing.
100. To achieve that, different types of business have been identified for various target groups:
  - **Graduation for poorest households:** Based on the experience of the graduation programme initiated by FONKOZE in the region, (and in line with the Ministry of social affairs and labour (MAST) objectives) the initiative will be pursued in the framework of EFOSE targeting around 500 women and young women. Support will be provided over an 18-month period and will include several components aimed at empowering participants to be lift out of extreme poverty. These include coaching (e.g. to optimize resource management, help with decision-making on livelihoods and subsistence, help to restore self-esteem), accompanied by a 6-month cash transfer for asset endowment. The programme also includes support to improve access to drinking water (provision of filters), knowledge on nutritional needs and good hygiene practices, health care and financial education. Targeting will be determined according to the criteria set out in the EFOSE project strategy, in close collaboration between the PMU (in particular the social inclusion PMU staff) and the service provider (i.e. ideally FONKOZE, or another partner identified at the time of contracting). It is also expected that 20% of the graduation programme beneficiaries, will, once graduated, be able to participate in the home gardens activity (lakous gardens).
  - **Micro-entrepreneurship for nutritious food by vulnerable women and youth.** The support will materialise through the provision of small equipment (suitable premises, solar kits, fridges, storage and processing units) facilitating the processing and marketing of nutritious products, and more generally to support income-generating activities. This activity will complement the activities carried out by the FAO as part of its women's empowerment programme "Socio-economic empowerment of rural women", which has been in place since 2020 in the communes of Belle-Anse and Thiotte. It will target around 15 low-income women's associations in the commune of Belle-Anse involved in drying and processing fish, corn, fruit, nuts, spices and livestock. Beneficiaries will be identified in cooperation with the FAO and relevant local players, notably the DDA and BACs and the Ministry of Women's Affairs coordinator for the Southeast. When possible, these women will be involved in the jardin lakou activity. At design stage, it was assumed that this could be the case for 20% of the women benefiting from support in their economic activities (small businesses here described).
  - **Micro-entrepreneurship and public-private partnership to boost provision of services, bio-inputs, local seed and seedlings** systems serving production systems supported under subcomponent 2.1. This may also include paravet micro-business serving animal production, providing treatment and potentially processing animal feed / fodder (silage) and valorisation of processing waste by the project, through the technical packages, will already constitutes a market for these bio inputs and animal feed, and we hope that they will expand once tested. In partnership with WFP's program, the project will explore the possibilities of co-

financing agricultural insurance business.

- Supporting cooperatives and macro-enterprises to get greater financial and administrative capacity to engage in formal markets and standards: **Producer associations involved in food production and supplying school canteens will receive support to strengthen their collection systems, ensure product quality** and enable them to sell raw or processed food products to the WFP as part of the school canteen or food aid program. **Associations and companies involved in the coffee and cocoa sector will be supported in the rehabilitation of collection**, processing and transformation centres. Indeed, products such as cocoa and coffee already have a short circuit through local companies such as AYITIKA and Café Luxe, and other export markets are also potentially developable for these products.

101. **Phasing** : the relative outreach and phasing of each financing window may be refined during inception phase depending on confirmed interest and capacities of private stakeholders identified and needs of beneficiaries. Furthermore, to support the development of viable businesses, the following interventions have been identified with a phased approach starting with updated diagnostic and business advisory services to develop viable proposals in phase 1 (2.2.1) followed by actual co-financing of business plans and support to their implementation for those meeting selection criteria in phase 1 for the most crucial ones for food security such as graduation, micro-entrepreneurship, infrastructure for school feeding program and eventually leaving some of the coffee cocoa infrastructure for phase 2 (2.2.2)

102. **2.2.1 Business advisory services for income-generating activities, micro-entrepreneurship, cooperatives and private players within value chains.**

103. Based on the study of opportunities and organizations identified in sub-component 1.1 and the partnerships established within the multi-stakeholder platforms, the project will provide additional support to cooperatives, micro-entrepreneurs, businesses or organizations to consolidate their administrative and economic skills, develop partnership along the value chain and prepare business plans.

104. **Implementation strategy and activities:**

105. At the start of the project, the UTE agribusiness and marketing specialist will coordinate the development of a business plan manual, which will provide details on the process of developing, selecting and implementing business plans so that business are economically viable, socially inclusive and environmentally sustainable. The FAO Investment Centre's *Rural Invest methodology* may be used in collaboration with the FAO. For the implementation of the gender transformative methodology with the cooperatives or organisations, a gender specialist will be mobilised to train the facilitators of each organisation.

106. Depending on capacities, the project will either build capacities of agencies implementing the other components (ACDEP, CROSE) or recruit a service operator with necessary expertise to provide the technical assistance needed to prepare and support the implementation and monitoring of business plans. Building on initial participatory planning, stakeholder engagement and capacity development plans done in 1.1, the recruited service operator will identify interested and eligible cooperatives and enterprise eligible and will coach them to achieve eligible business through : i) financial education, social inclusion and institutional support to meet fully eligibility criteria (which require inclusive and gender sensitive governance, may require different levels of administrative, financial and economic capacities for different target groups) ; ii) support target beneficiary to link with relevant public-private partners (participation to public-private platform, market fare) and foster partnership with such public- private actors ; iii) develop business plans.

107. **2.2.2 Co-financing and implementation of business plans in public-private partnerships**

108. EFOSE will support the co-financing of selected business plans in percentages ranging from 100% for interventions relating to the graduation of the most vulnerable to 70% for business plans submitted by small and medium-sized enterprises. Business plans will be assessed according to a set of criteria that include their viability and relevance to the sectors supported, in terms of jobs generated, social and environmental benefits (climate resilience, bio-inputs).

109. In the financing arrangements for business plans, the project will consider with their promoters (micro-entrepreneurs, cooperatives, etc.) wherever possible the mobilization of other sources of financing aimed at strengthening their participation through the development of co-financing investment options for the diaspora and the use of financial products adapted to local needs within value chains. These developments will be carried out in collaboration with microfinance institutions, savings and credit groups (MUSO), village savings and credit associations (AVEC), and more generally with authorized organizations and businesses.

110. Co-financing is expected from beneficiaries, the private sector, credit and potentially the diaspora. The number of business plans broken down by category is shown in the below table 1.

111. Table 3 Type of financing windows for enterprises

Categories	Quantity	Amount /PA (US \$)	EFOSE contribution (%)	Entrepreneur contribution (%)
PA micro-enterprises (bio inputs, nurseries, artisans, blacksmiths, agricultural equipment)	60	2,500	90	10
PA cooperatives processing agricultural products	10	15,000	70	30

Categories	Quantity	Amount /PA (US \$)	EFOSE contribution (%)	Entrepreneur contribution (%)
PA collection & storage of products	5	50,000	70	30
PA rehabilitation & operation coffee collection & packaging center	11	35,000	70	30
PA women's entrepreneurial initiatives for AGR	60	2500	90	10
Economic integration of the most vulnerable through support to acquire small assets – graduation programme	500	1,030	100	0

112. **Implementation:** The Agribusiness and Marketing Specialist of the project coordination unit will be responsible for coordinating the activities of this sub-component, and the project unit will manage the financial allocation to macro-investments (enterprises, cooperatives), while micro-amounts could be managed by the organization supporting micro-entrepreneurs. He/she will be supported by ad hoc consultations, in particular to carry out the opportunity study, direct support to companies for the preparation and implementation of business plans, and the product certification process for the sectors concerned. The WFP is an essential partner with which the project will have to work to develop a stable market for local operators. ILO/GEONOVA could also provide relevant technical support in setting up digital platforms and product quality standards.

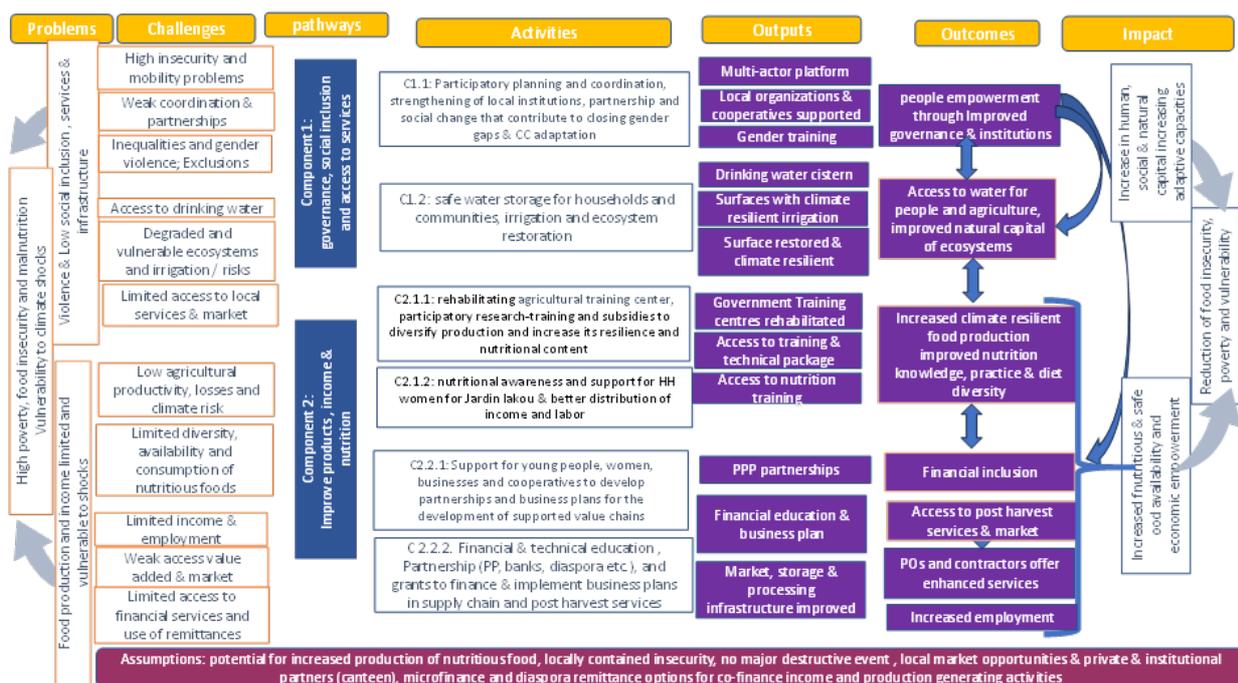
113. **Component 3: Project management component.**

114. This component defines the entities responsible for planning, coordinating and monitoring project implementation. It ensures effective and efficient implementation of interventions, as well as accountability and management of knowledge generated by project activities. The project management will notably need to well plan the different phases of investments and facilitate coordination mechanisms to ensure successful project implementation.

115. **Component 4: RED Component: Response to Emergency and Disasters.**

116. This Component 4 proposes a lump sum estimate, which represents a proportion of the Project's contingent resources allowing for expenditures covering works, goods, services and inputs. The definition of the RED Component lump sum estimate and its alignment with the overall project budget will be detailed in the Schedule 2 of the Financing Agreement. Additionally, beyond this initial estimate from contingent resources, the RED component also allows for potential reallocation of financial, material and human resources from other expenditure categories.

117. **E. The theory of change** EFOSE's theory of change is developed around two complementary pathways to address the different drivers of households vulnerability and food insecurity and malnutrition: the first pathway invests in local enabling environment and considers procedures for activating and planning for such component are depicted in the Project Implementation Manual (PIM). The most likely emergency that could trigger such condition includes i) major destructive climate or natural event destructing target population to safe water, rehabilitated irrigation and restored ecosystems. THEN they will be empowered, benefit from adaptive services and will be less exposed and vulnerable to climate change. ii) major pest-disease attack affecting crop/livestock and threatening livelihoods, iii) major health or food insecurity issue requiring immediate assistance. More specifically, the activation would require i) IF households are supported to invest in diversified, nutritious and climate resilient farming systems and safe food consumption, and an official declaration of a natural disaster or emergency by the relevant government authorities based on verified data, ii) Local IF value chain actors, cooperatives and entrepreneurs are supported to develop public-private partnerships, viable business plans and can mobilize finance through improved saving, access to financial services and remittances. THEN they will develop adapted supply chain and post-harvest services, facilitating farmers' adoption of technical innovations while improving availability of nutritious food, AND will provide additional income and employment opportunities locally. Finally, **impact pathway is realized** if both components are implemented in synergies, meaning IF households are both empowered, benefit from adaptive services and infrastructure AND IF they have improved productivity, access to diversified food and employment generated in the value chain. AND IF the use of the component measures will be able to diversify food and employment generated in the value chain in project areas and sustain resilience and strengthen the maturity of resilience outcomes attainable over the lifecycle of the project. Fundable activities will build upon emergency plans drawn by the government locally and will be coordinated with other major donor / project so as to ensure synergies, complementarity and ensure activities connect to IFAD mandate and project area. Measures will need to target project active targeted areas as well as align with the project targeting strategy. For instance, measures can include additional access to inputs to replant / quickly recover/develop home gardens, rehabilitation of damaged productive investments, additional budget in graduation programme to adjust to increased number of ultra-poor, additional assessment required to plan for such activities (see PIM document).



**121. More specifically, building on initial participatory territorial planning exercise, component 1 will strengthen enabling environment for households through the following:**

- Participatory diagnostic, climate resilient geospatial planning and stakeholder engagement will enable to refine project interventions to adapt to local needs and emerging risks.
- Strengthening **inclusive public and private platforms**, households will be able to benefit from more opportunities with value chain partners (including banks, diaspora), and investments in the area will be better prioritized and coordinated according to household needs. The platforms will also be able to benefit from additional studies and training to refine the identification of suitable activities.
- **Inclusive institutions:** Government institutions, service providers and cooperatives will benefit from adequate training and expert to strengthen their economic, social and administrative sustainability. Dedicated gender transformative trainings will strengthen women leadership and support mixed cooperatives gain in efficiency, working on the organisation management that reduce gender gaps and on making working processes more inclusive and balanced. Behavioural change initiatives such as the campaign and trainings developed throughout the projects will ultimately reduce gender gaps, social exclusion and facilitate the participation of women and youth in governance and productive activities.

**122. Water & climate risks:** thanks to the construction of cisterns, households will have better access to drinking water, which is necessary for the prevention of diseases impacting health. Additionally, women in particular will spend less time collecting water. By rehabilitating and improving the management of irrigation systems and restoring ecosystems, natural capital will be enhanced, improving the productive potential of their land and reducing the risks associated with climate change.

**123. The second component will enable households to improve their food security, diets and incomes, through the following interventions.**

- **Improved production pathway:** By rehabilitating agricultural training and research centres, investing in participatory research-extension along appropriate public private partnerships developed in component 1, the MARNDR will be able to provide improved extension services for farmers to adapt to climate and market needs. By replicating such participatory research along FFS and empowering farmers through adequate training and input package, households will adopt diversified, remunerative and resilient farming systems around staple food, export crops (agroforestry coffee-cocoa), irrigated crops and horticulture. In addition to agronomic training, the curriculum will seek to improve households' decision capacity in uncertain context with modules on climate change, market, cost-benefit analysis, financial management and will include gender modules to reflect on workloads and income management within households.
- **Improved nutrition:** the most vulnerable households (especially female-headed households) will receive technical support to diversify production growing home gardens with a diversification of local foods. This will in particular improve access to vitamin and protein (legumes, fruit, vegetables) rich food to diversify diets. Nutritional education activities will be carried out with these households, to maximize the use of the increased production encouraged by the project, and address malnutrition issues, proposing modules on food preparation, hygiene and cooking demonstrations. Gender and nutrition behavioural changes communications and activities will also be sought through the additional school-based activities proposed in partnership with the WFP with positive results expected on social inclusion and improvements at the level of the nutrition and health status of beneficiaries.
- **Economic integration along the value chains:** business advisory services and public-private linkages will support cooperatives, entrepreneurs and enterprise develop appropriate business plans and partnership along the value chains. By improving financial literacy and working with local financial institutions and the diaspora, cooperatives, entrepreneurs and enterprise will have financial capacity and invest in such business plans that will generate nutritional and economic benefits, employment and strengthen availability of inputs, services and market opportunities. Different adapted pathways are identified for different beneficiaries, the most vulnerable people being supported through the graduation programme, production activities and support to small

businesses, the vulnerable and in particular the youth groups will be supported to invest in the production of bio-inputs, seeds, sowing, and other supply chain services identified meanwhile cooperatives and enterprises (the less or non-vulnerable people) will be supported to improve their aggregation and commercial capacities to access market (including export certification, school feeding procurement) and invest in rehabilitation of post-harvest centre for school feeding programme and coffee-cocoa value chains. Women organizations will also be supported to improve their revenues (through support in processing and storage capacities) their socio-economic empowerment (graduation programme) and increase their voice in decision making processes.

124. Together, the two pathways provide room to build social, human, natural and economic assets of households, thereby improving their resilience and adaptive capacity to various shocks, in line with recommendations from recent reports on **fragility that recommends placing economic, social and environmental resilience at the center of interventions. This will be done by** (i) strengthening local governance and services, climate anticipatory capacity and producers' social capital/organizations, including women and youth; (ii) strengthening production capital, ecosystem resilience and adoption of climate resilient practices; and (iii) strengthening households' economic activities.

125. **In a difficult and fragile context, this theory of change is feasible BECAUSE of several** dynamics and progress identified during the mission, within the portfolio and from other partners experience (see lessons learned section as well as annex 14 on partnerships: i) dynamic existing local organizations can implement the project locally as identified during field visits and improving local governance, organizations and public management capacity can help manage risk, respond to local needs and build synergies ; ii) there is a potential to improve productivity based on the region's significant and diversified agricultural and agroforestry practices; **F. Coherence, appropriation et partenariats** iii) public and private market players are keen to source from local smallholders and replicate other successful experiences in Haiti (i.e. the local school feeding program led by the WFP and at several private actors currently investing in certified cocoa initiatives in the areas- see annex 14 ); In addition, the project makes the following assumptions: i) remittances and diaspora are linked to the region; ii) conflicts and violence remain relatively contained within rural areas and value chain actors still able to operate; iii) while the project has been designed to strengthen resilience to climate and natural shocks, several investments may take time to have effects (i.e. landscape restoration key to shield against landslides) and we acknowledge that some major disasters (i.e. highly destructive earthquakes, full fledged civil war etc.) may be leading to the project being reconfigured as an emergency and reconstruction project and therefore activating repurposing of funds towards component 4.

126. The proposed project phased approach responds to such level of assumptions and uncertainty. It proposes an inception phase which will refine the levels and phasing of different investments depending on realization of such assumptions so as to ensure feasibility of development pathways (i.e. if cocoa-coffee value chains are not able to function, the investments in post-harvest infrastructure will be moved to phase 2 and subject to improvement in situation. If the level of poverty of households increase drastically, the project may need to invest more in graduation program in phase 1 and provide households opportunity to invest in additional livelihoods in phase 2 only.

127. The project is aligned with SDG1 "no poverty", SDG2 "zero hunger", SDG11 "sustainable cities and communities" and SDG5 "gender equality". Additionally, EFOSE will contribute to the 2<sup>nd</sup> (*promote sustainable economic, community and nutrition ecosystems*) and the 3<sup>rd</sup> (*invest in human capital development*) strategic objectives of the latest COSOP and the active Country Strategy Note (CSN). In addition, IFAD Haiti is actively participating in the UN-Haiti Cooperation Framework 2023-2028. IFAD's resident CD actively participated in the process that shaped the UNSDCF and was a signatory to this cooperation framework. Furthermore, all IFAD-financed projects implemented in Haiti are aligned with the UN Cooperation Framework, with special emphasis on the themes of food security, environmental protection and climate resilience.
128. Policy alignment: EFOSE is aligned with the national policy and strategy for food sovereignty, food security and nutrition, in particular pillar 2.1, "*agricultural production, processing and marketing*", pillar 2.2, "*access to basic food products*", and pillar 2.3, "*services required for health and nutritional security*". The project is also in line with the three strategic objectives of the national agricultural investment plan: i) *development of infrastructure and watershed management*; ii) *development of crop production and support for the capitalization of vulnerable households in small livestock*; and iii) *improvement of agricultural services*. Through its activities, the project will contribute to the implementation of Haiti's national gender equality policy and two of the seven strategic orientations of Haiti's strategic development plan (PSDH): i) wealth and job creation, and ii) social inclusion and opportunities for youth, women and agricultural producers. The EFOSE project aligns to the National Adaptation Action Plan (NAPA) by enhancing climate-resilient practices and infrastructure based on recommendations from such plans (see annex 5.4), thereby boosting food security and community resilience. Through agroforestry and agro-ecological initiatives, it supports the Haiti Biodiversity 2030 goals by fostering biodiversity and promoting sustainable land use. EFOSE aligns with the National Land Use Plan (SNAT), focusing on participatory planning to earmark areas for agroforestry and restoration, aiming for resource efficiency and reduced chemical use. Addressing the concerns of the National Action Program to Combat Desertification (PAN-LCD), it mitigates soil erosion and degradation with anti-erosion measures and sustainable farming. Furthermore, its commitment to sustainable agricultural practices reflects the objectives of the Environmental Action Plan (EAP), emphasizing water and soil conservation, pest management, and pollutant reduction.
129. Local anchoring, ownership and sustainability, the decentralized structures of the ministries concerned will be supported and their capacities strengthened. In addition, the project has identified numerous partnerships at various level (see annex 14):
130. At local level: target groups will be involved throughout the project cycle, from planning to managing benefits and impacts producer organizations will be empowered to manage infrastructure, set up income-generating activities and reduce social disparities as well as establishing sustainable commercial relationships with market operators, including institutional markets (school canteens). The project will be implemented in partnership with local NGOs that are well established and recognized in the area and have already carried out similar activities (e.g. CROSE, ACDED, FANM DESIDEE, FONKOZE). Sector players will be involved via multi-stakeholder platforms, training of trainers and innovation centres, and public-private partnerships integrated into business plans to strengthen services to target groups. In addition, several private value chain actors intervene in the targeted areas in collaboration with producer organizations (see annex 14). For instance, AYITIKA and café lux work with over 10 associations of coffee cocoa producers. Input dealers as well as various specialized companies work in the production of modern hives and accessories and the sale of other beekeeping equipment.
131. At national level, the project will benefit from recently signed collaboration action plan with WFP in fragile context including Haiti. In line with action plan priority areas and WFP expertise, the project will work closely with the WFP to undertake fragility assessment within initial territorial diagnosis, seek to align investments in same areas and develop local supply chains for school feeding program and nutrition and gender behaviour change activities. Collaborating can also optimize logistics networks to ensure the timely and effective delivery of agricultural inputs and other critical resources. The project will benefit from the investment plans of the FAO's Hand in Hand programme, as well as its experience in the yam sector and in the implementation of resilience funds combining support for savings, farmer field schools and women's empowerment. The project will capitalize on the ILO's experience with electronic value chain platforms, the development of the breadfruit value chain and its use as a flour substitute. EFOSE will also ensure the exchange of experience on agricultural service models developed by the ILO, as the Azaka system based on the training of agri-preneurs to become agricultural service providers.
132. **IFAD will seek to facilitate south-south technical cooperation** exchange with other countries and projects seeking also to develop local agro-ecological food systems and partnership with the school feeding programme. For instance, useful exchange may be organized with the IFAD-EU global program on agro-ecology for small scale producers (GP SAEP) which works in the region (Cuba, Mexico, Bolivia) and in francophone countries in Africa (i.e. Burkina Faso<sup>[28]</sup>, Senegal, Benin, Niger etc.).

## G. Coûts, avantages et financement

### a. Coût du projet

133. **Assumptions and parameters applied to cost estimation**: i) a 7 year project expected to be approved in the second half of 2024 and be completed in 2031; ii) Physical contingencies of 5% were applied to civil engineering works (mainly infrastructure) and implementation of technical packages (component 2.1 ; iii) based on Data from the Bank of the Republic of Haiti and forecasts from the International Monetary Fund (IMF) the average inflationary rate applied to cost estimates during the implementation period is 4.9% and 10.9% for national inflation/ inflation in local currency (HTG), iv) The exchange rate adopted in the program cost estimate is 132 HTG to 1 US\$, based on official exchange rate of HTG against the US\$ during the preparation of the DCP (corresponding to December 2023). Despite likely change and differential inflation rate, we did not use COSTAB's purchasing power parity (PPP) option; v) enter unit costs in US\$; vii) Cost estimates are based on the field investigations of the design mission and on the experience of IFAD projects in Haiti; viii) IFAD does not finance duties and taxes which are covered by the government. The level of Import Duties and Taxes (DTI) in the unit costs was therefore evaluated in order to add this value to the government counterpart (see

annex 3 for more details per expenditure type).

134. The total cost of the Project including unforeseen events amounts to US\$ 31,87 million over a period of seven (7) years. The base cost amounts to US\$ 29.14 million. Unforeseen costs were estimated at US\$ 2.73 million or 9% of the base cost, including US\$ 2.07 million in financial contingencies and US\$ 0.66 million in physical contingencies. The cost of investments and recurring costs of the project amount respectively to US\$ 24.43 million or 84% of the base cost and US\$ 4.71 million or 16% of the base cost. Import Duties and Taxes (DTI) correspond to 0.2% of the Project cost, or a total amount of US\$ 0.57 million.

135. The cost of component 1 "Making local food systems more resilient, nutritious and efficient" is estimated at US\$ 6.05 million corresponding to 21% of the base cost. Component 2 "Economic inclusion through investments in diversified and resilient local food systems" presents the largest cost which amounts to US\$ 18.31 million, or 63% of the base cost. Project coordination, monitoring - evaluation and knowledge management is established at approximately US\$ 4.78 million, or 16% of the base cost. A lump sum estimate for the RED component has been set based on a proportion of the Project's contingent resources. This lump sum corresponds to 60 per cent of the physical contingencies, amounting for around US\$ 398,200 of which US\$156,580 correspond to IFAD Funds. The categories eligible for physical contingencies include works, goods, services and inputs. The definition of the RED Component lump sum estimate and its alignment with contingent resources will be detailed in the Schedule 2 of the Financing Agreement and the Project Implementation Manual (PIM). **Climate financing** amounts for US\$ 9,570,000, representing 40.4% of the total IFAD project cost, US\$ 7,234,000 was validated as IFAD climate change adaptation finance and US\$ 2,336,000 as IFAD climate change mitigation finance in line with multilateral development banks' methodologies for tracking climate change adaptation and mitigation finance.

136. The summary tables below show: i) project costs by component (and sub-components) in HTG and USD; ii) project costs by component (and sub-components) and by year; iii) project financing per component and per expenditure category. Per request of the client team and for easy revision and aggregation during implementation, detailed cost tables, prepare by activity and by county in EXCEL, are presented in Annex 3.

137. Table 2 Program costs by component in HTG (Million) and USD ('000)

République d'Haïti  
Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE)  
Composants Project Cost Summary

	(HTG Million)					(US\$ '000)				
	Local	Foreign	Total	%	% Total	Local	Foreign	Total	%	% Total
				Exchange	Base Costs				Exchange	Base Costs
<b>A. Component 1: Make local food systems more resilient, nutritious and efficient</b>										
1. Strengthening planning and governance of local food systems	259.32	8.92	268.24	3	7	1,954.78	67.23	2,022.00	3	7
2. Development of climate-resilient production infrastructure	457.03	77.24	534.27	14	14	3,445.11	582.24	4,027.36	14	14
<b>Subtotal</b>	<b>716.35</b>	<b>86.16</b>	<b>802.51</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>5,399.89</b>	<b>649.47</b>	<b>6,049.36</b>	<b>11</b>	<b>21</b>
<b>B. Component 2: Economic inclusion and food security through investment in diversified and resilient local food systems</b>										
1. Improvement of production capital, agricultural practices and families' food and nutritional sta	382.89	1,284.79	1,667.68	77	43	2,886.27	9,684.81	12,571.07	77	43
2. Support for businesses producing, processing & marketing inputs and products	748.64	13.12	761.75	2	20	5,643.26	98.88	5,742.15	2	20
<b>Subtotal</b>	<b>1,131.53</b>	<b>1,297.90</b>	<b>2,429.43</b>	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>8,529.53</b>	<b>9,783.69</b>	<b>18,313.22</b>	<b>53</b>	<b>63</b>
<b>C. Project coordination, monitoring, evaluation and knowledge management</b>										
1. Project coordination and management	495.80	39.13	534.93	7	14	3,737.35	294.98	4,032.33	7	14
2. Monitoring & evaluation and knowledge management	71.25	27.58	98.83	28	3	537.10	207.90	745.00	28	3
<b>Subtotal</b>	<b>567.05</b>	<b>66.71</b>	<b>633.76</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>4,274.45</b>	<b>502.88</b>	<b>4,777.33</b>	<b>11</b>	<b>16</b>
<b>D. Support for emergency and disaster response</b>	<b>12.27</b>	<b>40.56</b>	<b>52.83</b>	<b>46.2</b>	<b>1.20</b>	<b>92.45</b>	<b>305.75</b>	<b>398.20</b>	<b>46.2</b>	<b>1.20</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>2,414.92</b>	<b>1,450.77</b>	<b>3,865.70</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>18,203.87</b>	<b>10,936.04</b>	<b>29,139.90</b>	<b>38</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	20.44	67.60	88.04	77	2	154.09	509.58	663.67	77	2
Price Contingencies	500.68	63.06	563.75	11	15	1,840.85	229.16	2,070.01	11	7
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>2,936.05</b>	<b>1,581.44</b>	<b>4,517.49</b>	<b>35</b>	<b>117</b>	<b>20,198.80</b>	<b>11,674.78</b>	<b>31,873.58</b>	<b>37</b>	<b>109</b>

138. Table 3 Summary of project costs by expenditure category in HTG (Million) and USD ('000)

République d'Haïti  
EFOSE  
Expenditure Accounts Project Cost Summary

	(HTG Million)					(US\$ '000)				
	Local	Foreign	Total	%	% Total	Local	Foreign	Total	%	% Total
				Exchange	Base Costs				Exchange	Base Costs
<b>I. Investment Costs</b>										
A. Works	408.83	72.15	480.98	15	12	3,081.81	543.85	3,625.66	15	12
B. Goods, services & inputs	236.41	1,297.51	1,533.91	85	40	1,782.05	9,780.69	11,562.73	85	40
C. Consultancies	487.93	13.84	501.77	3	13	3,678.08	104.32	3,782.41	3	13
D. Trainings and workshops	348.61	-	348.61	-	9	2,627.83	-	2,627.83	-	9
E. Grants and subsidies - Fund	270.69	-	270.69	-	7	2,040.44	-	2,040.44	-	7
F. Materials, equipments and vehicles	45.45	59.35	104.80	57	3	342.60	447.39	789.99	57	3
<b>Total Investment Costs</b>	<b>1,797.92</b>	<b>1,442.84</b>	<b>3,240.76</b>	<b>45</b>	<b>84</b>	<b>13,552.81</b>	<b>10,876.25</b>	<b>24,429.07</b>	<b>45</b>	<b>84</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>										
A. Salaries and allowances	523.34	-	523.34	-	14	3,944.98	-	3,944.98	-	14
B. Operation	93.67	7.93	101.60	8	3	706.08	59.79	765.86	8	3
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>617.01</b>	<b>7.93</b>	<b>624.94</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>4,651.05</b>	<b>59.79</b>	<b>4,710.84</b>	<b>1</b>	<b>16</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>2,414.92</b>	<b>1,450.77</b>	<b>3,865.70</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>18,203.87</b>	<b>10,936.04</b>	<b>29,139.90</b>	<b>38</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	20.44	67.60	88.04	77	2	154.09	509.58	663.67	77	2
Price Contingencies	500.68	63.06	563.75	11	15	1,840.85	229.16	2,070.01	11	7
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>2,936.05</b>	<b>1,581.44</b>	<b>4,517.49</b>	<b>35</b>	<b>117</b>	<b>20,198.80</b>	<b>11,674.78</b>	<b>31,873.58</b>	<b>37</b>	<b>109</b>

139. Table 4 Program financing plan by component and financing sources in USD ('000)

	(US\$ '000)												
	IFAD Grant		The Government		Beneficiaries		GAP		Total		Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
<b>A. Component 1: Make local food systems more resilient, nutritious and efficient</b>													
1. Strengthening planning and governance of local food systems	1,842.16	89.8	210.13	10.2	-	-	-	-	2,052.29	6.4	70.26	1,964.41	17.63
2. Development of climate-resilient production infrastructure	2,005.61	38.0	475.36	9.0	-	-	2,800.68	53.0	5,281.65	16.6	765.85	4,040.44	475.36
<b>Subtotal</b>	<b>3,847.77</b>	<b>52.5</b>	<b>685.49</b>	<b>9.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,800.68</b>	<b>38.2</b>	<b>7,333.94</b>	<b>23.0</b>	<b>836.10</b>	<b>6,004.85</b>	<b>452.99</b>
<b>B. Component 2: Economic inclusion and food security through investment in diversified and resilient local food systems</b>													
1. Improvement of production capital, agricultural practices and families' food and nutritional status	9,709.60	72.0	28.13	0.2	2,339.73	17.3	1,413.32	10.5	13,490.77	42.3	10,175.59	3,287.06	28.13
2. Support for businesses producing, processing & marketing inputs and products	5,262.53	88.0	30.00	0.5	289.50	4.8	400.00	6.7	5,961.03	18.8	56.88	5,882.15	-
<b>Subtotal</b>	<b>14,972.13</b>	<b>78.9</b>	<b>58.13</b>	<b>0.3</b>	<b>2,629.23</b>	<b>13.5</b>	<b>1,813.32</b>	<b>9.3</b>	<b>19,471.80</b>	<b>61.1</b>	<b>10,274.47</b>	<b>9,169.20</b>	<b>28.13</b>
<b>C. Project coordination, monitoring, evaluation and knowledge management</b>													
1. Project coordination and management	3,930.00	94.8	215.91	5.2	-	-	-	-	4,145.90	13.0	306.94	3,791.66	47.91
2. Monitoring & evaluation and knowledge management	921.94	100.0	0.00	-	-	-	-	-	921.94	2.9	257.87	664.07	-
<b>Subtotal</b>	<b>4,851.93</b>	<b>95.7</b>	<b>215.91</b>	<b>4.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5,067.84</b>	<b>15.9</b>	<b>564.20</b>	<b>4,465.73</b>	<b>47.91</b>
<b>D. Support for emergency and disaster response</b>	<b>156.58</b>	<b>39.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>241.62</b>	<b>60.7</b>	<b>398.20</b>	<b>1.2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>23,671.83</b>	<b>74.3</b>	<b>969.53</b>	<b>3.0</b>	<b>2,629.23</b>	<b>8.2</b>	<b>4,614.00</b>	<b>14.5</b>	<b>31,873.58</b>	<b>100.0</b>	<b>11,674.78</b>	<b>19,629.78</b>	<b>569.03</b>

140. Table 5 Sources of financing by disbursement category in USD ('000) and financing sources

	(US\$ '000)												
	IFAD Grant		The Government		Beneficiaries		GAP		Total		Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
1. Works	1,842.76	38.4	480.28	10.0	-	-	2,479.77	51.6	4,802.81	15.1	720.42	3,602.11	480.28
2. Goods, services & inputs, consultancies, trainings and works hops	14,787.72	78.7	30.00	0.2	2,339.73	12.1	2,134.23	11.1	19,291.68	60.5	10,389.08	8,902.61	-
3. Materials, equipment and vehicles	824.33	93.3	59.61	6.7	-	-	-	-	883.94	2.8	491.11	333.22	59.61
4. Operation, salaries and allowances	4,465.07	92.0	389.64	8.0	-	-	-	-	4,854.71	15.2	74.17	4,751.40	28.14
5. Grants and subsidies - Fund	1,751.94	85.3	-0.00	-	289.50	14.1	-	-	2,040.44	6.4	-	2,040.44	-
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>23,671.83</b>	<b>74.3</b>	<b>969.53</b>	<b>3.0</b>	<b>2,629.23</b>	<b>8.2</b>	<b>4,614.00</b>	<b>14.5</b>	<b>31,873.58</b>	<b>100.0</b>	<b>11,674.78</b>	<b>19,629.78</b>	<b>569.03</b>

141. Table 6 Project costs by component and project year USD ('000)

	Totals including Contingencies (US\$ '000)														
	Y1	%	Y2	%	Y3	%	Y4	%	Y5	%	Y6	%	Y7	%	Total
<b>A. Component 1: Make local food systems more resilient, nutritious and efficient</b>															
1. Strengthening planning and governance of local food systems	363.70	18%	450.78	22%	237.26	12%	299.41	15%	290.26	14%	290.01	14%	130.89	6%	2,052.29
2. Development of climate-resilient production infrastructure	-	0%	304.58	6%	1,214.05	23%	1,280.13	24%	1,338.86	25%	1,144.03	22%	-	0%	5,281.65
<b>Subtotal</b>	<b>363.70</b>	<b>5%</b>	<b>755.34</b>	<b>10%</b>	<b>1,451.30</b>	<b>20%</b>	<b>1,579.54</b>	<b>22%</b>	<b>1,629.12</b>	<b>22%</b>	<b>1,424.04</b>	<b>19%</b>	<b>130.89</b>	<b>2%</b>	<b>7,333.94</b>
<b>B. Component 2: Economic inclusion and food security through investment in diversified and resilient local food systems</b>															
1. Improvement of production capital, agricultural practices and families' food and nutritional status	90.22	1%	2,651.11	20%	5,468.06	41%	5,159.31	38%	90.58	1%	21.00	0%	10.50	0%	13,490.77
2. Support for businesses producing, processing & marketing inputs and products	21.00	0%	1,371.40	23%	1,450.25	24%	1,688.67	28%	1,113.50	19%	315.21	5%	21.00	0%	5,961.03
<b>Subtotal</b>	<b>111.22</b>	<b>1%</b>	<b>4,022.51</b>	<b>21%</b>	<b>6,918.31</b>	<b>36%</b>	<b>6,847.98</b>	<b>35%</b>	<b>1,204.08</b>	<b>6%</b>	<b>336.21</b>	<b>2%</b>	<b>31.50</b>	<b>0%</b>	<b>19,471.80</b>
<b>C. Project coordination, monitoring, evaluation and knowledge management</b>															
1. Project coordination and management	699.02	17%	599.56	14%	628.88	15%	612.79	15%	617.77	15%	622.90	15%	374.99	9%	4,145.90
2. Monitoring & evaluation and knowledge management	186.20	18%	90.00	2%	84.78	2%	184.99	20%	93.95	10%	98.65	11%	214.35	23%	921.94
<b>Subtotal</b>	<b>884.22</b>	<b>17%</b>	<b>689.56</b>	<b>13%</b>	<b>713.65</b>	<b>14%</b>	<b>797.78</b>	<b>16%</b>	<b>711.72</b>	<b>14%</b>	<b>721.54</b>	<b>14%</b>	<b>589.34</b>	<b>12%</b>	<b>5,067.84</b>
<b>D. Support for emergency and disaster response</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>61.15</b>	<b>15%</b>	<b>35.43</b>	<b>24%</b>	<b>192.63</b>	<b>49%</b>	<b>245.93</b>	<b>6%</b>	<b>23.68</b>	<b>6%</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>398.20</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>1,338.14</b>	<b>4%</b>	<b>5,447.43</b>	<b>17%</b>	<b>9,063.26</b>	<b>28%</b>	<b>9,225.31</b>	<b>29%</b>	<b>3,544.92</b>	<b>11%</b>	<b>2,481.79</b>	<b>8%</b>	<b>751.74</b>	<b>2%</b>	<b>31,873.58</b>

**b. Stratégie et plan de financement/cofinancement de projet**

142. **Financing for the EFOSE Project** will be provided by IFAD, the beneficiaries and the government of the Republic of Haiti. The main source of financing for the Project will come from IFAD12 allocations (2022-2024) for an amount of US\$23.67 million. The Government will contribute US\$1 million including Import Duties and Taxes (DTI), Internal Own Resources (RPI) as well as contributions in cash or in kind (such as office rental costs) mainly for component 1 and component 3 (project coordination). The beneficiaries' contribution is estimated at US\$2.63 million and will be mainly for component 2 and in kind mostly with different co-financing for business plans indicated in project description.

143. **The total project cost estimate includes a financing gap** - at the level of US\$ 4.61 million. This financial gap is linked to a proportion of the hydro-agricultural infrastructure (subcomponent 1.2), the corresponding restoration/protection areas (subcomponent 1.2), the implementation of technological packages within irrigated areas under the financing gap (subcomponent 2.1) and the development of traceability system for selected export value chains (subcomponent 2.2). In spite of this financing gap, the Project was designed to meet the objectives, scope and impact envisioned in the theory of change, directly benefiting over 18,000 households shall the financing gap not be covered. Following the multi-phased approach, a second phase would enable to build on results of the MTR and of the new IFAD cycle funding opportunities to expand activities identified under the financing gap.

144. **Financing gap will be addressed** through additional financing (IFAD13), an active partnership and co-financing strategy during full design, as well as parallel co-financing of some activities (with WFP mobilizing financing to boost local supply of school feeding in the region). Private sector financing is expected to increase throughout the value chain and diaspora engagement, which will be assessed following design.

**c. Décaissements**

145. IFAD will administer the financing as per the terms and conditions of the financing agreement the resources. No other source of international funding is planned and IFAD. Furthermore, no direct payments from IFAD towards service providers or suppliers are planned.
146. Disbursements will be made in US dollars, in the form of advances. Requests for advances must cover the program's liquidity needs, as documented in the Interim Financial Report (IFR), for a period of up to six months. Two separate bank accounts must be opened at the bank of the Republic of Haiti: i) a Designated Account (DA) in United States dollars (USD) opened at the BRH to receive fund transfers from IFAD to benefit of EFOSE and managed by the Unité Technique d'Exécution de Projet (UTE). This account does not generate interest but is subject to service fee deductions by the BRH; and ii) an operating account (OA) in gourdes (GHT) opened at the BRH and managed by the UTE; it also does not generate interest. The resources received on the DA will be transferred periodically and as necessary to the OA in gourdes at the time of each transfer.
147. As per the lessons learned, certain considerations must be considered due to the inflationary context in Haiti. Knowing that the GHT recorded significant fluctuations, it is recommended that the local currency operating account be managed with minimum levels of liquidity, encouraging regular and permanent replenishment to minimize inflationary impact. Rigorous management of funds according to the latest conversion rate or simply according to the FIFO principle (First In First Out in English or PEPS: Premier Entré Premier Sorti in French) must be in place for the faithful presentation of the financial situation of the project on the reports and financial statements. Moreover, it is expected that personnel contracts, business plan budgets and other commitments with suppliers will be established in US dollars to avoid losses in competitiveness linked to the depreciation of the local currency. Finally, it is expected that the project will make payments directly from the designated account in USD. Ultimately, the PMU is responsible for quantifying and recording all in-kind contributions such as unskilled labour, construction materials, transfer of materials, as compensation for the beneficiaries.

#### d. Résumé des avantages et analyse économique

148. **The EFA focuses on the quantitative evaluation of investment models, which represent the main project activities and expected results.** The EFA follows an incremental evaluation of the investment models, comparing the with-project (WP) situation with the without-project (WOP) situation to determine the additional benefits, while taking into account the additional costs. The analysis focuses on sets of investment models that correspond to the Project's ToC, particularly the investments planned in Component 2 (Table 7). For SC2.1, the models correspond mainly to the technical packages delivered to each beneficiary household. A proportion of the implementation costs is covered by the beneficiaries (in kind - notably work). For SC2.2, the models correspond to business plans which can be categorized into two main groups according to the type of beneficiaries and investment scale: i) micro-enterprises and initiatives for more vulnerable households with 90% co-financing from the project ii) cooperatives in alliance with key players in the value chain, with a minimum contribution of 30% from the beneficiaries - either in kind or in cash (potentially with credit and mobilization of diaspora resources facilitated by the EFOSE Project).

149. Table 4 Investment models

Sous-composante	Modèle	Produits	Type du modèle	Surface (ha) / unités par modèle	Menages bénéficiaires par modèle	Nombres de modèles	Nombre total de ménages bénéficiaires	Surface total (ha)
SC2.1	Manioc	Manioc Pois Congo, Patate, maïs, haricot	Paquet technique	0.25	1	1,600	1,600	400
SC2.1	Céréales	Maïs, Pois Congo, haricot, patate	Paquet technique	0.25	1	1,600	1,600	400
SC2.1	Igname	Banane, Pois congo, Igname, Canne à sucre, haricot	Paquet technique	0.25	1	1,400	1,400	350
SC2.1	Banane	Banane	Paquet technique	0.25	1	1,400	1,400	350
SC2.1	Piment	Piment	Paquet technique	0.25	1	1,049	1,049	262
SC2.1	Tomate	Tomate	Paquet technique	0.25	1	1,049	1,049	262
SC2.1	Agroforesterie à base de café	Fruitiers, forestiers, Pois congo, igname, Banane, café sélectionné	Paquet technique	0.25	1	1,400	1,400	350
SC2.1	Agroforesterie à base de cacao	Fruitiers, forestiers, Pois congo, Banane, Canavalia, igname, cacao sélectionné greffé	Paquet technique	0.25	1	1,400	1,400	350
SC2.1	Filière bois	Bayahonde, cajou, cèdre, laurier, cassia, ananas, vétiver	Paquet technique	0.25	1	400	400	100
SC2.1	Apiculture	Ruches, colonies, matériels	Paquet technique	1	1	300	300	300
SC2.1	Ovin	mouton amélioré	Paquet technique	1	1	1,000	1,000	1,000
SC2.1	Caprin	chèvres améliorées	Paquet technique	1	1	1,000	1,000	1,000
SC2.1	Kit outillage	Pulvérisateurs, sécateurs, greffoirs, adhésif	Paquet technique	1	1	1,000	1,000	1,000
SC2.1	Jardins lakous	Divers	Paquet technique approche nutrition	0.15	1	3,500	3,500	525
SC2.1	Multiplication des semences de maïs	Semences	Plan d'affaires Micro-entreprise: services filiers	2	5	36	180	34
SC2.1	Artisan forgeron des outils agricoles	Outils agricoles	Plan d'affaires Micro-entreprise: services filiers	NA	1	120	120	NA
SC2.1	Transformation de manioc en cassave	Cassave	Initiatives entrepreneuriales femmes (jardins lakous)	NA	5	60	300	NA
SC2.2	Transformation fruits	Fruits transformés	Pilote graduation	NA	1	707	707	NA
SC2.2	Transformation du cacao	Fèves de cacao triés, certifiés et emballés	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	35	10	350	NA
SC2.2	Transformation du café	Fèves de café triés, certifiés et emballés	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	35	11	385	NA
SC2.2	Stockage - maïs	Maïs pour la vente au marché institutionnel	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	50	5	250	NA

150. **Financial analysis.** The incremental cost-benefit analysis of the investment models (with project scenario compared with no-project scenario) shows positive financial results. The financial indicators considered are: the Internal Revenue Rate (IRR), the Net Present Value (NPV, with a 12% financial discount rate) of the model, the NPV per beneficiary household of the model, and the Benefit/Cost ratio (B/C), all over a period of 20 years - in line with the EFA analysis (to take into consideration long-term climate change adaptation benefits aimed by the Project). The models represent investments with positive net revenues for all beneficiary households compared to the situation without the Project. The NPV per beneficiary household ranges from USD 295 (cereals technical package) to USD\$ 3,951 (agroforestry system - coffee).

151. Table 5 financial analysis of investment models

	Modèle	Type de modèle	TRI	VPN (USD)	VPN / ménage	B/C
SC2.1	Manioc	Paquet technique	76%	4,129	1,032	1.36
SC2.1	Céréales	Paquet technique	56%	1,181	295	1.11
SC2.1	Igname	Paquet technique	61%	1,995	499	1.07
SC2.1	Banane	Paquet technique	49%	9,538	2,384	1.20
SC2.1	Piment	Paquet technique	66%	8,203	2,051	1.63
SC2.1	Tomate	Paquet technique	97%	10,888	2,722	3.03
SC2.1	Agroforesterie à base de café	Paquet technique	76%	15,804	3,951	2.16
SC2.1	Agroforesterie à base de cacao	Paquet technique	66%	10,318	2,580	1.59
SC2.1	Filière bois	Paquet technique	47%	5,712	1,428	1.23
SC2.1	Apiculture	Paquet technique	34%	3,584	3,584	1.53
SC2.1	Ovin	Paquet technique	65%	346	346	1.25
SC2.1	Caprin	Paquet technique	65%	346	346	1.25
SC2.1	Kit outillage	Paquet technique	52%	984	984	1.10
SC2.1	Jardins lakous	Paquet technique approche nutrition	54%	5,806	871	1.64
SC2.1	Multiplication des semences de maïs	Plan d'affaires Micro-entrepris: services filiers	35%	11,687	2,337	2.81
SC2.1	Artisan forgeron des outils agricoles	Plan d'affaires Micro-entrepris: services filiers	56%	3,411	3,411	1.39
SC2.1	Transformation de manioc en cassave	Initiative entrepreneuriales femmes (jardins lakous)	56%	1,802	360	1.15
SC2.2	Transformation fruits	Pilote graduation	51%	606	606	1.41
SC2.2	Transformation du cacao	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	49%	91,176	2,605	1.08
SC2.2	Transformation du café	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	77%	124,768	3,565	1.13
SC2.2	Stockage - maïs	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	92%	53,950	1,079	1.09

**152. Economic analysis.** The economic analysis is based on the flows of incremental economic benefits and costs for the total number of investment models implemented by the Project, based on the parameters and assumptions calculated according to the information collected during Project design. In line with the project's Theory of Change, the quantitative assessment incorporates other relevant economic benefits, in particular the co-benefits of action against climate change. In terms of climate change mitigation, the Project would lead to a reduction of greenhouse gas (GHG) emissions by 272,841 tCO<sub>2</sub>e in 20 years. Other important co-benefits such as additional employment and the contribution to nutrition are not included in the quantitative analysis, due to the lack of detailed information by model and infrastructure, but they correspond to an important part of the Project's approach. The time horizon of the economic analysis is 20 years, including 7 years of project implementation and 13 years of capitalization. The Social Discount Rate (SDR) was set at 6%, in line with IFAD guidelines for the economic and financial analysis of investment projects.

**153. Economic performance indicators.** The analysis shows that the project is an economically viable investment for the society. In the baseline scenario (excluding climate change mitigation co-benefits), the Net Present Value (NPV) of the incremental net benefit stream (economic NPV), discounted at 6% (economic discount rate), is US\$ 38.32 million, with an economic Internal Rate of Return (economic IRR) of 19%. Under the Low Carbon Price (LCP) scenario (including climate change mitigation co-benefits, valued at a low economic carbon price), the economic internal rate of return is 22% and the net value added is approximately US\$ 46.67 million. In the High Carbon Price (HCP) scenario (including the co-benefits of climate change mitigation, evaluated at a high economic carbon price), the economic internal rate of return is 25% and the net value added is around US\$ 55.03 million. The economic performance of the Project has been tested using a sensitivity analysis based on the potential change in costs and benefits at which the Project is no longer viable. The maximum levels of benefit reductions are 20%, 23% and 26% in the baseline, LCP and HCP scenarios, respectively. The maximum levels of cost increases are 24%, 30% and 35% in the baseline, LCP and HCP scenarios, respectively.

## e. Stratégie de retrait et durabilité

154. The project's exit and sustainability strategy is built around several key approaches and actions:

155. **Faire-faire (i.e. delegating tasks to qualified actors within the project ecosystem) and faire-avec (i.e. collaborating with other qualified actors) with a view to improve synergy, complementarity and institutional strengthening.** This approach is based on leveraging and strengthening local (and possibly diaspora) knowledge, skills and social capital, while managing the benefits generated by project interventions. To this end: i) the project will strengthen local producer organizations and agricultural services, including exit strategy formulation, capacity monitoring, access to financing and development of public-private partnerships (public markets, public value chains, stronger links with public services); ii) with regard to public infrastructure, the committees will be strengthened to put in place organizational and financial mechanisms based on user fees to ensure the long-term operation, management and maintenance of the infrastructures; iii) the decentralized structures of the MARNDR have been involved from the project design phase and will be strengthened to ensure long-term monitoring of the management of the benefits and impacts of the project's interventions.
156. **Relevance and local anchoring:** Project interventions will begin with a participatory territorial diagnostic assessment that will ensure interventions meet people needs. Target groups will be supported in selecting the best options in terms of the types of activities and value chains adapted and best suited to agroecological zones. Adaptation will be sought through active feedback from beneficiaries. The project includes various approaches to promote **sustainable behavioural changes**, for greater gender equality, inclusive participation and to promote the empowerment of women and young people.
157. **Clear hand over and Quality public-private partnership:** for instance, as far as FERME MAKARY is concerned, the project will seek to clarify roles and required contributions from Haitian state, the DDAs and BACs as well as potential roles of public-private partnership and development of aggregation/processing/extension services which can generate revenues to maintain and operate the ferme makary. Cocoa-coffee investments will be ensured through solid partnership with private cocoa-coffee value chain actors (AYITIKA, café lux) which include technical advisory and co-financing in their business models and which capacities will be improved thanks to co-investments in rehabilitation of processing centres; Staple value chains will be strengthened thanks to the partnership with WFP (school feeding programme) which provides a secured market with clear requirement and technical advisory. For each major value chain, the project will develop also specific public-partnership and co-investments in cooperative and agripreneurs in 2.2. to ensure sustainability of production services and inputs (i.e. strengthen small entrepreneurs in production of bio-inputs, bee hives, feed, small mechanization services). In the case of agreements with private entities, attention must be given to develop specific exit strategy to ensure a certain level of commitment from these entities even after the project closure, so that any direct financing through the project is not absorbed as private gain. This can be done through transfer of any applicable MoU/MoA directly to the MEF or MARNDR for downstream follow-up on investment/financing done through EFOSE.
158. **Economic and environmental viability:** Systematic assessment of the economic and environmental viability of proposed activities will be done through financial education for all beneficiaries as well as economic screening of business plans. EFOSE will promote local agroecological systems that reduce chemical inputs and transport needs, improve soil management, reduce erosion and valorise residues.
159. **EFOSE will integrate approaches to risk and resilience** to cope with different shocks that could affect the project's sustainability. The project will be integrated into the Southeast food security sector table. The PMU will participate in the departmental risk management committee. EFOSE will maintain a close relationship with the *Direction de Protection civile* du Southeast, which is the national institution in charge of risk management and prevention in Haiti. Climate resilience will be integrated into all activities. Participatory planning and governance will integrate climate and natural risks and align with existing disaster management plans.
160. Annex 10 provides further guidance for the project to refine exit and sustainability strategy based on lessons learnt and more systematic matrix assessment of sustainability modality for each main activity. In addition, the annex provides indicative templates keep track of progress and sustainability issues (i.e. score cards to identify maturity levels of rural institutions, cost-benefit table to keep track of economic viability of interventions).

### 3. Risques

#### H. Risques du projet et mesures d'atténuation

161. **Economy:** given the country's socio-economic instability and high inflation (49.3% in 2023), budget forecasts shall be robust to cover possible contingencies, contracts issued in USD to avoid major fluctuations in wages and contain the attrition rate. In addition, contracts are expected to allow for margins of 10-15% (depending on the type of award) for additional quantities and/or costs.
162. **Fragility and insecurity.** The criminal and violent activities of armed groups have considerably reduced mobility and disrupted supply chains. The government have doubled its efforts to improve security, and on October 2023, the UN Security Council authorized a multinational security support mission for Haiti which is still to be deployed. Mitigation measures include: i) the presence of the PMU's premises location in the project area, making them less exposed to insecurity (while easing the promotion of self-sufficient local food system ii) collaboration with emergency and disaster response authorities (included in platform); iii) in case of compounded crisis requiring emergency and disaster response and not allowing implementation, component 4 is created to for re-allocation of finance meanwhile the proposed multi-phased approach will update priority investments depending on updated diagnosis in inception phase.
163. **Climate risks.** Climate risks in Haiti, intensified by climate change, include frequent hurricanes, floods, and droughts that damage irrigation systems, reservoirs, and agricultural lands, reducing agricultural productivity and food security. To mitigate these impacts, the project will: 1) develop climate resilient infrastructures (avoiding riskier climatic season), rehabilitating irrigation systems protected against extreme weather with dedicated nature-based solution, restoration of upstream watershed, and water harvesting techniques to improve water availability throughout season; 2) promote agroecological and diversified farming system with climate-resilient crop varieties; 3) improve post-harvest infrastructure to limit post-harvest loss and diversified income streams (SC2.2).
164. **Institutional capacity and sustainability.** The UTE will be responsible for the administrative and financial management of the project. It has extensive experience in managing projects funded by multiple funding agencies. The project will engage with relevant local organizations that have experience in such thematic areas and has included budget line for institutional development. The project will develop partnerships with other UN agencies in order to enhance the capacity of local entities (see annex 14) and enhance the project's effectiveness and sustainability.
165. **Financial management.** The financial risk analysis highlights significant challenges for the new IFAD project implementation in the following areas: i) organization and staffing: despite creating a dedicated IFAD project implementation unit which will aim to mitigate capacity and turnover concerns, potential challenges may arise in aligning the new project structure (PMU) with the existing UTE. A detailed review of the UTE salaries and responsibilities during start-up is considered essential for efficiency; ii) internal controls: corps of *contrôleurs* financiers at the MEF lacks institutional capacity to serve as internal controller, requiring the project to enhance internal control through RACI matrix reviews during startup and field visits in external audit reviews; iii) accounting and financial reporting: past financial irregularities linked to institutional fragility necessitate a rigorous approach. The UTE must prepare financial statements in strict adherence to International Public Sector Accounting Standards (IPSAS) cash basis accounting principles. Challenges may arise in financial reporting due to the inflationary context in Haiti, mitigated by denominating contracts, budgets, and commitments in US dollars. Direct payments from the designated USD account and regular local currency operating account replenishment are recommended to mitigate inflationary issues but might pose accounting challenges; iv) external audit: despite the country's high-risk profile, previous audits have not revealed major anomalies in fund traceability. Strong recommendations include field visits with detailed reports, photos, and firm performance aligned with IFAD standards. Terms of reference for the audit firm should cover a sample representing at least 20% of transaction value for substantial and high-risk projects, ensuring compliance with international financial reporting, legal commitments, and robust internal controls. Contract renewals hinge on positive results aligned with IFAD standards.
166. **Procurement.** The preliminary 18-month procurement plan is based on preliminary project phasing and planning. Many activities have been combined within planned contracts with recognized partners in the area to reduce the procurement workload and make procurement and contract management more efficient. The timetable for the launch and execution of activities is rather overloaded and will require early commitment from the UTE through its staff to ensure an appropriate and timely launch of the project, thus reducing the risk of delayed project and procurement activities launch. This can also be mitigated through early recruitment of key project staff (pre-project launch) such as the project director, the procurement specialist and others. To avoid poor contract management, (potential time and cost overruns and poor-quality deliverables), the inclusion of key performance indicators (KPI) in contracts is essential for accurate evaluation. Active communication with suppliers, supported by appropriate project monitoring and control with regular reporting, is necessary. In addition, proactive communication between partners, project promoters and the UTE staff ensures effective coordination. Regarding the risk of a low level of competition (few bidders), it is recommended to raise awareness among bidders and define qualification requirements to ensure better competition. This can be achieved through active and open communication with the private sector, with comments and concerns noted for assessment and/or potentially implementing changes to procurement activities requirements; as well as to ensure that invitations to tender are widely advertised and accessible. The project proposes partnerships with different identified actors in the field that may have the required experience and qualifications to undertake certain activities, where the private sector may be deemed to lack the necessary standards and/or capabilities. It is also recommended to reduce bidding requirements to a minimum (while sustaining a minimum standard), and replace bid bonds with bid bond declarations for low- to medium-risk activities. This may also include reducing the size of certain activities through division into lots, thus opening more competition to bidders with smaller capacities, including small and medium enterprises (SME). It has also been recommended to **apply FCAS procedures** (simplified project procurement procedures for fragile and conflict affected situations).

167. The financial risk analysis highlights significant challenges for the new IFAD project implementation in the following areas: i) organization and staffing: despite creating a dedicated IFAD project implementation unit which will aim to mitigate capacity and turnover concerns, potential challenges may arise in aligning the new project structure (PMU) with the existing UTE. A detailed review of the UTE salaries and responsibilities during start-up is considered essential for efficiency; ii) internal controls: corps of contrôleurs financiers at the MEF lacks institutional capacity to serve as internal controller, requiring the project to enhance internal control through RACI matrix reviews during startup and field visits in external audit reviews; iii) accounting and financial reporting: past financial irregularities linked to institutional fragility necessitate a rigorous approach. The UTE must prepare financial statements in strict adherence to International Public Sector Accounting Standards (IPSAS) cash basis accounting principles. Challenges may arise in financial reporting due to the inflationary context in Haiti, mitigated by denominating contracts, budgets, and commitments in US dollars. Direct payments from the designated USD account and regular local currency operating account replenishment are recommended to mitigate inflationary issues but might pose accounting challenges; iv) external audit: despite the country's high-risk profile, previous audits haven't revealed major anomalies in fund traceability. Strong recommendations include field visits with detailed reports, photos, and firm performance aligned with IFAD standards. Terms of reference for the audit firm should cover a sample representing at least 20% of transaction value for substantial and high-risk projects, ensuring compliance with international financial reporting, legal commitments, and robust internal controls. Contract renewals hinge on positive results aligned with IFAD standards.

## I. Catégorie environnementale et sociale

168. The EFOSE project has been assessed as "moderate" from an environmental and social point of view, and offers opportunities for risk management.

169. **The project's main environmental issues focus** on biodiversity degradation (standard 1), efficient use of resources and chemical contamination of soil and water (standard 2). Detailed mitigation measures are in the Project's Environmental, Social and Climate Management Plan (ESMCP) and include: i) avoid any intervention near the region's protected areas and adopt strong geographic targeting and monitoring system through biodiversity indicator (see annex 5.3 on biodiversity risk and ex-ante impact assessment), ii) awareness-raising and environmental education activities aimed at residents of protected areas, with the aim of developing sustainable sources of income outside these areas. iii) participatory land-use plans identifying priority areas for investment in agroforestry and restoration and promoting sustainable management practices; iv) the rehabilitation of irrigated perimeters focuses on perimeters of less than 300 ha and will enable better management of water resources through appropriate investment and training; v) to reduce the risk of pollution, the project will implement sustainable, environmentally friendly farming practices, paying particular attention to the integrated management of water, soil, pests and diseases (specific annex 5.9 on integrated pest management). This will involve the use of biological and natural pest control methods, as well as cover crops and crop rotations to prevent soil depletion.

170. **On the social front, a number of risks were identified**, including land tenure insecurity, health risks such as cholera and infrastructure / work-related accidents, exclusion of vulnerable people, insecurity of national roads, food insecurity, difficult access to markets, gender-based violence, poor working conditions, and conflicts between groups of irrigators over access to water during low-water periods. To mitigate these risks, i) women-focused initiatives will be implemented, such as campaign on gender-based violence, vegetable growing, poultry rearing, agricultural marketing, storage and processing and nutrition training will include water sanitation practices and safe preparation of food; ii) infrastructure: investments in access to safe water (cistern with filters) and improved management of waste through compost system and ensure high standards in building of infrastructure so that they are resilient to both climate and environmental risks iii) the project will invest in strengthening local governance and institutions, including water user associations, encouraging local dialogue between stakeholders and checking and strengthening land tenure security before any investments ; iv) Integrated pest management and the promotion of agroforestry and anti-erosive infrastructure in the mountains will play a key role in minimizing environmental risks meanwhile reducing as well health risks related to chemical input use; iv) investments in local extension services (BAC) and autonomous food production systems will reduce the dependency of the projects on imports and capital, thereby mitigating transport risks associated with conflict and gang violence on the roads.

171. The project will encourage social inclusion through participatory methods and the establishment of a complaint's management mechanism adapted to the local context which will help identify early environmental and social risks. Finally, the Environmental and Social Specialists will ensure that environmental and social measures are integrated into procurement procedures and all project activities.

## J. Classification du risque climatique

172. The EFOSE project is classified in the "high" climate risk category due to Haiti's high exposure, particularly in its Southeast region, to the consequences of climatic events. According to a World Bank report published in 2023, more than 96% of the Haitian population is exposed to the risks of natural disasters and extreme weather events, earning the third place in terms of vulnerability to climate hazards between 2000 and 2019, after the territory of Puerto Rico and Myanmar. Specific threats in the project area include coastal erosion, temperature variations, periods of drought, soil erosion, fire hazards, seismic risks and other climatic events.
173. The consequences of these threats are felt on agricultural production, livestock productivity, biodiversity, value chain stages, and rural infrastructure. Target populations, whose income depends mainly on agriculture, face conflicts and social inequalities exacerbated by climate change, with a development index (HDI) below 0.6 and a multidimensional poverty index (MPI) above 0.1. Climate and weather information services are not effectively provided, and the target population lacks the economic resources to adapt to climate shocks, particularly in terms of access to loans and agricultural insurance.
174. The project implements an integrated approach by incorporating climate resilience into all its activities, with the aim of improving resilience in the social, financial and environmental spheres. It also exploits geospatial information technologies to anticipate risks and promotes the interactive engagement of beneficiaries for adaptive management. Adaptation measures include strengthening infrastructure, improving early warning systems, diversifying crops and agricultural practices, and developing crop insurance programs. An emergency response component is planned to respond to climate-related disasters. Specific details on climate scenarios and adaptation measures are presented in the project's climate risk vulnerability and adaptation impact assessment.

## 4. Exécution

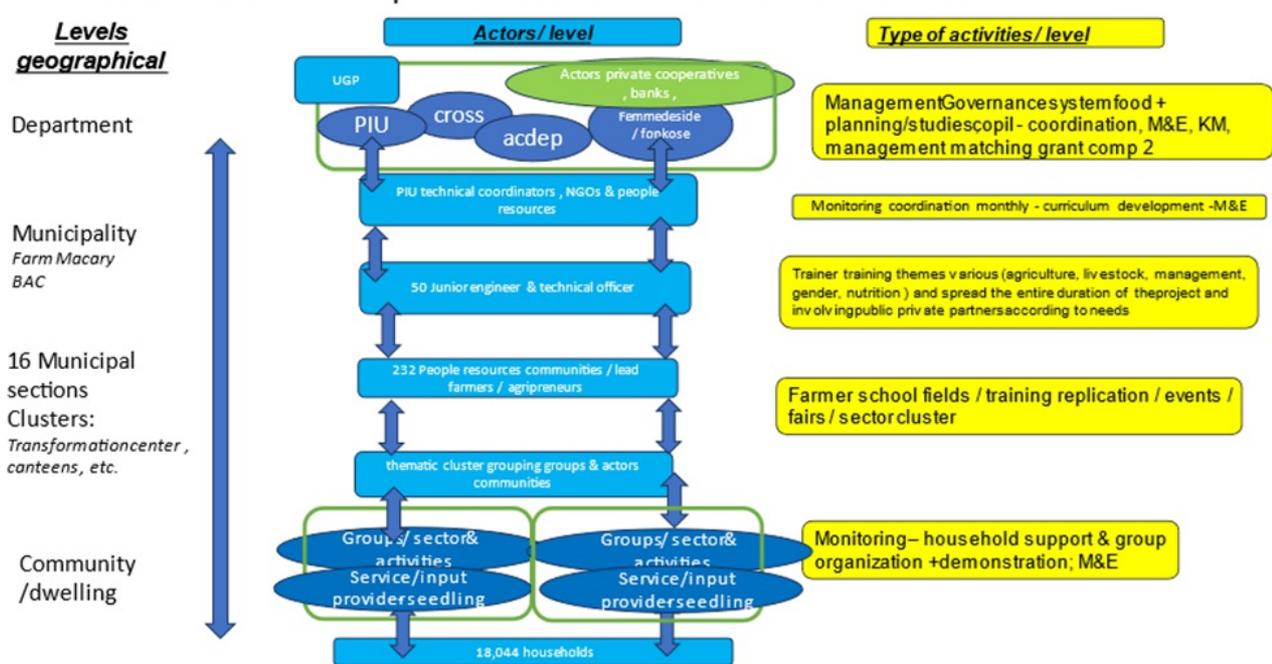
### K. Cadre organisationnel

#### a. Gestion et coordination du projet

175. The **Ministry of Economy and Finance** (MEF) will be the lead agency for the implementation of EFOSE, and will sign the grant agreement with IFAD on behalf of the GoH.
176. The **Unité Technique d'Exécution de Projet** (UTE), created by the MEF for the execution of projects financed by international organizations, will bear the responsibility for the financial and technical execution of the activities, as well as their procurement and monitoring. The UTE has set up a number of operational divisions for project execution, which include: a) an executive directorate that coordinates all the divisions; b) an administrative and financial division, which handles finances, c) a management and procurement division, e) a monitoring and evaluation division f) an environmental protection division, and g) a communication and knowledge management division.
177. **Project Management Unit (PMU)**: like in other projects carried out by the UTE, a Project Management Unit will be set up to manage and coordinate EFOSE on a daily basis. It will be composed of specialists to be recruited on a competitive basis, and will be composed of: a) a Project coordinator, b) a Procurement specialist, c) a Financial specialist, d) a Monitoring and Evaluation specialist. E) a social climate and environmental specialist and f) a targeting, gender, youth and nutrition specialist.
178. **Decentralization**: Technical coordination and thematic experts will be based in the Southeast to ensure effective implementation and the necessary coordination with all local actors.
179. **Process of integrating a program management unit within the UTE**: The current staff of the I-BE, a project executed by the UTE, will serve as mentors for the EFOSE staff. This strategy aims to capitalize on experiences and lessons learned in the implementation of IFAD Projects at UTE. Gradually, we may consider setting up an IFAD program unit at UTE. If necessary, and in order to minimize delays in the start-up of EFOSE, the UTE can transfer I-BE staff to the EFOSE project. For the development of EFOSE implementation framework documents, UTE and I-BE staff will proactively support the formulation and adaptation of implementation manuals.
180. To ease the implementation of EFOSE in the field, the project is proposing to form public-private alliance with various stakeholders. A Memorandum of Understanding (MoU) or of Agreement (MoA), depending on the agreement, that defines the responsibilities, obligations and duties of the partners will be signed between the implementing organizations and the PMU. In the case of agreements with private entities, attention must be given to ensure a certain level of commitment from these entities even after Project closure so that any direct financing through the Project is not absorbed as private gain. This can be done through transfer of any applicable MoU/MoA directly to the MEF or MARNDR for downstream follow-up on investment/financing done through EFOSE.
181. Finally, the project will leverage existing partnership between IFAD, WFP and FAO to strengthen provision of data, guidance, relevant partnership and technical assistance to the project in WFP and FAO specific areas of expertise (see annex 14).
182. The standards and procedures for the execution of these said activities will need to follow IFAD applicable standards and procedures. In addition to these implementing actors, the involvement of suppliers of goods, products and services is foreseen for the provision of the inputs required to carry out the activities.
183. A Steering Committee made up of executing and implementing agencies and other key players in the food production and food security sector will be set up.
184. **People and community-centred approach to rural development assistance.**

185. The EFOSE project is set to follow a people and community-centred approach, and it is expected that all the service providers will adapt their services to the needs and availabilities of the community they are serving. This approach should also consider the availability of the women, that are often responsible for households' tasks that might impact their availableness on some specific timeslots.
186. The PMU will act as supervisor of the implementing agencies, and will be responsible for validating the goods, products, materials and services offered to households. It will also ensure harmonization and coordination between the various service providers.
187. Aiming at empowering the beneficiaries, the project will set up, in each community or communal, a pair of *Farmer Leader* (composed of a woman and a man), which will represent the collective interests of the community. They will contribute to the collective vision of an inclusive rural development process that EFOSE is supporting, ensuring full involvement of the most vulnerable, the eligibility criteria are applied that beneficiaries also make their contributions.
188. Given Haiti's institutional fragility and the importance of institutional set-up, the formulation team conducted in-depth analyses of existing institutions and potential partners who could help strengthen these institutions (see tables at the end of the PDR). The proposals for set-up and coordination are also based on lessons learned from other IFAD projects and on the current management methods of local organizations, making it possible to envisage close, decentralized support (Figure 5).
189. Figure 5: Implementation mechanisms for trainings

## Coordination & implementation at territorial level



### b. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

#### 190. Financial management:

191. The Ministry of Economy and Finance (MEF) delegates responsibility for the financial and technical execution of activities to the Unité Technique d'Exécution des Projets (UTE), created by the MEF for the execution of projects financed by international organizations. EFOSE aims to strengthen the existing UTE within MEF and establish a dedicated IFAD project implementation unit for the Inclusive Blue Economy Project (I-BE) and EFOSE.

192.

This involves proposing an innovative financial management structure in coordination with MEF, which includes co-financing existing management positions and creating new operational capacity with less specialized positions. By leveraging the expertise of qualified personnel already under contract, the financial management team will benefit from proven project management experience. Savings from recruiting highly qualified staff will support extending the contracts of existing staff to cover the full EFOSE project implementation period. This approach allows for flexibility in adjusting permanent staff workload by temporarily hiring less qualified personnel during peak implementation periods. Specifically, the proposed COSTAB entails hiring a new specialist, a 'Financial Assistant,' to serve both EFOSE and the existing I-BE project. EFOSE will contribute to the salaries of the 'Financial Manager' and 'Accountant,' currently funded by the I-BE project, ensuring their continuity throughout EFOSE's lifespan. Additionally, EFOSE plans a modest strategic contribution (15%) toward the salaries of the 'UTE Head of Accounting Services' and the 'UTE Head of Financial Services.'

193. In Haiti, the main law governing public procurement is the Law of June 10, 2009 which aims to regulate public purchasing procedures, ensuring transparency, fairness and competition in the government procurement process. However, national laws are still not considered sufficiently comprehensive, and it is therefore recommended that the project apply IFAD's standard procurement procedures, methods, guidelines and documents, including the Practical Guide to Procurement.

194. Due to the current national context, it has been decided that the "Simplified procurement procedures for fragile and conflict-affected situations **FCAS**" will be applicable for the project. This decision stems from the need to adapt to the national situation, which presents particular challenges. By implementing these simplified procedures, the project seeks to strengthen its adaptability and ensure successful implementation despite the challenges inherent in fragile and conflict-affected situations. This should also include the formulation of comprehensive contingency plans, envisaging scenarios of total collapse, so that the project can direct its efforts towards crucial initiatives such as food security and the provision of emergency aid. These contingency plans aim to anticipate the most serious eventualities, ensuring optimum responsiveness to extreme circumstances, while consolidating the project's ability to respond in a coordinated and effective way to the critical needs of the population in crisis situations.

195. The following thresholds and applicable methods are based on the Project Procurement Arrangements letter (PPA) issued for the project at the time of design. These thresholds will be finalized and formally communicated to the Government through the PPA letter, as soon as the Financing Agreement (FA) comes into force.

Procurement methods, thresholds and deadlines (USD currency)					
Delivery methods <input type="checkbox"/>	SED (or over -the-counter)	Buy at the Best Price (Shopping)	AON (open national call for tenders)	ICB (international open call for tenders)	PRELIMINARY EXAMINATION
Market types and deadlines <input type="checkbox"/>					
Goods (and services relating to goods, excluding consultancy services)	Only in exceptional cases where justification is provided	≤ 100,000	< 200,000	≥ 200,000	All contracts ≥ 70,000 Any Contract in SED ≥ 5,000
Works (and services relating to works, excluding consultancy services)	Only in exceptional cases where justification is provided	≤ 250,000	< 1,000,000	≥ 1,000,000	All contracts ≥ 150,000 Any Contract in SED ≥ 10,000
	SED	SQC	SCBD or SMC	SFQC	
Consulting services / Businesses	Only in exceptional cases where justification is provided	≤ 70,000	< 150,000	≥ 150,000	All contracts ≥ 60,000 Any Contract in SED ≥ 5,000
Pre-selection	Pre-screening using REOI is mandatory for all CQS and ICS; Pre-qualification (REOI or Prior List) is mandatory for all consulting services contracts estimated to cost ≥ USD 60,000.				
People	Only in exceptional cases where justification is provided	The selection of individual consultants applies to contracts with individuals, regardless of their value.			All contracts ≥ 25,000 Any Contract in SED ≥ 3,500
The above thresholds are subject to modification by the Fund during the implementation of the Project. ( see the PPA and its updates)					

196. The project will use IFAD's Standard Procurement Documents (SPDs) adapted to national standards in its approach to the national market. In addition, IFAD's SPDs will be used for the procurement of goods, works, services and non-consulting services.

197. SPDs must include IFAD's SECAP (Social, Environmental and Climate Evaluation Procedures) clauses and conditions. The Project will strictly comply with the provisions of IFAD's Revised Rules and Regulations, the Policy on the Prevention of Fraud and Corruption in its Activities and Operations and IFAD's Policy on Preventing and Responding to Sexual Harassment, Exploitation and Abuse.

198. In addition, the Project will ensure its commitment to combating money laundering and the financing of terrorism in accordance with

IFAD's policy on combating money laundering and the financing of terrorism.

199. During Project implementation, particular attention will be paid to the complexities in terms of procurement and contracting, which are generated due to the following determinants:

- The Project area is geographically spread over different territories in the Southeast of the country, many of which are remote and difficult to access.
- The volume of activities and value of investments require advanced capabilities to manage contracting processes, with particular attention to the administration of contracts/agreements and the nature of associated supervision.
- Importing goods into the country may be difficult given current security conditions. Local purchase of goods should be favoured where possible. This is in fact a main objective of the project, which is to encourage local purchase of local products. Local purchases considerably reduce the need for transport across the country, thus directly reducing the relevant security risks.
- There is currently limited international interest in local tenders due to the financial, economic, political and security situation in the country; as such, it would be prudent and effective to launch most activities defined beyond the international limit through national tenders instead.

200. The preliminary 18-month procurement plan is based on preliminary project phasing and planning. Many activities have been combined to reduce the procurement workload and make procurement and contract management more efficient. The timetable for the launch and execution of activities is rather overloaded and will require early engagement of the UTE through its professional staff to ensure an appropriate and timely launch of the project. Procurement activities shall be implemented through IFAD's OPEN end-to-end system, with use of other tools such as the Contract Management Tool (CMT) for contract monitoring (and/or any system replacement thereof).

201. The inclusion of Community Procurement is indicated in the procurement strategy, but is highly dependent on local capacity, which needs to be assessed after project launch (in line with the guidelines set out in IFAD's Procurement Handbook). At this stage, the project could pre-select partners on the basis of these assessments, without any binding agreements until complete and full capacity assessments can be conducted once the Project is launched. These are implemented as previously noted in the form of MoUs and/or MoAs with public or private entities. Certain conditions must be met for these accords to be created and implemented as discussed in previous sections of this document.

202. In order to resolve the difficulties encountered in attracting international companies and generating market interest, it is necessary to focus on both economic and security considerations. Simplifying market eligibility requirements while taking due account of the security context is essential for both national and international companies. Communication campaigns could not only highlight economic potential, but also directly address security issues. However, a targeted support framework is needed to strengthen security infrastructures, thus fostering an economically and security-wise attractive business environment.

## L. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

### a. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

203. **Planning.** The duration of the project will be seven years. Planning will be based on the objectives and targets (in terms of results, outputs and outcomes) defined in this document and will align with the proposed multi-phased approach, allowing for refining planning of phase 1 versus phase 2 activities. The project will use the logical framework (LF) as a complementary planning and monitoring tool. Activities will be planned, budgeted and implemented on the basis of the 12-month annual work plan and budget (AWPB– PTBA in French), meeting IFAD standards and requirements. The AWPB includes: (i) a presentation of the financial planning for the year and the accumulated previous financial achievements; (ii) a detailed description of the activities planned for the year, the target groups, the implementation modalities, the indicators for monitoring achievements, the persons in charge of the activities and its objectives; (iii) a physical progress table; and (iv) a procurement plan (PPM). The AWPB will be prepared by the PMU in consultation with stakeholders, before being validated by the steering committee (SC). The preparation of the AWPB will be participatory, consider the various project stakeholders, and submitted to IFAD for no-objection.
204. A monitoring and evaluation system (MES) will be set up within the PMU in accordance with IFAD and GoH requirements, in particular the system set up by the UTE. This system will also have to be linked to the indicators of the 2nd and 3rd strategic objectives of the latest COSOP, i.e. 2nd: *promote sustainable economic, community and nutrition ecosystems*, 3rd: *invest in human capital development*.
205. The MES will report to the M&E manager, who will be responsible for coordinating with the implementing partners the data collection and analysis. The MES will measure two levels of indicators on outputs/outcomes and impacts and should be an efficient tool providing the necessary information in a timely manner and generating useful data for the management of the project. It will have to ensure: (i) data collection, consolidation and quality control; (ii) data analysis, (iii) report production; (iv) monitoring of on-site activities; (v) informing stakeholders of project progress. The MES will draw on the experiences and innovations of other IFAD projects in Haiti, including the use of kobo-type computerized data collection tools and the use of maps.
206. A **baseline** will be drawn up at the start of the project with the support of a specialized organization, which will also help to adapt the indicators and associated surveys and set up the information system, drawing on the experience of other IFAD projects. IFAD's core indicators on women's empowerment and nutrition will receive particular support in view of the greater complexity of their implementation and the need to adapt the nutrition indicator to local diets. Rapid participatory resource and social assessments will be carried out at the start of the project to provide information on the various agricultural sectors within the framework of the baseline situation. Maps and/or mock-ups of the area will also be developed at the start of the project in order to determine the mainland uses and risk/opportunity zones, and provide a watershed baseline serving as an entry point for better planning and geographic targeting of activities (i.e. integrated watershed management and environmental and climatic risks). The information will be used to strengthen project strategies and objectives and fine tune selection of priority investments for phase 1 (see project description component 1.1. including description of inception phase studies).
207. **Participatory and quantitative evaluations will also be carried out at mid-term and at the end** of the project and results confirmed by specific missions (see section on supervision).
208. The completion mission which will be the entire program including phase 1 and 2 to prepare the technical and administrative closure, and plan the program completion report. The program termination report will be prepared by FIDA in coordination with the program, which must be approved up to 6 months after the date of completion of activities.
209. **Target groups and MES.** The project's MES will be developed with a gender perspective and will identify, monitor and evaluate target groups disaggregated by women, youth, men and level of poverty/vulnerability. Beneficiaries (households, individuals, cooperatives and enterprises) will be registered in a database containing socio-economic information including their location and the location of their plots. The project could replicate the experiences of the world bank project that supported the implementation of agricultural registers. These databases will also be used to track the evolution of households and their access to various project activities.
210. **Monitoring indicators and logical framework** : the targets and indicators defined in the logical framework and measured during the baseline will have to be monitored at different frequencies indicated in the logical framework. The logical framework mid-term targets will be adjusted in collaboration with IFAD during inception phase to consider activities selected for phase 1 (i.e. changing the surface of infrastructures and processing infrastructure to be rehabilitated at Mid Term and reviewing outreach of specific activities depending on farmers selection of activities). The final target will be adjusted as well during mid-term depending on decision for scope of phase 2. All studies will be presented with disaggregated and geolocalized data, including impact surveys to further the integration of the gender and youth strategy into project implementation. Similarly, all project activities and constructions/infrastructures will be geolocalized. Given the importance of measuring agricultural productivity and the profitability of the proposed activities, all beneficiaries will be trained to keep logbooks reporting their main expenses, yields and income, which will then be analysed, compared with the results of other groups and discussed at the end of the campaign. These advisory activities will generate additional data to measure the adoption and results of the activities. The project will also pilot farm diary and traceability tools such as the one developed by AYITIKA for coffee cocoa (FARMFORCE) so as to help farmers better analyse their performance and to support further traceability efforts and marketing activities (see annex 13 on lessons learned & 14 on partnership).
211. **Risk monitoring and SECAP indicators**: given the high vulnerability of the area and its households to various risks, the logical framework includes environmental and climatic indicators, as well as a proposed household resilience index (see vulnerability study and theory of change resilience parameters). These indicators will be supplemented by indicators proposed within the SECAP and

IPRM to cover the range of key risks affecting the project. the beneficiary engagement strategy also includes the recording and analysis of beneficiary feedback and complaints, which will also enable other types of risk to be identified. The project will also form part of the department's alert mechanisms.

#### 212. Learning, knowledge management and communication.

213. **Phased activities & roles:** at the start of the project, the UTE will revise and finalize the communication and knowledge management strategy and plan (CKMSP) which has been drafted as annex. Activities relating to their implementation will be integrated and budgeted for in the AWPB. in the first two years, activities will focus on communication to raise awareness among target groups and inform them about the opportunities offered by the project and entry points, as well as the development of training materials and manuals to be used in implementing project interventions. Subsequently, the focus will also be on capitalizing on the knowledge that will be created by the project's interventions, with a view to facilitating dissemination, replication and scaling-up within phase 2 but also potential follow up. To prepare MTR and adjustments for phase 2, the project will also need to prepare Mid Term capitalization effort on the main investments of the project so as to identify their relevance and cost-benefit for the target population. Finally, the project will need to update such analysis towards the end of the project to prepare completion report and facilitate replication.

214. **Scope:** in particular, knowledge will be generated along the major thematic and innovations of the project (see innovation and scaling up section) as well products that may inform specific policy areas (i.e. informing potential policy on climate security, national biodiversity, nutrition and climate adaptation plans etc.). A large focus will on food systems, documenting agro-ecological practices by adaptive research and dissemination activities (s.c. 2.1), as well as innovations in value chain models supported in 2.2, including role of value chain platforms in 1.1. The Knowledge document shall review cost-benefits of the practices (both economically but also in terms of climate resilience and environmental sustainability), adoption rate among beneficiaries as well as factors for adoption or non-adoption to better guide subsequent scaling up. The knowledge product shall also identify the potential roles and impacts of the rehabilitation of irrigation infrastructure and watershed on productivity and climate resilience. Another important area will be to capitalize on nutrition and gender activities (1.1 and 2.1) which can be informed by specific surveys on nutrition and gender indicator planned in logical framework.

215. **Dissemination and policy engagement pathways:** the implementation of the CKMSP will be supported and facilitated by the UTE and with the collaboration of key players such as DDASE, BAC, ACDED and CROSE. EFOSE. The *Programme Sectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle* (PROSAN), which brings together a number of actors in the grand sud, including local authorities, the FAO, MARNDR, CROSE, FANM DESIDE, can also be used for communication. in addition, the project will support policy dialogue efforts. This includes strengthening local platforms promoting resilience, value chains, nutrition, market access and financing. Emphasis will be placed on gender and youth mainstreaming, and synergies with FAO and WFP will be developed in this area. Finally, the project can also rely on community radios (Makaya belonging to CROSE), which are listened to by a large part of the target population and which are included in component 1.1 as important mechanisms to support required social change.

216. **Implementation modality:** the PMU UTE will ensure: (i) the planning and implementation of knowledge management activities in close association with M&E activities as well as project and policy needs; (ii) the coordination of communication activities with the MARNDR; (iii) the development of training on knowledge management methodologies and systematizations, among others; (iv) the sharing of experiences and transfer of skills with other projects of interest to EFOSE. Implementing partners and service providers will also be required to produce quality knowledge product on their specific areas of work, in collaboration with the PMU.

#### b. Innovation et reproduction à plus grande échelle

217. The project involves a series of technical, institutional and socio-economic innovations offering new perspectives that can potentially be replicated in other environments.

- On the technical front, EFOSE will co-construct with farmers innovations designed to ensure the performance of production systems (selection of varieties, technical packages, good farming practices, production of biofertilizers, biopesticides). Extension of manual pollination techniques, the production of bokashi, vermicompost and the practice of micro-grafting, modern techniques for installing and managing agroforestry systems are the flagship actions of these technical innovations. The project will also identify local innovations, analyze them and disseminate them on a larger scale via micro-investment windows. Examples include: i) an improved stove using charcoal with an energy efficiency of over 70%, ii) two coffee varieties, Catura and Catimor, with better potential than the typical variety, iii) at Ravine Normand, a Criolito cocoa variety highly prized on the international market. EFOSE will seek to promote the adoption of sustainable technical and technological innovations that have already proved their worth at national level, as well as those tested under the project. It will contribute to strengthening local technical capacities in the production and use of quality inputs, and the application of productive, ecological and resilient agricultural practices. Partnerships with local, national and regional research and training centres will be encouraged.
- At institutional level, the strengthening of multi-stakeholder mechanisms designed to improve the governance of local food systems will be a major contribution of the project in this local landscape, where poor governance affects virtually all development activities in the country. The search for synergies between the various United Nations agencies (FAO, WFP, ILO, IFAD) working in the same area could also be considered as an innovative action that could be replicated. The Macary farm will be rehabilitated and used as a centre for research, experimentation and innovation.
- On the socio-economic front, the integration of the graduation approach into a global approach to the economic and social integration of the most vulnerable will also be highly innovative, with the development of nutritious species and the use of improved stoves. On another level, support for the implementation of several types of business plan that will create sustainable jobs and wealth in value chains, as well as various economic partnerships involving producers' associations, private national and/or international companies, and public-private partnerships made possible by the project, will also constitute innovative actions that can be replicated on a larger scale.
- Connecting with local and international markets to sell surplus production: EFOSE will connect food-producing households with institutional markets such as the WFP, hospitals, hotels and restaurants to sell their surplus production at competitive prices. For long-cycle products (coffee and cocoa), EFOSE will help the producers supported by the project to integrate existing processing value chains in the region, with a special focus on AYITIKA for cocoa and CAFELUX for coffee. This innovation will make a significant contribution to increasing household incomes.

218. In addition, the project will seek to identify and track other innovations coming up from farmers and actors own work along the value chains. Building on good practices identified in lessons learnt, the project may organize competition and call for innovation to identify and valorize innovations. To facilitate their scaling-up, these innovations will be documented and discussed during the multi-stakeholder committees supported by the project, and through EFOSE's participation in other local institutional consultation mechanisms (such as the Southeast food security sector table, the departmental risk management committee). IFAD also participates in the dissemination of innovations through its active involvement in United Nations coordination and the climate security group, which brings together over 60 organizations in Haiti.

## **M. Engagement et retour d'information du groupe cible du projet et traitement des plaintes**

### **a. Engagement et retour d'information du groupe cible du projet.**

- Active participation and regular feedback from stakeholders are crucial to the success and sustainability of the project. The stakeholder engagement plan (SEP), included as an appendix to the SECAP note, plays a key role in this process. This plan systematically guides the integration of stakeholder perspectives into all aspects of the project, including its design, as well as its environmental, social and climate performance. Consultations were carried out during the design phases and will continue during implementation, through focus groups, public consultations and a steering committee. These interactions aim to understand and respond to the needs of target groups, enabling real-time adjustments to the project.
- The project specifically targets vulnerable communities identified by the SIMAST deprivation and vulnerability index. These groups include women, youth, people with disabilities, children, the illiterate, and female-headed households, who often face language or comprehension barriers. To overcome these, the project will adopt inclusive communication methods, including consultations in Haitian creole for non-French speakers. These efforts ensure the inclusion of all stakeholders, particularly those affected by the project (pap).
- Strategies for the effective participation of vulnerable groups include organizing meetings by specific categories, choosing accessible venues and keeping meetings small. These measures aim to create a comfortable environment for the expression of concerns.
- The project is also committed to understanding and mitigating the risks of Gender-Based Violence (GBV), consulting with experts and women's representatives to capture GBV trends in communities. Separate meetings for women will be organized, recognizing the limits of their participation in mixed groups, especially on sensitive topics such as GBV. These consultations aim to ensure that spaces are adapted and inclusive for all, considering social dynamics and power relations within communities.
- In sum, the project adopts a participatory, inclusive and sensitive approach to the needs of vulnerable groups, ensuring that their voices are heard and integrated into all phases of the project. A stakeholder engagement plan is drawn up to ensure that all stakeholders affected by the project are identified, informed, consulted and appropriately involved throughout the project lifecycle. The aim is to ensure a participatory and inclusive approach that fosters transparency, constructive dialogue and collaboration between all stakeholders, thus contributing to the success and sustainability of the project.

## **b. Processus de traitement des plaintes.**

219. The project will put in place a comprehensive and accessible complaints mechanism to enable beneficiaries to express their concerns and report any irregularities throughout its implementation. This mechanism will be modelled on the one developed and implemented by the UTE in several of its projects across the country. It is a living, dynamic instrument that will evolve as the project is implemented. It will include both formal and informal processes adapted to national and local levels. At the national level, beneficiaries will be able to lodge complaints with the relevant authorities, in accordance with the legal provisions in force. In addition, the project will establish a complaint handling process at the local level, in close collaboration with local steering committees and community organizations.
220. The complaints handling mechanism will be strengthened by specific provisions specific to the project, aimed at ensuring a rapid and adequate response to beneficiaries' concerns. The project undertakes to clearly inform stakeholders on how to lodge complaints, providing information in local languages, including Haitian creole, to ensure understanding and accessibility. In addition, the project will designate focal points responsible for receiving and following up complaints, thus ensuring fluid and effective communication between beneficiaries and the project team.
221. The complaints mechanism will be aligned with IFAD's standards for the prevention of fraud and corruption, as well as its policy for the prevention and repression of sexual harassment and sexual exploitation and abuse. Beneficiaries will be informed of these mechanisms and of the possibility of reporting any misconduct or violation of IFAD policies. Monitoring and evaluation of the complaints mechanism will be integrated into the project's overall monitoring and evaluation system, in line with the recommendations of the SECAP review note in appendix 5.
222. Complaints should be directed to DDASE, the MARNDR representative in the project area, and UTE, the MEF entity responsible for managing the project and ensuring that complaints and feedback, whether verbal or written, are received, documented and processed. However, all the project's strategic partners, including, among others, CROSE, ACDED, FANM DESIDEE, FONKOZE, will constitute corridors for recording and, at some level, managing complaints and feedback from stakeholders. To this end, stakeholders can submit their complaints directly to, among others, the EFOSE project offices in marigot, DDASE, ferme de Macary and BAC de Belle-Anse. If the issue is urgent or represents a high level of risk, the UTE's social safeguarding specialist and the project coordination should be notified without delay to provide support in finding solutions to the problem posed. At the monthly sectoral meetings held by DDASE, the latter will pay close attention to the receipt and management of complaints.

## **N. Plans d'exécution**

### **a. Plans de supervision, d'examen à mi-parcours et d'achèvement**

223. **Project start-up** will be effective once all the prerequisites for IFAD financing have been met. In concrete terms, project start-up will be formalized once the project PMU is in place and meets the requirements of MEF's UTE. To avoid start-up delays, the project will be based at the UTE, with which we already have experience and lessons learned. Part of the EFOSE team will be pooled with the IBE project, and the IBE and UTE teams will mentor the EFOSE staff. The same systems (OPEN and ICP) will be used by both projects.

224. **Project supervision** will be carried out directly by IFAD, there will be one supervision mission per year, jointly with all stakeholders including the Haitian government, notably MEF with UTE and MARNDR with DDASE. Supervision missions will focus in particular on qualitative and quantitative monitoring of implementation, the achievement of results and impacts, and the effectiveness of institutional and technical achievements, as well as the fiduciary aspects of project management. Support missions may be carried out by IFAD depending on the need for the project, which will be assessed by the IFAD country team.

225. The project will be evaluated at two key points. At mid-term, at the beginning of the year 4, an overall internal evaluation of the project's performance will be carried out, based on the analysis of: (i) the results as indicated in the logical framework, (ii) data from the M&E system, and (iii) the results of the study of the project's early effects and impacts at mid-term. This evaluation will feed into the external mid-term review conducted by the government and IFAD, which may lead, depending on the results, to adjustments to the project. The project will also be evaluated at completion. In the first half of year 7, a final internal evaluation of the effects and impacts of the project's interventions, based on surveys (i.e final household survey), specific studies and analysis of data from the M&E system, will feed into the completion review to be conducted by the government with the support and backing of IFAD. Finally, in year 7, a completion workshop will be held to share the project evaluation with all stakeholders.

226. **The multi-phased approach involves specific milestones to review implementation and work planning.** An IFAD supervision mission will be held ideally by end of year 1 so as to validate initial inception phase and proposal for phase 1 jointly between the GoH and IFAD. The following elements may be considered as triggers to validate assumptions underlying some activities:

- Investments in cocoa-coffee value chains will depend on confirmed capacity of private actors to co-invest and offtake cocoa-coffee produced as well as existence of interested households corresponding to project criteria;
- Level of investments / outreach of graduation program may be adjusted depending on updated assessment and number of targeted households that would qualify to a potential graduation;
- Level of investments in irrigation infrastructure in phase 1 will depend on availability of budget against decision on cocoa-coffee and graduation program as current budget assumes that some irrigation schemes will be supported in phase 2 only;
- Updated budget shall also be proposed in case of change of proposed project investments in phase 1 to ensure that existing budget ensure completion of all planned activities;

227. The mid-term review (MTR) mission will review initial results and plan for phase 2. This mission will also be key to defining the priority investments for phase 2, notably whether the activities dropped in phase 1 may be implemented if conditions / assumptions are made (see project description and theory of change) and ensuring the budget covers the finalization of phase 1 activities. The mid-term review will be essential to inform the decision to expand scope of project activities in phase 2. This considers the measurement of the progress of phase 1 of the program taking as refers to compliance with the mid-term goals of the logical framework (annex 1).

228. The completion mission will allow for a report on both phases and the entire program.

## Notes de bas de page

### Executive Summary

[1]<https://faolex.fao.org/docs/pdf/hai157333.pdf>

[2][https://observatorioplanificacion.cepal.org/sites/default/files/plan/files/Haiti\\_PLAN\\_STRAT%C3%89GIQUE\\_de\\_developpement.pdf](https://observatorioplanificacion.cepal.org/sites/default/files/plan/files/Haiti_PLAN_STRAT%C3%89GIQUE_de_developpement.pdf)

[3]<https://faolex.fao.org/docs/pdf/hai209018.pdf>

[4][https://www.gafspfund.org/sites/default/files/inline-files/7.%20HAITI\\_Investment%20Plan\\_1.pdf](https://www.gafspfund.org/sites/default/files/inline-files/7.%20HAITI_Investment%20Plan_1.pdf)

[5]<https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-analyse-ipc-de-linsecurite-alimentaire-aigue-snapshot-septembre-2022-juin-2023>

[7]<https://www.worldbank.org/en/country/haiti/overview>

[i]9 OCHA, 2021: <https://reliefweb.int/report/world/global-climate-risk-index-2021>

### National Context

[8] (World Bank Reports, 2023).

[9] OECD 2017

[10] FAO, Union européenne et Cirad. 2022. Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos des systèmes alimentaires. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

[11] Ibid

### **Specific aspects relating to IFAD's priority cross-cutting themes (gender, nutrition, climate, youth)**

[12] IPCC report

[13] USAID, Brief. Haiti Food Security Sud and Grand'Anse Departments

[14] According to the EMMUS survey, women are more likely to be part of the decision making when they have an economical activity.

[15] OCHA, 2021. <https://reliefweb.int/report/world/global-climate-risk-index-2021>

[16] <https://www.worldbank.org/en/country/haiti/overview>

[17] FAO, Union européenne et Cirad. 2022. Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

### **Rationale of intervention**

[18] Gender Equality and Women's Empowerment

[19] World Bank, 2023

[20] Adelphi, 2023. *Roots for peace: uncovering climate security challenges in Haiti and what to do about them*

### **Lessons Learned**

[21] Ibid

[22] Adelphi, 2023, roots for peace: uncovering climate security challenges in Haiti and what to do about them.

[23] FAO, Union européenne et Cirad. 2022. Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

[24] IFAD, 2020, evaluation of Small Irrigation Development Project – Phase II

[25] FAO, Union européenne et Cirad. 2022. Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

[26] OIT, 2023, évaluation du Projet de renforcement des opportunités agricoles par la Formation et l'investissement technologique (PROFIT)

### **Components/results and activities**

[27] Dimitra Clubs is a flagship programme developed by the FAO in multiple countries, including Haiti. They aim at gathering communities for them to play an active role in the resolution of conflicts at community level, or simply to debate on common preoccupations. They often use radios to broadcast the content of their discussions and raise awareness on agreements achieved or knowledge share. They are in particular useful to discuss about gender issues or even nutrition.

### **Coherence, appropriation and partnerships**

[28] <https://www.ifad.org/en/web/latest/-/appel-a-propositions-gp-saep-burkina-faso-1>



Investir dans les populations rurales

**Haiti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 1: Cadre logique**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet				Registre système SE, SGRO	Annuel	UGP	
	Hommes		4853	12132				
	Femmes		3813	9532				
	Jeunes		1300	3250				
	Personnes autres que les jeunes							
	Personnes non autochtones							
	Nombre total de personnes bénéficiant de services		8666	21664				
	Homme		56	56				
	Femme		44	44				
	Jeunes		15	15				
	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages				Registre système SE, SGRO	Annuel	UGP	
	Membres des ménages		38995	97488				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés				Registre système SE, SGRO	Annuel	UGP	
	Ménages dirigés par une femme		3813	9532				
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef		4853	12132				
Ménages		8666	21664					

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Objectif du projet</b> Contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sud-Est	Nombre de ménages ayant reporté une amélioration de leur sécurité alimentaire				Enquête auprès des ménages	Évaluation a mi-parcours, évaluation finale du projet	UGP	L'instabilité politique n'a pas d'impact négatif majeur sur les activités et les résultats attendus du projet. Les effets des catastrophes naturelles sont atténués dans la zone d'intervention du projet.
	Ménages		4333	13648				
	Ménages		50	63				
	Indice de richesse pour les menages ruraux							
	Indice de richesse des ménages (Wealth ranking)							
<b>Objectif de développement</b> Augmenter et diversifier les revenus des ménages et la production locale d'aliments nutritifs par des moyens qui résistent aux chocs climatiques et économiques.	Nombre de bénéficiaires ayant reporté une augmentation de revenus				Registre Systeme S&E	Année 5, 6, 7, 8	UGP	L'instabilité politique n'a pas d'impact négatif majeur sur les activités et les résultats attendus du projet. Les effets des catastrophes naturelles sont atténués dans la zone d'intervention du projet.
	Ménages		8166	20414				
	Hommes		4573	11432				
	Femmes		3593	8982				
	Jeunes		1225	3062				
	Membres des ménages		36745	91863				
	Ménages ayant amélioré leur indice de résilience / vulnérabilité				Registre Systeme S&E	Évaluation a mi-parcours, évaluation finale du projet	UGP	
	Ménages		4333	13648				
	Ménages		50	63				
	Membres des menages		19498	61417				
	SF.2.1 Ménages satisfaits des services soutenus par le projet				Enquête auprès des ménages	Évaluation a mi-parcours, évaluation finale du projet	PMU	
	Membres des ménages		31196	77990				
	Ménages de personnes non autochtones							
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef							
	Ménages (%)		80	80				
Ménages (nombre)		6932	17331					

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Effet direct</b> Effet Direct 1 - Renforcement de la gouvernance et de l'accès aux services améliorant résilience (eau, infra, ecosystem services).	SF.2.2 Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet				Enquête auprès des ménages	Annuel à partir de l'année 4	UGP	Les personnes ressources de la communauté et lead farmers sont un relais efficace entre ménage et projet ; Les conditions de sécurité permettent une mobilité au moins locale favorisant une plus grande participation
	Membres des ménages		23397	77990				
	Ménages de personnes non autochtones							
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef							
	Ménages (%)		60	80				
	Ménages (nombre)		5199	17331				
	3.2.3 Ménages déclarant une diminution significative du temps consacré à la collecte d'eau et de combustible				Enquête auprès des ménages	Au début du projet, à mi-parcours et à l'achèvement	UGP	
	Ménages		1120	2800				
	Ménages		19	19				
	Membres des ménages		5040	12600				
	Ménages dirigés par une femme		470	1176				
	IE.2.1 Individus présentant une amélioration de l'autonomisation				Enquête auprès des ménages	enquête de référence, mi-parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Personnes non autochtones							
	Personnes non autochtones							
	Personnes autres que les jeunes							
	Personnes autres que les jeunes							
	Jeunes		13	25				
	Jeunes		169	812				
	Nombre total de personnes		13	25				
	Nombre total de personnes		1127	5416				
Femmes		13	25					
Femmes		496	2383					

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Hommes		13	25	abc map online tool	MTR and completion	ecg	
	Hommes		631	3033				
	IB 3.2.4: Amélioration de la biodiversité au niveau des écosystèmes							
	Zone de Biodiversité Intacte (AIB) en ha	0.64	0.64	0.65				
	Capital Naturel Moyen par hectare (ANC) en USD	3384	3432	3456.74				
	Indicateur basé sur l'écosystème en 0 ou 1	0	0	1				
	3.2.1 Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées							
	Hectares of land	0	0	6400				
	tCO2e/20 années	0	0	-272841				
	tCO2e/ha	0	0	-42.6				
	tCO2e/ha/année	0	0	-2.1				
<b>Produit</b> Produit 1.1 - Renforcement de la planification et de la gouvernance locale pour la mise en œuvre de systèmes alimentaires locaux résilients.	Politique 2 Nombre de plateformes opérationnelles multi-acteurs appuyées				Enquête auprès des parties prenantes concernées	Annuel	UGP, prestataire de services	Motivation des acteurs à améliorer les systèmes alimentaires et effectuer des synergies ;presence encore sur le terrain d'autres projets et des acteurs privés des filières
	Nombre	0	3	3				
	2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues				Enquêtes auprès des organisations de producteurs	Annuel	Prestataires de services et organisations rurales	
	Tailles des organisations de producteurs		861	1435				
	Organisations de producteurs ruraux soutenues		24	40				
	Hommes		482	804				
	Femmes		379	631				
	Jeunes		129	215				
	Organisations de producteurs ruraux soutenues dirigés par une femme		10	15				

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité		
<b>Produit</b> Produit 1.2 - Développement d'infrastructures de production résilientes aux changements climatiques.	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état				Mesures des superficies améliorés ou remises en état	Annuel a partir de l'année 3	UGP M&E, exploitants agricoles, et personnel technique	La passation de marché et les études sont faites; absence de conflit foncier dans les périmètres et les usagers et leurs associations sont prêts à contribuer en travail	
	Superficie en hectares			81.03					323.75
	Réhabilitation des écosystèmes et construction d'Infrastructures résilientes au climat				Registre Systeme S&E	Annuel	Prestataire de services		
	Structures physiques pour la protection des zones critiques			2					5
	Aménagements des parcelles en pente (rampes vivantes, pierres seches)			100					500
	BAC			1					1
	Routes			0					10
	Cisternes en eau individuelles			100					320
Cisternes en eau communautaires			10	30					
<b>Effet direct</b> Effet Direct 2 - Amélioration des systèmes alimentaires générant emplois, nutrition, résilience climatique et revenus.	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique				Enquête IBRE	IBRE au début du projet, mi-parcours et fin de projet	Prestataire de services	Les ménages ont bénéficié de formation et de paquets techniques résilients au changement climatique et ont les capacités et motivation de les mettre en oeuvre durablement (accès foncier, semences et inputs travail, etc). en lien avec développement des filières.	
	Membres des ménages			42478					84956
	Ménages			50					70
	Ménages			9440					18879
	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production				Enquête IBRE	IBRE au début du projet, mi-parcours et fin de projet	Prestataire de services		
	Membres des ménages			42478					84956
	Ménages			50					70
	Ménages dirigés par une femme			4154					8307
	Ménages			9440					18879

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)				Enquête IBRE	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Femmes (%)		45	60				
	Femmes (nombre)		1766	4710				
	Ménages (%)		45	60				
	Ménages (nombre)		4162	11099				
	Membres des ménages		18730	49947				
	Ménages dirigés par une femme		1831	4884				
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef							
	1.2.9 Ménages dont les connaissances, attitudes et pratiques en matière de nutrition sont améliorées (KAP)				Enquête IBRE	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Ménages de personnes non autochtones							
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef							
	Ménages (nombre)		875	2450				
	Ménages (%)		50	70				
	Membres de ménages		4375	12250				
	1.2.5 Ménages déclarant utiliser les services financiers ruraux				Enquête IBRE	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Membres des ménages		1733	3465				
	Ménages		80	80				
	Ménages		385	770				
	2.2.4 Organisations de producteurs ruraux (PR) soutenues, fournissant des services nouveaux ou améliorés				Enquête IBRE auprès des organisations de producteurs	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services	
	Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues		24	40				

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses			
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité				
	Membres des organisations de producteurs ruraux		687	1145							
	Hommes membres des organisations de producteurs ruraux		385	641							
	Femmes membres des organisations de producteurs ruraux		302	504							
	Jeunes membres des organisations de producteurs ruraux		103	172							
	2.2.1 Personnes ayant de nouveaux emplois / opportunités d'emploi								Enquête auprès des ménages	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services
	Hommes		283	565							
	Femmes		222	444							
	Jeunes		76	151							
	Nombre total de personnes ayant de nouveaux emplois/opportunités d'emploi		505	1009							
	<b>Produit</b> Produit 2.1 - Amélioration du capital de production, des pratiques agricoles, et de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles.	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition							Enquête IBRE	enquête de référence, mi parcours et achèvement du projet	Prestataire de services
Nombre de personnes qui participent			9250	18499							
Hommes			5325	10649							
Femmes			3925	7850							
Ménages			9250	18499							
Membres des ménages bénéficiaires			41623	83246							
Jeunes			1387	2775							
1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques				Enquêtes auprès des producteurs	Annuel ( à saisir dans SGRO)	Prestataires de services					
Hommes			6216				10359				
Femmes			4884				8140				
Jeunes		1665	2775								

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Producteurs ruraux		11100	18499				
<b>Produit</b> Produit 2.2 - Appui aux entreprises de production, transformation et commercialisation des intrants et produits	2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises				enquête auprès des bénéficiaires	Annuel	Prestataires de services ou UGP M&E ou formateurs externes (selon les cas)	Les ménages sont intéressés, participent aux formations et sont prêts à cofinancer les paquets; Capacité du prestataires de service à se procurer des intrants de qualité et à faciliter leur reproduction locale pour assurer disponibilité ;
	Hommes		536	1072				
	Femmes		421	843				
	Jeunes		144	287				
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises		957	1915				
	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état				dans le cadre des activités de suivi et évaluation	Annuel	Prestataires de services	
	Nombre total d'installations		10	26				
	Installations de commercialisation construites ou remises en état		4	9				
	Installations de transformation construites ou remises en état		3	9				
	Installations de stockage construites ou remises en état		3	8				
	1.1.7 Personnes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales				données recueillies par formateurs, personnel du projet ou prestataire	Annuel	Prestataires de services	
	Hommes		3844	6406				
	Femmes		3020	5034				
	Jeunes		1030	1716				
Personnes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales		6864	11440					



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 2: Théorie du changement**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes

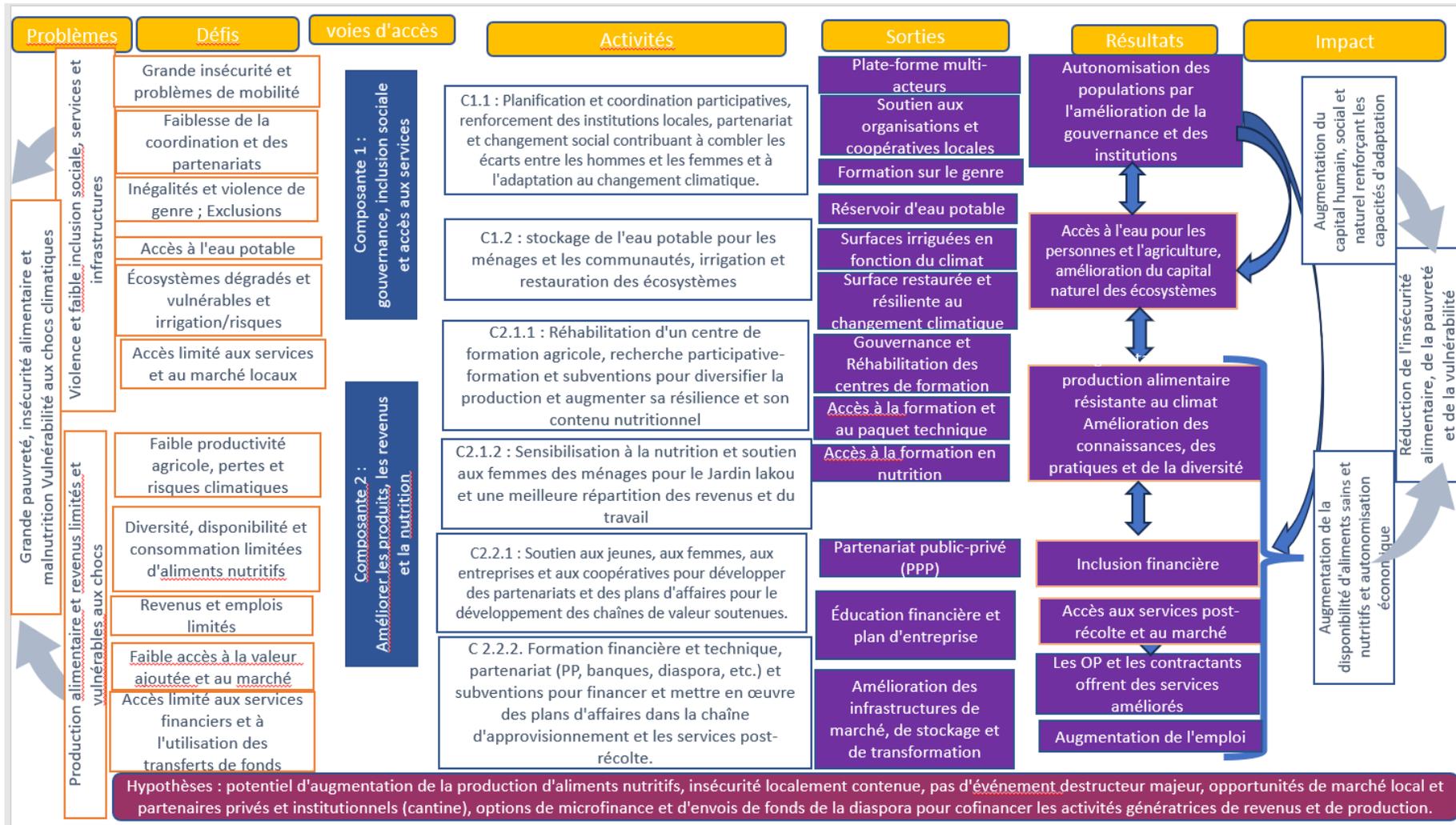


### **A. Théorie du changement**

**La théorie du changement d'EFOSE s'articule autour de deux voies complémentaires pour traiter les différents facteurs de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire des ménages** : la première voie investit dans un environnement local favorable et considère que **SI** les gens sont soutenus par une gouvernance locale inclusive, des institutions et des formations transformatrices en matière de genre et **SI** ils ont accès à l'eau potable, à une irrigation réhabilitée et à des écosystèmes restaurés, **ALORS** ils seront responsabilisés, bénéficieront de services adaptatifs et seront moins exposés et moins vulnérables au changement climatique. La deuxième voie soutient les systèmes alimentaires locaux diversifiés en considérant que **SI** les ménages sont aidés à investir dans des systèmes agricoles diversifiés, nutritifs et résistants au climat et dans la consommation d'aliments sains, et **SI les** acteurs de la chaîne de valeur, les coopératives et les entrepreneurs sont aidés à développer des partenariats public-privé, des plans d'affaires viables et peuvent mobiliser des fonds grâce à une meilleure épargne, à l'accès aux services financiers et aux envois de fonds, **ALORS** ils développeront une chaîne d'approvisionnement adaptée et des services post-récolte, facilitant l'adoption par les agriculteurs d'innovations techniques tout en améliorant la disponibilité d'aliments nutritifs, **ET** fourniront des revenus supplémentaires et des opportunités d'emploi au niveau local.

Enfin, le **chemin de l'impact est réalisé** si les deux composantes sont mises en œuvre en synergie, c'est-à-dire **SI** les ménages sont à la fois responsabilisés, bénéficient de services et d'infrastructures d'adaptation **ET** **S'ils** ont une productivité améliorée, un accès à des aliments diversifiés et des emplois générés dans la chaîne de valeur, **ALORS** ils auront des revenus accrus et diversifiés qui les sortiront de la pauvreté tout en augmentant leur résilience au changement climatique et leur capacité à consommer des aliments diversifiés de qualité et en quantité suffisante.

Figure 1. Théorie du changement EFOSE



**Plus précisément, en s'appuyant sur l'exercice initial de planification territoriale participative, la composante 1 renforcera l'environnement favorable aux ménages par les moyens suivants :**

- Le diagnostic participatif, la planification géospatiale résistante au climat et l'engagement des parties prenantes permettront d'affiner les interventions du projet pour s'adapter aux besoins locaux et aux risques émergents.
- En renforçant les **plateformes publiques et privées inclusives**, les ménages pourront bénéficier de plus d'opportunités avec les partenaires de la chaîne de valeur (y compris les banques, la diaspora), et les investissements dans la zone seront mieux priorisés et coordonnés en fonction des besoins des ménages. Les plateformes pourront également bénéficier d'études et de formations supplémentaires pour affiner l'identification des activités appropriées.
- **Des institutions inclusives** : Les formations dédiées à la transformation du genre renforceront le leadership des femmes et aideront les coopératives mixtes à gagner en efficacité, en travaillant sur la gestion de l'organisation qui réduit les écarts entre les hommes et les femmes et en rendant les processus de travail plus inclusifs et équilibrés. Les initiatives visant à modifier les comportements, telles que la campagne et les formations mises en place dans le cadre des projets, permettront à terme de réduire les écarts entre les hommes et les femmes, l'exclusion sociale et de faciliter la participation des femmes et des jeunes à la gouvernance et aux activités productives.
- **Eau et risques climatiques** : grâce à la construction de citernes, les ménages auront un meilleur accès à l'eau potable, nécessaire à la prévention des maladies ayant un impact sur la santé. et les femmes en particulier passeront moins de temps à aller chercher de l'eau. En réhabilitant et en améliorant la gestion des systèmes d'irrigation et en restaurant les écosystèmes, le capital naturel sera renforcé, ce qui améliorera le potentiel productif de leurs terres et réduira les risques liés au changement climatique.

**Le deuxième volet permettra aux ménages d'améliorer leur sécurité alimentaire, leur régime alimentaire et leurs revenus, grâce aux interventions suivantes.**

- **Amélioration des voies de production** : En réhabilitant les centres de formation et de recherche agricole, en investissant dans la recherche participative et la vulgarisation dans le cadre d'un partenariat public-privé approprié développé dans la composante 1, le MARNDR sera en mesure de fournir des services de vulgarisation améliorés aux agriculteurs pour qu'ils s'adaptent au climat et aux besoins du marché. En reproduisant ces recherches participatives dans le cadre de FFS et en responsabilisant les agriculteurs grâce à une formation adéquate et à un ensemble d'intrants, les ménages adopteront des systèmes agricoles diversifiés, rémunérateurs et résilients autour des aliments de base, des cultures d'exportation (agroforesterie, café-cacao), des cultures irriguées et de l'horticulture. En plus de la formation agronomique, le programme cherchera à améliorer la capacité de décision des ménages dans un contexte incertain avec des modules sur le changement climatique, le marché, l'analyse coût-bénéfice, la gestion financière et inclura des modules sur le genre pour réfléchir à la charge de travail et à la gestion des revenus au sein des ménages.
- **Amélioration de la nutrition** : les ménages les plus vulnérables (en particulier les ménages dirigés par des femmes) bénéficieront d'un soutien technique pour diversifier leur production en cultivant des jardins potagers et en diversifiant les aliments locaux. Cela permettra notamment d'améliorer l'accès à des aliments riches en vitamines et en protéines (légumineuses, fruits, légumes) afin de diversifier les régimes alimentaires. Des activités d'éducation nutritionnelle seront menées avec ces ménages, afin de maximiser l'utilisation de la production accrue encouragée par le projet, et de traiter les problèmes de malnutrition, en proposant des modules sur la préparation des aliments, l'hygiène et des démonstrations de cuisine. Des activités et des communications sur les changements de comportement en matière d'égalité des sexes et de nutrition seront également menées dans le cadre des activités supplémentaires proposées

dans les écoles, en partenariat avec le PAM, avec des résultats positifs attendus sur l'inclusion sociale et des améliorations au niveau de la nutrition et de l'état de santé des bénéficiaires.

- **Intégration économique le long des chaînes de valeur** : les services de conseil aux entreprises et les liens entre les secteurs public et privé aideront les coopératives, les entrepreneurs et les entreprises à élaborer des plans d'affaires et des partenariats appropriés le long des chaînes de valeur. En améliorant les connaissances financières et en travaillant avec les institutions financières locales et la diaspora, les coopératives, les entrepreneurs et les entreprises auront la capacité financière d'investir dans des plans d'affaires qui généreront des avantages nutritionnels et économiques, des emplois et renforceront la disponibilité des intrants, des services et des opportunités de marché. Différentes voies adaptées sont identifiées pour différents bénéficiaires, les personnes les plus vulnérables étant soutenues par le programme de graduation, les activités de production et le soutien aux petites entreprises, les personnes vulnérables et en particulier les groupes de jeunes seront soutenus pour investir dans la production de bio-intrants, de semences, de semis et d'autres services de la chaîne d'approvisionnement identifiés tandis que les coopératives et les entreprises (les personnes moins ou non vulnérables) seront soutenues pour améliorer leurs capacités d'agrégation et commerciales pour accéder au marché (y compris la certification des exportations, l'approvisionnement en alimentation scolaire) et investir dans la réhabilitation du centre post-récolte pour le programme d'alimentation scolaire et les chaînes de valeur du café et du cacao. Les organisations de femmes seront également soutenues pour améliorer leurs revenus (par le biais d'un soutien aux capacités de traitement et de stockage), leur autonomisation socio-économique (programme de remise de diplômes) et leur participation aux processus de prise de décision.

Ensemble, ces deux voies offrent la possibilité de créer des liens sociaux, humains, naturels et économiques.

Le renforcement de **la résilience économique, sociale et environnementale** est **recommandé au centre des interventions** par (i) le renforcement de la gouvernance et des services locaux, de la capacité d'anticipation climatique et du capital social/organisations de producteurs, y compris les femmes et les jeunes ; (ii) le renforcement du capital de production, de la résilience des écosystèmes et de l'adoption de pratiques résistantes au climat ; et (iii) le renforcement des activités économiques des ménages.

**Dans un contexte difficile et fragile, cette théorie du changement est réalisable EN RAISON de plusieurs** dynamiques et progrès identifiés au cours de la mission, au sein du portefeuille et à partir de l'expérience d'autres partenaires (voir la section sur les leçons apprises ainsi que l'annexe 14 sur le partenariat) : i) des organisations locales existantes dynamiques peuvent mettre en œuvre le projet localement comme cela a été identifié au cours des visites sur le terrain et l'amélioration de la gouvernance locale, des organisations et de la capacité de gestion publique peut aider à gérer les risques, à répondre aux besoins locaux et à créer des synergies; ii) there is a potential to improve productivity based on the region's significant and diversified agricultural and agroforestry practices; iii) public and private market players are keen to source from local smallholders and replicate other successful experiences in Haiti (i.e. le programme local d'alimentation scolaire mené par le PAM et plusieurs acteurs privés qui investissent actuellement dans des initiatives de cacao certifié dans les régions - voir annexe 14) ; En outre, le projet fait les hypothèses suivantes : i) les envois de fonds et la diaspora sont liés à la région ; ii) les conflits et la violence restent relativement contenus dans les zones rurales et les acteurs de la chaîne de valeur peuvent toujours opérer ; iii) alors que le projet a été conçu pour renforcer la résilience aux chocs climatiques et naturels, plusieurs investissements peuvent prendre du temps pour produire leurs effets (i.e. la restauration des paysages est essentielle pour se protéger contre les chocs climatiques et naturels) ; iv. Nous reconnaissons que certaines catastrophes majeures (tremblements de terre très destructeurs, guerre civile totale, etc.) peuvent entraîner la reconfiguration du projet en projet d'urgence et de reconstruction et, par conséquent, activer la réaffectation des fonds vers la composante 4.

L'approche par étapes proposée pour le projet répond à ce niveau d'hypothèses et d'incertitude. Elle propose une phase initiale qui affinera les niveaux et le phasage des différents investissements en fonction de la réalisation de ces hypothèses, de manière à garantir la faisabilité des voies de développement (par exemple, si les chaînes de valeur cacao-café ne sont pas en mesure de fonctionner, les investissements dans les infrastructures post-récolte seront déplacés vers la phase 2 et les investissements dans les infrastructures post-récolte seront déplacés vers la phase 3) sous réserve d'une amélioration de la situation. Si le niveau de pauvreté des ménages augmente considérablement, le projet devra peut-être investir davantage dans le programme de remise à niveau au cours de la phase 1 et offrir aux ménages la possibilité d'investir dans des moyens de subsistance supplémentaires au cours de la phase 2 seulement.



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 3: Coût et financement du projet: Tableaux de coûts détaillés**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



## ANNEXE 3

### COUT ET FINANCEMENT DU PROJET

#### I. Hypothèses et paramètres appliqués à l'estimation des coûts

**Durée et démarrage du projet.** La durée du projet est de 7 ans. Une fois approuvé, le projet devrait commencer l'implémentation pendant le deuxième semestre 2024 et se terminer en 2031.

**Les Imprévus physiques.** Des imprévus physiques de 5% ont été appliqués aux travaux de génie civil, correspondent principalement à la réalisation des infrastructures afin de faire face à d'éventuelles erreurs d'estimation des quantités et/ou méthodes utilisées dans la mise en œuvre du Projet. Lors de la portée des investissements techniques et financiers dans la production agricole des ménages, des imprévus physiques de 5% ont été également appliqués à l'implémentation des paquets techniques (volet 2.1.2 et jardins lakou liées au volet 2.1.3).

**Les imprévus financiers - Inflation en devises.** Les chiffres retenus pour l'inflation global prennent en compte l'inflation passée et projections au cours de l'implémentation du Projet. Les données de la Banque de la République d'Haïti et des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) ont été retenues. Le taux inflationniste moyenne appliqué à l'estimation des coûts pendant la période d'implémentation (7 ans) est de 5.7%.

**Les imprévus financiers - Inflation en monnaie locale (HTG).** Les chiffres retenus pour l'inflation nationale (en HTG) prennent en compte l'inflation passée et projections au cours de l'implémentation du Projet. Les données de la Banque de la République d'Haïti et des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) ont été retenues. Le taux inflationniste moyenne appliqué à l'estimation des coûts pendant la période d'implémentation (7 ans) est de 10.9%.

**Taux de change.** Le taux de change adopté dans l'estimation des coûts du programme est de 132.66 HTG pour 1 US\$. Ce taux est basé sur le taux de change officiel de HTG par rapport au US\$ lors de la préparation du rapport de conception du Projet (correspondent à avril 2024). Il est probable que ce taux varie au cours de la période d'exécution du programme. Toutefois, il reste très difficile de faire des prévisions précises sur cette évolution. Malgré l'écart entre les taux d'inflation aux niveaux local et international, l'option de parité de pouvoir d'achat (PPA) du COSTAB n'a pas été utilisée. Il a été convenu de saisir les coûts unitaires en \$US.

**Coûts unitaires.** Les estimations de coûts sont basées sur les investigations de terrain de la mission de conception et sur l'expérience des projets du FIDA en Haïti (notamment en relation avec l'implémentation du PITAG) et des partenaires identifiés pour l'implémentation. Les coûts ont été imputés dans le COSTAB en \$US. Les impôts et droits de douanes (importations) sont intégrées dans les coûts unitaires correspondants. D'autres considérations importantes sur l'estimation des coûts unitaires sont précisées ci-dessous.

- **Frais de personnel.** Les salaires du personnel contractuel recruté pour l'unité de coordination et de gestion au niveau national et inter-régional sont alignés sur les salaires pratiqués dans les autres projets en cours sous financement FIDA. Ce choix permettra au gouvernement de sélectionner des experts de haut niveau pour mettre en œuvre le programme. Les frais de personnel comprennent le salaire de base, les charges sociales (part employeur), le coût annuel d'une assurance pour frais médicaux et l'indemnité de fin de contrat à la clôture du programme, estimée à environ six mois de salaire. Certains autres intervenants, notamment les prestataires et les consultants en charge des appuis et accompagnement de l'exécution des activités du programme seront contractualisés par le programme au titre de prestataires de service.

- **Matériel, équipements et véhicules.** Leurs coûts se basent sur les informations du FIDA. Le détail de ces coûts est repris dans les tableaux détaillés.

- **Assistance technique locale.** Le coût des experts et consultants nationaux (diplôme universitaire de niveau ingénieur ou supérieur) est estimé entre US\$3,500 et US\$4,500 par mois tout compris. L'assistance technique assurera essentiellement l'animation, les formations et l'appui conseil aux bénéficiaires en vue

de l'amélioration du taux d'adoption des technologies et techniques qui seront promues dans le cadre du Projet EFOSE.

- Assistance technique internationale. Les missions d'appui internationales sont limitées. Elles portent essentiellement sur la réalisation de certaines études et l'accompagnement du personnel du Projet et des organisations professionnelles sur des thématiques pour lesquelles Haïti ne disposent pas d'expertise avérée.

**Pourcentage de droit de douanes et de devises.** Le FIDA ne finance pas les droits et taxes : ceux-ci sont pris en charge par le gouvernement. Le niveau de Droits et Taxes à l'Importation (DTI) dans les coûts unitaires est considérée comme cofinancement de la part du gouvernement. La proportion du coût unitaire en devises est estimée afin de spécifier le montant nécessaire pour les achats en devise. Les niveaux des DTI prise en considération pour l'estimation de coût du Projet se fondent sur les informations fournies par le Ministère de l'Économie et des finances (Lois de finances) et aussi par différents fournisseurs des biens et services susceptibles d'être acquis par le Projet. Le niveau de l'DTI et des devises étrangères appliqué aux principaux types de dépenses est indiqué dans le tableau ci-dessous:

**Tableau 1: Pourcentages de droits de douanes et de devises par compte de dépense**

Types de dépenses (Code COSTAB catégorie de dépense)	% DTI	% Devises
Génie Civil / Infrastructure (WORKS)	10	15
Équipements et matériels (EQUIP)	10	70
Intrants Agricoles (GSI)	0	100
Études (GSI)	0	10
Formation et ateliers (TW)	0	0
Assistance Technique International (CONSULT)	0	95
Assistance Technique National (CONSULT)	0	0
Contrat de prestation de services (GSI)	0	10
Fond subventions (FUND)	0	0
Fonctionnement (OPERAT)	0	10
Salaires et indemnités (SALARIES)	0	0

**Financiers et catégories de décaissement.** Les différentes sources de financement identifiées sont les suivantes : le FIDA / Don (a), les bénéficiaires (b) et le gouvernement (c). Les modalités de financement ont été définies par catégorie de dépenses et par activité, en précisant les pourcentages de financement des coûts par source de financement. Le détail de répartition de ces coûts par financier est indiqué dans les tableaux ci-dessous.

## II. Coûts et financement du Projet

### A. Coûts du Projet

**Coût total.** Le coût total du Projet y compris les imprévus s'établit à US\$ 31,87 millions (4 517,49 milliards HTG) sur une période de sept (7) ans. Le coût de base s'élève à US\$ 29,14 millions (3 865,70 milliards HTG). Les imprévus ont été estimés à US\$ 2,73 millions (651,79 milliards d'HTG) soit 9% du coût de base, dont US\$ 2,07 millions (563,75 milliards d'HTG) d'imprévus financiers et US\$ 0,66 millions (88,04 milliards d'HTG) d'imprévus physiques. Le coût des investissements et coûts récurrents du projet s'élèvent respectivement à US\$ 24,43 millions (3 240,76 milliards d'HTG) soit 84% du coût de base et US\$ 4,71 millions (624,94 milliards d'HTG) soit 16% du coût de base. Les Droits et Taxes à l'Importation (DTI) correspondent à 0,2% du coût du Projet, soit un montant total de US\$ 0,57 millions (91,02 milliards d'HTG).

**Coûts par composante.** Le coût de la composante 1 « Rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, nutritifs et performants », est estimé à US\$ 6,05 millions (802,51 milliards d'HTG) correspondant

à 21% du coût de base. La composante 2 « Insertion économique via des investissements dans les systèmes alimentaires locaux diversifiés et résilients » présente le coût le plus importante qui s'élève à US\$ 18,31 millions (2 429,43 milliards d'HTG), soit 63% du coût de base. La Coordination du Projet, suivi - évaluation et gestion des savoirs est établi à environ US\$ 4,78 millions (633,76 milliards d'HTG), soit 16% du coût base. Une estimation forfaitaire pour la composante de réponse aux situations d'urgence et aux catastrophes a été établie sur la base d'une proportion des ressources contingentes du projet. Cette somme forfaitaire correspond à 60 % des contingences physiques, soit environ 398 200 USD. La répartition des coûts par composante est présentée dans le tableau ci-après:

**Tableau 2: Coût du Projet par composante**

République d'Haïti  
Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE)

Components Project Cost Summary

	(HTG Million)					(US\$ '000)				
	Local	Foreign	Total	%	% Total	Local	Foreign	Total	%	% Total
				Foreign Exchange	Base Costs				Foreign Exchange	Base Costs
<b>A. Component 1: Make local food systems more resilient, nutritious and efficient</b>										
1. Strengthening planning and governance of local food systems	259.32	8.92	268.24	3	7	1,954.78	67.23	2,022.00	3	7
2. Development of climate-resilient production infrastructure	457.03	77.24	534.27	14	14	3,445.11	582.24	4,027.36	14	14
<b>Subtotal</b>	<b>716.35</b>	<b>86.16</b>	<b>802.51</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>5,399.89</b>	<b>649.47</b>	<b>6,049.36</b>	<b>11</b>	<b>21</b>
<b>B. Component 2: Economic inclusion and food security through investment in diversified and resilient local food systems</b>										
1. Improvement of production capital, agricultural practices and families' food and nutritional sta	382.89	1,284.79	1,667.68	77	43	2,886.27	9,684.81	12,571.07	77	43
2. Support for businesses producing, processing & marketing inputs and products	748.64	13.12	761.75	2	20	5,643.26	98.88	5,742.15	2	20
<b>Subtotal</b>	<b>1,131.53</b>	<b>1,297.90</b>	<b>2,429.43</b>	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>8,529.53</b>	<b>9,783.69</b>	<b>18,313.22</b>	<b>53</b>	<b>63</b>
<b>C. Project coordination, monitoring, evaluation and knowledge management</b>										
1. Project coordination and management	495.80	39.13	534.93	7	14	3,737.35	294.98	4,032.33	7	14
2. Monitoring & evaluation and knowledge management	71.25	27.58	98.83	28	3	537.10	207.90	745.00	28	3
<b>Subtotal</b>	<b>567.05</b>	<b>66.71</b>	<b>633.76</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>4,274.45</b>	<b>502.88</b>	<b>4,777.33</b>	<b>11</b>	<b>16</b>
<b>D. Support for emergency and disaster response</b>										
12.27	40.56	52.83	46.2	1.20	92.45	305.75	398.20	46.2	1.20	
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>2,414.92</b>	<b>1,450.77</b>	<b>3,865.70</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>18,203.87</b>	<b>10,936.04</b>	<b>29,139.90</b>	<b>38</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	20.44	67.60	88.04	77	2	154.09	509.58	663.67	77	2
Price Contingencies	500.68	63.06	563.75	11	15	1,840.85	229.16	2,070.01	11	7
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>2,936.05</b>	<b>1,581.44</b>	<b>4,517.49</b>	<b>35</b>	<b>117</b>	<b>20,198.80</b>	<b>11,674.78</b>	<b>31,873.58</b>	<b>37</b>	<b>109</b>

**Coûts du Projet par catégorie de dépenses.** Six (6) catégories de dépenses ont été définies et total. Pour le couts d'investissements, il s'agit de: A. Génie civil / infrastructures ; B. Biens, services et intrants ; C. Consultantes ; D. Formation et ateliers; E. Fonds subventions (lié principalement aux Plan d'affaires); et F. Matériels et équipement. Pour les coûts de fonctionnement, autres deux (2) catégories de dépenses sont pris en compte : A. Salaires et indemnités; et B. Frais d'opération (Fonctionnement Véhicule, autres frais de déplacement et Fonctionnement bureau). Les estimations de coûts par compte de dépense figurent dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 3: Résumé des coûts du projet par catégorie de dépenses**

République d'Haïti  
EFOSE

Expenditure Accounts Project Cost Summary

	(HTG Million)					(US\$ '000)				
	Local	Foreign	Total	%	% Total	Local	Foreign	Total	%	% Total
				Foreign Exchange	Base Costs				Foreign Exchange	Base Costs
<b>I. Investment Costs</b>										
A. Works	408.83	72.15	480.98	15	12	3,081.81	543.85	3,625.66	15	12
B. Goods, services & inputs	236.41	1,297.51	1,533.91	85	40	1,782.05	9,780.69	11,562.73	85	40
C. Consultancies	487.93	13.84	501.77	3	13	3,678.08	104.32	3,782.41	3	13
D. Trainings and workshops	348.61	-	348.61	-	9	2,627.83	-	2,627.83	-	9
E. Grants and subsidies - Fund	270.69	-	270.69	-	7	2,040.44	-	2,040.44	-	7
F. Materials, equipments and vehicles	45.45	59.35	104.80	57	3	342.60	447.39	789.99	57	3
<b>Total Investment Costs</b>	<b>1,797.92</b>	<b>1,442.84</b>	<b>3,240.76</b>	<b>45</b>	<b>84</b>	<b>13,552.81</b>	<b>10,876.25</b>	<b>24,429.07</b>	<b>45</b>	<b>84</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>										
A. Salaries and allowances	523.34	-	523.34	-	14	3,944.98	-	3,944.98	-	14
B. Operation	93.67	7.93	101.60	8	3	706.08	59.79	765.86	8	3
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>617.01</b>	<b>7.93</b>	<b>624.94</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>4,651.05</b>	<b>59.79</b>	<b>4,710.84</b>	<b>1</b>	<b>16</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>2,414.92</b>	<b>1,450.77</b>	<b>3,865.70</b>	<b>38</b>	<b>100</b>	<b>18,203.87</b>	<b>10,936.04</b>	<b>29,139.90</b>	<b>38</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	20.44	67.60	88.04	77	2	154.09	509.58	663.67	77	2
Price Contingencies	500.68	63.06	563.75	11	15	1,840.85	229.16	2,070.01	11	7
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>2,936.05</b>	<b>1,581.44</b>	<b>4,517.49</b>	<b>35</b>	<b>117</b>	<b>20,198.80</b>	<b>11,674.78</b>	<b>31,873.58</b>	<b>37</b>	<b>109</b>

## B. Financement du Projet

Le financement du Projet EFOSE sera assuré par le FIDA, les bénéficiaires et le gouvernement de la République d'Haïti. La principale source de financement du Projet proviendra des allocations FIDA12 (2022-2024) pour un montant de US\$23,67 millions. Le Gouvernement contribuera US\$1 million

comprenant les Droits et Taxes à l'Importation (DTI), des Ressources Propres Interne (RPI) ainsi que des contributions en numéraire ou nature (comme les frais de location de bureaux). La contribution des bénéficiaires est estimée à US\$2,63 millions<sup>1</sup>.

Le FIDA financera une proportion des coûts d'implémentation dans tous les sous-composantes du Projet. Le co-financement des bénéficiaires se concentre sur la Composante 2. Le type de contribution de bénéficiaires pour l'implémentation des paquets techniques, dans la sous-composante 2.1 << Amélioration du capital de production, des pratiques agricoles, et de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles >>, sera en nature. La contribution des bénéficiaires pour l'implémentation des Plans d'affaires, dans la sous-composante 2.2 << Appui aux entreprises de production, transformation & commercialisation des intrants et produits >> sera en espèce, en nature ou bien le deux, selon leur niveau de vulnérabilité et capacité d'accès au crédit / ressources en espèce avec l'appui du Projet. Les bénéficiaires contribuent un 10% du financement du Plan d'affaires pour la création / accélération des micro-entreprises dans le cas de bénéficiaires plus vulnérables. Au niveau de Plans d'affaires centrés sur des coopératives, la proportion de contribution est estimée à 30%. Le gouvernement de la République d'Haïti concentre sa contribution dans l'implémentation de la Composante 1 et dans la coordination et gestion du Projet.

L'estimation du coût total du projet comprend un déficit de financement - au niveau de US\$4,61 millions. Ce déficit financier est lié à une partie de l'infrastructure hydro-agricole (sous-composante 1.2), aux zones de restauration/protection correspondantes (sous-composante 1.2), à la mise en œuvre de paquets technologiques dans les zones irriguées dans le cadre du déficit de financement (sous-composante 2.1) et au développement d'un système de traçabilité pour les chaînes de valeur à l'exportation sélectionnées (sous-composante 2.2). Malgré ce déficit de financement, le projet a été conçu pour atteindre les objectifs, la portée et l'impact envisagés dans la théorie du changement, bénéficiant directement à plus de 18 000 ménages si le déficit de financement n'est pas couvert. Conformément à l'approche en plusieurs phases, une deuxième phase permettrait de s'appuyer sur les résultats de la RMP et sur les opportunités de financement du nouveau cycle du FIDA pour étendre les activités identifiées dans le cadre du déficit de financement. Le détail de participation de chaque source de financement dans les composantes et sous-composantes du EFOSE, informations clés sur les éléments de coût inclus dans le déficit de financement, ainsi que le coût estimé par année d'implémentation, figurent dans les tableaux suivantes :

**Tableau 4: Plan de financement du programme par composante (US\$ million)**

		(US\$ '000)											
		IFAD Grant		The Government		Beneficiaries		GAP		Total		For. Exch.	Local (Excl. Taxes)
Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%		
<b>A. Component 1: Make local food systems more resilient, nutritious and efficient</b>													
1. Strengthening planning and governance of local food systems													
1,842.16	89.8	210.13	10.2	-	-	-	-	2,052.29	6.4	70.26	1,964.41	17.63	
2. Development of climate-resilient production infrastructure													
2,005.61	38.0	475.36	9.0	-	-	2,800.68	53.0	5,281.65	16.6	765.85	4,040.44	475.36	
<b>Subtotal</b>	<b>3,847.77</b>	<b>52.5</b>	<b>685.49</b>	<b>9.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,800.68</b>	<b>38.2</b>	<b>7,333.94</b>	<b>23.0</b>	<b>836.10</b>	<b>6,004.85</b>	<b>492.99</b>
<b>B. Component 2: Economic inclusion and food security through investment in diversified and resilient local food systems</b>													
1. Improvement of production capital, agricultural practices and families' food and nutritional													
9,709.60	72.0	28.13	0.2	2,339.73	17.3	1,413.32	10.5	13,490.77	42.3	10,175.59	3,287.06	28.13	
2. Support for businesses producing, processing & marketing inputs and products													
5,262.53	88.0	30.00	0.5	288.50	4.8	400.00	6.7	5,981.03	18.8	98.88	5,882.15	-	
<b>Subtotal</b>	<b>14,972.13</b>	<b>76.9</b>	<b>58.13</b>	<b>0.3</b>	<b>2,628.23</b>	<b>13.5</b>	<b>1,813.32</b>	<b>9.3</b>	<b>19,471.80</b>	<b>61.1</b>	<b>10,274.47</b>	<b>9,169.20</b>	<b>28.13</b>
<b>C. Project coordination, monitoring, evaluation and knowledge management</b>													
1. Project coordination and management													
3,930.00	94.8	215.91	5.2	-	-	-	-	4,145.90	13.0	306.34	3,791.66	47.91	
2. Monitoring & evaluation and knowledge management													
921.94	100.0	0.00	-	-	-	-	-	921.94	2.9	257.87	664.07	-	
<b>Subtotal</b>	<b>4,851.93</b>	<b>95.7</b>	<b>215.91</b>	<b>4.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5,067.84</b>	<b>15.9</b>	<b>564.20</b>	<b>4,455.73</b>	<b>47.91</b>	
D. Support for emergency and disaster response													
156.58	39.3	-	-	-	-	241.62	60.7	398.20	1.2	-	-	-	
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>23,671.83</b>	<b>74.3</b>	<b>959.53</b>	<b>3.0</b>	<b>2,628.23</b>	<b>8.2</b>	<b>4,614.00</b>	<b>14.5</b>	<b>31,873.58</b>	<b>100.0</b>	<b>11,674.78</b>	<b>19,629.78</b>	<b>569.03</b>

<sup>1</sup> La contribution des bénéficiaires se base principalement sur des estimations de contrepartie en nature pour l'implémentation des paquets techniques. Néanmoins, les activités proposées par le Projet dans la SC2.2 visent à mobiliser des ressources en espèce de la part des partenaires pour l'implémentation des Plans d'Affaires.

**Tableau 5. Éléments de coût inclus dans le déficit de financement**

Cost estimates including financial and physical contingencies	Units	Quantities		Quantities	Quantities	Quantities	Totals USD '000	GAP USD '000
		Total	FIDA					
<b>Component 1: Make local food systems more resilient, nutritious and efficient</b>							<b>4,892.19</b>	<b>2,800.68</b>
1.2. Development of climate-resilient production infrastructure							4,892.19	2,800.68
B. Improving climate resilient access to water for productive purpose								
B1. Resilient hydro-agricultural infrastructure							3,222.53	1,854.72
Réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles - études & supervision	Hectare	874.7	324.7	550.0	63%		493.43	310.27
Réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles - travaux /b	Hectare	874.7	324.7	550.0	63%		2,729.10	1,544.45
B2. Watershed restoration, conservation agriculture and soil management							1,669.65	945.96
Structures physiques pour la protection zones critiques	Zone	5	2	3	57%		195.47	110.62
Aménagements des parcelles en pente (rampes vivantes)	Kilometre	500	217	283	57%		521.25	294.99
Réhabilitation d'infrastructures routières vertes - études	Kilometre	10	4	6	63%		16.92	10.64
Réhabilitation d'infrastructures routières vertes - travaux	Kilometres	10	4	6	63%		936.01	529.71
<b>Component 2: Economic inclusion and food security through investment in diversified and resilient local food systems</b>							<b>2,711.74</b>	<b>1,813.32</b>
2.1. Improvement of production capital, agricultural practices and families' food and nutritional status							2,311.74	1,413.32
A. Investing in resilient, diversified and nutritious production								
A3. Co-financing investment in household agricultural production							2,311.74	1,413.32
Banane /m	Hectare	350	140	210	60%		1,573.50	944.10
Piment /n	Hectare	262	105	157	60%		464.51	278.71
Tomate /o	Hectare	262	80	182	70%		273.73	190.52
2.2. Support for businesses producing, processing & marketing inputs and products							400.00	400.00
I. Investment Costs								
A. Business advisory services for income-generating activities, micro-entrepreneurship, cooperatives and private players within value chains								
Système d'info - Tracabilité et certification de qualité - café et cacao /i	Forfait	2	-	2	100%		400.00	400.00
<b>TOTAL</b>							<b>7,603.93</b>	<b>4,614.00</b>

**Tableau 6. Coût du Project par année d'implémentation**

République d'Haiti  
EFOSE  
Project Components by Year – Totals Including Contingencies

	Totals Including Contingencies (US\$ '000)														
	Y1	%	Y2	%	Y3	%	Y4	%	Y5	%	Y6	%	Y7	%	Total
<b>A. Component 1: Make local food systems more resilient, nutritious and efficient</b>															
1. Strengthening planning and governance of local food systems	363.70	18%	450.76	22%	237.26	12%	299.41	15%	290.26	14%	280.01	14%	130.89	6%	2,052.29
2. Development of climate-resilient production infrastructure	-	0%	361.59	6%	1,214.95	23%	1,280.13	24%	1,338.86	25%	1,144.03	22%	-	0%	5,281.65
<b>Subtotal</b>	<b>363.70</b>	<b>5%</b>	<b>755.34</b>	<b>10%</b>	<b>1,451.30</b>	<b>20%</b>	<b>1,579.54</b>	<b>22%</b>	<b>1,629.12</b>	<b>22%</b>	<b>1,424.04</b>	<b>19%</b>	<b>130.89</b>	<b>2%</b>	<b>7,333.94</b>
<b>B. Component 2: Economic inclusion and food security through investment in diversified and resilient local food systems</b>															
1. Improvement of production capital, agricultural practices and families' food and nutritional status	90.22	1%	2,651.11	20%	5,468.06	41%	5,159.31	38%	90.58	1%	21.00	0%	10.50	0%	13,480.77
2. Support for businesses producing, processing & marketing inputs and products	21.00	0%	1,371.49	23%	1,450.25	24%	1,688.67	26%	1,113.50	19%	315.21	6%	21.00	0%	5,981.03
<b>Subtotal</b>	<b>111.22</b>	<b>1%</b>	<b>4,022.51</b>	<b>21%</b>	<b>6,918.31</b>	<b>36%</b>	<b>6,847.98</b>	<b>35%</b>	<b>1,204.08</b>	<b>6%</b>	<b>336.21</b>	<b>2%</b>	<b>31.50</b>	<b>0%</b>	<b>19,471.80</b>
<b>C. Project coordination, monitoring, evaluation and knowledge management</b>															
1. Project coordination and management	699.02	17%	589.56	14%	628.88	15%	612.79	15%	617.77	15%	622.90	15%	374.99	9%	4,145.90
2. Monitoring & evaluation and knowledge management	165.20	18%	80.09	9%	84.78	9%	184.99	20%	93.95	10%	98.65	11%	214.35	23%	921.84
<b>Subtotal</b>	<b>864.22</b>	<b>17%</b>	<b>669.58</b>	<b>13%</b>	<b>713.65</b>	<b>14%</b>	<b>797.78</b>	<b>16%</b>	<b>711.72</b>	<b>14%</b>	<b>721.54</b>	<b>14%</b>	<b>589.34</b>	<b>12%</b>	<b>5,067.84</b>
D. Support for emergency and disaster response	-	0%	61.15	15%	95.43	24%	192.83	48%	24.93	6%	23.86	6%	-	0%	398.20
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>1,339.14</b>	<b>4%</b>	<b>5,447.43</b>	<b>17%</b>	<b>9,083.26</b>	<b>28%</b>	<b>9,225.31</b>	<b>29%</b>	<b>3,544.92</b>	<b>11%</b>	<b>2,481.79</b>	<b>8%</b>	<b>751.74</b>	<b>2%</b>	<b>31,873.58</b>

**Coût par catégories de décaissement du FIDA.** Les catégories de décaissement sont: (i) Génie civil/infrastructures; (ii) Matériels et équipements; (iii) Biens, services et intrants & consultations, formation et ateliers; (iv) Fonds subventions; et (v) Fonctionnement (salaires, indemnités et frais d'opération). Les couts par catégorie de décaissement du FIDA se présentent ci-dessous :

**Tableau 6: Financements FIDA par catégorie de décaissement (US\$ million)**

République d'Haiti  
EFOSE  
Disbursement Accounts by Financiers

	(US\$ '000)										Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes	
	IFAD Grant		The Government		Beneficiaries		GAP		Total				
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
1. Works	1,842.76	38.4	480.28	10.0	-	-	2,479.77	51.6	4,802.81	15.1	720.42	3,602.11	480.28
2. Goods, services & inputs, consultancies, trainings and workshops	14,787.72	76.7	30.00	0.2	2,339.73	12.1	2,134.23	11.1	19,291.68	60.5	10,389.08	8,902.61	-
3. Materials, equipment and vehicles	824.33	93.3	59.61	6.7	-	-	-	-	883.94	2.8	491.11	333.22	59.61
4. Operation, salaries and allowances	4,465.07	92.0	389.64	8.0	-	-	-	-	4,854.71	15.2	74.17	4,751.40	29.14
5. Grants and subsidies - Fund	1,751.94	85.9	-0.00	-	288.50	14.1	-	-	2,040.44	6.4	-	2,040.44	-
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>23,671.83</b>	<b>74.3</b>	<b>959.53</b>	<b>3.0</b>	<b>2,628.23</b>	<b>8.2</b>	<b>4,614.00</b>	<b>14.5</b>	<b>31,873.58</b>	<b>100.0</b>	<b>11,674.78</b>	<b>19,629.78</b>	<b>569.03</b>



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 4: Analyse économique et financière**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes





Investir dans les populations rurales

## République d'Haïti

### Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE)

#### (Rapport de conception du projet)

## ANNEXE 4 : ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE (EFA)

1. **Introduction.** Cet annexe présente la méthodologie, les paramètres, les hypothèses et les principaux résultats appliqués pour l'analyse économique et financière (*Economic and Financial Analysis*, EFA) du Projet 'Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE)'. L'analyse correspond à l'étape de conception du Projet. L'objectif est de comparer les coûts et les avantages du Projet afin d'estimer sa viabilité, d'une part du point de vue des bénéficiaires (analyse financière) et d'autre part du point de vue de l'économie (analyse économique). L'analyse économique et financière du Projet suit les lignes directrices du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour l'analyse économique et financière des opérations d'investissement<sup>1</sup> et est conforme à la vision, aux stratégies et aux outils du FIDA pour l'intégration de l'action face au changement climatique.

2. **La Théorie de Changement (ToC) du projet guide l'approche de l'EFA.** La théorie du changement (ToC) du Projet EFOSE souligne les problèmes de gouvernance et de coordination des acteurs au niveau local, la dégradation de l'environnement et le manque d'accès aux services clés, notamment pour les femmes, comme les principaux défis pour le développement économique dans les zones d'intervention. Ces défis sont exacerbés par le changement climatique. Partant de cette situation le projet devra entre autres (*Composante i*) rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, nutritifs et performants et (*Composante ii*) appuyer l'insertion économique via des investissements dans les systèmes alimentaires locaux diversifiés et résilients.

3. **L'EFA se concentre sur l'évaluation quantitative des modèles d'investissement, lesquels représentent les principales activités du projet et les résultats attendus.** L'EFA suit une évaluation incrémentale des modèles d'investissement, en comparant la situation avec projet (*with-Project, WP*) et la situation sans projet (*with-out Project, WOP*) afin de déterminer les avantages supplémentaires, tout en tenant compte des coûts additionnels. L'analyse inclut les impacts actuels et projetés du changement climatique, sur la base des informations disponibles auprès du gouvernement du Haïti et d'autres sources pertinentes, tel que le CARD tool du FIDA<sup>2</sup>. Tous les paramètres et les hypothèses appliqués aux modèles d'investissement correspondent

<sup>1</sup> IFAD, 2015. IFAD Guidelines on Economic and Financial Analysis. Volume 1, 2 and 3.

<https://www.ifad.org/en/-/document/ifad-guidelines-on-economic-and-financial-analysis-basic-concepts>

<sup>2</sup> <https://www.ifad.org/en/web/knowledge/-/publication/climate-adaptation-in-rural-development-card-assessment-tool>

aux informations fournies par la mission du FIDA pour la conception du Projet, ainsi que par le gouvernement d'Haïti.

4. **Modèles d'investissement appliqués à l'EFA.** L'analyse porte sur des ensembles de modèles d'investissement qui correspondent à la TdC du Projet, particulièrement aux investissements prévus dans la Composante 2 (lesquels sont supportés et renforcés avec les activités implémentées dans la Composante 1). La Composante 2 intègre deux sous-composantes (SC): SC2.1) amélioration du capital de production, des pratiques agricoles, et de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles ; et SC2.2) appui aux entreprises de production, transformation et commercialisation des intrants et produits. L'EFA comprend des modèles d'investissement pour les deux sous-composantes. Pour la SC2.1, les modèles correspondent principalement aux paquets techniques livrés à chaque ménage bénéficiaire. Une proportion de coûts d'implémentation est couverte par les bénéficiaires (en espèce – notamment travaux). Pour la SC2.2, les modèles correspondent aux Plans d'affaires peuvent se catégoriser en deux grandes groupes selon le type de bénéficiaires et l'échelle d'investissement : i) micro-entreprises et ii) coopératives. Les micro-entreprises représentent des initiatives de la part de ménages plus vulnérables. Les modèles couvrent des initiatives individuelles et en groupe. Dans tout le cas, l'estimation de coût d'investissement pour démarrer la micro-entreprise et de US\$ 500 dollars par ménage et le Projet vise à couvrir une proportion significative du coût (environ 90%). Pour les Plans d'affaires menés par des coopératives de producteurs, en alliance avec des acteurs clés de la chaîne de valeur, l'estimation de coût d'investissement par ménage bénéficiaire est de US\$ 1 000 dollars avec une contribution de minimum 30% de la part des bénéficiaires – soit en espèce ou bien en nature (potentiellement avec crédit et mobilisation des ressources de la diaspora facilités par le Projet EFOSE). Les Tableaux A4.1 montre les modèles et paramètres appliqués à l'EFA.

**Tableau A4.1. Modèles d'investissement et paramètres appliqués à l'EFA.**

Sous-composante	Modèle	Produits	Type du modèle	Surface (ha) / unités par modèle	Ménages bénéficiaires par modèle	Nombres de modèles	Nombre total de ménages bénéficiaires	Surface total (ha)
SC2.1	Manioc	Manioc Pois Congo, Patate, maïs, haricot	Paquet technique	0.25	1	1,600	1,600	400
SC2.1	Céréales	Maïs, Pois Congo, haricot, patate	Paquet technique	0.25	1	1,600	1,600	400
SC2.1	Igname	Banane, Pois congo, Igname, Canne à sucre, haricot	Paquet technique	0.25	1	1,200	1,200	300
SC2.1	Banane	Banane	Paquet technique	0.25	1	1,400	1,400	350
SC2.1	Piment	Piment	Paquet technique	0.25	1	1,049	1,049	262
SC2.1	Tomate	Tomate	Paquet technique	0.25	1	1,049	1,049	262
SC2.1	Agroforesterie à base de café	Fruitières, forestiers, Pois congo, Banane, café sélectionné	Paquet technique	0.25	1	1,200	1,200	300
SC2.1	Agroforesterie à base de cacao	Fruitières, forestiers, Pois congo, Banane, Canavalia, igname, cacao sélectionné greffé	Paquet technique	0.25	1	1,200	1,200	300
SC2.1	Filière bois	Bayahonde, cajou, cèdre, laurier, cassia, ananas, vétiver	Paquet technique	0.25	1	400	400	100
SC2.1	Apiculture	Ruches, colonies, matériels	Paquet technique	1	1	300	300	300
SC2.1	Ovin	mouton amélioré	Paquet technique	1	1	1,200	1,200	1,200
SC2.1	Caprin	chèvres améliorées	Paquet technique	1	1	1,800	1,800	1,800
SC2.1	Kit outillage	Pulvérisateurs, secateurs, greffoirs, adhésif	Paquet technique	1	1	1,000	1,000	1,000
SC2.1	Jardins lakous	Divers	Paquet technique approche nutrition	0.15	1	3,500	3,500	525
SC2.1	Multiplication des semences de maïs	Semences	Plan d'affaires Micro-entreprises: services filières	2	5	48	240	96
SC2.1	Artisan forgeron des outils agricoles	Outils agricoles	Plan d'affaires Micro-entreprises: services filières	NA	1	160	160	NA
SC2.1	Transformation de manioc en cassave	Cassave	Initiatives entrepreneuriales femmes (jardins lakous)	NA	5	60	300	NA
SC2.2	Transformation fruits	Fruits transformés	Pilote graduation	NA	1	600	600	NA
SC2.2	Transformation du cacao	Fèves de cacao triés, certifiés et emballés	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	35	10	350	NA
SC2.2	Transformation du café	Fèves de café triés, certifiés et emballés	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	35	7	245	NA
SC2.2	Stockage - maïs	Maïs pour la vente au marché institutionnel	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	50	5	250	NA

5. **Analyse Financière.** L'analyse incrémentale des coûts et bénéfices des modèles d'investissement (avec scénario de projet comparé au scénario sans projet) montre des résultats financiers positifs. Le Tableau A4.2 présente les indicateurs de performance financière incrémentaux (WP-WOP) des modèles d'investissement pendant la période d'analyse de l'EFA, établie à 20 ans. Les indicateurs financiers considérés dans la liste résumée sont : la Taux Revenu Interne (TRI), la Valeur Présente Net (VPN, avec un taux d'actualisation financière de

12%<sup>3</sup>) du modèle, la VPN par ménage bénéficiaire du modèle, et la relation Bénéfices / Coûts (B/C). Les modèles représentent des investissements avec des revenus nets positifs pour tous les ménages bénéficiaires vis-à-vis la situation sans Projet.

**Tableau A4.2 Coûts et bénéfices financiers incrémentaux (WP-WOP) des modèles d'investissement.**

	Modèle	Type de modèle	TRI	VPN (USD)	VPN / ménage	B/C
SC2.1	Manioc	Paquet technique	76%	4,129	1,032	1.36
SC2.1	Céréales	Paquet technique	56%	1,181	295	1.11
SC2.1	Igname	Paquet technique	61%	1,995	499	1.07
SC2.1	Banane	Paquet technique	49%	9,538	2,384	1.20
SC2.1	Piment	Paquet technique	66%	8,203	2,051	1.63
SC2.1	Tomate	Paquet technique	97%	10,888	2,722	3.03
SC2.1	Agroforesterie à base de café	Paquet technique	76%	15,804	3,951	2.16
SC2.1	Agroforesterie à base de cacao	Paquet technique	66%	10,318	2,580	1.59
SC2.1	Filière bois	Paquet technique	47%	5,712	1,428	1.23
SC2.1	Apiculture	Paquet technique	34%	3,584	3,584	1.53
SC2.1	Ovin	Paquet technique	65%	346	346	1.25
SC2.1	Caprin	Paquet technique	65%	346	346	1.25
SC2.1	Kit outillage	Paquet technique	52%	984	984	1.10
SC2.1	Jardins lakous	Paquet technique approche nutrition	54%	5,806	871	1.64
SC2.1	Multiplication des semences de maïs	Plan d'affaires Micro-entrepris: services filières	35%	11,687	2,337	2.81
SC2.1	Artisan forgeron des outils agricoles	Plan d'affaires Micro-entrepris: services filières	56%	3,411	3,411	1.39
SC2.1	Transformation de manioc en cassave	Initiatives entrepreneuriales femmes (jardins lakous)	56%	1,802	360	1.15
SC2.2	Transformation fruits	Pilote graduation	51%	606	606	1.41
SC2.2	Transformation du cacao	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	49%	91,176	2,605	1.08
SC2.2	Transformation du café	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	77%	124,768	3,565	1.13
SC2.2	Stockage - maïs	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	92%	53,950	1,079	1.09

6. **Analyse économique.** L'analyse économique se base sur les flux de bénéfices et de coûts économiques différentiels pour le nombre total de modèles d'investissement implémentés par le Projet, sur la base des paramètres et des hypothèses calculés selon les informations collectées pendant la conception du Projet. La portée de chaque modèle d'investissement et la phase de mise en œuvre sont indiquées dans les Tableaux A4.3. Le tableau A4.4 résume les principaux facteurs de conversion des prix financiers aux prix économiques. Conformément à la ToC du projet, l'évaluation quantitative intègre d'autres avantages économiques pertinents, en particulier les co-bénéfices de l'action contre le changement climatique. Autres co-bénéfices importants tels que les emplois supplémentaires et la contribution à la nutrition ne sont pas intégrés à l'analyse quantitative, du à la manque d'information détaillé par modèle et infrastructure, mais ils correspondent à une partie importante de l'approche du Projet. L'horizon temporel de l'analyse économique est de 20 ans, dont 7 ans de mise en œuvre du projet et 13 ans de capitalisation. Le taux d'actualisation social (Social Discount Rate, SDR) a été fixé à 6 %<sup>4</sup>, conformément aux directives du FIDA pour l'analyse économique et financière des projets d'investissement.<sup>5</sup>

<sup>3</sup> Les taux d'intérêt débiteurs pour le secteur privé s'élèvent en moyenne à 12,20 % entre 2011 et 2021.

<sup>4</sup> Selon les lignes directrices du FIDA, en règle générale, lorsqu'un pays est emprunteur de capitaux, le DTS ne doit pas être inférieur au taux d'intérêt réel sur le marché des capitaux auprès duquel les capitaux sont empruntés. Le taux d'intérêt sur les dépôts a été en moyenne de 4 % au cours des dix dernières années. Pour conserver une valeur plus conservatrice, on applique comme référence le taux d'intérêt nominal de Bons28 fixé à 6%. (Bons7 est de 4% et Bons91 de 10%).

<sup>5</sup> Selon les directives du FIDA pour l'EFA, lorsqu'un pays est un emprunteur de capitaux, le SDR ne doit pas être

**Table A4.3. Porté et taux d'implémentation par modèle d'investissement appliqué à l'EFA.**

Modèle / Taux d'implémentation	Unité	Total	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
Manioc	Hectare	400	-	80	160	160	-	-	-
Céréales	Hectare	400	-	80	160	160	-	-	-
Igname	Hectare	350	-	70	140	140	-	-	-
Banane	Hectare	350	-	70	140	140	-	-	-
Piment	Hectare	262	-	52	105	105	-	-	-
Tomate	Hectare	262	-	52	105	105	-	-	-
Agroforesterie à base de café	Hectare	350	-	70	140	140	-	-	-
Agroforesterie à base de cacao	Hectare	350	-	70	140	140	-	-	-
Filière bois	Hectare	100	-	20	40	40	-	-	-
Apiculture	Kit	300	-	60	120	120	-	-	-
Ovin	Kit	1,000	-	200	400	400	-	-	-
Caprin	Kit	1,000	-	200	400	400	-	-	-
Kit outillage	Kit	1,000	-	200	400	400	-	-	-
Jardins lakous	Menage	3,500	-	700	1,400	1,400	-	-	-
Multiplication des semences de maïs	Plan d'affair	36	-	9	9	9	9	-	-
Artisan forgeron des outils agricoles	Plan d'affair	24	-	6	6	6	6	-	-
Transformation de manioc en cassave	Plan d'affair	60	-	15	15	15	15	-	-
Transformation fruits	Iniciative par bénéficiaire	707	-	236	236	236	-	-	-
Transformation du cacao	Plan d'affair	10	-	3	3	3	3	-	-
Transformation du café	Plan d'affair	11	-	3	3	3	3	-	-
Stockage - maïs	Plan d'affair	5	-	-	-	5	-	-	-

**Table A4.4 Facteurs de conversion (FC) appliqués à l'analyse économique (Conversion factors, CF).**

Conversion factors (CF) applied to the economic analysis		
Official exchange rate	<b>OER</b>	132.66
Shadow exchange rate	<b>SER</b>	157
Shadow Exchange Rate Factor	<b>SERF</b>	0.85
Shadow wage rate factor, CF for labor	<b>SWRF</b>	0.85
Standard Conversion Factor - Tradable	<b>SCF</b>	1.18
Standard Conversion Factor - Non-Tradable		1.00
Seeds and local inputs		1.00
Imports: average agrochemicals		1.19
Imports: equipment and materials		0.90
Financial discount rate		12%
Economic discount rate		6%

7. **Résumé des flux de coûts incrémentaux pris en compte dans l'analyse économique du Projet.** L'analyse économique prend en compte les coûts totaux du projet (coûts économiques) pour les deux composantes, ainsi que pour la gestion, suivi et évaluation du Projet. L'analyse économique des coûts incrémentaux du Projet prend en compte les diverses sources de financement, l'inflation (locale et internationale), les fluctuations des taux de change et les déductions fiscales. Après l'achèvement du Projet, les coûts économiques récurrents sont inclus pour refléter les coûts institutionnels et de maintenance supplémentaires des services stratégiques générés ou améliorés par le Projet. Ces services sont essentiels pour la durabilité des investissements.

8. **Résumé des flux de bénéfices incrémentaux pris en compte dans l'analyse économique du Projet.** Conformément à la ToC du Projet, l'analyse intègre les bénéfices

inférieur au taux d'intérêt réel sur le marché des capitaux auprès duquel les capitaux sont empruntés.

incrémentaux des modèles d'investissement (SC2.1 et SC2.2), lesquels comprennent la partie plus significative de l'analyse quantitative. Le Projet présente d'importants avantages socio-économiques et environnementaux. D'un point de vue quantitatif, l'EFA inclut les co-bénéfices liés à l'action face au changement climatique. Le projet génère également d'autres avantages socio-économiques importants concernant la formation et à l'incitation à l'action sociale sur des questions liées à la nutrition, à l'égalité des sexes et à l'inclusion sociale. Il reconnaît également le potentiel des activités de restauration des bassins versants et la génération d'emploi par rapport aux investissements des modèles appliqués à l'EFA mais aussi d'autres liés aux infrastructures et services appuyés par le Projet au niveau communautaire. On s'attend également à ce que les investissements dans le renforcement des coopératives, la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures (stockage, routes), les capacités institutionnelles et l'amélioration de la gouvernance sociale sur les principaux actifs publics puissent générer des effets positifs au-delà des bénéficiaires directs du projet. Toutefois, en raison des exigences supplémentaires en matière d'information et d'analyse, ces co-bénéfices ne sont pas pris en compte dans l'EFA.

9. **L'EFA comprend l'évaluation des co-bénéfices de l'action du Projet face au changement climatique (*Climate Change co-benefits, CCB*).** L'adoption de technologies et de pratiques renforçant la résilience climatique vise à accroître la productivité et l'efficacité du système alimentaire, ainsi qu'à améliorer ses résultats environnementaux et sociaux, par rapport au scénario conventionnel. Les modèles d'investissement prennent en compte les impacts potentiels du changement climatique et intègrent un taux d'adoption cohérent avec les défis posés par la complexité du contexte. En plus, l'analyse intègre les co-bénéfices liés à l'atténuation du changement climatique. L'évaluation du bilan des gaz à effet serre (GES) du projet indique une potentielle réduction nette des émissions de GES de 272,841 tCO<sub>2</sub>e en 20 ans.<sup>6</sup> La méthodologie d'évaluation économique du potentiel d'atténuation des GES suit la méthodologie de la Banque mondiale (*World Bank, 2017*)<sup>7</sup> et applique un prix économique du carbone, ajusté par l'inflation (US IPC 2022). L'EFA prend en compte un scénario de référence - sans inclure les co-bénéfices liés à l'atténuation du changement climatique, un scénario à faible prix du carbone (*Low Carbon Price scenario, LCP*) et un scénario à prix du carbone élevé (*High Carbon Price Scenario, HCP*).<sup>8</sup> Il s'agit de co-bénéfices importants qui participent à la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Haïti.<sup>9</sup>

10. **Viabilité économique.** L'analyse montre que le projet est un investissement économiquement viable pour la société. Dans le scénario de base (sans tenir compte des co-bénéfices liés à l'atténuation du changement climatique), la valeur nette actuelle du flux de bénéfices nets supplémentaires (VAN économique), actualisée à 6 % (taux d'actualisation économique), est de US\$ 38,32 millions de dollars, avec un taux de rentabilité économique interne (TIR économique) de 19 %. Dans le cadre du scénario LCP (y compris les co-bénéfices liés à l'atténuation du changement climatique, évalués à un prix économique du carbone faible), le taux de rendement interne économique est de 22 % et la valeur ajoutée nette est d'environ

---

<sup>6</sup> L'outil Ex-Act de la FAO a été utilisé pour évaluer la variation nette des émissions de GES due à la mise en œuvre du Projet. <https://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/suite-of-tools/ex-act/en/>. Une description détaillée de la méthodologie et paramètres appliqués et intégrée dans un appendice de cet annexe.

<sup>7</sup> World Bank, 2017. Guidance note on shadow price of carbon in economic analysis. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/911381516303509498-0020022018/original/2017ShadowPriceofCarbonGuidanceNoteFINALCLEARED.pdf>

<sup>8</sup> L'analyse applique la série chronologique du prix fictif du carbone de 2026 à 2043, en tenant compte de l'échelonnement de la mise en œuvre du projet et du calendrier de l'analyse économique. L'évaluation part du principe que les deux premières années de mise en œuvre du projet n'entraîneront pas immédiatement de changements significatifs dans les flux de GES. Par conséquent, l'estimation de l'atténuation totale des GES pour le projet est divisée par 18 et répartie uniformément de l'année 3 à l'année 20.

<sup>9</sup> République d'Haïti, 2022. Contribution déterminée au niveau national (CDN) révisée. <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20Revisee%20Haïti%202022.pdf>

US\$ 46,67 millions de dollars. Dans le scénario HCP (y compris les co-bénéfices de l'atténuation du changement climatique, évalués à un faible prix économique du carbone), le taux de rentabilité économique interne est de 25 % et la valeur ajoutée nette est d'environ US\$ 55,03 millions de dollars. Le tableau A4.5 résume la performance économique du projet dans les trois scénarios.

**Tableau A4.5 Indicateurs de performance économique pour les scénarios de base, LCP et HCP**

Scénario	Base	LCP	HCP
TRI	19%	22%	25%
VPN (USD)	38,316,399	46,669,696	55,025,980
VPNb (USD)	196,428,093	204,781,390	213,137,674
VPNc (USD)	158,111,694	158,111,694	158,111,694
B/C	1.24	1.30	1.35
Valeur de commutation des bénéfices	-20%	-23%	-26%
Valeur de commutation des coûts	24%	30%	35%

11. **Analyse de sensibilité.** La performance économique du Projet a été testée à l'aide d'une analyse de sensibilité basée sur le changement potentiel des coûts et des bénéfices à partir duquel le Projet ne plus viable. Les niveaux maximums des réductions pour les bénéfices sont de 20 %, 23 % et 26 % dans les scénarios de base, LCP et HCP, respectivement. Les niveaux maximums d'augmentations pour les coûts sont de 24 %, 30 % et 35 % dans les scénarios de base, LCP et HCP, respectivement. Comme indiqué ci-dessus, les modèles d'investissement appliqués aux EFA intègrent déjà un taux d'adoption qui tient compte du niveau de complexité de la technologie, du contexte et de l'impact des risques potentiels, en particulier face au changement climatique. Le projet est plus sensible aux réductions des bénéfices. Toutefois, les ratios de sensibilité sont suffisamment solides pour absorber les effets prévus du changement climatique à long terme, compte tenu du fait que le Projet a été conçu en tenant compte des considérations de résilience climatique. La matrice des risques et la flexibilité d'une composante d'urgence permettent également la mise en œuvre d'actions pour aider à gérer le risque d'événements catastrophiques extrêmes. Ceux-ci, bien que projetés avec un degré de certitude moindre, peuvent augmenter en fréquence et/ou en intensité sous l'effet du changement climatique.

#### **Appendice sur l'estimation du bilan des gaz à effet serre (GES) du projet**

12. **Contexte et méthodologie.** La quantification des émissions de GES est une étape importante dans la gestion et, à terme, dans la réduction des émissions de GES. L'analyse économique du EFOSE applique l'outil ex ante (EX-ACT) pour estimer le bilan de GES du Projet. L'EX-ACT a été développé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin d'évaluer l'impact des prêts d'investissement en faveur de l'agriculture et du développement rural sur les émissions de GES et la séquestration du carbone. EX-ACT permet d'évaluer ex ante le bilan carbone net d'un projet, défini comme le bilan net des GES équivalents CO<sub>2</sub> qui seraient émis ou séquestrés à la suite de la mise en œuvre du projet, par rapport à un scénario sans projet. EX-ACT estime les changements dans les stocks de carbone (émissions ou puits), exprimés en tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> par hectare et par an.

13. **Le bilan GES est conforme à l'analyse économique et financière du projet.** L'évaluation tient compte des émissions nettes de GES susceptibles d'être générées par les modèles d'investissement appliqués dans l'AFE. L'AGE se concentre sur l'évaluation quantitative des modèles d'investissement des sous-projets qui représentent les principales activités du projet et les résultats escomptés. L'AGE intègre la mise en œuvre des paquets technologiques (y compris les jardins lakous sous SC2.1) et les plans d'affaires (sous SC2.2). Ceux-ci sont liés par des alliances productives et commerciales. L'analyse estime que les sous-projets

d'investissement, basés sur les modèles proposés, seraient mis en œuvre sur une superficie agricole totale de 6 400 hectares. Le tableau A4.1 résume les principales hypothèses des scénarios avec et sans projet pour les aspects clés de la comptabilisation des GES.

**Table A4.1 Données appliqués à l’outil EX-ACT dans la situation de base, scénario sans projet (WOP) et avec projet (WP)**

Code	Modèle	Produits	Type du modèle	Surface total (ha)	Land use WOP	Land use WP	Notes on WP improvement vs start / WOP scenarios
2.1	Manioc	Manioc, Pois Congo, Patate, maïs, haricot	Paquet technique	400	Annual crop	Annual crop	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Céréales	Maïs, Pois Congo, haricot, patate	Paquet technique	400	Annual crop	Annual crop	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Igname	Banane, Pois congo, Igname, Canne à sucre, haricot	Paquet technique	300	Annual crop	Annual crop	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Banane	Banane	Paquet technique	350	Annual crop	Annual crop	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Piment	Piment	Paquet technique	262.35	Annual crop	Annual crop	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Tomate	Tomate	Paquet technique	262.35	Annual crop	Annual crop	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Agroforesterie à base de café	Fruitiers, forestiers, Pois congo, igname, Banane, café sélectionné	Paquet technique	300	Agroforestry	Agroforestry	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Agroforesterie à base de cacao	Fruitiers, forestiers, Pois congo, Banane, Canavalia, igname, cacao sélectionné greffé	Paquet technique	300	Agroforestry	Agroforestry	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Filière bois	Bayahonde, cajou, cèdre, laurier, cassia, ananas, vétiver	Paquet technique	100	Agroforestry	Agroforestry	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Jardins lakous	Divers	Paquet technique approche nutrition	525	Agroforestry	Agroforestry	Increased carbon in/out from medium to high
2.1	Ovin	mouton amélioré	Paquet technique	1200	Grassland	Grassland	It is assumed that the Project intervention will maintain the grassland as non-degraded instead of degraded
2.1	Caprin	chèvres améliorées	Paquet technique	1800	Grassland	Grassland	It is assumed that the Project intervention will maintain the grassland as non-degraded instead of degraded
2.1	Apiculture	Ruches, colonies, matériels	Paquet technique	300	NA	NA	In order to keep a conservative estimate, it is assumed that no specific management measures will take place in the land associated / nearby the bee hives
2.1	Kit outillage	Pulvérisateurs, secateurs, greffoirs, adhésif	Paquet technique	1000	NA	NA	Assuming no major changes in land use and land management to keep a conservative approach
2.1	Multiplication des semences de maïs	Semences	Plan d'affaires Micro-entrepris: services filiers	96	Annual crop	Annual crop	The model could entail a net increase in energy consumption. However, due to the lack of more detailed information, it is assumed that the increase is outweighed by the reduction of produce losses along the value chain.
2.1	Artisan forgeron des outils agricoles	Outils agricoles	Plan d'affaires Micro-entrepris: services filiers	NA	NA	NA	Idem
2.1	Transformation de manioc en cassave	Cassave	Initiatives entrepreneuriales femmes (jardins lakous)	NA	NA	NA	Idem
2.2	Transformation fruits	Fruits transformés	Pilote graduation	NA	NA	NA	Idem
2.2	Transformation du cacao	Fèves de cacao triés, certifiés et emballés	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	NA	NA	Idem
2.2	Transformation du café	Fèves de café triés, certifiés et emballés	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	NA	NA	Idem
2.2	Stockage - maïs	Maïs pour la vente au marché institutionnel	Plan d'affaires Cooperatives - Alliance productive et commercial	NA	NA	NA	Idem
2.2	Restauration des bassins versants - cinq zones critiques (plus dégradés)			200	Tropical moist deciduous forest	Tropical moist deciduous forest	In the WOP: from moderate to large degradation. In the WP: from moderate to very low degradation.

14. **Sources de données.** La principale source de données appliquée à cette analyse correspond à la mission du rapport de conception du Projet. Comme indiqué, les informations sont en ligne avec l'EFA.

15. **Paramètres généraux et hypothèses.** L'Haïti a un climat tropical et un régime humide. Compte tenu de la zone focale du projet, le sol HAC est le type de sol dominant. Le calendrier de mise en œuvre du projet est de 7 ans et la phase de capitalisation est de 13 ans, la période d'analyse est donc fixée à un total de 20 ans. La dynamique d'évolution est supposée linéaire pour la plupart des variables. L'analyse applique les coefficients par défaut de "niveau 1" d'Exact Tool. La construction des trajectoires "sans projet" (WOP) et "avec projet" (WP) est basée sur

des références techniques moyennes. La comptabilisation des GES prend en compte les deux principales tendances suivantes soutenues par le projet, avec des implications sur les flux de GES. Premièrement, la transition des modèles conventionnels vers des modèles durables et adaptés au climat. La superficie approximative et la dynamique (initiale, sans projet et avec projet) sont détaillées dans les sections suivantes. Deuxièmement, les changements dans l'utilisation des intrants (produits agrochimiques), la consommation d'énergie et les systèmes d'irrigation, basés sur les changements dans l'intensité de la production et les gains d'efficacité, qui sont des aspects pertinents des technologies et des pratiques climato-intelligentes (selon l'approche de l'agriculture climato-intelligente – *climate smart agriculture*, CSA).

16. **Paramètres et hypothèses pour l'utilisation des terres et le changement d'utilisation des terres.** La superficie couverte par les modèles d'investissement proposés est de 6 400 hectares. Le tableau A4.2 montre la dynamique de l'utilisation des terres dans une matrice pour les scénarios avec et sans projet.

**Tableau A4.2. Dynamique de l'utilisation des terres dans une matrice pour les scénarios avec et sans projet.**

WITHOUT PROJECT	Forest	Annual	Perennial	Flooded rice	Grassland	Degraded land	Other land	Total area (ha)
Forest	200	0	0	0	0	0	0	200
Annual cropland	0	1,975	0	0	0	0	0	1,975
Agroforestry	0	0	1,225	0	0	0	0	1,225
Flooded rice	0	0	0	0	0	0	0	0
Grassland	0	0	0	0	3,000	0	0	3,000
Degraded land	0	0	0	0	0	0	0	0
Other land	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total area without project (ha)</b>	<b>200</b>	<b>1,975</b>	<b>1,225</b>	<b>0</b>	<b>3,000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6,400</b>

WITH PROJECT	Forest	Annual	Perennial	Flooded rice	Grassland	Degraded land	Other land	Total area (ha)
Forest	200	0	0	0	0	0	0	200
Annual cropland	0	1,975	0	0	0	0	0	1,975
Agroforestry	0	0	1,225	0	0	0	0	1,225
Flooded rice	0	0	0	0	0	0	0	0
Grassland	0	0	0	0	3,000	0	0	3,000
Degraded land	0	0	0	0	0	0	0	0
Other land	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total area with project (ha)</b>	<b>200</b>	<b>1,975</b>	<b>1,225</b>	<b>0</b>	<b>3,000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6,400</b>

17. **Paramètres et hypothèses pour les cultures annuelles, restant des systèmes de cultures annuelles.** Les lignes directrices techniques proposées pour les cultures annuelles intègrent des technologies et des pratiques agricoles améliorées qui contribuent à l'atténuation des GES, tout en soutenant le renforcement de la résilience climatique. L'évaluation considère que les technologies et pratiques CSA, par rapport aux systèmes conventionnels, augmentent l'apport de matières organiques (de moyen à élevé, avec du fumier), tout en conservant la gestion des résidus (conservée). La comptabilisation de l'EFA et des GES suppose que plus de 1 975 hectares de cultures annuelles seront soumis à des technologies et pratiques agricoles améliorées.

18. **Paramètres et hypothèses pour les cultures pérennes, restant des systèmes de cultures pérennes.** Les technologies et pratiques appuyées par le Projet visent à augmenter l'apport de matières organiques des systèmes agro-forestiers (de moyen à élevé, avec du fumier), tout en conservant la gestion des résidus (conservée). La comptabilisation de l'EFA et des GES suppose que plus de 1 225 hectares de cultures pérennes seront améliorées avec l'action du Projet.

19. **Paramètres et hypothèses pour les zones de pâturage, restant des zones de pâturage.** Les technologies et pratiques appuyées par le Projet visent, comme minimum, à

maintenir une condition non-dégradé dans les zones de pâturage. La comptabilisation de l'EFA et des GES suppose que 3 000 hectares liés aux pâturage maintiendront une condition non-dégradé. Sans l'action du Projet, la supposition est que les terres sont plus vulnérables à la dégradation (pas des incitations et d'appui technique pour le gérer adéquatement).

20. **Paramètres et hypothèses pour les zones critiques des bassins versants qui seront restaurés par le projet.** Les zones ciblées par le Projet pour la restauration sont considérées comme des zones de forêt tropicale sèche et humide. L'analyse de GES suppose que 200 hectares liés à la restauration passeront d'une condition mi-dégradé à légèrement dégradé. Sans l'action du Projet, la supposition est que les terres sont plus vulnérables à la dégradation.

21. **Paramètres et hypothèses sur l'utilisation des intrants.** Les principaux intrants pris en compte dans cette analyse des GES sont les intrants agricoles (tels que les engrais et autres) ainsi que la consommation d'énergie. Les changements dans les systèmes d'irrigation sont également pris en compte.

22. **Intrants agricoles.** Les directives techniques disponibles en matière de production agricole comprennent l'utilisation de semences améliorées, d'engrais et la gestion de maladies et parasites. Les quantités (tonnes par an) d'engrais sont liées aux modèles d'investissement appliqués à l'EFA. Les données sont disponibles par hectare de cultures annuelles et pérenne. Le Projet fournira un soutien technique pour une utilisation sûre et efficace des intrants.

23. **Consommation d'énergie.** Dans le cadre de l'objectif de développement du projet visant à accroître la productivité et la résilience climatique, les modèles proposés cherchent à obtenir des gains d'efficacité énergétique. Il y a peu de données sur la consommation d'énergie pour chaque modèle dans la situation de référence, sans et avec projet. Il est donc supposé que toute augmentation probable de la consommation d'énergie dans la situation de référence/sans projet, par rapport à la situation avec projet, sera compensée par le fait que les technologies et pratiques proposées contribuent à une plus grande efficacité de l'utilisation des intrants par unité de production - y compris la prise en compte des pertes de production évitées.

24. **Irrigation.** Le projet soutiendrait l'application de systèmes d'irrigation améliorés. Ceux-ci correspondent principalement au passage de l'irrigation par submersion à l'irrigation par aspersion. En raison du manque d'informations, au stade de la conception du Projet, la comptabilisation des GES ne comprend pas d'estimations sur les changements d'émissions liés à l'application d'une technologie d'irrigation améliorée en termes de pompage et d'utilisation de l'eau.

25. **Bilan net du Projet EFOSE.** Une évaluation des GES du projet a été réalisée à l'aide de l'outil (EX-ACT), qui quantifie le bilan carbone net en termes de tCO<sub>2</sub>e, résultant des GES émis ou séquestrés au cours de la période de mise en œuvre et de capitalisation du projet (20 ans) par rapport au scénario sans projet. Le projet entraîne une réduction nette des émissions de 13 642 tCO<sub>2</sub>e par an (et 2,1 tCO<sub>2</sub> par hectare et par an), par rapport à un scénario de référence fondé sur la continuation du statu quo. Après 20 ans, et pour l'ensemble de la zone du projet, les avantages en matière d'atténuation des GES s'élèveraient à une réduction nette de 272 841 millions de tCO<sub>2</sub>e. Les principaux résultats de cette analyse des GES sont résumés dans le tableau A4.3.

26. **Sources et puits de carbone.** Les sources de réduction nette des émissions de GES sont l'amélioration de la gestion des cultures annuelles et pérennes, ainsi que les avantages en termes d'atténuation découlant d'une utilisation plus efficace des intrants.

#### **Tableau A4.3. Résultats de l'analyse ex ante des GES en tCO<sub>2</sub>-eq**

<b>Project name</b>	EFOSE	<b>Project duration (in years)</b>		<b>Total area (ha)</b>	6,400	<b>Global warming potential</b>	
<b>Continent</b>	Caribbean	Implementation Phase	7	Mineral soil	6,400	CO <sub>2</sub>	1
<b>Country</b>	Haiti	Capitalization Phase	13	Organic soil	0	CH <sub>4</sub>	28
<b>Climate</b>	Tropical	Total Duration of Accounting	20	Waterbodies	0	N <sub>2</sub> O	265
<b>Moisture</b>	Moist						

GROSS FLUXES				
In tCO <sub>2</sub> -e over the whole period analysis				
PROJECT COMPONENTS	WITHOUT	WITH	BALANCE	
Land use changes				
Deforestation	0	0	0	
Afforestation	0	0	0	
Other land-use	0	0	0	
Annual	-5,134	-95,885	-90,751	
Cropland				
Perennial	-355,021	-427,480	-72,458	
Flooded rice	0	0	0	
Grasslands & Livestock				
Grasslands	108,900	0	-108,900	
Livestock	0	36,571	36,571	
Forest mgmt.	18,617	-27,925	-46,542	
Inland wetlands	0	0	0	
Coastal wetlands	0	0	0	
Fisheries and aquaculture	0	0	0	
Inputs & Invest.	0	9,239	9,239	
<b>Total emissions, tCO<sub>2</sub>-e</b>	<b>-232,639</b>	<b>-505,480</b>	<b>-272,841</b>	
<b>Total emissions, tCO<sub>2</sub>-e/ha</b>	<b>-36.4</b>	<b>-79.0</b>	<b>-42.6</b>	
<b>Total emissions, tCO<sub>2</sub>-e/ha/yr</b>	<b>-1.8</b>	<b>-3.9</b>	<b>-2.1</b>	

+ = Source / - = Sink

Results presented here include GHG fluxes on mineral and organic soils

See further down for detailed results on organic soils

\* Includes fisheries, aquaculture and inputs & investments that are not included in the AFOLU definition.

SHARE PER GHG OF THE BALANCE				
In tCO <sub>2</sub> -e over the whole period analysis				
CO <sub>2</sub> BIOMASS	CO <sub>2</sub> SOIL	N <sub>2</sub> O	CH <sub>4</sub>	ALL NON-AFOLU EMISSIONS*
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	-90,751	0	0	0
0	-72,458	0	0	0
0	0	0	0	0
0	-108,900	0	0	0
-46,542	0	2,520	34,051	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	2,418	0	6,820
<b>-46,542</b>	<b>-272,109</b>	<b>4,938</b>	<b>34,051</b>	<b>6,820</b>
<b>-7.3</b>	<b>-42.5</b>	<b>0.8</b>	<b>5.3</b>	<b>1.1</b>
<b>-0.4</b>	<b>-2.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.3</b>	<b>0.1</b>

AVERAGE ANNUAL EMISSIONS		
In tCO <sub>2</sub> -e/yr		
WITHOUT	WITH	BALANCE
0	0	0
0	0	0
0	0	0
-257	-4,794	-4,538
-17,751	-21,374	-3,623
0	0	0
5,445	0	-5,445
0	1,829	1,829
931	-1,396	-2,327
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	462	462
<b>-11,632</b>	<b>-25,274</b>	<b>-13,642</b>

Uncertainty level	tCO <sub>2</sub> -e/yr	Percent
<b>WITHOUT</b>	<b>-11,632</b>	<b>59%</b>
<b>WITH</b>	<b>-25,274</b>	<b>40%</b>
<b>RAI ANCF</b>	<b>-13,642</b>	<b>47%</b>

27. **Analyse de sensibilité.** L'incertitude, telle que calculée par Exact-Tool, est de 47%. Cette analyse a été réalisée en utilisant principalement des coefficients de niveau 1 qui, dans certains cas, peuvent fournir des valeurs surestimées ou sous-estimées. Il s'agit d'une source d'incertitude importante dans la comptabilisation des GES.



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 5: Note d'examen des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC)**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023  
Date du document: 31/05/2024  
Identifiant du projet 2000004047  
Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



The SECAP Review note should build on the preliminary note mentioned above, draw on the results of the screening exercise and be informed by the issues raised during the design mission, the stakeholders interviews, publicly available tools and dataset, and environmental, social or climate-related studies that inform on the characteristics of the project location. The SECAP review note includes the revised ESMP and should be attached to the Project Design Report, integrated in Draft Project Implementation Manual (PIM) and COSTAB and shall be submitted to Design Review Meeting (DRM) or IRC (for NSOs).

## 1. Introduction

1. 1. La Note d'examen des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC) soutient le processus d'élaboration et de prise de décision pour le Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE). L'étude vise à identifier, analyser et atténuer les risques sociaux, environnementaux et climatiques tout en alignant le projet sur les politiques nationales de développement durable, les plans d'action environnementaux et sociaux, ainsi que les politiques nationales sur les changements climatiques du gouvernement haïtien. Par ailleurs, cette note vise à faciliter le ciblage du projet et l'intégration des thèmes transversaux proposés pour le projet, c'est-à-dire le changement climatique, le genre, la nutrition et la jeunesse.
1. Cette PESEC est basée sur des examens documentaires provenant de diverses sources secondaires, notamment du Gouvernement de la République d'Haïti (GRH), des documents juridiques, institutionnels, politiques et de programme. De plus, l'étude comprend un examen des documents stratégiques du FIDA, des plans d'action, des rapports d'autres organisations multilatérales et partenaires de développement, ainsi que des conclusions de consultations avec les principales parties prenantes du projet. Cette note d'examen des PESEC sera mise à jour au cours de la formulation du projet à la suite d'autres consultations avec les parties prenantes et les bénéficiaires.

## 2. Situational analysis and potential project impacts

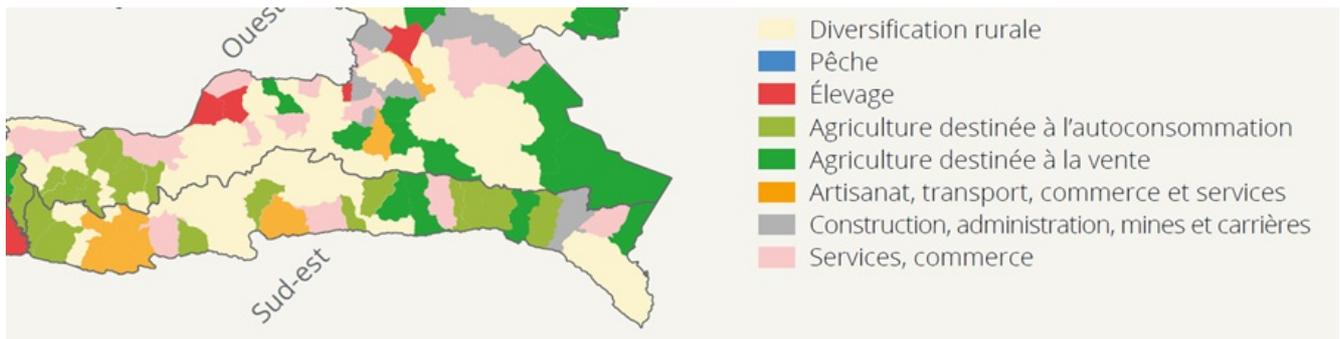
1. Les sections suivantes revoient la situation en détail

### 2.1 Socio-economic assessment

#### a. Overall poverty situation

1. En 2022, Haïti figure parmi les pays les moins avancés du monde et demeure le plus pauvre de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Son économie s'est contractée pendant quatre années consécutives, passant de 1.7% en 2019 à 3.3% en 2020, puis à 1.8% en 2021 et à 1.7% en 2022. Les estimations de l'équipe de la Banque mondiale indiquent qu'en 2021, la pauvreté en Haïti a probablement augmenté, atteignant 87.6% de la population (6.85 USD/jour), 58.7% (3.65 USD/jour) et 30.32% en utilisant le seuil de pauvreté extrême (2.15 USD/jour). Haïti fait également partie des pays les plus inégalitaires de la région. Cela est largement dû au fait que les deux tiers des personnes pauvres vivent dans les zones rurales, où les conditions de production agricole sont défavorables, créant ainsi un écart de bien-être entre les zones urbaines et rurales.<sup>[1]</sup>
2. L'économie du département du Sud-est est confrontée à une crise profonde, aggravée par l'insécurité qui règne sur les principales voies de communication reliant la région à Port-au-Prince, ce qui a un impact sur tous les secteurs. Cela se traduit par une diminution de toutes les activités commerciales, une capacité de production limitée et un mauvais état des infrastructures routières, maritimes et aériennes. La pression démographique, combinée à ces facteurs, entraîne un faible revenu per capita.

2. **Figure 1.** Distribution des principales activités économiques des exploitants agricoles



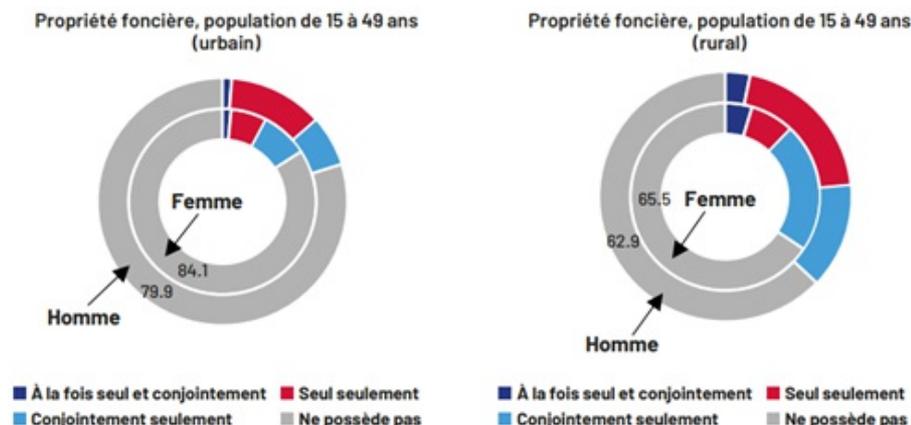
1. Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) a instauré un système d'information (SIMAST) qui est utilisé par 40 agences et qui vise à identifier et à suivre un indice composite de privation et de vulnérabilité (INPV). Cet indice est estimé à partir de 20 indicateurs couvrant divers aspects tels que la démographie, la santé, l'éducation, les sources de revenus, les conditions de travail, la perception de la faim et les conditions de logement. Selon cette enquête, dans la commune de Belle Anse, qui est l'une des communes ciblées par le projet, 41% des ménages se situent parmi les plus vulnérables, 24% sont considérés comme mi-vulnérables, tandis que seulement 17% se sont pas vulnérables.
2. Il est important de souligner que la vulnérabilité augmente avec la dépendance aux revenus agricoles et en cas d'insuffisance d'autres sources de revenus. De plus, les résultats indiquent que 37% des ménages n'ont pas accès à de l'eau potable, 87% jettent leurs déchets solides à l'air libre, 56% résident dans des logements dont le sol est en terre battue, et 53% utilisent des piles ou du kérosène pour l'éclairage. Plus de 60% de ces ménages se trouvent contraints de vendre leurs actifs productifs ou essentiels pour faire face aux crises.
3. **Figure 2:** Critères de l'IPV (Source : MAST, 2022)



**b. Gender**

1. Haïti affiche un indice d'inégalité de genre (IIG) de 0.635, ce qui le place au 163<sup>e</sup> rang sur 191 pays étudiés [1] Le pays s'est doté d'une politique en matière d'égalité femmes hommes en 2014 (2014-2034), mais dans les faits, celle-ci peine à être appliquée (voir annexe 5.1). [2] En Haïti, la représentation des femmes au Parlement est très faible, avec seulement 2.7% des sièges parlementaires occupés par des femmes. De plus en 2021, seulement 27.9% des femmes adultes ont atteint un niveau d'éducation secondaire, tandis que ce chiffre s'élève à 41.0% pour les hommes (PNUD, 2023) [3]. Les indicateurs liés à la santé des femmes sont également préoccupants. Pour chaque 100,000 naissances vivantes en 2017, on compte 480 décès de femmes liés à des complications de la grossesse. Le taux de fécondité chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans est de 52.5 naissances pour 1,000 femmes, selon les données de l'année 2021. Les femmes sont également nombreuses à être victimes de violences (29%) et dans 45% des cas, le partenaire intime en est le responsable. Selon une étude du PNUD, très peu recherchent de l'aide (24%).
2. Les femmes et les filles en Haïti sont confrontées à des discriminations systémiques, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la santé. Selon le Ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF), les femmes ne représentent que 32.7% du secteur formel de l'emploi et occupent seulement 7% des postes de direction. Les femmes et les enfants sont majoritaires sur le marché du travail informel domestique, avec une main-d'œuvre sous-payée et exclue du système de protection sociale. À Belle Anse, Marigot et Cayes Jacmel, les femmes sont principalement impliquées dans le circuit de commercialisation et ont un accès plus facile au crédit dans les caisses populaires d'épargne et de crédit que les hommes pour mener des activités commerciales. Les femmes sont également présentes lors des périodes de semis et de récolte.
3. Selon la Banque mondiale (2023) [4], l'accès des femmes aux ressources productives, comme la propriété foncière et les instruments financiers, est nettement inférieur statistiquement par rapport aux hommes. Seulement 8% des femmes dans les zones rurales, où l'agriculture est le secteur dominant, possèdent des terres, contre 20% des hommes. Les taux d'inclusion financière dans l'ensemble d'Haïti sont extrêmement bas, avec seulement environ un tiers de la population ayant accès à un compte en banque, et l'écart entre les hommes et les femmes est d'environ 5 points de pourcentage. Bien que les disparités de genre soient évidentes, par exemple, les femmes sont plus susceptibles de ne pas avoir de compte en banque, d'épargne ou d'emprunt par rapport aux hommes, il convient de tenir compte de ces statistiques en plus de la faible disponibilité et de l'accès limité aux instruments financiers en général. Le taux d'activité des femmes, toutes catégories confondues, est de 60.7%, tandis qu'il est de 68.9% pour les hommes » (année de référence, 2021).

3. **Figure 3.** Propriété foncière des hommes et des femmes



### c. Youth

1. Environ 56% de la population haïtienne est âgée de moins de 25 ans, selon l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI, 2015), ce qui représente un groupe important de jeunes adultes et d'enfants en âge d'être scolarisés. Cependant, environ un tiers des enfants en Haïti ne fréquentent pas l'école, ce qui les expose au risque de rester piégés dans la pauvreté à l'âge adulte. De plus, les jeunes en Haïti sont souvent confrontés à des obstacles pour accéder à l'emploi et à la formation, ce qui limite leurs opportunités de développer leurs compétences et de poursuivre des carrières prometteuses. La participation des jeunes au développement durable du pays est entravée par plusieurs défis, notamment : (i) des inégalités sociales prononcées et un accès limité au marché du travail ; (ii) le manque de capacités et de ressources techniques et financières au sein des jeunes et de leurs organisations en matière de développement durable ; (iii) la faible implication des jeunes dans les processus de prise de décision liés aux politiques publiques ; (iv) l'absence de dispositifs d'insertion socioprofessionnelle ; (v) un système éducatif national fortement dépendant des ressources extérieures et peu axé sur les besoins de développement du pays et du marché intérieur.[\[1\]](#)
2. En 2020, le taux de chômage des jeunes en Haïti était estimé à 30% (OCHA, 2021 [\[2\]](#)). Ce chiffre atteint 60% en milieu rural et est encore plus élevé chez les femmes.

#### **d. Indigenous peoples**

4. Not applicable

#### **e. Marginalised groups**

1. Malgré l'adoption d'une loi nationale pour l'intégration des personnes handicapées en mars 2012, celles-ci restent marginalisées, ayant un accès limité à l'emploi décent, à l'éducation, à la santé et la justice. Les personnes handicapées sont aussi victimes de pratiques discriminatoires et préjudiciables à leur encontre. Selon les estimations du Fond des Nations unies pour la Population (FNUP) 15% de la population est en situation de handicap. La Banque mondiale souligne que les personnes handicapées sont surreprésentées parmi les groupes à risque de pauvreté, et il est extrêmement difficile d'assurer la pleine inclusion de ces personnes en Haïti en raison de la vulnérabilité socioéconomique générale de la population.
2. Les affrontements entre gangs armés ont aussi engendré des déplacements de population, les mettant dans une situation de précarité. L'Organisation internationale pour les migrations comptabilisait 127 977 personnes déplacées internes en avril 2023, dont 58% de femmes. Les régions du pays les plus concernées sont la zone métropolitaine de Port au Prince mais aussi les régions de l'Ouest et du Centre.
5. Parmi les femmes, les mères célibataires et les travailleuses du sexe font face à des difficultés supplémentaires liées à la surcharge de travail, le manque de moyens, et les maladies dans le cas de ces dernières. Environ 9% d'entre elles sont affectées par le VIH. Selon les données du FNUP, 80% des travailleuses du sexe (environ 150 000 dans le pays) ont entre 18 et 22 ans. Parmi celles qui ont entre 21 et 35 ans, elles élèvent leurs enfants seule et la rupture avec le compagnon est souvent liée à des violences conjugales.[\[1\]](#)

#### **f. Nutrition**

1. La population haïtienne souffre de niveaux très élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Selon l'IPC 4,7 millions de personnes seraient en situation de crise ou d'urgence (Phase de l'IPC 3 et 4). Selon le rapport de l'enquête nationale de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSSAN 2022)[1], le coût du panier alimentaire pour le mois d'août 2022 a augmenté d'environ 63% par rapport à la valeur de l'année précédente. Tous les départements ont enregistré une hausse supérieure à 50%. Dans ce contexte, les habitants des zones rurales sont particulièrement vulnérables en raison de la faible disponibilité de nourriture, des moyens de subsistance précaires et de l'insuffisance d'accès à des services de santé adéquats. Les revenus agricoles (ventes de récoltes, sarclage et autres) et non agricoles (petit commerce, vente de charbon ou de bois, auto-emploi ou autre), s'ils sont proches de la moyenne, ne permettent pas aux plus démunis de satisfaire leurs besoins de base.
2. Le retard de croissance touche 21,5% des enfants de moins de 5 ans dans le Sud-est.[2] Ce taux est plus élevé et très préoccupant à Belle-Anse et Marigot (30.3% et 29.8%) mais aussi à Anse à Pitre (24.8%). La malnutrition aigüe globale (émaciation et dépérissement chez les enfants) est estimée à 5.1% (modéré) pour le sud-est mais l'on retrouve aussi des taux plus importants à Marigot et Belle-Anse (7.2 et 7.5) et la Vallée (6.7). La malnutrition aigüe est en revanche très préoccupante dans l'aire métropolitaine de Port au Prince et dans le reste de l'Ouest (8.7 et 12.4%) (voir aussi annexe 3 pour l'analyse de la situation nutritionnelle).
3. L'hygiène et la santé de manière plus générale sont empêchées par le manque d'accès aux latrines et à l'eau potable. Dans la commune de Belle-Anse par exemple, la moitié de la population n'a pas accès à une latrine et 37% utilisent l'eau de pluie ou des rivières.[3] Haïti connaît actuellement une résurgence du choléra, transmis par l'eau et les aliments contaminés.

## 2.2 Environment and climate context, trends and implications

6. This section focusses on environmental and climate context and their implications for project.

### a. Environmental assessment

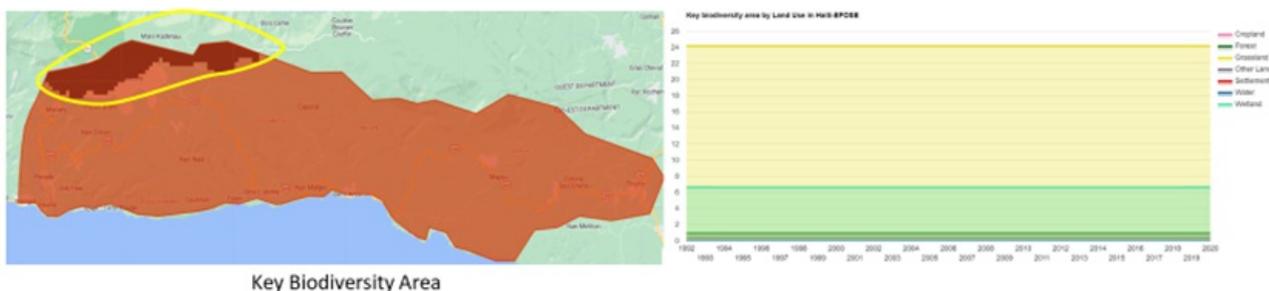
1. **Aire protégée.** L'aire d'intervention du projet est adjacente à trois aires protégées qui abritent une biodiversité riche. Il s'agit du Parc National Naturel La Visite (PNN-LV), du Parc National Naturel Lagon de Huîtres (PNN-LDH) et du Parc National Naturel Forêt des Pins (PNN-FP) unité 2, d'une superficie respective de 11,426 ha, 9,640.60 ha et 14,031 ha. Le PNN-LV et le PNN-FP2 sont situés dans le massif de La Selle, qui a été reconnu comme zone réservée depuis 1983. Le PNN-LV est un important réservoir d'eau pour les départements de l'Ouest et du Sud-est, avec près de 80 sources d'eau douce. Depuis 2012, le PNN-LV et le PNN-FP2 font partie de la Réserve mondiale de biosphère de l'UNESCO. Le projet sera mis en œuvre en dehors des limites légales des aires protégées faisant partie du système national des aires protégées (SNAP) du pays.

7. **Figure 4.** Situation des aires protégées dans la zone du projet



1. **Zones clés de la biodiversité (ZCB).** Cependant, les communes de Marigot et de Belle Anse abritent dans leurs hauteurs une section importante de la zone clé de la biodiversité du Massif de la Selle. Tout comme les aires protégées, les ZCB fournissent des habitats à différentes espèces animales et végétales d'importance écologique et menacées selon la liste rouge de l'UICN. La zone abrite un grand nombre d'écosystèmes différents, comprenant 22 espèces d'amphibiens et 41 espèces de reptiles, dont deux sont endémiques du Massif de la Selle
2. **Figure 5.** Situation géographique des ZCB d'Haïti

- La zone potentielle d'Haïti-EFOSE a une superficie totale de biodiversité clé (KBA) de 31,03 km<sup>2</sup> en 2020. L'évolution de la répartition de l'utilisation des terres dans les ZCA depuis 1992 est illustrée ci-dessous :



Key Biodiversity Area

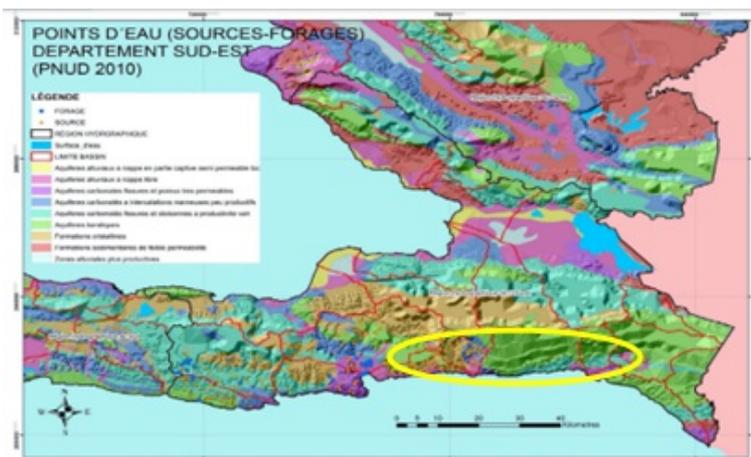


1. **Biodiversité.** Les parcs nationaux situés dans les communes d'intervention du projet abritent une riche biodiversité spécifique et écosystémique. Les zones boisées humides présentent une plus grande diversité par comparaison aux pinèdes. En 1986, Woods et Harris ont recensé 67 espèces d'avifaune, dont 17 sont endémiques à l'île Hispaniola, et plusieurs d'entre elles sont menacées d'extinction. Parmi les 67 espèces d'oiseaux identifiées dans le parc, 41 étaient résidents toute l'année et 21 y passaient l'hiver. En effet, le PNN-LV offre un habitat à 81% des 21 espèces d'oiseaux endémique à Haïti. Le PNN-LDH est également riche en biodiversité, en particulier pour les oiseaux. TNC a identifié 70 espèces, dont 9 sont endémiques

à Hispaniola. Parmi celles-ci, 34 sont résidentes dans le parc, tandis que 2 ont été introduites et se reproduisent également sur place. De plus, dix espèces sont migratrices et se reproduisent en dehors d'Haïti, tandis que 10 autres espèces sont à la fois résidentes et migratrices.

2. **Ressources hydriques.** [1] Le réseau hydrographique du Sud-est, principalement dans les zones à dominance basaltique, est riche. Les principales rivières avec un débit permanent comprennent :
  1. À Jacmel : Bassin Bleu, Grande rivière de Jacmel et ses affluents, Rivière Gauche, Gosseline (incluant Fond Melon et Cochon Gras) Orangers, Ravine de Meyer.
  2. Aux Cayes Jacmel : Rivière Gaillard et son affluent Jet-d'eau.
  3. À Marigot : Grande rivière de Marigot (ou Felse), incluant Pavée, Citronnier, Massacre, Blanche, Desplanti.
  4. À Belle Anse : Rivière Pichon.
1. Ces rivières et autres ruisseaux alimentent de petits périmètres irrigués. Les étangs principaux, Bossier aux Cayes Jacmel et Pouillet à Marigot, se situe au centre du département.
2. Les meilleures zones pour l'exploitation des eaux souterraines sont les aquifères alluviaux de la vallée de la Grande rivière de Jacmel. Ailleurs, l'eau souterraine est localement abondante et répartie dans les calcaires, grès et conglomérats. Certaines zones peuvent être propices à la construction de puits car la profondeur de la nappe phréatique varie généralement de 5 à 50 mètres, mais peut atteindre 200 mètres dans les zones montagneuses.
3. La partie basse de Cayes Jacmel, Marigot et Belle Anse ont bénéficié d'une relative disponibilité en eau douce pour les besoins des ménages. Cette zone est bien arrosée grâce à des ruisseaux et des captages qui prennent leur source dans les hauteurs, en particulier dans le massif de la Selle qui abrite notamment le PNN-LV. Cependant, les systèmes d'irrigation ne reçoivent pas toujours la quantité nécessaire pendant la saison sèche en raison de la dégradation des mornes et des bassins versants, ce qui compromet la recharge de la nappe phréatique. Les zones de piedmonts sont relativement bien desservies en eau, tandis que dans les zones montagneuses, la disponibilité en eau pour les ménages et l'agriculture est très limitée. Dans ces régions, une alternative pour la gestion de l'accès à l'eau consiste à collecter et stocker les eaux de pluie. [2]

8. **Figure 6.** Point d'eau du département du Sud-est (PNUD, 2010)

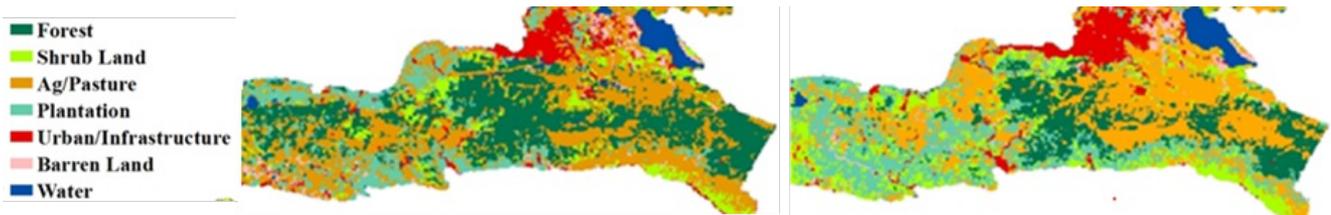


1. En milieu rural, une famille utilise environ 23 gallons d'eau par jour et au moins 40% des familles font le traitement de l'eau, utilisant du citron ou le chlore. Le temps moyen d'approvisionnement en eau est de 48 minutes, mais peut atteindre 6-7 heures en période sèche dans certaines zones de la commune de Belle-Anse, comme Haut Bel Air, Calumette, Corail Lamothe. [3]
2. **Pollution.** Très peu de données existent sur la pollution en Haïti, mais il est possible de relever certains aspects de la pollution dans la zone du projet. La mauvaise gestion des déchets est un problème majeur, notamment dans les marchés urbains et régionaux, où les déchets sont souvent brûlés à l'air libre ou abandonnés le long des cours d'eaux, aboutissant finalement dans les rivières et la mer. Une autre source de pollution identifiée dans la zone d'intervention du projet est le manque de toilettes et de latrines pour les ménages pauvres et vulnérables. En conséquence, la défécation à l'air libre augmente les risques sanitaires et contribue à la pollution de l'air pendant la saison sèche et des eaux pendant la saison des pluies. La qualité de l'eau sur le littoral de certaines communes du Sud-est s'est progressivement détériorée en raison de la pollution par les déchets, les écoulements pollués, et les déchets humains non traités. Les agriculteurs ont recours à la fertilisation minérale pour compenser la perte de fertilité des sols, en particulier pour les cultures de légumes. Cependant, l'utilisation de ces engrais chimiques sur les pentes sans mesures de conservation appropriées provoque leur entraînement dans les cours d'eau lors des épisodes de ruissellement. Par ailleurs, l'utilisation des pesticides chimiques pour lutter contre les ravageurs est une pratique courante dans les zones de production maraichères. Compte tenu du faible accès des ménages à l'eau fraîche et leurs dépendances de l'eau de rivière, les impacts directs peuvent être importants.
3. **Déforestation et dégradation des sols.** Haïti a déjà perdu plus de 98% de ses forêts primaires, et les forêts restantes continuent de diminuer. Selon l'évaluation 2020 des ressources forestières mondiales de la FAO (FRA, 2020), la surface forestière en Haïti représente désormais seulement 12.6% du territoire national, et le couvert boisé dans son ensemble est estimé à 36.3%. La demande de bois de chauffage et production de bois de charbon (en lien à faible accès à l'énergie) et l'agriculture itinérante dans un contexte de pression foncière réduisant la jachère sont les principales causes de la déforestation.
4. Entre 2000 et 2010, le taux annuel de déboisement était relativement stable et contenu, s'élevant à 0.19%. Cependant, ce taux a augmenté pendant la période de 2011 à 2015, atteignant 0.34%. La déforestation s'est ensuite accélérée entre 2017 et

2019, avec un taux alarmant de 0.49% par an. En 2016, le pays a connu une année de dégradation record liée aux impacts dévastateurs de l'ouragan Matthew, avec un taux de déforestation de 1.7%. L'une des finalités premières de la déforestation et la production d'énergie. En effet, entre 70 et 95% de l'énergie utilisée pour la cuisson en Haïti provient du bois et du charbon de bois, ce qui est préjudiciable pour les forêts du pays.

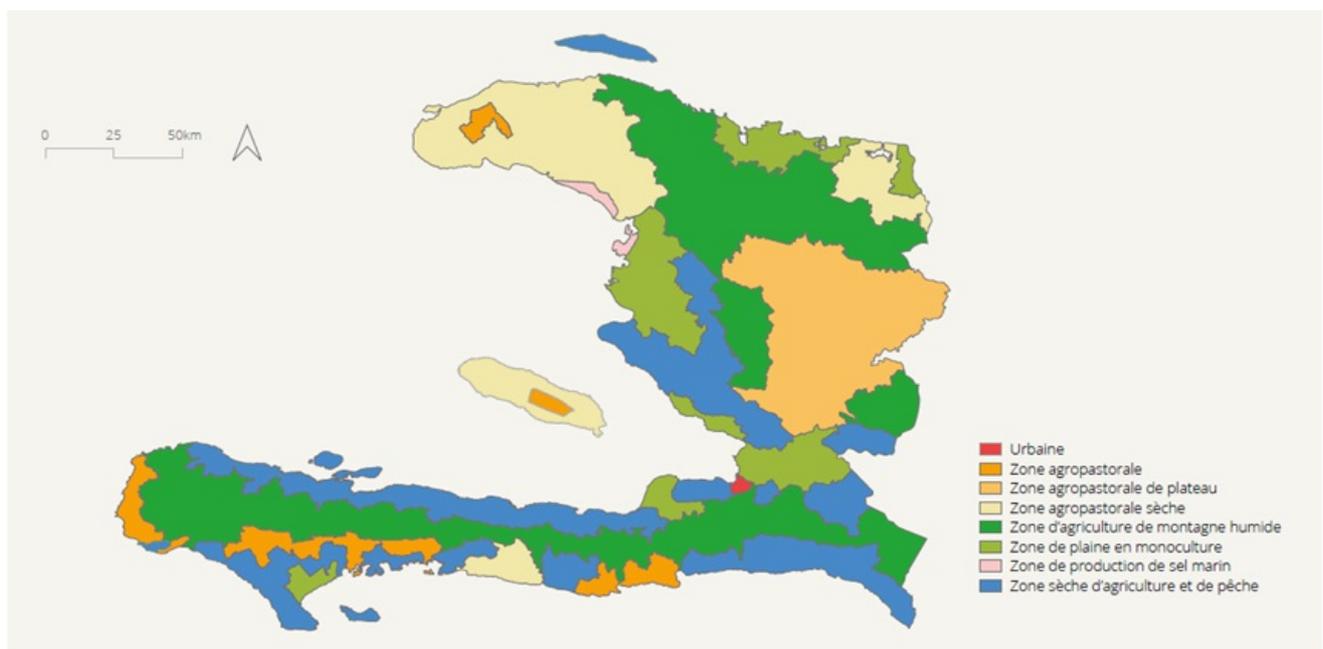
5. Chaque année, Haïti perd environ 36 millions de tonnes de sols fertiles en raison de l'érosion. Cette dégradation des sols affecte gravement les terres agricoles, avec environ 30% d'entre elles étant gravement dégradées. Cette dégradation entraîne une diminution de 6 à 7% du rendement des cultures chaque année, ce qui aggrave la sécurité alimentaire dans le pays.
6. **Sols, couverture, utilisation et changement** – Les conditions écologiques dans chaque zone favorisent une diversité d'exploitations agricoles, ce qui entraîne une subdivision plus fine du territoire en fonction des principales activités agricoles. Cela permet non seulement une complémentarité en termes d'approvisionnement alimentaire, mais aussi, grâce aux variations saisonnières, un environnement propice à la consommation de produits frais.

9. **Figure 7.** Cartes représentant la classification de l'utilisation/couverture des terres 2000 (gauche) et 2015 (droite). En taille réelle, DOI : 10.7717/peerj.9919/fig-2



1. La zone du projet présente une production agricole fragmentée. Les populations les plus vulnérables ne disposent pas de capacités suffisantes pour générer des excédents commercialisables et se concentrent plutôt sur l'autoconsommation. La productivité du travail est faible en raison des pentes des parcelles et du faible niveau de mécanisation. Selon le zonage établi par le MARNDR, la zone du projet se caractérise principalement par trois zones agroécologiques, à savoir : (i) une zone d'agriculture de montagne humide ; (ii) une zone d'agriculture et de pêche aride ; et (iii) une zone agropastorale.
2. **Zonage agroécologique.** Le tableau ci-dessous présente le zonage agroécologique des communes concernées par le projet EFOSE, en précisant les sections communales. Il met également en évidence les principales cultures de chaque zone agroécologique.

10. **Figure 8.** Zones agroécologiques en Haïti



Source: Ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural. 2012. Port-au-Prince. Carte conforme à l'ONU. 2020.

Adaptée de carte d'Haïti <https://www.un.org/geospatial/content/haïti-1>

11. **Tableau 1.** Zonage agroécologique de la zone du projet

#	Commune	Section	Zone agroécologique						
			MTH	MH	MSA	MS	PH	PS	PI
1	Belle-Anse	1 <sup>ère</sup> Baie-d'Orange	x	x	x				
		2 <sup>e</sup> Marbriole	x	x	x				
		3 <sup>e</sup> Callumette	x	x	x				
		4 <sup>e</sup> Coral-Lamothe	x	x	x				
		5 <sup>e</sup> Bel-Air	x	x	x				
		6 <sup>e</sup> Pichon	x	x	x				
		7 <sup>e</sup> Marou	x	x	x				
2	Marigot	1 <sup>ère</sup> Corail-Soult	x	x	x				
		2 <sup>e</sup> Grande-Rivière-Fesle	x	x	x				
		3 <sup>e</sup> Macary	x	x	x				
		4 <sup>e</sup> Fond-Jean-Noel	x	x	x				
		5 <sup>e</sup> Savane-Dubois	x	x	x				
3	Cayes-Jacmel	1 <sup>ère</sup> Ravine-Normande	x	x	x				
		2 <sup>e</sup> Gaillard	x	x	x				
		3 <sup>e</sup> Haut-Cap-Rouge	x	x	x				
		4 <sup>e</sup> Fond-Melon-ou-Michineau	x	x	x				
4	Jacmel	1 <sup>ère</sup> Bas-Cap-Rouge	x	x	x				
		2 <sup>e</sup> Fond-Melon-(Selle)	x	x	x				
		3 <sup>e</sup> Cochon-Gras	x	x	x		→ x		
		4 <sup>e</sup> La-Gosseline	x	x	x				
		5 <sup>e</sup> Marbial	x	x	x				
		6 <sup>e</sup> Montagne-La-Voute	x	x	x				
		7 <sup>e</sup> Grande-Rivière	x	x	x				
		8 <sup>e</sup> Bas-Coq-Chante	x	x	x				
		9 <sup>e</sup> Haut-Coq-Chante	x	x	x				
		10 <sup>e</sup> Morne-à-Bruler	x	x	x				
		11 <sup>e</sup> La-Vanneau	x	x	x				
		12 <sup>e</sup> La-Montagne	x	x	x				
Cultures dominantes			Maraichères, (climat tempéré), tubercules (igname, pomme de terre)	Maraichères, haricot, café	Très peu d'agriculture, production de charbon	Vigna, pois, congo, manioc, arachide	Banane, haricot, maïs, arboriculture	Sorgho, manioc, pois, congo, maïs	Banane, riz, haricot, maraichères (régions chaudes)

12. \*MTH : Montagne très humide ; MH : Montagne humide ; MSA : Morne semi-aride ; MS : Morne sèche ; PH : Plaine humide ; PS : Plaine sèche ; PI : Plaine irrigué (Adaptée de CNSA, aout 1999)

1. Les zones agroécologiques présentées ci-dessus sont de plus en plus remises en question par certains acteurs locaux, en raison notamment de la désertification et du changement climatique. Il est donc nécessaire de mettre à jour ces données, et l'équipe de formulation en est consciente. Elle accorde une attention particulière à la consultation des acteurs locaux afin de mieux comprendre ces changements. Les observations montrent principalement une augmentation des zones arides au détriment des zones humides.

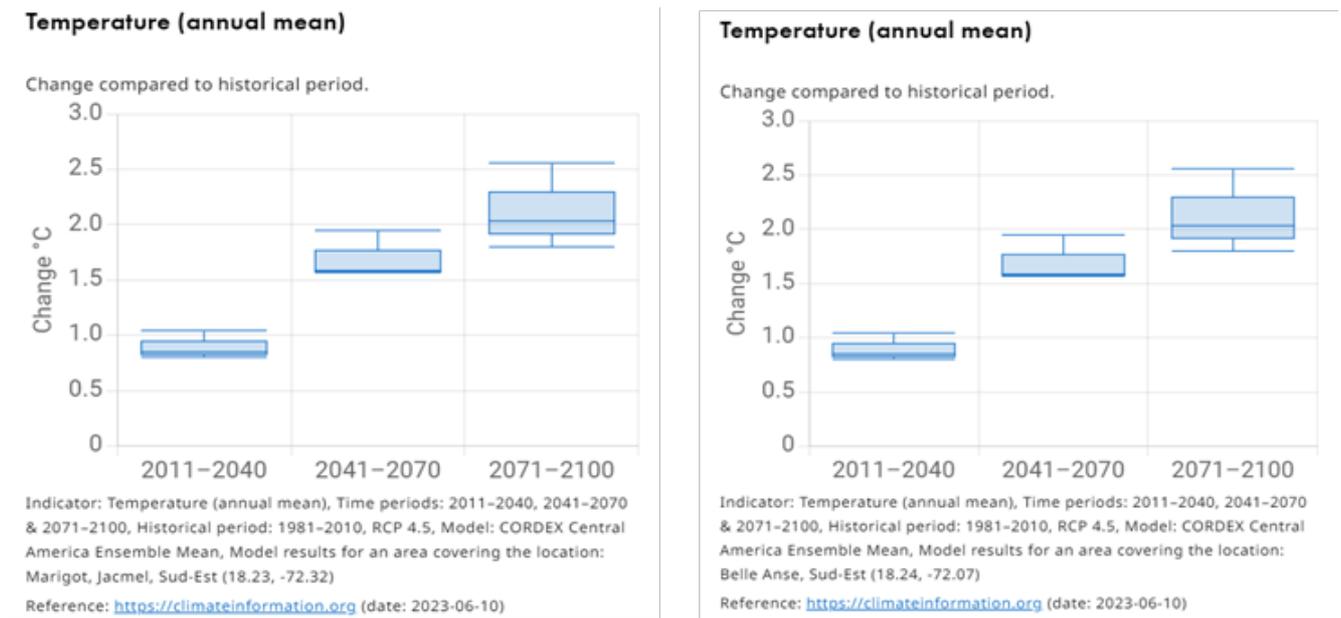
## b. Climate trends and impacts

1. **Changement climatique.** Haïti est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique en raison de sa faible capacité à faire face aux défis environnementaux et de son économie fortement dépendante de l'agriculture. Les tempêtes tropicales et les inondations sont des préoccupations majeures, car elles peuvent causer des dommages aux infrastructures

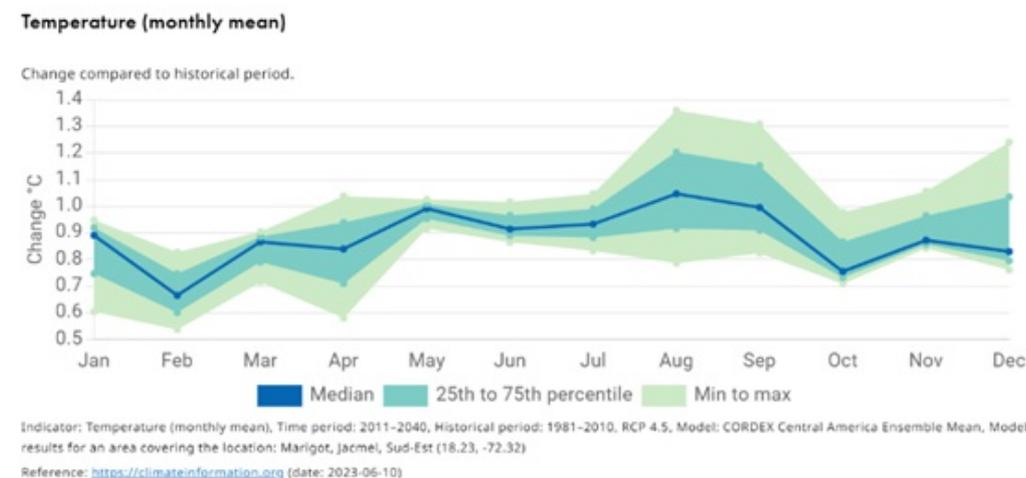
et aux cultures, ayant ainsi un impact sur la sécurité alimentaire des populations locales.

2. **Changement de température.** Selon les prévisions, pour la période 2020-2039, on estime une augmentation de la température moyenne d'environ 0.7°C à 1°C par rapport à la période de référence 1995-2014 (World Bank, 2019). D'ici 2050, on estime que l'augmentation de la température moyenne en Haïti, par rapport à la période 1986-2005, pourrait dépasser les 2°C (USAID, 2017). À l'horizon 2090-2100, cette augmentation pourrait atteindre jusqu'à 4.7°C dans certaines régions. Cette augmentation de la température entraînera également une augmentation du nombre de jours et de nuits chauds. Les graphiques de la figure ci-dessous montrent, pour la période 2011-2040 et pour le scénario RCP 4.5, un changement médian de la température moyenne annuelle de 0.85°C pour les communes de Marigot et de Belle Anse par rapport à la période 1981-2010. La moitié des modèles prévoient un changement variant entre 0.83°C et 0.95°C.
3. La figure 11 ci-dessous présente les projections de changements de température moyenne pour Marigot et Belle Anse. Pour la période 2011-2040 et selon le scénario RCP 4.5, les changements de température moyenne mensuelle varient entre 0.54°C et 1.4°C par rapport à la période de référence 1981-2010.

13. **Figure 9.** Scénarios de changement de température moyenne annuelle pour Marigot et Belle Anse



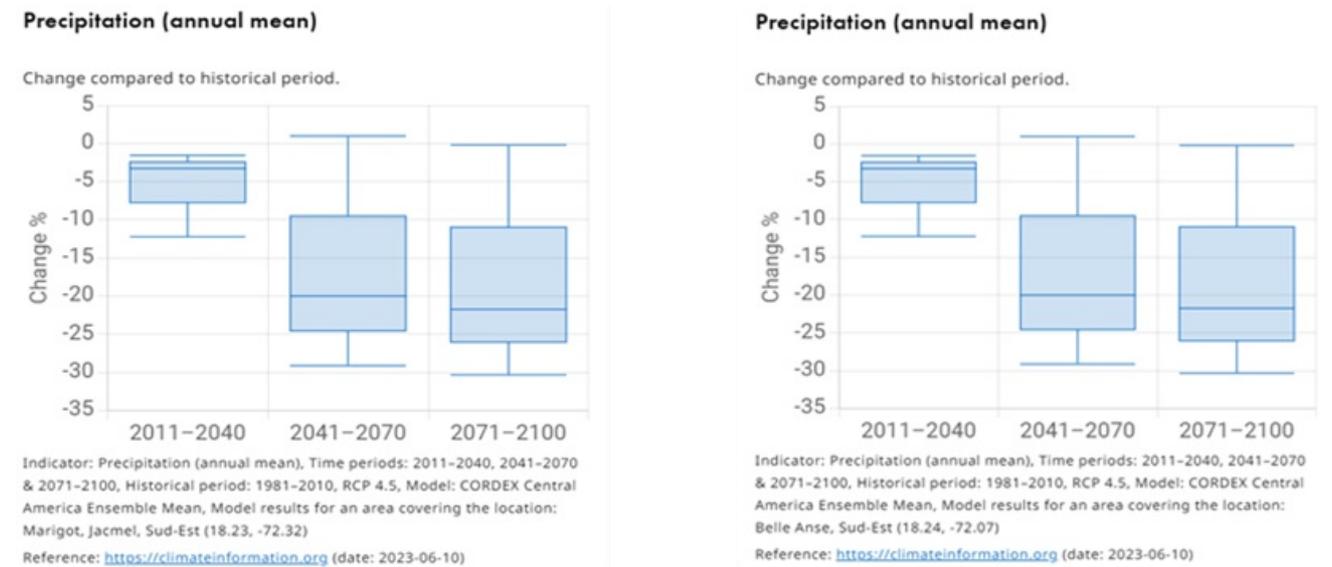
14. **Figure 10.** Scénario de changement de température moyenne mensuelle anticipés pour Marigot (idem pour Belle Anse et Cayes Jacmel)



1. **Changement de précipitation.** Le changement de précipitation présente des variations diverses selon les modèles considérés. Le PNUD (2014) et la BID (2015) indiquent à la fois des hausses et des baisses dans la quantité de précipitation, tandis que l'USAID (2017) et d'autres prévoient une réduction annuelle de 43 mm d'ici 2050. Selon le sixième rapport d'évaluation du GIEC (2022), les pays de l'ouest et du nord de la Caraïbe, dont fait partie Haïti, ont tendance à devenir plus secs. Pour la période 2040-2060 et selon le scénario RCP 8.5, on estime que les précipitations diminueront de 9% par rapport à la période 1986-2005.<sup>[1]</sup> Une conclusion préoccupante de ces projections pour le secteur agricole est un potentiel retard dans l'arrivée des premières pluies printanières (PNUD, 2014). D'ici 2020-2039, par rapport à la période 1995-2014, le

nombre de jours secs pourrait dépasser 15, notamment entre les mois de janvier et avril (World Bank, 2019). Quant à la fréquence des ouragans, les modèles varient considérablement. Cependant, dans un climat plus chaud de 3°C à 4°C, ils prévoient généralement une augmentation de l'intensité des ouragans (Hoegh-Guldberg, 2018). En ce qui concerne le niveau marin, une hausse dépassant 1 mètre est prévue d'ici 2071 (PNUD, 2014). Les graphiques de la figure ci-dessous indiquent, pour la période 2011-2040 et selon le scénario RCP 4.5, une variation médiane de -3.3% de la précipitation moyenne annuelle à Marigot et Belle Anse par rapport à la période de référence 1981-2010. La moitié des modèles prévoient une variation allant de -7.7% et -2.4%.

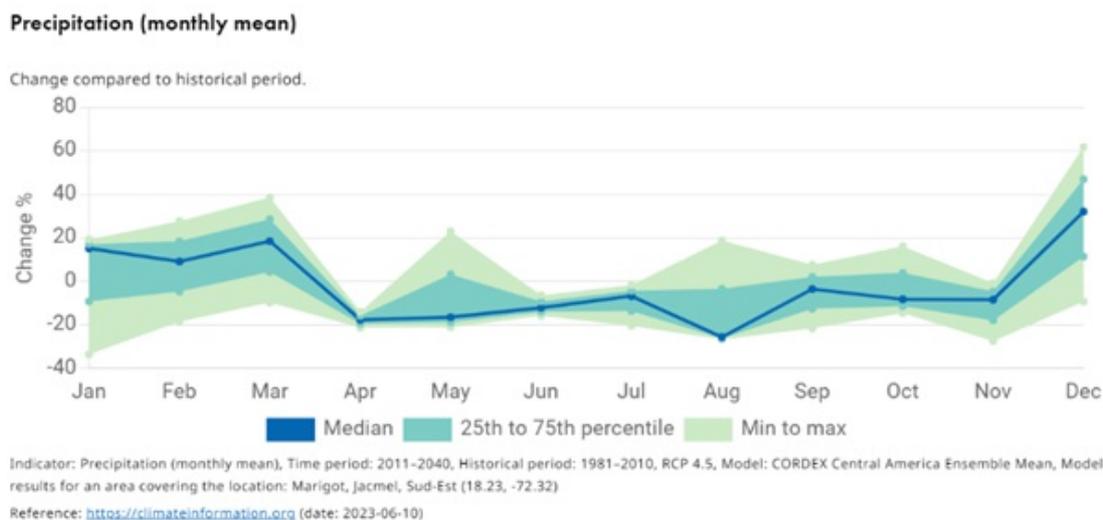
15. **Figure 11.** Scénarios de changements de précipitation moyenne annuelle pour Marigot et Belle Anse



1. La figure ci-dessous présente les changements des variations de précipitation moyenne mensuelle pour Marigot. Pour la période 2011-2040 et selon le scénario RCP 4.5, les changements moyens mensuels prévus pour Marigot et Belle Anse varient entre -34% et +62% par rapport à la période de référence 1981-2010.

16.

**Figure 12.** Scénarios de changements de précipitation moyenne mensuelle pour Marigot (idem pour Belle Anse et Cayes Jacmel)

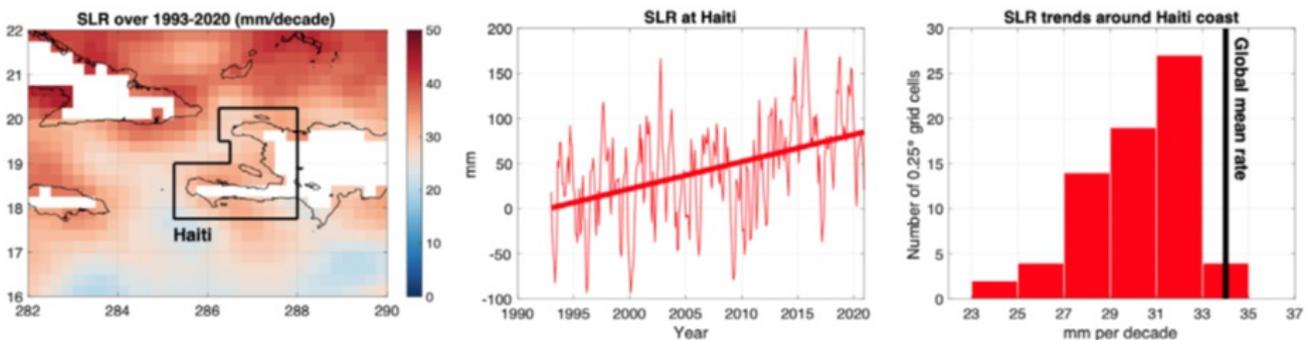


1. Séismes : risque sismique en Haïti est classé comme moyen, ce qui signifie qu'il y a 10% de chances qu'un tremblement de terre potentiellement dommageable frappe le pays tous les 50 ans (GFDRR 2018). L'année 2023 a vu un total de 828 séismes, une diminution par rapport aux 1 451 séismes enregistrés l'année précédente, qui incluaient de nombreuses répliques dans la partie ouest de la presqu'île du Sud à la suite du séisme majeur du 14 août 2021. Le double impact du tremblement de terre et de la tempête imminente pourrait augmenter le nombre de personnes gravement touchées et rendre encore plus difficile la tâche du gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire.
2. Impacts prévus des changements climatiques sur l'agriculture et la pêche auront des conséquences diverses sur la sécurité alimentaire. Dans certains cas, ils pourraient améliorer la productivité, mais dans de nombreux cas, ils risquent de

compromettre la production alimentaire, ce qui aggraverait considérablement les problèmes d'insécurité alimentaire pour les populations vivant sur les petites îles comme Haïti.

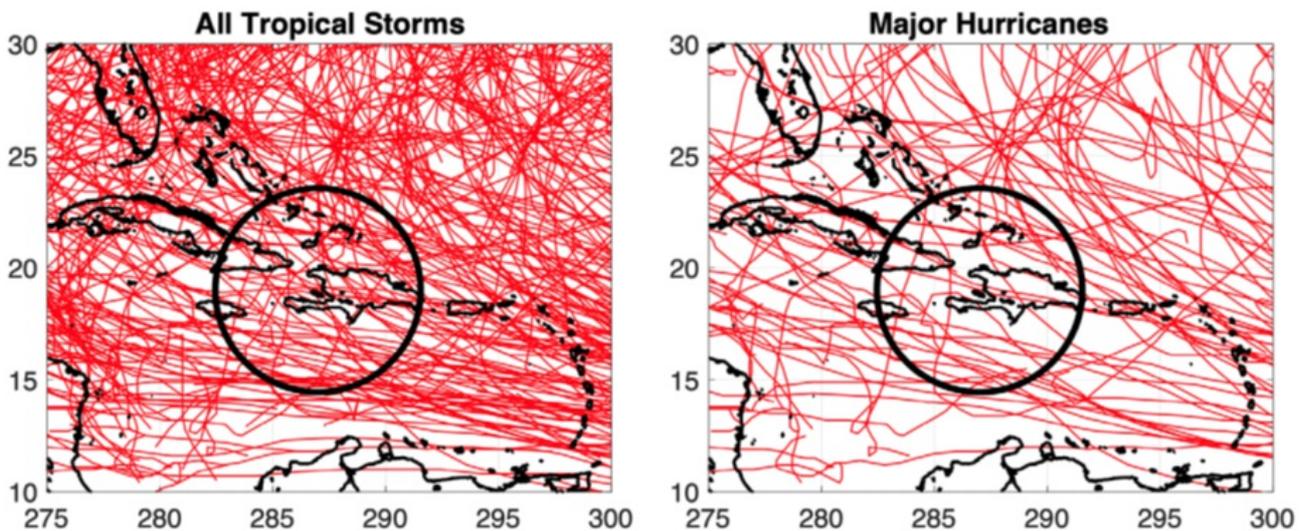
- Les petites îles, dont Haïti fait partie, dépendent principalement de l'agriculture pluviale, qui est susceptible d'être affectée de différentes manières par le changement climatique. Cela inclut la perte de terres agricoles due aux pluies torrentielles, inondations des rivières et aux sécheresses, ainsi que la contamination de l'eau douce et du sol par l'intrusion d'eau salée. De plus, le réchauffement des températures peut entraîner des contraintes sur les cultures, tandis que les événements climatiques extrêmes tels que les cyclones peuvent également avoir un impact négatif sur les activités agricoles et de pêche.
- Selon les données altimétriques fournies par le service de surveillance de l'environnement marin Copernicus (CMEMS) de l'Union européenne, le taux moyen de hausse du niveau de la mer pour Haïti est estimé à 30,13 mm (+/- 6,5) par décennie, comme indiqué dans une étude récente (Karnauskas, 2022). La carte ci-dessous présente les tendances de hausse du niveau de la mer dans les environs d'Haïti, ainsi qu'une série temporelle illustrant la hausse moyenne du niveau de la mer autour du pays. L'histogramme met en évidence les tendances de hausse du niveau de la mer pour chaque pixel (0,25°x0,25°) dans la région (Ibid, 2022).

17. **Figure 13.** Hausse du niveau marin, série temporelle de hausse du niveau marin et tendance pour les différents pixels autour d'Haïti (Karnauskas, 2022)



- En raison de sa situation géographique dans la région des Caraïbes, Haïti se trouve sur la trajectoire privilégiée des cyclones tropicaux. La carte ci-dessous présente les tempêtes tropicales et les ouragans majeurs enregistrés dans un rayon de 500 km autour de la République d'Haïti, selon les données de la NOAA HURDAT2 pour la période de 1981 à 2020. Au cours de cette période, en moyenne, le pays a été touché par 2,1 tempêtes tropicales et 0,8 ouragan majeur par an (Karnauskas, 2022), entraînant ainsi d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines (CIAT, 2012).

18. **Figure 14.** Trajectoire historique des tempêtes tropicales et ouragans majeurs dans un rayon de 500 km d'Haïti au cours de la période 1981-2020 (Karnauskas, 2022)



- En outre, même si on en parle moins, Haïti est également affecté par des événements climatiques extrêmes à évolution lente, tels que la sécheresse. Entre 1968 et 2016, le pays a connu neuf (9) épisodes importants de sécheresse, entraînant des pénuries alimentaires, d'eau et des pertes animales (CRED, 2020).

**c. Climate change mitigation**

1. Les efforts d'Haïti en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont capitalisés dans son document de politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC, 2019) et son Plan National d'Adaptation (PNA, 2022-2030). Compte tenu des différents impacts observés et anticipés, le PNA se concentre principalement sur les secteurs de l'agriculture, de la santé, des infrastructures et des ressources en eau. Par conséquent, le soutien du projet EFOSE dans le secteur agricole et la gestion de l'eau est en parfaite adéquation avec les objectifs d'atténuation de la CDN Haïti 2030 et leur relation avec les priorités nationales et les Objectifs de développement durable (ODD). Ces informations doivent guider la définition des composantes et des activités du projet EFOSE.

19. **Tableau 2.** Mesures d'adaptation de la CDN Haïti 2030 et leur relation avec les priorités nationales et les ODD

Secteur	Mesure d'adaptation	Liens avec ODD <sup>[1]</sup>
Agriculture	Usage et promotion des pratiques culturales protectionnistes et de l'agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 : pas de pauvreté</li> <li>- 2 : faim « zéro »</li> <li>- 3 : Bonne santé et bien-être</li> <li>- 6 : Eau propre et assainissement</li> <li>- 12 : Consommation et production responsable</li> <li>- 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</li> <li>- 14 : Vie aquatique</li> <li>- 15 : Vie terrestre</li> </ul>
	Culture des espèces et variétés adaptées et résilientes aux changements climatiques	
	Mise en place et application de dispositif de lutte intégrée contre les pestes agricoles	
	Promotion et établissements des structures de protection et de conservation des sols	
	Construction des lacs et retenus collinaires pour l'arrosage des cultures en périodes sèches	
	Protection, gestion et aménagement des bassins versants	
	Formation, Éducation et sensibilisation des agriculteurs	

Secteur	Mesure d'adaptation	Liens avec ODD <sup>[1]</sup>
Élevage	Pratique et promotion de l'élevage semi-intensif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 : pas de pauvreté</li> <li>- 2 : faim « zéro »</li> <li>- 3 : Bonne santé et bien-être</li> <li>- 6 : Eau propre et assainissement</li> <li>- 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</li> <li>- 15 : Vie terrestre</li> </ul>
	Production fourragère et pratique de l'ensilage pour faire face aux périodes de disette	
	Mise en place et application de dispositif de lutte intégrée contre les pestes animales	
	Élevage des espèces et des races adaptées et résilientes aux changements climatiques	
	Mise en place de retenus collinaires pour l'abreuvement du bétail en périodes de sécheresse	
Pêche	Adoption de technique innovantes et efficaces de pêche et d'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 : faim « zéro »</li> <li>- 6 : Eau propre et assainissement</li> <li>- 12 : Consommation et production responsable</li> <li>- 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</li> <li>- 14 : Vie aquatique</li> </ul>
	Installation de dispositif de concentration de poissons (DCP)	
	Protection et restauration des écosystèmes de mangroves et des récifs coralliens	
	Construction de retenues collinaires pour favoriser et renforcer l'aquaculture	
	Amélioration des équipements et matériels de pêche face aux nouvelles conditions climatique	
	Renforcement des capacités associatives et techniques de pêcheurs	
	Mise en place d'un dispositif de prévision météorologiques au profit des pêcheurs	
Ressources en eau	Construction de lacs et de retenus collinaires et forage des puits dans les zones appropriées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</li> <li>- 14 : Vie aquatique</li> <li>- 15 : Vie terrestre</li> </ul>
	Usage rationnel des eaux au niveau des ménages et des industries	
	Mise en place de système d'irrigation plus efficace et efficiente (ex. goutte à goutte)	
	Amélioration et gestion de la couverture arborée pour mieux alimenter les nappes phréatiques	
	Promotion et application des techniques de conservation des sols et des eaux	
	Traitement et revalorisation des eaux usées et domestiques	

Secteur	Mesure d'adaptation	Liens avec ODD <sup>[1]</sup>
	Mise en place et en opération d'un dispositif de gestion et de contrôle de qualité des eaux	
Zones côtières	Restauration (régénération) et maintien des écosystèmes de mangroves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 : Bonne santé et bien-être</li> <li>- 6 : Eau propre et assainissement</li> <li>- <b>13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</b></li> <li>- 14 : Vie aquatique</li> <li>- 15 : Vie terrestre</li> </ul>
	Protection des récifs coralliens et herbiers marins	
	Interdiction de construction des installations vulnérables aux aléas côtiers	
	Etablissement des structures de protection (mécaniques ou biologiques) au niveau des côtes	
	Mise en opération de dispositifs de lutte contre les sargasses	
	Éducation relative à la protection du littoral et de l'environnement marin	
Habitat	Aménagement des territoires et assainissement des villes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>2 : faim « zéro »</b></li> <li>- 6 : Eau propre et assainissement</li> <li>- 10 : Inégalités réduites</li> <li>- 11 : Villes et communautés durables</li> <li>- <b>13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</b></li> <li>- 14 : Vie aquatique</li> </ul>
	Boisement, reboisement et/ou reforestation des espaces dénudés	
	Multiplication, régénération et gestion des peuplements de mangrove	
	Protection des récifs coralliens et des herbiers marins	

### 2.3 Target group profiles

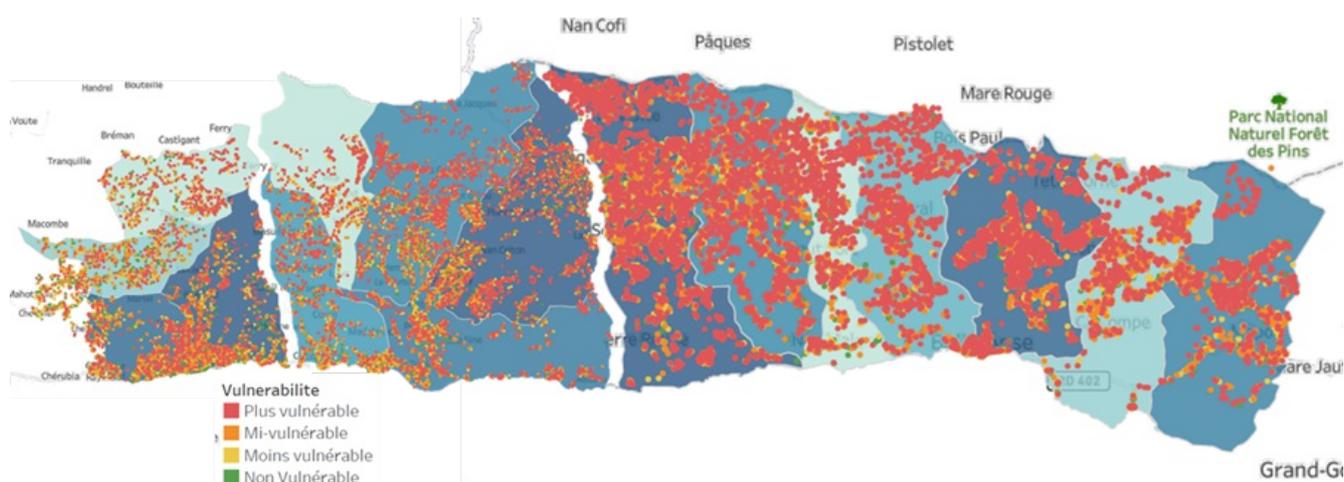
- Le projet sera déployé dans vingt (28) sections communales de Jacmel (12 sections), Cayes Jacmel (4 sections), Marigot (5 sections) et Belle Anse (7 sections). Une zone de concentration des actions a été définie, incluant 4 sections de Jacmel (Bas Cap Rouge, Montagne La Voûte, La Vanneau et La Montagne), 3 sections de Cayes Jacmel (Ravine Normande, Gaillard et Haut Cap Rouge), 4 sections de Marigot (Corail Soult, Macary, Fond Jean Noel et Savane du Bois) et 4 sections de Belle Anse (Baie d'Orange, Marbriole, Calumette et Corail Lamothe).
- Ces communes totalisent 151,783 ménages représentant environ 406,614 habitants dont 49% de femmes (SIMAST, 2022). La proportion de femmes cheffes de ménages est assez élevée (estimée à 41%). Cette zone a été priorisée par les autorités du MARNDR en raison de la quantité de personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire aigue (45%) et de son potentiel agricole. Les ménages font en effet face à i) des pertes récurrentes de leurs moyens de subsistance en raison des phénomènes climatiques extrêmes, (ii) la limitation dans le mouvement des biens et personnes, en raison de l'insécurité propagée par les gangs armés, entre autres. Jusqu'à présent, le département compte sur la présence de peu d'acteurs de développement.
- La couverture géographique du projet sera finalisée lors de la phase de conception du projet sur la base des critères suivants :
  - **Sections communales à forte vulnérabilité climatique:** Les communes ciblées se caractérisent par une exposition accrue aux phénomènes climatiques extrêmes tels que les ouragans, les tempêtes tropicales, les pluies torrentielles et les sécheresses. De plus, elles présentent une faible résilience de leurs infrastructures face aux impacts des phénomènes climatiques.
  - **Ménages « plus vulnérables (30%) » et « mi- vulnérables a moins vulnérables (64 %) »,** selon l'indice de privation et de vulnérabilité appliqué par le système d'information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST). Le projet

prévoit de toucher environ 22,754 ménages (102,393 personnes) de ces catégories dans des proportions variables. Les ménages de ces catégories ont les caractéristiques suivantes :

- **Les plus vulnérables** : groupe hétérogène parmi lesquels certains ménages ne possèdent pas d'actifs productifs ni d'accès à la terre, tandis que d'autres ont un accès à la terre mais ne parviennent pas à en tirer profit. La vente de main d'œuvre est leur principale stratégie de subsistance. Les besoins auxquels le projet répondra incluent : i) la formation et le coaching ; ii) l'accès aux actifs productifs ; iii) la mise en place de structures de stockage pour l'eau potable ; iv) l'éducation environnementale, nutritionnelle et GALS ; v) création d'emplois.
- **Mi-vulnérables** : groupe hétérogène parmi lesquels certains ménages ont des caractéristiques similaires à celles des plus vulnérables, tandis que d'autres détiennent des actifs productifs ou des petits commerces. Les besoins auxquels le projet répondra comprennent : i) la formation-coaching ; ii) l'accès aux intrants pour préserver et valoriser les actifs ; iii) le soutien pour accéder aux marchés ; iv) l'éducation environnementale, nutritionnelle et GALS ; v) la création d'emploi.
- **Moins vulnérables** : groupe hétérogène parmi lesquels la grande majorité des ménages ont accès à la terre et possèdent des actifs productifs ou de petits commerces, mais restent vulnérables aux chocs. Les besoins auxquels le projet répondra incluent : i) le soutien pour la valorisation et la protection des actifs productifs agricoles ; ii) l'assistance pour accéder aux marchés et pour structurer la gouvernance des associations ou coopératives ; iii) l'assurance ; iv) l'éducation environnementale, nutritionnelle et GALS ; v) le coaching.
- **Les non-vulnérables** : groupe hétérogène ayant essentiellement accès des terres irriguées et fertiles ainsi qu'à des sources de revenus très diversifiés. Ces ménages bénéficieront d'un soutien pour : i) la structuration de leurs associations et l'amélioration de leur accès au marché ; ii) le coaching ; iii) l'accès durable au marché ; iv) l'assurance.

1. Une attention particulière sera portée aux femmes qui devront représentée au moins 42% des bénéficiaires. Seront en particulier ciblées : les femmes de la catégorie des plus vulnérables, les femmes célibataires, les femmes commerçantes et productrices (« Madan Sara »), et les femmes n'ayant pas accès au crédit. Les jeunes seront également ciblés et il est souhaitable qu'ils représentent au moins 15% du total des bénéficiaires.

20. **Figure 15.** Répartition spatiale des ménages selon leur catégorie de vulnérabilité au niveau des communes de Cayes Jacmel, Belle Anse (Source : SISMAT, 2022)



21. **Tableau 3.** Nombre de ménages répartis selon les catégories suivantes « plus vulnérables, mi- vulnérables, moins vulnérables et non vulnérables.

Commune	Plus vulnérables	%	Mi-vulnérables	%	Moins vulnérables	%	Non vulnérables	%	Total
Cayes Jacmel	1,713	15%	2,199	19%	2,450	21%	5,236	45%	20,227
Marigot	5,663	28%	4,449	22%	4,248	21.0%	5,866	29%	11,597
Belle Anse	7,790	41%	4,451	24%	3,191	17%	3,380	18%	18,812
Jacmel	30,344		22,252		19,218		29,333		101,147
<b>Total</b>	<b>45,510</b>	30%	<b>33,352</b>	22%	<b>29,107</b>	19%	<b>43,814</b>	29%	<b>151,783</b>

Commune	Plus vulnérables	%	Mi-vulnérables	%	Moins vulnérables	%	Non vulnérables	%	Total
Cayes Jacmel	1,713	15%	2,199	19%	2,450	21%	5,236	45%	<b>20,227</b>
Marigot	5,663	28%	4,449	22%	4,248	21.0%	5,866	29%	<b>11,597</b>
Belle Anse	7,790	41%	4,451	24%	3,191	17%	3,380	18%	<b>18,812</b>
Jacmel[1]	30,344		22,252		19,218		29,333		<b>101,147</b>
<b>Total</b>	<b>45,510</b>	<b>30%</b>	<b>33,352</b>	<b>22%</b>	<b>29,107</b>	<b>19%</b>	<b>43,814</b>	<b>29%</b>	<b>151,783</b>

22. **Tableau 4** : Profil des ménages selon les critères du SIMAST

Indicateurs /catégories	Plus vulnérables	Mi vulnérables	Moins vulnérables	Non-vulnérables
<b>Actifs productifs</b>	Pas de terre ou possession de terre peu fertile ;	Peut ne pas avoir de terre ; ou pas de moyens pour l'exploiter ; dominance de métayage (0,25 ha), terres peu fertiles	Accès à la terre (entre 0,5 et 1 ha) et autres aux actifs productifs ; métayage	Accès à la terre (au moins 1 ha) et autres actifs productifs ; terres en zones fertiles et irriguées
	Pas d'animaux	1-2 petits bétails (cabris, poules)	Maisons en paille, tôle ou béton	Maisons en tôle ou béton
	Pas de maison propre ou maison délabrée/précaire ; beaucoup de personnes dans la maison ; plusieurs ménages	Pas de logement, ou logements délabrés ; incapacités de faire les réparations		
<b>Psychosociaux</b>	Alimentation en général 1 jour sur 2	1 fois par jour	Alimentation régulière	Alimentation régulière
	Beaucoup d'enfants ; 5-6 en bas âge ; plus élevés que la moyenne	Beaucoup d'enfants	Meilleurs taux d'alphabétisation	Taux d'alphabétisation
	Prévalence de maladies, physiques faibles, malnutris ; conditions d'hygiène précaire		Accès aux soins de santé	Accès aux soins de santé
	Ne peut pas aller à l'hôpital, peu de force de travail	Peut aller à l'hôpital, peut ne pas pouvoir payer tous les frais	Membre d'associations	Leaders ; notables communautaires
	Probablement ne sait pas lire, écrire et compter (argent)	Peut ne pas savoir lire/écrire mais peut compter		

	Femmes célibataires avec beaucoup d'enfants en bas âge ; ne fait pas partie d'association ou n'est pas invité dans les rencontres communautaires; souvent des déplacés et très vulnérables aux chocs; en condition d'urgence	Invitation mais pas toujours aux rencontres de la communautés		
	Pas ou très faible autoestime ; en général pas de pièce d'identification	Plus de conscience sur leur réalité et leur capacité de créer un changement, plus autonome ; en général pas de pièce d'identification		
<b>Economiques</b>	Veut avoir un petit commerce mais ne sais pas quoi faire ni comment ; gardiennage pour autrui ; vente de main d'œuvre ; agriculture comme principale activité,	Commerce en détail, peut faire grandir son commerce (si appui), gardiennage (pour soi et autrui); vente de main d'œuvre;	Agriculture comme activité principale ; opportunité de microcrédits ; petit commerce de détails divers ; gardiennage	Donnent des terres en métayage et affermage ; bétail en gardiennage ; activités très diverses, entreprises divers
	Exclusion groupes de solidarité ; pas invités réunions			
	Ne reçoit presque pas de transfert	5,000- 7,500 HTG ; peu de transferts	Réception de transferts	Réception de transferts le plus souvent
	Très élevée par rapport aux intempéries (pluies et/ou vents), cyclones, sécheresse	Très élevée par rapport aux intempéries (pluies et/ou vents), cyclones, sécheresse	Certaine résilience par rapport aux chocs (adoption de systèmes de production résilients)	Plus résilient aux chocs (adoption de systèmes de production, résilients)
<b>Stratégie d'adaptation</b>	Migration interne et exode/ migration en RD (travailleurs saisonniers)	Pratiques de pêche avec de petites mailles	Vente d'actifs	Diversification des sources de revenus (métiers)
	Retirer ou ne pas envoyer les enfants à l'école	Migration interne et exode/ migration en RD (travailleurs saisonniers)	Mutuelle Solidarité (MUSO)	
	Vente de main d'œuvre	Vente de main d'œuvre	Petit commerce divers	
	Mendicité	Pression sur les aires protégées	Diversification des sources de revenus (artisans et autres métiers)	
	Pression sur les aires protégées	Mutuelle solidarité (montant limité)	Associations et groupements	
		Commerce ambulant		
	Retirer ou ne pas envoyer les enfants à l'école			

### 3. Institutional analysis

- 1. Le ministère de l'Environnement est le principal organisme responsable de la réalisation, de la validation et de la supervision des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) ainsi que de la mise en œuvre, de l'évaluation et de l'audit du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES). Les Unités Techniques Environnementales Sectorielles (UTES) associées à d'autres ministères impliqués dans les interventions de l'EFOSE sont des acteurs clés à impliquer.
- 2. Le Bureau National des Évaluations Environnementales (BNEE) du ministère de l'Environnement est responsable de préciser et de veiller à la prise en compte des orientations et des directives pour la réalisation des études d'impact environnemental et social dans la mise en œuvre des projets, programmes et politiques. Cependant, il rencontre des défis opérationnels.
- 3. Le ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), créé par la loi organique du 28 août 1967 (Département du Travail et du Bien-Être Social), a pour mission de veiller au respect des normes et de la protection sociale. Le ministère de la Condition Féminine et du Droit des Femmes (MCFDF), par le biais de la Direction de la Promotion des Droits des femmes et de la Direction de l'Analyse de Genre, s'engage à assurer une meilleure participation des femmes et à prendre en compte les questions de genre dans les programmes et projets. Ce ministère pourrait contribuer à la mobilisation sociale des groupements féminins et à leur participation active dans le cadre des projets.
- 4. Le ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), par le biais de la Direction d'Hygiène Publique (DHP), est responsable des aspects normatifs liés à la qualité de la vie sanitaire. Cela comprend le contrôle de la qualité de l'eau potable et des industries alimentaires, l'hygiène des marchés, des places publiques et des cimetières, ainsi que l'élaboration et le suivi des normes et des standards d'hygiène environnementale. Au besoin, le MSPP pourrait être impliqué dans la mise en œuvre du PGES.
- 5. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est l'organisme gouvernemental chargé de définir la politique économique du gouvernement haïtien dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des ressources naturelles renouvelables et du développement rural. Les principales responsabilités du MARNDR sont les suivantes :
  - Établir les objectifs du gouvernement en matière de politique agricole, d'élevage et de gestion des ressources naturelles renouvelables ;
  - Mettre en œuvre les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour atteindre ces objectifs ;
  - Promouvoir des changements positifs en milieu rural en augmentant les principales productions, en offrant une formation aux agriculteurs, en favorisant le transfert de technologies adaptées, en recherchant des créneaux porteurs et de marchés favorables aux producteurs, en promouvant l'entrepreneuriat agricole, en développant des techniques de transformation des produits, en créant des emplois agricoles et non agricoles en milieu rural.
- 1. Sur le plan structurel, le MARNDR est organisé en 14 directions techniques réparties dans les quatre filières d'intervention, une Direction de la Planification, du Suivi et de l'Évaluation, et une Direction Administrative. Il existe également dix Directions Départementales Agricoles (DDA) qui supervisent les Bureaux Agricoles Communaux (BAC) situés dans les communes et fournissent un soutien aux autorités locales.
- 2. La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) est l'organisme de référence de l'État en matière de sécurité alimentaire. Sa mission est d'influencer les politiques publiques visant à améliorer de manière durable les conditions de sécurité alimentaire de la population haïtienne.
- 3. Le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), créé par arrêté du Premier Ministre en date du 30 janvier 2009, a pour mission de définir la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, de protection et de gestion des bassins versants, de gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'équipement. Cette institution a été créée en réponse à un constat alarmant et à la nécessité d'actions cohérentes et coordonnées en matière d'aménagement du territoire.
- 4. Les différentes cellules incluent les élus des communes et des sections communales dans leurs travaux et sont en contact direct avec les opérateurs et les chefs de projet travaillant sur le terrain, tels que les ONG, les entreprises ou les bureaux d'études, ainsi que les établissements mixtes
- 5. Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) est l'organe central de l'État haïtien chargé de concevoir, définir et concrétiser la politique du pouvoir exécutif en ce qui concerne la tutelle des collectivités territoriales, l'immigration et l'émigration, ainsi que la protection civile.
- 6. Les spécialistes de l'environnement, du ciblage et du suivi-évaluation de l'Unité de gestion du projet (UGP) ainsi que d'autres partenaires d'exécution joueront un rôle central dans l'intégration, la mise en œuvre et le suivi des mesures environnementales, sociales et climatiques du projet.

#### Politiques

- **Sur le plan environnemental** : Plan d'action national d'adaptation (PANA) ; Stratégie nationale actualisée et plan d'actions pour la diversité biologique (Haïti biodiversité 2030) ; Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) ; Programme national d'action de lutte contre la désertification (PAN-LCD, 2015) ; Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) ; Plan d'action pour l'environnement (PAE).
- **Sur le plan social et agricole** : Plan stratégique pour le développement d'Haïti (PSDH) avec une vision 2030 d'Haïti comme pays émergent ; Plan d'investissement triennal (PTI) qui contient deux piliers stratégiques : la réduction de la pauvreté et des inégalités, et la promotion d'une croissance durable et équitable ; Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) ; Politique d'égalité des sexes 2014-2034 ; Plan national pour l'égalité entre les

femmes et les hommes (PNEFH) 2014-2020 ; Plan national de lutte contre les violences faites aux femmes 2017-2027 ; Politique Nationale pour la Jeunesse (pas validée) ; Politique nationale pour la nutrition (2012) ; Politique nationale de souveraineté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti (PNSSANH) ; Loi sur l'enrichissement des aliments en nutriments ; Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2017-2021) ; Plan d'action pour le relèvement et développement d'Haïti (PARDH) ; Politique de développement agricole (PDA, 2010-2025) ; Plan national d'investissement agricole (PNIA, 2016-2021) ; Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (UNSDCF, 2017-2021) ; Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (UNSDCF, 2017-2021) ; Politique et stratégie nationales d'alimentation scolaire (PSNAS) ; Plan stratégique de nutrition (UCPNANu, 2013-2018) ; Politique d'égalité femmes hommes 2014-2034 (Politique EFH) et le Plan d'action national d'égalité femmes hommes 2014-2020 (Plan d'action EFH) ; PDNA (Post-Disaster Needs Assessment).

- o **Sur le plan climatique** : Plan d'action climatique à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (2015) ; Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC) ; Plan national d'adaptation (PNA) ; Politique nationale sur les changements climatiques (PNCC) ; Document stratégique de résilience climatique (DSRC) ; Plan national de gestion des risques et désastres (PNGRD).

#### 4. Environmental and social category

1. Le projet EFOSE a été classée comme étant de catégorie « **modérée** » sur le plan environnemental et social. Les principaux risques sont décrits ci-dessous
2. **Biodiversité** : La zone d'intervention du projet se situe dans le Massif de la Selle, qui est la deuxième région la plus riche en biodiversité du pays après le Massif de la Hotte. Cette zone fait partie de la réserve de biosphère mondiale et abrite plus de cinquante espèces d'oiseaux, d'amphibiens, d'arbres, de crustacées, de reptiles, de mammifères et d'insectes répertoriés dans la liste rouge de l'UICN. Les zones les plus riches en biodiversité et en services écologiques sont légalement délimitées en tant que parcs nationaux naturels et ne font pas partie des zones d'intervention du projet.
3. **Gestion intrants et pollution**: le risque de mauvaise gestion des intrants et pollution a été identifié car certaines cultures sarclées sont pratiquées sur des pentes raides sans mesures de conservation et aussi les risques d'utilisation des intrants chimiques. Au vu des risques d'attaques de maladies et nuisibles, il est possible que les bénéficiaires utilisent des pesticides
4. **Production animale** : possibles risques liés à l'impact environnemental de la production animale (effluents, dégradation paturage etc.)
5. **Travail décent, emplois des enfants, emplois forcés et violences faites aux femmes**: des risques de mauvaises conditions de travail ou travail des enfants ont été identifiés et seront adressés au sein des partenariats avec le secteur privé.
6. **Santé des communautés** : des risques ont été identifiés en lien avec le stockage potentiel de carburant (étant donné le manque d'accès à l'énergie et les coûts-risques de transport, cette pratique est courante) et possible contamination des eaux de surface. Les cultures, la volaille et le bétail subissent des attaques de maladies et de ravageurs. Plusieurs espèces végétales ont enregistré un déclin de leur population et de leur rendement dû à des maladies (agrumes, cocotiers, sorgho et autres). La consommation des cultures attaques constitue un risque de sante pour la communauté et des modules de sensibilisation et meilleure gestion des maladies seront intégrés au sein des formations nutrition et production agricole. Enfin, la zone a des problèmes d'accès à l'eau potable et une mauvaise gestion des déchets et de la préparation des repas propices à la transmission de maladie (le cholera est présent par exemple) ; L'augmentation de la production pourrait conduire à des pertes post-récolte ainsi que des contaminations des produits. Des investissements dans les infrastructures de stockage, de conservation, de transformation et de transport seront réalisés.
7. **Enjeux liés à l'insécurité**
  1. **Insécurité foncière** dans la zone et possibles conflits fonciers induits. Des mécanismes clairs de résolution des conflits et de reconnaissance des droits fonciers seront nécessaires. Une attention particulière sera accordée aux droits fonciers traditionnels, jugés essentiels pour garantir la durabilité à long terme des investissements du projet.
  2. **Insécurité sur les routes nationales** : Les attaques par les gangs survenant sur les routes nationales sont une menace majeure pour la sécurité des personnes. Elles pénalisent également les revenus des personnes vivant du commerce, par exemple les Madan Sara qui transportent les marchandises de leur lieu de production vers les marchés des villes. Des mesures d'accompagnement et de protection seront prises.
  3. **Conflits pour l'accès à l'eau et au foncier** : Des mécanisme de gestion participative de l'eau seront mis en place
8. Un enjeu important concerne la **construction d'infrastructure** dans le cadre de possibles événements climatiques ou naturels intenses et destructeurs. Sans amélioration des infrastructures, l'augmentation de la production pourrait conduire à des pertes post-récolte ainsi que des contaminations des produits.
9. **L'exclusion des femmes, des jeunes et des personnes handicapées les plus vulnérables** peut entraîner des conséquences sociales négatives et sont adressées via ciblage et plan d'inclusion social.
10. **Sur le plan environnemental et social** > Risques d'octroi d'investissements à des organisations et pourvoyeurs de services n'ayant pas les capacités suffisantes en termes de gestion sociale et environnementale.

#### 5. Climate risk category

1. Le projet EFOSE est classé dans la catégorie de risque climatique « **élevée** ». Cette classification est justifiée sur la base des critères suivants :
2. **Dangers** – Les dangers suivants sont attendus dans la zone d'intervention du projet : inondations des rivières, côtières et urbaines, érosion, tremblement de terres, éboulements de terrain, cyclones, sécheresses, chaleur extrême et incendies.
3. **Scénarios climatiques** – Pour la période 2040-2059, des changements de fréquence et d'intensité sont attendus pour la température, les précipitations, la variabilité climatique et les événements extrêmes. En effet, pour la période 2011-2040 et selon le RCP 4.5, prévoit un changement médian de la température moyenne annuelle de 0.85°C pour les communes de Marigot et de Belle Anse par rapport à la période 1981-2010. La moitié des modèles prévoient un changement variant entre 0.83°C et 0.95°C. En ce qui concerne les précipitations, on prévoit une diminution médiane annuelle de -3.3% en moyenne à Marigot et Belle Anse. La moitié des modèles prévoient un changement variant entre -7.7% et -2.4%. Dans de nombreux cas, le changement climatique pourrait compromettre la production alimentaire, aggravant considérablement les problèmes d'insécurité alimentaire.
4. **Exposition** – La production agricole et la productivité du bétail sont fréquemment affectées par la variabilité des précipitations, les sécheresses prolongées, les changements de température, ainsi que par les ravageurs et les maladies. La biodiversité dans la zone du projet, les étapes des chaînes de valeur (production, stockage, transformation et commercialisation) et les infrastructures rurales sont susceptibles d'être affectées par les changements dans les variables climatiques, les inondations, les glissements de terrain et autres.
5. **Sensibilité** – Le revenu de la population cible provient principalement de l'agriculture. Les conflits, les inégalités sociales (basées sur le sexe, les jeunes et d'autres groupes vulnérables et marginalisés) sont exacerbées par le changement climatique. L'indice de développement (IDH) de la population est inférieur à 0.6 et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est supérieur à 0.1.
6. **Capacité d'adaptation et résilience climatique** – Haïti est très précaire en termes de progrès dans la réduction des risques de catastrophe. Les services d'information climatique et météorologique ne sont pas efficacement fournis aux agriculteurs, aux habitants des zones rurales et aux utilisateurs finaux. La population cible ne dispose pas des moyens et du soutien économique nécessaires pour ajuster ou adapter ses activités en réponse aux chocs climatiques. De plus, les prêts et l'assurance agricole ne sont pas toujours disponibles pour les agriculteurs dont les revenus dépendent majoritairement de cultures pluviales sensibles à ces chocs.

## 6. Recommendations for project design and implementation

### 1.1 Recommandations liées au ciblage et aux enjeux sociaux

1. Recruter une spécialiste en genre et inclusion sociale, ainsi qu'une spécialiste en nutrition. Ces professionnels auront pour responsabilité de développer des stratégies et de les mettre en œuvre à travers des activités spécifiques prévues dans les composantes du projet. Étant donné que le projet s'inscrit dans le cadre de gestion du FIDA12[1] et compte tenu des multiples difficultés et violences auxquels les femmes sont confrontées en Haïti, il est essentiel que le projet soit transformateur de genre et adresse les enjeux de violence liée au genre. Cela implique la mise en place d'activités visant à renforcer leur autonomie et leur émancipation, ainsi que des initiatives pour changer les comportements (i.e. campagne contre les violences faites aux femmes en 1.1.) et promouvoir une société plus égalitaire, où hommes et femmes ont une voix égale dans le processus décisionnel.
2. Pour la mise en œuvre des activités agricoles, il est recommandé de proposer des initiatives dans les secteurs où les femmes sont majoritairement impliquées, tels que la culture des légumes, l'élevage de volailles, la commercialisation des produits agricoles, le stockage et les activités de transformation.
3. Étant donné les tensions sociales et les risques de violence, y compris les conflits au sein d'Haïti, le projet va investir dans le renforcement de la gouvernance et des institutions locales. Il encouragera la mise en place de mécanismes de dialogue locaux entre les parties prenantes dans la composante 1 du projet. La gestion phytosanitaire et de la qualité de l'eau constitue également un aspect crucial à prendre en considération dans les activités de nutrition et de formation agricole.

### 1.2 Mesures de mitigation des risques environnementaux, sociaux et climatiques recommandées

1. Le plan de gestion et matrice de gestion des risques environnementaux, sociaux et climatiques (annexe 5.5) inclut des mesures détaillées pour faire face aux différents risques. Ceci inclut notamment :
2. **Limiter les risques de dégradation des sols** :
  1. Promouvoir l'agroforesterie dans les montagnes et établir de lots boisés.
  2. Développer des solutions basées sur la nature pour prévenir les risques de dégradation des pentes qui surplombent les infrastructures rurales critiques, telles que les routes et les systèmes d'irrigation.
  3. Mettre en place des structures de conservation des sols et de gestion de l'humidité.
1. En outre, les **conflits et la violence des gangs** rendent le transport des biens et des personnes dangereux et incertains. Afin de réduire l'impact de ces risques, le projet investira dans des systèmes de production alimentaire plus autonomes :
  1. Par exemple, encourager la production locale de semences et d'intrants, la valorisation et la transformation sur place, ainsi que l'utilisation d'énergie renouvelable.
  2. Favoriser la mise en place de systèmes autonomes pour les investissements dans la chaîne de valeur, comme le stockage, la conservation et la transformation des aliments, ainsi que la préservation des fruits de mer, par le biais de

- congélateurs ou de chambres froides solaires. Ceci permettra d'atténuer les risques de perte poste récoltes.
3. Aider le MARNDR à renforcer son ancrage local au sein des communautés. Cela passera notamment par le renforcement des Bureaux Agricoles Communaux (BAC), le développement des fermes agricoles et la mise place de champs-écoles paysans.

#### 1. Infrastructures, eau et risques climatiques/naturels

1. Investir dans le stockage d'eau et filtration au niveau des ménages pour garantir la disponibilité d'eau potable et inclure ces aspects dans les formations nutrition.
2. Réhabilitation des infrastructures d'irrigation et construction d'infrastructures en suivant les plus hautes normes de résilience aux risques et en incluant des infrastructures vertes restaurations de bassins versants complémentaires (voir point sur érosion).
3. Des investissements dans les infrastructures de stockage, de conservation, de transformation et de transport seront réalisés.

#### 1. Biodiversité et pollution :

1. Adopter un ciblage géographique et suivi géolocalisé des activités permettant d'assurer que les investissements du projet sont réalisés en dehors des zones protégées, tout en tirant parti de manière pertinente des retombées positives du projet. De plus, le projet EFOSE cherchera à promouvoir la biodiversité et à adopter des approches respectueuses de l'environnement afin de contribuer à la compensation des risques environnementaux.
2. Soutenir le développement de l'agriculture et de l'élevage en promouvant des pratiques agroécologiques qui favorisent l'utilisation d'intrants et de compost biologiques locaux, la gestion intégrée de la fertilité et des nuisibles (annexe 5.9), ainsi que la diversification des cultures, y compris l'agroforesterie et l'agro-sylvo-pastoral durable.
3. Le projet promeut le petit élevage en petite quantité et inclut des provisions pour renforcer les modalités d'alimentation pour limiter les risques de dégradation des pâturages, y compris via l'intégration d'espèces fourragères au sein des systèmes agricoles, la promotion d'activités de fourniture d'alimentation animale en 2.2. Le projet inclut également des activités de valorisation des déchets animaux (compost)

#### 2. Risques sociaux spécifiques

1. **Insécurité foncière** : Des mécanismes clairs de résolution des conflits et de reconnaissance des droits fonciers seront développés. Une attention particulière sera accordée aux droits fonciers traditionnels, jugés essentiels pour garantir la durabilité à long terme des investissements du projet.
2. Soutenir et vérifier l'amélioration **des conditions de travail** au sein de toutes les activités et partenariats réalisés, qui seront intégrées comme critères d'attribution des marchés. De plus, une campagne de sensibilisation sera lancée au démarrage du projet pour prévenir le travail des enfants et les mauvaises conditions de travail.
3. Santé des communautés : le projet a prévu des formations transversales pour sensibiliser les populations aux risques sanitaires, des investissements dans l'accès à l'eau potable (filtres à inclure dans les citernes), l'appui à la meilleure gestion des déchets organiques, la préparation saine des repas et la gestion des déchets.

#### 3. Mesures transversales

1. Assurer l'inclusion de clauses spécifiques sociales et environnementales au sein des procédures de passation de marchés (annexe 5.8) incluant vérification des systèmes de gestion environnemental et social de tous partenaires du projet
2. Recruter un spécialiste en inclusion sociale (genre et jeunesse) chargé de mettre en œuvre, en collaboration avec l'équipe, une stratégie globale d'inclusion sociale incluant des méthodes participatives afin d'assurer l'inclusion sociale et de proposer des solutions alternatives en collaboration avec les personnes concernées.
3. Recruter un spécialiste en environnement et climat chargé de mettre en œuvre les aspects environnementaux et sociaux du plan, y compris formations nécessaires
4. Élaborer et mettre en œuvre un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) adapté au contexte local et socioéconomique des parties prenantes. Ce mécanisme permettra de résoudre les problèmes, difficultés ou incompréhensions qui pourraient survenir pendant la réalisation du projet, en privilégiant des solutions amiables.
5. Système de suivi évaluation spécifique

### 1.3 Mesures d'adaptation recommandées

1. Renforcer les capacités des équipes de gestion du projet et des partenaires locaux, qu'ils soient étatiques, privés ou communautaires, pour faire face aux risques climatiques.
  1. Soutenir les actions en cours et élaborer des politiques et de cadres réglementaires adaptés au climat dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.
  2. Améliorer les compétences du projet en matière de gestion et de surveillance spatiale des activités, afin de garantir que celles-ci ne nuisent pas à des zones particulièrement vulnérables (parcs, zones clés de la biodiversité, etc.). Cela permettra également d'identifier plus efficacement les risques et les enjeux liés à des zones spécifiques (par exemple en cas d'événements climatiques, d'incendies de forêt et autres problèmes pouvant être visualisés par satellite avec Google Earth, etc.).
  3. Accroître l'accès aux services d'information météorologique et aux groupes locaux de protection civile, afin d'améliorer la prise de décision et la préparation aux situations climatiques.
  4. Identifier et renforcer les outils de sensibilisation et d'alerte concernant les risques climatiques, ainsi que les instruments de gestion des risques et assurance tels que ceux utilisés par le PAM et d'autres initiatives similaires.
1. Renforcer les institutions locales et les agriculteurs grâce à une formation améliorée et à des services de vulgarisation qui

intègrent les préoccupations liées au changement climatique.

1. Mettre en place une éducation environnementale et climatique au sein des communautés.
  2. Intégrer les aspects liés au changement climatique dans les modules de formation des champs-écoles et autres formations, en les considérant comme des critères de sélection pour des pratiques agricoles adaptées.
  3. Promouvoir l'utilisation de variétés de cultures adaptées ou tolérantes aux variations climatiques, y compris par la distribution de semences et de plants résistants à la sécheresse ou aux ravageurs.
  4. Mettre en œuvre la production d'aliments et de fourrage afin d'assurer la sécurité alimentaire du bétail et atténuer les effets des sécheresses prolongées.
- 
1. Renforcer l'utilisation des approches de gestion adaptative et encourager une agriculture durable qui soit respectueuse du climat et de la biodiversité. De plus, promouvoir des pratiques d'élevage du bétail intégrées pour contribuer à atténuer les risques liés au climat. Il est également prévu de planifier des interventions de restauration active visant à maximiser la disponibilité de l'eau pour les cultures et le bétail.
  2. Investissements dans mécanismes de gestion, coordination et suivi local et digital pour faire face aux risques de coupures de routes et isolement des communautés
  3. Investissements dans des infrastructures adaptatives :
    1. Réhabiliter et améliorer les infrastructures d'irrigation et de contrôle des inondations pour soutenir les activités agricoles.
    2. Promouvoir la mise en place de petites structures familiales de stockage d'eau de pluie pour garantir l'accès à une eau potable.
    3. Construire des infrastructures de dépôt communautaires pour les produits agricoles, en particulier pour les marchandes (Madame Sara), dans les principaux marchés ruraux.
- 
1. Amélioration et diversification des revenus
    1. Investir dans la certification et l'obtention de meilleurs prix au sein des partenariats.
    2. Investir dans le stockage et la transformation pour augmenter la valeur ajoutée.
    3. Améliorer les chaînes de valeur de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage afin d'optimiser la productivité et la génération de revenus.
    4. Soutenir le développement d'activités génératrices de revenus alternatives, telles que l'apiculture, etc.

## 7. Further studies needed

1. Les études et plans thématiques de gestion ont été préparées :

- Note complémentaire sur enjeux sociaux et nutrition (annexe 5.1 et 5.2)
- Evaluation des enjeux biodiversité et modélisation d'impact ex-ante via l'outil ABC Map (annexe 5.3)
- Évaluation de la vulnérabilité, de l'impact et de l'adaptation (annexe 5.4)
- Plan de gestion environnementale, climatique et sociale (PGECS) ; annexe 5.5
- Mécanisme de gestion des griefs (MGG) ; annexe 5.6
- Plan d'engagement des parties prenantes (PEPP) ; annexe 5.7
- Passation de marché et enjeux sociaux-environnementaux et sociaux (annexe 5.8)
- Plan de gestion intégré des maladies et nuisibles (annexe 5.9)
- 

1. Un plan d'engagement des parties prenantes a été élaboré afin d'établir une relation constructive avec elles, garantissant ainsi la durabilité des interventions et des résultats du projet.
2. Une évaluation plus approfondie des risques a été effectuée afin de garantir la protection des aires protégées. Si la mise en œuvre de certaines activités est jugée risquée pour les aires protégées (AP), le projet établira une zone tampon adéquate et prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter toute influence négative des activités concernées sur les AP.
3. Le PGECS fourni en annexe 5.5 comprend les paramètres de surveillance, la fréquence, la responsabilité, les échéances et les coûts et les formats des matrices de plans de gestion environnementale, climatique et sociale qui seront mis à jour et développés plus en détail lors de la mise en œuvre des investissements clés
4. Étant donné que le projet est classé à haut risque climatique, une « évaluation de la vulnérabilité, de l'impact et de l'adaptation » a été réalisée pour DRM afin de quantifier les risques, d'identifier les options d'adaptation connexes et les moyens de les intégrer dans la conception du projet.
5. Au démarrage du projet, des études complémentaires sont programmées pour affiner le diagnostic initial, notamment :
  1. Cartographie participative intégrant les éléments de risque environnemental et climatique pour détailler la planification dans trois 3 grandes communes et bassins versants, touchant à la restauration, l'agroforesterie, et les infrastructures réduisant la vulnérabilité climatique.
  2. Identification et enregistrement des bénéficiaires visant à documenter leur vulnérabilité, leur sécurité foncière, moyens d'existence et préférences, adaptant le ciblage social aux zones agroécologiques et mettant à jour les documents de ciblage et de prise en compte du genre.
  3. Evaluation des capacités des partenaires de mise en œuvre (ONG ACDED, CROSE, ministère, coopératives, etc.) en matière sociale, environnementale, et climatique est essentielle pour renforcer leurs compétences.
  4. Etudes rapides relatives sur les filières incorporeront des enjeux sociaux, environnementaux et climatiques.
  5. Mise à jour du plan de gestion des nuisibles et maladies et intégration de modules dans les formations agronomiques
  6. Les infrastructures de la composante 1 et les plans d'affaires seront conçus en tenant compte des risques environnementaux, climatiques et sociaux, avec des études de faisabilité et des plans de gestion adaptés

## 8. Monitoring and evaluation

1. L'Unité de gestion du projet sera responsable de ce processus en collaboration avec les partenaires stratégiques de mise en œuvre et les parties prenantes.

1. Des mécanismes de rétroaction seront mis en place et opérationnels pendant la mise en œuvre du projet, permettant aux bénéficiaires de suivre et d'évaluer la qualité des services. Les équipes de gestion du projet réagiront de manière transparente en ajustant les interventions ou en prenant d'autres mesures nécessaires. Des mécanismes de gestion des plaintes et de rétroaction des parties prenantes seront également mis en place.
2. Le projet a choisi les indicateurs de base du FIDA nécessaires afin de renforcer la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et climatiques, et afin d'assurer une réelle conformité à l'objectif stratégique 1 (SO1), qui vise à « augmenter les capacités productives des populations rurales pauvres », ainsi qu'aux thèmes d'intégration visés (climat, nutrition). Notamment, le projet a adopté les indicateurs environnementaux et climatiques suivants : surface En sus, le projet propose d'adopter i) un indice de résilience pour mesurer le renforcement des capacités d'adaptation des ménages via l'accès aux différentes activités du projet (capital social, économique, naturel etc.) ; ii) un indicateur biodiversité à l'échelle du territoire de façon à renforcer le ciblage géographique des activités pour contribuer à l'amélioration du capital naturel et assurer la mise en œuvre des mesures de sauvegarde biodiversité (i.e. zonage évitant zones de biodiversité) et des indicateurs complémentaires ont été identifiés au sein du PEGESC.
3. Les indicateurs de suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique et à l'inclusion sociale dans le cadre du projet EFOSE sont présentés dans le tableau ci-après. La ligne de base ainsi que les objectifs à mi-parcours et finaux seront déterminer par l'étude de l'établissement de la ligne de base du projet.

23. **Tableau 6.** Indicateurs de suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique **risque** environnemental, sociaux et des enjeux sociaux

<p>Indicateurs de base d'adaptation au changement climatique et gestion des ressources naturelles du FIDA adoptés dans le cadre logique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs composite sur la résilience (voir étude vulnérabilité)</li> <li>- Indicateur de résultat 3.1.4 : Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au changement climatique</li> <li>- Indicateur de résultat 3.2.2 : (Nombre) Pourcentage de personnes/ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique</li> <li>- Indicateur de résultat 3.2.3 : (Nombre) Pourcentage de personnes/ménages signalant une réduction significative du temps passé à aller chercher de l'eau ou du carburant</li> <li>- Indicateur de résultat sur les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité</li> </ul>
<p><b>Indicateurs de base sur inclusion sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- désagrégation des bénéficiaires en fonction du genre et âge</li> <li>- Enregistrement des réclamations des bénéficiaires</li> <li>- Enregistrer le niveau de satisfaction des bénéficiaires</li> <li>- enregistrer la participation des bénéficiaires aux mécanismes de décision</li> <li>- Progrès d'autonomisation des bénéficiaires</li> </ul>
<p><b>Indicateurs complémentaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de plans d'urgence élaborés, directement ou en soutien à d'autres institutions, pour faire face aux catastrophes climatiques.</li> <li>- Nombre de ménages signalant une meilleure diversification des cultures ou d'autres activités agricoles sur leur ferme.</li> <li>- Nombre de ménages déclarant avoir augmenté la superficie exploitée grâce aux techniques agroforestières et résilientes.</li> <li>- Nombre d'hectares supplémentaires bénéficiant d'un arrosage adéquat au sein des périmètres irrigués grâce aux travaux de réhabilitation du système entrepris par le projet.</li> <li>- Nombre de personnes rapportant une réduction des pertes après récolte grâce aux structures de stockage et de transformation soutenues par le projet.</li> <li>- Nombre de ménages bénéficiant de nouvelles infrastructures de collecte d'eau</li> <li>- Indicateurs de risques et système d'alerte - Suivi et enregistrement des risques majeurs (climat, violences, accidents)</li> </ul>
<p><b>Durabilité institutionnelle</b></p> <p><b>9. References</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capacités des institutions soutenues seront évaluées régulièrement à l'aide de cartes de score adaptées examinant leurs capacités institutionnelles, de gouvernance, de gestion technique, économique, financière et administrative, ainsi que les services aux membres. Le projet pourrait s'appuyer sur les expériences et les guides du FIDA dans ce domaine. (Voir PIM)</li> </ul>

#### 24. Agriculture

- FAO, 2019, Country fact sheet Haiti
- MARNDR, 2011, Politique de développement agricole 2010-2025  
[https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Politique\\_de\\_developpement\\_agricole-Version\\_finale\\_mars\\_2011.pdf](https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Politique_de_developpement_agricole-Version_finale_mars_2011.pdf)
- <https://www.brh.ht/wp-content/uploads/pibsecteur.pdf>
- <https://www.statista.com/statistics/1080870/haiti-share-employment-agriculture/>
- [https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Politique\\_de\\_developpement\\_agricole-Version\\_finale\\_mars\\_2011.pdf](https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Politique_de_developpement_agricole-Version_finale_mars_2011.pdf)
- <https://www.copenhagencensus.com/publication/haiti-priorise-agroforestiere-ariste>

#### 25. Genre

- Avocat sans frontières, 2019, L'impunité des violences faites aux femmes et aux filles en Haïti  
[https://www.asfcanada.ca/site/assets/files/7636/asfc\\_violence-femme\\_juillet\\_19\\_web.pdf](https://www.asfcanada.ca/site/assets/files/7636/asfc_violence-femme_juillet_19_web.pdf)
- CATW-LAC, 2015, Rapport Alternatif sur la mise en application de la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes en Haïti.  
[https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/HTI/INT\\_CEDAW\\_NGO\\_HTI\\_21034\\_F.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/HTI/INT_CEDAW_NGO_HTI_21034_F.pdf)

- MCFDF , 2016, évaluation des besoins post cyclone ,secteur transversale genre <https://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/Prevention%20des%20crises/rapportsectorielPDNA/UNDP-HT-Rapport-sectoriel-genre.pdf>
- MINUSTAH, 2015, Femme rurale <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/hai157333.pdf>
- Nations Unies, 2019, L'ONU soutient les efforts d'Haïti pour avancer vers l'égalité entre les sexes et la participation des femmes comme acteurs clefs du développement <https://haiti.un.org/fr/1189-lonu-soutient-les-efforts-dhaiti-pour-avancer-vers-legalite-entre-les-sexes-et-la>
- République d'Haïti, 2014 , Politique d'égalité femmes hommes 2014-2034 <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/hai157333.pdf>
- UNFPA, 2019, Spotlight : un nouveau programme transformateur pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles en Haïti <https://haiti.unfpa.org/en/node/41507>
- USAID, 2020, Gender equality & women's empowerment fact sheet [https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1862/USAID\\_Haiti\\_Gender\\_Equality\\_and\\_Womens\\_Empowerment\\_Fact\\_Sheet\\_-\\_January\\_2020\\_0.pdf](https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1862/USAID_Haiti_Gender_Equality_and_Womens_Empowerment_Fact_Sheet_-_January_2020_0.pdf)
- PNUD, 2023, Gender inequality index (GII) <https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index#/indicies/GII>

## 26. Jeunes

- CIAT, 2019, Addressing causes of migration [https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/crs\\_migration\\_-\\_one\\_pager\\_-\\_v1-po-d.pdf](https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/crs_migration_-_one_pager_-_v1-po-d.pdf)
- ifdd et la francophonie, 2021, Jeunesse haïtienne, environnement et développement durable <https://www.ifdd.francophonie.org/actions/jeunesse-haitienne-environnement-et-developpement-durable/>
- IFAD, 2019, Gender, rural youth and structural transformation: evidence to inform innovative youth programming, Research series [https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/04\\_Doss+et+al\\_2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/cb007332-880e-c000-aa82-e47d0a4d5a98](https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/04_Doss+et+al_2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/cb007332-880e-c000-aa82-e47d0a4d5a98)
- IFAD, 2019, The rural youth situation in Latin America and the Caribbean, Research series [https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/19\\_Guiskin\\_2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/8b4b5a01-0a2e-dcf6-8eb2-73a0ca03ea14](https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/19_Guiskin_2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/8b4b5a01-0a2e-dcf6-8eb2-73a0ca03ea14)
- MAST, 2015, Programme Pays pour le Travail Décent en Haïti 2015-2020, Bureau Sous Régional du BIT pour l'Amérique Centrale, le Panama, Haïti et la République Dominicaine [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_mas/---program/documents/genericdocument/wcms\\_561940.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---program/documents/genericdocument/wcms_561940.pdf)
- OIT, 2015, Capitalisation des expériences de l'OIT en Haïti, 2010-2015 [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/---sro-san\\_jose/documents/publication/wcms\\_493789.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/---sro-san_jose/documents/publication/wcms_493789.pdf)
- OIT, 2015, Des emplois décents pour les jeunes haïtiens et haïtiennes dans l'économie rurale [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/---sro-san\\_jose/documents/publication/wcms\\_493790.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/---sro-san_jose/documents/publication/wcms_493790.pdf)
- Population Pyramid ,2019, Haïti 2019 <https://www.populationpyramid.net/fr/haiti/2019/>
- The Conversation, 2019, HAITI, entre aspirations et réalité des jeunes <https://theconversation.com/ha-ti-entre-aspirations-et-realites-des-jeunes-109580>

## 27. Nutrition

- Secteurs Sécurité alimentaire et Nutrition Haïti, 2019, Alerte sur les besoins prioritaires en 2019 [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/haiti\\_secteurs\\_sa\\_nut\\_-\\_alerte\\_sur\\_les\\_besoins\\_-\\_mars\\_2019\\_vf.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/haiti_secteurs_sa_nut_-_alerte_sur_les_besoins_-_mars_2019_vf.pdf)
- SUN, 2019, Rapport annuel, Scaling up nutrition, Haïti [https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2019/10/SUN\\_Report\\_EN\\_2019\\_Country\\_Haiti.pdf](https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2019/10/SUN_Report_EN_2019_Country_Haiti.pdf)
- SUN, 2019, Profil pays, Scaling up nutrition <https://scalingupnutrition.org/sun-countries/haiti/>
- UNDP, 2019, Human Development Indicators, Country Brief, Haïti <http://www.hdr.undp.org/en/countries/profiles/HTI>
- UNICEF, 2019, Nutrition, Un accès équitable à une nutrition saine pour tous les enfants <https://www.unicef.org/haiti/nutrition>
- WFP, 2019, Projet de plan stratégique de pays — Haïti (2019-2023) <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000103435/download/>
- ONU Info, 2022, Haïti : 4.5 millions d'haïtiens menacés par la faim (PAM) <https://news.un.org/fr/story/2022/03/1116792>
- MARNDR, 2022, Enquête Nationale de Suivi de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSSAN) [https://www.cnsahaiti.org/Web/Etudes/2022/Rapport%20d'analyse%20ENSSAN%20volet%20communautaire%20291122\\_2.pdf](https://www.cnsahaiti.org/Web/Etudes/2022/Rapport%20d'analyse%20ENSSAN%20volet%20communautaire%20291122_2.pdf)
- FEWS NET, 2023. Perspectives sur la sécurité alimentaire. <https://fewsn.net/fr/central-america-and-caribbean/haiti/food-security-outlook/june-2022>
- <https://www.cnsahaiti.org/haiti-49-millions-de-personnes-sont-en-insecurite-alimentaire-et-necessitent-une-aide-humanitaire-durgence-communique-de-presse-ipc-mars-2023/>

## 28. Changement climatique

- FAO, 2018, L'action de la FAO face au changement climatique <http://www.fao.org/3/a-i6273f.pdf>
- Valéry Fils-Aimé, Haïti climat, 2019, Application de l'accord de Paris : où en sommes-nous ? <http://haiticlimat.com/index.php/2019/03/20/application-de-laccord-de-paris-ou-en-sommes-nous/>
- MDE, 2015, Etat d'avancement en termes d'adaptation au changement climatique. [https://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/haiti\\_at\\_madagascar\\_workshop.pdf](https://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/haiti_at_madagascar_workshop.pdf)
- MDE, 2015, Contribution prévue déterminée au niveau national [https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Haiti%20First/CPDN\\_Republique%20d%27Haiti.pdf](https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Haiti%20First/CPDN_Republique%20d%27Haiti.pdf)
- PNUD, 2015, Estimation des couts des impacts du changement climatiques en Haïti

- <https://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/Protection%20de%20%20environnement/UNDP-HT-ProEnv-EtuEconoCC.pdf>
- UNDP, 2019, Human Development Report, Country profile, Haiti  
<https://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/presscenter/articles/2020/apprendre-a-vivre-avec-les-risques--haiti-10-ans-apres.html>
- UE, 2019, Document d'action concernant le « Programme d'Appui de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique Plus pour l'adaptation et le développement des énergies vertes en Haïti, AMCC+2018-2020  
[https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/c-2019-7739-annex-4-haiti\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/c-2019-7739-annex-4-haiti_fr.pdf)
- MARNDR, 2019, Capitalisation des interventions passées en irrigation et maîtrise de l'eau agricole en Haïti et pré-identification d'un programme dans ces domaines
- Mycoo, M., M.Wairiu, D. Campbell, V. Duvat, Y. Golbuu, S. Maharaj, J. Nalau, P. Nunn, J. Pinnegar, and O.Warrick, 2022: Small Islands. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 2043–2121, doi:10.1017/9781009325844.017.  
[https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGII\\_Chapter15.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter15.pdf)
- MDE, Plan national d'adaptation au changement climatique (PNA), 2022.  
[https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA\\_HAITI.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA_HAITI.pdf)
- European Commission, DRMKC – INFORM, <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index>
- Climate information <https://climateinformation.org/>
- ThinkHazard <https://thinkhazard.org/en/>

## 29. Pauvreté

- UNDP, 2019, Country briefing note, Haiti [http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr\\_theme/country-notes/HTI.pdf](http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/HTI.pdf)
- Nations Unies, 2017, Haïti bilan commun de pays  
[https://www.undp.org/content/dam/unct/haiti/docs/UNDAF/BCP.final%20JIMG%2011.%209.%202017%20ok%20\(1\).pdf](https://www.undp.org/content/dam/unct/haiti/docs/UNDAF/BCP.final%20JIMG%2011.%209.%202017%20ok%20(1).pdf)
- Ministère de la Planification et de la Coopération externe, Mai 2012, plan stratégique de développement d'Haïti, pays émergent en 2030  
[https://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20Etat%20de%20droit/UNDP\\_H\\_T\\_PLAN%20STRAT%20C3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haiti\\_tome1.pdf](https://www.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20Etat%20de%20droit/UNDP_H_T_PLAN%20STRAT%20C3%89GIQUE%20de%20developpement%20Haiti_tome1.pdf)
- PNUD, 2019, Rapport sur le développement humain 2019 /Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXI<sup>e</sup> siècle [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_overview\\_-\\_french.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf)
- PNUD, 2020, 10 ans de travail dans la gestion des risques en Haïti  
[https://www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/rapport/UNDP-HT-Rapport\\_Annuel\\_2019\\_10ansGRD-web.pdf](https://www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/rapport/UNDP-HT-Rapport_Annuel_2019_10ansGRD-web.pdf)
- République d'Haïti, 2012, Plan Stratégique de Développement d'Haïti, pays émergent en 2030  
<https://www.slideshare.net/laurentlamothe/psdh10questions>
- WBG, 2019, Promoting opportunities for all Haitians  
<http://documents.worldbank.org/curated/en/314891484718594664/pdf/Promoting-Opportunities-for-All-Haitians.pdf>
- WBG, 2023, Haïti présentation  
[https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview#:~:text=En%20se%20basant%20sur%20ces,2%2C15%20%24%2Fjour\).](https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview#:~:text=En%20se%20basant%20sur%20ces,2%2C15%20%24%2Fjour).)
- FIDA (2017). Travailleurs migrants et transferts d'argent » ver la réalisation des Objectifs de développement durable, une faille à la fois. [https://www.ifad.org/documents/38714170/40193429/SendingMoneyHome\\_f\\_W.pdf/360a3cc9-c8a5-4f99-9ca0-600129df4d41](https://www.ifad.org/documents/38714170/40193429/SendingMoneyHome_f_W.pdf/360a3cc9-c8a5-4f99-9ca0-600129df4d41)

## ESCMP Matrix

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
<b>Sociale</b>						

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
<p>L'insécurité de la tenure foncière peut compromettre la réussite du projet.<sup>[1]</sup></p> <p>La croissance démographique, l'augmentation des troupeaux d'animaux et les migrations internes exercent une pression croissante sur le foncier et contribuent à la fragmentation des parcelles. Cela renforce la possibilité de conflits pour l'accès à ces ressources et compromet la mise en œuvre de mesures d'adaptation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des mécanismes multi-acteurs de planification, coordination, participation et évaluation pour gérer les conflits fonciers et prioriser les activités de manière inclusive et participative.</li> <li>- Sensibiliser les autorités locales, les propriétaires fonciers et les agriculteurs sur l'importance des parcelles boisées et des systèmes agroforestiers, en particulier sur les versants, et le besoin de clarifier des mécanismes clairs de résolution des conflits et de reconnaissance des droits fonciers seront nécessaires, y compris traditionnels</li> <li>- Éviter d'établir des infrastructures communautaires (centres de séchage, de transformation ou de stockage) sur des terrains où la tenure foncière est incertaine.</li> <li>- Encourager les femmes et les jeunes à valoriser les intrants du projet sur des terres présentant un minimum de sécurité foncière.</li> <li>- Assurer / vérifier / renforcer les droits fonciers - régime foncier du bénéficiaire lors du soutien à l'agroforesterie (notamment risque potentiel de métayage) y compris droits fonciers traditionnels, jugés essentiels pour garantir la durabilité à long terme des investissements du projet</li> <li>- Soutenir la structuration et l'autonomisation des organisations économiques telles que les coopératives et les associations, pour une meilleure gestion des ressources foncières et une utilisation optimale des terres.</li> <li>- Encourager l'adoption de systèmes agroforestiers et de pratiques agricoles qui réduisent la pression sur les terres et augmentent la productivité par unité de surface.</li> <li>- Mettre en place des aménagements spécifiques (comme les rampes vivantes) pour les parcelles en pente, afin de réduire l'érosion et d'optimiser l'utilisation de l'espace.</li> <li>- Fournir une formation et une assistance technique aux agriculteurs pour une meilleure gestion des ressources foncières et l'adoption de techniques agricoles innovantes et</li> </ul>	<p>Engagement des parties prenantes lors des réunions et de la sélection des parcelles et des lotis</p>	<p>Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC)</p>	<p>Rapports, cartes géoréférencées, enquêtes de proximité, visites de terrain</p>	<p>Semestrielle</p>	<p>Inclus dans le coût de la planification et du suivi des activités</p>

	Faisabilité : Moyenne		Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique				
Les risques sanitaires liés aux activités du projet, tels que le choléra, l'exposition aux produits chimiques,	<p>- Respecter en tout temps le principe de « ne pas nuire » du FIDA afin de minimiser les impacts sociaux négatifs du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer avec les acteurs évoluant dans le domaine de la santé et de la sécurité au sein des communautés pour renforcer la réponse institutionnelle aux épidémies et autres problèmes de santé.</li> <li>- Favoriser la collecte d'eau de pluies dans les régions montagneuses afin de réduire la dépendance à l'égard des eaux de surface touchées par la pollution</li> <li>- Mettre en place des systèmes de traitement de l'eau de pluies répondant aux normes de qualité. Cela doit inclure des techniques simples comme la filtration, la chloration qui peuvent être mis en œuvre par les bénéficiaires sur le long terme dans un appui externe.</li> <li>- Promouvoir des pratiques agricoles durables qui réduisent l'usage des pesticides et des engrais synthétiques au niveau des versants., y compris plan de gestion des nuisibles et maladies</li> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation et des formations pour les agriculteurs et les communautés locales sur l'importance de la qualité de l'eau et sur les méthodes pour la préserver. Cela peut inclure des informations sur la gestion sécuritaire des pesticides et des engrais, ainsi que sur les techniques de collecte et de stockage des eaux pluviales.</li> <li>- Élaborer et mettre en œuvre des plans de réponse rapide en cas de flambée de choléra, en collaboration avec les autorités de santé locales et les partenaires stratégiques, pour garantir une intervention immédiate et efficace.</li> <li>- Inclure des clauses spécifiques dans les contrats d'approvisionnement pour promouvoir l'agriculture durable, réduire l'utilisation de polluants et veiller à ce que des normes strictes soient intégrées dans les contrats pour sécuriser le stockage potentiel du carburant.</li> <li>- Fournir des formations sur les principes d'hygiène.</li> </ul> <p><b>Faisabilité : Élevée</b></p>	<p>Sensibilisation des parties prenantes sur les risques de contamination</p> <p>Formation sur les principes d'hygiène</p>	Équipe du projet et agents de santé communautaire	Compte rendu de sensibilisation et liste de présence de formation	Semestriel	Inclus dans le coût de la mise en place des infrastructures, des formations, de la sensibilisation et l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI)

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Incidents liés aux infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre des plans de suivi les plus hautes normes de résilience aux risques climatiques et sismiques et a inclut des investissements dans les bassins versants pour réduire les risques liés à l'érosion</li> <li>- Fournir des infrastructures de stockage, de conservation, de transformation et de transport</li> </ul>	Engagement des parties prenantes dans des échanges constructives autour de la problématique	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien auprès des communautés et des groupes vulnérables</li> <li>Nombre d'infrastructure fournir</li> </ul>	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de construction des infrastructures et de soutien au programme
Exclusion des personnes ou groupes de personnes vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explorer des conceptions de projets alternatifs viables afin de répondre aux besoins spécifiques des segments de population les plus vulnérables</li> <li>- Recruter un spécialiste en inclusion sociale (genre et jeunesse) chargé de mettre en œuvre, en collaboration avec l'équipe, une stratégie globale d'inclusion sociale</li> <li>- Établir une cartographie et collaborer avec d'autres acteurs institutionnels travaillant sur des méthodologies et des innovations sociales favorisant l'autonomisation des femmes et l'intégration des jeunes</li> <li>- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'engagement des parties prenantes afin d'assurer leur participation active et leur représentation dans le projet.</li> <li>- Développer et mettre en œuvre un plan de renforcement des connaissances et des compétences sociales pour les femmes et les jeunes, axé sur la production agroécologique et les initiatives entrepreneuriales</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers de sensibilisation sur les services du projet mettant l'accent sur l'inclusion des femmes dans les services du projet</li> <li>Matériel de communication adapté à la population cible du projet en créole pour une meilleure compréhension des messages</li> </ul>	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC)	Entretien auprès des communautés et des groupes vulnérables	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de gestion du projet pour le Spécialiste, et dans le coût de planification, de communication et de mise en œuvre pour les ateliers et les outils de communication.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
L'insécurité au niveau des routes nationales qui déconnecte le Sud-est du reste du pays fragilisent l'économie des exploitations agricoles et particulièrement les femmes vivant du commerce (« Madam Sara »)	<p>Afin de réduire l'impact de ces risques, le projet investira dans des systèmes de production alimentaire plus autonomes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par exemple, encourager la production locale de semences et d'intrants, ainsi que l'utilisation d'énergie renouvelable.</li> <li>- Appuyer les opérations post récoltes des produits agricoles (séchage, stockage, transformation, marketing et commercialisation)</li> <li>- Établir un marché niche<sup>[2]</sup> sur place via les cantines scolaires</li> <li>- Aider le MARNDR à renforcer son ancrage local au sein des communautés. Cela passera notamment par le renforcement des Bureaux Agricoles Communaux (BAC), le développement des fermes agricoles et la mise place de champs-écoles paysans</li> </ul> <p>- Faisabilité : Moyenne</p>	Engagement des parties prenantes dans des échanges constructives autour de la problématique	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC) et opérateurs d'appui	Nombre de structures de séchage, stockage, transformation et autres fonctionnelles	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de construction des infrastructures et de soutien au programme de cantines scolaires.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
L'insécurité alimentaire et la malnutrition persiste dans la zone du projet touchant particulièrement les populations les plus vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les femmes et les jeunes sur la production et transformation d'aliments riches en nutriments</li> <li>- Encourager la mise en place de jardins créoles avec une diversité de cultures riches en nutriments</li> <li>- Former et sensibiliser les femmes et les jeunes sur l'importance des fruits et légumes</li> <li>- Renforcer les capacités des ménages vulnérables en matière de production alimentaire, en leur fournissant des formations et des ressources pour développer des pratiques agricoles durables et diversifiées.</li> <li>- Favoriser l'accès aux semences de qualité, aux intrants agricoles, à l'eau et à d'autres ressources nécessaires à la production agricole.</li> <li>- Promouvoir la diversification des cultures et encourager les pratiques agroécologiques pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires locaux.</li> <li>- Mettre en place des mécanismes de stockage, de conservation et de gestion des denrées alimentaires pour faire face aux fluctuations saisonnières et aux chocs climatiques.</li> <li>- Encourager la création de coopératives et d'associations locales pour promouvoir la solidarité, l'échange de connaissances et les initiatives de développement économique axées sur l'alimentation.</li> <li>- Renforcer la collaboration avec les partenaires locaux, les organisations de la société civile et les acteurs du développement pour mettre en œuvre des stratégies intégrées et durables visant à lutter contre l'insécurité alimentaire.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>	Formation sur les jardins créoles, la transformation, la nutrition et l'hygiène	Équipe du projet, opérateurs d'appui et PAM	<p>Nombre de producteurs impliqués dans l'Enquête de mi-parcours et de fin de projet avec la mesure des indicateurs CAP et MDDW.</p> <p>Nombre de jardin lakou mis en place / nombre de personnes formées sur la nutrition</p>	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de formation, de inclus dans budget

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Risques sanitaires et économiques liés aux mauvaises conditions et pertes post-récolte qui seront accrus avec l'augmentation de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des infrastructures de stockage appropriées, telles que des entrepôts ou des chambres froides, pour permettre aux agriculteurs de conserver leurs récoltes dans des conditions optimales et réduire les pertes post-récolte.</li> <li>- Établir des canaux de distribution efficaces pour faciliter la mise en marché des produits agricoles. Cela peut inclure la mise en place de marchés locaux, de coopératives agricoles ou de réseaux de distribution directs entre les agriculteurs et les consommateurs.</li> <li>- Renforcer les compétences des agriculteurs en matière de gestion post-récolte, y compris la formation sur les bonnes pratiques de stockage, de conditionnement et de commercialisation des produits.</li> <li>- Faciliter l'accès aux informations sur les prix, les tendances du marché et les exigences des consommateurs, afin d'aider les agriculteurs à prendre des décisions éclairées sur la production et la commercialisation de leurs produits.</li> <li>- Encourager la diversification des produits et l'adoption de techniques de transformation pour valoriser davantage les récoltes et réduire les risques liés à la dépendance à un seul marché.</li> <li>- Établir des partenariats avec les acteurs de la chaîne de valeur, tels que les transformateurs, les distributeurs et les détaillants, pour faciliter la mise en marché des produits agricoles et créer des débouchés durables.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>	Engagement des parties prenantes dans des échanges constructifs autour de la problématique	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC) et opérateurs d'appui	Nombre de structures de séchage, stockage, transformation et autres fonctionnelles	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de la mise en place des infrastructures et de la formation des agriculteurs.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Difficulté d'accéder aux communautés durant les saisons des pluies en raison de la non-praticabilité des routes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer avec d'autres institutions pour établir des stocks de contingence locaux afin de faire face aux difficultés d'accès pendant les saisons des pluies. Cela peut inclure le pré positionnement de fournitures et de ressources d'urgence dans les communautés isolées, garantissant ainsi une réponse rapide en cas de besoin.</li> <li>- Renforcer les entreprises locales et les initiatives de production de semences et d'autres intrants agricoles afin de réduire la dépendance aux sources externes. Cela peut être réalisé en soutenant le développement et la promotion de systèmes de production locaux, en encourageant les pratiques agricoles durables et en renforçant les capacités des agriculteurs locaux.</li> <li>- Assurer une présence régulière de l'équipe du projet et des opérateurs sur le terrain pour faciliter la coordination, la surveillance et la résolution rapide des problèmes liés à l'accessibilité. Cela permettra également de maintenir une communication étroite avec les communautés et de répondre efficacement à leurs besoins.</li> <li>- Garantir la mobilité des équipes de terrain et des intrants en veillant à ce qu'ils disposent des moyens de transport appropriés et en entretenant régulièrement les infrastructures routières. Il est également important de planifier et de coordonner les mouvements de manière efficace pour optimiser l'utilisation des ressources et minimiser les retards.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>	Plateforme d'échange sur le plan de contingence des zones concernées	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC), opérateurs d'appui et la protection civile	Structure d'alerte mise en place et opérationnelle	Trimestriel	Inclus dans le budget d'appui aux institutions locales et l'élaboration de plans de contingence.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Les lacunes en matière d'alimentation saine et nutritive	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et mettre en œuvre une stratégie de nutrition visant à promouvoir une alimentation équilibrée et nutritive au sein des communautés. Cela peut inclure des actions telles que la sensibilisation sur les avantages d'une alimentation saine, la promotion de pratiques alimentaires appropriées et la diffusion d'informations sur la valeur nutritionnelle des aliments locaux.</li> <li>- Organiser des ateliers d'éducation nutritionnelle spécifiquement destinés aux familles qui font face à une grande vulnérabilité en matière d'insécurité alimentaire. Ces ateliers peuvent fournir des informations sur les principes d'une alimentation équilibrée, les techniques de préparation des aliments, l'utilisation efficace des ressources alimentaires disponibles et l'importance de l'hygiène alimentaire.</li> <li>- Organiser des ateliers de valorisation et d'innovation alimentaire en mettant en avant le patrimoine alimentaire local. Ces ateliers peuvent encourager l'utilisation de produits alimentaires locaux, promouvoir des pratiques de transformation alimentaire innovantes et aider à développer des recettes nutritives à partir d'ingrédients locaux. Ils peuvent également mettre en valeur les savoir-faire culinaires traditionnels et encourager la consommation d'aliments sains et nutritifs.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>	<p>Diffusion du projet avec des messages liés à l'alimentation saine mettant en valeur la production locale</p> <p>Outils de communication sur la nutrition, destinés à la population cible du projet.</p>	Équipe du projet	<p>Stratégie nutritionnelle</p> <p>Ligne de base</p> <p>Réseaux et alliances avec des acteurs liés à la sécurité alimentaire et la nutrition</p>	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût des formations.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Travail des enfants / droits du travail / travail forcé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et vérifier l'amélioration des conditions de travail au sein de toutes les activités et partenariats réalisés, qui seront intégrées comme critères d'attribution des marchés et clauses des contrats. De plus, une campagne de sensibilisation sera lancée au démarrage du projet pour prévenir le travail des enfants et les mauvaises conditions de travail.</li> <li>- Adopter et mettre en œuvre des procédures d'embauche qui favorisent la main-d'œuvre locale (c'est-à-dire des sections communales concernées), en particulier les femmes et les jeunes.</li> <li>- Consulter et impliquer les organisations locales, en particulier celles qui représentent les femmes et les jeunes, dans l'élaboration et la mise en œuvre des procédures locales de recrutement.</li> <li>- Identifier les tâches qui peuvent être accomplies en toute sécurité par les personnes handicapées et faciliter leur recrutement.</li> <li>- Mettre en place un système de prévention et de contrôle du travail des enfants et du travail forcé (système d'identification des travailleurs).</li> <li>- Mécanisme de plainte efficace</li> <li>- Promouvoir la méthodologie de l'Alliance au niveau des ménages pour encourager le partage des tâches dans les exploitations agricoles et au sein des ménages, réduire le fardeau des femmes et sensibiliser à la prévention de la violence à l'égard des femmes et du travail des enfants.</li> <li>- Mettre en œuvre des modèles socio-économiques de gestion éthique alignés sur les lois du travail du pays.</li> <li>- Mettre en œuvre des règles d'hygiène pour assurer la sécurité des produits et la santé des employés.</li> <li>- Exiger l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux types de travaux à effectuer sur les chantiers de construction (casques, gants, chaussures de sécurité, etc.).</li> </ul> <p>Faisabilité : Élevée</p>	<p>Sensibilisation ; signalétique ; affiche ; Gestion des plaintes et des commentaires</p>	<p>Équipe de gestion de projet</p> <p>Partenaires de mise en œuvre</p>	<p>Surveillance du mécanisme de gestion des plaintes ; Evaluation du personnel recruté sur les chantiers</p>	<p>Chaque mois et en continu pendant la mise en œuvre du projet</p>	<p>Inclus dans le coût de surveillance des travaux.</p>

Paramètre	Mesures d'atténuation et d'adaptation recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Risques liés à la violence faite aux femmes e exclusion des femmes	<p>- Élaborer une stratégie de genre adaptée et des mécanismes recommandés sur le sexe. La divulgation de la politique (y compris la mise en place de mécanismes, y compris le mécanisme de plainte) devrait avoir lieu avant le début des interventions du projet à tous les niveaux de mise en œuvre.</p> <p>- Tous les contrats inclueront des mesures pour prévenir les risques de violence faites au femmes</p> <p>- Le PMU assurera la formation de tous prestataires / partenaires sur ces questions</p> <p>- Évaluer les risques de sécurité tout au long du projet et définir les interventions nécessaires.</p> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>	Rencontre avec les intervenants ; Conscientisation	Équipe de gestion des projets Partenaires de mise en œuvre	L'équité entre les sexes ; Plan de lutte antiparasitaire ; Construction d'un stockage de l'ombre et de l'eau domestique	Trimestrielle	Inclus dans le coût de mise en place des infrastructures.
Manque d'intérêt de la diaspora dans les activités du projet	<p>- Collaborer avec d'autres institutions qui ont de l'expérience dans le travail avec la diaspora haïtienne dans les domaines d'intérêt du projet.</p> <p>- Établir des partenariats avec des organisations ou des réseaux de la diaspora haïtienne pour promouvoir leur participation et leur engagement dans les activités du projet.</p> <p>- Organiser des séances d'information et des rencontres spécifiques pour sensibiliser la diaspora haïtienne aux objectifs et aux bénéfices potentiels du projet.</p> <p>- Mettre en place des mécanismes de communication et de collaboration efficaces pour faciliter la participation et les contributions de la diaspora haïtienne, que ce soit par le biais de conseils consultatifs, de groupes de travail ou d'autres formes de dialogue.</p> <p>- Reconnaître et valoriser les compétences, l'expérience et les ressources de la diaspora haïtienne en les impliquant activement dans la conception et la mise en œuvre des activités du projet.</p> <p>- Établir des canaux de communication clairs et accessibles pour faciliter l'échange d'informations et la mobilisation de la diaspora haïtienne, en mettant en avant les opportunités de participation et d'investissement dans le projet.</p> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>	Rencontre d'échange avec la diaspora des zones cibles et les institutions clés	Équipe du projet	Nombre d'activités appuyées par la diaspora	Annuelle	Inclus dans le coût de gestion et de communication.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Risques d'octroi d'investissements à des organisations et pourvoyeurs de services n'ayant pas les capacités suffisantes en termes de gestion sociale et environnementale	<p>Les spécificités techniques et clauses des contrats inclueront la vérification des capacités de gestion environnementale et sociale et devront inclure des mesures pour renforcer ces capacités, y compris via la préparation ou l'amélioration d'un système de gestion environnemental comprenant les systèmes, procédures et capacités d'évaluation, de gestion et de suivi des risques et des impacts des investissements directs et sous-projets FI ;</p> <p>PMU organisera des formations complémentaires et assurera l'évaluation de la mise en œuvre de ces mesures</p> <p>Les plans d'affaire et partenariats public privés inclueront des plans de gestion des risques environnementaux et sociaux</p> <p>Les mécanismes de plainte pourront être utilisés également pour que les bénéficiaires rapportent des éventuels manquements à ces clauses</p> <p>-</p>	<p>Systèmes de gestion environnemental et social doivent être rendus publics</p>	<p>Équipe du projet</p>	<p>Vérification annuelle des systèmes de gestion environnemental et social des partenaires et inclusion de l</p>	<p>Annuel et en cas de plainte</p>	<p>Inclus dans les procédures de passation de marché</p>

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Augmenter les conflits entre les divers groupes d'irrigants amont/aval pour l'accès à l'eau en période d'étiage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer une étude approfondie de la capacité hydraulique des périmètres irrigués (PI) avant d'envisager toute extension des systèmes de pompage en amont des périmètres. Cela permettra d'évaluer la disponibilité en eau pendant les périodes d'étiage et de prendre des décisions éclairées.</li> <li>- Fournir une formation adéquate et structurer les associations d'irrigants pour renforcer leurs capacités de gestion de l'eau et résoudre les conflits liés à l'accès à l'eau. Cela inclut la sensibilisation aux bonnes pratiques d'irrigation, la gestion des ressources hydriques et la résolution pacifique des différends.</li> <li>- Impliquer activement les associations d'irrigants dans les processus de prise de décision concernant l'accès à l'eau en période d'étiage. Leur participation garantira une représentation équitable des divers groupes d'irrigants et favorisera la résolution concertée des conflits.</li> <li>- Promouvoir la communication et la coopération entre les groupes d'irrigants amont et aval en encourageant les échanges d'expériences, les dialogues et les accords mutuellement bénéfiques pour l'utilisation équitable de l'eau.</li> <li>- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour évaluer l'efficacité des mesures prises et ajuster les interventions si nécessaire, en vue de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'accès à l'eau en période d'étiage.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>	Rencontre de formation, d'échange et de planification avec les irrigants	Équipe du projet, BAC et opérateurs de mise en œuvre	Compte rendu des formations et des rencontres	Trimestrielle	Inclus dans le coût des études et de la planification des travaux.
<b>Environnementale</b>						

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
La dégradation des ressources naturelles, notamment en amont des bassins versants, augmente la vulnérabilité à l'érosion/glissemments de terrains qui posent des risques en aval	<p>1. La planification territoriale participative prendra en compte les risques environnementaux et climatiques et s'engagera/s'alignera sur les plans de préparation/gestion des catastrophes existants.</p> <p>2. Le projet investira dans des activités de restauration des bassins versants pour limiter les risques de dégradation des sols qui augmentent également les risques et les impacts liés aux catastrophes environnementales et climatiques (c'est-à-dire les inondations, etc.) : à travers :</p> <p>a. Promouvoir l'agroforesterie en montagne et créer des parcelles boisées.</p> <p>b. Développer des solutions fondées sur la nature pour prévenir le risque de dégradation des pentes qui négligent les infrastructures rurales critiques, telles que les routes et les systèmes d'irrigation.</p> <p>c. Mettre en œuvre des structures de conservation des sols et de gestion de l'humidité.</p> <p>Promouvoir la sensibilisation et l'éducation environnementale, en mettant l'accent sur la conservation des ressources naturelles et l'adoption de pratiques durables. Cela peut être réalisé à travers des séances de sensibilisation, des formations et des initiatives de renforcement des capacités</p> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>	<p>Rencontre de sensibilisation avec les communautés</p> <p>Activités d'éducation relative à l'environnement</p>	Équipe du projet	Rapport de formation sur l'environnement et cadre logique du projet sur activités composante 1.2	Semestriel	Inclus dans le coût des formations, de la mise en place des infrastructures et des activités d'éducation relative à l'environnement.
	<p>- Adopter un ciblage géographique et suivi géolocalisé des activités permettant d'assurer que les investissements du projet sont réalisés en dehors des zones protégées, tout en tirant parti de manière pertinente des retombées positives du projet</p> <p>- Réaliser les investissements du projet en dehors des zones protégées, tout en tirant parti de manière pertinente des retombées positives du projet. De plus, le projet EFOSE cherchera à promouvoir la biodiversité et à adopter des approches respectueuses de l'environnement afin de contribuer à la compensation</p>					

Paramètre	des risques environnementaux.  - Définir des mesures de protection spécifiques pour les écosystèmes vulnérables légalement protégés, afin de prévenir l'augmentation de la pression exercée sur ces zones. Cela peut inclure l'établissement de zones tampons, la limitation des activités humaines et la mise en place de réglementations strictes.  <b>Mesures d'atténuation d'adaptation et d'amélioration</b>	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Augmentation de la pression sur les écosystèmes vulnérables légalement protégés et potentiellement sur les espèces protégées et migratrices.	<p>- Mettre en œuvre des stratégies de conservation et de gestion durable des espèces protégées et migratrices. Cela peut impliquer la surveillance et le suivi de ces espèces, ainsi que la mise en place de mesures de protection spéciales pour préserver leurs habitats.</p> <p>- Sensibiliser les communautés locales et les parties prenantes sur l'importance de la conservation des écosystèmes vulnérables et des espèces protégées. Organiser des programmes éducatifs et des initiatives de sensibilisation pour promouvoir une meilleure compréhension de la biodiversité et des enjeux environnementaux, encourageant ainsi des comportements respectueux de l'environnement.</p> <p>- S'assurer qu'aucune extraction de matériaux pour la construction des infrastructures du projet ne se fasse dans les zones clés de biodiversité ou d'autres habitats sensibles.</p> <p>- Développer des mesures spécifiques pour les extractions de matériaux dans les rivières quand c'est le cas et rechercher l'autorisation formelle des autorités compétentes.</p> <p>- Comme pour toutes les autres activités du projet, s'assurer qu'une zone tampon soit établit entre les aires protégées et les zones de distribution pour nous assurer qu'aucun animal ne sera mené dans l'aire protégé aux fins d'élevage.</p> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>	Rencontre de sensibilisation avec les communautés  Activités d'éducation relative à l'environnement	Équipe du projet et ANAP (Agence Nationale des Aires Protégées)	Carte de localisation des investissements du projet et utilisation de l'outil abc map pour suivre la modélisation des impacts de projet selon leurs localisation	Annuelle	Inclus dans le coût des formations, de la mise en place des infrastructures et des activités d'éducation relative à l'environnement.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Augmentation des risques de contamination des sols et des eaux par les produits chimiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement, en privilégiant notamment la gestion intégrée des pestes et des maladies. Cela peut inclure l'utilisation de méthodes biologiques et naturelles de lutte contre les ravageurs, l'introduction de cultures de couverture et la rotation des cultures pour prévenir l'épuisement des sols.</li> <li>- Promouvoir l'adoption de techniques de fertilisation appropriées et respectueuses de l'environnement, telles que l'utilisation de compost organique, de fertilisants naturels et d'amendements du sol. Cela contribuera à maintenir la fertilité des sols sans recourir à des produits chimiques nocifs.</li> <li>- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles et à l'utilisation responsable des produits chimiques, en mettant l'accent sur la sécurité, le stockage adéquat et l'élimination appropriée des produits agrochimiques.</li> <li>- Promouvoir l'adoption de techniques d'irrigation efficaces pour minimiser l'utilisation excessive d'eau et réduire les risques de contamination des ressources en eau.</li> <li>- Former les agriculteurs aux principes de gestion intégrée des cultures, en mettant l'accent sur la prévention des maladies et des ravageurs, la surveillance régulière des cultures et l'utilisation judicieuse de produits phytosanitaires si nécessaire.</li> <li>- Élaborer et mettre en œuvre un Plan de Gestion Intégrée des Ravageurs (PGIR).</li> </ul> <p>- <b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>	Sensibilisation et formation des agriculteurs	Équipe du projet, DDA et BAC	Pratiques de gestion des pestes et de la fertilité développées	Semestrielle	Inclus dans le coût des formations, de soutien aux pratiques de conservation des sols et de la mise en place des infrastructures.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Production animale : risques de mauvaise gestion des effluents et de pression accrue sur les pâturages	le projet promeut le petit élevage en petite quantité et inclut des provisions pour renforcer les modalités d'alimentation pour limiter les risques de dégradation des pâturages, y compris via l'intégration d'espèces fourragères au sein des systèmes agricoles, la promotion d'activités de fourniture d'alimentation animale en 2.2. Le projet inclut également des activités de valorisation des déchets animaux (compost)					
Expansion des espèces envahissantes	- Éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les activités de reboisement et d'agroforesterie afin de ne pas perturber la biodiversité locale.  <b>Faisabilité</b> : Moyenne	Formation et sensibilisation des agriculteurs	Équipe du projet et partenaires stratégiques	Rapport de S/E	Annuelle	Inclus dans le coût des paquets techniques
<b>Climatique</b>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager une composante d'urgence contingente pour la mobilisation rapide de fonds en cas de catastrophes. Ce plan devrait inclure des mesures de prévention, de réponse et de rétablissement pour minimiser les pertes de cultures et d'infrastructures</li> <li>- Mettre en place des mesures d'aménagement des bassins versants, telles que la construction de digues, la création de zones de rétention d'eau et la restauration des écosystèmes naturels, afin de réduire les risques d'inondations et d'érosion des sols.</li> <li>- Renforcer les infrastructures rurales, telles que les routes et les systèmes d'irrigation, en utilisant des techniques de construction résistantes aux inondations et aux pluies violentes et suivant les plus hautes normes de résilience aux risques climatiques et sismiques et a inclus des investissements dans les bassins versants pour réduire les risques liés à l'érosion pouvant affecter les infrastructures</li> <li>- ..</li> <li>- Sensibiliser les communautés locales aux risques d'inondations et aux pluies violentes, ainsi qu'aux mesures de prévention et de préparation à mettre en place. Cela</li> </ul>					

<p>Inondations et pluies violentes aboutissant à la destruction des cultures et des infrastructures routières et d'irrigation et l'érosion des sols.</p>	<p>peut être réalisé à travers des campagnes de sensibilisation, des formations et des exercices pratiques.</p> <p><b>Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration</b></p> <p>Collaborer avec les autorités locales, les organisations de la société civile et les experts en gestion des risques naturels pour développer des</p>	<p><b>Activités de consultation publique</b></p> <p>pre-nantes</p>	<p><b>Institution responsable</b></p> <p>Equipe du projet et partenaires stratégiques</p>	<p><b>Moyens de vérification</b></p> <p>(Suivi et rapports)</p> <p>Evaluation du plan de contingence</p>	<p><b>Fréquence de vérification</b></p> <p>Annuelle</p>	<p>Inclus dans le coût de préparation et de mise en œuvre des plans.</p>
	<p>solutions adaptées au contexte local et intégrer les aspects de résilience dans la planification des infrastructures et des activités agricoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation des normes d'ingénierie et des codes du bâtiment aux conditions climatiques.</li> <li>- Adopter une approche à l'échelle du paysage pour renforcer la résilience.</li> <li>- Développer des systèmes d'alerte précoce pour améliorer la réponse aux catastrophes climatiques.</li> <li>- Diversifier les moyens de subsistance / créer des sources de revenus à partir d'activités autres que l'agriculture.</li> <li>- Former le personnel à mieux comprendre le changement climatique et à améliorer la performance opérationnelle dans la gestion des risques climatiques.</li> <li>- Introduire de nouvelles méthodes de travail du sol et de drainage pour réduire l'érosion des sols / Réduire le ruissellement et contrôler l'érosion dans la zone du projet grâce à une meilleure gestion des terres (en particulier l'agriculture et la foresterie sur les pentes, le développement urbain dans les plaines inondables).</li> </ul> <p>Faisabilité : Moyenne</p>					
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la collecte et le stockage d'eau de pluie dans les zones montagneuses afin de garantir un approvisionnement en eau suffisant pendant les périodes de pluviométrie irrégulière.</li> <li>- Améliorer la gestion de l'eau au niveau des périmètres irrigués en utilisant des techniques efficaces d'irrigation pour optimiser l'utilisation de l'eau disponible.</li> <li>- Mettre en place des pratiques d'agroforesterie qui favorisent la conservation de l'humidité dans les sols, en intégrant des cultures ligneuses ou des arbres d'ombrage dans les systèmes de culture.</li> <li>- Mettre en œuvre des techniques de conservation des sols, telles que la construction de terrasses, la mise en place de bandes végétales et</li> </ul>					

Paramètre	l'utilisation de paillis, pour réduire l'érosion et améliorer la rétention d'humidité dans les sols. <b>Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration</b> Développer des solutions de fourrage adaptées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Précipitation irrégulière, fin précoce des pluies, retard dans le démarrage de la saison, entraînant une diminution des rendements des cultures et du bétail.	<p>l'utilisation de paillis, pour réduire l'érosion et améliorer la rétention d'humidité dans les sols.</p> <p><b>Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration</b></p> <p>Développer des solutions de fourrage adaptées</p> <p>Augmenter les sources d'eau au bétail afin de garantir un approvisionnement suffisant pendant les périodes de pénurie d'herbe due à une pluviométrie irrégulière.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques de gestion de l'eau, de conservation des sols et d'agroforesterie, et leur fournir une formation et un accompagnement technique pour les mettre en œuvre efficacement.</li> <li>- Augmenter la gamme des sources d'eau (et des installations de collecte et de stockage) / Construire de nouvelles infrastructures de collecte de l'eau / Améliorer les infrastructures existantes de collecte de l'eau.</li> <li>- Améliorer les techniques de piégeage et de collecte des eaux de ruissellement et des eaux de pluie afin de maintenir la productivité des pâturages.</li> <li>- Développer des systèmes d'irrigation dans les zones où l'approvisionnement en eau est abondant.</li> <li>- Diversifier les activités agricoles au sein d'unités agricoles individuelles, par exemple en introduisant des systèmes agroforestiers / Diversifier les cultures agricoles disponibles pour les agriculteurs / introduire de nouvelles cultures / Identification, conservation et diffusion des ressources phyto-génétiques résilientes au climat / Introduire de nouvelles espèces d'arbres plus résistantes à la sécheresse / Introduire de nouvelles variétés de cultures existantes, par exemple avec une plus grande résistance à la sécheresse ou aux inondations / Mettre en œuvre des techniques agroforestières / Rechercher de nouvelles cultures et opportunités/risques d'introduction /Utiliser la culture intercalaire le cas échéant.</li> <li>- Effectuer des recherches sur les pratiques agricoles traditionnelles afin d'identifier les approches qui pourraient convenir à un climat différent.</li> <li>- Former le personnel à mieux comprendre le changement climatique et à améliorer la performance opérationnelle dans la gestion des risques climatiques.</li> </ul>	Formation et sensibilisation des parties prenantes	Équipe du projet et partenaires stratégiques	Rapport de S/E	Annuelle	Inclus dans le coût d'installation des structures de collecte d'eau, de réhabilitation des périmètres irrigues et de mise en place de structures antiérosives et des pratiques de conservation de sol.

Paramètre	<p>- Introduire de nouvelles races, par exemple avec des besoins en eau réduits.</p> <p><b>Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration</b></p> <p>- Travailler plus étroitement avec les autres utilisateurs de l'eau pour assurer un approvisionnement durable en eau.</p>	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<p>- Utiliser des systèmes intégrés impliquant l'élevage et/ou l'aquaculture pour améliorer la résilience.</p> <p>- Fournir aux institutions l'équipement et/ou le budget nécessaires pour fournir des services supplémentaires.</p> <p>- Fournir des informations aux institutions et mener des activités de sensibilisation.</p> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>					
Augmentation des températures et canicules	<p>- Améliorer les pratiques de lutte contre les ravageurs et les maladies.</p> <p>- Diversifier les cultures agricoles disponibles pour les agriculteurs / introduire de nouvelles cultures / Identification, conservation et diffusion des ressources phyto-génétiques résilientes au climat.</p> <p>- Diversifier les moyens de subsistance / créer des sources de revenus à partir d'activités autres que l'agriculture.</p> <p>- Effectuer des recherches sur les pratiques agricoles traditionnelles afin d'identifier les approches qui pourraient convenir à un climat différent.</p> <p>- Former le personnel à mieux comprendre le changement climatique et à améliorer la performance opérationnelle dans la gestion des risques climatiques.</p> <p>- Utiliser des systèmes intégrés impliquant l'élevage pour améliorer la résilience.</p> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>	Formation et sensibilisation des parties prenantes et champs écoles paysans	Équipe de projet et partenaires stratégiques	Rapport S/E	Annuelle	Inclus dans la mise en place des champs écoles paysans, la formation et la sensibilisation des parties prenantes

## Footnotes

pauvrete

[1]<https://www.banquemonde.org/fr/country/haiti/overview#:~:text=En%20se%20basant%20sur%20ces,2%2C15%20%24%2Fjour>

genre

1. [1]<https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index#/indicies/GII>

[2]<http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/hai157333.pdf>

[3][Gender Inequality Index | Human Development Reports \(undp.org\)](https://www.undp.org/fr/haiti/rapports/rapport-sur-le-developpement-durable/2022/indicateur/indicateur-10-10-10)

[4][French-Haiti-Gender-Assessment-Summary-report.pdf \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org/fr/fr/ha/rapports/rapport-sur-le-developpement-durable/2022/indicateur/indicateur-10-10-10)

jeunesse

[1]<https://www.ifdd.francophonie.org/actions/jeunesse-haitienne-environnement-et-developpement-durable/>

[2][https://www.ecoi.net/en/file/local/2046961/hti\\_hno\\_2021-fr.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/2046961/hti_hno_2021-fr.pdf)

Personnes marginalisées

[1] FNUP. 2020. Les travailleuses du sexe en Haïti se prémunissent face au VIH et à la COVID-19. <https://haiti.unfpa.org/fr/news/les-travailleuses-du-sexe-en-ha%C3%A9ti-se-pr%C3%A9munissent-face-au-vih-et-%C3%A0-la-covid-19>

Nutrition

[1][https://www.cnsahaiti.org/Web/Etudes/2022/Rapport%20d'analyse%20ENSSAN%20volet%20communautaire%20291122\\_2.pdf](https://www.cnsahaiti.org/Web/Etudes/2022/Rapport%20d'analyse%20ENSSAN%20volet%20communautaire%20291122_2.pdf)

[2] Enquête SMART 2023, non officielle publiée. La moyenne nationale est de 22,9% pour le taux de retard de croissance.

[3] SIMAST. 2022. Analyse communale Belle-Anse, Février 2022.

Environnement

[1]<https://www.sam.usace.army.mil/Portals/46/docs/military/engineering/docs/WRA/Haiti/Combined%20Final%20Haiti.pdf>

[2][https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-10/UNDP-HT-RAPPORT-SUR-L%20B4%20C3%89TAT-DE-LIEUX-DES-RESSOURCES-EN-EAU\\_2021.pdf](https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-10/UNDP-HT-RAPPORT-SUR-L%20B4%20C3%89TAT-DE-LIEUX-DES-RESSOURCES-EN-EAU_2021.pdf)

[3] <https://www.fedadse.org/dept-du-sud-est.html>

climate change

[1][https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGII\\_Chapter15.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter15.pdf)

mitigation

[1] Les ODD mentionnés dans chaque section tiennent compte de toutes les mesures du secteur concerné

recommandations

[1][Mainstreaming Guidelines.pdf \(ifad.org\)](https://www.ifad.org/fr/fr/ha/rapports/rapport-sur-le-developpement-durable/2022/indicateur/indicateur-10-10-10)

ECSMP

[1] L'insécurité de la tenure foncière fait référence à une situation où les droits légaux ou coutumiers sur la terre ne sont pas garantis et où il existe un risque élevé d'expropriation ou de conflit lié à la terre. Cela peut être dû à l'absence de titres de propriété clairs, à des systèmes d'enregistrement foncier inefficaces ou corrompus, ou à des lois qui ne sont pas appliquées de manière équitable. L'insécurité foncière peut limiter l'accès aux ressources, réduire les investissements dans la terre et nuire à la stabilité économique et sociale.

[2] Une fois que les producteurs doivent personnaliser leurs produits pour répondre aux attentes particulières des cantines scolaires offrant un avantage compétitif, cela devient automatiquement un marché niche

## Environmental and Social Safeguards Classification: Moderate

Environmental and Social Safeguards				
Biodiversity conservation	Yes/No	Likelihood	Consequence	Risk Rating
1.1 Could the project potentially involve or lead to conversion or degradation of biodiversity, habitats (including modified habitat, natural habitat and critical natural habitat) and/or ecosystems and ecosystem services?	Yes	Unlikely	Minor Minor impact on habitats. Impacts are temporary and confined to a small area of low ecological sensitivity or value.	Low
1.2 Could the project involve or potentially lead to activities involving habitats that are legally protected, officially proposed for protection, or recognized as protected by traditional local communities and/or authoritative sources (e.g. National Park, Nature Conservancy, Indigenous Community Conserved Area, ICCA, etc.)?	Yes	Possible	Minor Project is close to a protected area, and associated facilities may have an indirect impact unless the project is modified	Moderate
1.3 Could the project potentially involve or lead to an increase in the chance of human-wildlife encounters/conflict?	No			Low
1.4 Could the project potentially involve or lead to risks to endangered species (e.g. reduction, encroachment on habitat)?	No			Low
1.5 Could the project potentially involve or lead to impacts/risks to migratory wildlife?	No			Low
1.6 Could the project potentially involve or lead to introduction or utilization of any invasive alien species of flora and fauna, whether accidental or intentional?	No			Low
1.7 Could the project involve or lead to the handling or utilization of genetically modified organisms?	No			Low
1.8 Could the project involve or lead to procurement through primary suppliers of natural resource materials?	No			Low
Resource Efficiency and Pollution Prevention	Yes/No	Likelihood	Consequence	Risk Rating
2.1 Could the project involve or lead to the release of pollutants to the environment due to routine or non-routine circumstances with the potential for adverse local, regional, and/or transboundary impacts?	No			Low
2.2 Could the project involve or lead to primary not environmentally sustainable production of living natural resources? (Note: this includes the cultivation or rearing of plants or animals, including annual and perennial crop farming, animal husbandry (including livestock), aquaculture, plantation forestry, etc )	Yes	Possible	Moderate Project is fully dependent on production of living natural resources. Project is sited in an existing agricultural area, with low environmental and/or social sensitivity.	Moderate
2.3 Could the project involve or lead to engagement in areas of forestry, including the harvesting of natural forests, plantation development, and/or reforestation?	Yes	Possible	Moderate A significant component of the project is focused on forestry, and this aspect is well regulated.	Moderate
2.4 Could the project involve or lead to significant consumption of raw materials, energy, and/or water?	No			Low

Environmental and Social Safeguards				
2.5 Could the project involve or lead to significant extraction, diversion or containment of surface or ground water (e.g. construction of dams, reservoirs, river basin developments, groundwater extraction)?	Yes	Possible	Moderate  The project needs a considerable amount of groundwater or surface water. This will require a minor extension of existing sources. It includes construction of large-scale irrigation schemes rehabilitation/development – below 300 ha per scheme	Moderate
2.6 Could the project involve inputs of fertilizers and other modifying agents?	Yes	Likely	Minor  The project only requires minimal amounts of fertilizer	Moderate
2.7 Could the project involve or lead to procurement, supply and/or result in the use of pesticides on crops, livestock, aquaculture or forestry?	Yes	Possible	Minor  The project only requires minimal amounts of pesticide.	Moderate
2.8 Could the project be located in an area which is being, or has been, polluted by an external source (e.g. a mine, smelter, industry)?	No			Low
2.9 Could the project involve livestock – extensive and intensive systems and animal products (dairy, skins, meat, etc.)?	Yes	Likely	Minor  The project involves livestock or fisheries, but not in extensive or intensive systems.	Moderate
<b>Cultural Heritage</b>	<b>Yes/No</b>	<b>Likelihood</b>	<b>Consequence</b>	<b>Risk Rating</b>
3.1 Could the project be located in areas that are considered to have archaeological (prehistoric), paleontological, historical, cultural, artistic, and religious values or contains features considered as critical cultural heritage?	No			Low
3.2 Could the project directly or indirectly affect indigenous peoples' rights, lands, natural resources, territories, livelihoods, knowledge, social fabric, traditions, governance systems, and culture or heritage (tangible and intangible)?	No			Low
3.3 Could the project involve or lead to significant excavations, demolitions, movement of earth, flooding or other environmental changes?	No			Low
3.4 Could the project involve or lead to adverse impacts to sites, structures, or objects with historical, cultural, artistic, traditional or religious values or intangible forms of culture (e.g. knowledge, innovations, practices)? (Note: projects intended to protect and conserve Cultural Heritage may also have inadvertent adverse impacts)	No			Low
3.5 Could the project involve or lead to alterations to landscapes and natural features with cultural significance?	No			Low
3.6 Could the project involve or lead to utilization of tangible and/or intangible forms (e.g. practices, traditional knowledge) of Cultural Heritage for commercial or other purposes?	No			Low

<b>Environmental and Social Safeguards</b>				
<b>indigenous peoples</b>	<b>Yes/No</b>	<b>Likelihood</b>	<b>Consequence</b>	<b>Risk Rating</b>
4.1 Could the project be sited in areas where indigenous peoples are present (including the project area of influence)?	No			Low
4.2 Could the project result in activities located on lands and territories claimed by indigenous peoples?	No			Low
4.3 Could the project result in impacts on the rights of indigenous peoples or to the lands, territories and resources claimed by them?	No			Low
4.4 Could the project result in the utilization and/or commercial development of natural resources on lands and territories claimed by indigenous peoples?	No			Low
4.5 Could the project lead to impacts on the Cultural Heritage of indigenous peoples, including through the commercialization or use of their traditional knowledge and practices?	No			Low
<b>Labour and Working Conditions</b>	<b>Yes/No</b>	<b>Likelihood</b>	<b>Consequence</b>	<b>Risk Rating</b>
5.1 Could the project operate in sectors or value chains that are characterized by working conditions that do not meet national labour laws or international commitments? (Note: this may include discriminatory practices, high gender inequality and the lack of equal opportunities, denial of freedom of association and collective bargaining, labour migrants)	Yes	Possible	Moderate  The project operates in sectors or value chains that have, in the past, not met national labour laws, or international commitments, but is now adequately nationally regulated. However, international value chains are not regularly audited for environmental or social performance.	Moderate
5.2 Could the project use or operate in a value chain where there have been reports of forced labour? (Note: Risks of forced labour may be increased for projects located in remote places or where the status of migrant workers is uncertain)	Yes	Unlikely	Minor  The project does not operate in sectors or value chains where forced labour has ever been reported	Low
5.3 Could the project involve children (a) below the nationally-defined minimum employment age (usually 15 years old) or (b) above the nationally-defined minimum employment age but below the age of 18 in supported activities or in value chains?	Yes	Possible	Minor  The project does not operate in sectors or value chains where the employment of children has ever been reported.	Moderate
5.4 Could the project: (a) operate in a sector, area or value chain where producers and other agricultural workers are typically exposed to significant occupational and safety risks, and/or (b) promote or use technologies or practices that pose occupational safety and health (OSH) risks for farmers, other rural workers or rural populations in general? (Note: OSH risks in agriculture might include: dangerous machinery and tools; hazardous chemicals; toxic or allergenic agents; carcinogenic substances or agents; parasitic diseases; transmissible animal diseases; confined spaces; ergonomic hazards; extreme temperatures; and contact with dangerous and poisonous animals, reptiles and insects. Psychosocial hazards might include violence and harassment.)	Yes	Possible	Moderate  The project operates in a sector, area, or value chain where workers are occasionally exposed to significant OSH risks, and where regulation is known to be weak or non-existent.	Moderate
<b>Community Health, Safety and Security</b>	<b>Yes/No</b>	<b>Likelihood</b>	<b>Consequence</b>	<b>Risk Rating</b>

Environmental and Social Safeguards				
6.1 Could the project be at risk from water-borne or other vector-borne diseases (e.g. temporary breeding habitats), and/or communicable and non-communicable diseases?	Yes	Possible	Moderate  The project is situated in an area where there is past evidence of negative impacts from water-borne or other vector-borne diseases, or communicable/non-communicable diseases, but where regulation or containment of these impacts has been shown to be effective.	Moderate
6.2 Could the project lead to unintended negative impacts on nutrition?	No			Low
6.3 Is there a possibility of harm or losses due to failure of structural elements of the project (e.g. collapse of buildings or infrastructure)?	Yes	Possible	Moderate  The project has significant reliance on buildings or infrastructure. Risk of failure is unlikely to lead to loss of life or significant environmental damage. The structural integrity of the required infrastructure has been independently verified.	Moderate
6.4 Could the project involve or lead to the construction or rehabilitation of dams?	No			Low
6.5 Could the project involve or lead to transport, storage, and use and/or disposal of hazardous or dangerous materials (e.g. explosives, fuel and other chemicals during construction and operation)?	Yes	Possible	Moderate  The project will most probably involve the transport, storage and use and/or disposal of hazardous or dangerous materials. However, regulation of hazardous materials is effective, and there is no recent evidence of accidents.	Moderate
6.6 Could the project lead to adverse impacts on ecosystems and ecosystem services relevant to communities' health (e.g. food, surface water purification, natural buffers from flooding)?	Yes	Possible	Moderate  Moderate adverse impacts to ecosystems and their services that could negatively affect the health of communities in the direct vicinity of the project are possible, but similar projects have shown that Impacts can be mitigated or offset through schemes such as Payment for Ecosystem Services.	Moderate

Environmental and Social Safeguards				
6.7 Could the project lead to the potential for gender-based violence, including sexual harassment, exploitation and abuse, as a result of labour influx, land redistribution, or other actions that alter community dynamics?	Yes	Possible	Moderate  Moderate changes to community dynamics may result in increased potential for gender-based violence or sexual exploitation. Gender-based violence interventions are integrated into project design.	Moderate
6.8 Could the project lead to increases in traffic or alteration in traffic flow?	No			Low
6.9 Could the project lead to an influx of project workers?	No			Low
6.10 Could the project involve or lead to the engagement of security personnel to protect facilities and property or to support project activities?	No			Low
<b>Physical and economic resettlement</b>	<b>Yes/No</b>	<b>Likelihood</b>	<b>Consequence</b>	<b>Risk Rating</b>
7.1 Could the project result in temporary or permanent and full or partial physical displacement (including people without legally recognizable claims to land)?	No			Low
7.2 Could the project result in economic displacement (e.g. loss of assets or access to resources due to land acquisition or access restrictions – even in the absence of physical relocation)?	No			Low
7.3 Could the project present a risk of forced evictions?	No			Low
7.4 Could the project result in impacts on or changes to land tenure arrangements and/or community-based property rights/customary rights to land, territories and/or resources?	No			Low
<b>Financial intermediaries and direct investments</b>	<b>Yes/No</b>	<b>Likelihood</b>	<b>Consequence</b>	<b>Risk Rating</b>
8.1 Could the investment be granted to an institution that does not have an environmental and social policies and an associated environmental and social management system (ESMS) in place (transparent, publicly available)?	No			Low
8.2 Could the investment be granted to an institution with insufficient capacities (i.e. unqualified personnel e.g. ES Officer) to implement the ESMS?	Yes	Possible	Moderate  The institution does not employ an ES Officer, but has sufficiently trained field staff available to monitor the impact of the operations of the institution.	Moderate
8.3 Could the investment be granted to an institution that does not have an Exclusion List?	No			Low
8.4 According to the institution's portfolio classification: Could the institution have potential high-risk projects in their portfolio?	No			Low
8.5 Is there evidence that the institution does not comply with the local legal framework?	No			Low
8.6 Does the institution provide a stable communication channel with stakeholders and local communities (e.g. a Grievance Redress Mechanism)?	No			Low
8.7 Does the organization provide auxiliary or capacity building support services.	No			Low



## Climate Risk Classification: High

<b>Step 1: Hazard identification</b>	
<b>What are the expected hazards in the project intervention area?</b>	<b>No, Yes, TBD</b>
River flood	Yes
Costal Flood	Yes
Urban Flood	Yes
Landslide	Yes
Cyclone	Yes
Water Scarcity (agricultural droughts and/or dry spells)	Yes
Extreme Heat	Yes
Wildfires	Yes
<b>Future climate scenarios foreseen (period 2040-2059) - Change in frequency and intensity</b>	<b>No, Yes, TBD</b>
Change in temperature (increase or decrease)	Yes
Change in rainfall (increase or decrease)	Yes
Climate variability (larger or smaller)	Yes
Intensity and frequency of extreme events (larger or smaller)	Yes
<b>Is the project expected to have an impact on climate?</b>	<b>No, Yes, TBD</b>
Is the project expected to be a significant emitter of greenhouse gases?	No
<b>Step 2: Exposure Assessment</b>	
<b>Is the project located in exposed areas to weather-related natural hazards?</b>	<b>No, Yes, TBD</b>
Low-lying areas (valleys, coastal zones, and small islands)	Yes
Very warm areas (subtropical)	No
Tropical areas (rainforests)	Yes
Arid and semi-arid areas (deserts)	No
Mountains zones and permafrost areas (tundra)	TBD
River banks	TBD
<b>Does the project target agricultural systems, ecosystems or livelihoods exposed to weather-related hazards?</b>	<b>No, Yes, TBD</b>
Is crop production frequently affected by rainfall variability, prolonged droughts, changes in temperature or pests and diseases?	Yes
Is livestock productivity frequently affected by rainfall variability, prolonged droughts, changes in temperature or diseases?	Yes
Are fisheries frequently affected by ocean acidification, water salinity and changes in sea surface temperature due to ocean-atmospheric oscillations or climate change?	TBD
Is forest productivity frequently affected by wildfires, diseases, rainfall variability, prolonged droughts, or changes in temperature?	TBD
Is the biodiversity in the project area likely to be affected by changes in climate variables?	Yes
Is any stage of the agricultural value chain (production, storage, processing and marketing) exposed to climate related hazards?	Yes
Is any rural infrastructure likely to be affected by flooding, landslides, changes in temperatures, and extreme winds.	Yes
<b>Step 3: Sensitivity Assessment</b>	
<b>What are key sensitivities for the populations in the project's areas of intervention?</b>	<b>No, Yes, TBD</b>
Is conflict exacerbating the population's sensitivity to weather related hazards?	Yes
Is population displacement being exacerbated by climate change impacts?	TBD

Are diseases (e.g. COVID-19, malaria, cholera) increasing the population's vulnerability and affecting their capacity to address potential weather-related hazards?	No
Is the income of the target population predominately coming from agriculture?	No
Are social inequalities (e.g. based on gender, youth, indigenous persons and other marginalized groups) being exacerbated by climate change?	Yes
Is the Human Development Index (HDI) equal to or below 0.6?	Yes
Is the Multidimensional Poverty Index (MPI) equal to or above 0.1?	Yes
<b>Step 4: Adaptive capacity and climate resilience</b>	
<b>What are key adaptive capacities in the areas of project intervention?</b>	<b>No, Yes, TBD</b>
Is the country well ranked in the Disaster risk reduction progress score?	No
Are climate and weather information services (real-time weather data, seasonal forecasts etc.) effectively being delivered (through radio, TV, SMS, extension services etc.) to farmers, rural dwellers, and end users?	No
Does the project country have an early action plan (preparedness and emergency response) to mitigate the impacts of weather-related hazards once the shock occurs?	Yes
Does the government or other institutions support the target population/communities with the necessary social and economic resources to prepare for or respond to climate-related events?	TBD
Is the target community carrying out (using their own means) agricultural adaptation?	TBD
Does the target population have the economic means or support to adjust or adapt their activities in response to weather related shocks?	No
Do policies/mechanisms exist that make financial credit, loans, and agricultural insurance available?	No
Are rural infrastructures effectively delivering services to farmers and rural dwellers?	TBD



Investir dans les populations rurales

**Haiti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 6: Premier plan de travail et budget annuel (PTBA)**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



# République d'Haïti

Projet : Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE)

Annexe 6 : Plan de Travail et Budget Annuel pour les 18 premiers mois

## Contenido

Introduction.....	3
Tableau Résumé Premier de Travail et Budget pour les 18 Premiers Mois.....	3
Composante 1.....	3
Sous-composante 1.1.....	3
Sous-composante 1.2.....	6
Composante No 2 .....	9
Sous-composante 2.1.....	10
Sous composantes 2.2.....	14
Sous composante 3.1 .....	18
Sous composantes : 3.2.....	19

## Introduction

Le présent plan de Travail et Budget annuel présente une première estimation des activités qui sont proposées d'être réalisées durant les premiers mois d'exécution du projet. Ce PTBA est basé sur les hypothèses suivantes a) le personnel institutionnel de l'UTE apporte un appui efficient et effectif durant l'étape de démarrage du projet, b) le personnel du projet IBE (financé aussi par le FIDA et exécuté par l'UTE-MEF) puisse servir de mentor pour le nouveau personnel de EFOSE, c) le recrutement du nouveau personnel de l'EFOSE puisse se faire durant les premiers de démarrage, d) les critères d'éligibilité au premier décaissement sont accomplis durant les premiers douze mois de mise en œuvre, et finalement les conditions générales du pays contribuent favorablement à la mise en œuvre des activités initiales du projet.

Finalement, il est important de mentionner ce PTBA contient des éléments, activités, stratégies et résultats estimatifs, lesquels devront être adaptés, réajustés et validés par l'équipe de Gestion du Projet, au moment opportun, en prenant en compte la mise à jour de la situation et les résultats de la phase de démarrage

## Tableau Résumé Premier de Travail et Budget pour les 18 Premiers Mois

	12 Mois	6 Mois	Total
Sous-composante 1.1	663	277	940
Sous -composante 1.2	0	184	184
Sous -composante 2.1	78	1303	1381
Sous -composante 2.2	21	503	524
Sous -composante 3.1	746	265	1011
Sous -composante 3.2	147	50	197
Total	1654	2581	4235

Montants en 000, USD

### Composante 1

**Résultat/Effet escompté** : Des communautés et infrastructures résilientes favorisent le changement social et améliorent la productivité et la gouvernance des systèmes de production alimentaires.

#### Sous-composante 1.1

**Renforcement de la planification et de la gouvernance des systèmes alimentaires locaux.** Cette sous-composante vise la planification holistique et participative des investissements et le renforcement des institutions locales en vue

d'améliorer la coordination, la complémentarité et la durabilité des interventions du projet. Cette composante comprend quatre grands volets d'activités :

**1.1. Le renforcement de la gouvernance locale des systèmes alimentaires.** Ce volet vise à soutenir la mise en place de mécanismes multi-acteurs à l'échelle du département pour la planification, la coordination et le suivi des actions visant la gouvernance des systèmes alimentaires locaux. Cette activité sera appuyée par des mécanismes de retour d'information et des outils d'alerte précoce et de planification géospatiale. Il s'agit d'identifier des synergies entre les différents efforts de coordination initiés par la Direction Départementale de l'Agriculture, la Direction Départementale des Affaires Sociales, des acteurs impliqués dans le programme de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PROSAN), le programme nationale de cantine scolaire (PNCS) ainsi que les différents partenaires techniques et financiers et les institutions et organisations de la société civile et du secteur privé impliqués dans les systèmes alimentaires. Cette activité doit permettre d'aboutir à une structure de gouvernance globale des systèmes alimentaires locaux qui va au-delà des actions du projet et qui vise au renforcement des systèmes alimentaires de la zone. Elle pourra aussi être considérée comme l'entité de suivi du projet à travers des réunions semestrielles.

**1.1.2 Évaluation participative du diagnostic territorial (PDT):** Pour soutenir ces processus de coordination et planification, cette sous composante disposera également de fonds pour des études thématiques et processus de consultation pour développer des plans d'investissements territoriaux participatifs. Ces derniers affineront les diagnostics initiaux et la planification, et permettront de consolider des partenariats effectifs. Ces études seront discutées et suivies par les cellules de coordination de façon à prendre en compte les résultats et connaissances déjà disponibles et les prioriser. Ces fonds d'études et de consultation incluront ainsi :

**1.1.3. Renforcement des capacités des institutions rurales et des organisations locales :** Cette activité vise tout d'abord le renforcement des capacités des institutions et organisations locales impliquées dans le projet (association d'usager des infrastructures et communautés, coopératives et acteurs des filières appuyées, organisations de la diaspora, ONG d'appui etc.). Il s'agit principalement de la mise en place d'un fonds d'appui pour faciliter la réalisation de certaines activités de ces entités en lien à leur renforcement institutionnel sur la base d'enquête participative initiale permettant d'identifier les forces et faiblesses de ces organisations sur les plans de gouvernance, place des femmes et jeunes, administration, leadership, capacités techniques, viabilité économique et services aux membres. Ces bilans permettront ainsi d'établir des plans de renforcement de capacités adaptés permettant également d'atteindre les conditions d'éligibilité pour bénéficier des activités du projet (i.e. réhabilitation des infrastructures et plans d'affaires économiques de la composante 2 nécessiteront des organisations viables et inclusives.

**1.1.4 Appui aux dispositifs de diffusion à grande échelle et de changement social :** Ce volet vise à compléter et amplifier les formations institutionnelles par des actions de diffusion à grande échelle des innovations locales, des messages nutritionnels, de la sensibilisation aux enjeux environnementaux et climatiques et de développer des campagnes pour autonomiser les femmes et prévenir la violence à l'égard des femmes

mais aussi au sein des communautés. La recherche de partenariats avec des radios et organisations locales, la réalisation d'évènements, de foire agricole et culinaire sont autant d'actions qui seront développées dans le cadre de ce volet. Le projet explorera la possibilité de faire évoluer ces initiatives vers la mise en place de Clubs Dimitra en partenariat avec la FAO et par leur diffusion via les radios locales.

Activité	Montant Disponible
<b>1.1.1 Renforcement de la gouvernance locale des systèmes alimentaires locaux</b>	
Mise en place de mécanismes multi-acteurs - frais de réunion par commune focalisé	9
Plateforme chaînes de valeur	27.75
<b>1.1.2 Évaluation participative du diagnostic territorial (PDT)</b>	
Diagnostic participatif (filières, organisations, rémittences, infrastructures, Environnement, etc.) et concertation d'un plan d'investissement participatif par sous-section / unités pertinentes	90
Réalisation d'études visant à déterminer les opportunités existantes et les nouveaux débouchés potentiels pour les investissements prioritaires dans les chaînes de valeur	120
Étude diaspora et rémittences dans les communes d'intervention	15
Étude sur les pratiques et préférences d'investissement de la diaspora dans le(s) pays priorisé(s)	75
Réunions de sensibilisation avec restitution des résultats des études en direction des acteurs locaux (IMF...)	18.5
Concertation avec les partenaires internationaux et représentants de la diaspora avec restitution des études et des résultats de la sensibilisation	20
Etude du cadre règlementaire propre aux solutions d'investissement proposées par la concertation	5.12707
<b>1.1.3. Renforcement des capacités des institutions rurales et des organisations locales</b>	
Renforcement des capacités des comités / associations des infrastructures communautaires - fond initial pour accompagner l'opération et la manutention des infrastructures	7.4
Spécialiste en Planification et gouvernance locale	42
Spécialiste en nutrition, sécurité alimentaire, genre et cantines scolaires	59.5
Complément Salaire DDA	36
Spécialiste production agricole - Ingénieur agricole	42
Complément BAC	24

Renforcement des capacités des BAC pour accompagner l'implémentation du Projet	36
Equipement de transport (ACDED & CROSE) - véhicule tout terrain	138.8
Equipement de transport (ACDED & CROSE) - mini camion canter	106
<b>1.1.4 Appui aux dispositifs de diffusion à grande échelle et de changement social</b>	
Vulgarisation à grande échelle (capsules de radio et vidéo)	30
kit de lecture vidéo pour les communicateurs/techniciens de projet - projecteur, écran et batterie solaire	20
Développement des Clubs Dimitra	2.5
Campagne contre les violences basées sur le genre	15
Subtotal	940

## Sous-composante 1.2

**Sous-composante 1.2. Développement d'infrastructures de production résilientes aux changements climatiques (publiques et communautaires)**. Cette sous-composante vise à améliorer les infrastructures publiques, communautaires et productives qui renforcent la résilience aux risques climatiques, ainsi que l'accès des ménages à l'eau potable pour la nutrition. Il comprend quatre volets d'activités :

**1.2.1. Appui à l'approvisionnement en eau des ménages par la construction des citernes communautaires et familiales pour le captage et le stockage des eaux de pluie** : par la construction des citernes communautaires et familiales pour le captage, le stockage et la filtration simple des eaux de pluie devant servir aux usages domestiques ainsi qu'aux jardins lakou.

Cette intervention vise à améliorer la disponibilité et l'accès à l'eau potable des ménages, en particulier les plus vulnérables et ceux dirigés par des femmes dans les zones reculées et enclavées ayant un accès difficile à l'eau. Cette activité contribuera à accroître la résilience des ménages et communautés bénéficiaires aux impacts des changements climatiques ainsi qu'à réduire les risques d'érosion des sols. Elle contribue également à diminuer la charge de travail des femmes et des enfants qui passent souvent de longues heures pour aller chercher de l'eau. Enfin, elle contribue aux objectifs de nutrition du projet vu qu'un accès à l'eau potable est essentiel pour une préparation saine des repas et leur consommation. Elle permettra de collecter et d'utiliser 1,086 m<sup>3</sup> d'eau de pluie en tout temps durant la période pluvieuse, eau qui aurait autrement atteint le sol et ruisselée. Il faut noter que le débit de la plus grande rivière (Rivière de l'Artibonite) en Haïti est de moins de 50 m<sup>3</sup>/s. Le projet construira 30 citernes communautaires de 12 m<sup>3</sup> chacun et 320 citernes familiales au profit de 480 familles (bénéficiaires direct) soit environ 2,200 personnes, qui seront réparties sur la zone cible du projet.

Ce volet d'intervention sera mis en œuvre par le partenaire Action pour le Développement Durable (ACDED) sous la forme d'un contrat "design-build". ACDED a accumulé une bonne expérience dans la construction de citernes communautaires à Belle

Anse en particulier dans le cadre du projet "*Amélioration durable des moyens de subsistance et renforcement de la résilience face aux aléas des communautés de la commune de Belle-Anse*" en partenariat avec les organisations Pain pour le Monde – Service protestant de développement & Diakoniekatastrophenhilfe. Cette stratégie de mise en œuvre offre plusieurs avantages : elle contribuera à mettre à profit l'expérience localement acquise dans la mise en œuvre des activités, réduire les délais de mise en œuvre et renforcer les capacités des acteurs locaux pour assurer la durabilité des interventions.

**1.2.2. Amélioration de la maîtrise et de l'accès à l'eau par la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles :** par la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles en vue d'accroître la résilience des systèmes de production ainsi que la productivité et la production agricole.

Le projet compte réhabiliter huit Petits Périmètres Irrigués (PPI) totalisant 876 ha au profit de 3,409 petits producteurs. Les interventions relatives à la réhabilitation de sept PPI (exception faite de Rodaille) seront confiées au partenaire : Confédération Régionale des Organisations du Sud Est (CROSE) qui a une bonne expérience dans les travaux de construction et de réhabilitation de PPIs et qui est déjà intervenu dans le passé sur certains des périmètres ciblés. Le financement disponible au moment de la formulation permettra de réhabiliter dans un premier temps environ 320 hectares. Au moment de la mise en œuvre le projet priorisera les systèmes d'irrigation les plus simples et qui sont localisés dans les sous-bassins versants concernés par les interventions d'aménagement en amont. Les interventions sur les autres périmètres pourront être exécutées si des financements additionnels sont mobilisés.

Étant donné que ce sont des micros et petits systèmes d'irrigation ne nécessitant pas de travaux très complexes, le projet établira avec CROSE un contrat "design-build" selon lequel CROSE se chargera de réaliser des études préliminaires avec la participation de la Confédération des Usagers pour le Développement du Sud Est (CUDES) et des comités d'usagers pour préciser les travaux à réaliser, quantifier les matériaux nécessaires ainsi que les sources d'approvisionnement, établir les calendriers détaillés d'exécution des travaux, assurer la coordination de l'exécution des travaux. La/Le Spécialiste Environnemental et climatique de l'EFOSE, aussi bien que la/le spécialiste d'inclusion sociale / institution collaborera avec le CROSE pour mener les études climatiques, environnementales et sociales nécessaires pour intégrer les mesures de mitigation de risques dans la planification et l'exécution des travaux, ainsi que l'opération, la gestion et l'exploitation. Le renforcement des capacités des associations d'irrigants sont prévus et budgétisés dans la sous-composante 1.1.

Les interventions prévues par l'EFOSE sur le PPI Jean David sont complémentaires et en quelque sorte tributaires des travaux de réfection de la prise qui seront mis en œuvre la Croix Rouge Néerlandaise en 2024. Étant relativement plus complexes, les études et l'exécution des travaux sur le PPI Rodaille seront réalisées par des entreprises qui seront recrutés suivant un processus compétitif de passation de marchés.

**1.2.3. Restauration des bassins versants, agriculture de conservation et gestion des sols :** ce volet vise à mettre en œuvre des actions intégrées de gestion des bassins versants et de la biodiversité incluant : i) le soutien à l'agroforesterie et conservation-gestion des bois et la promotion de pratiques agricoles régénératives / agroécologiques en composante 2.1, ii) l'intégration d'infrastructures vertes lors des

autres travaux d'infrastructure (réhabilitation d'irrigation, routes, bâtiments etc.) et iii) la sensibilisation, l'encouragement, l'appui et le support des petits agriculteurs à adopter des pratiques de restauration et de protection des sols dans les micro-bassins versants concernés. Les interventions consistent principalement à accompagner les propriétaires / exploitants des terres dans les zones à forte pente (>25%) à ériger des rampes vivantes : haies vives ou bandes enherbées en courbe de niveau sur ces terres. Dans les endroits où l'érosion a déjà provoqué la formation de ravines des murs en pierre seront combinés aux structures biologiques pour traiter ces dernières. Ces structures antiérosives contribueront à réduire l'érosion des sols, restaurer la couche de sols arables, améliorer la productivité et la production agricole des terres qui sont cultivées et protéger les infrastructures en aval.

De plus le projet compte supporter la Réhabilitation de 10 km de petites routes en vue de promouvoir des routes vertes et résiliente aux chocs climatiques. Dans les micro-bassins versants et particulièrement à proximité des routes vertes le projet va promouvoir les techniques de piégeage et de collecte des eaux de ruissellement et des eaux de pluie afin de maintenir la productivité des pâturages. Des rangées d'arbres et d'herbes de pâturages seront plantées le long des routes. Les riverains seront sensibilisés à récolter les herbes de pâturages pour nourrir les petits ruminants qui seront distribués, en lien avec la sc.2.2, tout en maintenant le paysage le long des routes vertes.

La coordination de ces activités seront confiées aux partenaires CROSE et/ou ACDED en fonction de leur présence sur les micro-bassins versants concernés. Les principales activités à mettre en œuvre dans le cadre de cette intervention incluent : a) études de l'état des lieux et identification des terres à restaurer, et/ou conserver ainsi que les espèces végétales à utiliser; b) formation des agriculteurs et des comités de gestion/suivi communautaires ou individuels; c) support à la mise en place des pépinières et préparation des plantules (pouvant aussi faire l'objet de plans d'affaires dans la sc.2.1); c) exécution des travaux de mise en place des structures; d) suivi de la maintenance / croissance des infrastructures vertes par les comités de gestion et incitations financières une fois que les infrastructures vertes sont suffisamment établies.

**1.2.4. Construction, réhabilitation et développement d'infrastructures de soutien :** Ces interventions visent à renforcer les capacités du MARNDR et notamment la Direction Départementale Agricole du Sud Est (DDA/SE) à remplir ses fonctions d'appui et de support aux petits producteurs et de coordination du développement agricole et rural dans la zone cible du projet. Elles comprennent la construction d'un local pour loger le BAC de Belle Anse, les travaux de réparation du BAC de Marigot qui hébergera l'unité de gestion du projet EFOSE, la réhabilitation de la ferme agricole de Macary pour en faire un centre de formation et d'innovation en appui au développement agricole dans la zone. Ces travaux seront confiés à une firme d'ingénierie locale ou nationale qui sera recruté sur concours selon un processus compétitif. La DDA/SE collaborera pleinement durant tous les processus de mise en œuvre de ces interventions depuis la définition des termes de références, la réalisation des études, l'exécution des travaux ainsi que la gestion des infrastructures qui seront construites ou réhabilitées.

Des caractéristiques spécifiques visant à renforcer la résilience climatique seront développées tout au long de la conception.

En lien avec le volet 2.1 le projet avec la DDA/SE vont promouvoir un modèle d'affaires de partenariat public – privé pour la gestion et l'exploitation de la ferme de Macary. L'objectif sera de transformer la ferme en un centre d'innovation qui servira de lieu d'expérimentation de variétés et pratiques agricoles résilientes, de formation et d'appui-conseil aux petits producteurs pendant et après le projet, de test et de sélection de variétés de cultures, de vulgarisation méthodes de lutte biologique intégrée, d'appui à la production de biofertilisants. Au début de la phase d'exécution du projet, l'unité de gestion du projet, en collaboration avec la DDA, fera un appel à proposition pour un modèle et plan d'affaire pour l'exploitation de la ferme sur une durée à déterminer.

Le modèle et plan d'affaire sélectionné sera co-financé par le projet et le partenaire privé à hauteur de 70 % et 30% respectivement. Le plan d'affaire inclura les travaux de réhabilitation et d'aménagement du site, ainsi que les équipements nécessaires à son exploitation. Les partenaires œuvreront à achever les travaux de réhabilitation du site dans les premières années suivant le démarrage du projet afin que la ferme puisse être utilisée pour supporter et appuyer les interventions du projet

<b>1.2.1. Appui à l'approvisionnement en eau des ménages par la construction des citernes communautaires et familiales pour le captage et le stockage des eaux de pluie</b>	
Etudes citernes (12 m3)	5
Citernes familiales (Chateau d'eau)	24
<b>1.2.2. Amélioration de la maîtrise et de l'accès à l'eau par la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles</b>	
Réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles - études & supervision	51
<b>1.2.3. Restauration des bassins versants, agriculture de conservation et gestion des sols</b>	
Structures physiques pour la protection zones critiques	30
Aménagements des parcelles en pente (rampes vivantes)	40
Réhabilitation d'infrastructures routières vertes - études	3.5
<b>1.2.4. Construction, réhabilitation et développement d'infrastructures de soutien</b>	
Construction BAC Belle Anse (études & supervision)	20
Réhabilitation Ferme agricole Macary (études)	10
Subtotal	184

## Composante No 2

**Composante 2 : Insertion économique et sécurité alimentaire via des investissements dans les systèmes alimentaires locaux diversifiés et résilients**

**Résultat/Effet escompté** : Des systèmes alimentaires performants, diversifiés et résilients augmentent la production, les revenus des ménages et favorisent l'insertion économique.

## Sous-composante 2.1.

**Amélioration du capital de production, des pratiques agricoles, et de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles.** Cette sous-composante vise à améliorer les performances des systèmes de production par l'application de paquets techniques innovants associés à de bonnes pratiques agricoles. Elle cherchera aussi à améliorer l'autonomie des familles pour diversifier et assurer leur alimentation à partir de variétés locales nutritives, et à améliorer les pratiques nutritionnelles. Il s'agit là de travailler avec les différentes catégories sociales en vue de créer une dynamique socio-économique durable au niveau des communautés. Elle comprend trois volets d'activités.

**2.1.1 Soutien à la recherche adaptative et aux activités de diffusion pour une production résiliente, diversifiée et nutritive** : Ce volet d'intervention vise à renforcer les capacités locales en matière de conduites d'innovations et vulgarisation de bonnes pratiques agricoles. Elle concerne notamment les cadres et techniciens des BACs, des partenaires de mise en œuvre, des coopératives et entreprises fournisseuses d'intrants et/ou de services, des leaders-paysans impliqués dans le projet avec une priorisation des femmes et des jeunes.

Il s'agit d'abord de mettre en place un fonds d'innovation et de formation permettant la réalisation de ces actions d'expérimentation, de formation et de diffusion. La ferme Macary, à travers le modèle de Partenariat Producteur Public Privé (4P) que le projet et la DDA/SE comptent promouvoir, sera le centre de co-conception et de réalisation de l'ensemble des activités qui seront répliquées et adaptées au niveau des communautés à travers des champs-écoles paysans. Vice-versa, les innovations paysannes et retours d'expérience de terrain informeront les programmations d'expérimentation et d'innovation.

Des formations régulières seront organisées pour les techniciens agricoles du projet qui faciliteront la réplification de ces formations au sein des champs école paysans, foires et animations locales. Les techniciens agricoles travailleront en proximité étroite avec des « personnes ressources ou leader paysans » choisis par les communautés pour faciliter un suivi rapproché des ménages et groupes. Les agri-preneurs appuyés en composante 2 seront également des relais importants pour l'appui de proximité.

**Les programmes de formation seront holistiques** et viseront également les compétences nécessaires pour mieux planifier et mettre en œuvre ces innovations grâce à des compétences complémentaires sur le volet social, économique et environnemental. L'élaboration du curriculum de formation sera coordonnée par l'équipe de projet qui pourra être appuyé de consultants et rassemblera les expertises nécessaires, incluant notamment le MARDNR, la recherche, les organisations de mise en œuvre du projet et les partenaires publics et privés des filières et des banques qui apportent des compétences complémentaires. Avec l'appui de la cellule de coordination du projet

(responsables environnement, social, nutrition et filière) et en lien avec les autres composantes, les formations incluront ainsi différents modules en sus du cœur de formation sur les pratiques agricoles des productions concernées en 1.2.2 et 1.2.3 :

- Des modules transversaux de sensibilisation et prise en compte du changement climatique et de l'agroécologie : calendrier de culture et climat, les techniques et les bonnes pratiques d'agriculture résilientes (planification adaptée au climat, variétés adaptées aux enjeux climatiques et attentes du marché, fertilité et conservation des sols, lutte phytosanitaire intégrée, gestion de l'eau) et la gestion des risques environnementaux (risques d'érosion, haies vives- gestion des sols etc.),
- L'optimisation du calendrier de production en fonction des contraintes du ménage, la sensibilisation au genre, gestion du travail et revenus au sein des ménages, établissement de budget de campagne et suivi économique des revenus agricoles, nutrition et sécurité sanitaire, réduction des pertes post récolte et qualité et accès aux services et marchés pour la commercialisation.
- Les interventions de ce volet incluront également un focus sur l'éducation financière des ménages afin de mieux gérer les financements octroyés dans le cadre du projet et d'accéder aux services financiers accessibles dans la zone dans une perspective de durabilité, y compris l'épargne qui est essentielle pour renforcer la capacité d'adaptation des ménages ciblant les femmes, les jeunes et les hommes. Une attention particulière sera accordée aux ménages recevant des envois de fonds et / ou liés à la diaspora afin de les intégrer dans les dispositifs de financements du projet et renforcer leur inclusion et résilience financière.

Ces activités seront étalées sur toute la durée du projet et il est prévu que chaque ménage bénéficie d'un appui sur environ deux ans pour permettre une acquisition durable des enseignements.

Pour assurer la mise en œuvre et coordination de ces formations pour l'ensemble des ménages, un mécanisme affiné de coordination verticale et horizontale a été proposé sur la base des expériences d'autres projets à Haïti (figure 3).

- UGP : Le projet visera à recruter des organisations locales bien ancrées dans la zone. Les partenaires institutionnels (BAC), privé (partenaires associés aux BAC et filières) et organisations recrutées par le projet exerceront des responsabilités communes et spécifiques selon leurs expertise, expérience et ancrage géographique ; le UGP assurera la coordination de leurs activités et engagement dans les élaborations des programmes de formation via des réunions régulières
- BAC / commune : Ces partenaires de mise en œuvre ont généralement des cadres ou techniciens dont les capacités seront mises à niveau dès le démarrage (cinquantaine de cadres et techniciens directement impliqués dans le projet (ingénieurs juniors et cadres / techniciens agricoles des organisations de mise en œuvre). Un centre de formation régional "Centro Agronomico Tropical de Investigacion y Ensenanza" de Costa Rica et "Instituto Nacional Agro Forestal" de Cuba (CATIE, INAF) pourrait être associé à cette activité et coordination des formations. Les formations seront organisées au niveau du BAC pour couvrir les différentes thématiques du projet sur la gestion agroécologique des systèmes de production, la prise en compte du climat, de la nutrition, du genre et les compétences en agribusiness – finance.

- Les techniciens répliqueront les formations via des champs école paysans et autres sessions de formation et démonstration locale organisé à proximité des communautés et visant les personnes ressources communautaires et les bénéficiaires ; locales
- Enfin, au niveau des communautés, les ménages bénéficieront du suivi rapproché par les personnes ressources communautaires sélectionnées par les communautés recevant des indemnités et motivations pour faciliter la mise en œuvre des activités. Les agri-preneurs et coopératives appuyées par la composante 2.2 joueront également un rôle crucial pour assurer l'accès aux services et marchés locaux

**2.1.2 Appui aux investissements techniques et financiers dans la production agricole des ménages :** Ce volet se concentrera sur l'appui technique et financier des ménages pour acquérir les intrants / services nécessaires pour appliquer les paquets techniques agricoles et d'élevage validés et issus de la recherche adaptative en vue d'améliorer la résilience des systèmes de production, d'augmenter la productivité et la production agricoles et la valeur ajoutée dans les filières ciblées, de réduire les pertes post-récoltes et d'accroître la disponibilité et l'accès à des aliments nutritifs et sains pour améliorer la nutrition des groupes cibles.

Le projet compte promouvoir cinq (5) catégories de paquet techniques : i) vivriers (Manioc, céréales, igname banane-légumineuses), ii) maraichers (chou, tomate) ; iii) agroforestiers (*Jardins Lakou*, café, cacao, bois) ; iv) agropastoraux (apiculture, ovin, caprin), v) outils/équipements agricoles nécessaires et adaptés aux besoins des petits producteurs et qui pourront également viser à équiper les travailleurs agricoles pour améliorer leur efficacité et revenus; Les paquets incluront à la fois l'accès aux intrants donc la production sera appuyée en 2.2 (semences, plantules, biofertilisants, biopesticides), l'assistance technique en lien avec les formations de 2.1 et la diffusion des techniques et technologies post-récoltes/marchés (maïs, manioc, banane, arbre à pain ). Il faut préciser qu'hormis la banane, le piment et la tomate, cultivés majoritairement en monoculture, tous les autres paquets agricoles sont composés de cultures associées favorisant ainsi une optimisation de la parcelle et une récolte diversifiée et étalée tout au long de l'année. Les parcelles de production de bois (production de charbon, bois d'œuvre) seront promues notamment dans des versants de fortes pentes inaptes à l'agriculture et dans des aires agroécologiques sèches.

Les paquets agricoles seront distribués/mis en œuvre au niveau des aires agroécologiques différentes et selon les caractéristiques socio-économiques des ménages et leur accès à la terre. Les vivriers sont plutôt adaptés aux zones à faible pente, plaines et plateaux humides et irrigués. Les maraichers sont prévus pour des zones très humides, les systèmes agroforestiers seront promus principalement au niveau des montagnes et plateaux humides tandis que les systèmes agropastoraux peuvent être diffusés au niveau de toutes les aires agroécologiques humides moyennant un accompagnement aux ménages pour prévenir des effets pervers sur les autres interventions du projet tels efforts de restauration des sols, plantations d'arbres.

**Résultats et produits attendus :** Les résultats immédiats sont l'adoption par les communautés des pratiques qui améliorent la productivité agricole et la nutrition familiale. Ce sont globalement 3,600 ha de terres qui seront mises en valeur avec des systèmes de productions performants et résilients, 2,000 têtes de petits bétails (ovins,

caprins), 300 ruchers de 5 colonies d'abeille qui seront octroyés à un total de 11,848 familles rurales. Pour les cultures pérennes comme le café et le cacao, les rendements connaîtront des augmentations de plus de 250% à l'hectare. Sur le plan environnemental les effets seront significatifs notamment avec la promotion de l'agroforesterie, gage de biodiversité, de conservation d'eau et de stabilisation des terres agricoles.

**Stratégie de mise en œuvre :** Divers acteurs seront impliqués dans la mise en œuvre de cette sous-composante, tels que : la DDA, ACDED, CROSE, FONKOZE, FANM DESIDE, des organisations de producteurs, des entreprises à impacts et d'autres opérateurs de recherche, de vente de services et d'intrants. Pour la conduite d'innovations d'appui et support à la production agricole, celle-ci sera confiée à un opérateur privé dans le cadre du partenariat public – privé qui sera promu à la ferme de Macary. En ce qui a trait aux paquets techniques, ils seront mis en œuvre directement par ACDED et CROSE pour tout ce qui est vivriers, maraichers, céréaliers, agropastoraux mais aussi les Jaden lakou et bois au niveau des systèmes agroforestiers. Pour les systèmes agroforestiers cacao et café, des partenariats seront recherchés avec des entreprises spécialisés comme Café Luxe et AYITIKA. Il faut aussi signaler que d'autres opérateurs (coopératives, entreprises) locaux spécialisés dans la production et vente d'intrants de qualité seront aussi impliqués dans l'exécution de ces paquets. Ceux-ci seront contractés directement par les opérateurs de mise en œuvre.

<b>2.1.1 Soutien à la recherche adaptative et aux activités de diffusion pour une production résiliente, diversifiée et nutritive</b>	<b>Budget</b>
Frais lead techniques partenaires d'implémentation SC2.1	108
Frais TA : field officers groupes 2.1 production, nutrition, genre et environnement	45
Frais assistant field officers / CRP (can be small indemnity to organize food locally for training, getting equipment from project, data-phone for data collection etc.)	72
Coordination departement - reunion mensuelle pour les activités de formation du SC2.1	12
ToT at BAC pour field staff production, environnement et CC	13
ToT field staff nutrition, genre, environnement et CC	13
Équipement pour l'assistance technique	11
Implémentation et répllication training en champs école paysan agri resilient au climat	36
Implémentation et répllication training en jardins lakou, nutrition et repas	9
Frais transport	66
Frais communication pour les techniciens du SC2.1	15
<b>2.1.2 Appui aux investissements techniques et financiers dans la production agricole des ménages</b>	
Manioc	51
Céréales	64
Igname	138
Banane	151
Piment	45
Tomate	26
Agroforesterie à base de café	146
Agroforesterie à base de cacao	143
Filière bois	15
Apiculture	44
Ovin	23
Caprin	23
Kit outillage	59
<b>2.1.3 Appui à la sécurité alimentaire nutritionnelle des familles les plus vulnérables</b>	
Jardins lakous	52
Activités ludiques autour de la nutrition (quizz, démonstrations culinaires)	3
<b>Subtotal</b>	<b>1381</b>

## Sous composantes 2.2.

### **Appui aux entreprises de production, transformation & commercialisation des intrants et produits**

Cette sous-composante vise à favoriser l'émergence ou le renforcement d'opérateurs locaux en vue d'une réelle professionnalisation des chaines de valeur. Ces opérateurs

concernent la fourniture de services et d'intrants agricoles (semences, plantules, biopesticides, biofertilisants, mécanisation), la transformation de céréales, fruits et tubercules (manioc, patate, igname, arbre véritable), la fabrication de produits divers (chips, poudre, feuilles séchées), la conservation des fruits de mer, la production du café lavé, fermentation du cacao et autres produits dérivés ainsi que leur commercialisation (emballage, stockage, marketing). Elle comprend deux volets d'activités :

**2.2.1. Mise en place d'actions en faveur de l'équité de genre dans les organisations et coopératives rurales :** Sur la base de l'étude des opportunités et organisations identifiées dans la sous-composante 1.1 et des partenariats enclenchés au sein des plateformes multi-acteurs, le projet fournira un appui complémentaire aux coopératives, micro-entrepreneurs, entreprises ou organisations en vue de consolider leurs compétences administratives, économiques et préparer des plans d'affaires sur des projets liés aux champs préalablement définis et correspondants aux besoins prioritaires dans les filières incluant : services-intrants, stockage et transformation, traçabilité, certification, mise en marché. En lien avec l'accès aux marchés, le projet appuiera les plans d'affaires relatifs aux structures visant à la mise en place des systèmes de contrôle interne, des mécanismes de garantie participatifs et de traçabilité. Tout cela devra conduire à des productions réalisées suivant des standards de qualité et éligibles à des certifications nationales et / ou internationales.

Au démarrage du projet, le spécialiste en agribusiness et commercialisation de l'UTE coordonnera l'élaboration d'un manuel des plans d'affaires qui fournira les détails sur le processus d'élaboration, de sélection et de mise en œuvre des plans d'affaires. Un opérateur de service sera recruté pour fournir l'assistance technique nécessaire à la préparation ainsi qu'à l'appui à la mise en œuvre et au suivi des plans d'affaires. La méthodologie RuralInvest du centre d'investissement de la FAO pourra être utilisée en collaboration avec la FAO.

**2.2.2 Co-Financement et mise en œuvre des plans d'affaire en partenariat les acteurs filières, les institutions financière et mobilisation rémittence & éventuelle diaspora :** EFOSE supportera le cofinancement des plans d'affaires sélectionnés dans des pourcentages qui varie de 100% les interventions relatives à la graduation des plus vulnérables à 70% pour les plans d'affaires qui seront présentés par les petites et moyennes entreprises. Les plans d'affaires seront évalués selon un ensemble de critères qui incluent notamment la viabilité et pertinence de ces plans d'affaires pour les filières appuyées, en termes d'emplois généré, de bénéfices sociaux et environnementaux (résilience au climat, bio-inputs) etc. Les co-financements sont attendus des bénéficiaires, de la mobilisation du secteur privé, du crédit et potentiellement de la diaspora en 1.1.

D'une part, en complémentarité avec la sous-composante 2.1, le projet appuiera le financement des **plans d'affaires des micros et petites entreprises** (les critères d'attribution seront définis plus en détail durant la phase de mise en œuvre du projet, et incluront la contribution à la création d'emplois et la chaîne de valeur prioritaire, la gouvernance, la priorisation des femmes et des jeunes, la résilience au climat etc.) leur permettant de produire divers intrants fabriqués localement (compost, biointrants,

semences et plants locaux). Ces entreprises seront des fournisseurs d'intrants et de services qui faciliteront l'accès durable aux intrants adaptés pour la mise en œuvre des paquets techniques qui seront diffusés par le projet.

D'autre part, le **projet appuiera les initiatives post-récolte, de fourniture de services** divers ainsi que l'établissement et/ou la consolidation des relations d'affaires entre les petits producteurs et les opérateurs de marché pour l'écoulement de leurs produits. Les **associations de producteurs seront appuyés pour renforcer les dispositifs de collecte, assurer la qualité des produits** pour leur permettre de vendre les produits vivriers bruts ou transformés au PAM dans le cadre du programme des cantines scolaires. Les produits comme le cacao et le café ont déjà un circuit court à travers des entreprises locales dont AYITIKA et Café Luxe et d'autres marchés à l'export sont aussi potentiellement développables pour ces produits.

Enfin, le projet **appuiera les initiatives locales de transformation de produits agricole** et leur mise en marché pour les autres produits divers transformés, privilégiant des produits à haute valeur nutritionnelle et permettant une substitution aux importations (par exemple, le projet pourra poursuivre les innovations initiées par l'OIT sur la filière arbre à pain et sa transformation en farine partiellement substituable aux farines de blé. Il existe pour ces derniers un marché régional et / ou national.

Dans les arrangements de financement des plans d'affaires, le projet envisagera avec leurs promoteurs (micro-entrepreneurs, coopératives, etc) autant que possible la mobilisation d'autres sources de financement visant à renforcer leur participation à travers le développement d'options d'investissement en co-financement pour la diaspora et le recours à des produits financiers adaptés aux besoins locaux au sein des chaînes de valeur. Ces développements se feront en collaboration avec les institutions de microfinance, les groupements de crédit et d'épargne (MUSO), les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), et plus généralement avec les organisations et entreprises habilitées. Le nombre de plans d'affaires ventilé par catégories est présenté ci-dessous.

Enfin, sur **la base des expériences de graduation initiées** avec succès par Fonkose dans la région, le projet propose une fenêtre de capitalisation progressive et de génération d'activités pour les femmes des catégories les plus vulnérables, Ces appuis et subventions seront gérés par une organisation ayant les compétences et expériences sur le sujet

Catégories	Quantité	Montant/PA (US \$)	Contribution EF OSE (%)	Contribution entrepreneur (%)
PA micro-entreprises (bioinputs, pépinières, artisans, forgerons, équipements agricoles)	60	2,500	90	10
PA coopératives transformation produits agricoles	10	15,000	70	30

PA collecte & stockage de produits	5	50,000	70	30
PA réhabilitation & opération centre de collecte & conditionnement café	11	35,000	70	30
PA initiatives entrepreneuriales des femmes pour AGR	60	2500	90	10
Insertion économique des plus vulnérables par capitalisation- pilote graduation	632	1,030	100	0

Le Spécialiste en agribusiness et commercialisation de l'unité de coordination du projet sera responsable de coordonner les activités de cette sous composante et l'unité de projet gèrera l'allocation financière aux macro-investissements (entreprises, coopératives) tandis que les micro-montants pourraient être gérés par l'organisation appuyant les micro-entrepreneurs. Elle/il sera appuyé(e) par des consultations ponctuelles notamment pour réaliser l'étude d'opportunité, l'appui direct aux entreprises pour la préparation des plans et mise en œuvre des plans d'affaires, le processus de certification des produits des filières concernées. Le PAM est un partenaire incontournable avec lequel le projet devra se concerter pour développer un marché stable pour les opérateurs locaux. L'OIT/GEONOVA pourrait aussi fournir un appui technique pertinent dans le cadre de la mise en place des plates-formes numérique et des standards de qualité pour les produits. Le PAM expérimente dans son programme un appui aux producteurs de manière à sécuriser la production de denrées agricoles face aux chocs climatiques et autres événements. Dans le cadre de ce partenariat, en lien avec la sous-composante 2.2 le projet explorera les possibilités d'inclure le volet d'assurance agricole au profit des petits producteurs.

<b>2.2.1. Mise en place d'actions en faveur de l'équité de genre dans les organisations et coopératives rurales</b>	
Mise en place de la méthodologie "Cerrando Brechas" pour transformation des relations entre les genres au sein des coopératives	3.75
<b>2.2.2 Appui et support à la préparation de plans d'affaires pour activités génératrices de revenus, micro-entrepreneuriat, coopérative, acteurs privés au sein des filières</b>	
Spécialiste en agribusiness et commercialisation	42
Pool expertise identification, développement et suivi des Plans d'affaires	27
Réunions et matériels identification Plans d'affaires (concertation des acteurs clé dans l'idée de Plan d'affaires en relation avec le plan d'investissement de la SC1.1)	51
Formation et mis à jour des field officers Plans d'affaires - y compris la participation éventuelle de formateurs internationaux	5
Équipement des field officers pour accompagner le développement des Plans d'affaires	14.6
Transport - motos pour les field officers du SC2.2	91.4
Éducation financière	48
Éducation financière additionnelle aux bénéficiaires des rémittences	4
Système d'info et Traçabilité	75
Certification	15
Établissement du marché institutionnel en relation avec bénéficiaires d'EFOSE	0
Pilote assurance PAM liés aux achats pour les cantines scolaires	20
<b>2.2.3 Co-Financement et mise en œuvre des plans d'affaire en partenariat les acteurs filières, les institutions financière et mobilisation rémittence &amp; éventuelle diaspora</b>	

Implémentation Plan d'affaires Micro-entreprises (bioinputs, pépiniériste, artisans forgeons - équipements agricoles...)	18
Implémentation Plan d'affaires Coopératives (transformation cacao,)	43
Implémentation Plan d'affaires pour la réhabilitation et opération des centre de collecte & conditionnement de café	48
Implémentation Plan d'affaires initiatives entrepreneuriales des femmes pour le développement des activités génératrices des revenus	18
Subtotal	523.75

**Composante gestion de projet.** Cette composante définit les entités responsables de la planification, de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du projet. Elle s'assure de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre des interventions, en plus de la responsabilisation et de la gestion des connaissances générées par les activités du projet.

### Sous composante 3.1

Cette sous composante est décanté en

- a) Personnel centralisé de l'Unité de Gestion du projet qui sera basé à l'Unité Technique d'Exécution du MEF à Port-au/prince, incluant le personnel institutionnel de L'UTE, lesquels recevront une contribution financière du projet EFOSE.
- b) Personnel - UGP (décentralisé) : Tout le personnel nécessaire pour l'implémentation des activités du Projet. Ce personnel sera basé dans la zone du projet, plus spécifiquement dans le BAC de Marigot.
- c) **Frais fonctionnement:** Ce volet comprend tous les frais de fonctionnement qui seront alloués tant au niveau du bureau décentralisé comme au bureau de Port-au-Prince.

<b>Personnel - UGP (centralisé)</b>	
Chef du Service financier (complément salaire)	12.0
Chef du Service comptabilité (complément salaire)	12.0
Responsable Passation de Marché	56.0
Responsable Suivi et Evaluation	52.0
Responsable Finance (complément salaire)	52.0
Comptable (complément salaire)	52.0
Point Focal MARNDR	48.0
Communication	48.0
Secrétaire exécutive	26.0
<b>Personnel - UGP (décentralisé)</b>	
Coordinateur	76.5

Responsable sauvegardes environnementales	39.0
Assistant de Passation de Marché	9.8
Assistant financier	9.8
Assistant suivi-évaluation (collecte des données)	9.8
Assistante administrative et logistique	27.6
Chauffeurs	25.2
Équipement	0.0
Achat des véhicules	150.0
Achat de matériels et équipements (Informatique, Photovoltaïque, Mobiliers de Bureau)	100.0
Mise en place d'un logiciel de gestion comptable	10.0
Motos et équipements de sécurité	94.0
<b>Frais fonctionnement</b>	
Comité de pilotage	15.0
Frais de fonctionnement véhicules	6.0
Frais de déplacement	1.6
Fonctionnement Bureau	32.8
Frais de fonctionnement moto	9.8
Location de bureau UTE	36.0
<b>Subtotal</b>	<b>1010.8</b>

## Sous composantes : 3.2.

Cette sous composante présente les dépenses nécessaires pour le suivi et évaluation du Projet ainsi que les couts associés à la communication.

<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Budget Disponible</b>
Étude de base	77
Audits	30
Intégration système Suivi-Évaluation	50
<b>Communication</b>	
Atelier lancement du projet	10
Matériel de communication	30
<b>Sous totales</b>	<b>197</b>



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 7: Plan de passation des marchés sur les 18 premiers mois**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



Procurement Plan - Consulting  
 Haïti  
 EFOSE  
 Project ID:  
 Prepared by: Georges Bou-Botros  
 Approved by:

	USD	LCU	
Total	2 080 530.00	0.00	Plan
Amount	0.00	0.00	Actual
Non-	593 780.00	0.00	Plan
Consulting:	0.00	0.00	Actual
Grants:	0.00	0.00	Plan
	0.00	0.00	Actual

Version	1.0		Février 2024		Basic Data										
AWPB/Component Ref	Nº	Description*	Grant	Non Consulting	Funding	Project Area or Procuring Entity	Plan vs. Actual	Shortlist (Yes No)	Prior or Post Review	Procurement Method	Amount (USD)	Amount (LCU)	Plan vs. Actual	Submission of REOI	
1.1	EFOSE/SC/001	Diagnostic participatif et concertation d'un plan d'investissement participatif par sous-section / unités pertinentes			IFAD	Sud Est	Plan	Yes	Prior Review	QBS	90 000.00		Plan	1-Apr-25	
						UTE-MEF	Actual				-	-	Actual		
1.1	EFOSE/SC/002	Réalisation d'études visant à déterminer les opportunités existantes et les nouveaux débouchés potentiels pour les investissements prioritaires dans les chaînes de valeur			IFAD	Sud Est	Plan	Yes	Prior Review	QBS	120 000.00		Plan	1-May-25	
						UTE-MEF	Actual				-	-	Actual		
1.1	EFOSE/SC/003	Étude diaspora et rémittences dans les communes d'intervention			IFAD	Sud Est	Plan	Yes	Prior Review	ICS	30 000.00		Plan	1-Jan-26	
						UTE-MEF	Actual				-	-	Actual		
1.1	EFOSE/SC/004	Étude sur les pratiques et préférences d'investissement de la diaspora dans le(s) pays priorisé(s)			IFAD	Sud Est	Plan	Yes	Prior Review	QCBS	150 000.00		Plan	1-Jan-26	
						UTE-MEF	Actual				-	-	Actual		
1.1	EFOSE/SC/005	Etude du cadre réglementaire propre aux solutions d'investissement proposées par la concertation			IFAD	Sud Est	Plan	Yes	Post Review	ICS	10 250.00		Plan	1-Mar-26	
						UTE-MEF	Actual				-	-	Actual		
1.1	EFOSE/SC/006	Spécialiste en Planification et gouvernance locale			IFAD	Sud Est	Plan	Yes	Post Review	ICS	21 000.00		Plan	15-May-25	
						UTE-MEF	Actual				-	-	Actual		
1.1	EFOSE/SC/007	Spécialiste en nutrition, sécurité alimentaire, genre et cantines scolaires			IFAD	Sud Est	Plan	Yes	Prior Review	ICS	38 500.00		Plan	1-Mar-25	
						UTE-MEF	Actual				-	-	Actual		
1.1	EFOSE/SC/008	Spécialiste production agricole - Ingénieur agricole			IFAD	Sud Est	Plan	Yes	Post Review	ICS	21 000.00		Plan	15-Apr-25	
						UTE-MEF	Actual				-	-	Actual		

Version		1.0		Février 2024		EOI Shortlist Procedure					Proposal Process			Evaluation		
AWPB/Component Ref	Nº	Description*	No Objection Date	REOI Launch Date	EOI Submission Deadline	Submission of Shortlist Report	No Objection Date	Submission of RFP/RCQ	No-objection Date	RFP/RCQ Launch Date	Proposal submission	Submission of TER	No-objection Date	Submission of CER		
1.1	EFOSE/SC/001	Diagnostic participatif et concertation d'un plan d'investissement participatif par sous-section / unités pertinentes	8-Apr-25	10-Apr-25	1-May-25	15-May-25	22-May-25	26-May-25	2-Jun-25	4-Jun-25	19-Jul-25	2-Aug-25	9-Aug-25	N/A		
1.1	EFOSE/SC/002	Réalisation d'études visant à déterminer les opportunités existantes et les nouveaux débouchés potentiels pour les investissements prioritaires dans les chaînes de valeur	8-May-25	10-May-25	31-May-25	14-Jun-25	21-Jun-25	25-Jun-25	2-Jul-25	4-Jul-25	18-Aug-25	1-Sep-25	8-Sep-25	N/A		
1.1	EFOSE/SC/003	Étude diaspora et rémittences dans les communes d'intervention	8-Jan-26	10-Jan-26	31-Jan-26	14-Feb-26	21-Feb-26	25-Feb-26	4-Mar-26	6-Mar-26	27-Mar-26	N/A	N/A	10-Apr-26		
1.1	EFOSE/SC/004	Étude sur les pratiques et préférences d'investissement de la diaspora dans le(s) pays priorisé(s)	8-Jan-26	10-Jan-26	24-Jan-26	7-Feb-26	14-Feb-26	18-Feb-26	25-Feb-26	27-Feb-26	13-Apr-26	27-Apr-26	4-May-26	18-May-26		
1.1	EFOSE/SC/005	Etude du cadre réglementaire propre aux solutions d'investissement proposées par la concertation	N/A	3-Mar-26	24-Mar-26	7-Apr-26	N/A	11-Apr-26	N/A	13-Apr-26	4-May-26	N/A	N/A	18-May-26		
1.1	EFOSE/SC/006	Spécialiste en Planification et gouvernance locale	N/A	17-May-25	7-Jun-25	21-Jun-25	N/A	25-Jun-25	N/A	27-Jun-25	18-Jul-25	N/A	N/A	1-Aug-25		
1.1	EFOSE/SC/007	Spécialiste en nutrition, sécurité alimentaire, genre et cantines scolaires	8-Mar-25	10-Mar-25	31-Mar-25	14-Apr-25	21-Apr-25	25-Apr-25	2-May-25	4-May-25	25-May-25	N/A	N/A	8-Jun-25		
1.1	EFOSE/SC/008	Spécialiste production agricole - Ingénieur agricole	N/A	17-Apr-25	8-May-25	22-May-25	N/A	26-May-25	N/A	28-May-25	18-Jun-25	N/A	N/A	2-Jul-25		

Procurement Plan - Consulting

Haïti

EFOSE

Project ID:

Prepared by: Georges Bou-Botros

Approved by:

**Selection Methods**

QCBS: Quality and Cost-Based Selection

QBS: Quality-Based Selection

CQS: Selection by Consultants' Qualifications (shortlist is required for this method)

LCS: Least-Cost Selection

FBS: Fixed Budget Selection

ICS: Individual Consultants Selection (shortlist is required for this method)

SSS: Sole Source Selection

Version		1.0		Février 2024		Contract Award & Sign				
AWPB/Component Ref	Nº	Description*	No-objection Date	Plan vs. Actual	Issue of NOITA&Standstill	Date Contract Award	Negotiations completed	Submission of Draft Contract	No-objection Date	Date Contract
1.1	EFOSE/SC/001	Diagnostic participatif et concertation d'un plan d'investissement participatif par sous-section / unités pertinentes	N/A	Plan	12-Aug-25	27-Aug-25	11-Sep-25	16-Sep-25	23-Sep-25	27-Sep-25
				Actual						
1.1	EFOSE/SC/002	Réalisation d'études visant à déterminer les opportunités existantes et les nouveaux débouchés potentiels pour les investissements prioritaires dans les chaînes de valeur	N/A	Plan	11-Sep-25	26-Sep-25	11-Oct-25	16-Oct-25	23-Oct-25	27-Oct-25
				Actual						
1.1	EFOSE/SC/003	Étude diaspora et rémittences dans les communes d'intervention	17-Apr-26	Plan	N/A	23-Apr-26	7-May-26	12-May-26	19-May-26	23-May-26
				Actual						
1.1	EFOSE/SC/004	Étude sur les pratiques et préférences d'investissement de la diaspora dans le(s) pays priorisé(s)	25-May-26	Plan	28-May-26	12-Jun-26	27-Jun-26	2-Jul-26	9-Jul-26	13-Jul-26
				Actual						
1.1	EFOSE/SC/005	Etude du cadre réglementaire propre aux solutions d'investissement proposées par la concertation	N/A	Plan	N/A	24-May-26	7-Jun-26	12-Jun-26	N/A	16-Jun-26
				Actual						
1.1	EFOSE/SC/006	Spécialiste en Planification et gouvernance locale	N/A	Plan	N/A	7-Aug-25	21-Aug-25	26-Aug-25	N/A	30-Aug-25
				Actual						
1.1	EFOSE/SC/007	Spécialiste en nutrition, sécurité alimentaire, genre et cantines scolaires	15-Jun-25	Plan	N/A	21-Jun-25	5-Jul-25	10-Jul-25	17-Jul-25	21-Jul-25
				Actual						
1.1	EFOSE/SC/008	Spécialiste production agricole - Ingénieur agricole	N/A	Plan	N/A	8-Jul-25	22-Jul-25	27-Jul-25	N/A	31-Jul-25
				Actual						



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 8: Manuel d'exécution du projet (MEP)**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



# ANNEX 8

## Manuel de mise en œuvre du projet

Ce manuel comprend des éléments complémentaires au document de projet et incluant :

- Les enseignements tirés
- Le ciblage
- Le descriptif des activités des composantes et de la stratégie de mise en œuvre des activités transversales transformatrices du genre et de la nutrition
- Le cadre organisationnel et de mise en œuvre
- Plan de gestion environnemental et social
- Stratégie de passation de marché
- Termes de référence de l'unité de gestion du projet
- Annexes (gestion financière, propositions de protocole d'accords, guide champs école)

Chapter 1 Contents

Chapter 2 Enseignements tirés .....	6
Chapter 3 Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles du projet.....	11
Objectifs .....	11
Ciblage .....	11
Chapter 4 Description du projet & mécanismes de mise en œuvre.....	20
Composante 1 : Renforcement de la résilience des territoires, de leur gouvernance, environnement et infrastructures.....	21
Sous-composante 1.1. Renforcement de la planification et de la gouvernance locale pour la mise en œuvre de systèmes alimentaires locaux résilients.....	21
Sous-composante 1.2. Développement d'infrastructures de production résilientes aux changements climatiques (publiques et communautaires). .....	26
Composante 2 : Insertion économique et sécurité alimentaire via des investissements dans les systèmes alimentaires locaux diversifiés et résilients.....	34
Sous-composante 2.1. Amélioration du capital de production, des pratiques agricoles, et de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles. ....	35
Sous-composante 2.2 Appui aux entreprises de production, transformation & commercialisation des intrants et produits.....	45
Composante 4 Réponse RED en cas d'urgence et de catastrophe (RED) .....	58
<b>Guide pour la mise en œuvre des activités de transformation des normes liées au genre, l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du projet EFOSE.</b> .....	60
Composante 3 : Cadre organisationnel et d'exécution .....	66
Gestion et coordination du projet.....	66
Gestion financière, passation des marchés et gouvernance.....	68
Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication ...	71
Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	71
Innovations et reproduction à plus grande échelle .....	74

Participation et retour d'information du groupe cible du projet, et traitement des plaintes.....	75
Plans d'exécution .....	76
Plan de gestion environnemental, social et climatique (PGESC) .....	78
<b>1.1 Cadre législatif national</b> et normes du FIDA .....	79
<b>1.2 Résumé des impacts</b> anticipés du projet, risques et mesures principales.....	82
<b>1.3 Recommandations pour la conception et la mise en œuvre du projet</b> .....	85
1.4 Procédures de Gestion Environnementale et Sociale des Projets adoptée par l'UTE	
109	
1.4.1 Classification des projets .....	110
1.4.2 Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).....	115
1.4.3 Consultation et Participation du Public.....	116
Stratégie de Passation de marché.....	119
Aperçu du Pays, de l'Entité Adjudicatrice et du Marché .....	119
Contexte opérationnel .....	119
<b>1.1.1.</b> Analyse PESTLE .....	121
<b>1.1.2.</b> Principales conclusions de PESTLE .....	122
Évaluation des capacités de l'agence d'exécution.....	122
Études et analyses de marché.....	124
<b>1.1.3.</b> Travaux.....	124
<b>1.1.4.</b> Services de conseil .....	124
<b>1.1.5.</b> Services autres que de conseil.....	125
<b>1.1.6.</b> Biens.....	125
Analyse des risques liés à la Passation de Marchés .....	125
Analyse de Risques par Catégorie.....	127
Risques et mécanismes de sauvegarde sociale, environnementale et climatique & passations de marché.....	129
Objectifs de la Passation de Marchés.....	134
Approche Recommandée pour le Projet.....	135
Contrats de Travaux .....	136
Contrats de Biens.....	137
Contrats de Services de Conseil .....	138
Termes de référence des membres de l'équipe.....	139
Termes de référence – Coordonnateur du projet.....	139
Termes de Référence : Responsable Composante 1 : Spécialiste en Sécurité alimentaire et Éducation Nutritionnelle.....	142
Responsable de Composante 2 : Spécialiste en agri-bisness, accès aux marchés, entrepreneuriat Juvénile et chaines de valeurs. ....	144
Termes de référence – Responsable suivi évaluation et gestion des connaissances .....	146
Termes de référence – Responsable en Gestion et passation de marché .....	148
Termes de référence – Expert financier .....	150
Termes de référence – Expert environnemental et climatique .....	152

Termes de Référence : Spécialiste ciblage, inclusion sociale, genre, jeunes et nutrition .....	154
Termes de référence – Expert-Comptable .....	156
Termes de référence – Assistant passation de marché.....	157
Termes de référence – Assistant comptabilité.....	158
Termes de référence – Secrétaire Exécutive.....	159
Termes de référence – Chauffeur .....	160
Termes de référence – Ménagère .....	161
Termes de référence – Gardien.....	162
Tableau 1 Nombre de ménages dans les communes cibles du projet .....	13
Tableau 2 Peaufinage lors de la mission des profils des ménages avec pour base des critères du SIMAST revus avec les communautés .....	14
Tableau 3 Critères de ciblage des subventions principales.....	16
Tableau 4 Revue des paquets techniques en fonction des zones agroécologiques et typologie de bénéficiaires .....	18
Tableau 5 Principaux types de diagnostics prévus parallèlement et implications pour phasage.....	22
Tableau 6 Identification des structures d’irrigation a réhabiliter .....	27
Tableau 7 identification préliminaire des périmètres d’irrigation dans la zone cible du projetCommune.....	28
Tableau 8 espèces généralement utilisées dans les rampes vivantes .....	30
Tableau 9 Revue d'expériences sur les routes vertes.....	32
Tableau 10 paquets techniques et zones agro-ecologiques .....	36
Tableau 11 objectifs de rendements des cultures qui seront promues par EFOSE .....	37
Tableau 12 categories de PA et subvention.....	49
Tableau 13Figure : cycle des activités de mise en œuvre des plans d’affaires.....	50
Tableau 14 <b>les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des PA</b> .....	51
Tableau 15 Critères de ciblage des subventions principales des plans d’affaire.....	56
Tableau 16 budget indicatif des activités genre et nutrition .....	66
Tableau 17 Méthodes de passation de marchés, seuils et délais .....	69
Tableau 18. Indicateurs de suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique et de la résilience.....	73
Tableau 19. <b>Indicateurs de suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique, risque environnemental, social et de la résilience</b> .....	86
Tableau 20 plan de formation PESEC .....	87
Tableau 21 matrice de plan de gestion environnemental social et climatique.....	89
Tableau 22 : Catégorie de risque élevé .....	110
Tableau 23 : Catégorie de risque substantiel.....	112
Tableau 24 : Catégorie de risque modéré .....	113
Tableau 25 : Catégorie de risque faible .....	114
Tableau 26 :Les classifications des risques climatiques.....	115

Figure 1 représentation approximative du ciblage des activités par grands bassins versant .....	12
Figure 2: Phases et articulation des composants .....	21
Figure 3 Exemple de plan d'reaménagement de bassins .....	23
Figure 4 grille d'évaluation des capacités des organisations.....	25
Figure 6 Schéma représentant mécanisme de mise en œuvre des activités de formation	41
Figure 7 Composantes d'un 4P réussi FIDA, 2016.....	54
Figure 8 Justification du 4P sur base études de case étude .....	54
Encadre 1 Exemples de techniques de stabilisation et revégétation .....	31
Encadre 2 Exemples et leçons apprises de mise en œuvre d'agro-foresterie à Haiti.....	37
Encadre 3 Experience AZAKA OIT sur agripreneurs.....	47

## **Partie I**

# **Mécanismes de mise en œuvre des composantes techniques du projet**

## **Chapter 2 Enseignements tirés**

### **0. Gestion de projet en contexte fragile**

**L'implication et le renforcement des structures décentralisées** peuvent i) limiter les désaccords et l'impact des blocages entre la capitale et les départements ; ii) faciliter la continuité des activités de terrain malgré les routes paralysées et iii) assurer la pérennité de ces mêmes activités. Cependant, l'engagement au niveau de la capitale reste nécessaire pour résoudre les problèmes au niveau central (comme cela peut être le cas dans d'autres projets tels que PURRACO).

**Intégration des stagiaires, jeunes professionnels** : L'intégration des stagiaires, jeunes ingénieurs, a été fondamentale. Le personnel jeune et autochtone des municipalités a joué un rôle clé dans la mise en œuvre et le suivi des activités de terrain du projet. A l'heure où il n'est pas possible de se déplacer de la capitale vers les départements, le recours à du personnel résidant en communautés et communes a été un élément innovant fondamental.

**Mobiliser le personnel gouvernemental et le personnel du projet** : Dans le cas du BIE, la participation active de l'équipe institutionnelle de l'UTE a permis de faire face à la fuite du personnel spécifique du projet. Lorsque le responsable des achats et le responsable financier du projet IBE ont démissionné, nous avons pu avancer dans la mise en œuvre avec le soutien du personnel institutionnel. De même, lorsque cela est possible, l'incorporation du personnel déjà présent dans les institutions gouvernementales au lieu d'embaucher tout le nouveau personnel du PMU. Cela permet d'une part de partager les coûts et d'autre part de capitaliser les apprentissages en termes de connaissance des procédures et systèmes informatisés du FIDA (OPEN, ICP, etc.)

**Utilisation des outils TIC** : Les outils TIC ont été un élément important, des groupes WhatsApp ont été créés pour les communications, les réunions virtuelles via les équipes, l'utilisation de KOBO, les signatures virtuelles, les processus virtuels d'ouverture des processus d'appel d'offres, les signatures numériques, entre autres.

### **1. Ajustement de la conception et du chiffrage du projet dans un contexte fragile**

**Des exemples récents d'interventions de portefeuille ont connu des retards de démarrage et ont nécessité un long renforcement des capacités initial.**

1. Il est essentiel de prendre en compte ces difficultés holistiques, et de convenir d'une durée de projet plus longue au niveau de la conception, pour permettre un démarrage plus facile et moins de répercussion de ces retards sur la mise en œuvre du projet (exemple de l'i-be). C'est pourquoi il a été convenu que le projet EFOSE serait un projet de sept ans.

**Dans des contextes fragiles marqués par une importante instabilité macroéconomique et sécuritaire, les estimations budgétaires doivent tenir compte des circonstances imprévues.**

2. Le FIDA a noté que les coûts des projets par bénéficiaire sont en moyenne 69% plus élevés dans les environnements fragiles (note PMD sur la fragilité).

### **2. Approvisionnement**

Une gestion efficace des projets et des passations de marchés nécessite des lignes directrices et des processus clairs, notamment un guide de passation des marchés complet aligné sur les procédures du FIDA. L'identification précoce des activités à haut risque et les évaluations du marché évitent les échecs en matière de passation des marchés. L'élaboration d'une stratégie de passation des marchés pour le développement (PPSD) rationalise les canaux et les opportunités de passation des marchés. Il est préférable d'utiliser les unités de passation des marchés publics existantes ayant l'expérience des donateurs, comme le FIDA, car celles-ci disposent déjà d'une expérience et de capacités adéquates. De même, tirer parti des entités publiques établies et coordonner avec les parties prenantes locales améliore l'efficacité du projet sur le terrain.

### **3. Un appui technique étroit du FIDA est nécessaire pour résoudre les projets problématiques et renforcer les capacités**

**Pour améliorer le niveau de performance des projets problématiques en cours en Haïti**, l'équipe pays a suivi un mélange de stratégies pour soutenir l'UGP que nous intégrerons dans les sections sur les leçons apprises et la gestion :

1. Planification et suivi mensuels : Nous avons mis en place un système de planification et de suivi mensuels de chaque projet, y compris le personnel embauché par le projet et les décideurs gouvernementaux.
2. Développement d'un processus de formation systématique pour l'UGP : l'équipe du FIDA (Finances, Passation des Marchés, Suivi et Évaluation) a identifié les points faibles et les goulots d'étranglement et a élaboré un plan de renforcement des capacités en utilisant la méthodologie du « faire et faire avec ».
3. Obtenir des conseils techniques du siège : Pour les questions stratégiques et critiques, nous avons besoin de recommandations et de conseils de la part des experts du siège afin de pouvoir travailler dans des situations de grande fragilité.

#### **4. Rôle crucial de la gouvernance locale inclusive et des institutions pour le développement**

**La participation des bénéficiaires est fondamentale pour le succès et la durabilité et doit être basée sur l'identification des problèmes perçus comme vitaux par les communautés (PITAG et PURRACO).** À cette fin, le projet prévoit divers mécanismes de planification participative et de renforcement des organisations communautaires. Sur le territoire, CROSE a testé avec succès le modèle 3d3d des bassins versants comme outil de planification de leur restauration et comme outil de valorisation du territoire. Construit de manière participative par les communautés, ce modèle permet de visualiser les problèmes et d'identifier, de catégoriser et de prioriser les interventions. Pour les services de conseil agricole, le projet prévoit de renforcer les capacités locales des leaders agricoles et d'appliquer l'approche PITAG (field schools). Cette approche représente un espace d'organisation communautaire, où les agriculteurs parlent non seulement des problèmes liés à la production agricole, mais aussi d'autres enjeux d'actualité. Ils apprennent les uns des autres, en utilisant la méthodologie du *faire-faire* et du *faire avec*. **Le renforcement des associations et d'autres types de réseaux** est essentiel à l'inclusion sociale, à la résilience et au changement social. Toute intervention doit avant tout renforcer les capacités locales, y compris les associations d'agriculteurs qui ont déjà démontré leur potentiel en tant qu'agent de changement et renforcer la cohésion sociale. Les associations locales en Haïti sont généralement très importantes, car elles permettent aux personnes, y compris les plus marginalisées, d'exprimer leurs préoccupations et leurs besoins, et augmentent leurs chances d'être entendues. Par exemple, les associations d'agriculteurs ont proliféré, surtout après le tremblement de terre de 2010, et fonctionnent comme des organisations à but non lucratif en Haïti. Dans les zones rurales, des comités de l'eau ont été créés – souvent dirigés par des femmes – pour protéger les sources d'eau. Les organisations de femmes ont également été très actives en organisant des formations permettant aux communautés locales de planter des cultures résilientes au climat dans leurs propres jardins <sup>1</sup>.

#### **5. Genre**

Selon l'expérience de la FAO dans le Sud-Est, **la mise en œuvre d'activités d'autonomisation socio-économique des femmes nécessite souvent l'implication des conjoints**, car certains stéréotypes persistent, comme le fait que la génération de revenus relève de la responsabilité des hommes et que les décisions relatives à la gestion du ménage incombent aux hommes.

#### **6. Nutrition :**

Avec la pandémie de COVID-19, des changements dans les modes de consommation des familles rurales se sont opérés, avec un retour croissant aux jardins familiaux (jardin Lakou) et aux variétés locales (PURRACO). Les jardins de Lakou sont de petites parcelles agro-forestières souvent autour de la maison combinant des arbres polyvalents (fruitiers, avocats, palmiers, manguiers etc.) avec des cultures annuelles ou pérennes (tomates, oignons, aubergines, pois, papayes, ignames, poivrons, caféiers), et parfois des animaux. Les jardins lakou fournissent non seulement des produits alimentaires et non alimentaires toute l'année, mais offrent également des opportunités de revenus en vendant des cultures commerciales spécifiques et des excédents <sup>2</sup>. Les légumes que l'on trouvait autrefois dans les jardins lakou sont désormais très appréciés dans les zones rurales. Les ménages haïtiens ont généralement adopté la collecte de l'eau de pluie, par exemple, pour garantir leur accès à l'eau pour leurs besoins domestiques.

Les activités de changement de comportement peuvent jouer un rôle clé pour promouvoir des habitudes alimentaires saines et atténuer le risque d'une consommation accrue de sucreries et

<sup>1</sup>Adelphi, 2023, Roots for Peace : découvrir les défis de sécurité climatique en Haïti et que faire pour y remédier

<sup>2</sup> FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

d'aliments transformés, ce qui peut aller de pair avec l'obtention de gains économiques plus élevés. Cette tendance a été observée dans un autre contexte (Projet de partenariats productifs pour l'agriculture du FIDA en Papouasie-Nouvelle-Guinée) où les revenus issus des chaînes de valeur des cultures avaient conduit à une augmentation du pouvoir d'achats qui s'est traduit par la consommation de produits sains mais aussi malsains, dans un contexte où les aliments ultra-transformés malsains étaient fortement accessibles. Dans le cas d'Haïti en revanche, les produits importés restent chers (notamment en raison des coûts de transport élevés dus à l'insécurité).

## 7. **Vulnérabilité extrême et résilience améliorée**

Des rapports récents du FIDA et de la Banque mondiale **sur la fragilité recommandent de placer la résilience économique, sociale et environnementale au centre des interventions en donnant la priorité aux approches décentralisées** qui combinent : (i) le renforcement de la gouvernance et des services locaux et la priorité à la participation active des citoyens et des acteurs locaux ; (ii) le renforcement du capital/des organisations sociales des producteurs, le renforcement de la participation des femmes et des jeunes ; (iii) le renforcement du capital productif et de la résilience des écosystèmes ; et (iv) le renforcement du capital des ménages à travers les transferts de capitaux et l'accès aux services financiers.

## 8. **Conseils agricoles et amélioration de la production résiliente au climat**

**Viabilité économique de l'agroécologie : Les travaux menés par la FAO à Baint dans le sud-est** ont montré que les agriculteurs ont pu atteindre une marge de production brute grâce à des pratiques agricoles agroécologiques et agroforestières. Cette marge est plus du double (3 721 \$ US) que celle obtenue avec les pratiques locales (1 712 \$ US), alors que ces pratiques dépendent moins des intrants importés, restaurent l'environnement et sont moins sensibles au changement climatique. Il semble essentiel d'étudier les systèmes agricoles agroécologiques et diversifiés. pour répondre à la fragilité environnementale, climatique et économique d'Haïti et peut générer de l'écopreneuriat pour les jeunes et les rapatriés.<sup>3 4</sup>

**Il est essentiel de développer les intrants et les services locaux pour soutenir la chaîne de valeur. En effet, l'importation et le transport d'intrants vers des zones enclavées sont risqués et coûteux** (c'est le cas des enseignements du PITAG). Les projets doivent en tenir compte et investir dans la production locale de semences, de plants et d'intrants, ce qui peut également créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les sans-terre. La chaîne de valeur cacao-café intègre souvent la production d'intrants dans son travail. Aytika investit dans les biofertilisants (mycorhizes, bokashi, vermi-compost) et les biopesticides pour pouvoir répondre aux besoins nutritionnels des plantations de cacaoyers et lutter contre les maladies et ravageurs.

**Des résultats intéressants ont été obtenus en termes de gestion agricole par les ménages ruraux grâce à un appui technique holistique.** Les dispositifs mis en place par *agronome & vétérinaire sans* (AVSF) et AYITIKA, notamment, pour apporter un appui technique aux familles d'agriculteurs, ont permis une utilisation plus efficace de la main d'œuvre familiale disponible dans ces exploitations. En effet, grâce à l'utilisation du « carnet du producteur » (voir encadré ci-dessous) comme outil de gestion, les ménages sont en mesure d'identifier les principaux postes de dépenses, dont la main d'œuvre agricole, lors de leurs bilans annuels. Dans ce cas particulier, il a été constaté qu'une trop grande quantité de main d'œuvre extérieure était utilisée pour certaines tâches agricoles, tandis que dans le même temps, la main d'œuvre familiale était sous-utilisée. Les échanges avec ces familles, individuellement et collectivement, les ont motivées à prendre des mesures pour mieux optimiser la main d'œuvre disponible sur la ferme.

Un système de suivi et d'évaluation des performances des SAF cacao a été mis en place pour collecter différents types de données ; technique (itinéraire technique, pratiques culturelles), économique (dépenses, ventes, revenus), géolocalisation de la parcelle, prévisions de récolte jusqu'à la mise en place de systèmes d'alerte (maladies, risques de catastrophe, etc.). Deux outils sont utilisés: le « carnet du producteur » ; renforcer les capacités de suivi du producteur et le logiciel farmforce (<https://ayitika.Farmforce.Com/>) géré par l'équipe de conseil technique. FARMFORCE est un logiciel de gestion qui permet d'organiser des campagnes

<sup>3</sup> FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

<sup>4</sup> Adelphi, 2023, Roots for Peace : découvrir les défis de sécurité climatique en Haïti et que faire pour y remédier

agricoles et de structurer les filières d'approvisionnement. Outil pouvant également être utilisé lors d'audits. FARMFORCE offre de fortes garanties pour répondre aux exigences de certifications de traçabilité, de normes de qualité, de transparence, de prix et de primes aux producteurs.

Ces deux outils permettent de générer des informations sur les itinéraires techniques empruntés, les dépenses et ventes réalisées sur la parcelle, l'évolution de la biodiversité à l'échelle de la parcelle, de faire des prévisions de récoltes, et de mieux gérer la traçabilité et les certifications commerciales. A travers l'évaluation des performances des SAF cacao, ils favorisent la prise de décision des producteurs et une plus grande réactivité à l'état de la parcelle.

3.

**Rôle des mécanismes de partage & concours de diffusion :** un concours annuel récompensant les meilleures plantations de cacao est organisé par AYITIKA pour la chaîne de valeur cacao-café. Cette activité vise à encourager les producteurs à adopter de bonnes pratiques agricoles mais à valoriser la dignité de ces agriculteurs pour leur travail trop souvent négligé dans l'environnement. Dans le cadre de ce concours, les gagnants reçoivent en guise de prix des vaches, des chèvres et du matériel agricole.

**Une approche par bassin versant incluant la restauration des terres en pente est essentielle pour maintenir la fertilité, améliorer la rétention d'eau, réduire les risques de glissement de terrain, protéger les systèmes d'irrigation et développer les basses terres.**

Ces approches doivent donner la priorité aux espèces locales et impliquer les populations locales dans le choix des plantes pour garantir des bénéfices écologiques durables (c'est-à-dire les espèces fruitières, le fourrage, la nutrition, la fertilité, etc.). Ces activités prennent du temps et des mécanismes d'incitation sont nécessaires pendant les périodes de transition (par exemple paiement lorsque les arbres ont atteint une taille minimale pour PITAG). La diversification est également essentielle à l'adaptation. Par exemple, les agriculteurs ont tenté de répartir leurs risques en cultivant des jardins (jardins créoles) sur différents sites et ont pratiqué une production agricole diversifiée en utilisant un mélange de cultures à cycle long et à cycle court (un autre système de culture traditionnel, connu sous le nom de bann manjé (ou « bande de nourriture » a regagné en popularité en raison des avantages économiques et environnementaux importants qu'elle offre. De plus, les agriculteurs réorientent leur production pour répondre aux changements des saisons des pluies <sup>5</sup>.

Là où l'agriculture est trop risquée et les terres dégradées, nous devons proposer des moyens de subsistance alternatifs, par exemple en développant les pratiques de production durable de charbon de bois, en nous adaptant aux systèmes locaux (par exemple en utilisant les peuplements existants d'arbres productifs et d'arbustes ligneux qui se régénèrent naturellement) et en investissant dans l'amélioration des infrastructures.

### 9. Chaîne d'approvisionnement et marketing.

**En Haïti, le PAM a réussi à organiser l'approvisionnement des cantines scolaires locales en renforçant les organisations de producteurs et en investissant dans le stockage et la transformation.** Dans cette démarche, l'accompagnement des agriculteurs pour le conditionnement de leurs produits a eu à cœur de garantir la sécurité et la qualité des produits. La fixation des prix et la définition d'un pourcentage de perte acceptable ont également été cruciales pour garantir d'une part que cela soit rentable pour les organisations de producteurs, et d'autre part que cela ne perturbe pas les marchés locaux. AYITIKA tire des enseignements similaires pour la chaîne de valeur cacao-café. L'entreprise entretient un partenariat stratégique avec l'association RASIN, structure locale regroupant les producteurs partenaires de l'entreprise. RASIN joue un rôle central dans la construction et la diffusion des innovations. C'est également une structure de contrôle et de négociation qui garantit le respect des normes de qualité et la loyauté des relations commerciales entre AYITIKA et les producteurs.

**La mise en place d'infrastructures de conservation et de transformation post-récolte** – pour structurer et renforcer les filières économiques soutenant le cacao et l'arbre à pain – est une contribution très appréciée par les acteurs qui opèrent à travers les différents segments des chaînes de valeur agricoles et constitue un levier de croissance et de développement économique.

---

<sup>5</sup> FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

essentiellement sur des engagements communautaires à différents niveaux. (Rapport d'évaluation 2023 du projet OIT PROFIT <sup>6</sup>)

**Intégration verticale** Certains acteurs privés de la chaîne de valeur (par exemple Ayitika et Café Lux pour le café et le cacao) intègrent les différents segments de la chaîne de valeur et fournissent des services associés aux agriculteurs. AYITIKA dispose d'une équipe technique et administrative de 30 personnes et d'infrastructures et services de production (jardins clonaux, pépinières, unité de biofertilisation, laboratoires des sols, centres de fermentation, chocolaterie - voir annexe). De même les café lux disposent d'infrastructures de transformation post-récolte leur permettant de produire du café lavé. Dans le cadre de ces partenariats, l'entreprise apporte un appui technique aux producteurs pour régénérer d'anciennes parcelles. Le forfait comprend la fourniture de plants de variétés de caféiers résistantes à la rouille et au scolyte dont le catimor ainsi que les techniques de taille et d'entretien écologique des parcelles. Cet appui comprend également le préfinancement de ces associations pour l'achat de café pour leurs membres, leur permettant ainsi de surmonter les problèmes de trésorerie auxquels elles sont confrontées.

**Le sud-est a été l'une des principales régions productrices de café de** la marque haïtienne « *bleu haïtien* ». Ces dernières ont connu un grand succès dans les années 2000, notamment sur les marchés gastronomiques internationaux (Japon, USA, Europe), grâce à un accompagnement technique local et des investissements post-récolte. L'arrêt de ce soutien depuis 15 ans a fragilisé le secteur, mais il repart aujourd'hui en avant grâce au soutien de nombreux acteurs internationaux et nationaux (centres de recherche, partenaires techniques et financiers, entreprises, coopératives). Les acteurs privés ont réussi à produire et à exporter vers les marchés gourmands les plus compétitifs (créneaux du commerce équitable, bio et autres).

## 10. L'emploi des jeunes dans un contexte fragile

Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes est une autre caractéristique commune essentielle de l'expérience du FIDA dans les contextes fragiles. Celle-ci vise parfois à capter de nouvelles opportunités entrepreneuriales autour de l'économie « verte » (par exemple dans la production de biofertilisants ou de services numériques soutenant l'adaptation climatique), ou à chercher à bénéficier de la localisation.. Des exemples de travail post-conflit avec les jeunes pour soutenir l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat comme alternative aux moyens de subsistance associés à la violence peuvent être trouvés à la fois dans des contextes formels fragiles et dans des pays présentant des poches de fragilité. Au Burundi, le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B, 2017-2025) favorise l'inclusion financière des micro-entrepreneurs. L'accent mis par le projet sur le développement du secteur privé contribue à relever les défis de la fragilité politique et sociale, et l'accent mis sur l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes sera essentiel pour atténuer le risque de conflits futurs.

La promotion de l'entrepreneuriat local et des services financiers locaux reflète la reconnaissance par le FIDA du fait qu'il peut exister des opportunités de soutenir le développement du secteur privé pour renforcer la résilience dans des contextes fragiles. Par exemple, dans le nord du Nigeria, le programme d'adaptation au changement climatique et de soutien à l'agro-industrie dans la ceinture de savane (CASP), qui s'est achevé en 2021, a favorisé avec succès le développement d'entreprises pour les femmes et les jeunes dans un contexte marqué par l'insurrection armée et les conflits environnementaux et environnementaux. facteurs de stress climatiques. Le projet y est parvenu en promouvant les opportunités d'entreprises le long des chaînes de valeur clés avec une combinaison d'investissements dans les infrastructures, le développement des compétences et les services ancrés dans une approche de développement communautaire et en s'appuyant sur le soutien de tiers pour la supervision et le suivi.

## 11. Finance rurale et épargne

Un aspect important de l'offre du FIDA aux pays et aux communautés en situation de fragilité, y compris pendant et après les crises, est le soutien aux services financiers qui peuvent à la fois soutenir la résilience des moyens de subsistance et générer de nouvelles opportunités de moyens de subsistance.

**En Haïti, Mise en place et structuration des sociétés mutuelles de solidarité (MUSO)** et structures faïtières associées dans les zones d'intervention du projet, dans un contexte d'accès au crédit et au financement agricole pratiquement inexistant : La collaboration avec le KNFP pour la mise en place de 58 sociétés mutuelles de solidarité est cela commence à rendre les agriculteurs concernés moins inquiets et moins dépendants de crédits inadaptés et difficiles à mobiliser. Il ouvre

---

<sup>6</sup> OIT, 2023, évaluation du Projet de renforcement des opportunités agricoles par la Formation et l'investissement technologique (PROFIT)

la voie à la pérennisation des actions et des résultats visés pour une amélioration durable des revenus (évaluation 2023 du projet ILO PROFIT)

**Au-delà d'Haïti, un autre exemple de la manière dont les services financiers communautaires** peuvent être efficaces pour soutenir les moyens de subsistance dans des contextes fragiles est fourni par le projet de développement intégré de l'élevage du FIDA en Syrie, qui a créé un modèle de finance rurale renouvelable et communautaire appelé en arabe « sanduq » - ou communauté de gestion de fonds. Il s'agit d'une approche dans laquelle les villageois achètent des parts dans un sanduq, qui est ensuite soutenu par le projet avec une contribution financière, pour être prêté aux membres. Le sanduq est géré par un comité local inclusif soutenu par un comité de développement communautaire établi par le projet. À ce jour, 81 fonds de ce type ont été créés avec 15 407 membres à travers le pays, avec une participation des femmes et des jeunes atteignant respectivement 42 % et 47 %. Trente des 81 Sanadiq (pl.) créés au début du récent conflit ont fait preuve de résilience lorsque le FIDA a suspendu ses opérations en 2015. Ils sont restés pleinement fonctionnels sans le soutien du gouvernement et continuent d'accorder des prêts avec un taux de défaut d'environ 2 % seulement. [7]

- **Remises de fonds**

Les envois de fonds représentent souvent une part importante du financement externe dans des contextes fragiles et peuvent constituer une source de revenus essentielle pour les ménages en temps de crise pour compenser l'apparition de chocs externes. Les envois de fonds agissent comme un filet de sécurité en cas de crise, mais aussi comme un mécanisme de résilience au lendemain, pour promouvoir la reprise et soutenir les stratégies de diversification. Néanmoins, le coût de l'envoi de fonds vers les zones vulnérables est généralement supérieur au coût moyen pour les pays en développement.

Grâce au Mécanisme de financement des envois de fonds (RFF), qu'il héberge, le FIDA est souvent particulièrement bien placé pour aider les partenaires locaux à faciliter la mobilisation des envois de fonds vers des activités génératrices de revenus, ainsi que pour mobiliser les investissements de la diaspora - comme cela a été documenté ces derniers mois, par exemple dans Mali, un pays où les envois de fonds représentaient environ 6 pour cent du PIB en 2021. En partenariat avec le Fonds fiduciaire de l'Union européenne et avec deux sociétés d'investissement à impact, le FIDA, à travers le FFR, a pu faciliter les investissements de la diaspora dans l'entrepreneuriat des jeunes dans le pays, comme une contribution essentielle à la fourniture d'alternatives de moyens de subsistance aux jeunes pour atténuer certains des facteurs de guerre civile dans ce contexte et dans de nombreux autres contextes fragiles.] Pour favoriser l'adoption de services financiers réglementés liés aux envois de fonds, nous devons fournir une éducation financière aux ménages et les relier aux services financiers. Les investisseurs de la diaspora financent généralement uniquement les régions dont ils sont originaires. Par conséquent, pour mobiliser les investissements de la diaspora dans des domaines spécifiques, nous devons d'abord identifier et interagir avec les communautés de la diaspora issues de ces communautés et avec des intermédiaires locaux dignes de confiance pour intermédiaire et risquer à nouveau le financement de la diaspora.

## **Chapter 3 Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles du projet**

### Objectifs

12. **Le but du projet** est de contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sud-Est. L'objectif de développement du projet est d'augmenter et de diversifier les revenus des ménages et la production locale d'aliments nutritifs par des moyens qui résistent aux chocs climatiques et économiques. Cet objectif sera atteint par i) le renforcement des systèmes alimentaires locaux via des pratiques agricoles résilientes au climat et l'amélioration de la nutrition et ii) l'augmentation de la valeur ajoutée dans les filières par la mise en œuvre des plans d'affaire. En clair le projet cherche à augmenter la performance des systèmes de production locaux, à renforcer les maillons post-récoltes et transformation des chaînes de valeurs promues et aussi favoriser l'accès durable de ces productions à des marchés nationaux (traditionnels, cantines scolaires) et d'autres marchés spéciaux internationaux. Pour atteindre ceci, le projet visera également à renforcer la gouvernance locale, les partenariats publics-privés et les infrastructures productives. En outre, le projet vise à combler d'importantes lacunes en matière de genre, telles que la faible participation des femmes (et des jeunes) aux activités productives, aux processus décisionnels, aux organisations et à l'inégalité de la charge de travail au niveau des ménages.

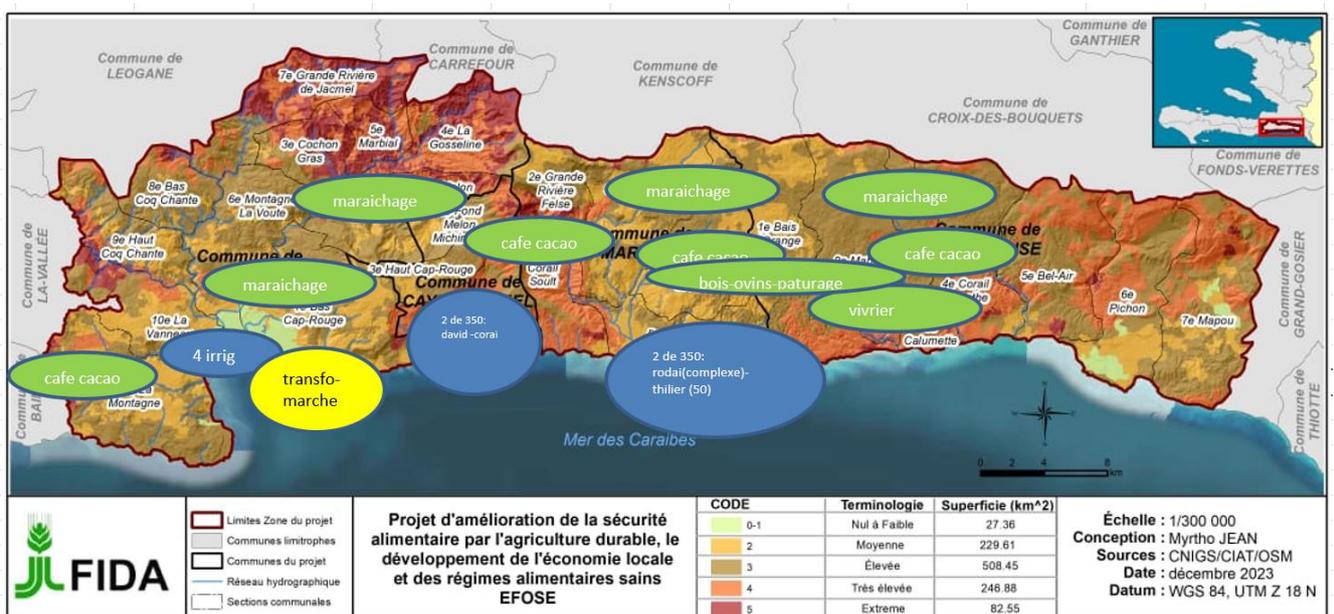
### Ciblage

13. **Zone cible.** Le projet cible seize sections communales dans les communes de Jacmel (Montagne La Voute, Lavaneau, La Montagne, Bas cap Rouge; Cayes-Jacmel (Ravine Normande, Gaillard,

Haut Cap rouge), Marigot (Corail Soult, Grande Rivière Fesle, Macary, Fond Jean Noel, Savane du Bois) et Belle-Anse (Baie d'Orange, Mabriole, Calumette, Corail Lamothe) dans le département du Sud-Est. Ces communes totalisent une superficie estimée à 1,534.3 km<sup>2</sup> pour un nombre total de ménages estimé à 134,717 ménages (SIMAST, 2022).

14. **Ciblage géographique des communes et sous sections :** Cette zone a été priorisée par les autorités du ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) en raison du nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire aiguë (45% de la population de la zone) et du potentiel agricole et commercial de la zone. En effet, on y trouve des aires agroécologiques très diversifiées : montagnes, plateaux, plaines humides et semi-humides, montagnes, plaines sèches, plateaux et plaines irriguées aptes au développement de systèmes de production très variés. Grâce à sa localisation géographique et son potentiel, cette zone possède de grands atouts pour développer des échanges commerciaux avec d'autres régions du pays (Ouest, Sud, Nippes), avec la République Dominicaine et aussi avec d'autres pays de la Caraïbe, d'Amérique et d'Europe. D'ailleurs la fédération des associations caféières natives (FACN) exportait déjà du café en provenance de la zone vers Taiwan, le Japon, les USA et jusqu'à date vers la France. Actuellement, au moins 97 écoles totalisant 17,586 élèves opérant dans ces communes offrent déjà ce service à leurs écoliers.
  
15. **Ciblage géographique des activités :** Le projet cherchera de manière rigoureuse une cohérence et une rationalité technique, économique, sociale et environnementale au niveau des actions via un ciblage géographique tenant compte des conditions agroécologiques et économiques micro-locales. Les cultures maraichères seront promues principalement dans les zones de haute altitude comme les montagnes très humides. Les systèmes agroforestiers, principalement ceux à base de cacao et de café, seront surtout développés dans les montagnes et plateaux humides dans des altitudes allant de 300 m à 800 m. Les systèmes vivriers et céréaliers seront encouragés au niveau des plaines irriguées **ainsi qu'au niveau** des zones agroécologiques se situant entre 0 et 500 m. Dans les montagnes et plaines arides et sèches et dans des aires où les pentes sont supérieures à 30%, l'appui au développement de forêts de bois pour la production de bois de chauffage et des systèmes agroforestiers à base de bois d'œuvre seront aussi promus. Parallèlement à ces actions de production, la restauration de certains points critiques du micro-bassin versant et la réhabilitation de certaines pistes rurales et de certains ouvrages d'irrigation contribueront à renforcer la productivité agricole et la résilience des systèmes de production et des communautés locales. Enfin, les activités de la composante 2 visant la construction et réhabilitation d'infrastructures post récolte (stockage, transformation etc.) tiendront compte des proximités de zone de production et commercialisation, de l'accès énergie-eau ainsi que des risques naturels. Certaines infrastructures pourront ainsi être établies en zones urbaines ou péri-urbaines de Jacmel.

Figure 1 représentation approximative du ciblage des activités par grands bassins versant



### Groupes cibles.

EFOSE accordera une attention particulière aux femmes, qui doivent représenter au moins 42 % des bénéficiaires. Les jeunes représenteront également au moins 15 % des bénéficiaires. Le projet adoptera une stratégie transformatrice de genre et d'inclusion des jeunes ; ceci se réalisera à travers des actions spécifiques et transversales et tangible tant au niveau des activités, qu'au niveau des critères de priorisations ; de structuration et de gouvernance.

- Les femmes seront prioritaires pour des activités spécifiques et dans des filières où elles sont déjà représentées (par exemple, les jardins lakou, l'apiculture, l'élevage, certains corps de métiers spécifiques, des activités génératrices de revenus dans la transformation ou la commercialisation, l'accès à l'eau potable, les activités éducatives). Toutes les interventions seront menées dans le cadre d'une approche sexospécifique, ce qui signifie que l'égalité des voix dans la prise de décision et la réduction des écarts entre les hommes et les femmes seront encouragées.
- Les ménages les plus vulnérables (environ 27% des bénéficiaires) et les jeunes seront engagés dans une voie de capitalisation progressive et de démarrage d'activités ne nécessitant pas de capital initial important (i.e. jardins lakous, élevage de petits animaux, apiculture, équipement pour travail agricole, micro-entreprise dans la chaîne de valeur, emploi agricole / autre etc.)
- Les ménages "moyennement ou faiblement" vulnérables (68 %) et disposant d'actifs agricoles seront aidés à structurer leurs associations et à améliorer leur accès aux marchés et aux assurances.
- Les bénéficiaires des envois de fonds seront aidés à mieux utiliser cette source de revenus pour constituer une épargne et accéder aux services financiers.
- Le projet identifiera et renforcera aussi les capacités des organisations communautaires, des agences gouvernementales décentralisées (BAC et fermes), des comités de gestion des infrastructures, des organisations de producteurs et des entreprises à impacts et des partenariats qui peuvent accroître l'accès durable de la population aux marchés et aux opportunités de revenus le long des chaînes de valeur.

Tableau 1 Nombre de ménages dans les communes cibles du projet

Commune	Plus vulnérables	%	Mi-vulnérables	%	Moins vulnérables	%	Non vulnérables	%	Total
Jacmel	19381	30%	14213	22%	12275	19%	18735	29%	<b>64604</b>
Cayes Jacmel	1 380	15%	1 772	19%	1 974	21%	4 219	<b>45%</b>	<b>9 345</b>
Marigot	3 302	28,0%	2 594	22%	2477	21,0%	3538	<b>29,0%</b>	<b>11 793</b>
Belle Anse	5 623	41%	3 113	23%	2 303	17%	2 440	<b>18%</b>	<b>13 579</b>
<b>Total</b>	<b>29 686</b>	29%	<b>21 692</b>	21%	<b>19 029</b>	20%	<b>28 932</b>	<b>30%</b>	<b>134 717</b>

Source : selon les données du SIMAST, 2022

1. **L'identification des catégories et critères de ciblage des ménages** sera affiné au démarrage du projet en prenant pour base :
  - a. les **critères de vulnérabilité** relatifs à l'indice de privation et de vulnérabilité appliqué par le SIMAST (identification des niveaux de vulnérabilité des ménages en fonction de la composition du ménage, de l'état de santé, du niveau d'éducation, des conditions de travail et de la perception de la faim, des revenus et des conditions de logement). En fonction de ces critères, le SIMAST classe les ménages en 4 catégories : très vulnérables, mi-vulnérables, moins vulnérables et non vulnérables.
  - b. Ciblage communautaire : Sur la base des enquêtes complémentaires et des consultations communautaires, des critères d'identification des niveaux de vulnérabilité seront établis et utilisés pour affiner le ciblage pour chaque activité. Les enquêtes qualitatives effectuées lors de la mission de terrain (décembre 2023) ont montré par exemple que les facteurs principaux de différenciation des ménages incluent : l'accès à la terre et la résilience au risque de ces terres (foncier, taille et type de terres (irriguées vs pluviales sèches et dégradées), l'exposition des ménages aux risques climatiques/naturels (dépendant de la localisation de leur parcelle, sources de revenus-système de production), l'accès aux actifs agricoles (équipement

agricole, animaux etc.), d'autres ressources financières et sociales. Les stratégies d'adaptation pourront aussi constituer un critère de différenciation de ces ménages lors du ciblage (voir tableau et PESEC, annexe vulnérabilité).

- c. **Etudes complémentaires sensibles au genre** : Lors de la réalisation des diagnostics (composante 1.1) une attention particulière sera portée à la participation des femmes et des jeunes dans les activités communautaires et activités agricoles afin d'assurer un ciblage adéquat et pertinent pour les activités de production et transformation (composante 2).
- d. **Etudes spécifiques pour identifier les bénéficiaires de rémittances et personnes engagées avec la diaspora** Les études du SIMAST indiquent que les familles recevant des rémittances représentent 3% des différentes catégories des familles cibles du projet. Il est possible que ce chiffre soit sous-estimé étant donné que l'on ne dispose pas suffisamment d'information pour identifier et caractériser ce groupe. Sur la base de ces informations préliminaires collectées et à travers le Diagnostic participatif, certaines réponses seront apportées quant à la localisation, la catégorisation de ces familles et l'utilisation de ces revenus additionnels. Sur cette base le ciblage sera affiné et des activités offrant une garantie des fonds investis de leurs rémittances (« jardin lakou », de maraichage et d'élevage.) seront visées. Ce groupe de bénéficiaires devra bénéficier d'un coaching personnalisé relatif à l'éducation financière et des aspects techniques des activités retenues. Cette partie de leur rémittance investie pourrait être considérée comme une contrepartie au projet.

*Tableau 2 Peaufinage lors de la mission des profils des ménages avec pour base des critères du SIMAST revus avec les communautés*

<b>Indicateurs /catégories</b>	<b>Plus vulnérables</b>	<b>Mi vulnérables</b>	<b>Moins vulnérables</b>	<b>Non-vulnérables</b>
<b>Actifs productifs</b>	pas de terre ou possession de terre peu fertile;	peut ne pas avoir de terre; ou pas de moyens pour l'exploiter; dominance de métayage (0,25 ha), terres peu fertiles	Accès à la terre (entre 0,5 et 1 ha) et autres aux actifs productifs; métayage	Accès à la terre (au moins 1 ha) et autres actifs productifs; terres en zones fertiles et irriguées
	pas d'animaux	1-2 petits bétails (cabris, poules)	Maisons en paille, tôle ou béton	Maisons en tôle ou béton
	pas de maison propre ou maison délabrée/précaire; beaucoup de personnes dans la maison; plusieurs ménages	pas de logement, ou logement délabrés; incapacités de faire les réparations		
<b>Psychosociaux</b>	alimentation en général 1 jour sur 2	1 fois par jour	Alimentation régulière	Alimentation régulière
	beaucoup d'enfants; 5-6 en bas âge; plus élevés que la moyenne	beaucoup d'enfants	meilleurs taux d'alphabétisation	taux d'alphabétisation
	prévalence de maladies, physiques faibles, malnutris; conditions d'hygiène précaire		accès aux soins de santé	accès aux soins de santé
	ne peut pas aller à l'hôpital, peu de force de travail	peut aller à l'hôpital, peut ne pas pouvoir payer tous les frais	membre d'associations	Leaders; notables communautaires
	probablement ne sait pas lire, écrire et compter (argent)	peut ne pas savoir lire/écrire mais peut compter		

	femmes célibataires avec beaucoup d'enfants en bas âge; ne fait pas partie d'association ou n'est pas invité dans les rencontres communautaires; souvent des déplacés et très vulnérables aux chocs; en condition d'urgence	invitation mais pas toujours aux rencontres de la communautés		
	pas ou très faible autoestime; en général pas de pièce d'identification	plus de conscience sur leur réalité et leur capacité de créer un changement, plus d'autonomisation; en général pas de pièce d'identification		
<b>Economiques</b>				
	Veut avoir un petit commerce mais ne sais pas quoi faire ni comment; gardiennage pour autrui; vente de main d'œuvre; agriculture comme principale activité,	commerce en détail, peut faire grandir son commerce (si appui), gardiennage (pour soi et autrui); vente de main d'œuvre;	Agriculture comme activité principale; opportunité de microcrédits; petit commerce de détails divers; gardiennage	Donnent des terres en métayage et affermage; bétail en gardiennage; activités très diverses, entreprises divers
	exclusion groupes de solidarité; pas invités réunions			
	reçoit presque pas de transfert	5,000- 7,500 HTG; peu de transferts	Réception de transferts	Réception de transferts le plus souvent
<b>Vulnérabilité aux chocs</b>				
	Très élevée par rapport aux intempéries (pluies et/ou vents), cyclones, sécheresse	Très élevée par rapport aux intempéries (pluies et/ou vents), cyclones, sécheresse	Certaine résilience par rapport aux chocs (adoption de systèmes de production résilients)	Plus résilient aux chocs (adoption de systèmes de production, résilients)
<b>Stratégie d'adaptation</b>				
	Migration interne et exode/ migration en RD (travailleurs saisonniers)	Pratiques de pêche avec de petites mailles	Vente d'actifs	Diversification des sources de revenus (métiers)
	Retirer ou ne pas envoyer les enfants à l'école	Migration interne et exode/ migration en RD (travailleurs saisonniers)	Mutuelle Solidarité (MUSO)	
	Vente de main d'œuvre	Vente de main d'œuvre	Petit commerce divers	
	Mendicité	Pression sur les aires protégées	Diversification des sources de revenus (artisans et autres métiers)	
	Pression sur les aires protégées	Mutuelle solidarité (montant limité)	Associations et groupements	
		Commerce ambulant		
		Retirer ou ne pas envoyer les enfants à l'école		

## 2. Modalités de ciblage

**Ciblage direct :** Les subventions allouées dans le cadre du projet se feront selon des critères d'éligibilité combinant l'intérêt et la capacité à mettre en œuvre ces activités (i.e. accès aux terres agricoles nécessaires, intérêt, faisabilité économique, etc.) et des critères de genre et d'âge. Les personnes plus vulnérables et sans terre seront ciblées pour les activités nécessitant peu de capital (production animale, bois etc.).

Tableau 3 Critères de ciblage des subventions principales

Activités projet à ciblage direct	Cible	Critères faisabilité technique et économique	Eligibilité sociale
Citernes individuelles	320 citernes familiales au profit de 320 familles vulnérables sans accès à l'eau et avec priorité nutritionnelle		les plus vulnérables et les femmes dans les zones qui ont un accès difficile et limité à l'eau pour les usages domestiques ainsi que les jardins lakou selon la disponibilité
Citernes collectives	Emplacement dans la section communale ciblée et visant les ménages vulnérables;  Priorisation de sites à usage communautaires comme les établissements scolaires, les églises, les magasins communautaires, les marchés, les bâtiments publics (bureau du CASEC/ASEC  30 citernes communautaires de 12 m3 chacun au profit de 120 familles soit environ 600 personnes et (bénéficiaires direct) soit environ 1600 personnes	Les ménages habitent à proximité l'un de l'autre et du citerne, maximum 20 minutes de marche de la maison à la citerne.  existence d'un toit en métal ou béton pouvant servir d'impluvium pour alimenter le citerne  consentement documenté du propriétaire ou gestionnaire du site et bâtiment d'alimentation du citerne permettant la construction du citerne à usage communautaire  Consentement des ménages bénéficiaires à aller s'approvisionner en eau au citerne.	les ménages les plus vulnérables ainsi que ceux dirigés par des femmes seront priorisés;  On évitera de placer la citerne chez l'une des ménages bénéficiaires sauf s'ils appartiennent tous à une même famille et que tous les ménages bénéficiaires donnent leur consentement  Priorisation des sites à usage communautaire
2.1.2 : Subvention paquets techniques agricoles	Variable selon culture ; en général mi-vulnérable	Terre appropriées aux cultures visées + sécurité foncière pour agroforesterie/bois pérenne ;	Surfaces de terre maximales selon type de terre/culture ; + critères d'identification de vulnérabilité ; Critères de genre et âge à prendre en compte
2.1.2 Agroforesterie et bois ;	Localisation permettant optimiser bénéfices environnementaux	Accès foncier durable permettant investissements de long terme ; accès marché ;	Mixte Critères de genre et âge à prendre en compte
2.1.2 : Subventions production animale et apiculture	Plus vulnérables /faibles terres 50% Plus femmes/90% ?	Intérêt et capacités accéder alimentation / fourrage (plan fourrager / alimentation au niveau communauté)	Catégories plus vulnérables ` ; préférence femmes qui en général sont responsables des soins animaux
2.1.3 : Subvention jardins lakous, eau et activités nutritionnelles	Femmes Plus vulnérables	Capacité / intérêt à cultiver (mais paquet adapté aux niveaux possibles d'investissement et surface terre)	Plus vulnérables (70%) et mi vulnérables (30%)

2.2.2 Programme de graduation	Femmes les plus vulnérables (pauvres malheureux selon terminologie Haïtienne)	L'appui rapproché des ménages appuiera d'abord la capitalisation des ménages et assurera que les activités proposées ne sont pas risquées et adaptées aux ménages visés	Femmes, y compris jeunes femmes
2.2.2 Subventions micro-entreprises et activités génératrices de revenus à 90% subvention	Femmes (sous fenêtre dédiée) 50%), jeunes ; sans terre	Plan d'affaire montrant potentiel économique, création d'emploi et résilience risques, Cofinancements	Genre, âge, vulnérabilité ; localisation Plan d'affaire montrant bénéfices pour cibles composante 1 et co-bénéfice nutrition-CC & environnement
2.2.2 Subvention macro pour la transformation et stockage des filières (70%)	Coopératives et macro-entreprises des filières	Existence légale ; Plan d'affaire montrant potentiel économique, emploi ; Cofinancement	Responsabilité environnementale et sociale incluant gouvernance inclusive et plan d'action pour l'inclusion des femmes et des jeunes Partenariat avec producteurs ou coopératives avec négociation juste
2.2.2 Appui dédié à une meilleure utilisation des envois de fonds pour financer des activités économiques	Ménages ayant des liens avec diaspora et recevant des envois de fonds	Les bénéficiaires des envois de fonds seront aidés à mieux utiliser cette source de revenus pour constituer une épargne, accéder aux services financiers et établir des plans d'affaires s'inscrivant dans les activités et critères du projet.	Ciblage hommes et femmes (avec attention particulière pour s'assurer de l'inclusion des femmes), réception de fonds de parents établis à l'étranger .

**Mesures d'auto-ciblage pour les activités agricoles :** Les activités de production agricoles ont été proposées de sortes à être pertinentes selon les systèmes agro-forestiers existants, les typologies géographiques spécifiques à la zone du projet et les filières d'ores et déjà existantes. Au démarrage des activités, une attention particulière sera à nouveau donnée à ces aspects pour s'assurer que les ménages bénéficient d'activités répondant à leurs besoins et aux caractéristiques écologiques et agricoles de leurs terres.

Tableau 4 Revue des paquets techniques en fonction des zones agroécologiques et typologie de bénéficiaires

Paquets techniques	Dénomination	Composition	Zones potentielles d'application	Categories ciblage visés					Associations/entreprises	Innovations/bonnes pratiques	Justification (sécurité Alimentaire) Accès / dispo / nutrition	Contribution genre	Emphase jeunes	Dynamisation chaîne de valeur/marché	Contribution CC (adaptation mitigation)
				Plus V	Mi-V	Moins V	Non V								
Vivriers	Manioc	Manioc Pois Congo, Patate, maïs, haricot	Montagnes, Plateaux, Plaines humides		x	x	x		variétés hauts rendements, résistants, précoces, bonnes pratiques agricoles	Disponibilité alimentaire			Transformation/cantines scolaires/Marchés nationaux	Moins sensibles aux ouragans/inondations	
	Céréales	Maïs, haricot, patate, petit pois	Plateaux, Montagne, Plaines humides		x	x	x		Variétés hauts rendements, , précoces, bonnes pratiques agricoles	Disponibilité alimentaire court terme			Transformation/cantines scolaires	Moins sensibles aux ouragans/inondations	
	Igname	Banane, Pois congo, Igname, Canne à sucre, haricot	Plateaux, Montagnes, Plaines humides		x	x	x		Variétés hauts rendements, , précoces	Sécurité alimentaire, économie familiale, nutrition			Transformation/cantines scolaires/marchés nationaux	Moins sensibles aux ouragans/inondations	
	Banane	Banane, haricot, maïs	Plateaux, très humides, humides et plaines irrigués		x	x	x		Variétés hauts rendements, , précoces	Sécurité alimentaire, économie familiale, nutrition			Transformation/cantines scolaires/marchés nationaux		
Maraichers	Piment	Piment	Plateaux humides, plaines irriguées		x	x			Variétés hauts rendement et adaptées	Sécurité alimentaire, économie familiale, nutrition	Priorisation femme	Implication jeunes	Cantines scolaires/marchés nationaux		
	Tomate	Tomate	Plateaux humides, plaines humides, plaines irriguées		x	x			Variétés hauts rendements et adaptées	Sécurité alimentaire, économie familiale, nutrition	Priorisation femme	Implication jeunes	Cantines scolaires/marchés nationaux	-	
Agroforesterie	Jaden Lakou (nutrition)	Mirliton, grenadine, légumes divers (calalou, lianne panier), grenadia, grenadine (exploitation verticale), moringa, ananas	Plateaux, Montagnes, Collines, Plaines humides, plaines irriguées	x	x				Etablissement nouveaux jardins créoles, introduction variétés adaptées, productives et hors saisons	Sécurité alimentaire court, moyen et long termes, nutrition (valorisation des espèces locales)	Priorisation femme		Haute valeur nutritionnelle, plantes médicinales	Biodiversité, résilience	
	Agroforestiers cacao	Fruitiers, forestiers, ananas, Banane, Canavalia, café sélectionné, maïs, gingembre	Montagnes très humides		x	x			Etablissement de nouvelles parcelles de cacao suivant les standards techniques, variétés sélectionnées AYITIKA, bonnes pratiques agricoles	Sécurité alimentaire court, moyen et long termes, économie familiale, nutrition			Produits compétitifs sur marchés nationaux et internationaux	Captation carbone, biodiversité, résilience	
	Agroforestiers café	Fruitiers, forestiers, Pois congo, igname Banane, café sélectionné	Montagnes très humides		x	x	x		Etablissement de parcelles de café suivant des standards techniques et des variétés résistantes à la rouille et au	Sécurité alimentaire court, moyen et long termes, économie			Produits compétitifs sur marchés nationaux et internationaux	Captation carbone, biodiversité, résilience	
	Jardins bois	Forêt de bois (rack) pour charbon/bayahonde, jardin agroforesterie (pente >30%)	Plaine, Morne et colline/Plateau secs, humides et semi-humides		x	x	x		Utilisation de ruches modernes, introduction dans des jardins créoles (accélération pollinisation)	Sécurité alimentaire, économie familiale, nutrition			Production de charbon/Bois oeuvre	Protection des sols, biodiversité, résilience	
Outils/équipements agricoles	Kit/outillage	Pulvérisateurs/sécateurs, greffoirs	Toutes les aires agroécologiques		x	x	x		Facilite l'application de fertilisants liquides et de biopesticides. taille, greffage	Sécurité alimentaire	Priorisation femme	Priorisation jeune	Vente de services/revenus		
	Apiculture	Rucher modernes au niveau des systèmes agroforestiers	Plaine, Morne et colline/Plateau secs/semi aride et humides	x	x	x			Utilisation de ruches modernes, introduction dans des jardins créoles (accélération pollinisation)	Sécurité alimentaire, nutrition	Priorisation femme	Priorisation jeune	Marchés locaux (forte demande)	Biodiversité, resilience, pollinisation	
	Ovin	Ovin	Montagnes, Plateaux, Plaines humides	x	x					Sécurité alimentaire	Priorisation femme				
Post-récolte/marchés	Transformation, conservation, et commercialisation de production agricole et d'élevage (café, cacao, banane, maïs, manioc, miel, pêche, ensilage et autres)	Toutes les aires agroécologiques					x		Technologies pour réduire perte post-recolte, augmenter la productivité, améliorer compétitivité des produits, création de richesse au niveau local	Sécurité alimentaire, dynamisation économie locale	Priorisation femme	Priorisation jeune	Accès aux marchés locaux et internationaux	Déchets réutilisables dans le compostage	
Insertion sociale	Diversification des activités génératrices de revenu, coaching sociale, formation			x	x				Technologies pour réduire pertes post-recolte, augmenter productivité, améliorer compétitivité des produits	Sécurité alimentaire, dynamisation économie locale	Priorisation femme				

- a. **Amélioration de la gouvernance et participation aux décisions :** Au démarrage du projet, une campagne de sensibilisation et d'information sera réalisée pour les familles, les différents acteurs et les autorités locales (composante 1). Elle permettra entre autres d'approfondir et d'affiner le ciblage, tout en assurant une meilleure légitimité et appropriation future des activités. Les actions de renforcement de la gouvernance viseront à assurer une participation accrue des femmes, des jeunes et des personnes les vulnérables dans les activités visant à renforcer la gouvernance des systèmes alimentaires locaux. Cette action sera menée dans le cadre d'une approche sexospécifique, ce qui signifie que l'égalité des voix dans la prise de décision et la réduction des écarts entre les hommes et les femmes seront encouragées.
- b. **Mesures pour éviter la capture des bénéfices par les élites :**
- L'octroi des subventions est associé à la vérification des conditions d'éligibilité et les paliers des subventions sont adaptés en fonction des ressources et niveau socio-économique des bénéficiaires par souci d'équité.
  - L'enregistrement initial des ménages sera géolocalisé et permettra de compiler des informations importantes sur les caractéristiques socio-économiques des ménages et leur actifs agricoles. Dans la mesure du possible, le projet cherchera à construire sur les approches de registre agricole initiées par la Banque Mondiale u niveau des Bureaux Agricoles Communaux (BAC).
  - Les listes et catégorisation des bénéficiaires seront validées avec les communautés et les collectivités de chaque Section Communale (contrôle social) par un processus rigoureux encadré par l'équipe projet et les prestataires de service (notamment pour éviter des formes possibles de favoritisme des leaders communautaires). Les mécanismes de rétro alimentation et de plaintes joueront un rôle clé pour identifier et remédier à toutes décisions n'étant pas conforme aux principes de la stratégie de ciblage et aux principes d'équité.

#### **Chapter 4 Description du projet & mécanismes de mise en œuvre**

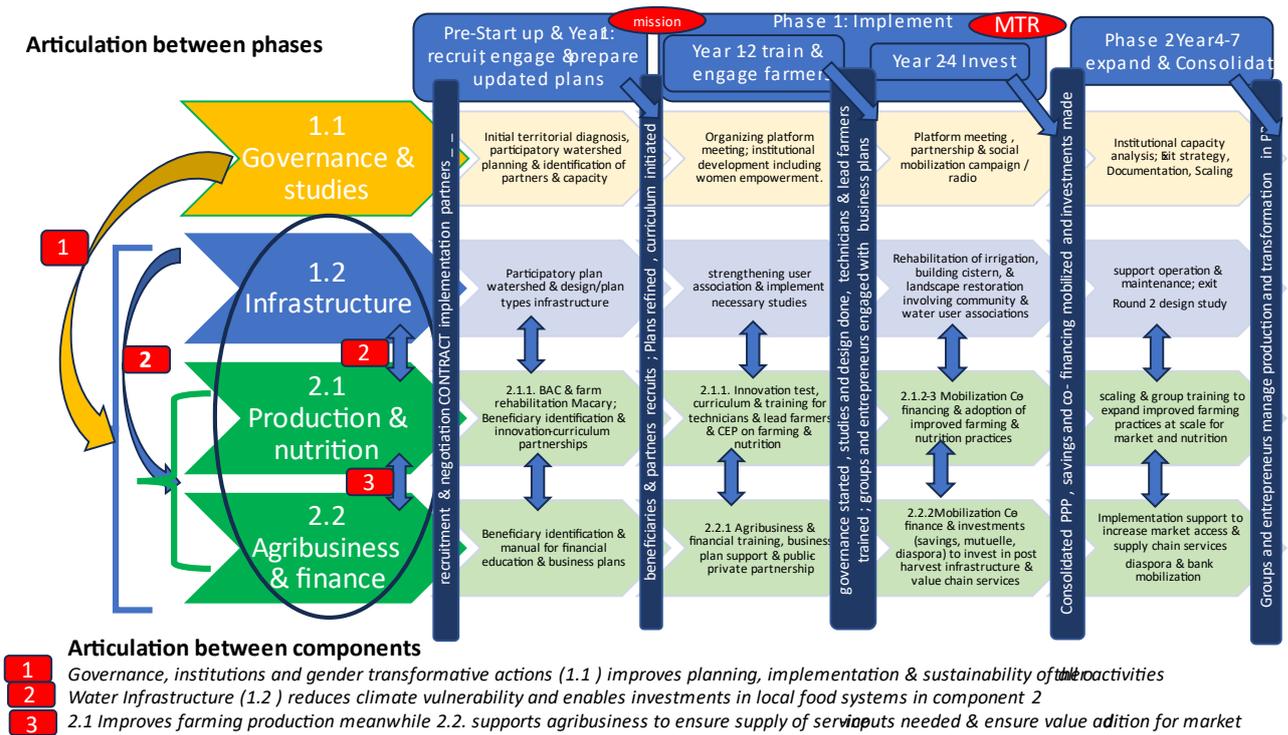
**Le projet est organisé autour de deux composantes complémentaires** qui devraient soutenir le développement de systèmes alimentaires résilients au climat et nutritifs qui génèrent des revenus et une nutrition améliorée à travers les composantes et les résultats suivants qui sont complémentaires les uns des autres et seront mis en œuvre en plusieurs étapes pour engager progressivement : préparer, former et investir dans des systèmes alimentaires durables et résilients (voir Figure 2).

- La composante 1 fournit un environnement favorable à la composante 2 de deux manières :  
i) la sous-composante 1.1 doit accroître l'autonomisation et la participation à la prise de décision des ménages tout en renforçant la coordination avec les partenaires, les institutions et la position des femmes, ouvrant ainsi la voie à une meilleure planification, mise en œuvre et durabilité de toutes les activités; ii) d'autre part, la sous-composante 2.2. améliorera l'accès à l'eau potable et à l'eau à des fins de production (grâce à l'irrigation et à l'amélioration des écosystèmes), qui sont au cœur de la composante 2 afin de réduire les risques liés à l'investissement dans des systèmes agricoles et une nutrition résilients.
- S'appuyant sur un tel environnement amélioré et sur les partenaires public-privé engagés dans la sous-composante 1.1., la composante 2 facilitera l'adoption de pratiques agricoles et nutritionnelles résilientes au climat et nutritives. La sous-composante 2.1 et la sous-composante 2.2 amélioreront l'accès au financement, aux infrastructures de marché et à la chaîne de valeur. services pour les productions soutenues dans 2.1, contribuant ainsi à accroître l'emploi, la disponibilité alimentaire et la diversité nutritionnelle

Approche multiphase: En outre, compte tenu de l'incertitude actuelle liée à l'insécurité croissante et à l'exposition aux chocs en Haïti, le projet propose une approche en plusieurs phases pour fournir la flexibilité nécessaire pour ajuster et prioriser les activités en fonction du diagnostic actualisé, des capacités des partenaires recrutés et du financement existant (voir diagnostic initial en 1.1.1).

- La première phase vise à mettre en œuvre le projet avec des activités prioritaires et des financements existants, laissant ainsi potentiellement de côté les activités actuellement en déficit de financement, telles que la réhabilitation plus complexe de certains schémas d'irrigation et des bassins versants dans la composante 1.2 ou le développement de la chaîne de valeur d'exportation café cacao dans la composante 2.2.
- la deuxième phase permettra de s'appuyer sur les résultats de l'examen à mi-parcours et des nouvelles opportunités de financement du cycle du FIDA pour compléter les activités de réhabilitation d'infrastructure, étendre des activités spécifiques.

Figure 2: Phases et articulation des composants



Composante 1 : Renforcement de la résilience des territoires, de leur gouvernance, environnement et infrastructures

**Résultat/Effet escompté** : La composante 1 vise à améliorer l'environnement propice à des systèmes alimentaires locaux inclusifs et résilients, à travers deux sous-composantes avec 2 résultats principaux : i) une autonomisation et une participation accrues à la prise de décision des ménages et ii) un meilleur accès à l'eau potable et agricole et un climat amélioré.

**Sous-composante 1.1. Renforcement de la planification et de la gouvernance locale pour la mise en œuvre de systèmes alimentaires locaux résilients.**

La sous-composante 1.1 est organisée autour de 2 ensembles d'interventions visant à produire les résultats suivants (i) un plan d'action participatif pour chaque bassin versant, comprenant une priorisation des actions à mettre en œuvre, un ciblage localisé, une spécification claire des partenaires du projet et un calendrier de mise en œuvre informant tout. composantes du projet ; (ii) une structure de coordination dynamique et fonctionnelle assurant la participation des parties prenantes et éclairant un comité de pilotage de projet fonctionnel et proactif ; (iii) une cartographie des besoins en capacités des organisations, y compris ceux des femmes et des jeunes et des activités de développement des capacités adaptées, y compris une formation à la participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décision ; des campagnes pour une plus grande sensibilité aux droits des femmes et à la réduction de la violence à l'égard des femmes.

**Stratégie de mise en œuvre.** Cette sous-composante sera pilotée globalement par la coordination locale du projet avec l'appui du consultant. Un expert en genre et inclusion sociale sera recruté pour renforcer l'inclusion sociale et l'autonomisation des femmes tout au long du projet et travaillera en étroite collaboration avec les organisations de réseaux de femmes telles que Famn Desidée.

**Sous Composante 1.1.1 Le renforcement de la planification et gouvernance locale des systèmes alimentaires locaux**

**Objectif** : améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires locaux grâce à des mécanismes complets de coordination, de planification et de suivi à l'échelle du département, au renforcement des institutions rurales et à des activités de transformation du genre qui peuvent autonomiser les

gens et renforcer les capacités des services locaux à répondre à leurs besoins grâce à des efforts et des investissements synergiques. dans les systèmes alimentaires locaux.

### Activité 1: Diagnostic & mise à jour planification

**Dans la première année du projet**, en articulation avec l'évaluation de base et l'engagement initial des parties prenantes, le projet soutiendra d'abord une mise à jour de la planification du projet, qui prévoira l'affinement des interventions pour chaque bassin versant majeur et les populations cibles ainsi que la priorisation de la chaîne de valeur à soutenir. Cela impactera notamment les investissements prioritaires proposés pour la phase 1 du projet. Cela comprendra :

*Tableau 5 Principaux types de diagnostics prévus parallèlement et implications pour phasage*

Principaux types de diagnostics prévus parallèlement et au-delà de l'évaluation de base	Implication pour la sélection des activités pour les phases 1 et 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner et mettre à jour les projets en cours de mise en œuvre ou planifiés dans les zones pour assurer la complémentarité entre les investissements et identifier les membres clés de la plateforme</li> </ul>	<p>Cela pourrait conduire à abandonner certaines activités déjà financées ou à cibler certains domaines et investissements pour réaliser des synergies avec d'autres projets (par exemple, le projet du PAM sur le programme d'alimentation scolaire, le suivi potentiel de la FAO sur les chaînes de valeur de l'igname, etc.).</p>
<p><b>Cartographie participative</b> des contraintes et opportunités climatiques, sociales et économiques dans les zones d'intervention pour faciliter la gestion spatialisée des projets au niveau des sous-bassins versants et préparer le ciblage géographique des interventions de restauration, d'infrastructures vertes et de production agroforestière afin de réduire la vulnérabilité de la zone à l'érosion et au changement climatique. Cette cartographie participative offrira également des données de base en termes d'écosystème, d'utilisation des terres et d'état des infrastructures de la zone. Enfin, ce diagnostic adoptera également une optique d'économie circulaire pour identifier les synergies entre les systèmes agricoles, en passant en revue les différentes sources de déchets (c'est-à-dire la gestion actuelle des déchets organiques ménagers, le fumier animal, la source de fertilité des cultures, la source d'alimentation, l'utilisation des déchets agricoles). (cosses, etc.) dans les systèmes agricoles et identifier les opportunités et leur réutilisation potentielle dans d'autres systèmes agricoles. Une meilleure gestion des déchets est également un élément important pour réduire les sources de pollution et réduire les risques pour la santé.</p>	<p>Identification des zones prioritaires pour la restauration des bassins versants ainsi que d'autres besoins clés en matière d'infrastructures rurales (routes ; réhabilitation de l'irrigation) et des principales lacunes dans les infrastructures post-récolte afin d'affiner les niveaux d'investissements requis et le calendrier.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>chaînes <b>de valeur prioritaires</b> (c'est-à-dire au sein des chaînes de valeur ciblées, des coopératives, des ONG, des banques, des acteurs privés de la chaîne de valeur, etc.) pour confirmer la faisabilité et la pertinence des investissements proposés dans la chaîne de valeur en termes de marchés et de capacités des acteurs ; en outre, le projet fera l'inventaire des infrastructures post-récolte. De tels éléments seront également inclus dans l'exercice de cartographie participative afin de mieux planifier le projet.</li> </ul>	<p>Liste confirmée des options d'investissement prioritaires dans la chaîne de valeur à présenter – discutée avec les ménages Liste confirmée des partenaires prioritaires pour les plateformes, etc.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Identifier et impliquer les ménages</b> dans l'enquête de référence et affiner le ciblage définitif des ménages en complétant les données SIMAST par des enquêtes supplémentaires. Sur la base de ces identifications, le projet consultera les communautés pour sélectionner et prioriser les activités les plus intéressantes et pertinentes pour les bénéficiaires dans le cadre de l'offre de projet proposée.</li> </ul>	<p>Affiner les différentes catégories de bénéficiaires et les investissements privilégiés aidera à affiner la portée prévue pour chaque investissement majeur dans les moyens de subsistance et ainsi influencer le budget de la phase 1.</p>

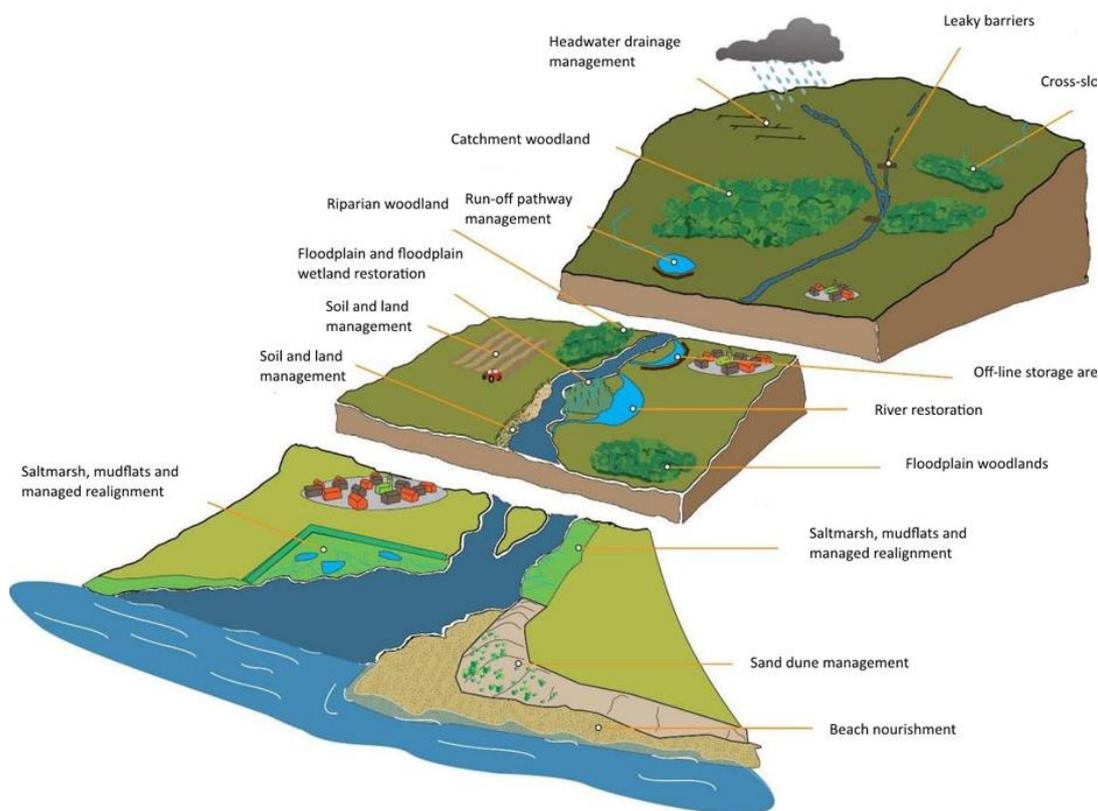
- **Base de connaissances sur les destinataires de fonds internationaux et** les pratiques d'investissement de la diaspora dans la zone cible du projet. L'étude permettra (i) d'établir des profils de vulnérabilité, d'utilisation des services financiers et d'implication dans les secteurs et activités ciblés par le projet, ainsi que (ii) d'identifier les diasporas originaires des territoires cibles et les organisations impliquées. L'étude de la diaspora établira les pratiques et préférences d'investissement de la diaspora et un premier niveau de dialogue en vue de les aligner sur les opportunités identifiées et soutenues par le projet dans la région.

Affiner la catégorie d'investissements pouvant être cofinancés par la diaspora, notamment probable en phase 2

Exemples du plan de gestion des inondations de la zone des 3 rivières. UNDP ; GCF 2023

[https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-06/Annex%2006%20-GCF\\_PIMS5996-Haiti-ESMF\\_June2023.pdf](https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-06/Annex%2006%20-GCF_PIMS5996-Haiti-ESMF_June2023.pdf)

Figure 3 Exemple de plan d'reaménagement de bassins



1.

## Activité 2 : Appui aux mécanismes de coordination et plateformes

Sur la base de cette analyse complémentaire, deux types de plateformes sont soutenus :

- **Efforts de coordination à l'échelle du département** initié par la *Direction Départementale de l'Agriculture (DDA)*, la *Direction Départementale des Affaires Sociales (DDAS)*, les acteurs impliqués dans le *Programme de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PROSAN)*, le *Programme Nationale de Cantine Scolaire (PNCS)*, ainsi que les différents partenaires techniques et financiers, les organisations paysannes, la société civile et le secteur privé impliqués dans les filières appuyées. **Trois comités sectoriels** existent déjà dans les domaines de l'Agriculture, de la Santé et de l'Éducation. Les organisations de la société civile et la Direction de la Protection,

chargée de gérer, prévenir et atténuer les risques de catastrophes naturelles, participent également à ces forums régionaux de concertation. La société civile fait également partie de ces comités à travers des fédérations telles que le *FANM DECIDE* (réseau d'organisations de femmes) et la Coordination régionale des organisations du Sud-Est (CROSE) qui seront l'un des principaux partenaires de mise en œuvre. Cependant, ils manquent souvent de vision stratégique et ne favorisent pas une cohésion suffisante entre les organisations et les thématiques (c'est-à-dire que la nutrition et la production résiliente au climat nécessitent à la fois les acteurs agricoles mais également la contribution du comité sectoriel de la santé et de l'éducation). En outre, pour renforcer davantage la résilience du projet, l'engagement de la direction de la protection aidera à identifier les infrastructures prioritaires, à s'appuyer sur le système de conseil et d'urgence climatique existant, et en cas de crise majeure, le projet sera en mesure d'identifier rapidement une éventuelle réaffectation du financement (voir encadré ci-dessous).

- **Plateformes sectorielles** pour soutenir les efforts coordonnés dans les chaînes de valeur ciblées : 1) Cacao et café soutenus par les principaux acteurs Café Luxe et Ayitika et les coopératives partenaires, 2) Aliments de base et approvisionnement local du programme d'alimentation scolaire et de l'aide alimentaire. Ces plateformes seront animées par le MARNDR, le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) et les partenaires techniques associés. Ils impliqueront les organisations paysannes, les universités et les entreprises privées tout au long des chaînes de valeur.

**Les interventions** comprennent : i) Assistance technique : ressources humaines et budget supplémentaires pour faciliter l'organisation de réunions régulières et d'activités de coordination entre diverses entités ; ii) Tirer parti des TIC4D pour améliorer les outils de rétroaction et d'analyse, y compris les outils de planification géospatiale pour faciliter la coordination et éclairer et affiner les stratégies de gouvernance ; iii) Les études et l'engagement communautaire qui peuvent être priorités par ces plateformes ; iv) Élargir l'adhésion aux acteurs financiers potentiels tels que le secteur privé, la finance rurale et la diaspora ; v) Le renforcement de la collaboration des bénéficiaires par impliquer les institutions rurales qui ont des bases existantes dans les sections sous-communales. Des mécanismes de retour d'expérience seront utilisés pour assurer l'ancrage territorial et les services de proximité (ie mécanismes d'ONG, réseaux de femmes Fanm Desidée, organisations de producteurs).

### **Sous composante 1.1.2 Renforcement institutionnel et actions de transformation du genre**

**Objectif :** cette activité organisera des activités de renforcement des capacités des institutions et organisations locales identifiées en 1.1.1 et impliquées dans le projet (associations et communautés d'usagers des infrastructures, coopératives et acteurs des secteurs appuyés, organisations de la diaspora, ONG d'appui, etc.) pour assurer ils peuvent représenter efficacement les bénéficiaires et mettre en œuvre des services de qualité.

#### **Action 1 renforcement institutionnel**

**Les interventions prévues** comprennent :

- **Le recrutement d'expertise** pour renforcer les capacités des institutions soutenant la mise en œuvre du projet (MARND, BAC, ONG, etc.) ;
- Elaboration d'une **auto-évaluation participative** des capacités des institutions rurales en termes de gouvernance, de rôle des femmes et des jeunes, d'administration, de leadership, de capacités techniques, de viabilité économique et de services aux membres ; une telle enquête permettra aux organisations de classer les institutions en fonction de leur viabilité et de leur inclusion et sera réalisée au moins au démarrage, à mi-parcours et avant l'achèvement, comme proposé dans la stratégie de sortie du projet ;
- Une grille peut être adaptée en fonction des éléments suivants :

Figure 4 grille d'évaluation des capacités des organisations

Critères (à développer un peu)	Note	Facteurs expliquant une performance moindre	Plans pour résoudre les problèmes
Gestion organisationnelle	0%		
Le développement du leadership	0%		
Gestion de projet	0%		
Gestion de fonds et viabilité économique	3%		
Mise en réseau/ liaison / partenariat	17%		
La bonne gouvernance et inclusion des femmes	0%		
Résultat global	0%		

- **Plans de renforcement des capacités** pour renforcer le leadership, la gouvernance et la viabilité afin que les organisations puissent remplir les conditions d'éligibilité aux activités du projet (c'est-à-dire bénéficier de la réhabilitation des infrastructures de 1.2, et les plans d'affaires économiques de la composante 2 nécessiteront des organisations viables et inclusives) ;
- Fonds d'appui potentiel pour faciliter la mise en œuvre de certaines activités en lien avec leur renforcement institutionnel.

### Actions 2 transformatrices de genre

En outre, des partenariats seront recherchés avec des organisations locales de femmes ayant un fort ancrage dans les communautés (par exemple Fanm Desidée) afin de soutenir **les actions de transformation du genre**. Pour leur mise en œuvre, les éléments suivants seront mis en œuvre :

- Recrutement d'un personnel spécifique de l'UGP pour le genre, l'inclusion sociale et la nutrition qui sera chargé d'élaborer la stratégie de genre, de nutrition et d'inclusion sociale et de mettre en œuvre des actions de transformation en matière de nutrition et de genre, en soutenant les organisations locales en charge de ces activités.
- Les coopératives intéressées (composées d'hommes et de femmes) soutenues dans la sous-composante 2.2 (élaboration d'un plan d'affaires) mettront en œuvre la méthodologie de transformation du genre « *cerrando brechas* » au sein de leur organisation. Il visera à combler diverses inégalités en matière d'égalité entre les sexes. Dans chacune des organisations participant à cet exercice, la première étape sera d'identifier les écarts existants entre les hommes et les femmes. Une fois ces lacunes identifiées, les animateurs désignés pour chaque organisation organiseront des échanges pour proposer un plan d'actions concrètes (leadership, emploi du temps, utilisation des revenus) pour y remédier. Au préalable, les animateurs suivront une formation de deux jours pour se familiariser avec les principes de base pour appliquer l'accent mis sur les inégalités de genre dans les organisations rurales, maîtriser les principes de facilitation dans les processus participatifs, découvrir la méthodologie et les outils du Manuel de formation méthodologique. , et réaliser un exercice pour appliquer la méthodologie (voir détails dans le manuel de mise en œuvre du projet).
- Une campagne menée par une organisation locale fortement ancrée dans les communautés sera organisée pour sensibiliser aux inégalités entre les sexes et prévenir la violence à l'égard des femmes.

- Des partenariats avec des programmes de radio et/ou des médias sociaux pertinents seront organisés pour permettre aux bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes, de partager les enseignements et les exemples de bonnes pratiques issus des projets, fournissant ainsi une plateforme pour promouvoir davantage la mobilisation sociale et la sensibilisation sur des thèmes cruciaux soutenus par le projet. projet, s'appuyant sur les enseignements tirés des Clubs Dimitra de la FAO<sup>7</sup> Ces initiatives évolueront vers la mise en place de Clubs Dimitra en partenariat avec la FAO et par la diffusion via les radios locales. Le projet formera des facilitateurs qui animeront les discussions au sein des communautés autour des problèmes du secteur agricole, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, du changement climatique, des problématiques d'équité et de genre. Ces discussions viseront à identifier des solutions en faveur du développement des communautés.
- Les organisations de femmes seront appuyées dans des activités génératrices de revenus qui se concentreront sur la production et la transformation d'aliments nutritifs (voir composante 2.2 et document PIM).
- Intégration du genre dans toutes les composantes et formations : les différents programmes de formation du projet seront revus dans une optique de genre et intégreront des modules spécifiques pour sensibiliser aux questions d'égalité des sexes telles que les charges de travail équitables et le partage des responsabilités dans les systèmes agricoles, l'utilisation des revenus, la prise de décision. Ces séances de sensibilisation seront couplées à des contenus sur la nutrition et l'hygiène.

### **Sous-composante 1.2. Développement d'infrastructures de production résilientes aux changements climatiques (publiques et communautaires).**

2. Cette sous-composante vise à améliorer les infrastructures publiques, communautaires et productives qui renforcent la résilience aux risques climatiques, ainsi que l'accès des ménages à l'eau potable pour la nutrition. Il se base sur le plan de gestion participative des bassins versants initiés en phase de démarrage de façon à assurer la complémentarité entre réhabilitation de l'irrigation (1.2.2), afforestation (1.2.3), routes vertes (1.2.4) et accès à l'eau potable (1.2.1). Il comprend quatre volets d'activités:

#### **1.2.1: Appui à l'approvisionnement en eau des ménages**

3. Cet accès sera facilité par la construction des citernes communautaires et familiales équipées de filtre pour le captage et le stockage des eaux de pluie devant servir aux usages domestiques ainsi qu'aux jardins lakou.
4. Résultats attendus : Cette intervention vise à améliorer la disponibilité et l'accès à l'eau des ménages, en particulier les plus vulnérables et ceux dirigés par des femmes dans les zones reculées et enclavées ayant un accès limité à l'eau. Cette activité contribuera à accroître la résilience des ménages et communautés bénéficiaires aux impacts des changements climatiques ainsi qu'à réduire les risques d'érosion des sols. Elle contribue également à diminuer la charge de travail des femmes et des enfants qui passent souvent de longues heures pour aller chercher de l'eau. Elle permettra de collecter et utiliser 1086 m<sup>3</sup> de pluie en tout temps durant la période pluvieuse, qui seraient autrement atteint le sol et ruisseler. Il faut noter que le débit de la plus grande rivière (Rivière de l'Artibonite) en Haïti est moins de 50 m<sup>3</sup>/s. Le projet construira 30 citernes communautaires de 12 m<sup>3</sup> chacun et 320 citernes familiales au profit de 480 familles (bénéficiaires direct) soit environ 2200 personnes, qui seront réparties sur la zone cible du projet.
5. Mise en œuvre institutionnelle : Ce volet d'intervention sera mis en œuvre par le partenaire ACDED sous la forme d'un contrat « design-build ». ACDED a accumulé d'une bonne expérience dans la construction et de citernes communautaires à Belle Anse en particulier dans le cadre du projet 'Amélioration durable des moyens de subsistance et renforcement de la résilience face aux aléas des communautés de la commune de Belle-Anse' en partenariat avec les organisations Pain pour le Monde – Service protestant de développement & Diakonie Katastrophenhilfe. Cette stratégie de mise en œuvre offre plusieurs avantages :

---

<sup>7</sup>Les Clubs Dimitra sont un programme phare développé par la FAO dans plusieurs pays, dont Haïti. Ils visent à rassembler les communautés pour qu'elles jouent un rôle actif dans la résolution des conflits au niveau communautaire, ou simplement pour débattre de préoccupations communes. Ils utilisent souvent les radios pour diffuser le contenu de leurs discussions et sensibiliser aux accords conclus ou au partage de connaissances. Ils sont notamment utiles pour discuter des questions de genre ou encore de nutrition.

elle contribuera à mettre à profit l'expérience localement acquise dans la mise en œuvre des activités, réduire les délais de mise en œuvre, renforcer les capacités des acteurs locaux pour assurer la durabilité des interventions.

- Le tableau 2 présente la distribution préliminaire des citernes par section communale ; les critères socio-économiques sont présentés dans la partie « ciblage ». Cette distribution pourra être révisée et validée au moment de l'exécution par les comités de pilotages et communautés.

**Tableau 2 : distribution préliminaire des citernes par section communale**

Tableau 6 Identification des structures d'irrigation à réhabiliter

Communes	Sections prioritées	ordre de priorité @ besoin de citerne	Commentaires	quantité 12 m3	nbre de beneficiaires	familiale/c hateau d'eau	nombre de beneficiaires
<b>Jacmel</b>	Montagne La Voûte	1		4		25	
	Lavaneau	3				15	
	La Montagne	3				15	
	Bas Cap Rouge	2	fort Roger & Thomas Brun	3		20	
	Jacmel	4					
<b>Cayes-Jacmel</b>	Ravine Normande	2	amont	1		20	
	Gaillard	2	amont	2		20	
	Haut Cap rouge	1		3		25	
<b>Marigot</b>	Corail Sout	2		1		20	
	Grande Rivière Fesles	3				15	
	Macary	2	Possible projet eau DINEPA	1		20	
	Fond Jean Noel	2		2		25	
	Savane du Bois	3					
<b>Belle anse</b>	Baie d'orange	1	possible projet eau DINEPA	4		30	
	Mabriole	1	possible projet eau DINEPA	4		30	
	Calumette	1		5		30	
	Corail Lamothe	3				10	
Total				30		320	

#### Activités et étapes de mise en œuvre :

- Etudes sommaires et validation du dimensionnement des deux types de citernes (communautaires et familiales) par le partenaire de mise en œuvre, ACDED en adoptant une approche participative pour adapter le choix, l'emplacement, la dimension, la sécurité des citernes aux besoins spécifiques des groupes cibles (femmes, jeunes, personnes à mobilité réduite) tout en tenant compte des critères ci-dessus définis.
- Raffinement de l'identification et la spécification des usagers des citernes et mise en place des comités de gestion pour la gestion des citernes. Le comité de gestion pourra constituer d'un membre de chaque ménage bénéficiaire ainsi que d'un représentant du gestionnaire du site où la citerne est localisée.
- Construction des citernes sous la coordination de ACDED avec la participation des ménages bénéficiaires, des membres des comités de gestion et d'autres parties prenantes concernées.
- Formation pour les membres des comités de gestion des citernes et sensibilisation des ménages sur leur contributions pour assurer l'opération, la maintenance et la gestion des citernes.
- Stratégie de sortie : des comités de gestion mis en place ; leurs membres formés ; les usagers sensibilisés sur leurs responsabilités et leurs contributions pour assurer O&M&M des citernes.

#### 1.2.2 : Améliorer l'accès à l'eau à des fins productives et résilient au changement climatique

Objectif : **Améliorer la résilience climatique des systèmes de production en investissant dans la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles pour accroître la résilience des**

systèmes de production et stimuler la productivité et la production agricoles tout en menant la restauration et la préservation des sols dans les bassins versants en amont pour renforcer la disponibilité de l'eau et accroître la résilience aux risques liés au climat ( c'est-à-dire érosion, inondations, etc.). En outre, cette composante peut investir dans des infrastructures productives prioritaires telles que la réhabilitation des routes avec des solutions basées sur la nature qui renforcent leur résilience aux événements climatiques et renforcent l'approche par bassin versant.

### Activité 1 : Infrastructures hydro-agricoles résilientes

#### Sélection des périmètres irrigués

**Les critères de sélection et d'éligibilité** comprenaient : 1) l'emplacement dans la zone du projet et du bassin versant, 2) un cours d'eau de surface avec un volume suffisant pendant les saisons sèches pour garantir le débit environnemental après avoir détourné l'eau à des fins d'irrigation ; 3) être utilisé par une majorité de petits exploitants agricoles, 4) aucun conflit foncier historique sur le périmètre, 5) les agriculteurs doivent être disposés et engagés à participer à l'exploitation, à l'entretien et à la gestion des périmètres.

Pour la phase 1, le financement n'est pas suffisant pour toutes les activités du projet. En fonction des résultats de la phase de démarrage, il est proposé que le financement disponible au moment de la formulation permette la réhabilitation initiale d'environ 320 hectares, en priorisant les systèmes d'irrigation les plus simples situés dans les sous-bassins versants concernés par les travaux d'aménagement en amont. Des interventions sur d'autres périmètres peuvent être réalisées si des fonds supplémentaires sont mobilisés (par exemple la réhabilitation de Jean David PPI est complémentaire et, dans une certaine mesure, dépendante des travaux de réhabilitation de l'admission qui seront réalisés par la Croix-Rouge néerlandaise en 2024 ; la réhabilitation de Rodaille Le PPI est plus complexe et nécessite un processus d'approvisionnement compétitif.

*Tableau 7 identification préliminaire des périmètres d'irrigation dans la zone cible du projet Commune*

	Nom du périmètre	enjeux /priorités travaux	Sources eau	Superficie irriguée (ha)	Usagers
Cayes Jacmel	Jean David ***	Réhabilitation de 500 ml canaux ; ouvrages connexes	Rivière jet d'eau (permanente)	250	600
	Corail Anna	Réfection prise, protection de berges réhabilitation/construction de canaux		100	200
<i>Total Cayes Jacmel</i>	2			350	800
Marigot	Rodaille	Réfection aqueduc (20 ml) ; protection berges rivières pour préserver syphon ; réfection syphon réseau ;		320	900
	Tilier	Réfection prise (~ 10 longueur) ; protection berges amont et aval sur environ 50 ml ; protection canal tête morte (gabionnage sur environ 50 ml) ; travaux sur le réseau		52	215
<i>Total Marigot</i>	2			352	1115
Jacmel	Les Orangers	Réfection prise, protection de berges réhabilitation/construction de canaux		108	344

	Meyer	Réfection prise, protection de berges réhabilitation/construction de canaux		50	200
	Cyvadier	Réfection prise, protection de berges réhabilitation/construction de canaux		35	150
	Lafond	Interventions sur le réseau : réhabilitation de canaux/tuyauterie (PE :14'' 900 ml)		140	800
<i>Total Jacmel</i>	4			363	1494
<i>Total</i>	8			1065	3409

**Stratégie de mise en œuvre :** La réhabilitation de sept PPI (sauf Rodaille) sera confiée à la CROSE qui possède une grande expérience dans la construction et la réhabilitation de PPI et a déjà travaillé sur certains des périmètres ciblés par le passé. Les principales interventions comprennent :

- **Finalisation de la sélection des périmètres irrigués en phase de démarrage (année 1)**
- **La phase 1**
  - **Etudes de faisabilité (année 2).**
- Résilience climatique : Le Spécialiste Environnemental et climatique de l'EFOSE guidera et collaborera avec le CROSE pour réaliser les études d'impact environnemental et climatique pour chaque ppi, prenant appui sur les études de vulnérabilité déjà effectuées, Il accompagnera aussi le CROSE dans la prise en compte des mesures de mitigation ainsi que la prise en compte du risque climatique dans le design des ouvrages. Le choix et design des ouvrages et activités tiendront compte de la stratégie d'infrastructure verte qui sera prônée et promue par le projet. Les structures biologiques notamment des plantations de bambous seront utilisées pour protéger les berges des rivières à proximité des ouvrages de prise d'eau. Le projet pourra s'inspirer de plusieurs guides et bonnes pratiques internationales (voir box) :
- Le spécialiste en inclusion sociale de l'UGP collaborera avec l'organisation désignée (possiblement le CROSE en tant que prestataire de services) pour mener les études sociales nécessaires (y compris vérification des éventuels enjeux fonciers et conflits), consulter les bénéficiaires et comités de gestion-usagers et développer des plans de gestion durable des comités de gestion des périmètres- (y compris plans de renforcement de capacités, identification des mesures de durabilité, gestion partagée, maintenance). La réalisation de ce plan de gestion durable et engagement des bénéficiaires (en nature et possible dépôt initial) seront indispensables pour déclencher la mise en œuvre de la réhabilitation. Conformément à la politique du MARNDR EFOSE renforcera les capacités des associations d'irrigants pour leur permettre l'opération, la maintenance et la gestion durable des périmètres. En lien avec composante 2, les formations incluront le renforcement des capacités d'anticipation et gestion des risques climatiques et la gestion durable des eaux.
  - **Le renforcement des capacités des associations d'irrigants** est prévu et budgétisé dans la sous-composante 1.1. Conformément à la politique du MARNDR, l'EFOSE renforcera les capacités des associations d'irrigants pour leur permettre d'exploiter, d'entretenir et de gérer durablement les périmètres. Conformément à la composante 2, la formation inclura le renforcement des capacités en matière d'anticipation et de gestion des risques climatiques et de gestion durable de l'eau. Les engagements des bénéficiaires (en nature et éventuel dépôt initial) seront indispensables pour déclencher l'exécution.
  - **Exécution (année 3)** S'agissant de systèmes de micro et petite irrigation ne nécessitant pas de travaux très complexes, le projet établira un contrat de « conception-construction » avec le CROSE, dans le cadre duquel la Coordination Régionale réalisera des études préliminaires avec la participation des *Confédération des Usagers pour le Développement du Sud Est* (CUDES) et les comités d'usagers pour préciser les travaux à réaliser, quantifier les matériaux nécessaires et les

sources d'approvisionnement, établir les plannings détaillés et assurer la coordination de l'exécution des travaux.

- **Opération (année 3-4)** : les bénéficiaires suivront une formation agronomique au sein de la composante 2.1 et deviendront éligibles à une subvention agricole en fonction du niveau de pauvreté.

- **Phase 2** : Agrandissement en fonction des résultats du MTR et de financements supplémentaires, en suivant les mêmes étapes que la phase 1 dans d'autres périmètres ;
- **Stratégie de sortie : l'association des irrigants sera soutenue pour élaborer dès le départ une stratégie de sortie afin d'être suffisamment consciente du besoin et des modalités d'exploitation et de maintenance ; L'exploitation et la maintenance** seront soutenues pendant la durée du projet, parallèlement au développement continu des associations d'irrigants et au partenariat avec les institutions gouvernementales compétentes.

## **Activité 2 : Restauration des bassins versants, agriculture de conservation et gestion des sols**

**Objectif** : Cette initiative appuiera la construction d'ouvrages anti-érosion sur environ 1 000 ha, réduisant significativement l'érosion des sols, restaurant les terres arables et protégeant les infrastructures en aval. Plus précisément, le projet i) aidera les propriétaires fonciers/agriculteurs des zones à forte pente (> 25 %) à installer des rampes vivantes, c'est-à-dire des haies ou des bandes d'herbe de contour sur leurs terres. Dans les zones où l'érosion a déjà entraîné la formation de ravines, des murs en pierre seront associés à des structures biologiques pour les traiter, ii) accompagner la réhabilitation de 10 km de petites routes en vue de favoriser des voies vertes résilientes aux chocs climatiques et complétées par des rangées d'arbres et d'herbes de pâturage et iii) promouvoir des techniques de piégeage et de collecte des eaux de ruissellement et de pluie pour maintenir la productivité des pâturages et soutenir les activités pastorales en 2.1.

**Stratégie de mise en œuvre** : La coordination de ces activités sera confiée aux partenaires du CROSE et/ou de l'ACDED, en fonction de leur présence dans les micro-bassins versants concernés. Les principales activités à mettre en œuvre dans le cadre de cette intervention comprennent :

- i) Elaboration du plan affiné de proposition d'aménagement

Sur la base du plan de gestion participative des bassins versants développé en 1.1 et en complément des pratiques agro-écologiques et agroforestières promues dans la composante 2, organiser des enquêtes pour :

- Sensibilisation des communautés et consultations sur l'état des lieux et identification des terres à restaurer, et/ou conserver (i.e. captage d'eau, zone biodiversité, collecte bois collectif), statut foncier, pour vérifier s'ils sont engagés dans de telles activités et ont un accès à la propriété foncière à long terme. Les zones litigieuses seront évitées.
- identification des espèces végétales locales & des besoins d'usage des populations ainsi que la validation du choix des espèces végétales qui seront utilisées (prise en compte de l'étude des plantes invasives du PITAG);

*Tableau 8 espèces généralement utilisées dans les rampes vivantes*

<b>Bandes enherbées (herbacées)</b>	<b>Haies vives (espèces ligneuses)</b>
Herbe de guinée	Leuceana
Herbe éléphant	Calliandra
Herbe sure	Tcha-Tcha
Vétiver	Gliridia
Canne à sucre (Saccharum officinarum)	Benzolive
Citronnelle (ymbopogon citrus)	Bois immortel
Ananas	

Source : FAO (2020)

- les types et localisation de structures antiérosives requises, revue / priorisation des inclusions d'infrastructures vertes au sein des réhabilitations d'infrastructures (périmètres irrigués, routes etc.)

Encadre 1 Exemples de techniques de stabilisation et revégétation

FAO (2020). Une analyse des coûts/bénéfices dans les pratiques de l'agriculture de conservation et dans l'agroforesterie- Le cas du pois avec des techniques de rampes vivantes ; Localité/ de Baint, Sud Est, Haiti (<https://teca.apps.fao.org/en/technologies/10004/>)

Soil preparation	Stabilization support		Revegetation
	Based on nature	Hybrid	
<p><b>General principle</b> without a good soil quality and a good preparation, the rest of the measures are unlikely to thrive. Includes fertilization, making of holes, installation of watering systems.</p>	<p>Coconut or other organic fiber grids</p> <p>Straw rolls</p> <p>Fascines or Rolls of plant residues</p> <p>Logs / wattles</p> <p>Anchorage: hard wood stakes</p>	<p>Synthetic grids</p> <p>Terraces</p> <p>Geocells</p> <p>Gabions</p> <p>Stone revetment</p> <p>Riprap</p> <p>Anchorage: wires and hooks</p>	<p><b>General principle</b> UGeneral principle: Use plant stakes or plant native species with strong roots to stabilize the slope.</p> <p>Native plants foster biodiversity and need less inputs.</p> <p><b>Methods:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manual</li> <li>• Hydroseeding</li> </ul>



**NBS objective**

Protect infrastructure from landslides and erosion. Solutions that provide erosion protection, during the period it takes for the roots and shoots of native plants to colonize and stabilize soils, based on natural materials. The natural method that is mostly used for anchoring the different structures are the live or dead hardwood stakes.



**Coconut, jute, or other organic fiber grids:** They control erosion in furrows and gullies on slopes, helping germination and root formation. They are commonly adjusted with live stakes or plant establishment systems to establish long term live barriers. Their high resistance allows them to be used in some cases to replace rockfills. The coconut fiber rolls can be mixed with other products or erosion control systems.

**Straw rolls:** rolls of straw packed in synthetic nets. Their purpose is to capture and maintain the sediments on the slope, being useful for temporary stabilization.

**Geocells:** three-dimensional structures that allow confining granular materials and soils. They are sheets of high-density polyethylene, welded by ultrasound, with the purpose of improving the foundation of a road, confining fertile soil to vegetate a slope or a layer of gravel to cover an erodible channel or even creating a stable mass of soil to work as a retaining wall under gravity. Good performance for erosion control on steep slopes and as a lining for high-flow channels.

**Gabions:** Stone filled wire mesh racks. Placed at the foot of the slide, they help to stop its evolution towards the road.

**Riprap:** This technique involves placing rough, angular natural stone on the slope surface. The stones are placed so that they interlock and form a tight, dense barrier that will protect the slope from erosion. This type of Riprap should only be used for slopes less than 66% (34 degrees). Steeper slopes require larger anchored stones or different techniques.

**Stone revetment:** consider dry stone revetment.

**Riprap:** Drainage spurs and riprap at the foot of the slide to counter the advance of materials on the roadway.

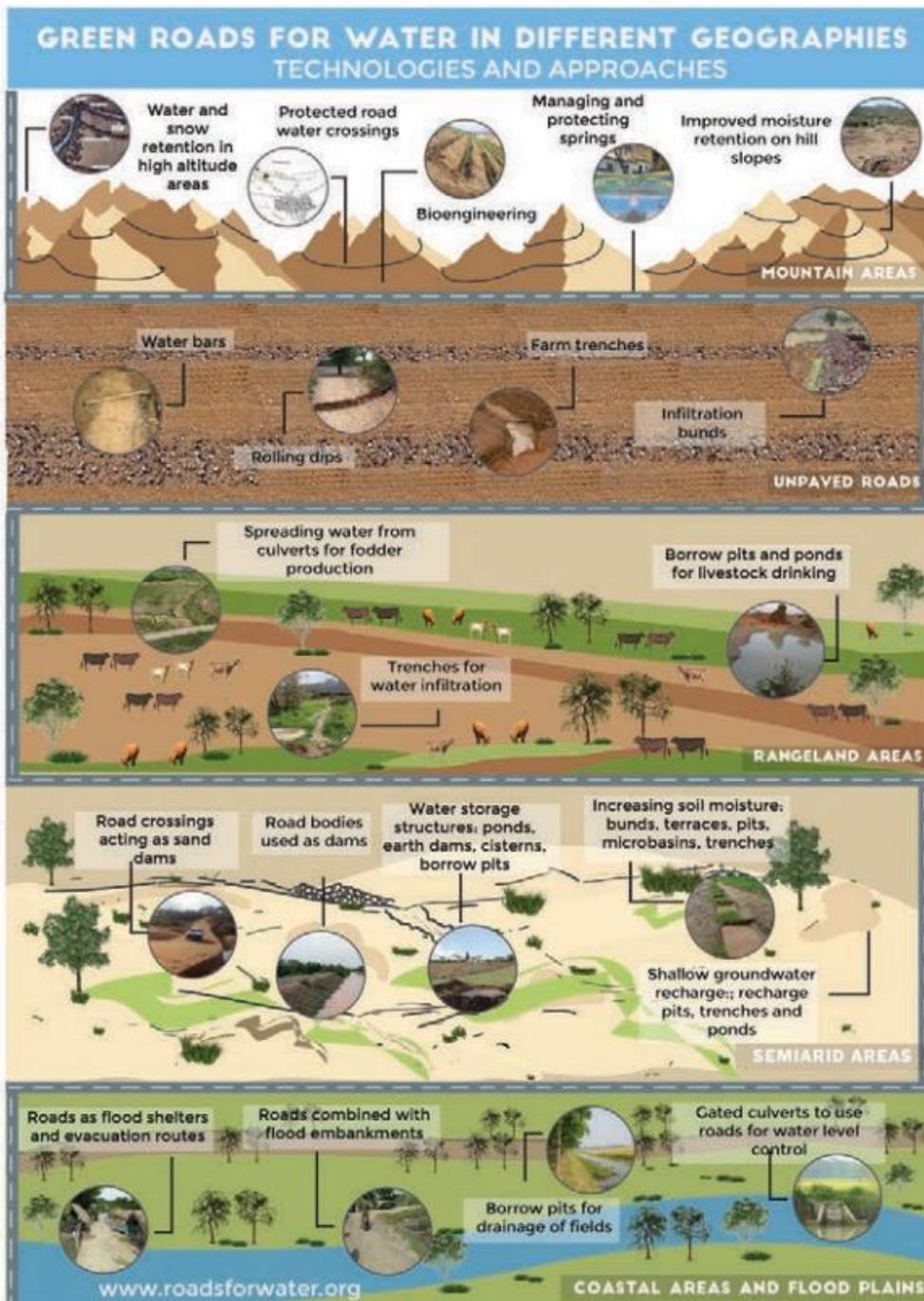
Exemples de reference internationales sur les infrastructures vertes

- a. Base de donnée WOCAT sur pratique de gestion des sols et restauration : <https://qcat.wocat.net/fr/wocat/>; exemples Haiti <https://qcat.wocat.net/fr/wocat/list/?q=haiti&type=wocat&page=2>
- b. [IUCN Green infrastructure: guide for water management](#)
- c. [EEA- Green Infrastructure and Flood Management Promoting cost-efficient flood risk reduction via green infrastructure solutions](#)
- d. Expérience UNDP: gestion resilience et inondation zone des 3 rivieres, projet GCF 2023 : [https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-06/Annex%2006%20-GCF\\_PIMS5996-Haiti-ESMF\\_June2023.pdf](https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-06/Annex%2006%20-GCF_PIMS5996-Haiti-ESMF_June2023.pdf);
- e. Sustainable construction: [Community managed infrastructures in Haiti – Setec Fondation \(fondationsetec.org\)](#)
- f. [Resilient recovery: How can Nature-Based Solutions improve transport infrastructure resilience? Lessons from Haiti](#)
- g. [Rebuilding Haitian Infrastructure and Institutions](#)
- h. [Green Infrastructure and Water: An Analysis of Global Research](#)
- i. Climate Change Adaptation and Provision of Ecosystem Services and Restoration of Green Infrastructure to Strengthen Climate Resilience of Agro-Ecosystems and Coastal Fisheries Ecosystems in Southern Haiti - TCP/HAI/3701

Tableau 9 Revue d'expériences sur les routes vertes

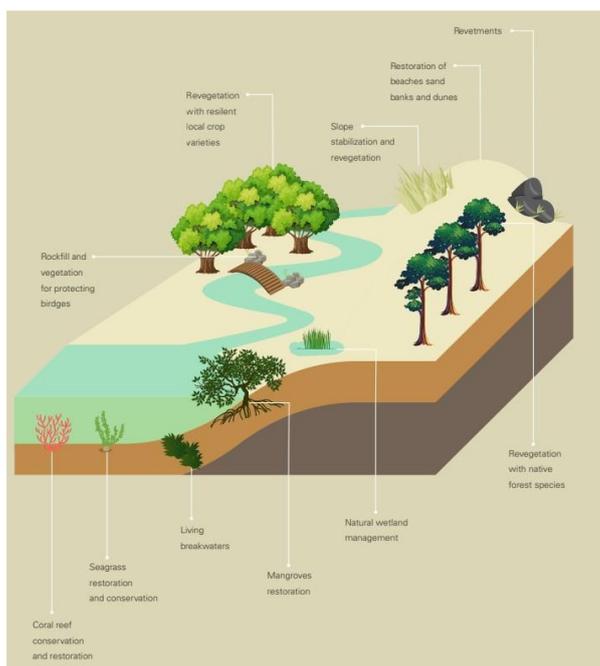
[Green Roads for Water Guidelines for Road Infrastructure in Support of Water Management and Climate Resilience](#)

Green Roads for Water in different geographies: Technologies and approaches



<https://metameta.nl/the-work-we-do/green-roads-for-water>  
<https://roadswater.org/>

## Haiti NBSI 1: NBS for road protection



## E.g. Current Nature-Based Solutions along Les Cayes-Jeremie road



- ii) discussion et validation des propositions avec les communautés et propriétaires
- iii) Formation des agriculteurs et des comités de gestion/suivi communautaires ou individuels
- iv) Appui à la mise en place de pépinières et à la préparation des plants (qui pourront également faire l'objet de plans d'affaires dans la sous-composante 2.2) ;
- v) Réalisation de travaux de mise en place de structures ;
- vi) Suivi de l'entretien/de la croissance des infrastructures vertes par les comités de gestion et incitations financières une fois l'infrastructure verte établie.

## Composante 2 : Insertion économique et sécurité alimentaire via des investissements dans les systèmes alimentaires locaux diversifiés et résilients

**Objectif et résultats :** La composante 2 comprend deux sous-composantes principales interconnectées : la sous-composante 2,1 investira dans la production locale et la formation en nutrition pour augmenter la production grâce à l'adoption d'une agriculture résiliente au climat et à des pratiques nutritionnelles améliorées, tandis que la sous-composante 2.2 investira dans les infrastructures et les services de la chaîne de valeur pour les systèmes de production soutenus dans le projet 2.1, augmentant ainsi l'emploi, la disponibilité alimentaire et la diversité nutritionnelle.

**Phaser :** la phase de démarrage finalisera la sélection des activités prioritaires à mettre en œuvre avec le budget existant lors de la phase 1 :

- Jusqu'à présent, la conception a proposé d'introduire dans la phase 2 la réhabilitation de périmètres d'irrigation plus complexes et une partie du soutien à la transformation agroalimentaire et à la traçabilité du cacao-café dans la phase 2.2. car le cacao-café met du temps à pousser.
- Cependant, le niveau d'investissement dans les différents systèmes de production (de base, horticulture, agroforesterie, élevage, apiculture) peut également dépendre de l'intérêt confirmé des bénéficiaires ciblés identifiés dans l'engagement de base/communautaire ainsi que de la consolidation du partenariat de la chaîne de valeur et des marchés en cours. développé en 1.1 et consolidé en 2.2. Notamment, la conception du projet s'appuie sur des chaînes de valeur dynamiques du cacao et du café encore capables d'exporter et sur l'engagement du PAM à s'approvisionner localement à 100 % pour son programme d'alimentation scolaire d'ici 2030. Si les exportations de cacao et de café ne sont plus réalisables, les investissements dans le cacao et le café ne sont plus réalisables. La chaîne

de valeur du café peut être réduite au sein des systèmes agroforestiers en 2.1 et en termes d'installations de transformation en 2.2.

### **Sous-composante 2.1. Amélioration du capital de production, des pratiques agricoles, et de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles.**

Cette sous-composante vise à améliorer les performances des systèmes de production par l'application des paquets techniques innovants associés à de bonnes pratiques agricoles. Elle cherchera aussi à améliorer l'autonomie des familles pour diversifier et assurer leur alimentation à partir de variétés locales nutritives, et à améliorer les pratiques nutritionnelles. Il s'agit là de travailler avec les différentes catégories sociales en vue de créer une dynamique socio-économique durable au niveau des communautés. Elle comprend trois volets d'activités.

#### **2.1.1 Soutien à la recherche adaptative et aux activités de diffusion pour une production résiliente, diversifiée et nutritive.**

**Résultats attendus.** 12 399 agriculteurs bénéficient de formations et d'un package agricole couvrant 3 600 ha, 2 000 têtes de petit bétail (ovins, caprins), 300 ruches avec 5 colonies d'abeilles. Pour les cultures pérennes comme le café et le cacao, les rendements augmenteront de plus de 250 % par hectare. Sur le plan environnemental, la promotion de l'agroforesterie et des systèmes agroécologiques diversifiés soutiendra la biodiversité, la conservation de l'eau et la stabilisation des terres agricoles.

Pour y parvenir, quatre interventions principales ont été identifiées :

#### **Intervention 1 : Sélection et ciblage des productions appuyées :**

S'appuyant sur l'évaluation économique et sociale ainsi que sur les opportunités initiales de chaîne de valeur avec le PAM pour le programme d'alimentation scolaire, les besoins du marché local en fruits et légumes frais et les chaînes de valeur dynamiques du cacao et du café, le projet entend développer et promouvoir la suivant des systèmes de production agricole adaptés aux différentes zones agroécologiques et bénéficiaires cibles :

- les cultures vivrières sont mieux adaptées aux plaines et plateaux de faible pente, humides et irrigués (manioc, céréales, igname banane-légumineuse), avec un accent particulier sur les aliments de base requis par le programme de cantine scolaire
- ii) jardins maraîchers pour les zones très humides (chou, tomates, poivrons) en vue de renforcer la disponibilité des fruits et légumes frais manquants et répondre à la demande du marché local
- iii) agroforesterie dans les montagnes et plateaux humides (café, cacao, bois) en vue de soutenir les chaînes de valeur d'exportation de cacao et de café de qualité ;
- iv) des systèmes agropastoraux bien adaptés aux ménages n'ayant pas accès aux terres productives (apiculture, moutons, chèvres) et pouvant l'être dans la plupart des zones, y compris les mornes et les zones arides.
- En outre, les outils/équipements agricoles nécessaires et adaptés aux besoins des petits producteurs et qui peuvent également viser à améliorer l'efficacité des travailleurs agricoles.

Tableau 10 *paquets techniques et zones agro-écologiques*

Paquets techniques retenus		Composition	Zones agroécologiques
<b>Vivriers</b>	<b>Manioc</b>	Manioc Pois Congo, Patate, maïs, haricot	Montagnes, Plateaux, Plaines humides
	<b>Céréales</b>	Maïs, Pois Congo, haricot, patate	Plateaux, Montagne, Plaines humides
	<b>Igname</b>	Banane, Pois congo, Igname, Canne à sucre, haricot	Plateaux, Montagnes, Plaines humides
	<b>Banane</b>	Banane	Plaines irriguées
<b>Maraichers</b>	<b>Piment</b>	Piment	Plateaux humides, plaines irriguées
	<b>Tomate</b>	Tomate	Plateaux humides, plaines humides, plaines irriguées
<b>Agroforesterie</b>	<b>Jaden Lakou</b>	Mirliton, légumes divers (calalou, lianne panier), grenadia, grenadine (exploitation verticale); moringa	Plateaux, Montagnes, Collines, Plaines humides
	<b>Agroforestiers cacao</b>	Fruitiers, forestiers, Pois congo, Banane, Canavalia, igname, cacao sélectionné greffé	Plateaux Montagnes, humides
	<b>Agroforestiers café</b>	Fruitiers, forestiers, Pois congo, igname Banane, café sélectionné	Montagnes très humides
	<b>Filière bois</b>	Forêts forestières pour charbon de bois, jardins de bois d'œuvre (construction, meubles)	Montagne et plaine sèches et /ou pente supérieure à 30%
<b>Outils/équipements agricoles</b>	<b>Kit/outillage</b>	Pulvérisateurs/sécateurs, greffoirs	Toutes les aires agroécologiques
<b>Agropastoraux</b>	<b>Apiculture</b>	Rucher modernes au niveau des systèmes agroforestiers	Plaine, Morne et colline/Plateau secs/semi-aride et humides
	<b>Ovin</b>	Ovin	Montagnes, Plateaux, Plaines humides
	<b>Caprin</b>	Caprin	Plaine, Morne et colline/Plateau secs/semi-aride et humides
<b>Post-récolte/marchés</b>	Transformation, conservation, et commercialisation de production agricole et d'élevage (café, cacao, banane, maïs, manioc, miel, poissons, ensilage et autres)		Toutes les aires agroécologiques
<b>Vente de services divers</b>	Pépinières, biofertilisants, attelage,		Toutes les aires agroécologiques
<b>Graduation</b>	Diversification des activités génératrices de revenu, Pratique active de l'épargne, Recours (le cas échéant) à des stratégies de réponse en matière de sécurité alimentaire		Morne/colline sec et aride

Les premières analyses économiques montrent la rentabilité des activités proposées.

Tableau 11 objectifs de rendements des cultures qui seront promues par EFOSE

	<b>Appellation locale</b>	<b>Poids moyen (Kg)</b>	<b>Cout unitaire (HTG)</b>	<b>Rendement actuel (kg)</b>	<b>rendement avec EFOSE (kg)</b>
Tomate	Bokit	17.5	70.0	<b>7000</b>	<b>14000</b>
Piment	Sacs	50.0	150.0	<b>2260</b>	<b>7700</b>
Banane plantain	Régime	16.3	73.5	<b>7300</b>	<b>25000</b>
Figue banane	Régime	15.0	66.7	<b>5000</b>	<b>12000</b>
Igname	Sac	31.0	161.3	<b>4200</b>	<b>8000</b>
Manioc	Sac	60.0	116.7	<b>700</b>	<b>1800</b>
Patate	Sac	77.0	51.9	<b>800</b>	<b>2695</b>
Poigs congo	Marmite	2.7	185.2	<b>54</b>	<b>216</b>
haricot	Marmite	2.7	185.2	<b>405</b>	<b>945</b>
Maïs	Marmite	2.7	148.1	<b>675</b>	<b>1350</b>
Cacao	Marmite	3.0	400.0	<b>250</b>	<b>240</b>
Café	Marmite	3.0	259.3	<b>225</b>	<b>600</b>

Les systèmes agro-foresteries ont de nombreux bénéfices nutritionnels, environnementaux et économiques. Cependant, les bénéfices sont différés et coûts initiaux sont importants. Il est donc indispensable de bien engager les communautés et prendre en compte ces freins (voir exemple dans l'encadré ci-dessous)

*Encadre 2 Exemples et leçons apprises de mise en œuvre d'agro-foresterie à Haïti*

<p>A Léogâne on peut trouver des système d'agroforesterie autour des maisons comme cultures vivrières et aux pentes nord où il est plus humide. Souvent c'est des systèmes agro-sylvo-pastoraliste, donc, ça concilie la production animale: Par exemple quand les exploitants des terres amènent leur bovines dans ces petites forêts et leur donnent des vieux troncs de bananier à manger. Les excréments des animaux fertilisent la terre. L'objectif de l'agroforesterie est la culture de produits mangeables en préservant les ressources naturelles, c'est la réconciliation de l'économie avec l'écologie. Au contraire aux cultures sarclées, l'agroforesterie pratiquée en pente n'accélère pas l'érosion du sol. En outre, la technique de l'agroforesterie bénéficie le régime d'eau dans le sol: l'eau de la pluie peut bien infiltrer, il y a moins de perte d'eau et appliqué dans les bassin versants, les systèmes d'agroforesterie protègent non seulement les sources d'eau, mais aussi les villages et les champs en aval.</p>	
<p><b>Faiblesses/ inconvénients/ risques du point de vue de l'exploitant des terres</b></p>	<p><b>Comment peuvent-ils être surmontés?</b></p>
<p>La première récolte est tardive</p>	<p>C'est un grand défi parce que les exploitants des terres dans la région vivent au jour le jour. Ça peut être surmonté en faisant la combinaison avec des jardins collines Terra Preta pour les cultures vivrières. Comme ça, les exploitants des terres ont quelque chose à manger pendant qu'ils attendent que les arbres grandissent.</p>
<p><b>Faiblesses/ inconvénients/ risques du point de vue du compilateur ou d'une autre personne ressource clé</b></p>	<p><b>Comment peuvent-ils être surmontés?</b></p>
<p>Difficile de convaincre les exploitants des terres parce que les bénéfices sont plutôt à long terme</p>	<p>Il faut faire la sensibilisation et illustrer tout les bénéfices de cette technologie</p>

## **Intervention 2 : renforcer les infrastructures et les partenariats public-privé pour les services locaux de recherche et de vulgarisation.**

Les infrastructures décentralisées du gouvernement ne sont pas utilisables et ne peuvent donc pas accueillir les vulgarisateurs ni organiser des formations au niveau local. Ainsi, le projet vise à soutenir la construction des locaux qui accueilleront le BAC de Belle Anse, les travaux de réfection du BAC de Marigot, qui abritera l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de l'EFOSE, et la réhabilitation de la ferme agricole Macary pour en faire un centre de formation et d'innovation en faveur du développement agricole du territoire.

- Les travaux de construction et de réhabilitation seront supervisés par DDA/SE et confiés à un bureau d'ingénierie local ou national par voie de concours.
- Concernant la Ferme Agricole Macary, au début de la phase d'exécution du projet, la cellule de gestion du projet, en collaboration avec la DDA, lancera un appel à propositions pour un modèle d'affaires et un plan d'exploitation de la ferme Macary sur une période à déterminer. L'objectif sera de transformer la ferme en un centre d'innovation qui servira à la vulgarisation agricole comme terrain d'essai de variétés et de pratiques agricoles résilientes, de formation et de conseil aux petits producteurs pendant et après le projet, d'essais et de sélection de variétés de cultures, méthodes de lutte biologique intégrée, production de biofertilisants.
- Le modèle et le business plan retenus seront cofinancés par le projet et le partenaire privé à hauteur respectivement de 70% et 30%. Le plan d'affaires comprendra la réhabilitation et l'aménagement du site, ainsi que les équipements nécessaires à son exploitation. Les partenaires travailleront à achever les travaux de réhabilitation du site dans les premières années suivant le démarrage du projet, afin que la ferme puisse être utilisée pour soutenir et pérenniser les interventions du projet.

La ferme Macary sera le principal centre d'innovation. Cependant, d'autres sites serviront de centres de formation où des parcelles de démonstration seront établies en fonction des zones agro-écologiques respectives. Ces sites comprennent le BAC de Belle Anse (zone aride) et le centre de formation appartenant à la CROSE à Marigot (plaine irriguée). En outre, des écoles pratiques d'agriculture sur le terrain (FFS) seront créées dans la zone EFOSEtarget pour couvrir l'ensemble de la zone du projet.

## **Intervention 3 : Recherche participative et vulgarisation pour des chaînes de valeur ciblées**

S'appuyant sur une infrastructure de vulgarisation améliorée et un partenariat public, cette intervention vise à identifier les innovations pertinentes, à développer des programmes d'études et à organiser la formation des agents de vulgarisation.

**Stratégie de mise en œuvre.** L'équipe du projet coordonnera cette sous-composante, potentiellement appuyée par un centre régional de formation (CATIE , INAF) pour faciliter l'engagement des différents spécialistes associés au projet ainsi que des partenaires privés selon les thématiques. Un appel à l'innovation sera organisé pour identifier les innovations pertinentes et les partenaires pour soutenir le processus d'innovation.

La ferme Macary à travers le modèle PPPP que le projet et la DDA/SE comptent promouvoir, sera le centre de co-conception et de réalisation de l'ensemble des activités qui seront répliquées au niveau des communautés à travers des champs-écoles paysans et aussi d'autres mécanismes de diffusion dont des coaching de proximité auprès des familles, des visites d'échanges, pour promouvoir les techniques et les bonnes pratiques d'agriculture (itinéraires techniques tenant compte des enjeux climatiques, variétés adaptées aux enjeux climatiques et attentes du marché, fertilité et conservation des sols , lutte phytosanitaire intégrée, gestion de l'eau) et la gestion des risques environnementaux (haies vives, y compris des innovations sur liées à l'économie d'énergie tout en assurant la participation des femmes et des jeunes.

- ❑ Le projet pourra s'appuyer sur les plateformes de coordination multi-acteurs de la composante 1 et d'autres outils de coordination de recherche-action filières. Ceci pourra se baser sur les innovations déjà identifiées dans annexe « paquet technique » pour identifier les innovations et curriculum déjà développés par les projets, acteurs publics et privés incluant i) le PITAG pour les filières maïs, sorgho, haricot, arachide, Vigna (pois inconnu), café-cacao et patate douce résistantes au tyogon et riches en vitamine A ; ii) les leçons du

Purraco pour l'appui aux jardins lakou ; iii) les leçons assemblés par ILO sur l'arbre à pain ; iv) travail de la FAO sur les filières igname et travail du PAM sur filières vivrières ; v) innovation biofertilisants.

- Sur le plan de la production animale, la ferme pourra tester des options d'intégration de la production fourragère et d'alimentation animale au sein des systèmes de production agricole et des infrastructures (i.e. pourtour des routes et canaux). Des options de production fourragère, d'aliments animaux et pratique de l'ensilage pour faire face aux périodes de sécheresse et disette seront identifiées et testées.

**Développement du programme : Les programmes de formation seront holistiques** et viseront également les compétences nécessaires pour mieux planifier et mettre en œuvre ces innovations grâce à des compétences complémentaires sur le volet social, économique et environnemental. L'élaboration du curriculum de formation sera coordonnée par l'équipe de projet qui pourra être appuyé de consultants et rassemblera les expertises nécessaires, incluant notamment le MARDNR, la recherche, les organisations de mise en œuvre du projet et les partenaires publics et privés des filières et des banques qui apportent des compétences complémentaires. Avec l'appui de la cellule de coordination du projet (responsables environnement, social, nutrition et filière) et en lien avec les autres composantes, les formations incluront ainsi différents modules:

- **Pratiques agricoles** pour chaque système agricole soutenu en 2.1.2 (de base, agroforesterie, horticulture, agropastorale, apiculture) avec une approche agroécologique se basant sur la connaissance de l'agrosystème et fonctionnement écologique et l'optimisation du calendrier de production en fonction des contraintes du ménage, la sensibilisation au genre, gestion du travail et revenus au sein des ménages,
- sensibilisation **au changement climatique** et stratégies d'adaptation, y compris la promotion d'un système agricole intégré, combinant la culture principale avec d'autres **cultures associées pour optimiser la parcelle et une récolte diversifiée** tout au long de l'année, des variétés adaptées localement, y compris des espèces indigènes, une combinaison de cultures courtes et variétés à cycle long, fertilité intégrée et lutte antiparasitaire ; En sus, les formations viseront à une meilleure prise en compte des risques de dégradation des terres : Parcelles de production de bois (production de charbon de bois, bois d'œuvre) pour pentes raides impropres à l'agriculture et dans des zones agroécologiques sèches, gestion des risques environnementaux (risques d'érosion, haies vives- gestion des sols etc.),
- **Gestion intégrée des ravageurs et des maladies pour les animaux et les cultures.** En effet, compte tenu de la forte prévalence des maladies et des risques liés à l'utilisation abusive des pesticides et des antibiotiques, la formation comprendra une sensibilisation à la sécurité alimentaire et à la gestion intégrée de ces questions (voir PIM et annexe). 5.9 sur la lutte intégrée contre les ravageurs
- **Education financière et suivi économique des revenus agricoles.** Cela comprendra la promotion d'un cahier agricole qui a été expérimenté avec succès dans la région pour soutenir une meilleure gestion du travail, des dépenses et des revenus par les ménages. Les interventions de ce volet incluront également un focus sur l'éducation financière des ménages afin de mieux gérer les financements octroyés dans le cadre du projet et d'accéder aux services financiers accessibles dans la zone dans une perspective de durabilité, y compris l'épargne qui est essentielle pour renforcer la capacité d'adaptation des ménages ciblant les femmes, les jeunes et les hommes. Une attention particulière sera accordée aux ménages recevant des envois de fonds et / ou liés à la diaspora afin de les intégrer dans les dispositifs de financements du projet et renforcer leur inclusion et résilience financière.
- **Utilisation des produits agricoles après la récolte :** pratiques après la récolte pour réduire les pertes et les problèmes de sécurité alimentaire, **de nutrition** et de sécurité sanitaire, des formations en agro-industrie du marché en lien avec la sous-composante 2.2.

**Modalités de mise en œuvre :** Ces activités de formation seront étalées sur un an et adaptées à la saisonnalité agricole et à la profession des hommes et des femmes. Les mécanismes de

coordination et de formation en cascade suivants ont été proposés pour atteindre le dernier kilomètre, sur la base des mécanismes de prestation existants des ONG et de l'expérience des projets (figure 3).

**Pour assurer la mise en œuvre et coordination de ces formations** pour l'ensemble des ménages, un mécanisme affiné de coordination verticale et horizontale a été proposé sur la base des expériences d'autres projets à Haïti (figure 3). Des formations régulières seront organisées pour les techniciens agricoles du projet qui faciliteront la réplication de ces formations au sein des champs école paysans, foires et animations locales. Les techniciens agricoles travailleront en proximité étroite avec des « personnes ressources ou leader paysans » choisis par les communautés pour faciliter un suivi rapproché des ménages et groupes. Les agri-preneurs appuyés en composante 2 seront également des relais importants pour l'appui de proximité. Plus spécifiquement

- **UGP:** Le projet visera à recruter des organisations locales bien ancrées dans la zone. Les partenaires institutionnels (BAC), privé (partenaires associés aux BAC et filières) et organisations recrutées par le projet exerceront des responsabilités communes et spécifiques selon leurs expertise, expérience et ancrage géographique ; le UGP assurera la coordination de leurs activités et engagement dans les élaborations des programmes de formation via des réunions régulières
- **BAC/commune:** Ces partenaires de mise en œuvre ont généralement des cadres ou techniciens dont les capacités seront mises à niveau dès le démarrage (cinquantaine de cadres et techniciens directement impliqués dans le projet (ingénieurs juniors et cadres / techniciens agricoles des organisations de mise en œuvre). Un centre de formation régional "Centro Agronomico Tropical de Investigacion y Ensenanza" de Costa Rica et "Instituto National Agro Forestal" de Cuba (CATIE, INAF) pourrait être associé à cette activité et coordination des formations. Les formations seront organisées au niveau du BAC pour couvrir les différentes thématiques du projet sur la gestion agroécologique des systèmes de production, la prise en compte du climat, de la nutrition, du genre et les compétences en agrobusiness – finance.
- Les techniciens répliqueront les formations **via des champs école paysans** (voir annexe 8.3 qui donne le manuel indicatif développé pour le PITAG et qui pourra être mis à jour par le projet en incluant l'expérience du PITAG et de la plateforme mondiale des champs école paysan qui a des manuels complémentaires sur l'utilisation des outils digitaux, les aspects commerciaux, genre, nutrition etc. <https://www.fao.org/farmer-field-schools/overview/fr/>) D'autres sessions de formation et démonstration locale organisées à proximité des communautés et visant les personnes ressources communautaires et les bénéficiaires ; locales
- **Enfin, au niveau des communautés,** les ménages bénéficieront du suivi rapproché par les personnes ressources communautaires sélectionnées par les communautés recevant des indemnités et motivations pour faciliter la mise en œuvre des activités. Les agri-preneurs et coopératives appuyés par la composante 2.2 joueront également un rôle crucial pour assurer l'accès aux services et marchés locaux

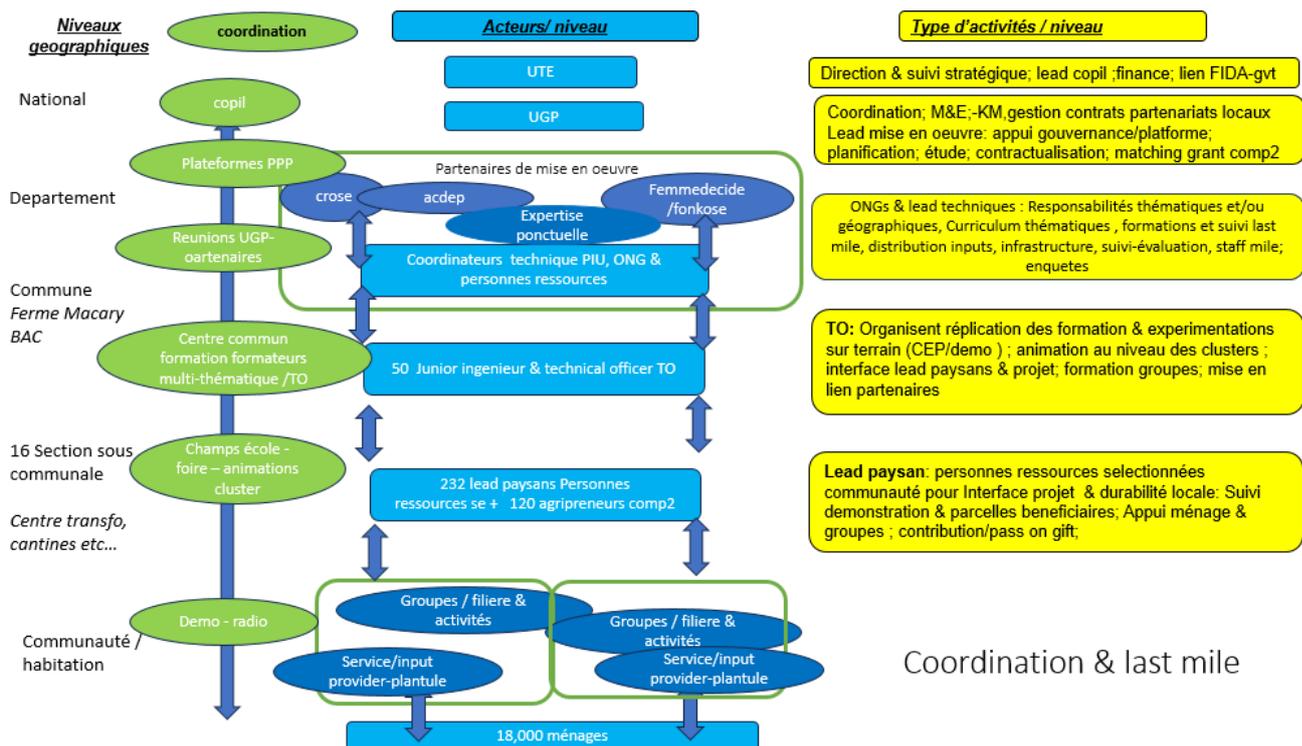


Figure 5 Schéma représentant mécanisme de mise en œuvre des activités de formation

#### Intervention 4 cofinancement des investissements dans la production agricole des ménages,

Pour faciliter la mise en œuvre des activités, les ménages éligibles bénéficieront d'un soutien technique et financier pour acquérir les intrants/services nécessaires à l'application des activités du système agricole proposé. Les paquets comprendront l'accès aux intrants (semences, plants, biofertilisants, biopesticides, animaux, ruches, matériel agricole) dont la production locale sera soutenue dans la sous- composante 2.2. En outre, l'adoption sera encouragée par un meilleur accès au marché et aux infrastructures post-récolte soutenues par la même sous-composante.

#### Modalités de mise en œuvre

Des packages techniques seront mis en œuvre directement par l'ACDED et le CROSE pour les cultures vivrières, les légumes, les céréales et les productions animales agropastorales (chèvres, moutons, ruches), ainsi que pour les jardins lakou et les systèmes agroforestiers. Pour les systèmes liés à des filières spécifiques structurées, des partenariats avec les acteurs de marché de la composante 2.2 seront organisés via les partenariats public-privés

- les cantines scolaires constituent un marché sûr pour les productions brutes ou transformées locales en particulier celles qui sortiront du projet EFOSE. En phase de planification, les partenariats seront identifiés avec les projets du PAM et de la FAO visant l'approvisionnement local des cantines scolaires ; ces partenariats permettront de prioriser i) certaines productions dans les zones proches des cantines scolaires et les projets de mise en œuvre d'approvisionnement; ii) les investissements de structure de stockage/processing/traçabilité nécessaires pour assurer les normes de qualité sanitaires du PAM.

Les produits comme le cacao et le café ont déjà un circuit court à travers des entreprises locales dont AYITIKA et Café Luxe et d'autres marchés à l'export sont aussi potentiellement développables pour ces produits. La sélection des zones de soutien et types d'infrastructures nécessaires au développement des systèmes café-cacao se feront en collaboration avec les acteurs des filières qui devront contribuer au co-financement des investissements (notamment assistance technique etc.)

En fin pour les autres produits divers transformés, il existe aussi un marché régional ou national captable. Un appui sera fourni en ce sens aux coopératives et entreprises pour l'établissements de ces partenariats.

Il convient également de noter que d'autres opérateurs locaux (coopératives, entreprises) spécialisés dans la production et la vente d'intrants de qualité seront également impliqués dans le programme. L'exécution de ces paquets. Ceux-ci seront contractés directement par les opérateurs chargés de la mise en œuvre.

### **Composition des différents paquets**

#### Les paquets vivriers

Les vivriers sont essentiellement destinés à permettre une disponibilité alimentaire rapide au niveau des ménages. Ils se composent principalement de tubercules (Manioc, patate, igname), de céréales et de légumineuses comme Pois-Congo. On y distingue 4 paquets distincts à savoir : Manioc, Céréales, Ignames et Banane. Les trois premiers présentent des associations de culture, tandis que la banane est en monoculture. Les combinaisons culturelles favorisent non seulement, une meilleure optimisation des du sous-sol et de l'espace aérien, mais aussi un étalement de la production tout le long de l'année grave aux cycles culturels allant de 3 à 12 mois. Ils sont applicables au niveau des montagnes, plaines, plateaux humides et aussi plaines irriguées pour la banane. Ils comportent un ensemble d'innovations techniques à tester en terme semis, de lutte phytosanitaire, de fertilisation et de post-récolte. Les productions de ces paquets sont destinées à l'autoconsommation et la vente sur le marché local et potentiellement les cantines scolaires. Il faut signaler que les tubercules (ignames, patate, manioc) faisant partie de ces paquets présentent un niveau faible de vulnérabilité par rapport à l'ouragan et aux inondations étant donné qu'elles sont cultivées sous terre.

#### Les paquets maraichers

Pour ces paquets, deux cultures sont préconisées, la tomate et le piment. La tomate peut contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages., mais ses cultures de cycles courts sont promues pour permettre l'obtention d'un revenu d'un revenu rapide des ménages. On les diffusera notamment au niveau des montagnes humides.

#### Les paquets agroforestiers

Les paquets agroforestiers sont réputés pour ses fonctions de sécurité alimentaire des ménages dans le court, moyen et longs termes, leur richesse en légumes riches en valeurs nutritionnelles et en plantes médicinales, leur biodiversité, leur rôle dans la gestion conservatoire des eaux et des sols ainsi que leur résilience face au réchauffement climatique.

Dans le cadre de EFOSE, il est proposé quatre (4) paquets d'agroforesterie. Il s'agit de "jardins kakou" de systèmes cacaoyers, de systèmes caféiers ainsi que jardins de bois. Le "Jardin kakou" est destiné essentiellement aux familles vulnérables dans le cadre de EFOSE. Sa composition sera décidée avec les bénéficiaires en fonction de leurs objectifs mais tout en gardant son rôle majeur dans l'amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles. Les systèmes cacaoyers seront constitués d'espèces vivrières, forestières, fruitières leur permettant d'assurer leur fonction de sécurité alimentaire et aussi de créer le milieu écologique nécessaire au développement et la croissance des cultures de base ; café et cacao. Les espèces forestières et fruitières ont un triple rôle au niveau des systèmes : ombrage, économique (bois d'œuvre, énergie) et fertilitaire. Quant aux jardins de bois, ils sont divisés en deux sous-catégories, forêts énergétiques pour la production du charbon et jardins de bois d'œuvre dans une perspective économique sur le moyen et long terme.

Les "jardin lakou", cacaoyers et caféiers seront sera diffusés au niveau des zones humides (Montagnes, plateaux, collines, plaines). Le paquet "jardin bois" pourra être vulgarisé au niveau des zones sèches pour sa sous-catégorie énergétique et en milieux humides en lien aux filières de bois d'œuvre.

Les productions des cultures vivrières, fruitières de ces systèmes sont destinés principalement à l'autoconsommation des familles rurales et pourraient être écoulées sur le marché local

incluant les cantines scolaires. Le cacao et le café sont destinés aux marchés local, national et international, tandis que les bois seront écoulés essentiellement sur le marché local.

Les kits/outillages et service production

Ce paquet vise à renforcer la disponibilité de services agricoles et en même temps dynamiser l'emploi dans le milieu. Dans ce kit contient un pulvérisateur, un sécateur et un greffoir. Le ménage qui bénéficie de ces kits pourront donc réaliser des opérations de fertilisation, de lutttes phytosanitaires, d'entretien et de taille des parcelles ainsi que greffage de cacao et/ou autres fruitiers. Ils sont diffusables au niveau de tous les milieux agroécologiques.

### **Les paquets agropastoraux**

**Ciblage:** Dans ces paquets des petits bétails (ovin, caprin) seront octroyés aux familles. Il s'agit d'augmenter les actifs agricoles des ménages notamment les plus et les mi-vulnérables. Les ménages vivant dans des zones agroécologiques humides notamment là où le projet va intensifier les paquets techniques jaden lakou, maraichers et agroforestiers ainsi que des infrastructures vertes (structure de conservation) seront priorités. Il ne s'agit pas d'une activité d'élevage intense, mais un appui à ce sous-secteur dont la complémentarité avec l'agriculture est indiscutable.

**Alimentation:** il sera important d'assurer les modalités d'alimentation faisable pour les ménages visés qui pourraient ne pas avoir de terre.

- Le respect de la propriété privée quant aux pâturages de ces animaux sera l'une des conditions d'octroi de ces bétails. Cette thématique pourra aussi faire partie des activités de sensibilisation du projet. La conduite en enclos ou à la corde sera prônée dans ce cas. Ces animaux seront pâturés sur des parcelles en jachères ou nourris avec des résidus de récoltes issus des champs voisins comme c'est pratiqué actuellement dans le milieu rural haïtien. L'appui à l'ensilage sera également apporté.
- Le développement des différentes activités du projet dont les paquets techniques agricoles, la plantation d'espèces fourragères au niveau des clôtures des parcelles agricoles, ainsi que des courbes de niveaux des structures de protection des sols devrait permettre une plus grande disponibilité fourragère au niveau local. Enfin des partenariats avec les producteurs agricoles pourront également être développés pour mieux intégrer des plantes fourragères dans les systèmes mixtes et rotations.

Reproduction et race : La consanguinité dans l'élevage caprin et ovin très réputé en Haïti. Il s'agira dans le cadre de ces distributions d'octroyer aussi des boucs de races locales en provenance d'autres régions du pays dont l'ouest et le Sud. L'équipe du projet définira le quota de boucs à octroyer. On tiendra compte du niveau de concentration des femelles par localité. Pour éviter toute risque de maladies et de consanguinité ou d'adaptation de ces bétails, des critères en termes de lieu de provenance, et de races seront définis au niveau des appels d'offre.

Formation et service : à travers des champs écoles paysans ainsi que des appuis de proximité formera les bénéficiaires sur les modes de conduites de ces animaux, sur techniques d'ensilage afin qu'ils puissent produire eux-mêmes du foin diminuant les problèmes liés à la disponibilité fourragère au moment des saisons sèches ainsi que sur les préventions et les traitements des parasites, maladies etc. Des « paravet », lead farmers et entrepreneurs intéressés seront sélectionnés et appuyer pour développer l'offre de service local dans ces filières animales (i.e. vaccins, vermifuge, soins, productions -reproduction etc.)

Apiculture

Il est aussi prôné dans ces paquets agropastoraux, l'apiculture dont le rôle est incontestable dans l'agriculture (pollinisation) et dans l'environnement (maintien des espèces végétales). Ce paquet offre cinq ruches modernes aux bénéficiaires ainsi quelques matériels et équipements. L'application de ce paquet offre l'avantage de ne pas nécessiter beaucoup d'espaces agricoles.

**Ciblage :** Il est destiné principalement aux femmes et aux jeunes des ménages mi-vulnérables. L'application de ce paquet offre l'avantage de ne pas nécessiter beaucoup d'espaces agricoles. Ces ruches peuvent être placés au sein même du "Jardin lakou", par exemple. Ces paquets sont diffusables au niveau de toutes les aires agroécologiques. Les zones sèches et les écosystèmes de développement des systèmes agroforestiers incluant les jaden lakou seront ciblés. Autant dire que

les zones de productions de maraichages et de banane susceptibles d'utiliser de pesticides seront exclues.

**Filière :** Aujourd'hui la filière apicole connaît une dynamique très intéressante au niveau national, voire régional. L'ONU environnement, à travers son programme 'd'économie verte'<sup>8</sup> soutient actuellement le développement de la filière apicole dans le sud. Dans le grand sud (de Gressier à Cayes) diverses entreprises spécialisées œuvrent dans la production de ruches modernes et accessoires et la vente d'autres matériels apicoles. A Jacmel nous avons aussi rencontré une entreprise (Mackandal) qui fabrique des ruches locales. Il s'agira plutôt d'anticiper pour l'acquisition des colonies, laquelle activité peut prendre 6 à 8 mois si les commandes ne sont pas anticipées.

**Formation et services :** Les bénéficiaires seront formés sur les techniques de Conduite des ruchers. Il sera conseillé l'utilisation des outils de suivi afin de faciliter le contrôle de la production et surtout une réponse rapide en cas d'un problème (sanitaire varroa spécifiquement, intempéries etc.) quelconque au niveau des ruchers. Ces bénéficiaires seront mis en relation avec d'autres entreprises du Sud-est ou des boutiques qui achètent le miel en gros et/ou détails ainsi que celles fournissant des services. Cette mise en relation est nécessaire pour faciliter à la fois une extraction professionnelle et un accès durable aux marchés. Dans le choix des micro entrepreneurs, le projet EFOSE encouragera donc la création et/ou le renforcement des entreprises spécialisées dans la vente de services, d'intrants ainsi que de commercialisation du miel et des produits dérivés.

### **2.1.3 Soutien à la sécurité alimentaire nutritionnelle des familles les plus vulnérables.**

Pour faire face au problème de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire, le projet fournira assistance technique et équipements, semences, pour la restauration et installation de jardins lakous auprès de 3 500 familles.

Seront priorisés les femmes cheffes de familles (70%) et les jeunes (15%)<sup>9</sup> issus des catégories « plus vulnérable » (70%) et « mi vulnérable » (30%). L'activité visera à diversifier la production familiale, notamment avec des espèces négligées et sous-utilisées nutritives, pouvant être identifiées dans le cadre des activités de recherche adaptive mises en œuvre par le projet (voir sous composante 2.1). L'assistance technique devra, à terme, permettre aux familles de gérer leur jardin en autonomie. La production a pour but premier de diversifier le régime alimentaire des familles. Les surplus pourront également être commercialisés pour générer des revenus. Parmi ces familles, celles ne bénéficiant pas d'un accès à l'eau potable seront identifiées pour bénéficier des citernes communautaires ou des citernes familiales (voir sous composante 1.3).

En complément des jardins lakous, les familles auront accès à différents événements de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et de nutrition (diversité des repas, cuisson et préparation). Au total 30 sessions de formations seront organisées dans les sections communales priorisés pour les jardins lakous. Des sessions plus ludiques, tel que des ateliers de cuisine et des quizz autour de la nutrition seront également organisées afin d'approfondir ou de mettre en œuvre ces connaissances. Des animateurs devront être recrutés pour les animer et cela passera par le processus de passations des marchés.

Dans le Sud-est, le PAM a servi des repas à 40 000 élèves dans la région du Sud-Est. Engagé dans l'atteinte de l'objectif du gouvernement qui est fournir des repas scolaires à partir de la production locale d'ici 2030, l'agence prévoit de s'engager dans un processus de transition progressif d'achats centralisés (achats internationaux) vers des achats décentralisés (locaux) pour le Sud-Est. Dans ce cadre, le FIDA et le PAM coordonneront leurs efforts afin que les producteurs soutenus par le FIDA puissent à terme fournir les écoles servies par le PAM et ses partenaires dans les communes d'intervention du projet (via appui production spécifique en 2.1.2 et 2.2). Le projet EFOSE permettra également de répliquer dans le Sud-Est des ateliers de changements des comportements mis en œuvre dans d'autres départements par le PAM. Ces ateliers se tiendront dans une cinquantaine d'écoles où élèves, parents, instituteurs et personnel pédagogique pourront renforcer leurs

---

8

[https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22062/economie\\_verte\\_haiti.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22062/economie_verte_haiti.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

<sup>9</sup> La part restante permettra de cibler des hommes des catégories mentionnés.

connaissances en matière de préparation des repas, d'hygiène de santé, de nutrition et d'égalité des genres. Le ciblage des écoles devra se faire avec le PAM et les acteurs locaux : les DDA, BAC, les directions départementales du programme des cantines scolaires, les DDE.

Les interventions de ce volet incluront un focus sur l'éducation financière des ménages afin de mieux gérer les financements et d'accéder aux services financiers, y compris l'épargne qui est essentielle pour renforcer la capacité d'adaptation des ménages ciblant les femmes, les jeunes et les hommes. Une attention particulière sera accordée aux ménages recevant des envois de fonds ou liés à la diaspora afin de les intégrer dans les dispositifs globaux de financements.

## **Sous-composante 2.2 Appui aux entreprises de production, transformation & commercialisation des intrants et produits**

**Contexte :** Selon une analyse récente du système alimentaire en Haïti et des études spécifiques sur les chaînes de valeur dans la région, les chaînes de valeur sont principalement organisées par des acteurs informels qui ont besoin d'un soutien technique et financier pour investir dans les infrastructures post-récolte manquantes ainsi que dans la capacité à assurer la qualité. Normes pour répondre aux normes en matière d'approvisionnement institutionnel (programme d'alimentation scolaire du PAM) et de certification des exportations. Du côté des services de la chaîne d'approvisionnement, il existe déjà de petites entreprises locales produisant du compost et des biopesticides, mais elles doivent être renforcées, notamment en les associant à des agriculteurs et des entrepreneurs locaux de premier plan et en développant les bioproduits avec des biopesticides, du lombricompost, du bokashi et du biol. Il existe déjà une dynamique de production artisanale de semences et plants de légumes qui peut être renforcée et complétée localement pour le café, la banane, le manioc, l'igname et le cacao pour assurer l'adaptabilité et minimiser les risques de transfert de maladies et de ravageurs dans l'environnement. En outre, dans un contexte de très petites exploitations et de production dispersée, les coopératives doivent être soutenues pour développer des services économiquement viables et une production globale afin de mieux négocier les prix et les conditions avec les acteurs du marché.

**Objectif :** Cette sous-composante vise à favoriser l'émergence ou le renforcement des opérateurs locaux en soutenant leurs capacités commerciales et financières, en les aidant à élaborer des plans d'affaires avec d'autres partenaires de la chaîne de valeur et à mobiliser des cofinancements pour professionnaliser les chaînes de valeur soutenues en 2.1 afin de garantir un approvisionnement de qualité, des services et intrants agricoles (semences, plants, biopesticides, biofertilisants, mécanisation), la transformation des céréales, des fruits et tubercules (manioc, pommes de terre, ignames, arbres véritables), la fabrication de produits divers (chips, poudre, feuilles séchées), la production de café lavé, la fermentation du cacao et autres sous-produits, le conditionnement, le stockage, la commercialisation.

### **Stratégie de mise en œuvre**

#### **Types d'entreprises identifiés pour différents groupes cibles :**

- **Graduation pour les ménages les plus pauvres :**

Basée sur l'expérience du programme de graduation initié par FONKOZE dans la région, (et en cohérence avec les objectifs du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST)) l'initiative sera poursuivie dans le cadre de l'EFOSE ciblant environ 600 les femmes et les jeunes femmes. Le soutien sera fourni sur une période de 18 mois et comprendra plusieurs éléments visant à permettre aux participants de sortir de l'extrême pauvreté. Ceux-ci incluent un coaching (par exemple pour optimiser la gestion des ressources, une aide à la prise de décision sur les moyens de subsistance et la subsistance, une aide à restaurer l'estime de soi), accompagné d'un transfert en espèces de 6 mois pour la dotation en actifs. Le programme comprend également un soutien pour améliorer l'accès à l'eau potable, la connaissance des besoins nutritionnels et des bonnes pratiques d'hygiène, les soins de santé et l'éducation financière. Le ciblage sera déterminé selon les critères énoncés dans la stratégie du projet EFOSE, en étroite collaboration entre l'UGP (notamment le personnel de l'UGP inclusion sociale) et le prestataire (c'est-à-dire idéalement FONKOZE, ou un autre partenaire identifié au moment de la contractualisation). . Il est également prévu que 20% des bénéficiaires du

programme de fin d'études pourront, une fois diplômés, participer à l'activité des jardins familiaux (jardins lakous).

- **Micro-entrepreneuriat pour des aliments nutritifs par les femmes et les jeunes vulnérables**

L'appui se matérialisera par la mise à disposition de petits équipements (locaux adaptés, kits solaires, réfrigérateurs, unités de stockage et de transformation) facilitant la transformation et la commercialisation de produits nutritifs, et plus généralement pour soutenir des activités génératrices de revenus. Cette activité viendra compléter les activités menées par la FAO dans le cadre de son programme d'autonomisation des femmes « Autonomisation socio-économique des femmes rurales », mis en place depuis 2020 dans les communes de Belle-Anse et Thiotte. Il ciblera une quinzaine d'associations de femmes à faible revenu de la commune de Belle-Anse impliquées dans le séchage et la transformation du poisson, du maïs, des fruits, des noix, des épices et du bétail. Les bénéficiaires seront identifiés en coopération avec la FAO et les acteurs locaux concernés, notamment la DDA et les BAC et le coordonnateur du ministère de la Condition féminine pour le Sud-Est. Lorsque cela sera possible, ces femmes participeront à l'activité du jardin lakou. Au stade de la conception, il a été supposé que cela pourrait être le cas pour 20 % des femmes bénéficiant d'un accompagnement dans leurs activités économiques (petites entreprises décrites ici).

- **Micro-entrepreneuriat et partenariat public-privé pour stimuler la fourniture de services et d'intrants biologiques,**

Sur la base des besoins identifiés dans les études filières et activités de mise en œuvre des systèmes agricoles en 2.1, le projet assurera l'appui à des micro-entrepreneurs et groupements de producteurs intéressés de développer des systèmes d'intrants et de services nécessaires pour faciliter ces transitions agroécologiques incluant: i) la promotion des **offres de services de bio-solutions** (biofertilisants, engrais/inoculant microbiens, compost, biopesticides); ii) la mise à disposition de **petites mécanisations** adaptées aux exploitations familiales pour le travail superficiel du sol, la production de compost, et de petits équipements de récolte et de traitement/post récolte; (iii) la vulgarisation des **itinéraires techniques** de restauration de la fertilité des sols par l'**association des légumineuses** dans les systèmes de culture maraîchère et céréalière; (iv) la **multiplication des espèces fertilisantes** (légumineuses et PFNL), en plus de la conservation et de la **valorisation des semences paysannes locales** .

Cela peut également inclure des micro-entreprises para-vétérinaires au service de la production animale, assurant le traitement et éventuellement la transformation d'aliments pour animaux/fourrages (ensilage), la valorisation des déchets organiques (compost) ou la production d'équipements nécessaires (i.e. ruchers etc.).

En partenariat avec le programme du PAM, le projet explorera les possibilités de cofinancement des activités d'assurance agricole.

**Sélection** : cette fenêtre visera notamment les jeunes. Les micro-entrepreneurs devront également s'engager à fournir des appuis techniques complémentaires à la vente d'intrants et de service et pourraient donc être parmi les agents de terrain et agents communautaires sélectionnés.

**Modalités** > le projet appuiera les plans d'affaire nécessaires via des études complémentaires marketing et établissement de partenariats avec d'éventuelles entreprises engagées dans ces services. Le projet contribuera également à renforcer la demande via les paquets techniques en 2.1 mais aussi via les champs école paysans, les foires et mécanismes de diffusion à grande échelle. Un appui technique sera donné sur les aspects techniques et financiers

Le projet pourra rechercher des partenariats avec l'OIT qui pilote des projets d'appui aux fournisseurs de service agricoles (FOSAG) qui visent à fournir appui technique et fourniture de services et d'intrants (voir encadré sur AZAKA).

Extraits documents OIT de proposition de développement des agripreneurs

Pour améliorer la production, il faut révolutionner les intermédiaires entre les producteurs et les transformateurs. À ce titre, AZAKA propose la mise en place de Fournisseurs de Services Agricoles (FOSAG). Le FOSAG est une approche basée sur le marché pour augmenter la productivité agricole. Les FOSAG fournissent une assistance technique ciblée et vendent des intrants aux producteurs pour augmenter leur productivité tout en jouant le rôle de collecteur et de gestionnaire post-récolte. Le FOSAG est alors en mesure de fournir du cacao et du fruit à pain de haute qualité aux transformateurs et aux exportateurs. Pour mettre en œuvre le modèle FOSAG, AZAKA travaillera avec les entreprises d'exportateurs et de transformation dans les chaînes de valeur du cacao et du fruit à pain dans la Grand 'Anse et le Sud. Les FOSAG soutiendront un groupe de producteurs dans la mise en œuvre des meilleures pratiques agricoles en 1) fournissant l'assistance technique nécessaire au niveau de leurs parcelles, 2) en leur vendant des intrants (obtenus via des distributeurs ou directement via le transformateur) 3) en collectant les produits agricoles des producteurs à la ferme (avec un crédit du exportateur/transformateur) pour les agro entreprises.

AZAKA dispensera une formation technique et en gestion d'entreprise, en utilisant à la fois des plateformes d'apprentissage en ligne (Smartskills) et les modules en salles spécifiquement conçus pour la gestion des FOSAG. AZAKA accompagnera également les FOSAG dans leurs entreprises à travers un coaching rapproché, le tout en coordination avec les entreprises agroindustrielles.

- **Soutenir les coopératives et les macro-entreprises pour qu'elles obtiennent une plus grande capacité financière et administrative** pour s'engager sur les marchés et les normes formelles:
  - Renforcer leur pouvoir de négociation dans les relations commerciales avec les opérateurs de marchés. Il faut surtout veiller à ce que les prix reçus par les producteurs soient justes et décents. La composante 1 prévoit ainsi des réunions multi-acteurs par filière qui permettront d'identifier ces mécanismes de coordination, d'inclusion et de négociation qui devront être inclus dans les partenariats. Le renforcement des capacités économique et de gestion financière des producteurs, coopératives et entreprises et leur mise en lien avec acteurs financiers.
  - En lien à l'accès aux marchés, le projet appuiera les structures pour la mise en place des systèmes de contrôle interne, des mécanismes de garantie participatifs et de traçabilité. Tout cela devra conduire à des productions réalisées suivant des standards de qualité et éligibles à des certifications nationales et ou internationales. Aussi, le projet fournira un appui pour la promotion de plateformes numériques et d'échanges commerciaux
  - **Les associations de producteurs impliquées dans la production alimentaire et approvisionnant les cantines scolaires recevront un soutien pour renforcer leurs systèmes de collecte, garantir la qualité des produits** et leur permettre de vendre des produits crus ou produits alimentaires transformés au PAM dans le cadre de la cantine scolaire ou d'un programme d'aide alimentaire.
  - **Les associations et entreprises impliquées dans la filière café et cacao seront accompagnées dans la réhabilitation des centres de collecte, de transformation et de transformation.** En effet, des produits comme le cacao et le café bénéficient déjà d'un circuit court à travers des entreprises locales comme AYITIKA et Café Luxe, et d'autres marchés d'exportation sont également potentiellement développables pour ces produits.

### Modalités de cofinancement différenciées selon bénéficiaires cibles

1. EFOSE supportera le cofinancement des plans d'affaires sélectionnés dans des pourcentages qui varie de 100% les interventions relatives à la graduation des plus vulnérables à 70% pour les plans d'affaires qui seront présentés par les petites et moyennes entreprises. Les plans d'affaires seront évalués selon un ensemble de critères qui incluent notamment la viabilité et pertinence de ces plans d'affaires pour les filières appuyées, en termes d'emplois générés, de bénéfices sociaux et environnementaux (résilience au climat, bio-inputs) etc.
2. Il est en outre recommandé que les plans d'affaires soient monétisés en USD pour éviter perte de compétitivité par rapport à l'inflation.
3. Les co-financements sont attendus des bénéficiaires, de la mobilisation du secteur privé, du crédit et potentiellement de la diaspora en 1.1. Dans les arrangements de financement des plans d'affaires, le projet envisagera avec leurs promoteurs (micro-entrepreneurs, coopératives, etc) autant que possible la mobilisation d'autres sources de financement visant à renforcer leur participation à travers le développement d'options d'investissement en co-financement pour la diaspora et le recours à des produits financiers adaptés aux besoins locaux au sein des chaînes de valeur. Ces développements se feront en collaboration avec les institutions de microfinance, les groupements de crédit et d'épargne (MUSO), les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), et plus généralement avec les organisations et entreprises habilitées. Le nombre de plans d'affaires ventilé par catégories est présenté ci-dessous.
4. Plusieurs fenêtres de subvention ont été identifiées pour différents types de bénéficiaires et de besoin:
5. Une première fenêtre fournira des microfinancements largement subventionnés (500 à 2500 USD, à 90%) à destination de personnes et groupes des catégories vulnérables, des jeunes, des femmes:
  - a. En complémentarité avec les besoins de services et d'intrants identifiés dans les systèmes de production appuyés dans la sous-composante 2.1, , le projet appuiera le financement des **plans d'affaires des micros et petites entreprises privilégiant les jeunes et les ménages/personnes sans terre** (les critères d'attribution seront définis plus en détail durant la phase de mise en œuvre du projet, et incluront la contribution à la création d'emplois et la chaîne de valeur prioritaire, la gouvernance, la priorisation des femmes et des jeunes, la résilience au climat etc.) leur permettant de produire divers intrants fabriqués localement (compost, biointrants, semences et plants locaux). Ces entreprises seront des fournisseurs d'intrants et de services qui faciliteront l'accès durable aux intrants adaptés pour la mise en œuvre des paquets techniques qui seront diffusés par le projet.
  - b. Une fenêtre se destinera également prioritairement aux personnes issues des catégories plus vulnérables et mi- vulnérables, afin qu'ils augmentent leurs revenus, priorisant notamment l'autonomisation économique des femmes issues des catégories plus vulnérables et mi-vulnérables, notamment par un soutien ciblé en petit matériel pour faciliter la transformation et la commercialisation de produits nutritifs, et plus généralement appuyer les activités génératrices de revenu. Cette activité viendra en complément des activités menées par la FAO dans le cadre de son programme d'autonomisation des femmes "Autonomisation socio-économique des femmes rurales." mise en place depuis 2020 dans les communes de Belle-Anse et Thiotte. Elle ciblera environ 15 associations de femmes vulnérables aux faibles revenus dans la commune de Belle-Anse. Les contributions du projet se feront en infrastructure (construction de locaux adaptés), en kits solaires et structure de stockage (notamment frigos) et viseront notamment les organisations de femmes se dédiant au séchage et à la conservation du poisson, du maïs, des fruits, fruits à coque, épices, ou encore l'élevage. Les bénéficiaires seront identifiés en coopération avec la FAO et les acteurs locaux pertinents, notamment la DDA et les BACs et le ou la coordinatrice du ministère de la condition féminine pour le Sud-Est. Les besoins identifiés en phase de conception du projet devront également être confirmés au démarrage.

6. Une deuxième fenêtre fournira des financements plus importants mais moins subventionnés (de 25 à 50,000 USD subventionnés à 70%) à destination des coopératives et macro entreprises en partenariat avec des producteurs et disposant de capacités financières et administratives plus importantes,
- Les **associations de producteurs engagées dans la production vivrière et l'approvisionnement des cantines scolaires seront appuyés pour renforcer les dispositifs de collecte, assurer la qualité des produits** pour leur permettre de vendre les produits vivriers bruts ou transformés au PAM dans le cadre du programme des cantines scolaires ou d'aide alimentaire.
  - Les associations et entreprises engagées dans la filière café cacao seront soutenues pour la réhabilitation des centres de collecte, traitement et transformations** ; en effet, des produits comme le cacao et le café ont déjà un circuit court à travers des entreprises locales dont AYITIKA et Café Luxe et d'autres marchés à l'export sont aussi potentiellement développables pour ces produits.
  - Le projet **appuiera les initiatives locales de transformation de produits agricole** et leur mise en marché pour les autres produits divers transformés, privilégiant des produits à haute valeur nutritionnelle et permettant une substitution aux importations (par exemple, le projet pourra poursuivre les innovations initiées par l'OIT sur la filière arbre à pain et sa transformation en farine partiellement substituable aux farines de blé).
  - Enfin, sur **la base des expériences de graduation initiées** avec succès par Fonkose dans la région, le projet propose une fenêtre de capitalisation progressive et de génération d'activités pour les femmes des catégories les plus vulnérables, Ces appuis et subventions seront gérés par une organisation ayant les compétences et expériences sur le sujet

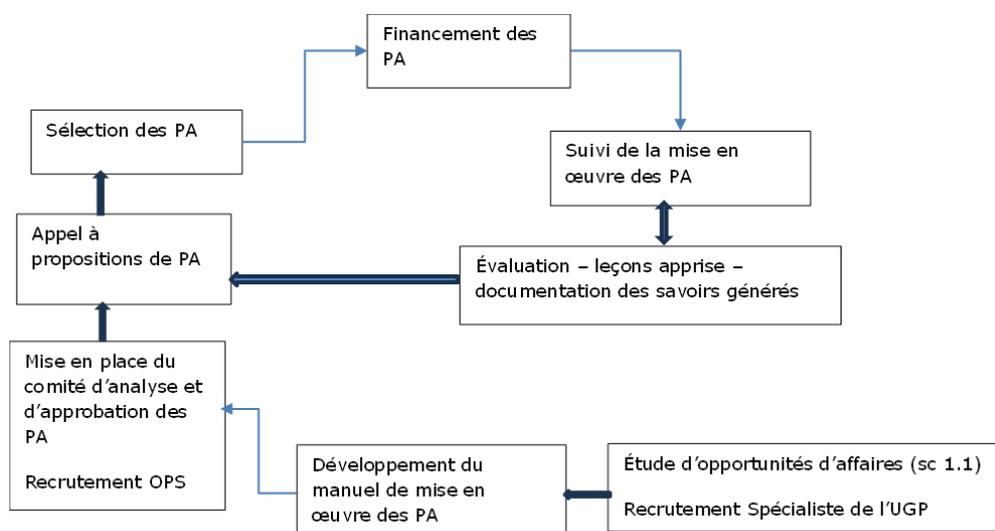
Tableau 12 categories de PA et subvention

Catégories	Quantité	Montant/PA (US \$)	Contribution EF OSE (%)	Contribution entrepreneur (%)
PA micro-entreprises (bioinputs, pépinières, artisans, forgerons, équipements agricoles)	80	2,500	90	10
PA coopératives transformation produits agricoles	10	35,000	70	30
PA collecte & stockage de produits	5	50,000	70	30
PA réhabilitation & opération centre de collecte & conditionnement café	7	35,000	70	30
PA initiatives entrepreneuriales des femmes pour AGR	60	2500	90	10
Insertion économique des plus vulnérables par capitalisation- pilote graduation	600	1,030	100	0

## Cycle des activités de mise en œuvre des PA

La figure ci-dessus présente le cycle des activités de mise en œuvre des PA.

Tableau 13 Figure : cycle des activités de mise en œuvre des plans d'affaires



Les grandes étapes sont les suivantes :

1. Au démarrage du projet une étude d'opportunité sera réalisée dans le cadre de la mise à jour du diagnostic et planification participative dans la sous-composante 1.1. En parallèle l'UGP recrutera le spécialiste en agribusiness qui développera le manuel de mise en œuvre des PA. Un prestataire de service<sup>10</sup> sera recruté pour accompagner les entrepreneurs durant le cycle des PA en particulier dans la préparation des PA, l'appui à la tenue de livre, suivi financier et reddition de compte.
2. Service conseil
  - a. Identification des groupes cibles : Sensibilisation et appel à proposition : l'UGP utilisera divers canaux de communication (facilitateurs, conseillers à l'exploitation, relais, vulgarisateurs, etc.) pour informer les groupes-cibles à la base sur ce point d'entrée du projet ;
  - b. Renforcement des capacités et Développement partenariats publics privés
  - c. identification et préparation des plans d'affaires : Celles-ci se feront avec l'appui du prestataire de service prévu à cet effet. Les plans seront préparés suivant un canevas simplifié à l'usage du et des postulants capables de préparer par eux-mêmes leurs plans d'affaires tout en répondant aux critères du projet.
3. Co/financement et mise en œuvre
  - a. La requête sera soumise à l'UGP pour (iii) analyse et approbation par le comité d'analyse et d'approbation sur la base d'un canevas d'évaluation qui sera défini dans le manuel de mise en œuvre des plans d'affaires.
  - b. Exécution et suivi : la mise en œuvre des plans d'affaires relève de l'entière responsabilité de l'entrepreneur après financement. La responsabilité de la qualité de l'exécution, ainsi que le suivi incombent au prestataire de service sous la supervision de l'UGP.

<sup>10</sup> Le PS aura une expertise dans le domaine du développement rural et particulièrement, d'une expertise technique démontrée dans les domaines suivants : (i) Entrepreneuriat rural et élaboration de plan d'affaire ou/montage de projet, en particulier en appui à des organisations de producteurs, (ii) Accès au financement, notamment la préparation de demande de crédit à des institutions financières, (iii) Analyse financière et mesure de la rentabilité de projet d'investissement, (iv) Fonctionnement des filières et marchés agricoles.

## Acteurs de mise en oeuvre

**Les principaux acteurs qui seront impliqués** dans cette intervention ainsi que leurs rôles et responsabilités respectives sont décrits dans le tableau ci-dessous.

- L'UGP assurera la gestion du fonds de financement des plans d'affaires. Un comité d'analyse et d'approbation constitué de 7 membres sera mis en place avant la publication du premier appel à proposition. Les règles de fonctionnement : quorum, moyen de délibération seront définis dans le manuel de mise en œuvre des PA qui sera développé au démarrage du projet.
- L'assistance technique aux entrepreneurs pour la préparation des PA, le suivi de la mise en œuvre, le suivi financier et la reddition de compte sera *confié à un prestataire de services*. En fonction des capacités et entreprises visées, le projet renforcera les capacités des agences mettant en œuvre les autres composantes (notamment l'appui aux micro/entreprises agricoles et de groupements de femme pourront être mis en œuvre par les opérateurs appuyant les interventions de 2.1.2 et 2.1.3.) ou recrutera un opérateur de services possédant l'expertise nécessaire pour fournir l'assistance technique nécessaire à la préparation et à l'appui à la mise en œuvre et au suivi des plans d'affaires des coopératives.
- *Une formation sur les procédures financières et de passation de marché du FIDA sera effectuée pour le prestataire de service afin qu'il puisse s'acquitter efficacement de son mandat. L'UGP pour faire appel aux spécialiste financier et passation de marché de l'IBE, voire du bureau LAC du FIDA pour bien former le prestataire de service.*

**Tableau 14 les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des PA**

	Rôles et responsabilités	Commentaires spécifiques
UGP/Specialiste agribusiness	Gestionnaire des fonds assure le pilotage et le suivi global de l'intervention	Prépare le manuel de mise en œuvre – recrute les prestataires de service – lance et reçoit les appels à proposition - analyse les demandes – assure le lead du comité d'approbation
Comité d'analyse et d'approbation	Analyse les PA reçues – sélectionne et approuve les PA	Comité de 7 membres constitué de : Coordonnateur de l'EFOSE – le spécialiste agribusiness – le Responsable Financier – le Responsable de Passation de Marché – le Spécialiste Nutrition & genre de l'EFOSE – deux membres délégué par le comité de pilotage de l'EFOSE -
Entrepreneur - bénéficiaire	Propriétaire de l'intervention – récipiendaire des fonds – redevable envers les investisseurs des fonds	Doit être une entité morale légalement reconnue – détenir un compte bancaire - Présente le plan d'affaire – mobilise sa contribution (fonds propres ou en nature, crédit auprès d'une institutions financières)
Prestataires de services (PS)	Appui technique et support aux études de marché – montage des PA – suivi financier	Etude d'opportunité – appui dans les démarches de légalisation - préparation des PA – tenue de livre – reddition de compte – capitalisation des connaissances
Institution financières	Financement – crédit Compte opérationnel	Apports de fonds et autres services financiers
Autres partenaires	Fournisseurs d'équipements – marketing -	Ils offrent essentiellement des services à l'entrepreneur dans la mise en œuvre des PA

### **2.2.1 Services de conseil aux entreprises pour les activités génératrices de revenus, le micro-entrepreneuriat, les coopératives et les acteurs privés des chaînes de valeur.**

S'appuyant sur l'étude des opportunités et des organisations identifiées dans la sous-composante 1.1 et des partenariats établis au sein des plateformes multi-acteurs, le projet apportera un appui supplémentaire aux coopératives, micro-entrepreneurs, entreprises ou organisations pour consolider leurs compétences administratives et économiques, développer partenariat tout au long de la chaîne de valeur et préparer des plans d'affaires.

#### **Intervention 1: développement du manuel de plan d'affaire**

Au début du projet, le spécialiste de l'agro entreprise et du marketing du SEI coordonnera l'élaboration d'un manuel de plans d'affaires, qui fournira des détails sur le processus d'élaboration, de sélection et de mise en œuvre de plans d'affaires afin que les entreprises soient économiquement viables, socialement inclusives et écologiquement durables. La *méthodologie Rural Invest* du Centre d'investissement de la FAO peut être utilisée en collaboration avec la FAO.

Le document élaboré doit contenir, entre autres les types d'intervention éligibles et leur viabilité économique; i) le plan de formation des organisations bénéficiaires en matière de gestion financière et de responsabilité ; ii) les conditions de demande du premier décaissement et des décaissements ultérieurs (exigences, enregistrement dans le Système intégré de gestion financière), ; iii) dispositions pour l'ouverture de comptes bancaires (signatures conjointes, exigences pour les retraits et autres opérations à effectuer à partir du compte courant) ; iv) caractéristiques de l'accord/du contrat signé pour la mise en œuvre du PA ; v) procédure de soumission des comptes et étapes pour leur approbation ; vi) soumission des rapports et approbation ; exigences pour la clôture et la signature de l'acte de finalisation (Finiquito). Le document stipule également les procédures d'ouverture du compte bancaire, l'utilisation des fonds, les formalités de réception des biens (procès-verbal de réception entre le prestataire et l'organisation d'utilisateurs et de réception entre l'organisation et les utilisateurs (procès-verbal de livraison), les instructions pour l'utilisation des biens communautaires (le cas échéant), les indications relatives à la conservation des documents. Une fois le manuel d'investissement du projet approuvé, la mise en œuvre des activités liées à ces investissements peut commencer.

- Pour la mise en œuvre de la méthodologie de transformation du genre auprès des coopératives ou organisations, un spécialiste du genre sera mobilisé pour former les animateurs de chaque organisation.
- Sélection des entreprises potentiellement bénéficiaires> S'appuyant sur la planification participative initiale, l'engagement des parties prenantes et les plans de développement des capacités réalisés en 1.1, l'opérateur de services recruté identifiera les coopératives et les entreprises intéressées et éligibles
- Programme de formation et appui pour réaliser des plans d'affaires éligibles
  1. l'éducation financière, l'inclusion sociale et le soutien institutionnel à répondre pleinement aux critères d'éligibilité (qui nécessitent une gouvernance inclusive et sensible au genre, peuvent nécessiter différents niveaux de capacités administratives, financières et économiques pour différents groupes cibles) ;
  2. aider le bénéficiaire cible à établir des liens avec des partenaires public-privé pertinents (participation à une plateforme public-privé, tarif du marché) et favoriser le partenariat avec ces acteurs public-privé ;
  3. élaborer des plans d'affaires.

#### **Intervention 1> identification des bénéficiaires, type de plan d'affaire et renforcement des capacités**

Identification des groupes cibles : Sensibilisation et appel à proposition : l'UGP utilisera divers canaux de communication (facilitateurs, conseillers à l'exploitation, relais, vulgarisateurs, etc.) pour informer les groupes-cibles à la base sur ce point d'entrée du projet ;

Renforcement des capacités et Développement partenariats publics privés> Ces interventions se baseront sur les résultats et approches de la composante 1.1 avec un accent particulier sur le développement des capacités économiques et administratives des coopératives et entreprises de façon à leur permettre de développer et gérer des activités économiques viables. Les coopératives devront également renforcer leur gouvernance et capacités d'inclusion et pourront bénéficier de plans dédiés pour renforcer l'autonomisation des femmes.

Identification et préparation des plans d'affaires : Celles-ci se feront avec l'appui du prestataire de service prévu à cet effet. Les plans seront préparés suivant un canevas simplifié à l'usage du et des postulants capables de préparer par eux-mêmes leurs plans d'affaires tout en répondant aux critères du projet.

### **Intervention 2> Elaboration de partenariats publics privés**

Différents types de partenaires privés et marchés ont été identifiés et seront utilisés pour la formulation de plans d'affaire facilitant la mobilisation de cofinancement et expertises complémentaires:

- j. - les cantines scolaires constituent un marché sur pour les productions brutes ou transformées locales en particulier celles qui sortiront du projet EFOSE. En phase de planification, les partenariats seront identifiés avec les projets du PAM et de la FAO visant l'approvisionnement local des cantines scolaires ; ces partenariats permettront de prioriser i) certaines productions dans les zones proches des cantines scolaires et les projets de mise en œuvre d'approvisionnement ; ii) les investissements de structure de stockage / transformation / traçabilité nécessaires pour assurer les normes de qualité sanitaires du PAM.
- k. Le PAM expérimente dans son programme un appui aux producteurs de manière à sécuriser la production de denrées agricoles face aux chocs climatiques et autres. Dans le cadre de ce partenariat, en lien avec la sous-composante 2.2 le projet explorera les possibilités d'inclure le volet d'assurance agricole au profit des petits producteurs
- l. Les produits comme le cacao et le café ont déjà un circuit court à travers des entreprises locales dont AYITIKA et Café Luxe et d'autres marchés à l'export sont aussi potentiellement développables pour ces produits. La sélection des zones de soutien et types d'infrastructures nécessaires au développement des systèmes café-cacao se feront en collaboration avec les acteurs des filières qui devront contribuer au co-financement des investissements (notamment assistance technique etc.)
- m. L'OIT/GEONOVA a développé de l'expertise sur les filières arbre à pain et pourrait aussi fournir un appui technique pertinent dans le cadre de la mise en place des plates-formes numérique et des standards de qualité pour les produits.
- n. En fin pour les autres produits divers transformés, il existe aussi un marché régional ou national captable. Un appui sera fourni en ce sens aux coopératives et entreprises pour l'établissements de ces partenariats.

*Le projet pourra s'inspirer des guides du FIDA pour la formulation de partenariats publics privés coopératives inclusifs <sup>11</sup>*

---

<sup>11</sup> Fida, 2017, [Partenariats publics prives producteurs au sein des filières agricoles](#)

Figure 6 Composantes d'un 4P réussi FIDA, 2016



Ce développement de partenariat doit répondre aux questions suivantes>

- Justifier clairement le bien-fondé du 4P** doit être une priorité dès le départ. Quelle est la nature du problème? Pourquoi un partenariat est-il nécessaire? Un 4P à part entière est-il nécessaire, ou une autre solution est-elle préférable? Quel est le but et quels sont les objectifs à atteindre? Dans quelle mesure les intérêts (incitations) des différents acteurs vont-ils dans le sens d'un objectif commun? Le partenariat répond-il à une demande durable du marché? Comment toutes les parties vont-elles tirer des bénéfices/avantages du partenariat? Justifier le bien-fondé d'un 4P exige d'évaluer les principaux défis et opportunités auxquels il répondra et les principales incitations pour que chaque acteur s'engage dans le partenariat de manière durable.

Figure 7 Justification du 4P sur base études de case étude

	Ghana	Indonésie	Rwanda	Ouganda
<b>Contraintes des petits producteurs à lever</b>	Accès au financement et à la technologie; organisation de producteurs	Accès à la technologie; organisation de producteurs	Accès au marché; organisation de producteurs	Accès au financement et au marché; organisation de producteurs
<b>Rôle des partenaires du secteur privé</b>	Fourniture de technologie (Nestlé) et circuit de commercialisation (modèle d'agrégation) pour obtenir des financements	Fourniture de technologie (Mars)	Circuit de commercialisation par le biais d'investissements dans une usine de transformation; assistance technique	Fourniture de technologie et circuit de commercialisation par le biais d'investissements dans une usine
<b>Rôle du projet financé par le FIDA</b>	Établissement de plateformes villageoises; facilitateur de financement (ONG); appui aux filières par le biais de petits investissements	Effet de levier politique avec le gouvernement; transposition à plus grande échelle de la technologie du secteur privé par le biais des services de vulgarisation publics	Financement des investissements pour le compte des petits producteurs; assistance technique aux producteurs	Vulgarisation ciblant les petits producteurs; soutien à la création d'organisations représentant les producteurs; soutien au financement des intrants

Source: IDS/FIDA, 2015.

- **Identification et sélection de partenaires appropriés pour le 4P.** Les partenaires peuvent être choisis soit à l'issue d'un processus de mise en concurrence ou d'une procédure rigoureuse de prospection et de vérification. Ce processus doit aussi circonscrire dès le départ les besoins en renforcement des capacités des partenaires (en particulier les producteurs) de manière à leur permettre de jouer le rôle qu'ils sont censés assumer au sein du partenariat. Dans certains projets financés par le FIDA, les partenaires du secteur privé ont déjà été choisis par le gouvernement, soit au moyen d'un protocole d'accord du FIDA ou grâce à des activités d'un projet passé. Dans tous les cas, des critères transparents d'éligibilité devront être formulés et évalués et seront intégrés dans la formulation des plans d'affaires correspondants

Encadré. Critères d'éligibilité et de sélection des partenaires d'un 4P

♣ Un savoir-faire et une expertise technique reconnus liés au produit et aux services sélectionnés (exigence essentielle) ♣ La volonté d'investir des ressources humaines et financières dans le 4P ♣ L'adhésion et l'engagement des petits producteurs impliqués dans le plan d'affaires du 4P concrétisés par un accord formel (par exemple un contrat) ♣ Les pratiques de production de l'entreprise et celles de ses petits producteurs fournisseurs sont respectueuses de l'environnement et conformes aux normes sociales (travail, égalité des sexes) ♣ La stratégie du partenaire n'est pas simplement axée sur les bénéfices à court terme, mais sur des relations d'affaires à long terme et viables avec les producteurs; elle fait partie intégrante de son modèle d'affaire plutôt que d'être une initiative de RSE ♣ Les producteurs sont prêts à s'engager dans des relations commerciales stables et continues avec des partenaires du secteur privé, au lieu de rechercher de façon opportuniste le meilleur acheteur chaque saison ♣ Expérience avérée ou engagement formel du secteur privé à établir des partenariats commerciaux avec de petits producteurs ♣ Dans le cas d'entreprises internationales, capacité à travailler en partenariat avec les entreprises agroalimentaires et les sociétés locales

- **Conduite d'une analyse de rentabilité du 4P.** Une fois que le bien-fondé d'un 4P a été clairement justifié et que les partenaires appropriés ont été identifiés et sélectionnés, l'analyse de rentabilité du partenariat doit être élaborée et mise en forme. À cette fin, il convient que producteurs et entreprises négocient et s'entendent sur le modèle d'affaires qui scellera leur partenariat. Il peut s'agir d'un dispositif d'agriculture contractuelle, d'un mécanisme de production en sous-traitance, d'un régime d'actionnariat de coentreprise, d'un accord d'approvisionnement informel ou d'un modèle coopératif. D'autres partenaires participant à la filière doivent également être inclus dans le partenariat.
- **Mobilisation de financements publics et privés et identification des besoins de cofinancements/subvention des plans d'affaire.** L'analyse de rentabilité d'un 4P doit tenir compte de toutes les ressources financières nécessaires pour garantir la réussite du partenariat, y compris: les services et les biens publics (comme le transport, les infrastructures de marché, la formation et le renforcement des capacités); les biens semi-publics (comme les actifs collectifs de production ou de transformation destinés aux petits producteurs); ainsi que les fonds de roulement privés et les actifs des producteurs et des partenaires privés. Le principe essentiel du modèle 4P consiste à utiliser les fonds publics fournis par les gouvernements et le FIDA pour mobiliser des financements et des investissements du secteur privé financier et agroalimentaire et des producteurs eux-mêmes, l'objectif étant d'assurer la viabilité financière à long terme du 4P. L'identification de ces financements publics privés se fera au sein des développements des plans d'affaire qui devront identifier clairement les contributions de chacun et la viabilité économique de long terme.

#### ●2.2.2 Co-Financement et mise en œuvre des plans d'affaire en partenariat les acteurs filières,

L'EFOSE soutiendra le cofinancement de plans d'affaires sélectionnés dans des pourcentages allant de 100% pour les interventions liées à la graduation des plus vulnérables à 70% pour les plans d'affaires soumis par des petites et moyennes entreprises. Les plans d'affaires seront évalués selon un ensemble de critères qui incluent leur viabilité et leur pertinence pour les secteurs soutenus, en

termes d'emplois générés et d'avantages sociaux et environnementaux (résilience climatique, bio-intrants).

Dans les modalités de financement des plans d'affaires, le projet envisagera avec leurs promoteurs (micro-entrepreneurs, coopératives, etc.) autant que possible la mobilisation d'autres sources de financement visant à renforcer leur participation à travers le développement d'options d'investissement en cofinancement pour le diaspora et l'utilisation de produits financiers adaptés aux besoins locaux au sein des chaînes de valeur. Ces aménagements seront réalisés en collaboration avec les institutions de microfinance, les groupements d'épargne et de crédit (MUSO), les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), et plus généralement avec les organismes et entreprises habilités.

### Intervention 1: sélection des PA:

Le processus des plans d'affaires, de l'identification à la mise en œuvre, sera conduit de manière à satisfaire les besoins des bénéficiaires tout en veillant à la pertinence et la cohérence avec les priorités du projet EFOSE axées sur la sécurité alimentaire et la génération de revenus.

Les plans d'affaires seront sélectionnés en fonction des principaux critères suivants (i) la pertinence et la contribution à l'alimentation et la nutrition ou à lever les contraintes identifiées dans les chaînes de valeur ; (ii) Portée par un bénéficiaire-cible du projet au nom d'une personne morale légalement reconnue ; (iv) qui contribuent à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et d'autres membres des groupes cibles de l'EFOSE ; (v) dont les besoins de formation et de transfert de techniques et pratiques sont maîtrisables par les bénéficiaires, du fait de la promotion faite par le projet EFOSE ; (vi) à caractère économique; (vii) respectueux de l'environnement et contribuant à renforcer la résilience des bénéficiaires face aux effets du changement climatique les plans d'affaires. Les PA présentées par les femmes et les jeunes seront priorisés. Les critères de sélection accompagné d'un système de pointage seront raffinés dans le manuel de sélection qui sera élaboré au démarrage du projet. Les PA dont la contrepartie de l'entrepreneur provient d'un investissement de la diaspora auront la priorité par rapport aux sources conventionnelles.

*Tableau 15 Critères de ciblage des subventions principales des plans d'affaire*

Activités projet à ciblage direct	Cible	Critères faisabilité technique et économique	Eligibilité sociale
2.2.2 Capitalisation et transitions (150%)	Femmes les plus vulnérables (pauvres malheureux selon terminologie Haïtienne)	L'appui rapproché des ménages appuiera d'abord la capitalisation des ménages et assurera que les activités proposées ne sont pas risquées et adaptées aux ménages visés	Femmes + critères pauvreté
2.2.2 Subventions micro-entreprises et activités génératrices de revenus à 90% subvention	Femmes (sous fenêtre dédiée) 50%), jeunes ; sans terre	Plan d'affaire montrant potentiel économique, création d'emploi et résilience risques, Cofinancements	Genre, âge, vulnérabilité ; localisation Plan d'affaire montrant bénéfices pour cibles composante 1 et co-bénéfice nutrition-CC & environnement
2.2.2 Subvention macro pour la transformation et stockage des filières (70%)	Coopératives et macro-entreprises des filières	Existence légale ; Plan d'affaire montrant potentiel économique, emploi ; Cofinancement	Responsabilité environnementale et sociale incluant gouvernance inclusive et plan d'action pour le genre / jeunes ; Partenariat avec producteurs ou coopératives avec négociation juste

2.2.2 Appui dédié à une meilleure utilisation des envois de fonds pour financer des activités économiques	Ménages ayant des liens avec diaspora et recevant des envois de fonds	Les bénéficiaires des envois de fonds seront aidés à mieux utiliser cette source de revenus pour constituer une épargne, accéder aux services financiers et établir des plans d'affaires s'inscrivant dans les activités et critères du projet.	Genre, réception de fonds de parents établis à l'étranger
---	---	---	---

### Intervention 2> Finalisation des PA et partenariats publics/privés afférents

Les PA sélectionnées devront être consolidés au sein de partenariats publics privés signes par les partenaires publics et privés de façon à ancrer les rôles, responsabilités, gouvernance et règles d'utilisation des fonds de subvention

- **Négociation des rôles et des responsabilités** L'établissement d'un partenariat exige du temps pour instaurer la confiance entre les partenaires, comprendre les forces et les faiblesses de chaque partenaire et apprendre à interagir plus efficacement. Ceci est particulièrement important au début d'un 4P, mais l'engagement doit être continu; un réajustement après deux ou trois cycles économiques est habituellement nécessaire. Au cours du processus de négociation, les partenaires doivent s'entendre sur leurs rôles et responsabilités respectifs, y compris la part des risques et des avantages de chaque partenaire. Ces rôles incluront également le respect de normes sociales et environnementales en règle avec le PESEC
- **Les mécanismes de gouvernance d'un 4P:** résolution des différends, règles de communication et gestion des risques. Cette composante implique la mise en place des organes décisionnels internes et des règles internes que tous les partenaires du 4P (y compris le secteur public et les bailleurs de fonds) s'engagent à respecter tout au long du partenariat afin de faire face aux circonstances imprévues et d'orienter le 4P vers la réalisation de ses objectifs. La gouvernance doit également inclure un mécanisme de règlement des différends et des mesures d'atténuation des risques. Dans une certaine mesure, le mécanisme de gouvernance est un des résultats du processus de négociation, mais il n'est pas rare qu'il exige d'autres ajustements au cours de la mise en œuvre.
- **Règles d'utilisation des fonds** Les subventions apportées par le projet peuvent financer : l'achat d'équipement, les frais d'obtention de la reconnaissance légale pour le business, achat de matières premières pour le premier cycle de production (activité de transformation), de matériel y compris végétal comme semences (activités de pépinières) services de prestataires spécifiques aux lancements des activités ; la garantie ou les frais d'obtention de crédit auprès d'une institution financière. Les subventions du projet **ne peuvent pas** être utilisées pour financer entre autres : l'achat ni frais d'affermage de terrain, payer des salaires du bénéficiaire pour le travail investi dans le business, du fonds de roulement, des équipements à usage personnel comme téléphone, ordinateur sauf si ceux servent à rendre des services directs et rémunérés faisant l'objet de l'offre de service défini dans le plan d'affaire. Les bénéficiaires doivent également assurer le respect des Règles de passation de marché "community procurement du FIDA" durant tout le cycle de mise en œuvre des activités.

### Intervention 3 Suivi/évaluation et audit

- **Un mécanisme de S-E mesurant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs définis** et la viabilité du modèle économique doit également être convenu et mis en œuvre. Un S-E efficace sert aussi bien les besoins du projet du FIDA que l'analyse de rentabilité du 4P, en garantissant une mise en œuvre harmonieuse et durable. Un bon mécanisme de S-E mesure les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs fixés et met en garde les partenaires des écarts par rapport à leurs objectifs.

- Le prestataire de service apportera un apport de proximité aux entrepreneurs pour s'assurer que les règles de passation de marché "community procurement du FIDA" s'appliquent durant tout le cycle de mise en œuvre des activités. Les spécialistes financiers et passation de l'UGP porteront une attention particulière sur les plans d'affaires, notamment durant le processus de sélection et d'approbation, par des audits ponctuels et au moment des missions de supervision. Les plans d'affaires en exécution seront audités au moment des audits internes et externes du projet. Le calendrier de présentation des rapports financiers sur l'exécution des plans d'affaires sera précisé dans le manuel de mise en œuvre des plans d'affaires qui sera élaboré au début de l'exécution du projet EFOSE.

#### Composante 4 Réponse RED en cas d'urgence et de catastrophe (RED)

##### Contexte

Même si les interventions agricoles résilientes au climat et de résilience climatique soutenues par le projet réduiront la vulnérabilité à ces défis, leur efficacité ne sera observée qu'à moyen et long terme. Entre-temps, des aléas et des urgences climatiques peuvent encore survenir, nécessitant un amortissement et une sauvegarde des groupes cibles et des activités du projet grâce à un financement supplémentaire. Enfin, Haïti est confronté à des risques majeurs qui peuvent aller au-delà des capacités d'atténuation du projet et pour lesquels la population peut avoir besoin d'une assistance immédiate compte tenu de sa très grande vulnérabilité. Dans le cas où l'un de ces événements se produit et que tous les déclencheurs indiqués ci-dessous sont observés, ce composant sera activé pour mettre en œuvre les activités spécifiques répertoriées dans cette section. Cette composante se concentrera sur les activités de développement et le relèvement et non sur les réponses humanitaires.

##### Budget et financement

Cette composante 4 propose une estimation forfaitaire, qui représente une proportion des ressources éventuelles du projet. Cela représente jusqu'à 60% des imprévus physiques, soit environ 398 200 USD, dont 156 580 USD correspondent aux fonds du FIDA. Les catégories éligibles aux imprévus physiques comprennent les travaux, les biens, les services et les intrants. La définition de l'estimation forfaitaire de la composante RED et son alignement sur les ressources éventuelles seront détaillés dans l'annexe 2 de l'accord de financement et dans le manuel de mise en œuvre du projet (PIM). <sup>12</sup>De plus, au-delà de cette estimation initiale à partir des ressources contingentes, la composante RED permet également une éventuelle réaffectation des ressources financières, matérielles et humaines provenant d'autres catégories de dépenses. Les activités spécifiques qui seront financées par les fonds réaffectés à la composante RED sont fonction des événements et de la demande, conformément aux politiques du FIDA et aux critères mentionnés ci-dessous.

##### Déclencheurs

**Cette composante** peut être activée en cas de survenance d'un événement entraînant des impacts majeurs sur la vie et les moyens de subsistance des groupes cibles. L'urgence la plus probable susceptible de déclencher une telle situation comprend i) un climat destructeur majeur ou un

---

<sup>12</sup>Dans l'annexe 2 de l'accord de financement du FIDA, la définition de la catégorie de financement « travaux » définit l'infrastructure éligible au financement du FIDA. Le coût du projet comprend des estimations des imprévus physiques pour les infrastructures au titre de la sous-composante 1.2 « Développement d'infrastructures de production résilientes au climat » et de la sous-composante 2.1 « Amélioration du capital de production, des pratiques agricoles et de l'état alimentaire et nutritionnel des familles ». Pour les imprévus liés à la catégorie de dépenses « Travaux », sous SC 1.2, le type d'infrastructure est : les citernes d'eau, les systèmes d'irrigation, ainsi que les travaux liés à la « restauration des bassins versants, à l'agriculture de conservation et à la gestion des sols » - c'est-à-dire les structures physiques à protéger. zones critiques, terrasses, réhabilitation des infrastructures routières vertes. Pour SC 2.1, les infrastructures correspondantes sont : les infrastructures vertes et les fermes modèles gouvernementales. Concernant les imprévus dans la catégorie de dépenses « Biens, services et intrants », sous SC 2.1, les imprévus concernent les paquets technologiques pour la production agricole (diverses cultures et modèles) et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ( jardin lakus ).

événement naturel détruisant les moyens de subsistance ou la résidence de la population cible (ouragan ou tremblement de terre majeur) ; ii) des attaques majeures de ravageurs et de maladies affectant les cultures/bétail et menaçant les moyens de subsistance ; iii) problème majeur de santé ou d'insécurité alimentaire nécessitant une aide immédiate. Iv) des troubles civils majeurs entraînant la destruction des infrastructures productives et des actifs de la population et des institutions ciblées. Un lien de causalité entre la crise et/ou l'urgence éligible doit être présent pour déclencher la composante. Par conséquent, l'urgence doit être liée à un événement qui a provoqué, ou est susceptible de provoquer de manière imminente, un impact environnemental, économique et/ou social négatif majeur. Plus précisément, l'activation se produira lors de la réalisation des déclencheurs suivants:

- i) Officielle d'une catastrophe naturelle ou d'une urgence par les autorités gouvernementales compétentes sur la base de données vérifiées. Par exemple : Le gouvernement annonce une situation d'urgence nationale ou régionale ; le service public météorologique confirme de graves inondations dans certaines régions du pays ; le service public de surveillance acridienne confirme la menace imminente ou la situation d'une invasion acridienne constituant une menace sérieuse pour les récoltes.
- ii) Évaluations locales menées par les autorités locales, les ONG ou les organisations communautaires pour identifier les impacts significatifs des événements sur les actifs et les moyens de subsistance des ménages cibles, ainsi que sur les infrastructures rurales de base dont ils dépendent (irrigation, routes, centres de formation BAC, etc.) ;
- iii) Une demande officielle du Gouvernement est soumise au FIDA pour activer la composante RED

Le directeur pays aura le pouvoir délégué d'approuver le financement au titre de la composante RED.

### **Portée des interventions proposées**

Un comité spécifique composé du personnel du projet, des homologues du GoH ( y compris un représentant de la protection civile ou d'une entité similaire qui coordonnera toute la réponse humanitaire) et des représentants des bénéficiaires – hommes et femmes – sera créé pour élaborer la proposition d'utilisation de la composante. . Les activités finançables s'appuieront sur les plans d'urgence élaborés par le gouvernement local et seront coordonnées avec d'autres donateurs/projets majeurs pour assurer les synergies et la complémentarité avec d'autres efforts. Le projet tirera les leçons des expériences et pratiques réussies du réseau haïtien travaillant sur la résilience et la sécurité climatique et du travail du FIDA visant à atténuer l'impact sur les moyens de subsistance et la résilience pendant la crise du COVID-19 et d'autres crises majeures (y compris PURRACO) et du travail du FIDA dans contexte de fragilité.

Les interventions doivent être liées au mandat du FIDA, à la zone du projet et aux bénéficiaires. Par exemple, d'éventuelles activités de réhabilitation d'urgence ne peuvent être mises en œuvre que dans la zone active du projet ciblé. La sélection des bénéficiaires sera effectuée sur la base de critères de ciblage tels qu'élaborés dans le cadre du projet.

En gardant ces principes à l'esprit, les activités identifiées comprennent les interventions suivantes qui font le plus souvent déjà partie des activités planifiées du projet.

- i. Accès aux intrants pour reconstruire le patrimoine agricole et pouvoir s'engager rapidement dans les activités agricoles sans perdre la saison agricole (semences, nouveaux plants à récupérer des arbres détruits, médicaments pour le bétail et petit stock et expansion du soutien du Jardin lakou,
- ii. Réparation/réhabilitation des équipements endommagés menaçant les moyens de subsistance des personnes et les résultats du projet (c.-à-d. réhabilitation/réparation des infrastructures essentielles à la production agricole et aux chaînes de valeur (telles que les abris, les installations de stockage, les systèmes d'irrigation, les routes de transport, les citernes d'eau).

- iii. Augmenter les investissements dans les programmes d'obtention du diplôme, y compris un transfert minimal d'argent, d'actifs et de soins de santé, étant donné qu'une plus grande partie de la population peut avoir besoin d'un transfert d'argent.
- iv. Soutenir les activités de sensibilisation et de formation du ministère de la Santé/des situations d'urgence ou les activités d'évaluation rapide dans les communautés du projet pour aider à répondre aux problèmes naturels/de santé liés au défrichement des terres et aux abris centraux.
- v. D'autres activités pourront être proposées par l'UGP après une évaluation détaillée des besoins des bénéficiaires concernés. L'évaluation est éligible au financement sous ce composant.

Toutes les activités seront examinées par rapport à l'évaluation détaillée de la vulnérabilité, de l'impact et de l'adaptation et aux lignes directrices du SECAP afin de garantir leur pertinence et leur conformité aux normes sociales et environnementales. En outre, la composante reconnaît l'importance de la dimension de genre dans les catastrophes et cherche à impliquer les femmes dans la prise de décision concernant l'allocation des ressources de la composante et parmi ses bénéficiaires directs.

### **Suivi et connaissance**

La proposition identifiera des indicateurs de réalisation et de résultats spécifiques, en s'appuyant autant que possible sur le cadre logique du projet existant qui pourra être mis à jour. La référence et les cibles des indicateurs seront déterminées lorsque la composante RED aura été déclenchée.

Les résultats de la composante seront systématiquement suivis avec des données ventilées par sexe pour suivre l'impact de la réponse sur différents groupes de genre et les leçons apprises seront intégrées pour les allocations futures afin d'assurer un impact maximal et d'éclairer la stratégie de redressement d'Haïti.

### **Modalités opérationnelles et modalités de mise en œuvre :**

Le comité mis en place pour formuler la proposition d'action sera également impliqué dans la gouvernance de sa mise en œuvre et de son suivi afin de garantir un mécanisme de retour d'information et un engagement des parties prenantes plus constants. En outre, le projet participera également à un groupe de travail spécifique ou à une table ronde qui pourrait être mise en place pour coordonner la réponse.

Le FIDA fournira un appui technique dédié pour expliquer le processus et garantir qu'il répond aux exigences du FIDA et bénéficie des enseignements tirés de l'action du FIDA dans les situations de fragilité.

Les principaux principes opérationnels comprennent:

- Les activités d'urgence seront mises en œuvre à travers la structure de projet existante en étant incluses dans chaque PTBA annuel ainsi que dans le suivi et les rapports financiers.
- Pour accélérer la réponse, la mise en œuvre se fera autant que possible par le biais de partenariats de mise en œuvre existants et/ou de prestataires de services, en suivant les procédures stipulées dans le manuel de passation des marchés du FAD, à la section 1.1 « Écarts ». Dans ce cas, les propositions seront élaborées par le Projet et la situation sera évaluée par le FIDA afin de décider de la meilleure voie à suivre. Celles-ci peuvent inclure les procédures simplifiées de passation des marchés (FCAS) qui sont applicables aux projets nationaux.
- liés à la passation des marchés, aux garanties et aux aspects fiduciaires ont été pris en compte dans le PIM et seront encore affinés au cours de la mise en œuvre en élaborant un manuel/une annexe dédié aux opérations d'intervention d'urgence<sup>13</sup> avec le ciblage, la gestion, la gestion financière, la passation des marchés, les sauvegardes, le S&E et toute autre disposition de mise en œuvre nécessaire.

### **Guide pour la mise en œuvre des activités de transformation des normes liées au genre, l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du projet EFOSE.**

#### Objectifs du projet

<sup>13</sup>Basé sur le nouveau document sur l'approche du FIDA en matière de fragilité (en cours d'élaboration)

Le projet EFOSE adoptera une approche intégrée pour transformer les relations entre les hommes et les femmes. Cette perspective vise à transformer les relations de pouvoir inégales façonnées par les structures, les normes, les pratiques patriarcales et à renforcer les capacités des femmes en élargissant leurs espaces de prise de décision, dans les sphères sociales, familiales et institutionnelles. Conformément à la stratégie du FIDA en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, le projet visera à :

- i) promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes à travers des activités favorisant leur sécurité alimentaire et leur nutrition, l'équité, leur accès à l'éducation, notamment l'éducation financière et nutritionnelle, aux intrants de production et outils de transformation et en renforçant leurs capacités tant sur le plan de la production que pour des activités de transformation et commercialisation génératrices de revenus.
- ii) Favoriser la participation des femmes au sein des organisations rurales, coopératives et organisations de productions avant que leur voix compte dans les prises de décision.
- iii) Sensibiliser à travers différents points d'entrée afin que les charges de travail et le partage des avantages économiques et sociaux soient plus équitables entre les femmes et les hommes.

L'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des communautés ciblées par le projet constitue également un objectif clé du projet. Pour y parvenir, EFOSE se concentrera sur des activités visant à augmenter la production agricole de manière diversifiée, combiné à des actions visant les changements de comportement sur le plan nutritionnel et de l'hygiène. Ces activités seront en synergie avec les activités genre et les communautés les plus vulnérables seront priorisées.

Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, feront l'objet d'une attention particulière et seront ciblés pour les activités d'autonomisation socio-économique, de renforcement des capacités, de participation à la prise de décision dans les systèmes de gouvernance locaux et les organisations et coopératives.

Les femmes devront être représentées au moins 42% des bénéficiaires et les jeunes 15%.

Selon les terminologies du FIDA, le projet sera transformateur des normes liées au genre et sensible à la nutrition.

*Les éléments de contexte sont fournis dans la note PESEC et le corps de rapport de conception du projet.*

#### Activités

- i) Autonomisation socio-économique et renforcement des capacités
  - a) EFOSE appuiera environ 15 associations de femmes et jeunes femmes générant peu de revenus dans la commune de Belle-Anse, afin de les accompagner dans leurs activités économiques et améliorer leurs revenus (composante 2.2). Le soutien sera ciblé par un don en petit matériel pour faciliter la transformation et la commercialisation de leurs produits, ayant un intérêt nutritionnel particulier. Cette activité viendra en complément des activités menées par la FAO dans le cadre de son programme d'autonomisation des femmes "Autonomisation socio-économique des femmes rurales" mis en place depuis 2020 dans les communes de Belle-Anse et Thiotte. Les contributions du projet se feront en infrastructure, notamment : construction de locaux adaptés, kits solaires et structure de stockage (notamment frigos) et viseront notamment les organisations de femmes se dédiant au séchage et à la conservation du poisson, du maïs, des fruits, fruits à coque, épices, ou encore l'élevage. Le ou la responsable en inclusion sociale devra en premier lieu constituer un mapping des organisations, recenser leurs besoins pour ensuite déterminer le ciblage (voir partie d ci-dessous). Cette démarche pourra se faire dans le cadre de l'évaluation participative du diagnostic territorial (sous composante 1.1.2) qui recensera les contraintes et opportunités sociales, climatiques et économiques des territoires ciblés. Par ailleurs les

études sous-jacentes au diagnostic territorial joueront un rôle important pour pouvoir affiner les activités de cette sous-composante 2.2. En effet, l'étude complémentaire d'opportunités d'affaires pour les micros, petites et moyennes entreprises (voir sous composante 1.1.2), permettra i) de recenser la présence et les contraintes et opportunités propres aux jeunes et aux femmes, et ii) d'affiner la compréhension des besoins qui leur sont propres. Par ailleurs, cette même étude devra également aider à déterminer les opportunités de soutien aux filières présentant des avantages nutritifs pertinents pour répondre aux besoins nutritionnels des communautés locales. Ce travail se fera en coopération avec la FAO et les acteurs locaux pertinents, notamment la DDA et les BACs et le ou la coordinatrice du ministère de la condition féminine pour le Sud-Est.

- b) L'approche « Graduation », initiée par l'organisation locale Fonkoze avec la contribution du Programme Alimentaire Mondial (PMA) dans le cadre de la politique de protection sociale Haïtienne, sera également mise en œuvre dans le cadre du projet EFOSE, en ciblant environ 600 femmes et jeunes femmes. L'accompagnement se déroule sur une période de 18 mois et comprendra plusieurs volets complémentaires visant l'autonomisation socio-économique des participantes pour une sortie de l'extrême pauvreté. Ces activités comprennent notamment du *coaching* (pour par exemple la gestion des ressources, favoriser l'estime de soi, aider à la prise de décision), accompagné d'un transfert monétaire sur 6 mois pour la dotation d'actifs. Le programme inclut également un appui pour améliorer l'accès à l'eau potable, accéder à des soins de santé et bénéficier d'un accompagnement en éducation financière. Le ciblage sera déterminé selon les critères prévus par la stratégie du projet EFOSE, en collaboration étroite entre l'UGP (notamment le responsable inclusion sociale) et le prestataire de service (i.e Fonkoze, ou autre partenaire identifié au moment de la passation de marché).
- c) La composante 2.2 inclura également un volet d'éducation financière qui se destinera à plusieurs profils de ménages avec un ciblage particulier pour atteindre les femmes et les jeunes. Une attention particulière sera accordée aux ménages recevant des envois de fonds et ou liés à la diaspora afin de les intégrer dans les dispositifs de financements du projet et renforcer leur inclusion et résilience financière. Ces activités seront étalées sur toute la durée du projet, et l'accompagnement se déroulera sur une durée estimée de deux ans.

**Résultats principaux attendus:** i) le ciblage est respecté ii) augmentation des revenus iii) amélioration de l'estime de soi et amélioration de l'autonomie (calculé à partir de l'indicateur PRO-WEAI).

- ii) Changer les comportements, favoriser la participation des femmes et des jeunes dans les prises de décision et fonder les activités économiques sur plus d'équité entre les hommes et les femmes.

L'activité clé pour parvenir à des changements au niveau des normes, se posant comme limitantes à l'émancipation des femmes, sera mise en œuvre dans le cadre de la composante 2.2 du projet. L'ambition est de mettre en œuvre la méthodologie «*Cerrando brecha*» (*refermer la brèche*) initiée en 2003 et appliquée dans le cadre de plusieurs projets du FIDA dans différents pays d'Amérique Centrale et du Sud (Honduras, Guatemala, Salvador, Bolivie, Equateur, Argentine, République Dominicaine). Cette méthodologie vise à renforcer les capacités, mettant à disposition des outils et des procédures guidant la réflexion et l'analyse des différences entre les hommes et les femmes.

Pour pouvoir la mettre en œuvre dans le cadre du projet, il conviendra d'identifier une dizaine d'organisations ou coopératives mixtes (avec un minimum de 30 à 40% de femmes idéalement) qui bénéficieront des activités de développement des plans d'affaires dans le cadre de la composante 2.2. Une fois les organisations identifiées, celles-ci devront: i) se familiariser avec les concepts de base pour l'application de l'approche de l'égalité des sexes dans le travail avec les organisations rurales; ii) maîtriser les principes de base de la facilitation des processus participatifs; iii) connaître la méthodologie et les outils contenus dans le manuel didactique de formation. Au démarrage, un exercice d'application de la méthodologie et des outils sera appliqué dans une organisation sélectionnée (test).

Chaque organisation devra désigner deux facilitateurs au début du processus. Il est recommandé de désigner en priorité des jeunes (un homme et une femme), ayant un niveau d'éducation leur permettant d'être à l'aise à l'oral et à l'écrit et pour des calculs mathématiques simples. La première étape de l'exercice consistera ensuite à identifier les écarts existants entre les hommes et les femmes au sein de l'organisation (à l'aide d'un questionnaire existant). Une fois ces écarts identifiés les facilitateurs organiseront des échanges pour proposer un plan d'actions (leadership, utilisation du temps, utilisation des revenus) permettant d'y remédier. Les facilitateurs devront particulièrement maîtriser les principes de base pour l'application du focus sur les inégalités de genre dans les organisations rurales, maîtriser les principes de facilitations dans le cadre de processus participatif, connaître la méthodologie et les outils du Manuel didactique de la méthodologie et suivront donc une formation avant le démarrage.

Le manuel didactique devra être traduit en créole et sera mis à disposition du responsable en inclusion sociale qui pourra bénéficier, sur demande, d'un appui du FIDA pour être formé à la méthodologie. La formation et le suivi post formation des facilitateurs se fera pour durer de 7 jours par un spécialiste recruté pour ce faire.

Production et nutrition: Le projet prévoit un appui spécifique destiné aux groupes les plus vulnérables pour enclencher de nouvelles pratiques, tant sur le plan des stratégies familiales de production que sur le plan des habitudes alimentaires et d'hygiène. Dans le cadre de la composante 2.1, des activités d'appui technique sont budgétées pour la mise en place ou la restauration de jardins lakous accompagné de dotations en petit équipement visant à réduire la charge de travail. En suivant les critères de ciblage établi par la stratégie du projet, le responsable en inclusion sociale sera chargé d'orienter le prestataire de service pour le suivi de ces critères. Cette activité se destine en priorité aux femmes cheffes de familles intéressées (avec un objectif qu'elles constituent environ 70% des bénéficiaires de l'activité), les jeunes (15% des participants a minima) et les hommes (15%).

L'activité visera à diversifier la production familiale, notamment avec des espèces négligées et sous-utilisées nutritives, pouvant être identifiées dans le cadre des activités de recherche adaptative mises en œuvre par le projet (activité de la sous composante 2.1 également). L'assistance technique devra, à terme, permettre aux familles de gérer leur jardin en autonomie, sachant que la production a pour but premier la diversification du régime alimentaire. L'accompagnement (assistance technique) sera à la fois effectué en groupe (au niveau des communes) et personnalisé (visites à domicile pour assistance technique et dotations/utilisation du matériel). En outre, les surplus pourront également être commercialisés pour générer des revenus. Parmi ces familles, celles ne bénéficiant pas d'un accès à l'eau potable seront identifiées pour bénéficier des citernes communautaires ou des citernes familiales (sous composante 1.3) ; cet accès devant être assuré pour permettre la mise en place des mesures d'hygiène promues lors des sessions de sensibilisation.

Par ailleurs, le responsable en inclusion sociale devra notamment porter une vigilance à la possibilité d'intégrer des participantes graduées à la fin du projet (description de l'approche graduation décrite précédemment) à cette activité, si les actifs acquis (e.g. lopin de terre) le permettent.

Nutrition, hygiène, et préparation: En complément des jardins lakous, les 3 500 participants auront accès à différents événements de **sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et de nutrition** (diversité des repas, cuisson et préparation). Au total, 34 sessions de formations seront organisées dans les sections communales priorisées pour les jardins lakous. Des sessions plus ludiques (au nombre de 34 également), tel que des ateliers de cuisine et des quiz autour de la nutrition seront également organisées afin d'approfondir ou de mettre en œuvre ces connaissances. Pour ces activités, le responsable en inclusion sociale sera également en charge d'identifier un prestataire de service expérimenté. Les enquêtes de référence (score de diversité alimentaire des femmes – MDDW et CAP – voir section suivi et évaluation) devront permettre de préciser les besoins nutritifs spécifiques ainsi que les besoins en formation (hygiène, nutrition). Elles seront donc clés pour définir avec plus de précision leur contenu et il est donc impératif de les réaliser avant le démarrage du projet.

*Nutrition, hygiène et genre:* Le projet visera également à enclencher des changements durables en intervenant dans les écoles. Dans le cadre d'un partenariat avec le PAM sur son programme des cantines scolaires, lequel vise une transition progressive des achats centralisés (achats internationaux) vers des achats décentralisés (achats locaux) dans le Sud-est, le FIDA apportera un financement visant à renouveler des ateliers de communication pour le changement des comportements. Ces ateliers se tiendront dans une dizaine d'écoles où élèves, parents, instituteurs et personnel pédagogique pourront renforcer leurs connaissances en matière de préparation des repas, d'hygiène de santé, de nutrition et d'égalité des genres. Cette activité se mettra en œuvre sur une durée d'un à deux ans (avec des démarrages possibles entre l'année 2 et l'année 4) à partir d'un contenu pédagogique créatif (théâtre, diffusions radios, ateliers, ateliers cuisine, jeux, mentoring) déjà expérimentés dans d'autres départements du pays. Le ciblage des écoles devra se faire avec le PAM et les acteurs locaux : les DDA, BAC, les directions départementales du programme des cantines scolaires, les DDE, tout comme l'identification du prestataire de service.

Il est attendu de cette activité: i) qu'elle insuffle une certaine confiance aux enfants afin qu'il se sentent agents actifs de leur propre développement; ii) qu'elles améliorent les attitudes à l'égard des filles et des femmes; et iii) des changements de comportement vers une meilleure hygiène et une meilleure nutrition parmi les participants.

*Inégalités de genre et violences faites aux femmes:* Les violences faites aux femmes restant un problème de société majeur en Haïti (voir note PESEC du projet), une campagne contre les violences sexistes sera lancée au cours du projet. Sa mise en place passera par le recrutement d'une organisation locale spécialisée sur le sujet et bien implantée dans le département (e.g Fanm Désidée). Le responsable en inclusion sociale sera responsable d'étudier les propositions émises suites à l'appel d'offre et d'assurer le suivi de la campagne en est recensant la portée et les impacts palpables.

Enfin le projet explorera la faisabilité de mettre en place des clubs d'écoute Dimitra, projet phare de la FAO, en partenariat avec des radios locales (sous composante 1.1). Les clubs seront initiés dans une dizaine de sous communes pour un accompagnement de 18 mois. Leur fonctionnement participera à déconstruire les normes sociales par le dialogue, l'action collective et la communication qui s'établiront à travers ces clubs communautaires inclusifs. L'autonomisation des femmes, les violences sexistes et la nutrition seront des thématiques clés à aborder.

En collaboration avec la FAO, le responsable en inclusion sociale aura à charge d'identifier un prestataire de service responsable de leur animation (tout en sachant que les clubs ont pour vocation à fonctionner d'eux-mêmes sur le long terme).

Toujours dans le cadre de la sous-composante 1.1, le renforcement de gouvernance des systèmes alimentaires locaux, avec la mise en place de mécanismes multi-acteurs à l'échelle du département pour la planification, la coordination et le suivi des actions, se fera en assurant une participation suffisante des femmes et des jeunes (minimum de 42% et 15% respectivement). La stratégie d'inclusion sociale que développera le spécialiste de l'UGP devra dresser un état des lieux de leur représentation au sein des institutions locales puis établir une approche qui permette de la renforcer.

### **Orientations générales pour la mise en œuvre**

Pour garantir l'attention à porter aux thèmes transversaux dès le début du projet, il est recommandé de:

- Veiller à compléter les études et mapping nécessaires permettant d'identifier les groupes prioritaires et leurs besoins spécifiques dès le début du projet
- Développer une stratégie pour la mise en œuvre des activités prévues de manière intégrée en suivant la stratégie de ciblage du projet
- Veiller à ce que l'équipe du projet soit sensibilisée aux thématiques transversales et les considèrent dans leurs activités respectives
- Respecter l'affectation du budget
- Suivre la bonne intégration des indicateurs du projet pour assurer le suivi et l'évaluation des acquis.

## **Suivi et Evaluation**

Les indicateurs ici décrits font partie du cadre logique du projet. Le projet prévoit trois indicateurs permettant de suivre les résultats en matière de nutrition et un indicateur permettant de mesurer les progrès en matière d'autonomisation.

### Nutrition:

i) un indicateur de produit qui mesure le nombre de personnes bénéficiant directement des activités de nutrition (indicateur 1.1.8) et deux indicateurs de résultats, l'un mesurant le score de diversité alimentaire des femmes (pourcentage de femmes interrogés ayant consommé au moins 5 groupes différents d'aliments) – indicateur 1.2.8 du cadre de résultat – et l'autre, la part des ménages ayant amélioré leurs connaissances, attitude et pratiques (CAP) en matière de nutrition (indicateur 1.2.9). L'indicateur 1.2.8 est un indicateur indirect (basé sur la consommation d'un groupe spécifique, les femmes en âge de procréer, susceptibles d'être plus vulnérables sur le plan nutritionnel) permettant de déterminer l'adéquation de l'apport nutritionnel au niveau des membres du ménage. Il permettra donc de déterminer si les activités du projet ont eu un effet positif sur leur diversification alimentaire. L'indicateur CAP est pertinent dans le cadre de ce projet car il permet de mesurer les effets de l'éducation nutritionnelle sur les changements de comportements et les effets des activités d'apport en infrastructures en eau (sous-composante 1.3, en lien avec les jardins lakous). Au-delà des pratiques d'alimentation le questionnaire CAP permet d'évaluer les effets au niveau de l'hygiène et de l'assainissement en eau.

Le nombre total de personnes devant recevoir un appui direct pour l'amélioration de leur nutrition est estimé à 3500 personnes. Ce nombre correspond au nombre de personnes devant participer aux jardins lakous (composante 2.1) qui seront également les bénéficiaires ciblés pour les activités d'éducation nutritionnelle de la composante 2.1. A ce nombre s'ajoute les bénéficiaires des activités de production (« paquets techniques ») établi à environ 15 000 personnes. Ces activités visent des filières variées tel que les produits maraichers, le petit bétail, l'apiculture. Au début de la mise en œuvre, le responsable nutrition et inclusion sociale, devra confirmer la faisabilité du ciblage (critères de genre, d'âge et de vulnérabilité tels que défini dans la stratégie du ciblage du rapport de conception).

Au niveau des indicateurs de résultats, l'étude de référence à réaliser avant la mise en œuvre permettra d'infirmer ou de confirmer les objectifs de mi-parcours et fin de parcours établi dans le cadre logique pour les indicateurs de diversité alimentaire des femmes (MDDW) et CAP. C'est-à-dire que si l'étude de référence donne des scores faibles (entre 10 et 20%) les objectifs pourront être revus à la baisse et vice versa (voir cibles du cadre logique). Le responsable M&E devra bénéficier d'une assistance technique en début de projet afin de comprendre la méthodologie propre à ces deux indicateurs.

Il est à noter que les bénéficiaires de l'activité prévu pour les changements de comportement en partenariat pour le PAM n'ont pas été comptabilisés à la conception du projet en l'absence de données précises concernant les 10 écoles qui seront ciblées. Le responsable en nutrition et inclusion sociale pourra donc inclure le nombre de bénéficiaires supplémentaires pour le calcul des trois indicateurs nutrition, une fois l'identification faite, sauf si ces bénéficiaires participent déjà à d'autres activités.

### Autonomisation:

Le responsable M&E en collaboration avec le responsable nutrition/inclusion sociale, devra également assurer le suivi de l'indicateur d'autonomisation du FIDA (nombre de personnes présentant une amélioration de l'autonomisation), qui est un indicateur fondé sur l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture au niveau des projets (appelé PRO-WEAI). Cet indicateur vise à mesurer l'évolution, entre l'étude de référence, l'enquête de mi-parcours et l'étude finale, de l'évolution de trois dimensions qui sont les ressources, la capacité d'action, et les réalisations. Il est indispensable que les enquêtes désagrègent les résultats par genre, et par âge,

afin de mesurer les écarts, entre femmes, hommes et jeunes. Un questionnaire spécifique et une ligne budgétaire spécifique sont prévus pour le recueil de ces informations.

## **Budget**

*Tableau 16 budget indicatif des activités genre et nutrition*

Catégorie	Activité	Budget (USD)
Genre	« <i>Cerrando brechas</i> »	\$30 000
Genre	Clubs Dimitras	\$15 000
Genre	Campagne GBV	\$19 120
Genre	Programme de graduation	\$728 520
Genre	Entrepreneuriat pour les femmes	\$150 000
Genre/Nutrition	Spécialiste inclusion sociale	\$287 000
	Sous total	\$1 229 640
Nutrition	jardins lakous	\$525 000
Nutrition	ToT sessions nutrition genre environnement	\$12 500
Nutrition	Formation jardin lakous	\$87 500
Nutrition	Démonstrations culinaires et Quizz	\$36 000
Nutrition	Ateliers SBCC (PAM/FIDA) genre nutrition hygiène	\$50 000
	Sous total	\$711 000
	<b>Total</b>	<b>\$1 940 640</b>

### **Composante 3: Cadre organisationnel et d'exécution**

#### *Gestion et coordination du projet*

1, Le ministère de L'Économie et des Finances : Le MEF sera le responsable principal pour la mise en œuvre du Projet EFOSE. Au nom de l'état Haïtien, il signera l'accord de don avec le FIDA. Le MEF délègue la responsabilité pour l'exécution financière et technique des activités à l'Unité Technique d'Exécution de projet (UTE), créé par le MEF pour l'exécution des projets financés par des organisations internationales. L'UTE sera responsable de l'exécution financière, la passation des marchés et le Suivi des activités du Projet. L'UTE a mis en place plusieurs divisions opérationnelles pour l'exécution des projets : a) une direction exécutive qui assure la coordination générale de toutes les divisions, b) une division administrative et financière qui assure les finances, c) une division de passation de Gestion et Passation de Marché Publics, e) une division de suivi et évaluation qui fait les suivis des activités et prépare les reportages, f) une division de sauvegarde environnemental et g) une division de communication et de gestions de savoirs (voir Manuel procédures UTE pour plus de détail).

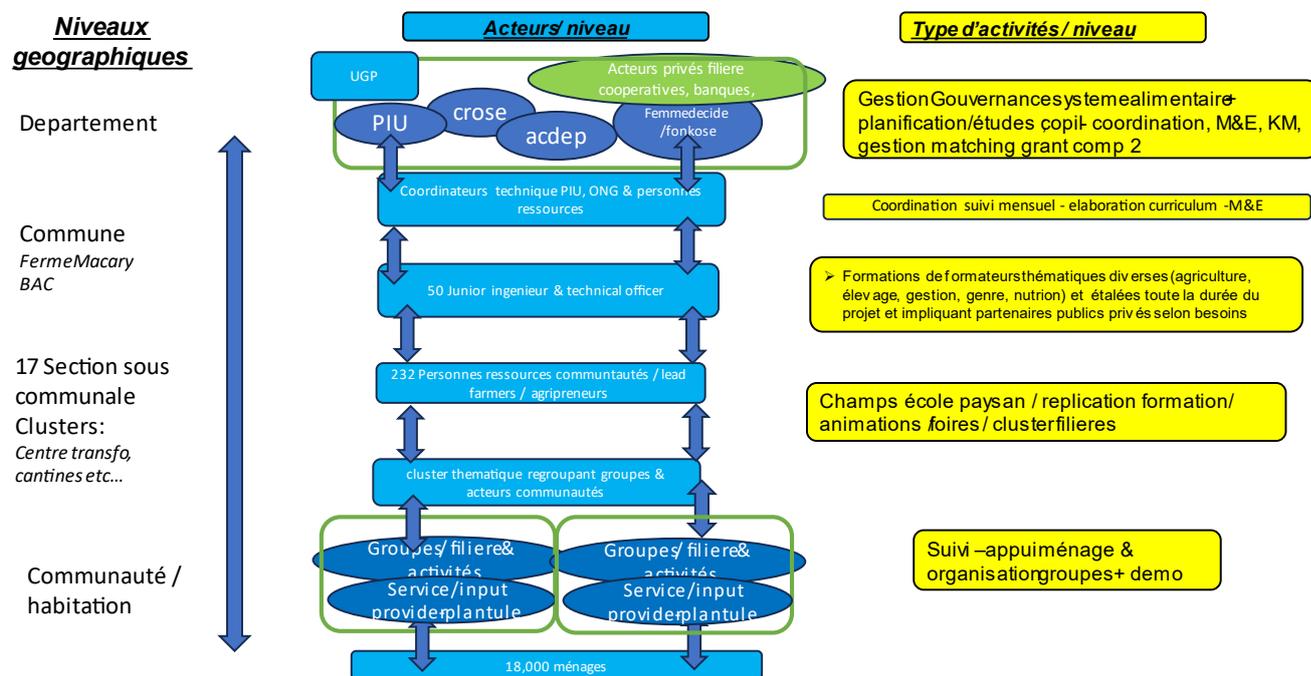
**Unité de Gestion de Projet:** à l'instar des autres projets exécutés par l'UTE, une unité de Gestion de Projet sera mise en place pour assurer la gestion et la coordination de l'EFOSE. Elle sera composée des spécialistes qui seront recrutés sur concours : a) coordinateur/tric de Projet, b) spécialiste en Passation de Marché, c) Spécialiste Financier, d) spécialiste en Suivi et Évaluation f) Spécialiste en Ciblage, genre, jeunesse et Nutrition, g un spécialiste du climat social et environnemental et. D'autres experts/es de l'UTE pourront donner un accompagnement à ceux des unités de projet.

1. Décentralisation: La coordination technique, ainsi que les experts thématiques seront basées dans le Sud-est pour assurer une exécution effective et la coordination nécessaire avec tous les acteurs du territoire.
2. Processus d'intégration d'une unité de gestion de Programme à l'intérieur de L'UTE : Le personnel actuel du Projet d'Economie Bleue Inclusive, projet exécuté par L'UTE serviront de mentor pour le personnel de L'EFOSE. Cette stratégie vise à valoriser les expériences et leçons apprises dans l'exécution des Projets FIDA à l'UTE. Graduellement, on pourra penser à l'installation d'une unité de programme FIDA au sein de L'UTE. Au besoin et dans le souci de minimiser les retards de démarrage de l'EFOSE, l'UTE peut faire des transferts des personnels de l'IBE au projet EFOSE. Pour l'élaboration des documents cadres de mise en

- œuvre de l'EFOSE, le personnel de l'UTE et l'IBE appuieront de manière proactive la formulation, adaptation des manuels de mise en œuvre.
3. Pour faciliter la mise en œuvre d'EFOSE sur le terrain, le projet propose une alliance public-privé entre les acteurs suivants : i) le MARNDR, qui assurera le suivi et le suivi des activités en tant que partenaire de mise en œuvre ; ii) la CROSE qui se chargera de la mise en œuvre de la plupart des activités de production, d'irrigation et de commercialisation ; iii) l'ACDED, qui produira les citernes nécessaires aux activités d'irrigation ; iv) FONKOZE, qui a de l'expérience dans la mise en œuvre du programme de fin d'études dans la région du Sud-Est. V) Fanm Deside peut notamment soutenir la mise en œuvre d'activités de genre et de nutrition sur le terrain, en s'appuyant sur son vaste réseau de groupes de femmes et son expérience existante dans les campagnes de genre, le jardinage familial, les activités génératrices de revenus et l'obtention du diplôme. AYITIKA et CaféLux fourniront un soutien technique pour la production, transformation et commercialisation des produits agroforestiers à base de cacao et de café. Enfin, le projet tirera parti du partenariat existant entre le FIDA, le PAM et la FAO pour renforcer la fourniture de données, d'orientations, de partenariats pertinents et d'assistance technique au projet dans les domaines d'expertise spécifiques du PAM et de la FAO (voir annexe 14).
  4. Un protocole d'accord (MoU) ou d'accord (MoA), selon l'accord, qui définit les responsabilités, obligations et devoirs des partenaires sera signé entre les organisations de mise en œuvre et l'UGP. Dans ce protocole d'accord il sera défini très clairement les résultats escomptés (en accord avec les indicateurs du Cadre logique), le temps nécessaire pour produire ces résultats et impacts, et aussi le Budget nécessaire pour conduire ces activités. Dans le budget, il faudra des détails clairs entre les coûts de gestion et les coûts directs des biens, services et matériels. Dans le cas d'accords avec des entités privées, il convient de veiller à garantir un certain niveau d'engagement de la part de ces entités même après la clôture du projet, afin que tout financement direct via le projet ne soit pas absorbé comme un gain privé. Cela peut être fait par le transfert de tout MoU/MoA applicable directement au MEF ou au MARNDR pour le suivi en aval des investissements/financements effectués via EFOSE.
  5. En outre de ces acteurs de mise en œuvre, il est prévu l'implication des fournisseurs de biens, produits et services pour la provision des intrants nécessaires pour la réalisation des activités.
    - (i) Un comité de Pilotage constitué par les acteurs d'exécution, de mise en œuvre et autres acteurs importants du secteur de la production alimentaire et de la sécurité alimentaire sera forme- EFOSE sera intégré dans la table sectorielle de Sécurité alimentaire du Sud Est. Compte tenu le contexte de vulnérabilité climatique qui prévaut dans cet espace géographique il est prévu la participation de l'UGP dans le comité départemental de Gestion de Risque. EFOSE maintiendra une relation de proximité avec la Direction de Protection civile du Sud 'est, laquelle est l'institution nationale en charge de la gestion et prévention des Risque en Haïti.
  6. Approche de l'aide au développement rural axée sur les personnes et les communautés : Lorsque nous abordons le processus d'accompagnement et d'assistance du projet EFOSE, nous devons toujours placer les personnes et les communautés au centre. En d'autres termes, tous les prestataires de services doivent adapter leurs services au temps et au calendrier des protagonistes. Les prestataires de services doivent s'harmoniser les uns avec les autres afin d'éviter les doublons, les contradictions et, surtout, de trouver un équilibre entre le temps que les protagonistes consacrent aux activités du projet et leurs propres activités quotidiennes. De même, les calendriers des activités de formation et d'assistance technique doivent tenir compte du fait que les femmes ont souvent le rôle de préparer la nourriture pour leur famille.
  7. L'Unité de gestion du Projet jouera le rôle de superviseur des organismes de mise en œuvre, et aura la charge de la validation des biens, produits, matériels et services offerts aux ménages pour les autres organismes de mise en œuvre. En outre elle assurera que l'harmonisation et coordination entre les différents prestataires de service pour éviter que les communautés soient les protagonistes principaux des activités du projet. Dans la mesure du possible, dans chaque communauté ou section communale, il y aura deux leaders paysans (un homme et une femme), en représentation des intérêts collectifs des communautés et s'assurer aussi que les biens et services sont de la qualité promise. Un autre rôle important de ces leaders paysans c'est de contribuer à donner une vision

collective du processus de développement rural inclusif, en s'assurant que les plus vulnérables sont inclus, que les critères d'éligibilité sont appliqués et que les bénéficiaires apportent aussi leurs contributions

## Coordination & last mile



Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

### Gestion financière

Le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) délègue la responsabilité de l'exécution financière et technique des activités à l'Unité Technique d'Exécution des Projets (UTE), créée par le MEF pour l'exécution des projets financés par des organisations internationales. L'UTE est responsable de l'exécution financière, de la passation des marchés et du suivi des activités du projet.

Pour atténuer le risque existant de rotation élevée du personnel en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, l'EFOSE vise à consolider l'UTE déjà existante au sein du MEF et à créer une unité dédiée à la mise en œuvre des projets du FIDA qui aura la responsabilité fiduciaire pour le Projet d'Économie Bleue Inclusive (I-BE) et l'EFOSE. À cette fin, en coordination et en validation interne avec le ministère des finances, une structure innovante est proposée pour la gestion financière, consistant à cofinancer les postes de gestion existants tout en cherchant à créer une nouvelle capacité opérationnelle avec des postes moins spécialisés. De cette manière, la gestion financière pourra bénéficier de l'expertise d'un personnel qualifié ayant une expérience avérée dans la gestion de projets et qui est déjà sous contrat actif. En outre, les économies générées par le recrutement de nouveaux personnel très qualifié seront utilisées pour cofinancer le personnel existant, en prolongeant leurs contrats aussi longtemps que nécessaire pour couvrir la mise en œuvre complète du projet EFOSE. Cette modalité permettra également d'ajuster facilement la charge de travail du personnel permanent en engageant temporairement du personnel moins qualifié, comme des assistants comptables ou des assistants financiers, pendant les périodes de pointe de la mise en œuvre du projet.

Plus précisément, le COSTAB proposé prévoit le recrutement d'un seul nouveau spécialiste, un 'Assistant financier', qui fournira des services à la fois au projet EFOSE et au projet I-BE existant. En outre, il est prévu que l'EFOSE contribue au paiement des spécialistes 'Responsable Financier' et 'Comptable', ces derniers étant actuellement salariés et payés avec des fonds du projet I-BE. Dans

ce cas, la contribution de l'EFOSE sera essentielle pour assurer la continuité de ces spécialistes pendant toute la durée de vie de l'EFOSE. Enfin, une contribution stratégique plus modeste (15%) est également prévue pour les salaires du 'Chef des services comptables de l'UTE' et du 'Chef des services financiers de l'UTE'.

### **Passation des marchés**

En Haïti, la loi principale régissant les marchés publics est la Loi du 10 Juin 2009. Cette loi vise à réglementer les procédures d'achat public, à assurer la transparence, l'équité et la concurrence dans le processus de passation de marchés du gouvernement. Au fil des années, de nouveaux décrets et autres documents législatifs ont également été publiés à titre d'informations complémentaires sur différents sujets connexes.

Cependant, les lois nationales ne sont toujours pas jugées suffisamment complètes et il est donc recommandé que le projet applique les procédures, méthodes, directives et documents standard de passation de marchés du FIDA, y compris le Guide Pratique sur la Passation de Marchés.

En raison du contexte national actuel, il a été décidé que les "Procédures simplifiées de passation de marchés pour les situations fragiles et affectées par un conflit" seront applicables pour le projet. Cette décision découle de la nécessité de s'adapter à la conjoncture nationale qui présente des défis particuliers. En mettant en œuvre ces procédures simplifiées, le projet cherche à renforcer sa capacité d'adaptation et à assurer une mise en œuvre réussie malgré les défis inhérents aux situations fragiles et aux contextes de conflit.

Les seuils suivants et les méthodes applicables sont basés sur la lettre d'accords de passation des marchés du projet (Project Procurement Arrangements letter - PPA) émise pour le projet au moment de la conception. Ces seuils seront finalisés et formellement communiqués au Gouvernement par le biais de la lettre PPA, dès l'entrée en vigueur de l'Accord de Financement (AF).

*Tableau 17 Méthodes de passation de marchés, seuils et délais*

Méthodes de passation de marchés, seuils et délais (Devise USD)					
Méthodes de passation <input type="checkbox"/>	SED (ou gré à gré)	Achat au Meilleur Prix (Shopping)	AON (appel d'offres national ouvert)	AOI (appel d'offres ouvert international)	Examen PRÉALABLE
Types de marché et délais <input type="checkbox"/>					
Biens (et services en rapport avec des biens, hors services de conseil)	Seulement dans des cas exceptionnels où une justification est fournie	≤ 100 000	< 200 000	≥ 200 000	Tous les contrats ≥ 70 000 Tout Contrat en SED ≥ 5 000
Travaux (et services en rapport avec des travaux, hors services de conseil)	Seulement dans des cas exceptionnels où une justification est fournie	≤ 250 000	< 1 000 000	≥ 1 000 000	Tous les contrats ≥ 150 000 Tout Contrat en SED ≥ 10 000
	SED	SQC	SCBD ou SMC	SFQC	
Services-conseils / Entreprises	Seulement dans des cas exceptionnels où une justification est fournie	≤ 70 000	< 150 000	≥ 150 000	Tous les contrats ≥ 60 000 Tout Contrat en SED ≥ 5 000

Présélection	La présélection utilisant REOI est obligatoire pour tous les CQS et ICS ; La présélection (REOI ou Prior List) est obligatoire pour tous les contrats de services de conseil dont le coût est estimé $\geq$ 60 000 USD.		
Individus	Seulement dans des cas exceptionnels où une justification est fournie	La sélection des consultants individuels s'applique aux contrats avec des particuliers, quelle que soit leur valeur.	Tous les contrats $\geq$ 25 000 Tout Contrat en SED $\geq$ 3 500
Les seuils susmentionnés sont susceptibles d'être modifiés par le Fonds au cours de la mise en œuvre du Projet. (voir le PPA et ses mises à jour)			

Le projet utilisera les documents types de passation de marchés (DTPM) du FIDA adaptés aux normes nationales lors de son approche du marché national. En outre, les DTPM du FIDA seront utilisés pour l'acquisition de biens, de travaux, de services et de services autres que de consultants.

Les DAOs doivent inclure des clauses et conditions PESEC (Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique) du FIDA. Le Projet respectera strictement les dispositions du Règlement révisé du FIDA de la Politique sur la prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations disponible sur [www.ifad.org/anticorruption\\_policy](http://www.ifad.org/anticorruption_policy) et la Politique du FIDA visant à prévenir et à répondre au harcèlement, à l'exploitation et aux abus sexuels, disponible sur [www.ifad.org/en/document-detail/asset/40738506](http://www.ifad.org/en/document-detail/asset/40738506).

En outre, le Projet veillera à son engagement à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme conformément à la politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, disponible sur <https://www.ifad.org/en/document-detail/asset/41942012>.

Au cours de l'exécution du Projet, une attention particulière sera portée aux complexités en termes d'achats et de passation de marchés, qui sont générées en raison des déterminants suivants :

- a. La zone du Projet est géographiquement répartie sur différents territoires dans le Sud-Est du pays, dont beaucoup sont éloignées et difficiles d'accès.
- b. Le volume des activités et la valeur des investissements nécessitent des capacités avancées pour gérer les processus de passation de contrats, avec une attention particulière à l'administration des contrats/accords et à la nature de la supervision associée.
- c. L'importation de marchandises dans le pays peut être difficile compte tenu des conditions de sécurité actuelles. L'achat local de biens doit être privilégié lorsque cela est possible. Il s'agit en fait d'un objectif principal du projet, qui est de favoriser l'achat local de produits locaux.
- d. Il existe actuellement un intérêt international limité pour les appels d'offres locaux en raison de la situation financière, économique, politique et sécuritaire au pays ; en tant que tel, il serait prudent et efficace de lancer plutôt la plupart des activités définies au-delà de la limite internationale dans le cadre d'appels d'offres nationaux.

Le plan de passation des marchés préliminaire de 18 mois est basé sur le phasage et la planification préliminaires du projet. De nombreuses activités ont été combinées afin de réduire la charge de travail en matière de passation et de rendre la gestion des achats et des contrats plus efficaces. Le chronogramme de lancement et d'exécution des activités est plutôt surchargé et nécessitera un engagement précoce de l'UTE à travers son personnel professionnel afin d'assurer un lancement approprié et opportun du projet.

L'inclusion de la Passation de marchés avec la participation des usagers est indiquée dans la stratégie de passation, mais elle dépend fortement des capacités locales, lesquelles doivent être évaluées après le lancement du projet (conformément aux directives énoncées dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA). À ce stade là, le projet pourrait effectuer une présélection des partenaires en fonction de ces évaluations.

Afin de résoudre les difficultés rencontrées pour attirer les entreprises internationales et susciter l'intérêt du marché, il faut se concentrer à la fois sur les considérations économiques et sécuritaires. Simplifier les conditions d'éligibilité au marché en tenant dûment compte du contexte sécuritaire est essentiel pour les entreprises nationales et internationales. Les campagnes de communication pourraient non seulement mettre en valeur le potentiel économique, mais aussi aborder directement les problèmes de sécurité. Cependant, un cadre de soutien ciblé est nécessaire pour renforcer les infrastructures de sécurité, favorisant ainsi un environnement commercial attrayant sur le plan économique et sécuritaire.

#### Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

##### **Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication**

**Planification.** La durée du projet sera de sept ans. La planification sera basée sur les objectifs et les cibles (en termes de résultats, de produits et d'effets) définis dans le présent document. Le Projet utilisera le cadre logique (CL) en complément comme outils de planification et de suivi. Les activités seront planifiées, budgétisées et mises en œuvre sur la base du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de 12 mois, répondant aux normes et exigences du FIDA. Le PTBA comprend : (i) une présentation de la planification financière pour l'année et les réalisations financières antérieures cumulées, (ii) une description détaillée des activités prévues dans l'année, les groupes cibles, les modalités de mise en œuvre, les indicateurs de suivi des réalisations, les responsables d'activités et ses objectifs ; (iii) un tableau d'avancement physique ; et (iv) un Plan de passation des marchés (PPM). Le PTBA sera préparé par l'UGP en consultation avec les parties prenantes avant d'être validé par le comité de pilotage (CP). L'élaboration des PTBA sera participative et tiendra compte des différentes parties prenantes du Projet (MEF/UTE, MARNDR/DDASE/BAC, CROSE, ACDED, FANM DESIDE et FONKOZE). Le PTBA du programme sera soumis au FIDA pour l'obtention de la non-objection.

Un Système de Suivi et d'Évaluation (SSE) sera mis en place au sein de l'UGP conformément aux exigences du FIDA et du gouvernement, notamment aux systèmes mis en place par l'UTE. Ce système devra également être relié aux indicateurs des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> objectifs stratégiques du dernier COSOP, à savoir 2<sup>e</sup> : Promouvoir des écosystèmes économiques, communautaires durables et assurant une bonne nutrition, 3<sup>e</sup> : Investir dans le développement du capital humain.

Le SSE sera sous la responsabilité du/de la responsable de SE qui sera responsable de la coordination de la collecte et l'analyse des données. Les partenaires de mise en œuvre participeront activement dans la collecte de données. Le SSE mesurera deux niveaux d'indicateurs sur les produits/résultats et les effets. Le SSE devra être un outil efficace fournissant l'information nécessaire en temps opportun et générant des données utiles à la conduite du Projet. Il devra assurer : (i) la collecte, la consolidation et le contrôle de qualité des données; (ii) l'analyse des données, (ii) la production des rapports; (iii) le suivi des activités sur site; (iv) l'information des parties prenantes de l'avancement du Projet.

Un **état des lieux** sera établi au démarrage du projet avec l'appui d'un organisme spécialisé, qui contribuera également à adapter les indicateurs et les enquêtes associées et à mettre en place le système d'information, en s'appuyant sur l'expérience d'autres projets du FIDA. Les indicateurs de base du FIDA sur l'autonomisation des femmes et la nutrition bénéficieront d'un soutien particulier compte tenu de la plus grande complexité de leur mise en œuvre et de la nécessité d'adapter l'indicateur de nutrition aux régimes alimentaires locaux. Des évaluations participatives rapides des ressources et sociales seront réalisées au début du projet pour fournir des informations sur les différents secteurs agricoles dans le cadre de la situation de référence. Des cartes et/ou des maquettes de la zone seront également élaborées au début du projet afin de déterminer les utilisations du continent et les zones à risques/opportunités, et de fournir une

ligne de base du bassin versant servant de point d'entrée pour une meilleure planification et un meilleur ciblage géographique des activités (c'est-à-dire la gestion intégrée des bassins versants et les risques environnementaux et climatiques). Les informations seront utilisées pour renforcer les stratégies et les objectifs du projet et affiner la sélection des investissements prioritaires pour la phase 1 (voir la composante 1.1 de la description du projet, y compris la description des études de la phase de démarrage).

Une mission de supervision du FIDA aura lieu idéalement d'ici la fin de l'année 1 afin de valider cette phase de démarrage initiale et la proposition de phase 1 conjointement entre le gouvernement et le FIDA. Les éléments suivants peuvent être pris en compte pour valider les hypothèses sous-jacentes à certaines activités :

- Les investissements dans les chaînes de valeur cacao-café dépendront de la capacité confirmée des acteurs privés à co-investir et à acheter le cacao-café produit ainsi que de l'existence de ménages intéressés correspondant aux critères du projet.
- Le niveau d'investissement/la portée du programme d'obtention du diplôme peut être ajusté en fonction de l'évaluation mise à jour et du nombre de ménages ciblés qui seraient admissibles.
- Le niveau des investissements dans les infrastructures d'irrigation au cours de la phase 1 dépendra de la disponibilité du budget par rapport à la décision sur le cacao-café et au programme de graduation, car le budget actuel suppose que certains projets d'irrigation seront soutenus dans la phase 2 uniquement.
- Un budget mis à jour sera également proposé en cas de modification des investissements du projet proposé dans la phase 1 afin de garantir que le budget existant garantit l'achèvement de toutes les activités prévues ;

**Des évaluations participatives et quantitatives seront également réalisées à mi-parcours et en fin** de projet et les résultats confirmés par des missions spécifiques.

- La mission de revue à mi-parcours se tiendra idéalement entre la 3<sup>ème</sup> et le début de la 4<sup>ème</sup> année, après au moins 2 ans de mise en œuvre de la phase 1 afin de pouvoir examiner les premiers résultats et planifier la phase 2. Cette mission sera également clé à définir les investissements prioritaires pour la phase 2, notamment si les activités abandonnées lors de la phase 1 peuvent être mises en œuvre si des conditions/hypothèses sont faites (voir description du projet et théorie du changement) et à garantir que le budget couvre la finalisation des activités de la phase 1. La revue à mi-parcours (MTR) sera essentielle pour éclairer la décision d'élargir la portée des activités du projet au cours de la phase 2. Elle prend en compte la mesure des progrès de la phase 1 du programme en ce qui concerne le respect des objectifs à moyen terme du cadre logique (annexe 1).
- La mission de finalisation qui portera sur l'ensemble du Programme incluant les Phases 1 et 2 préparer la clôture technique et administrative et planifier le rapport d'achèvement du programme. Le rapport de clôture du Programme sera préparé par FIDA en coordination avec le Programme, qui devra être approuvé jusqu'à 6 mois après la date d'achèvement des activités.

**Indicateurs de suivi et cadre logique** : les cibles et indicateurs définis dans le cadre logique et mesurés lors de la référence devront être suivis à différentes fréquences indiquées dans le cadre logique. Les objectifs à moyen terme du cadre logique seront ajustés en collaboration avec le FIDA pendant la phase de démarrage pour prendre en compte les activités sélectionnées pour la phase 1 (c'est-à-dire changer la surface des infrastructures et des infrastructures de transformation à réhabiliter à mi-parcours et revoir la portée des activités spécifiques en fonction de la sélection des agriculteurs d'activités). L'objectif final sera également ajusté à mi-parcours en fonction de la décision relative à la portée de la phase 2. Toutes les études seront présentées avec des données désagrégées et géolocalisées, y compris des enquêtes d'impact pour favoriser l'intégration de la stratégie genre et jeunesse dans la mise en œuvre du projet. De même, toutes les activités du projet et les constructions/infrastructures seront géolocalisées. Compte tenu de l'importance de mesurer la productivité agricole et la rentabilité des activités proposées, tous les bénéficiaires seront formés à tenir des journaux de bord faisant état de leurs principales dépenses, rendements et revenus, qui seront ensuite analysés, comparés aux résultats d'autres groupes

et discutés à la fin de la campagne. Ces activités de conseil généreront des données supplémentaires pour mesurer l'adoption et les résultats des activités. Le projet pilotera également des journaux agricoles et des outils de traçabilité tels que celui développé par Aytika pour le café-cacao (FARMFORCE) afin d'aider les agriculteurs à mieux analyser leurs performances et de soutenir de nouveaux efforts de traçabilité et des activités de commercialisation (voir annexe 13 sur les enseignements tirés et 14 sur Partenariat).

Les indicateurs de suivi devront également inclure les indicateurs indiqués dans le plan de sauvegarde environnemental et social.

Tableau 18. Indicateurs de suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique et de la résilience

<b>Indicateurs de base du FIDA en matière d'adaptation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Indicateur de résultat 3.1.1</b> : Nombre de groupes soutenus pour gérer durablement les ressources naturelles et les risques liés au climat</li> <li>- <b>Indicateur de résultat 3.1.2</b> : Nombre de personnes bénéficiant de services d'information climatique</li> <li>- <b>Indicateur de résultat 3.1.4</b> : Nombre d'hectares de terres soumis à une gestion résiliente au climat</li> <li>- <b>Indicateur de résultat 3.2.2</b> : (Nombre) Pourcentage de personnes/ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement durables et résilientes au climat</li> <li>- <b>Indicateur de résultat 3.2.3</b> : (Nombre) Pourcentage de personnes/ménages signalant une réduction significative du temps passé à aller chercher de l'eau ou du combustible</li> </ul>
<b>Autres indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de plans d'urgence élaborés, que ce soit directement ou en soutien à d'autres institutions, pour faire face aux catastrophes climatiques.</li> <li>- Nombre de ménages déclarant une meilleure diversification des cultures ou d'autres activités agricoles au sein de leur exploitation.</li> <li>- Nombre de ménages déclarant avoir augmenté la superficie exploitée en utilisant les techniques agroforestières.</li> <li>- Nombre d'hectare supplémentaires bénéficiant d'un arrosage adéquat au sein des périmètres irrigués grâce aux travaux de réhabilitation des systèmes entrepris par le projet.</li> <li>- Nombre de personnes déclarant une réduction des pertes post-récoltes grâce aux structures d'entreposage et de transformation soutenues le projet.</li> <li>- Nombre de ménages bénéficiant de nouvelles infrastructures de collecte d'eau.</li> </ul>
<b>Score card résilience intégrée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voir étude vulnérabilité et outil</li> </ul>

### Apprentissage, Gestion des savoirs et Communication.

Au démarrage du projet l'UTE élaborera une Stratégie et un Plan de Communication et de Gestion des Savoirs (SPCGS) \*premiere ebauche en annexe 15. Les activités relatives à leur exécution seront intégrées et budgétisées dans le PTBA. Dans les deux premières années les activités seront concentrées sur la communication pour sensibiliser les groupes cibles et les informer sur les opportunités offertes par le projet et les points d'entrée ainsi que le développement de matériels de formation et des manuels devant servir à la mise en œuvre des interventions du projet. Par la suite, le focus sera aussi mis sur la capitalisation des savoirs qui vont être créés par les interventions du projet en vue de faciliter la réplique et la mise à l'échelle.

**Portée:** En particulier, des connaissances seront générées autour des principales thématiques et innovations du projet (voir la section Innovation et mise à l'échelle) ainsi que des produits susceptibles d'éclairer des domaines politiques spécifiques (c'est-à-dire éclairer la politique potentielle sur la sécurité climatique, la biodiversité nationale, la nutrition et le climat). plans d'adaptation, etc.). L'accent sera largement mis sur les systèmes alimentaires, en documentant les pratiques agroécologiques par des activités de recherche et de diffusion adaptatives (sc 2.1), ainsi que les innovations dans les modèles de chaîne de valeur soutenues en 2.2, y compris le rôle des plateformes de chaîne de valeur en 1.1. Le document de connaissances examinera les coûts-avantages des pratiques (à la fois économiques mais aussi en termes de résilience climatique et de durabilité environnementale), le taux d'adoption parmi les bénéficiaires ainsi que les facteurs d'adoption ou de non-adoption afin de mieux guider la mise à l'échelle ultérieure. Le produit de connaissances identifiera également les rôles et impacts potentiels de la réhabilitation des infrastructures d'irrigation et des bassins versants sur la productivité et la résilience climatique. Un

autre domaine important sera de capitaliser sur les activités de nutrition et de genre (1.1 et 2.1) qui peuvent être éclairées par des enquêtes spécifiques sur la nutrition et les indicateurs de genre planifiées dans un cadre logique.

**Voies de diffusion et d'engagement politique:** La mise en œuvre du CKMSP sera soutenue et facilitée par l'UTE et avec la collaboration d'acteurs clés tels que DDASE, BAC, ACDED et CROSE. La DDASE organise régulièrement une table sectorielle mensuelle où les acteurs du département présentent leurs projets ou activités liés au secteur agricole. Ce sera une vitrine pour EFOSE. Le *programme sectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle* (PROSAN), qui regroupe de nombreux acteurs du grand sud, dont les autorités locales, la FAO, le MARNDR, la CROSE, la FANM DESIDE et INTERVET, peut également être utilisé pour la communication. En outre, le projet soutiendra les efforts de dialogue politique. cela comprend le renforcement des plateformes locales promouvant la résilience, les chaînes de valeur, la nutrition, l'accès aux marchés et le financement. L'accent sera mis sur l'intégration de la problématique hommes-femmes et de la jeunesse, et des synergies avec la FAO, le PAM et l'OIT seront développées dans ce domaine. Enfin, le projet peut également s'appuyer sur les radios communautaires (makaya appartenant au CROSE), écoutées par une grande partie de la population cible et qui sont incluses dans la composante 1.1 comme mécanismes importants pour accompagner le changement social requis.

L'UTE assurera (i) la planification et la mise en œuvre des activités de gestion des connaissances ; (ii) la coordination des activités de communication avec le MARNDR ; (iii) le développement d'une formation sur les méthodologies et les systématisations de gestion des connaissances, entre autres. En outre, le projet soutiendra les efforts de dialogue politique. Cela comprend le renforcement des plateformes locales faisant la promotion de la résilience, les filières, la nutrition, l'accès au marché et au financement. L'accent sera mis sur l'intégration des dimensions genre et jeunesse. Pour cet aspect des synergies avec la FAO seront développées.

### **Innovations et reproduction à plus grande échelle**

- Sur le plan technique, EFOSE co-construira avec les agriculteurs des innovations destinées à assurer la performance des systèmes de production (sélection des variétés, packages techniques, bonnes pratiques agricoles, production de biofertilisants, biopesticides). Extension des techniques de pollinisation manuelle, production de bokashi, de vermicompost et pratique du microgreffage, techniques modernes d'installation et de gestion des systèmes agroforestiers sont les actions phares de ces innovations techniques. Le projet identifiera également les innovations locales, les analysera et les diffusera à plus grande échelle via des guichets de micro-investissement. Citons par exemple : i) un fourneau amélioré utilisant du charbon de bois avec une efficacité énergétique de plus de 70 %, ii) deux variétés de café, Catura et Catimor, avec un meilleur potentiel que la variété typique, iii) à Ravine Normand, une variété de cacao Criolito très prisée sur le marché international. L'EFOSE cherchera à promouvoir l'adoption d'innovations techniques et technologiques durables qui ont déjà fait leurs preuves au niveau national, ainsi que celles testées dans le cadre du projet. Il contribuera au renforcement des capacités techniques locales en matière de production et d'utilisation d'intrants de qualité, ainsi que d'application de pratiques agricoles productives, écologiques et résilientes. Les partenariats avec des centres de recherche et de formation locaux, nationaux et régionaux seront encouragés.
- Au niveau institutionnel, le renforcement des mécanismes multi-acteurs destinés à améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires locaux constituera un apport majeur du projet dans ce paysage local où la mauvaise gouvernance affecte pratiquement toutes les activités de développement du pays. La recherche de synergies entre les différentes agences des Nations Unies (FAO, PAM, OIT, FIDA) travaillant dans un même domaine pourrait également être considérée comme une action innovante et répliquable. La ferme Macary sera réhabilitée et utilisée comme centre de recherche, d'expérimentation et d'innovation.
- Sur le plan socio-économique, l'intégration de la démarche de graduation dans une approche globale d'intégration économique et sociale des plus vulnérables sera également très innovante, avec le développement d'espèces nutritives et l'utilisation de foyers améliorés. Sur un autre plan, l'appui à la mise en œuvre de plusieurs types de business plans créateurs d'emplois et de richesses durables dans les chaînes de valeur, ainsi que divers partenariats économiques impliquant des associations de producteurs, des entreprises privées nationales et/ou internationales et des partenariats public-privé réalisés possibles par le projet, constitueront également des actions innovantes pouvant être répliquées à plus grande échelle.
- Connexion avec les marchés locaux et internationaux pour vendre les excédents de production : EFOSE connectera les ménages producteurs de denrées alimentaires aux marchés institutionnels tels que le PAM, les hôpitaux, les hôtels et les restaurants pour vendre leurs excédents de

production à des prix compétitifs. Pour les produits à cycle long (café et cacao), EFOSE aidera les producteurs soutenus par le projet à intégrer les chaînes de valeur de transformation existantes dans la région, avec un accent particulier sur AYITIKA pour le cacao et CAFELUX pour le café. Cette innovation contribuera de manière significative à l'augmentation des revenus des ménages.

En outre, le projet cherchera à identifier et à suivre d'autres innovations issues du travail des agriculteurs et des acteurs tout au long des chaînes de valeur. S'appuyant sur les bonnes pratiques identifiées dans les enseignements tirés, le projet pourra organiser des concours et des appels à l'innovation pour identifier et valoriser les innovations. Pour faciliter leur mise à l'échelle, ces innovations seront documentées et discutées au sein des comités multi-acteurs soutenus par le projet, et à travers la participation de l'EFOSE à d'autres mécanismes de consultation institutionnelle locale (tels que la table sectorielle de sécurité alimentaire du Sud-Est, le comité départemental de gestion des risques). Le FIDA participe également à la diffusion des innovations à travers sa participation active à la coordination des Nations Unies et au groupe sur la sécurité climatique, qui regroupe plus de 60 organisations en Haïti.

### **Participation et retour d'information du groupe cible du projet, et traitement des plaintes<sup>14</sup>**

#### **a. Stratégie d'engagement des parties prenantes et retours d'information**

La participation active et les retours réguliers des parties prenantes sont cruciaux pour la réussite et la durabilité du projet. Le plan d'engagement des parties prenantes (PEPP), inclus en annexe de la note PESEC, joue un rôle clé dans cette démarche. Ce plan guide systématiquement l'intégration des perspectives des parties prenantes dans tous les aspects du projet, y compris dans sa conception, ainsi que dans sa performance environnementale, sociale et climatique. Des consultations ont été menées durant les phases de conception et se poursuivront pendant la mise en œuvre, à travers des focus groups, des consultations publiques et un comité de pilotage. Ces interactions visent à comprendre et répondre aux besoins des groupes cibles, permettant des ajustements en temps réel du projet.

Le projet cible spécifiquement les communautés vulnérables, identifiées par l'indice de privation et de vulnérabilité du SIMAST. Ces groupes incluent les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les enfants, les analphabètes, et les ménages dirigés par des femmes, souvent confrontés à des barrières linguistiques ou de compréhension. Pour les surmonter, le projet adoptera des méthodes de communication inclusives, notamment des consultations en créole haïtien pour les non-francophones. Ces efforts garantissent l'inclusion de toutes les parties prenantes, en particulier les personnes affectées par le projet (PAP).

Les stratégies pour une participation effective des groupes vulnérables incluent l'organisation de rencontres par catégories spécifiques, le choix de lieux accessibles et des réunions de taille modeste. Ces mesures visent à créer un environnement confortable pour l'expression des préoccupations.

Le projet s'engage également à comprendre et atténuer les risques de violence basée sur le genre (VBG), en consultant des experts et des représentants des femmes pour saisir les tendances de VBG dans les communautés. Des réunions séparées pour les femmes seront organisées, reconnaissant les limites de leur participation dans des groupes mixtes, surtout sur des sujets sensibles comme la VBG. Ces consultations visent à assurer que les espaces soient adaptés et inclusifs pour tous, tenant compte de la dynamique sociale et des rapports de force au sein des communautés.

En somme, le projet adopte une approche participative, inclusive et sensible aux besoins des groupes vulnérables, en s'assurant que leurs voix soient entendues et intégrées dans toutes les phases du projet. Un plan d'engagement des parties prenantes est élaboré afin de s'assurer que toutes les parties prenantes concernées par le projet soient identifiées, informées, consultées et impliquées de manière appropriée tout au long du cycle de vie du projet. Cette démarche vise à garantir une approche participative et inclusive qui favorise la transparence, le dialogue constructif et la

---

<sup>14</sup> Voir le Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes (<https://webapps.ifad.org/members/eb/128/docs/EB-2019-128-R-13.pdf?attach=1>) et l'annexe ABC pour plus de précisions.

collaboration entre toutes les parties prenantes, contribuant ainsi à la réussite et à la durabilité du projet.

## **b. Mécanisme de traitement des plaintes**

Le projet mettra en place un mécanisme de traitement des plaintes complet et accessible pour permettre aux bénéficiaires d'exprimer leurs préoccupations et de signaler d'éventuelles irrégularités tout au long de sa mise en œuvre. Ce mécanisme sera calqué sur celui développé et mis en œuvre par l'UTE dans plusieurs de ses projets à travers le pays. Il constitue, un instrument vivant et dynamique qui est appelé à évoluer au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet. Il comprendra à la fois des processus officiels et informels, adaptés au niveau national et local. Au niveau national, les bénéficiaires auront la possibilité de déposer des plaintes auprès des autorités compétentes, conformément aux dispositions légales en vigueur. De plus, le projet établira un processus de traitement des plaintes au niveau local, en étroite collaboration avec les comités de pilotage locaux et les organisations communautaires.

Le mécanisme de traitement des plaintes sera renforcé par des dispositions spécifiques propres au projet, visant à garantir une réponse rapide et adéquate aux préoccupations des bénéficiaires. Le projet s'engage à informer clairement les parties prenantes sur la manière de déposer des plaintes, en fournissant des informations dans les langues locales, notamment le créole haïtien, pour garantir la compréhension et l'accessibilité. De plus, le projet désignera des points focaux chargés de recevoir et de suivre les plaintes, assurant ainsi une communication fluide et efficace entre les bénéficiaires et l'équipe du projet.

Le mécanisme de traitement des plaintes sera aligné sur les normes du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption, ainsi que sur sa politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.<sup>15,16</sup> Les bénéficiaires seront informés de ces mécanismes et de la possibilité de signaler tout comportement répréhensible ou toute violation des politiques du FIDA. Le suivi et l'évaluation du mécanisme de traitement des plaintes seront intégrés dans le cadre du système de suivi-évaluation global du projet, conformément aux recommandations de la note d'examen des PESEC à l'annexe 5.

Les plaintes doivent être orientées vers la DDASE, représentante du MARNDR dans la zone du projet et l'UTE qui est l'entité du MEF, gestionnaire du projet et responsable de s'assurer que les plaintes et les rétroactions, verbales ou écrites, sont bien reçues, documentées et traitées. Toutefois, tous les partenaires stratégiques du projet, incluant, entre autres, la CROSE, l'ACDED, FANM DESIDE, FONKOZE, vont constituer des couloirs d'enregistrement et, à un certain niveau, de gestion des plaintes et de rétroaction des parties prenantes. À cet effet, les parties prenantes peuvent déposer leurs plaintes directement, entre autres, aux bureaux du projet EFOSE à Marigot, DDA-SE, Ferme de Macary et BAC de Belle Anse. Si la question est urgente ou représente un niveau élevé de risque, le spécialiste en Sauvegarde sociale de l'UTE ainsi que la Coordination du projet doivent être avisés sans délai afin de fournir leur appui à la recherche de solutions au problème posé.

Lors des réunions sectorielles réalisées mensuellement par la DDASE, cette dernière accordera une attention soutenue à la réception et la gestion des plaintes.

### Plans d'exécution

**Approbation de l'entrée en vigueur et premier décaissement.** L'accord de financement entre en vigueur<sup>2</sup> une fois celui-ci signé ou signé et ratifié, si cela est prévu dans l'accord de financement. L'entrée en vigueur est une étape clé, car elle définit la date de début d'éligibilité des dépenses relatives aux activités du projet. L'étape importante suivante est la date de réalisation des conditions de décaissement supplémentaires, indiquées dans l'accord de financement, qui définit le moment où le bénéficiaire peut commencer à prélever un montant significatif de fonds sur le compte de prêt/don pour la mise en œuvre des activités opérationnelles. Conformément à la politique de restructuration du FIDA, si la période entre l'approbation par le Conseil d'administration et l'entrée en vigueur

---

<sup>15</sup><https://www.ifad.org/fr/anti-corruption>

<sup>16</sup><https://www.ifad.org/fr/ethics>

dépasse 18 mois, l'allocation est automatiquement annulée. De même, si la période entre l'entrée en vigueur et le premier versement dépasse 18 mois, le financement est annulé automatiquement

**Le démarrage** du projet sera effectif une fois toutes les conditions préalables pour l'entrée en vigueur du Financement FIDA seront réunies. Concrètement, le démarrage du projet sera formalisé une fois l'UGP du projet sera en place et répond aux exigences de l'UTE du MEF.

**Processus de démarrage.** Au démarrage du projet, il est d'usage que le bénéficiaire organise un atelier de démarrage sur le lieu du projet, auquel se joint une mission de démarrage du FIDA. L'atelier est généralement organisé après l'entrée en vigueur du financement et/ou une fois que l'unité de gestion du projet est établie. Cet atelier a pour objet de vérifier si les objectifs et les buts du projet, les différentes phases et étapes du cycle du projet sont bien compris, de clarifier les rôles et les responsabilités des entités impliquées dans la mise en œuvre, et de préciser les conditions juridiques et financières de l'accord de financement, ainsi que les procédures et responsabilités connexes. Tout le personnel clé du projet et les membres de l'organisme principal d'exécution responsables de la direction du projet et de l'approbation des dépenses y sont invités. 27. L'atelier de démarrage est également l'occasion de décrire et d'examiner les modalités de gestion du projet, en particulier l'utilisation du PTBA, la stratégie d'exécution définie dans le manuel d'exécution du projet, les politiques du FIDA, les exigences fiduciaires et en matière de rapports, ainsi que les dispositions relatives au suivi et à l'évaluation pour fixer des objectifs et suivre les progrès réalisés. En outre, l'atelier de démarrage permet de préciser les procédures des examens officiels de supervision et du soutien à la mise en œuvre en vue d'améliorer les projets.

Pour éviter les retards de démarrage, le projet sera basé à L'UTE, avec cette institution, nous avons déjà une expérience et des leçons apprises. Une partie de l'équipe de EFOSE sera mutualisée avec le projet IBE et l'équipe de IBE et de l'UTE feront du Mentoring pour le personnel EFOSE. Les mêmes systèmes (OPEN et ICP) seront utilisés par les deux projets

### **Planification et budgetisation annuelle**

Plan indicatif 18 mois (annexe - ) à mettre à jour

(b) Tous les ans besoin de faire plan de travail et budget selon template etc.

**La supervision** du Projet sera réalisée directement par le FIDA, il y aura une mission de supervision par an, conjointement avec toutes les parties prenantes incluant le Gouvernement haïtien, notamment le MEF avec l'UTE et le MARNDR avec la DDASE. Les missions de supervision porteront une attention particulière sur le suivi de la mise en œuvre de manière qualitative et quantitative, l'atteinte des résultats, des effets et l'efficacité des acquis institutionnels et techniques ainsi que les aspects fiduciaires de la gestion du Projet. Des missions d'appui pourront être effectuées par le FIDA en fonction de la nécessité du projet, qui sera évaluée par l'équipe pays du FIDA.

Le Projet sera évalué en deux moments clés. À mi-parcours, en début d'année 4, une évaluation interne globale de performance du Projet sera conduite, basée sur l'analyse : (i) des résultats comme indiqués dans le cadre logique, (ii) des données du système de S/E, et (iii) des résultats de l'étude des effets et impacts précoces du projet à mi-parcours. Cette évaluation alimentera la revue à mi-parcours externe conduite par le Gouvernement et le FIDA, qui pourra aboutir, en fonction des résultats, à des réaménagements du Projet. Le Projet sera également évalué à son achèvement. Au premier semestre de l'année 8, une évaluation finale interne des effets et impacts des interventions du projet, constituée d'enquêtes (ex. enquête ménage finale), d'études spécifiques et de l'analyse des données du système de S/E, alimentera la revue d'achèvement qui sera conduite par le Gouvernement avec l'appui et le support du FIDA. Enfin d'année 8, un atelier d'achèvement permettra de partager l'évaluation du Projet avec toutes les parties prenantes.

**Les principales questions devant être traitées à l'achèvement du projet** lors de l'avant-dernière et de la dernière mission de supervision sont les suivantes:  État d'avancement de tous les contrats ou activités en cours d'exécution et date de leur achèvement, de manière à

aligner ces dates sur la date d'achèvement du projet et à permettre le paiement en temps voulu de tous les contractants, consultants et fournisseurs. □ Statut des activités de clôture - finalisation des demandes de retrait, recouvrement et/ou remboursement des avances, remboursement de toute dépense inéligible. □ Processus de collecte des données du projet pour faciliter l'évaluation de ses réalisations. À l'achèvement du projet, il faut impérativement mener une enquête portant sur les indicateurs de base relatifs aux effets directs, conformément aux Directives du FIDA relatives à la mesure des indicateurs de base. On trouvera de plus amples informations sur les Directives pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets directs du FIDA dans l'encadré 1 ci-dessous. □ Mise en place des évaluations d'impact. □ Nécessité d'informer les cofinanceurs, les parties prenantes et les partenaires de développement de la date de clôture du financement et de prendre des dispositions en vue de la clôture des activités. □ Obligation pour le bénéficiaire d'élaborer le rapport d'achèvement du projet et le calendrier de ce rapport. □ Organisation éventuelle d'une mission finale pour aider à la collecte des données pertinentes en vue de l'élaboration du rapport d'achèvement du projet. □ Dispositions relatives au rapport d'audit final et calendrier de celui-ci. 31. Si l'élaboration des rapports d'achèvement reste la responsabilité finale du bénéficiaire, les équipes d'exécution facilitent néanmoins le processus, en assurant la ponctualité et la qualité des rapports et en diffusant les connaissances. Le rapport d'achèvement constitue la dernière étape du partenariat entre le FIDA et le pays en vue de la réalisation des résultats attendus en matière de développement, et constitue donc officiellement la dernière étape de supervision et d'appui à l'exécution<sup>4</sup>. 32. Le bénéficiaire élabore ensuite le rapport d'achèvement du projet, afin: a) d'évaluer la mesure dans laquelle les objectifs du projet ont été atteints et de déterminer la performance globale du bénéficiaire et du Fonds; et b) de tirer des enseignements utiles en vue d'améliorer la conception des futurs projets, programmes/stratégies de pays et politiques

### **Plan de gestion environnemental, social et climatique (PGESC)**

Les Bailleurs mettent en place des mécanismes permettant de traiter les problèmes environnementaux et sociaux dans la conception, la mise œuvre et l'exploitation des projets. Tous les outils qu'ils développent doivent être appliqués aux opérations qu'ils soutiennent.

Les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) énoncent les engagements du FIDA et ses responsabilités en matière de durabilité sociale, environnementale et climatique. Tous les projets appuyés ou cofinancés par le FIDA sont tenus de se conformer aux PESEC.

L'édition actualisée des PESEC 2021 annule et remplace les PESEC 2017 et s'appliquera à toutes les nouvelles notes conceptuelles (ou documents équivalents) présentées au Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques (OSC) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Les normes environnementales et sociales du FIDA regroupent les exigences clés relatives à la durabilité environnementale et sociale des projets. Les normes s'adressent aux Équipe d'exécution des projets (EEP) du FIDA (et aux cofinanceurs, le cas échéant) durant la conception et l'exécution du projet, et aux emprunteurs/bénéficiaires/partenaires, qui sont en dernière analyse responsables de l'exécution du projet.

Les normes sont fondées sur les bonnes pratiques des Nations Unies, des institutions financières internationales et des banques multilatérales de développement. Elles devraient être lues dans leur totalité, et des recoupements établis le cas échéant. La liste complète des normes est la suivante :

- Norme 1** : Conservation de la biodiversité ;
- Norme 2** : Utilisation efficiente des ressources et prévention de la pollution ;
- Norme 3** : Patrimoine culturel ;
- Norme 4** : Peuples autochtones ;
- Norme 5** : Travail et conditions de travail ;
- Norme 6** : Santé et sécurité communautaires ;

- Norme 7** : Réinstallation et réinsertion économique ;  
**Norme 8** : Intermédiaires financiers et investissements directs ;  
**Norme 9** : Changements climatiques.

Tous les projets font l'objet d'une évaluation environnementale, sociale et climatique ayant pour but d'aider le FIDA à déterminer si un projet ou une composante mérite d'être appuyée. Si la réponse est affirmative, l'évaluation détermine comment doivent être abordés les risques et les impacts (aussi bien ceux affectant le projet que ceux résultant du projet). Le degré de risque est déterminé dans l'évaluation au cas par cas, avec des mesures d'atténuation adaptées à la nature et à l'échelle du projet, et à son niveau de risque environnemental, social et climatique. L'évaluation porte également sur la capacité et l'engagement de l'emprunteur/bénéficiaire/partenaire à exécuter le projet conformément aux normes environnementales et sociales. Si des risques ou des impacts environnementaux et sociaux imprévus surviennent pendant l'exécution du projet, l'équipe du projet, en collaboration avec les autorités nationales, doit réviser le plan du projet ou mettre en place des mesures d'atténuation appropriées.

### 1.1 Cadre législatif national et normes du FIDA

Le texte de référence qui définit le cadre institutionnel de la Politique environnementale en Haïti est le Décret du 12 octobre 2005 portant sur la Gestion de l'environnement et de régulation de la conduite des citoyens et citoyennes pour un développement durable. Son Chapitre IV. Évaluation Environnementale précise les conditions d'application et la procédure requise pour la réalisation d'une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) ou l'obtention d'un avis de non-objection.

Les différents chapitres dudit Décret précisent également des dispositions sectorielles concernant les normes visant la conservation des ressources en eaux, de l'air et de la diversité biologique ; la gestion des résidus solides, des substances et des déchets dangereux ; les risques liés aux phénomènes naturels ; ainsi que les compétences, les responsabilités et les sanctions pour tout dommage environnemental. Parmi les principaux objectifs rappelés dans l'article 1, plusieurs concernent directement des secteurs se rapportant aux interventions prévues, en particulier :

- a) la prévention des risques à la santé humaine dus à des facteurs ambiants ;
- b) la conservation et la gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- c) la protection du cadre de vie urbain ;
- d) l'élimination, le traitement et le recyclage des déchets ;
- e) la lutte contre toutes les formes de pollution et de nuisances.

Le Chapitre IV sur l'Évaluation environnementale impose, article 56, que les « projets ou activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement doivent obligatoirement faire l'objet d'une évaluation environnementale à la charge de l'institution concernée. Le processus d'évaluation environnementale couvre l'Étude d'impact Environnemental (EIE), la déclaration d'impact environnemental, le permis environnemental et les audits environnementaux ». D'après les articles 58 et 59, le Ministère de l'Environnement doit délivrer un avis de non-objection environnementale pour les projets et activités qui requièrent une EIE.

La procédure administrative qui encadre la réalisation d'une évaluation environnementale peut se résumer en sept (7) étapes (PNUD, MDE, 2015) :

1. dépôt de l'avis de projet et tri préliminaire ;
2. préparation et approbation des termes de référence (TdR) ;
3. réalisation de l'EIES et dépôt du rapport ;
4. recevabilité de l'étude ;
5. organisation des audiences publiques ;
6. approbation de l'étude et délivrance du certificat de conformité ;
7. surveillance et suivi environnemental (audit environnemental).

Plusieurs documents et outils guident l'opérationnalisation de la procédure :

- Avant-projet de Loi relatif à l'évaluation environnementale (2005)
- Référentiel méthodologique de l'étude d'impact sur l'environnement en Haïti (2015)
- Directive pour la réalisation de l'étude d'impact des projets routiers (2012)

- Guide général de réalisation d'une étude d'impact environnemental (2011)

La législation environnementale haïtienne comporte cependant des lacunes qui freinent l'application des normes. En effet, aucune loi ou Code de l'environnement ne seconde le Décret de l'environnement, qui reste donc peu respecté, d'autant que les autorités environnementales ne semblent pas disposer des moyens suffisants pour veiller à son application. L'absence d'une nomenclature précise sur les différentes catégories de projets est également à l'origine d'un flou juridique qui réduit la portée de la Loi.

Les lois, décrets et textes législatifs encadrant les espèces envahissantes et le secteur agricole, ainsi que la protection de la biodiversité, incluant :

Le Code rural Dr François Duvalier de 1962 et ses lois :

- la Loi n°5 – De la culture, de l'exploitation et de la protection du sol, en particulier les articles 41 à 43 qui reconnaissent les droits fonciers des exploitants agricoles.
- la Loi n°7 – Du régime des eaux, de l'irrigation et du drainage, notamment les articles 131 à 137 qui précisent les droits sur les cours d'eau et zones de bas-fonds, ainsi que les obligations relatives au drainage et à l'occupation et l'entretien des berges, mais aussi l'article 143 qui définit et régit les conditions de drainage considéré comme « tous les travaux nécessaires pour rétablir un cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, sans préjudice de ce qui est réglé des alluvions par l'article 462 du Code Civil ». Le Chapitre IV du drainage, les articles 172 à 181, reconnaît aux Services de l'État le droit d'exécuter des travaux de drainage pour des questions d'intérêt public, y compris sans l'assentiment des propriétaires fonciers, fixe les conditions d'indemnisation éventuelle, les dispositions applicables aux zones de servitudes et les obligations concernant l'entretien des cours d'eau.
- la Loi n°13 – Des voies terrestres, dont les articles 271 à 281 précisent les responsabilités relatives à l'entretien des routes, notamment pour les riverains et les Sections communales.
- la Loi n°15 – De l'hygiène rurale, dont les articles 297 à 302 régissent les obligations pour la conservation et l'évitement des sources de contamination des cours d'eau.

La Loi du 17 août 1995 réglementant la coupe, le transport et le commerce du bois et four à chaux comporte également des dispositions relatives à la protection du milieu naturel susceptibles de s'appliquer au projet, notamment l'interdiction de toute coupe ou brûlement en bordure d'un plan d'eau sur une largeur de 50 mètres selon l'article 1, l'obligation d'obtenir une autorisation du Ministère de l'agriculture pour toute coupe d'arbre dans les villes, bourgs et agglomérations rurales permanentes le long des voies, routes, chemins vicinaux, sentiers, en vertu de l'article 5. De même, une coordination devra être réalisée entre le MTPTC et le MARNDR pour préciser le statut des zones humides au regard des critères des « zones sous protection » définis dans les articles 16 à 19.

La Convention de Rio de 1992 sur la diversité biologique et la Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau qui impose la protection des espèces et des habitats menacés, la préservation de l'équilibre écologique et la lutte contre les espèces envahissantes.

Le Décret du 24 février 1984 actualisant le Code du travail du 12 septembre 1961 et les textes législatifs associés, encadreront les conditions d'embauche, de travail, d'hygiène et de sécurité des travailleur/se(s) sur les chantiers.

La durée du travail sera encadrée par les normes du Titre II, Loi n° 4 - Des conditions de travail qui, dans son Chapitre II, implique le respect de :

- La durée normale du travail établie à huit (8) heures par jour et de quarante-huit (48) heures par semaine ;
- La limite des heures de travail ne pourra être dépassée en cas d'accident survenu ou imminent, ou en cas de travaux d'urgence à effectuer aux machines ou à l'outillage, ou en cas de force majeure, mais uniquement dans la mesure nécessaire pour éviter qu'une gêne sérieuse ne soit apportée à la marche normale de l'établissement (...) ou éviter de compromettre le résultat technique du travail, ou permettre de faire face à des surcroûts de travail extraordinaires provenant de circonstances particulières ;
- La majoration de 50% des heures supplémentaires et leur inscription sur un registre du personnel aux fins de contrôle de l'autorité compétente ;
- L'interdiction des heures supplémentaires pour les travaux à caractère dangereux ou insalubre, sauf autorisation expresse de la Direction du travail.

Les obligations spécifiques encadrant le travail des enfants et des femmes, présentées dans le Titre V, Loi n° 7- De la main-d'œuvre soumise à un régime spécial feront également l'objet d'une attention particulière, en veillant notamment au respect de l'interdiction du travail des enfants et des mineurs (Chapitres 8 et 9) et des différentes normes spécifiques au travail des femmes (Chapitre 7), en particulier :

- l'égalité des droits et des obligations en vertu de l'article 316 ;
- l'égalité du traitement salarial à travail égal, conformément à l'article 317 ;
- la mise à disposition par l'employeur d'un local spécifique si le travail exige un changement de vêtements selon l'article 318 ;
- l'application des mesures spécifiques encadrant le traitement des femmes enceintes, telle que définie dans les articles 320 à 331.

Enfin, les normes d'hygiène et sécurité au travail définies dans le Titre VI, Loi n° 8 Du contrôle des établissements de travail et de l'emploi, Chapitre V, impliqueront notamment, article 439, que toutes mesures appropriées sont prises par l'employeur pour que les conditions générales prévalant sur les lieux de travail permettent d'assurer une protection suffisante de la santé des travailleurs et notamment pour que :

- les déchets et débris ne s'accumulent pas au point de constituer un risque pour la santé ;
- des installations sanitaires appropriées et des facilités appropriées pour se laver, ainsi que de l'eau potable, soient disponibles en des endroits adéquats, en quantité suffisante et dans des conditions satisfaisantes ;
- des vestiaires ou des installations convenables soient mis à disposition des employés ;
- des locaux soient disponibles pour la restauration et le repos des employés ;
- des dispositions soient prises pour éliminer ou réduire les bruits et les vibrations nuisibles à la santé des travailleurs ;
- les substances dangereuses soient entreposées en toute sécurité.

### **Procédures d'évaluation environnementale, sociale et climatique (PESEC)**

Les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) énoncent les engagements du FIDA et ses responsabilités en matière de durabilité sociale, environnementale et climatique. Tous les projets appuyés ou cofinancés par le FIDA sont tenus de se conformer aux PESEC.

Les normes environnementales et sociales du FIDA regroupent les exigences clés relatives à la durabilité environnementale et sociale des projets. Les normes s'adressent aux Équipe d'exécution des projets (EEP) du FIDA (et aux cofinanceurs, le cas échéant) durant la conception et l'exécution du projet, et aux emprunteurs/bénéficiaires/partenaires, qui sont en dernière analyse responsables de l'exécution du projet.

Les normes sont fondées sur les bonnes pratiques des Nations Unies, des institutions financières internationales et des banques multilatérales de développement. Elles devraient être lues dans leur totalité, et des recoupements établis le cas échéant. La liste complète des normes est la suivante :

- Norme 1 : Conservation de la biodiversité ;
- Norme 2 : Utilisation efficiente des ressources et prévention de la pollution ;
- Norme 3 : Patrimoine culturel ;
- Norme 4 : Peuples autochtones ;
- Norme 5 : Travail et conditions de travail ;
- Norme 6 : Santé et sécurité communautaires ;
- Norme 7 : Réinstallation et réinsertion économique ;
- Norme 8 : Intermédiaires financiers et investissements directs ;
- Norme 9 : Changements climatiques.

Les Normes pertinentes au projet incluent les numéros 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9.

Tous les projets font l'objet d'une évaluation environnementale, sociale et climatique ayant pour but d'aider le FIDA à déterminer si un projet ou une composante mérite d'être appuyée. Si la réponse est affirmative, l'évaluation détermine comment doivent être abordés les risques et les impacts (aussi bien ceux affectant le projet que ceux résultant du projet). Le degré de risque est déterminé

dans l'évaluation au cas par cas, avec des mesures d'atténuation adaptées à la nature et à l'échelle du projet, et à son niveau de risque environnemental, social et climatique. L'évaluation porte également sur la capacité et l'engagement de l'emprunteur/bénéficiaire/partenaire à exécuter le projet conformément aux normes environnementales et sociales. Si des risques ou des impacts environnementaux et sociaux imprévus surviennent pendant l'exécution du projet, l'équipe du projet, en collaboration avec les autorités nationales, doit réviser le plan du projet ou mettre en place des mesures d'atténuation appropriées.

### **Procédures de gestion environnementale, sociale et climatique (PGESC)**

Un PGESC est requis pour tout projet comportant des travaux, quelle que soit la catégorie environnementale et sociale. Le PGESC sera établi séparément pour la phase de construction, la mise en service et la phase d'exploitation ou d'opération.

Le PGESC pour la phase de construction et la mise en service fera partie intégrante des contrats d'exécution des ouvrages et comportera, notamment :

- La liste des impacts environnementaux, sociaux et climatiques potentiels de l'ouvrage, définis dans le screening environnemental, social et climatique ou les études additionnelles, avec des informations sur les composantes du milieu, les sources des impacts et une indication de l'étape du projet à laquelle ils sont susceptibles de se produire ;
- Les mesures de prévention, atténuation, correction, compensation (expropriations) et d'urgence ;
- Le calendrier d'exécution des mesures préconisées ;
- Le budget détaillé des mesures d'atténuation ;
- Le plan de fermeture des travaux, s'il y a lieu.

Les Spécialistes environnementaux et sociaux de l'Unité Technique d'Exécution (UTE) élaboreront pour chaque projet, sur la base du calendrier d'exécution des mesures retenues, un programme de suivi de la mise en œuvre du PGESC. Elle identifiera par ailleurs, in situ, les effets reliés aux impacts directs et indirects environnementaux et sociaux du projet, tant lors de la phase de construction que durant les phases de mise en service et d'opération.

Tous les changements importants apportés aux Plans Environnementaux, Sociaux, de Sécurité et de Santé doivent être communiqués par écrit et approuvés par le FIDA en cohérence avec ses normes de sauvegardes environnementales, sociales et climatiques.

### **1.2 Résumé des impacts anticipés du projet, risques et mesures principales** **Impacts positifs**

Le projet EFOSE vise à améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté dans le Sud-est d'Haïti en améliorant et diversifiant la production agroalimentaire et les sources de revenus des ménages. Il touchera environ 72,000 personnes, dont 42% de femmes et 15% de jeunes. Le projet promeut des chaînes de valeur agroécologiques locales et une économie circulaire créatrice d'emplois, renforçant ainsi la résilience communautaire à travers des pratiques agricoles durables et l'amélioration de l'accès à l'eau et aux marchés. Il implique une collaboration étroite avec le secteur privé, les partenaires institutionnels, les opérateurs de microfinance et la diaspora haïtienne pour faciliter les investissements nécessaires et encourager des changements sociaux et comportementaux significatifs, notamment en matière de réduction des inégalités de genre et d'amélioration de la nutrition.

Le projet est aligné sur plusieurs Objectifs de Développement Durable, dont la réduction de la pauvreté, la faim zéro, les villes et communautés durables, et l'égalité entre les sexes. Il est également en accord avec les orientations stratégiques et les priorités nationales d'Haïti, telles que la création de richesse et d'emplois, l'inclusion sociale, et l'amélioration des services de sécurité sanitaire et nutritionnelle. Il promeut une approche holistique combinant la gestion durable des ressources, le renforcement des coopératives et organisations de base, l'amélioration de l'accès aux marchés et au financement.

La théorie du changement du projet se concentre sur trois trajectoires principales. La première vise à renforcer les institutions et la gouvernance locales, la deuxième à diversifier les systèmes de

production et améliorer l'accès à une alimentation saine, et la troisième à renforcer et diversifier les revenus le long des chaînes de valeur locales. Ces trajectoires visent à autonomiser les femmes et les hommes, à réduire les écarts entre les sexes, et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en réduisant la pauvreté. Elles s'appuient sur une analyse sociale et nutritionnelle systématique pour répondre aux inégalités de genre, promouvoir l'équilibre des charges de travail et encourager la participation des femmes à la prise de décision et à des activités génératrices de revenus.

### **Impacts négatifs potentiels et mesures de mitigation :**

Les différents risques et mécanismes de leur gestion sont répertoriés dans la matrice des risques. Ils incluent:

#### **Sur le plan social:**

##### **- Conflits, insécurité et accès aux ressources**

- **Insécurité foncière:** La précarité de la tenure foncière pourrait compromettre l'efficacité du projet vu que ménages ont besoin d'un accès sécurisé au foncier pour investir dans l'agroforesterie et la gestion durable des terres. Des mécanismes clairs de résolution des conflits et de reconnaissance des droits fonciers seront nécessaires. Une attention particulière sera accordée aux droits fonciers traditionnels, jugés essentiels pour garantir la durabilité à long terme des investissements du projet.
- **Conflits pour l'accès à l'eau et au foncier:** Des mécanisme de gestion participative de l'eau seront mis en place
- **Insécurité sur les routes nationales:** Les attaques par les gangs survenant sur les routes nationales sont une menace majeure pour la sécurité des personnes. Elles pénalisent également les revenus des personnes vivant du commerce, par exemple les Madan Sara qui transportent les marchandises de leur lieu de production vers les marchés des villes. Des mesures d'accompagnement et de protection seront prises.

##### **- Risques sanitaires et enjeux de santé:**

- Les activités du projet appelant à une utilisation de l'eau, les risques sanitaires tels que la transmission du choléra sont possibles dans un contexte de faible accès à l'eau potable, de mauvaise gestion des déchets et de la préparation des repas propices et de mauvaises conditions sanitaires. Le projet est doté d'une composante en infrastructure qui prévoit la provision d'eau potable avec la construction de citernes familiales. Par ailleurs, des sessions de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène et de la préparation saine des repas seront dispensés dans le cadre de plusieurs activités et incluront les risques liés à l'eau et à la meilleur gestion des déchets.
- Des risques ont été identifiés en lien avec le stockage potentiel de carburant (étant donné le manque d'accès à l'énergie et les coûts-risques de transport, cette pratique est courante)
- Les cultures, la volaille et le bétail subissent des attaques de maladies et de ravageurs. Plusieurs espèces végétales ont enregistré un déclin de leur population et de leur rendement dû à des maladies (agrumes, cocotiers, sorgho et autres). La consommation des cultures contaminées constitue un risque de sante pour la communauté tandis que le retour aux pesticides comporte des risques. Des modules de sensibilisation et meilleure gestion intégrées des maladies seront intégrés au sein des formations nutrition et production agricole.

- **Pertes et contamination post récolte:** Sans amélioration des infrastructures, l'augmentation de la production pourrait conduire à des pertes post-récolte ainsi que des contaminations des produits. Des investissements dans les infrastructures de stockage, de conservation, de transformation et de transport seront réalisés.

- **Exclusion des groupes vulnérables :** Leur exclusion présente un risque étant donné que ces groupes peuvent dans certains cas être plus difficiles à identifier. La stratégie de ciblage du projet vise à contourner ce risque.

- **Insécurité alimentaire et nutrition**
  - o L'insécurité alimentaire affecte une part conséquente de la population. De ce fait, le projet développera des activités qui visent expressément à améliorer la sécurité alimentaire et l'auto-suffisance alimentaire. En cas de crise, des activités spécifiques d'urgence pourront être mises en place pour répondre spécifiquement à l'insécurité alimentaire (composante 4)
  - o **Malnutrition** : Des campagnes de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle seront organisées pour compléter les activités visant à l'auto-suffisance et la diversification alimentaire.
- **Risques liés au travail**
  - o **Travail des enfants / droits du travail**: Des inspections et des formations sur les droits du travail seront organisées.
  - o Les accidents du travail ne pouvant être exclus, des formations en sécurité et des équipements de protection individuelle seront fournis.
  - o Un enjeu important concerne la **construction d'infrastructure** dans le cadre de possibles événements climatiques ou naturels intenses et destructeurs. Le projet suivra les plus hautes normes de résilience aux risques climatiques et sismiques et a inclut des investissements dans les bassins versants pour réduire les risques liés à l'érosion pouvant affecter les infrastructures

#### Sur le plan environnemental:

- **Dégradation des ressources naturelles** : Des pratiques de gestion durable à l'échelle des bassins versants seront promues pour réduire la pression sur l'environnement.
- **Biodiversité et Pression sur les écosystèmes protégés** : Le projet évite tout financement d'activités au sein des aires protégées. L'indicateur de biodiversité ABC Map et d'autres outils géospatiaux seront utilisés pour s'assurer que les activités du projet sont mises en œuvre en dehors des zones des aires protégées et pour contrôler en permanence les impacts.
- **Risque de contamination par des produits chimique** : L'utilisation de produits biologiques et des pratiques agricoles sûres seront encouragées. Un plan de gestion intégré des nuisibles et maladies a été préparé (annexe 5.9)
- **Risque des espèces envahissantes** : le projet va promouvoir la lutte et la gestion intégrée contre les parasites et utilisation d'engrais organiques.

#### Sur le plan climatique:

- **Inondations et destruction de cultures** : Des infrastructures résilientes aux inondations et des techniques de cultures adaptées seront développées.
- **Accessibilité durant la saison des pluies** : La non-praticabilité des routes sera adressée par l'amélioration à petite échelle des infrastructures routières. Ces travaux intégreront autant que possible des solutions fondées sur la nature afin d'améliorer la durabilité et la résilience climatique des infrastructures construites.
- **Précipitations irrégulières** : Pour pallier les irrégularités des précipitations, des initiatives seront mises en place pour encourager la collecte et le stockage efficace de l'eau de pluie. Cela s'accompagnera d'une promotion active de techniques de gestion optimale de l'eau d'irrigation. De plus, l'adoption de variétés de cultures résilientes aux variations climatiques sera encouragée pour assurer une production agricole durable.
- **Augmentation des températures** : Des stratégies de gestion de l'eau et de l'humidité des sols seront mises en œuvre.
- **Tremblement de terres** : le projet assurera la mise en contact permanente avec les directions départementales de la protection civile qui fera partie des membres de la plateforme de coordination et pourra ainsi faire revoir les propositions d'infrastructures et s'assurer qu'elles tiennent des plans d'urgences et contribuent à réduire vulnérabilité aux catastrophes.

### 1.3 Recommandations pour la conception et la mise en œuvre du projet

#### Procédures de gestion environnementale, sociale et climatique (PGESC)

Un PGESC est requis pour tout projet comportant des travaux, quelle que soit la catégorie environnementale et sociale. Le PGESC sera établi séparément pour la phase de construction, la mise en service et la phase d'exploitation ou d'opération.

Le PGESC pour la phase de construction et la mise en service fera partie intégrante des contrats d'exécution des ouvrages et comportera, notamment:

- La liste des impacts environnementaux, sociaux et climatiques potentiels de l'ouvrage, définis dans le screening environnemental, social et climatique ou les études additionnelles, avec des informations sur les composantes du milieu, les sources des impacts et une indication de l'étape du projet à laquelle ils sont susceptibles de se produire ;
- Les mesures de prévention, atténuation, correction, compensation (expropriations) et d'urgence ;
- Le calendrier d'exécution des mesures préconisées;
- Le budget détaillé des mesures d'atténuation ;
- Le plan de fermeture des travaux, s'il y a lieu.

Les Spécialistes environnementaux et sociaux de l'Unité Technique d'Exécution (UTE) élaboreront pour chaque projet, sur la base du calendrier d'exécution des mesures retenues, un programme de suivi de la mise en œuvre du PGESC. Elle identifiera par ailleurs, in situ, les effets reliés aux impacts directs et indirects environnementaux et sociaux du projet, tant lors de la phase de construction que durant les phases de mise en service et d'opération.

Tous les changements importants apportés aux Plans Environnementaux, Sociaux, de Sécurité et de Santé doivent être communiqués par écrit et approuvés par le FIDA en cohérence avec ses normes de sauvegardes environnementales, sociales et climatiques.

#### Cadre institutionnel et modalités de gestion

1. **Coordination et responsabilités.** La responsabilité institutionnelle de la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation incombe de l'UTE/MEF. En termes de modalités de mise en œuvre, l'UTE mettra en place un comité composé de représentants clés des partenaires du projet, y compris des représentants des organisations gouvernementales, des ONG, des communautés locales et d'autres parties prenantes pertinentes. Les activités de suivi-évaluation seront coordonnées par un Spécialiste en suivi-évaluation recruté par l'UTE.
2. **Plan de suivi-évaluation (PSE).** Au début du projet, un PSE détaillé sera préparé avec une identification claire des indicateurs clés, des méthodes de collecte de données, des fréquences de collecte, des responsabilités et des ressources nécessaires pour le suivi-évaluation. Le spécialiste en SE utilisera toutes les ressources disponibles pour mieux cadrer la préparation du PSE, y compris les éléments de la note « How to do » du FIDA sur la conception et la surveillance de la résilience des ménages ruraux vulnérables proposant un outil de conception et de suivi de la résilience.<sup>17</sup>
3. **Collecte de données et supervision.** Mettre en place un système de collecte de données robuste qui inclut des mécanismes de collecte de données régulière, la gestion de base de données et des protocoles de validation des données. Des superviseurs de terrain, responsables de la collecte de données sur le terrain, seront désignés par les partenaires clés du projet. Ils seront formés et supervisés par le Spécialiste SE de l'UTE pour garantir la qualité des données recueillies à travers des outils appropriés comme Kobo Toolbox et ODK Collect.
4. **Intégration dans le manuel d'opération du projet.** L'UTE doit s'assurer que le Manuel d'opération du projet inclut un volet spécifique sur le suivi-évaluation des mesures d'adaptation au changement. Cela garantit que le suivi-évaluation est une composante intégrée dans la mise en œuvre du projet.

---

<sup>17</sup> [https://www.ifad.org/en/web/knowledge/-/resilience-design-and-monitoring-tool?p\\_l\\_back\\_url=%2Fen%2Fweb%2Fknowledge%2Fpublications%3Fdelta%3D100](https://www.ifad.org/en/web/knowledge/-/resilience-design-and-monitoring-tool?p_l_back_url=%2Fen%2Fweb%2Fknowledge%2Fpublications%3Fdelta%3D100)

5. **Rapport et communication.** L'UTE préparera des rapports de suivi-évaluation périodiques qui mettent en évidence les progrès réalisés, les résultats obtenus et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Les résultats seront communiqués régulièrement aux parties prenantes, y compris les bailleurs de fonds, les gouvernements, les ONG et les communautés locales.
6. **Révision et ajustement:** Les résultats du suivi-évaluation seront évalués régulièrement pour identifier les leçons apprises et les domaines nécessitant des ajustements pour améliorer leur efficacité. Le projet fournira une formation continue aux parties prenantes impliquées dans le suivi-évaluation pour renforcer leurs compétences et leurs capacités. Ce modèle offre une structure solide pour la mise en œuvre d'un suivi-évaluation efficace des mesures liées à l'adaptation au changement climatique, en veillant à ce que les activités soient coordonnées, surveillées, évaluées et intégrées dans l'exécution du projet.

### Mécanisme de suivi-évaluation et reportage

7. À l'échelle du projet EFOSE, l'objectif du suivi-évaluation lié à l'adaptation au changement climatique est de surveiller en continu et d'évaluer l'efficacité des mesures d'adaptation mises en place, ainsi que leur impact sur la réduction de la vulnérabilité aux risques climatiques.

### Sélection des indicateurs

8. Les indicateurs de suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique, des risques environnementaux et sociaux dans le cadre du projet EFOSE sont présentés dans le tableau ci-après. La ligne de base ainsi que les objectifs à mi-parcours et finaux seront déterminés par l'étude de l'établissement de la ligne de base du projet.

*Tableau 19. Indicateurs de suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique, risque environnemental, social et de la résilience*

Indicateurs de base d'adaptation au changement climatique et gestion des ressources naturelles du FIDA adoptés dans le cadre logique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs composite sur la résilience (voir étude vulnérabilité)</li> <li>- Indicateur de résultat 3.1.4 : Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au changement climatique</li> <li>- Indicateur de résultat 3.2.2 : (Nombre) Pourcentage de personnes/ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique</li> <li>- Indicateur de résultat 3.2.3 : (Nombre) Pourcentage de personnes/ménages signalant une réduction significative du temps passé à aller chercher de l'eau ou du carburant</li> <li>- Indicateur de résultat sur les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité</li> </ul>
<b>Indicateurs de base sur inclusion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- désagrégation des bénéficiaires en fonction du genre et âge</li> <li>- Enregistrement des réclamations des bénéficiaires</li> <li>- Enregistrer le niveau de satisfaction des bénéficiaires</li> <li>- enregistrer la participation des bénéficiaires aux mécanismes de décision</li> <li>- Progrès d'autonomisation des bénéficiaires</li> </ul>
<b>Indicateurs complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de plans d'urgence élaborés, directement ou en soutien à d'autres institutions, pour faire face aux catastrophes climatiques.</li> <li>- Nombre de ménages signalant une meilleure diversification des cultures ou d'autres activités agricoles sur leur ferme.</li> <li>- Nombre de ménages déclarant avoir augmenté la superficie exploitée grâce aux techniques agroforestières et résilientes.</li> <li>- Nombre d'hectares supplémentaires bénéficiant d'un arrosage adéquat au sein des périmètres irrigués grâce aux travaux de réhabilitation du système entrepris par le projet.</li> <li>- Nombre de personnes rapportant une réduction des pertes après récolte grâce aux structures de stockage et de transformation soutenues par le projet.</li> <li>- Nombre de ménages bénéficiant de nouvelles infrastructures de collecte d'eau</li> <li>- Indicateurs de risques et système d'alerte - Suivi et enregistrement des risques majeurs (climat, violences, accidents)</li> </ul>
<b>Durabilité institutionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capacités des institutions soutenues seront évaluées régulièrement à l'aide de cartes de score adaptées examinant leurs capacités institutionnelles, de gouvernance, de gestion technique, économique, financière et administrative,</li> </ul>

	ainsi que les services aux membres. Le projet pourrait s'appuyer sur les expériences et les guides du FIDA dans ce domaine. (Voir PIM)
--	--

### Estimation des coûts

La majorité des mesures prévues seront intégrées directement dans les coûts de planification et de mise en œuvre des activités, éliminant ainsi la nécessité d'un budget distinct. Cette stratégie de budgétisation garantira non seulement le financement adéquat des initiatives environnementales, sociales et climatiques, mais assurera également que leur mise en œuvre soit harmonieusement synchronisée avec les différentes étapes du projet.

### Plan de formation et de renforcement de capacité en gestion environnementale et sociale

Le tableau suivant présente l'ébauche du plan de formation et de renforcement de capacités à mettre œuvre par l'UTE.

Tableau 20 plan de formation PESEC

#	Thème	Cible	Objectif
1	Formation sur la Gestion Durable des Terres et Ressources Naturelles	Agriculteurs, éleveurs, organisations communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les pratiques de conservation des sols et de l'eau.</li> <li>- Apprendre les méthodes agroécologiques pour une agriculture durable.</li> <li>- Gérer et réduire les conflits fonciers.</li> </ul>
2	Ateliers sur la Gestion des Risques Sanitaires	Travailleurs du projet, personnel de santé communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et prévenir les risques sanitaires liés au projet.</li> <li>- Assurer les premiers soins en cas d'incidents et accidents de travail.</li> <li>- Comprendre et prévenir la propagation de maladies comme le choléra.</li> </ul>
3	Programmes de Sensibilisation à la Sécurité Alimentaire	Communautés locales, groupes de femmes, jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la compréhension de l'insécurité alimentaire et ses impacts.</li> <li>- Promouvoir des techniques de production et de conservation alimentaire.</li> <li>- Encourager des régimes alimentaires diversifiés et nutritifs.</li> </ul>
4	Formation sur les Droits Fonciers et la Tenure Sécurisée	Propriétaires fonciers, autorités locales, organisations de la société civile.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre le cadre légal et les droits fonciers.</li> <li>- Renforcer les compétences en résolution de conflits fonciers.</li> <li>- Promouvoir une gestion inclusive et équitable des terres.</li> </ul>
5	Séminaires sur les Pratiques de Gestion de l'Eau et l'Irrigation	Agriculteurs, gestionnaires de l'eau, comités d'irrigation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimiser l'utilisation de l'eau pour l'agriculture.</li> <li>- Apprendre à construire et entretenir des systèmes de collecte d'eau de pluie.</li> <li>- Gérer efficacement les conflits liés à l'eau.</li> </ul>
6	Programmes de Renforcement des Capacités en Gestion des Risques Climatiques	Planificateurs locaux, agriculteurs, décideurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les impacts du changement climatique sur l'agriculture et les communautés.</li> <li>- Intégrer l'adaptation au changement climatique dans la planification.</li> <li>- Développer des stratégies locales de résilience.</li> </ul>
7	Ateliers sur la Prévention de la Violence Basée sur le Genre (VBG)	Membres de la communauté, leaders locaux, travailleurs du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser à la VBG et ses conséquences (campagne).</li> <li>- Former sur les mécanismes de signalement et de réponse.</li> <li>- Promouvoir l'égalité et le respect au sein des communautés.</li> </ul>
8	Formation en Gestion Financière et Littératie Financière	Entrepreneurs locaux, coopératives, groupes de femmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer efficacement les finances et les investissements.</li> <li>- Comprendre les opportunités de financement et les relations avec la diaspora.</li> <li>- Renforcer les capacités en matière de planification et de budgétisation.</li> </ul>
9	Sessions sur le code de conduire au travail	Employeurs, employés, représentants syndicaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les droits et responsabilités des travailleurs.</li> <li>- Promouvoir des environnements de travail sûrs et équitables.</li> </ul>

#	Thème	Cible	Objectif
			- Comprendre et appliquer le code de conduire au travail.
10	PESEC du FIDA	UTE et partenaires d'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension approfondie des PESEC.</li> <li>- Intégration des PESEC dans la planification du projet.</li> <li>- Gestion des risques et engagement des parties prenantes.</li> </ul>

## Matrice du plan de gestion environnementale, sociale et climatique

Tableau 21 matrice de plan de gestion environnemental social et climatique

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
<b>Sociale</b>						
L'insécurité de la tenure foncière peut compromettre la réussite du projet. <sup>18</sup> La croissance démographique, l'augmentation des troupeaux d'animaux et les migrations internes exercent une pression croissante sur le foncier et contribuent à la fragmentation des parcelles. Cela renforce la possibilité de conflits pour l'accès à ces ressources et compromet la mise en œuvre de mesures d'adaptation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des mécanismes multi-acteurs de planification, coordination, participation et évaluation pour gérer les conflits fonciers et prioriser les activités de manière inclusive et participative.</li> <li>- Sensibiliser les autorités locales, les propriétaires fonciers et les agriculteurs sur l'importance des parcelles boisées et des systèmes agroforestiers, en particulier sur les versants, et le besoin de clarifier des mécanismes clairs de résolution des conflits et de reconnaissance des droits fonciers seront nécessaires, y compris traditionnels</li> <li>- Éviter d'établir des infrastructures communautaires (centres de séchage, de transformation ou de stockage) sur des terrains où la tenure foncière est incertaine.</li> <li>- Encourager les femmes et les jeunes à valoriser les intrants du projet sur des terres présentant un minimum de sécurité foncière.</li> <li>- Assurer / vérifier / renforcer les droits fonciers - régime foncier du bénéficiaire lors du soutien à l'agroforesterie (notamment risque potentiel de métayage) y compris droits fonciers traditionnels, jugés essentiels pour garantir la durabilité à long terme des investissements du projet</li> </ul>	Engagement des parties prenantes lors des réunions et de la sélection des parcelles et des lotis	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC)	Rapports, cartes géoréférencées, enquêtes de proximité, visites de terrain	Semestrielle	Inclus dans le coût de la planification et du suivi des activités

<sup>18</sup> L'insécurité de la tenure foncière fait référence à une situation où les droits légaux ou coutumiers sur la terre ne sont pas garantis et où il existe un risque élevé d'expropriation ou de conflit lié à la terre. Cela peut être dû à l'absence de titres de propriété clairs, à des systèmes d'enregistrement foncier inefficaces ou corrompus, ou à des lois qui ne sont pas appliquées de manière équitable. L'insécurité foncière peut limiter l'accès aux ressources, réduire les investissements dans la terre et nuire à la stabilité économique et sociale.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la structuration et l'autonomisation des organisations économiques telles que les coopératives et les associations, pour une meilleure gestion des ressources foncières et une utilisation optimale des terres.</li> <li>- Encourager l'adoption de systèmes agroforestiers et de pratiques agricoles qui réduisent la pression sur les terres et augmentent la productivité par unité de surface.</li> <li>- Mettre en place des aménagements spécifiques (comme les rampes vivantes) pour les parcelles en pente, afin de réduire l'érosion et d'optimiser l'utilisation de l'espace.</li> <li>- Fournir une formation et une assistance technique aux agriculteurs pour une meilleure gestion des ressources foncières et l'adoption de techniques agricoles innovantes et</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>					
Les risques sanitaires liés aux activités du projet, tels que le choléra, l'exposition aux produits chimiques,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter en tout temps le principe de « ne pas nuire » du FIDA afin de minimiser les impacts sociaux négatifs du projet.</li> <li>- Collaborer avec les acteurs évoluant dans le domaine de la santé et de la sécurité au sein des communautés pour renforcer la réponse institutionnelle aux épidémies et autres problèmes de santé.</li> <li>- Favoriser la collecte d'eau de pluies dans les régions montagneuses afin de réduire la dépendance à l'égard des eaux de surface touchées par la pollution</li> <li>- Mettre en place des systèmes de traitement de l'eau de pluies répondant aux normes de qualité. Cela doit inclure des techniques simples comme la</li> </ul>	<p>Sensibilisation des parties prenantes sur les risques de contamination</p> <p>Formation sur les principes d'hygiène</p>	Équipe du projet et agents de santé communautaire	Compte rendu de sensibilisation et liste de présence de formation	Semestrielle	Inclus dans le coût de la mise en place des infrastructures, des formations, de la sensibilisation et l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI)

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<p>filtration, la chloration qui peuvent être mis en œuvre par les bénéficiaires sur le long terme dans un appui externe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir des pratiques agricoles durables qui réduisent l'usage des pesticides et des engrais synthétiques au niveau des versants., y compris plan de gestion des nuisibles et maladies</li> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation et des formations pour les agriculteurs et les communautés locales sur l'importance de la qualité de l'eau et sur les méthodes pour la préserver. Cela peut inclure des informations sur la gestion sécuritaire des pesticides et des engrais, ainsi que sur les techniques de collecte et de stockage des eaux pluviales.</li> <li>- Élaborer et mettre en œuvre des plans de réponse rapide en cas de flambée de choléra, en collaboration avec les autorités de santé locales et les partenaires stratégiques, pour garantir une intervention immédiate et efficace.</li> <li>- Inclure des clauses spécifiques dans les contrats d'approvisionnement pour promouvoir l'agriculture durable, réduire l'utilisation de polluants et veiller à ce que des normes strictes soient intégrées dans les contrats pour sécuriser le stockage potentiel du carburant.</li> <li>- Fournir des formations sur les principes d'hygiène.</li> </ul> <p><b>Faisabilité :</b> Élevée</p>					
Incidents liés aux infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre des plans de suivi les plus hautes normes de résilience aux risques climatiques et sismiques et a inclut des investissements dans les bassins versants pour réduire les risques liés à l'érosion</li> </ul>	Engagement des parties prenantes dans des échanges constructives	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC)	Entretien auprès des communautés et des groupes vulnérables	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de construction des infrastructures et de soutien au programme

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	- Fournir des infrastructures de stockage, de conservation, de transformation et de transport	autour de la problématique		Nombre d'infrastructure fournir		
Exclusion des personnes ou groupes de personnes vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explorer des conceptions de projets alternatifs viables afin de répondre aux besoins spécifiques des segments de population les plus vulnérables</li> <li>- Recruter un spécialiste en inclusion sociale (genre et jeunesse) chargé de mettre en œuvre, en collaboration avec l'équipe, une stratégie globale d'inclusion sociale</li> <li>- Établir une cartographie et collaborer avec d'autres acteurs institutionnels travaillant sur des méthodologies et des innovations sociales favorisant l'autonomisation des femmes et l'intégration des jeunes</li> <li>- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'engagement des parties prenantes afin d'assurer leur participation active et leur représentation dans le projet.</li> <li>- Développer et mettre en œuvre un plan de renforcement des connaissances et des compétences sociales pour les femmes et les jeunes, axé sur la production agroécologique et les initiatives entrepreneuriales</li> </ul> <p><b>Faisabilité : Élevée</b></p>	<p>Ateliers de sensibilisation sur les services du projet mettant l'accent sur l'inclusion des femmes dans les services du projet</p> <p>Matériel de communication adapté à la population cible du projet en créole pour une meilleure compréhension des messages</p>	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC)	Entretien auprès des communautés et des groupes vulnérables	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de gestion du projet pour le Spécialiste, et dans le coût de planification, de communication et de mise en œuvre pour les ateliers et les outils de communication.
L'insécurité au niveau des routes nationales qui déconnecte le Sud-est du reste du pays fragilisent l'économie des exploitations agricoles et particulièrement les femmes vivant du	<p>Afin de réduire l'impact de ces risques, le projet investira dans des systèmes de production alimentaire plus autonomes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par exemple, encourager la production locale de semences et d'intrants, ainsi que l'utilisation d'énergie renouvelable.</li> <li>- Appuyer les opérations post récoltes des produits agricoles (séchage, stockage, transformation, marketing et commercialisation)</li> </ul>	Engagement des parties prenantes dans des échanges constructives autour de la problématique	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC) et opérateurs d'appui	Nombre de structures de séchage, stockage, transformation et autres fonctionnelles	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de construction des infrastructures et de soutien au programme de cantines scolaires.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
commerce (« Madam Sara »)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir un marché niche<sup>19</sup> sur place via les cantines scolaires</li> <li>- Aider le MARNDR à renforcer son ancrage local au sein des communautés. Cela passera notamment par le renforcement des Bureaux Agricoles Communaux (BAC), le développement des fermes agricoles et la mise place de champs-écoles paysans</li> <li>- Faisabilité : Moyenne</li> </ul>					
L'insécurité alimentaire et la malnutrition persiste persistante dans la zone du projet touchant particulièrement les populations les plus vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les femmes et les jeunes sur la production et transformation d'aliments riches en nutriments</li> <li>- Encourager la mise en place de jardins créoles avec une diversité de cultures riches en nutriments</li> <li>- Former et sensibiliser les femmes et les jeunes sur l'importance des fruits et légumes</li> <li>- Renforcer les capacités des ménages vulnérables en matière de production alimentaire, en leur fournissant des formations et des ressources pour développer des pratiques agricoles durables et diversifiées.</li> <li>- Favoriser l'accès aux semences de qualité, aux intrants agricoles, à l'eau et à d'autres ressources nécessaires à la production agricole.</li> <li>- Promouvoir la diversification des cultures et encourager les pratiques agroécologiques pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires locaux.</li> <li>- Mettre en place des mécanismes de stockage, de conservation et de gestion des denrées alimentaires pour faire face</li> </ul>	Formation sur les jardins créoles, la transformation, la nutrition et l'hygiène	Équipe du projet, opérateurs d'appui et PAM	Nombre de producteurs impliqués dans l'Enquête de mi-parcours et de fin de projet avec la mesure des indicateurs CAP et MDDW. Nombre de jardin lakou mis en place / nombre de personnes formées sur la nutrition	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de formation, de inclus dans budget

<sup>19</sup> Une fois que les producteurs doivent personnaliser leurs produits pour répondre aux attentes particulières des cantines scolaires offrant un avantage compétitif, cela devient automatiquement un marché niche

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<p>aux fluctuations saisonnières et aux chocs climatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la création de coopératives et d'associations locales pour promouvoir la solidarité, l'échange de connaissances et les initiatives de développement économique axées sur l'alimentation.</li> <li>- Renforcer la collaboration avec les partenaires locaux, les organisations de la société civile et les acteurs du développement pour mettre en œuvre des stratégies intégrées et durables visant à lutter contre l'insécurité alimentaire.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>					
Risques sanitaires et économiques liés aux mauvaises conditions et pertes post-récolte qui seront accrus avec l'augmentation de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des infrastructures de stockage appropriées, telles que des entrepôts ou des chambres froides, pour permettre aux agriculteurs de conserver leurs récoltes dans des conditions optimales et réduire les pertes post-récolte.</li> <li>- Établir des canaux de distribution efficaces pour faciliter la mise en marché des produits agricoles. Cela peut inclure la mise en place de marchés locaux, de coopératives agricoles ou de réseaux de distribution directs entre les agriculteurs et les consommateurs.</li> <li>- Renforcer les compétences des agriculteurs en matière de gestion post-récolte, y compris la formation sur les bonnes pratiques de stockage, de conditionnement et de commercialisation des produits.</li> <li>- Faciliter l'accès aux informations sur les prix, les tendances du marché et les exigences des consommateurs, afin d'aider les agriculteurs à prendre des</li> </ul>	Engagement des parties prenantes dans des échanges constructives autour de la problématique	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC) et opérateurs d'appui	Nombre de structures de séchage, stockage, transformation et autres fonctionnelles	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le coût de la mise en place des infrastructures et de la formation des agriculteurs.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<p>décisions éclairées sur la production et la commercialisation de leurs produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la diversification des produits et l'adoption de techniques de transformation pour valoriser davantage les récoltes et réduire les risques liés à la dépendance à un seul marché.</li> <li>- Établir des partenariats avec les acteurs de la chaîne de valeur, tels que les transformateurs, les distributeurs et les détaillants, pour faciliter la mise en marché des produits agricoles et créer des débouchés durables.</li> </ul> <p><b>Faisabilité : Élevée</b></p>					
Difficulté d'accéder aux communautés durant les saisons des pluies en raison de la non-praticabilité des routes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer avec d'autres institutions pour établir des stocks de contingence locaux afin de faire face aux difficultés d'accès pendant les saisons des pluies. Cela peut inclure le pré positionnement de fournitures et de ressources d'urgence dans les communautés isolées, garantissant ainsi une réponse rapide en cas de besoin.</li> <li>- Renforcer les entreprises locales et les initiatives de production de semences et d'autres intrants agricoles afin de réduire la dépendance aux sources externes. Cela peut être réalisé en soutenant le développement et la promotion de systèmes de production locaux, en encourageant les pratiques agricoles durables et en renforçant les capacités des agriculteurs locaux.</li> <li>- Assurer une présence régulière de l'équipe du projet et des opérateurs sur le terrain pour faciliter la coordination, la surveillance et la résolution rapide des problèmes liés à l'accessibilité. Cela permettra également de maintenir une</li> </ul>	Plateforme d'échange sur le plan de contingence des zones concernées	Équipe du projet et Bureaux Agricoles Communaux (BAC), opérateurs d'appui et la protection civile	Structure d'alerte mise en place et opérationnelle	Trimestriel	Inclus dans le budget d'appui aux institutions locales et l'élaboration de plans de contingence.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<p>communication étroite avec les communautés et de répondre efficacement à leurs besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir la mobilité des équipes de terrain et des intrants en veillant à ce qu'ils disposent des moyens de transport appropriés et en entretenant régulièrement les infrastructures routières. Il est également important de planifier et de coordonner les mouvements de manière efficace pour optimiser l'utilisation des ressources et minimiser les retards.</li> </ul> <p><b>Faisabilité : Élevée</b></p>					
Les lacunes en matière d'alimentation saine et nutritive	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et mettre en œuvre une stratégie de nutrition visant à promouvoir une alimentation équilibrée et nutritive au sein des communautés. Cela peut inclure des actions telles que la sensibilisation sur les avantages d'une alimentation saine, la promotion de pratiques alimentaires appropriées et la diffusion d'informations sur la valeur nutritionnelle des aliments locaux.</li> <li>- Organiser des ateliers d'éducation nutritionnelle spécifiquement destinés aux familles qui font face à une grande vulnérabilité en matière d'insécurité alimentaire. Ces ateliers peuvent fournir des informations sur les principes d'une alimentation équilibrée, les techniques de préparation des aliments, l'utilisation efficace des ressources alimentaires disponibles et l'importance de l'hygiène alimentaire.</li> <li>- Organiser des ateliers de valorisation et d'innovation alimentaire en mettant en avant le patrimoine alimentaire local. Ces ateliers peuvent encourager l'utilisation de produits alimentaires</li> </ul>	<p>Diffusion du projet avec des messages liés à l'alimentation saine mettant en valeur la production locale</p> <p>Outils de communication sur la nutrition, destinés à la population cible du projet.</p>	Équipe du projet	<p>Stratégie nutritionnelle</p> <p>Ligne de base</p> <p>Réseaux et alliances avec des acteurs liés à la sécurité alimentaire et la nutrition</p>	Semestrielle et annuelle	Inclus dans le cout des formations.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<p>locaux, promouvoir des pratiques de transformation alimentaire innovantes et aider à développer des recettes nutritives à partir d'ingrédients locaux. Ils peuvent également mettre en valeur les savoir-faire culinaires traditionnels et encourager la consommation d'aliments sains et nutritifs.</p> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>					
Travail des enfants / droits du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et vérifier l'amélioration des conditions de travail au sein de toutes les activités et partenariats réalisés, qui seront intégrées comme critères d'attribution des marchés. De plus, une campagne de sensibilisation sera lancée au démarrage du projet pour prévenir le travail des enfants et les mauvaises conditions de travail.</li> <li>- Adopter et mettre en œuvre des procédures d'embauche qui favorisent la main-d'œuvre locale (c'est-à-dire des sections communales concernées), en particulier les femmes et les jeunes.</li> <li>- Consulter et impliquer les organisations locales, en particulier celles qui représentent les femmes et les jeunes, dans l'élaboration et la mise en œuvre des procédures locales de recrutement.</li> <li>- Identifier les tâches qui peuvent être accomplies en toute sécurité par les personnes handicapées et faciliter leur recrutement.</li> <li>- Mettre en place un système de prévention et de contrôle du travail des enfants (système d'identification des travailleurs).</li> </ul>	Sensibilisation ; signalétique ; affiche ; Gestion des plaintes et des commentaires	Équipe de gestion de projet  Partenaires de mise en œuvre	Surveillance du mécanisme de gestion des plaintes ; Evaluation du personnel recruté sur les chantiers	Chaque mois et en continu pendant la mise en œuvre du projet	Inclus dans le coût de surveillance des travaux.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la méthodologie de l'Alliance au niveau des ménages pour encourager le partage des tâches dans les exploitations agricoles et au sein des ménages, réduire le fardeau des femmes et sensibiliser à la prévention de la violence à l'égard des femmes et du travail des enfants.</li> <li>- Mettre en œuvre des modèles socio-économiques de gestion éthique alignés sur les lois du travail du pays.</li> <li>- Mettre en œuvre des règles d'hygiène pour assurer la sécurité des produits et la santé des employés.</li> <li>- Exiger l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux types de travaux à effectuer sur les chantiers de construction (casques, gants, chaussures de sécurité, etc.).</li> </ul> <p>Faisabilité : Élevée</p>					
Risques liés à la violence faite aux femmes e exclusion des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer une stratégie de genre avec une politique et des mécanismes pour lutter contre la violence et le harcèlement fondés sur le sexe. La divulgation de la politique (y compris la mise en place de mécanismes, y compris le mécanisme de plainte) devrait avoir lieu avant le début des interventions du projet à tous les niveaux de mise en œuvre.</li> <li>- Évaluer les risques de sécurité tout au long du projet et définir les interventions nécessaires.</li> </ul> <p>Faisabilité : Élevée</p>	Rencontre avec les intervenants ; Conscientisation	Équipe de gestion des projets  Partenaires de mise en œuvre	L'équité entre les sexes ; Plan de lutte antiparasitaire ; Construction d'un stockage de l'ombre et de l'eau domestique	Trimestrielle	Inclus dans le coût de mise en place des infrastructures.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Manque d'intérêt de la diaspora dans les activités du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer avec d'autres institutions qui ont de l'expérience dans le travail avec la diaspora haïtienne dans les domaines d'intérêt du projet.</li> <li>- Établir des partenariats avec des organisations ou des réseaux de la diaspora haïtienne pour promouvoir leur participation et leur engagement dans les activités du projet.</li> <li>- Organiser des séances d'information et des rencontres spécifiques pour sensibiliser la diaspora haïtienne aux objectifs et aux bénéfices potentiels du projet.</li> <li>- Mettre en place des mécanismes de communication et de collaboration efficaces pour faciliter la participation et les contributions de la diaspora haïtienne, que ce soit par le biais de conseils consultatifs, de groupes de travail ou d'autres formes de dialogue.</li> <li>- Reconnaître et valoriser les compétences, l'expérience et les ressources de la diaspora haïtienne en les impliquant activement dans la conception et la mise en œuvre des activités du projet.</li> <li>- Établir des canaux de communication clairs et accessibles pour faciliter l'échange d'informations et la mobilisation de la diaspora haïtienne, en mettant en avant les opportunités de participation et d'investissement dans le projet.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>	Rencontre d'échange avec la diaspora des zones cibles et les institutions clés	Équipe du projet	Nombre d'activités appuyées par la diaspora	Annuelle	Inclus dans le coût de gestion et de communication.
Augmenter les conflits entre les divers groupes d'irrigants amont/aval pour	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer une étude approfondie de la capacité hydraulique des périmètres irrigués (PI) avant d'envisager toute extension des systèmes de pompage en amont des périmètres. Cela permettra</li> </ul>	Rencontre de formation, d'échange et de planification avec les irrigants	Équipe du projet, BAC et opérateurs de mise en œuvre	Compte rendu des formations et des rencontres	Trimestrielle	Inclus dans le coût des études et de la planification des travaux.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
l'accès à l'eau en période d'étiage	<p>d'évaluer la disponibilité en eau pendant les périodes d'étiage et de prendre des décisions éclairées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir une formation adéquate et structurer les associations d'irrigants pour renforcer leurs capacités de gestion de l'eau et résoudre les conflits liés à l'accès à l'eau. Cela inclut la sensibilisation aux bonnes pratiques d'irrigation, la gestion des ressources hydriques et la résolution pacifique des différends.</li> <li>- Impliquer activement les associations d'irrigants dans les processus de prise de décision concernant l'accès à l'eau en période d'étiage. Leur participation garantira une représentation équitable des divers groupes d'irrigants et favorisera la résolution concertée des conflits.</li> <li>- Promouvoir la communication et la coopération entre les groupes d'irrigants amont et aval en encourageant les échanges d'expériences, les dialogues et les accords mutuellement bénéfiques pour l'utilisation équitable de l'eau.</li> <li>- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour évaluer l'efficacité des mesures prises et ajuster les interventions si nécessaire, en vue de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'accès à l'eau en période d'étiage.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Élevée</p>					
<b>Environnementale</b>						
La dégradation des ressources naturelles, notamment en amont des bassins versants, augmente la vulnérabilité à	1. La planification territoriale participative prendra en compte les risques environnementaux et climatiques et s'engagera/s'alignera sur les plans de préparation/gestion des catastrophes existants.	Rencontre de sensibilisation avec les communautés	Équipe du projet	Rapport de formation sur l'environnement et cadre logique du projet sur	Semestriel	Inclus dans le coût des formations, de la mise en place des infrastructures et des activités d'éducation

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
l'érosion/glissements de terrains qui posent des risques en aval	<p>2. Le projet investira dans des activités de restauration des bassins versants pour limiter les risques de dégradation des sols qui augmentent également les risques et les impacts liés aux catastrophes environnementales et climatiques (c'est-à-dire les inondations, etc.) : à travers :</p> <p>a. Promouvoir l'agroforesterie en montagne et créer des parcelles boisées.  b. Développer des solutions fondées sur la nature pour prévenir le risque de dégradation des pentes qui négligent les infrastructures rurales critiques, telles que les routes et les systèmes d'irrigation.  c. Mettre en œuvre des structures de conservation des sols et de gestion de l'humidité.</p> <p>Promouvoir la sensibilisation et l'éducation environnementale, en mettant l'accent sur la conservation des ressources naturelles et l'adoption de pratiques durables. Cela peut être réalisé à travers des séances de sensibilisation, des formations et des initiatives de renforcement des capacités</p> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>	Activités d'éducation relative à l'environnement		activités composante 1.2		relative à l'environnement.
Augmentation de la pression sur les écosystèmes vulnérables légalement protégés et potentiellement sur les espèces protégées et migratrices.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter un ciblage géographique et suivi géolocalisé des activités permettant d'assurer que les investissements du projet sont réalisés en dehors des zones protégées, tout en tirant parti de manière pertinente des retombées positives du projet</li> <li>- Réaliser les investissements du projet en dehors des zones protégées, tout en tirant parti de manière pertinente des retombées positives du projet. De plus, le projet EFOSE cherchera à promouvoir la biodiversité et à adopter des approches respectueuses de l'environnement afin de contribuer à la</li> </ul>	<p>Rencontre de sensibilisation avec les communautés</p> <p>Activités d'éducation relative à l'environnement</p>	Équipe du projet et ANAP (Agence Nationale des Aires Protégées)	Carte de localisation des investissements du projet et utilisation de l'outil abc map pour suivre la modélisation des impacts de projet selon leurs localisation	Annuelle	Inclus dans le coût des formations, de la mise en place des infrastructures et des activités d'éducation relative à l'environnement.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<p>compensation des risques environnementaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des mesures de protection spécifiques pour les écosystèmes vulnérables légalement protégés, afin de prévenir une augmentation de la pression exercée sur ces zones. Cela peut inclure l'établissement de zones tampons, la limitation des activités humaines et la mise en place de réglementations strictes.</li> <li>- Mettre en œuvre des stratégies de conservation et de gestion durable des espèces protégées et migratrices. Cela peut impliquer la surveillance et le suivi de ces espèces, ainsi que la mise en place de mesures de protection spéciales pour préserver leurs habitats.</li> <li>- Sensibiliser les communautés locales et les parties prenantes sur l'importance de la conservation des écosystèmes vulnérables et des espèces protégées. Organiser des programmes éducatifs et des initiatives de sensibilisation pour promouvoir une meilleure compréhension de la biodiversité et des enjeux environnementaux, encourageant ainsi des comportements respectueux de l'environnement.</li> <li>- S'assurer qu'aucune extraction de matériaux pour la construction des infrastructures du projet ne se fasse dans les zones clés de biodiversité ou d'autres habitats sensibles.</li> <li>- Développer des mesures spécifiques pour les extractions de matériaux dans les rivières quand c'est le cas et rechercher l'autorisation formelle des autorités compétentes.</li> <li>- Comme pour toutes les autres activités du projet, s'assurer qu'une zone tampon</li> </ul>					

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	soit établit entre les aires protégées et les zones de distribution pour nous assurer qu'aucun animal ne sera mené dans l'aire protégé aux fins d'élevage.  <b>Faisabilité</b> : Moyenne					
Augmentation des risques de contamination des sols et des eaux par les produits chimiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement, en privilégiant notamment la gestion intégrée des pestes et des maladies. Cela peut inclure l'utilisation de méthodes biologiques et naturelles de lutte contre les ravageurs, l'introduction de cultures de couverture et la rotation des cultures pour prévenir l'épuisement des sols.</li> <li>- Promouvoir l'adoption de techniques de fertilisation appropriées et respectueuses de l'environnement, telles que l'utilisation de compost organique, de fertilisants naturels et d'amendements du sol. Cela contribuera à maintenir la fertilité des sols sans recourir à des produits chimiques nocifs.</li> <li>- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles et à l'utilisation responsable des produits chimiques, en mettant l'accent sur la sécurité, le stockage adéquat et l'élimination appropriée des produits agrochimiques.</li> <li>- Promouvoir l'adoption de techniques d'irrigation efficaces pour minimiser l'utilisation excessive d'eau et réduire les risques de contamination des ressources en eau.</li> <li>- Former les agriculteurs aux principes de gestion intégrée des cultures, en mettant l'accent sur la prévention des maladies et des ravageurs, la surveillance régulière des cultures et</li> </ul>	Sensibilisation et formation des agriculteurs	Équipe du projet, DDA et BAC	Pratiques de gestion des pestes et de la fertilité développées	Semestrielle	Inclus dans le coût des formations, de soutien aux pratiques de conservation des sols et de la mise en place des infrastructures.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	l'utilisation judicieuse de produits phytosanitaires si nécessaire. - Élaborer et mettre en œuvre un Plan de Gestion Intégrée des Ravageurs (PGIR).  - <b>Faisabilité</b> : Moyenne					
Expansion des espèces envahissantes	- Éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les activités de reboisement et d'agroforesterie afin de ne pas perturber la biodiversité locale.  <b>Faisabilité</b> : Moyenne	Formation et sensibilisation des agriculteurs	Équipe du projet et partenaires stratégiques	Rapport de S/E	Annuelle	Inclus dans le coût des paquets techniques
<b>Climatique</b>						
Inondations et pluies violentes aboutissant à la destruction des cultures et des infrastructures routières et d'irrigation et l'érosion des sols.	- Envisager une composante d'urgence contingente pour la mobilisation rapide de fonds en cas de catastrophes. Ce plan devrait inclure des mesures de prévention, de réponse et de rétablissement pour minimiser les pertes de cultures et d'infrastructures - Mettre en place des mesures d'aménagement des bassins versants, telles que la construction de digues, la création de zones de rétention d'eau et la restauration des écosystèmes naturels, afin de réduire les risques d'inondations et d'érosion des sols. - Renforcer les infrastructures rurales, telles que les routes et les systèmes d'irrigation, en utilisant des techniques de construction résistantes aux inondations et aux pluies violentes et suivant les plus hautes normes de résilience aux risques climatiques et sismiques et a inclut des investissements dans les bassins versants pour réduire les risques liés à l'érosion pouvant affecter les infrastructures - ..	Formation et sensibilisation des parties prenantes	Équipe du projet et partenaires stratégiques	Rapport de S/E  Évaluation du plan de contingence	Annuelle	Inclus dans le coût de préparation et de mise en œuvre des plans.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les communautés locales aux risques d'inondations et aux pluies violentes, ainsi qu'aux mesures de prévention et de préparation à mettre en place. Cela peut être réalisé à travers des campagnes de sensibilisation, des formations et des exercices pratiques.</li> <li>- Collaborer avec les autorités locales, les organisations de la société civile et les experts en gestion des risques naturels pour développer des solutions adaptées au contexte local et intégrer les aspects de résilience dans la planification des infrastructures et des activités agricoles.</li> <li>- Adaptation des normes d'ingénierie et des codes du bâtiment aux conditions climatiques.</li> <li>- Adopter une approche à l'échelle du paysage pour renforcer la résilience.</li> <li>- Développer des systèmes d'alerte précoce pour améliorer la réponse aux catastrophes climatiques.</li> <li>- Diversifier les moyens de subsistance / créer des sources de revenus à partir d'activités autres que l'agriculture.</li> <li>- Former le personnel à mieux comprendre le changement climatique et à améliorer la performance opérationnelle dans la gestion des risques climatiques.</li> <li>- Introduire de nouvelles méthodes de travail du sol et de drainage pour réduire l'érosion des sols / Réduire le ruissellement et contrôler l'érosion dans la zone du projet grâce à une meilleure gestion des terres (en particulier l'agriculture et la foresterie sur les pentes, le développement urbain dans les plaines inondables).</li> </ul> <p>Faisabilité : Moyenne</p>					

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
Précipitation irrégulière, fin précoce des pluies, retard dans le démarrage de la saison, entraînant une diminution des rendements des cultures et du bétail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la collecte et le stockage d'eau de pluie dans les zones montagneuses afin de garantir un approvisionnement en eau suffisant pendant les périodes de pluviométrie irrégulière.</li> <li>- Améliorer la gestion de l'eau au niveau des périmètres irrigués en utilisant des techniques efficaces d'irrigation pour optimiser l'utilisation de l'eau disponible.</li> <li>- Mettre en place des pratiques d'agroforesterie qui favorisent la conservation de l'humidité dans les sols, en intégrant des cultures ligneuses ou des arbres d'ombrage dans les systèmes de culture.</li> <li>- Mettre en œuvre des techniques de conservation des sols, telles que la construction de terrasses, la mise en place de bandes végétales et l'utilisation de paillis, pour réduire l'érosion et améliorer la rétention d'humidité dans les sols.</li> <li>- Développer des solutions de fourrage adaptées au bétail afin de garantir un approvisionnement suffisant pendant les périodes de pénurie d'herbe due à une pluviométrie irrégulière.</li> <li>- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques de gestion de l'eau, de conservation des sols et d'agroforesterie, et leur fournir une formation et un accompagnement technique pour les mettre en œuvre efficacement.</li> <li>- Augmenter la gamme des sources d'eau (et des installations de collecte et de stockage) / Construire de nouvelles infrastructures de collecte de l'eau / Améliorer les infrastructures existantes de collecte de l'eau.</li> </ul>	Formation et sensibilisation des parties prenantes	Équipe du projet et partenaires stratégiques	Rapport de S/E	Annuelle	Inclus dans le coût d'installation des structures de collecte d'eau, de réhabilitation des périmètres irrigués et de mise en place de structures antiérosives et des pratiques de conservation de sol.

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les techniques de piégeage et de collecte des eaux de ruissellement et des eaux de pluie afin de maintenir la productivité des pâturages.</li> <li>- Développer des systèmes d'irrigation dans les zones où l'approvisionnement en eau est abondant.</li> <li>- Diversifier les activités agricoles au sein d'unités agricoles individuelles, par exemple en introduisant des systèmes agroforestiers / Diversifier les cultures agricoles disponibles pour les agriculteurs / introduire de nouvelles cultures / Identification, conservation et diffusion des ressources phyto-génétiques résilientes au climat / Introduire de nouvelles espèces d'arbres plus résistantes à la sécheresse / Introduire de nouvelles variétés de cultures existantes, par exemple avec une plus grande résistance à la sécheresse ou aux inondations / Mettre en œuvre des techniques agroforestières / Rechercher de nouvelles cultures et opportunités/risques d'introduction /Utiliser la culture intercalaire le cas échéant.</li> <li>- Effectuer des recherches sur les pratiques agricoles traditionnelles afin d'identifier les approches qui pourraient convenir à un climat différent.</li> <li>- Former le personnel à mieux comprendre le changement climatique et à améliorer la performance opérationnelle dans la gestion des risques climatiques.</li> <li>- Introduire de nouvelles races, par exemple avec des besoins en eau réduits.</li> </ul>					

Paramètre	Mesures d'atténuation, d'adaptation et d'amélioration recommandées	Activités de consultation publique	Institution responsable dans la phase de mise en œuvre	Moyens de vérification (Suivi et rapports)	Fréquence de vérification	Estimation des coûts
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler plus étroitement avec les autres utilisateurs de l'eau pour assurer un approvisionnement durable en eau.</li> <li>- Utiliser des systèmes intégrés impliquant l'élevage et/ou l'aquaculture pour améliorer la résilience.</li> <li>- Fournir aux institutions l'équipement et/ou le budget nécessaires pour fournir des services supplémentaires.</li> <li>- Fournir des informations aux institutions et mener des activités de sensibilisation.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>					
Augmentation des températures et canicules	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les pratiques de lutte contre les ravageurs et les maladies.</li> <li>- Diversifier les cultures agricoles disponibles pour les agriculteurs / introduire de nouvelles cultures / Identification, conservation et diffusion des ressources phyto-génétiques résilientes au climat.</li> <li>- Diversifier les moyens de subsistance / créer des sources de revenus à partir d'activités autres que l'agriculture.</li> <li>- Effectuer des recherches sur les pratiques agricoles traditionnelles afin d'identifier les approches qui pourraient convenir à un climat différent.</li> <li>- Former le personnel à mieux comprendre le changement climatique et à améliorer la performance opérationnelle dans la gestion des risques climatiques.</li> <li>- Utiliser des systèmes intégrés impliquant l'élevage pour améliorer la résilience.</li> </ul> <p><b>Faisabilité</b> : Moyenne</p>	Formation et sensibilisation des parties prenantes et champs écoles paysans	Équipe de projet et partenaires stratégiques	Rapport S/E	Annuelle	Inclus dans la mise en place des champs écoles paysans, la formation et la sensibilisation des parties prenantes

#### 1.4 Procédures de Gestion Environnementale et Sociale des Projets adoptée par l'UTE

La gestion environnementale et sociale des projets suit, d'une façon générale, le cycle de projet et comporte : Évaluation ex ante, planification, suivi et contrôle, évaluation ex post. Les étapes de cette gestion sont présentées ci-après.

**Étape 1 – Vérification de l'éligibilité environnementale et sociale à l'étape de l'identification du projet :** Cette étape est prise en charge par les Ministères sectoriels avec l'appui de l'UTE (ou directement par l'UTE en cas de délégation totale de maîtrise d'ouvrage), sur la base des critères d'éligibilité des Projets ou activités, fonction des délimitations et restrictions des programmes ou projets considérés. Il s'agit du premier tamis environnemental. La définition finale de l'éligibilité des projets sera réalisée à l'Étape 6 décrite ci-dessous.

**Étape 2 – Elaboration de l'AES et définition de la Catégorie d'EE :** L'élaboration de l'Analyse Environnementale Simplifiée (AES) est prise en charge directement par le Spécialiste environnemental et social de l'UTE. Le type de projet et les conclusions de l'AES orientent la classification du projet par l'UTE dans une Catégorie.

**Étape 3 – Élaboration du PGES (Cat. C) ou des TdR pour les études additionnelles ou l'EIE :** Lorsque le projet est de Catégorie C, le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) est préparé par le Spécialiste environnemental du projet à l'UTE. S'il s'agit d'un projet de Catégorie B (respectivement A), l'unité environnementale rédige les termes de référence des études additionnelles requises (respectivement de l'EIE). Ces études incluent nécessairement l'élaboration d'un PGES.

**Étape 4 – Réalisation des EE requises :** Les études additionnelles requises ou l'EIE sont effectuées par un Consultant qualifié, recruté par l'UTE à cette fin, sous la responsabilité de l'unité environnementale et sociale.

**Étape 5 – Révision des EE :** L'unité environnementale et sociale est responsable de la validation de l'EE. Elle prépare des commentaires aux principaux rapports soumis par le Consultant en charge de l'EE. Ces rapports, ainsi que les commentaires de la division sont partagés avec le ou les bailleurs concernés et les secteurs directement intéressés, pour obtention de commentaires additionnels. La division transmet des commentaires consolidés au consultant en charge de l'EE. Elle recommande ou non l'acceptation de l'EE et prépare, le cas échéant, les termes de référence des études additionnelles requises pour la compléter. Dans le cas où des études additionnelles sont requises, le processus de révision sera repris suite à l'élaboration de ces dernières.

**Étape 6 – Définition finale du Plan de gestion Environnementale et Sociale (PGES) :** Cette activité consiste en la révision et l'inclusion de modifications au PGES afin d'inclure toutes les mesures identifiées dans les étapes précédentes, préciser leurs coûts et leur calendrier d'exécution. Elle se déroule sous la coordination de l'unité environnementale et sociale. À cette phase, les représentants des communautés concernées et des secteurs intéressés sont également invités à formuler leur opinion sur le PGES. Une fois le PGES entièrement défini, l'UTE sollicite formellement du Ministère de l'Environnement (MDE) l'approbation de l'EE et du PGES qui en découle.

**Étape 7 – Contrôle et approbation de l'EE :** L'EE et le PGES sont soumis au MDE qui s'assure de leur adéquation avec son cadre d'action et transmet à l'UTE son approbation ou recommande les ajustements nécessaires au PGES. Une fois approuvés par le MDE, l'EE et le PGES sont soumis au bailleur pour non-objection.

**Étape 8 – Incorporation du PGES dans les accords de déboursement du projet :** Cette étape est sous la responsabilité de l'UTE. Elle suit la non-objection du bailleur. Le PGES pour la phase de travaux est incorporé au cahier de charges des travaux.

**Étape 9 – Suivi environnemental et social des travaux :** Le suivi environnemental et social des travaux relève, en dernière instance, de l'UTE. Systématiquement, cependant, il sera inclus aux termes de référence du Consultant chargé de la supervision technique des travaux. Ce dernier devra

soumettre, dans ses rapports mensuels de supervision, un chapitre distinct portant sur le suivi environnemental et social. Dans tous les cas, toute supervision technique générale ou environnementale spéciale devra remplir les conditions d'exécution du Cahier des Charges du suivi environnemental et social définies à l'Étape 8.

**Étape 10 – Révision ex-post et rapports environnementaux** : Les rapports de supervision environnementale seront soumis par le superviseur à l'UTE, pour révision, en vue de leur approbation et de la liquidation des accords contractuels avec le constructeur de l'ouvrage et/ou le superviseur. L'audit du suivi environnemental et social du projet est sous la responsabilité spécifique de l'unité environnementale et sociale. Des "Rapports de Conformité Environnementale" seront élaborés suivant une périodicité appropriée (trimestriellement, dans le cas général), porteront sur l'application des dispositions prévues au PGES pour le projet considéré au cours de la période et comporteront des recommandations pour la période suivante. Ces rapports seront communiqués tant au bailleur qu'au superviseur.

L'évaluation environnementale a posteriori a pour objet de vérifier si les conditions énoncées dans les textes autorisant ou approuvant les travaux sont bien respectées, si les mesures d'atténuation ou de prévention sont efficaces et de vérifier l'exactitude des prévisions formulées dans le cadre de l'EE, afin d'en dégager des enseignements utiles à de futurs projets portant sur des travaux ou aménagements similaires.

#### 1.4.1 Classification des projets

L'Étape 1 de la procédure de gestion environnementale et sociale s'intéresse à l'éligibilité à la phase d'identification des projets ou activités. Celle-ci suit les dispositions convenues entre l'État haïtien et le bailleur. Le critère d'éligibilité environnemental et social permet d'exclure d'emblée certains projets, compte tenu de critères d'exclusion ou de délimitations prédéfinies.

#### Classification des projets en fonction du niveau d'EE requis

La classification des projets en fonction du niveau d'Évaluation Environnementale (EE) requis lors de l'étape de présélection des projets se fait sur la base de la nature du projet. Chaque projet sera soumis à l'examen et l'identification des impacts environnementaux et sociaux potentiels de plus grande importance. Cette classification correspond à l'Étape 2 de la procédure de gestion environnementale et sociale.

La classification des projets se fait en fonction de trois niveaux de détail ou catégories d'EE requises. Les tableaux suivants présentent la description de ces trois catégories.

Tableau 22: Catégorie de risque élevé

#### Catégories de risques environnementaux et sociaux

Élevé

#### Niveau de risque environnemental et social

Cette classification tient compte du fait que les risques et les impacts potentiels associés à un projet présentent la plupart ou la totalité des caractéristiques suivantes:

- Provoquer des risques et des impacts importants sensibles, irréversibles ou sans précédent (par exemple, entraîner la perte d'un habitat naturel majeur ou la conversion de milieux humides) ;
- Engendrer des risques et des impacts importants en termes d'ampleur et/ou d'étendue spatiale (vaste zone géographique ou taille de la population susceptible d'être touchée) ;

- Concerner des risques et des impacts importants qui touchent une zone beaucoup plus vaste que les sites ou les installations faisant l'objet d'interventions physiques ;
- Causer des impacts cumulatifs ou transfrontaliers négatifs importants ;
- Posséder une forte probabilité d'effets nocifs graves sur la santé humaine et/ou l'environnement (par exemple, en raison d'accidents, de l'élimination de déchets toxiques) ;
- Avoir des risques et des impacts potentiels difficiles à atténuer ou à prévenir par des mesures correctives ;
- Affecter des zones de grande valeur et sensibilité, par exemple, des écosystèmes et des habitats sensibles et précieux (zones protégées par la loi et internationalement reconnues de grande valeur pour la biodiversité), des terres ou des droits des peuples autochtones et d'autres minorités vulnérables, une réinstallation ou une acquisition de terres involontaires intensive ou complexe, ou des impacts sur le patrimoine culturel ;
- Susciter de vives inquiétudes quant aux répercussions sociales négatives du projet et aux mesures d'atténuation connexes ne donnant lieu à des conflits sociaux importants, à des préjudices, à des risques importants ou à des répercussions sur la sécurité humaine.
- Se développer dans une zone ayant connu des troubles ou où existent des inquiétudes importantes concernant les activités des forces de sécurité ;
- Se situer dans un contexte juridique ou réglementaire marqué par une incertitude ou un conflit important quant à la compétence d'organismes concurrents, où les lois ou les règlements ne tiennent pas compte de manière adéquate des risques et des répercussions de projets complexes, où des modifications sont apportées à la législation applicable ou où l'application de la loi est déficiente.
- Présenter des préoccupations importantes liées à la capacité, à l'engagement et aux antécédents des intervenants du projet en ce qui concerne l'engagement, ou plusieurs facteurs externes pourraient avoir une incidence importante sur la performance environnementale ou sociale du projet, ou sur les résultats.

De plus, un projet est classé comme étant à haut risque lorsqu'il finance une ou plusieurs des activités suivantes :

- La construction, la réhabilitation ou la mise à niveau de grands barrages ou réservoirs (mur de plus de 15 mètres de haut, crête de plus de 500 mètres de long et/ou avec un réservoir de plus de 3 millions de m<sup>3</sup>) ou inondation entrante de plus de 2 000 m<sup>3</sup>/s ;
- Nouvelle construction ou modernisation de grands périmètres irrigués (plus de 999 hectares par périmètre) ;
- Construction neuve ou amélioration de routes rurales (trafic quotidien moyen annuel [DJA] supérieur à 1 000 km) ;
- Prélèvement d'eau de surface : extraction, dérivation ou confinement important des eaux de surface, laissant le débit de la rivière à moins de 5 % au-dessus du débit

environnemental lorsque les besoins des utilisateurs en aval sont pris en compte ;

- Prélèvement d'eau souterraine : prélèvement d'eau souterraine dans les zones qui connaissent déjà un affaissement du sol en raison d'un prélèvement excessif et/ou d'une augmentation de la profondeur de l'eau souterraine (par exemple, observé dans des puits existants) et/ou d'un prélèvement d'eau souterraine proche du taux de recharge (compte tenu de tous les besoins de captage de l'unité d'eau souterraine) ;
- Aquaculture ou mariculture à grande échelle d'au moins 50 hectares sur un site ;
- Déplacement économique ou physique (par exemple, terres, eau potable et eau à d'autres fins) ou réinstallation physique de plus de 100 ménages ou entreprises, et/ou perte importante de biens ou d'accès aux ressources (c'est-à-dire réduction de plus de 15 % des actifs d'un agriculteur ou d'une communauté) ;
- Conversion et perte des ressources culturelles physiques.

Tableau 23: Catégorie de risque substantiel

**Catégories de risques environnementaux et sociaux**

Substantiel

**Niveau de risque environnemental et social**

Un projet devrait être classé comme un projet à risque important lorsqu'il n'est pas aussi complexe qu'un projet à risque élevé et que son échelle environnementale et sociale ne se situe pas dans une zone aussi sensible, mais qu'il peut présenter des risques et des répercussions importants s'il n'est pas géré adéquatement. Ces risques et impacts potentiels présentent la plupart ou la totalité des caractéristiques suivantes :

- Ils sont pour la plupart temporaires, prévisibles ou réversibles, et la nature du projet permet de les éviter ou de les inverser entièrement ;
- On craint que les répercussions sociales négatives du projet et les mesures d'atténuation connexes n'entraînent un degré limité de conflits sociaux, de préjudices ou d'impacts sur la sécurité humaine ;
- La zone géographique et la taille de la population susceptible d'être touchée sont moyennes à grandes ;
- Il existe un certain potentiel d'impacts cumulatifs ou transfrontaliers, mais ils seraient moins graves et plus faciles à éviter ou à atténuer que dans le cas d'un projet à risque élevé.
- Il existe une probabilité moyenne à faible d'effets néfastes graves sur la santé humaine ou l'environnement (par exemple, en raison d'accidents, de l'élimination de déchets toxiques), et il existe des mécanismes connus et fiables pour prévenir ou minimiser de tels incidents ;
- On s'attend à ce que les effets du projet sur les zones de grande valeur ou de sensibilité soient inférieurs à ceux des projets à risque élevé.
- Les mesures d'atténuation ou de compensation peuvent être conçues plus facilement et être plus fiables que celles des projets à haut risque ;
- Le projet est élaboré dans un environnement juridique ou réglementaire où il existe de l'incertitude ou des conflits concernant les compétences d'organismes

concurrents, où les lois ou les règlements ne tiennent pas compte de manière adéquate des risques et des répercussions de projets complexes, où des modifications sont apportées à la législation applicable ou où l'application de la loi est déficiente.

- L'expérience antérieure de l'emprunteur, du bénéficiaire, du partenaire et des organismes de mise en œuvre dans l'élaboration de projets complexes est limitée, et leurs antécédents en matière de questions environnementales et sociales suggèrent que certaines préoccupations peuvent être résolues par un soutien à la mise en œuvre.
- Il y a des préoccupations quant à la capacité et à l'expérience en matière de gestion de l'engagement des intervenants, mais elles peuvent être facilement résolues par un soutien à la mise en œuvre.

De plus, un projet peut être classé comme présentant un risque important lorsqu'il finance une ou plusieurs des activités suivantes :

- la nouvelle construction, la réhabilitation ou la modernisation de barrages/réservoirs moyens (mur de 10 à 14 mètres de haut et/ou avec un réservoir compris entre 100 000- et 3 millions de m<sup>3</sup>) ;
- Construction neuve ou modernisation de périmètres irrigués de taille moyenne (entre 300-999 hectares par périmètre) ;
- Construction neuve ou modernisation de routes rurales (TVA comprise entre 400-et 1000) ;
- Développement d'une grande usine d'agro-transformation ;
- Aquaculture ou mariculture de 25 à 49 hectares sur un site ;
- Construction ou exploitation entraînant une augmentation de la circulation sur les routes rurales ;
- Déplacement économique ou physique (terres, eau potable, eau à d'autres fins, etc.) ou réinstallation physique de 20-100 ménages ou entreprises, ou réduction de 10 à 15 % des actifs d'un agriculteur ou d'une communauté.

Si l'examen préalable environnemental et social montre que les risques et les impacts sont importants, la catégorie de projet sera rehaussée à risque élevé.

Tableau 24: Catégorie de risque modéré

**Catégories de risques environnementaux et sociaux**

Modéré

**Niveau de risque environnemental et social**

Un projet doit être classé dans la catégorie « Risque modéré » lorsque les risques et les répercussions négatifs potentiels sur les populations humaines ou l'environnement ne sont pas susceptibles d'être importants. Cela peut s'expliquer par le fait que le projet n'est pas complexe ou de grande envergure, qu'il n'implique pas d'activités à fort potentiel de nuire aux personnes ou à l'environnement et qu'il est situé à l'écart de zones écologiquement ou socialement sensibles. Les risques et les impacts potentiels sont les suivants :

- Prévisible et susceptible d'être temporaire ou réversible ;
- Faible magnitude ;

- Spécifique au site, sans risque d'impacts au-delà du cycle de vie du projet ;
- Faible probabilité d'effets nocifs graves sur la santé humaine ou l'environnement (par exemple, ils n'impliquent pas l'utilisation ou l'élimination de matières toxiques, ou les précautions de sécurité de routine sont censées être suffisantes pour prévenir les accidents) ;
- Les risques et les impacts du projet peuvent être facilement atténués de manière prévisible.

De plus, un projet est classé comme présentant un risque modéré lorsqu'il finance une ou plusieurs des activités suivantes :

- Construction de petits barrages ou réservoirs (mur de 5 à 9 mètres de haut et/ou avec un réservoir inférieur à 100 000 m<sup>3</sup>) ;
- Construction de petits périmètres irrigués, réhabilitation/aménagement (moins de 300 hectares par périmètre) ;
- Nouvelle construction, réhabilitation ou amélioration de routes rurales (TCA inférieur à 400) ; et/ou
- Aquaculture ou mariculture de moins de 25 hectares sur un site.

Tableau 25: Catégorie de risque faible

#### Catégories de risques environnementaux et sociaux

Faible

#### Niveau de risque environnemental et social

Un projet doit être classé comme présentant un risque faible s'il n'a que des répercussions environnementales ou sociales négligeables ou inexistantes. En voici quelques exemples :

- Subventions d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles ;
- Recherche;
- Extensions;
- Santé;
- Nutrition;
- Éducation; et
- Renforcement des capacités et des institutions.

De pair avec le processus de catégorisation environnementale et sociale, les EEP devront entreprendre la tâche parallèle de détermination de la classification du risque climatique. Dans le contexte de l'évaluation du climat, le terme « **risque** » fait souvent référence au potentiel de conséquences négatives d'un aléa climatique (ou aux réponses d'adaptation ou d'atténuation) sur la vie, les moyens d'existence, la santé et le bien-être, les écosystèmes et les espèces, les actifs économiques, sociaux et culturels, les services (y compris les services écosystémiques) et l'infrastructure. Le risque résulte de l'interaction de la vulnérabilité (du système affecté), de son exposition dans le temps (à l'aléa), ainsi que de l'aléa (d'ordre climatique) et de la probabilité de son occurrence.

L'évaluation du risque climatique comprend quatre éléments principaux :

- Identification de l'aléa** : identifier les aléas climatiques passés (au cours des 30 dernières années, voire davantage), actuellement observés et prévus dans l'avenir (2050-2100), susceptibles d'affecter les systèmes agricoles (y compris les cultures, l'élevage, la pêche, les forêts, les filières et les moyens d'existence agricoles) sur le site du projet.

- ii. **Détermination de l'exposition** : déterminer l'exposition de la zone du projet à ces aléas sur la base des informations relatives à la présence de personnes ; aux moyens d'existence agricoles, aux espèces ou aux écosystèmes ; aux fonctions, services et ressources environnementaux ; à l'infrastructure ; ou à des biens économiques, sociaux ou culturels dans des environnements qui pourraient être affectés négativement.
- iii. **Évaluation de la sensibilité** : déterminer la mesure dans laquelle un système est sensible aux effets négatifs des changements climatiques et incapable d'y faire face, et notamment la variabilité climatique et ses extrêmes. Les différentes vulnérabilités des personnes et des communautés sont fonction de facteurs tels que la richesse, l'éducation, le sexe, l'âge, la nutrition, le handicap et la santé.
- iv. **Capacité d'adaptation et résilience face au climat** : déterminer la mesure dans laquelle un système ou une communauté est capable de s'adapter aux effets négatifs des changements climatiques, y compris la variabilité climatique et ses extrêmes.

Les résultats des quatre éléments sont utilisés pour calculer la classification du risque climatique selon la formule suivante :

$$\text{Risque climatique} = \text{Aléas} + \text{Exposition} + \text{Sensibilité} - \text{Capacité d'adaptation}$$

Tableau 26: Les classifications des risques climatiques

CATÉGORIE	RISQUE CLIMATIQUE
<b>Élevé</b>	<b>Risque élevé</b> : l'effet du projet sera compromis par les changements climatiques, avec une possibilité d'impacts graves et fortement irréversibles. Les risques liés au climat sont susceptibles d'avoir pour conséquences des performances insuffisantes ou des échecs sur les plans financier, environnemental et/ou social. Les mesures d'adaptation seront probablement inefficaces, extrêmement coûteuses, socialement inacceptables ou pourront accroître le risque et réduire la résilience. Les limites de l'adaptation risquent d'être atteintes, ou des pertes et des dommages peuvent se produire.
<b>Substantiel</b>	<b>Risque substantiel</b> : possibilité d'impacts étendus résultant des changements climatiques. Les effets peuvent être compromis par les changements climatiques, et les mesures d'adaptation peuvent ne pas être facilement disponibles. On ne peut pas exclure une performance insuffisante ou un échec sur les plans financier, environnemental et social. Toutefois, les activités de gestion des risques pourront probablement accroître la résilience et la capacité d'adaptation des ménages, de l'infrastructure, des communautés et des écosystèmes.
<b>Modéré</b>	<b>Risque modéré</b> : les changements climatiques pourraient avoir un impact, mais il sera limité, transitoire ou gérable. Une performance insuffisante ou un échec sur les plans financier, environnemental et social sont peu probables. Le système est capable de gérer l'instabilité, les chocs, les facteurs de stress ou les évolutions des tendances climatiques.
<b>Faible</b>	<b>Faible risque</b> : sur la base des meilleures données disponibles, on ne prévoit aucun impact négatif des changements climatiques. Une performance insuffisante ou un échec sur les plans financier, environnemental et social semblent très peu probables.

#### 1.4.2 Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Un PGES est requis pour tout projet comportant des travaux, quelle que soit la catégorie d'EE. Le PGES sera établi séparément pour la phase de construction, la mise en service et la phase d'exploitation ou d'opération.

Le PGES pour la phase de construction et la mise en service fera partie intégrante des contrats d'exécution des ouvrages et comportera, notamment :

- La liste des impacts environnementaux et sociaux potentiels de l'ouvrage, définis dans l'AES ou les études additionnelles, avec des informations sur les composantes du milieu, les

sources des impacts et une indication de l'étape du projet à laquelle ils sont susceptibles de se produire ;

- Les mesures de prévention, atténuation, correction, compensation (expropriations) et d'urgence ;
- Le calendrier d'exécution des mesures préconisées ;
- Le budget détaillé des mesures d'atténuation ;
- Le plan de fermeture des travaux, s'il y a lieu.

Les Spécialistes environnementaux et sociaux de l'Unité Technique d'Exécution (UTE) élaboreront pour chaque projet, sur la base du calendrier d'exécution des mesures retenues, un programme de suivi de la mise en œuvre du PGES. Elle identifiera par ailleurs, in situ, les effets reliés aux impacts directs et indirects environnementaux et sociaux du projet, tant lors de la phase de construction que durant les phases de mise en service et d'opération.

Tous les changements importants apportés aux Plans Environnementaux, Sociaux, de Sécurité et de Santé doivent être communiqués par écrit et approuvés par le bailleur en cohérence avec les politiques de sauvegardes environnementales et sociales du bailleur.

### **1.4.3 Consultation et Participation du Public**

#### **Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)**

Un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) a été élaboré pour le projet EFOSE. Ce plan vise à établir une approche systématique pour impliquer les parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet. Cela comprend l'identification des parties prenantes, la promotion de relations constructives et l'assurance que leurs opinions sont prises en compte dans la conception du projet ainsi que dans sa performance environnementale et sociale. Le plan cherche à garantir que toutes les parties affectées, en particulier pendant la durée du projet, soient efficacement impliquées dans les questions qui pourraient les impacter et qu'elles reçoivent des informations en temps opportun, compréhensibles et appropriées sur les risques et les effets environnementaux et sociaux du projet. Les objectifs du PEPP sont de :

- Établir une Approche Systématique d'Engagement : Pour identifier les parties prenantes et maintenir des relations constructives.
- Évaluer l'Intérêt et l'Adhésion des Parties Prenantes : Assurer que leurs vues sont considérées dans la conception et la performance du projet.
- Encourager un Engagement Efficace : Impliquer toutes les parties affectées dans les discussions concernant les impacts potentiels tout au long de la vie du projet.
- Assurer un Partage d'Informations Opportun et Approprié : Fournir aux parties prenantes des informations pertinentes sur les risques et les effets environnementaux et sociaux du projet.

Dans l'ensemble, le plan est conçu pour être inclusif et continu, répondant aux besoins et préoccupations de toutes les parties prenantes, avec une attention particulière pour les groupes vulnérables, afin de garantir la durabilité du projet et des résultats fructueux

En sus l'UTE a des procédures complémentaires\ ;

Pour tout projet classé en catégorie A ou B, une consultation des personnes affectées est requise dans le cadre de l'évaluation environnementale. Pour les projets financés par la BID, la procédure générale de consultation publique établie dans l'OP 703 de la BID sera suivie. La directive B.6 sur les consultations stipule : « Dans le cadre du processus d'évaluation environnementale, pour les projets classés dans les catégories A et B, les personnes affectées par les opérations devront être consultées et leurs points de vue pris en compte. » Pour les projets financés par la Banque Mondiale, il sera fait référence à l'O.P. 4.01, en tenant compte de la classification des projets selon les diverses catégories d'EE définies auparavant.

Les projets de Catégorie C feront l'objet de débats limités aux groupes bénéficiaires ou directement affectés par le projet. Ces débats pourront être centrés sur l'analyse d'un problème spécifique lié au projet. Il est important de mentionner que c'est dans le cadre de l'AES que seront identifiés les

divers intéressés par le processus de consultation et que sera défini le schéma de consultation requis lors des étapes ultérieures du projet.

Pour les projets de Catégorie A et B, « [...] (l'UTE) consulte les groupes affectés par le projet et les organisations non-gouvernementales (ONG) locales sur les aspects environnementaux du projet, et tient compte de leurs points de vue. Pour les projets de catégorie A, (l'UTE) consulte ces groupes au moins à deux reprises : a) peu de temps après l'analyse environnementale simplifiée et avant la finalisation des termes de référence de l'EE ; et b) une fois établi le projet de rapport d'EE. Par ailleurs, elle consulte ces groupes tout au long de l'exécution du projet, en tant que de besoin pour traiter des questions soulevées par l'EE qui les concernent ».

La divulgation des informations est un élément crucial pour la réussite du processus de consultation. Dans le cas des projets de catégorie A, une présentation du projet doit être préparée et diffusée, en vue de la consultation initiale, incluant sa description et un résumé de ses objectifs et de ses effets potentiels. De même, sera diffusé « en vue de la consultation organisée après l'établissement du projet de rapport d'EE, un résumé des conclusions de cette EE. Par ailleurs, pour les projets de Catégorie A, (l'UTE) a pour obligation de déposer le projet de rapport d'EE dans un lieu public accessible aux groupes affectés et aux ONG locales. »

La consultation et la communication en continu avec les parties prenantes constitueront des éléments clés du projet. Le Plan de consultation ci-dessous décrit les méthodes et le processus d'implication des parties prenantes.

L'efficacité de la communication, de la consultation et de la collaboration entre les autorités gouvernementales, les maîtres d'ouvrage, les organisations locales, les ONG et les membres des communautés locales, est essentielle à la réussite du projet. Dans le cas des travaux, une stratégie efficace de communication et de consultation doit être mise en place pour gérer le déplacement des personnes affectées par un projet. Les mêmes principes et recommandations s'appliquent également aux impacts sociaux liés à la migration interne. Il est nécessaire non seulement d'entreprendre des consultations exhaustives et continues avec les communautés d'accueil, mais aussi de désigner des organisations et des individus pour gérer et faciliter ces consultations.

La participation du public sera recherchée lors de ces différentes étapes :

- **Phase de sélection du projet** : pour sensibiliser la communauté sur les objectifs du projet et sur le rôle qu'elle aura à jouer ;
- **Phase de préparation** : pour fournir les informations sur le projet, le calendrier, la finalisation des différents livrables du projet, leurs impacts négatifs potentiels et les mesures prévues pour les prévenir, les atténuer ou les compenser ;
- **Phase de lancement** : pour évoquer les impacts provisoires pendant la phase de construction et convenir des mécanismes de suivi afin d'assurer la transparence dans la mise en œuvre du projet.

**L'objectif du processus de consultation publique**, comme indiqué ci-dessus, est d'assurer une bonne communication entre les promoteurs et maîtres d'ouvrage du projet et toutes les parties prenantes touchées ou affectées par le projet. En outre, des consultations régulières avec certains groupes devraient permettre non seulement d'identifier tout problème de manière précoce, mais aussi d'y trouver des solutions en concertation avec les groupes concernés, tissant ainsi des liens de confiance entre l'équipe de projet et les communautés locales, pouvant être utilisés comme une sorte de « capital social » en cas de problème.

### **Implication des parties prenantes**

Il s'agit d'établir et de maintenir au fil du temps, avec toutes les parties prenantes, des relations constructives. Ce processus continu entre un maître d'ouvrage ou un promoteur et les parties prenantes d'un projet s'étend sur toute la durée de vie du projet et englobe une gamme d'activités

et d'approches : échanges d'informations, consultations, participation, négociations et partenariats. La nature et la fréquence de cette implication doit refléter les niveaux de risque et d'impact du projet. Ces données doivent être intégrées dans un Plan d'implication des parties prenantes réalisé par l'unité environnementale et sociale. Le but d'un tel Plan est de décrire la stratégie qui sera employée et le programme qui sera mis en œuvre pour interagir avec les parties prenantes d'une manière qui se conforme aux particularités culturelles locales (que ce soit pour un projet unique ou pour un Programme).

L'objectif est non seulement d'assurer la fourniture en temps voulu d'informations pertinentes et compréhensibles, mais aussi de créer un processus qui offre des opportunités aux parties prenantes d'exprimer leurs points de vue et préoccupations, tout en permettant au maître d'ouvrage ou à son représentant d'y réfléchir et d'y répondre.

### **Les éléments ci-après comptent parmi les principaux éléments pour une implication efficace des parties prenantes :**

- i. La fourniture d'informations utiles dans un format et un langage qui sont facilement compréhensibles et adaptés aux besoins du/des groupe(s) de parties prenantes ciblé(s) ;
- ii. La fourniture d'informations avant les consultations et les prises de décision ;
- iii. La diffusion d'informations par des moyens et dans des lieux qui en facilitent l'accès pour les parties prenantes ;
- iv. Le respect des particularités locales : traditions, langues, délais d'exécution et processus décisionnels.

Une implication efficace suppose un processus caractérisé par :

- i. Un dialogue bidirectionnel qui facilite un échange de points de vue et d'informations entre les parties et permet à chacune d'elles d'écouter et de faire entendre ses préoccupations afin que celles-ci soient prises en compte ;
- ii. La prise en compte des points de vue représentés, notamment ceux des femmes et autres groupes vulnérables ;
- iii. Des processus dépourvus de toute intimidation ou coercition ;
- iv. Des mécanismes clairs pour répondre aux préoccupations, suggestions et griefs des populations ;
- v. L'incorporation des feedbacks dans la conception du projet ou du programme, et des réponses sous forme de rapports vers les parties prenantes.

*Source : International Finance Corporation (mai 2007)*

### **Identification des parties prenantes**

La première étape dans le processus de consultation est de déterminer qui sera touché directement ou indirectement, de manière positive ou négative, par le projet. Ce processus doit inclure également une analyse du contexte institutionnel afin d'aider à identifier les capacités institutionnelles.

### **Questions clés, niveau d'intérêt et influence des parties prenantes**

Les parties prenantes à un projet, tout comme les questions qui les concernent, sont très diverses. Afin de mettre en œuvre un programme de consultation plus efficace, il est donc important de classer les parties prenantes par questions clés et domaines d'influence. Une telle approche permet non seulement d'appliquer la méthodologie appropriée pour chaque partie prenante, mais aussi d'aborder les questions clés d'une manière qui prend en compte le point de vue de ceux qui les ont soulevées et qui sont concernés. Il est, de plus, tout aussi important d'inclure des représentants de groupes qui ont moins ou peu d'influence. La définition de ces groupes est toutefois inexacte et tout à fait subjective. En effet, elle représente l'appréciation par des tiers de l'importance des parties

prenantes. Elle peut donc changer et évoluer au cours du processus. Le principe clé qu'il faut retenir, cependant, est que ceux qui sont considérés, ou se considèrent, comme ayant peu d'influence mais ont une grande importance, par exemple, devraient être consultés davantage. C'est pourquoi l'analyse des parties prenantes doit être affinée afin d'établir le niveau d'intérêt et l'influence des parties prenantes vis-à-vis du projet. Les éléments de l'analyse sont définis comme suit :

- Influence – la capacité d'une partie prenante à aider, arrêter ou entraver le projet ;
- Importance – le niveau de priorité que le projet accorde aux intérêts et besoins d'une partie prenante ;
- Intérêt - le niveau d'intérêt d'une partie prenante à la réalisation du projet.

### **Mécanisme de gestion des plaintes**

Le projet EFOSE est doté d'un mécanisme de gestion des plaintes. Ce mécanisme vise à résoudre rapidement les problèmes, difficultés ou malentendus survenus durant l'exécution du projet, en privilégiant des solutions à l'amiable. Voici les étapes clés et les principes de ce mécanisme :

#### **Principes Directeurs :**

- **Accessibilité** : Les plaintes peuvent être déposées verbalement ou par écrit auprès de diverses instances, assurant l'accessibilité pour tous.
- **Réactivité** : Les plaintes nécessitant une inspection seront traitées dans un délai de sept jours, et 75% des plaintes doivent être résolues dans les 30 jours suivant leur enregistrement.
- **Enregistrement et Documentation** : Toutes les plaintes et rétroactions doivent être enregistrées et documentées pour un suivi transparent et équitable.
- **Communication** : Un dialogue constant sera maintenu avec le/la plaignant/e tout au long du processus de traitement des plaintes.

#### **Approche du Mécanisme :**

- **Traitement des plaintes** : Le traitement des plaintes se fera à travers un processus clair et transparent, adapté sur le plan culturel, sans frais et sans représailles.
- **Comité de médiation** : En cas de difficultés de résolution, un comité de médiation composé de cinq membres sera mis en place pour traiter les plaintes et les rétroactions.

#### **Procédures, Recours et Traitement des Plaintes :**

- **Réception et enregistrement** : Les plaintes seront consignées dans un registre géré par l'UTE et un dossier sera établi pour chaque plainte.
- **Traitement de la plainte** : L'UTE discutera avec le/la plaignant(e), déterminera la validité de la plainte, classera la plainte selon sa gravité et proposera une solution.
- **Comité de médiation ou de conciliation** : Si la plainte n'est pas résolue en interne, elle sera soumise à un comité de médiation qui cherchera une solution acceptable en respectant la législation nationale et les politiques du FIDA.
- **Recours à la justice** : Les parties prenantes conservent le droit de recourir à la justice pour leurs revendications en cas de non-satisfaction.

Ce mécanisme vise à garantir que toutes les parties prenantes du projet EFOSE aient un moyen structuré de recevoir et de résoudre les préoccupations soulevées, favorisant ainsi une mise en œuvre harmonieuse et responsable du projet.

### **Stratégie de Passation de marché**

[Aperçu du Pays, de l'Entité Adjudicatrice et du Marché](#)

#### **Contexte opérationnel**

Cette stratégie de passation de marchés du projet (PPS) analyse et prend en compte les facteurs de contexte opérationnel qui peuvent affecter l'approche de passation de marchés, la motivation des soumissionnaires à participer et le succès probable de tout contrat ultérieur.

Cela comprend les éléments suivants :

- **Aspects de Gouvernance**

Politique : L'histoire politique d'Haïti a été marquée par des périodes d'instabilité et de changements de régime. Les élections ont parfois été contestées, entraînant des périodes de tension politique.

Sécurité : La sécurité en Haïti est complexe, influencée par l'instabilité politique, la criminalité organisée et les catastrophes naturelles. L'instabilité politique et la criminalité ont créé des défis pour assurer la sécurité nationale. Bien que des efforts aient été déployés pour renforcer la présence policière, des problèmes persistent, en particulier dans certaines zones à risque. De plus, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles ajoute une dimension supplémentaire à la sécurité.

- **Aspects Economiques**

Pauvreté : Malgré les efforts pour stimuler le développement économique, une grande partie de la population vit toujours dans la pauvreté, avec des défis persistants tels que le chômage et l'accès limité aux ressources.

Agriculture : L'agriculture est une source majeure d'emplois en Haïti. Cependant, la déforestation et les risques climatiques, tels que les ouragans, ont eu des impacts négatifs sur la productivité agricole.

Secteur Bancaire : Le secteur bancaire haïtien joue un rôle essentiel malgré des défis. L'instabilité économique et politique a affecté la croissance du secteur. L'inclusion financière reste un objectif, avec des initiatives axées sur l'accessibilité aux services bancaires, notamment via la technologie mobile. La sécurité des transactions et la lutte contre le blanchiment d'argent sont des priorités, avec des efforts pour renforcer la régulation et la surveillance. Malgré les obstacles, le secteur offre des opportunités pour le développement économique, en particulier en soutenant les petites entreprises et en favorisant l'investissement.

- **Aspects de Durabilité**

Environnement : Haïti est confronté à des défis environnementaux, notamment la dégradation des sols et la perte de biodiversité. Les ouragans et les séismes ont également un impact sur l'environnement.

Accès à l'eau potable : Bien que des progrès aient été réalisés, de nombreuses communautés en Haïti continuent de faire face à des difficultés pour accéder à une source d'eau potable sûre et fiable.

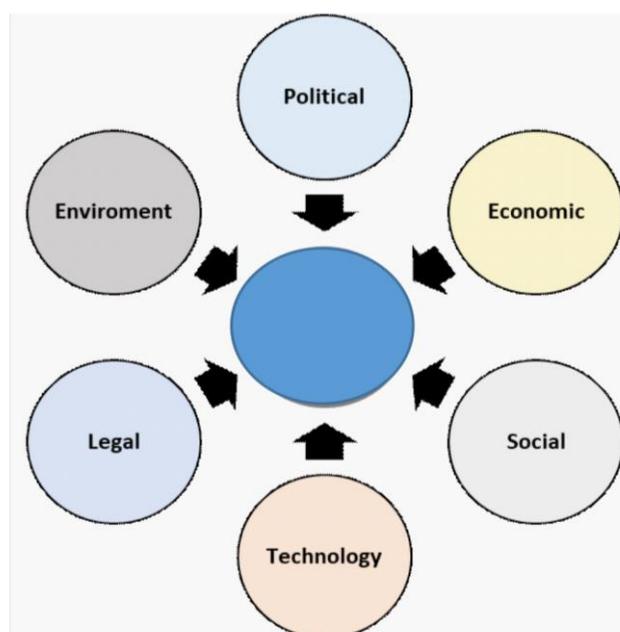
- **Aspects Technologiques**

Connectivité : Les zones rurales peuvent avoir un accès limité à Internet en raison de l'infrastructure sous-développée. Cependant, des initiatives sont en cours pour étendre la connectivité à travers le pays.

Éducation technologique : L'éducation en Haïti a fait face à des défis, notamment dans l'intégration des technologies de l'information. L'accès à des ordinateurs et à une connectivité fiable peut varier considérablement entre les écoles urbaines et rurales.

Savoir Faire Agricole : L'agriculture est essentielle en Haïti, mais le savoir-faire agricole peut varier. Des formations techniques pour les agriculteurs, mettant l'accent sur des pratiques durables et la résilience climatique, sont cruciales pour accroître la productivité et stimuler l'économie agricole du pays.

### 1.1.1. Analyses PESTLE



<b>Politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique : L'histoire politique d'Haïti a été marquée par des périodes d'instabilité et de changements de régime. Les élections ont parfois été contestées, entraînant des périodes de tension politique.</li> <li>Les efforts visant à renforcer la gouvernance publique impliquent souvent une aide et une coopération internationales. Diverses initiatives visent à améliorer la capacité institutionnelle, à promouvoir la transparence et à lutter contre la corruption. Toutefois, les progrès dans ces domaines se heurtent à de nombreux obstacles.</li> </ul>
<b>Économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pauvreté: Haïti reste l'un des pays les plus pauvres, avec des défis économiques tels que le chômage et la dépendance aux industries vulnérables.</li> <li>Dépendance aux aides : L'économie haïtienne dépend souvent de l'aide étrangère, ce qui peut rendre le pays vulnérable aux fluctuations.</li> </ul>
<b>Sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éducation: Les défis dans le système éducatif influent sur la main-d'œuvre et le développement humain.</li> <li>Diversité culturelle : La diversité culturelle peut influencer les politiques sociales et les dynamiques au sein de la société.</li> <li>Inégalité sociale : Haïti fait face à des défis liés à l'inégalité sociale, affectant l'accès aux services de base, aux soins de santé et aux opportunités économiques.</li> <li>Inégalité des sexes : Haïti fait face à des défis en matière d'égalité des sexes, avec des disparités dans l'accès à l'éducation et aux opportunités professionnelles.</li> </ul>
<b>Technologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès à la technologie : Les disparités dans l'accès à la technologie peuvent affecter le développement économique et l'éducation.</li> <li>Innovation : La promotion de l'innovation technologique peut stimuler la croissance dans certains secteurs.</li> </ul>

<b>Légal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre juridique : Le cadre juridique, y compris la régulation des entreprises, peut influencer l'investissement étranger et la stabilité économique.</li> <li>• Passation de Marchés : la passation des marchés est régie par une loi spécifique sur les marchés publics. La Commission National des Marchés Publics (CNMP) assure la régulation et le contrôle (pour les dépenses des fonds publics). Les procédures, telles que l'appel d'offres, visent à promouvoir la concurrence. Des mécanismes de contrôle et la transparence sont intégrés pour renforcer la responsabilité. Malgré le cadre légal en place, des défis subsistent, notamment en termes de mise en œuvre et d'accès à l'information.</li> </ul>
<b>Environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catastrophes naturelles : En raison de sa géographie, Haïti fait face à plusieurs risques environnementaux, dont les ouragans, les séismes, la dégradation de l'environnement avec une forte déforestation et érosion des sols, des problèmes d'accès à l'eau potable, des défis de gestion des déchets, et une vulnérabilité croissante aux changements climatiques. Ces risques exigent une gestion proactive pour renforcer la résilience du pays.</li> </ul>

### **1.1.2.Principales conclusions de PESTLE**

En conclusion de l'analyse PESTLE pour Haïti, il est clair que le pays fait face à une combinaison complexe de défis et d'opportunités.

L'instabilité politique, la pauvreté persistante, l'accès inégal à l'éducation et les risques environnementaux majeurs sont des défis significatifs. Cependant, des initiatives positives telles que la régulation des marchés publics, les efforts pour améliorer l'inclusion financière, et les mesures visant à renforcer le savoir-faire agricole montrent un engagement envers le progrès.

Pour surmonter ces défis, Haïti pourrait bénéficier d'une approche intégrée, impliquant une gouvernance politique stable, des investissements économiques ciblés, des améliorations dans le système éducatif, des avancées technologiques, des réformes légales, et des stratégies de gestion environnementale durable.

L'efficacité de la mise en œuvre de ces mesures dépendra de la collaboration entre le gouvernement, la société civile, les partenaires internationaux et le secteur privé.

#### **Évaluation des capacités de l'agence d'exécution**

L'Unité Technique d'Exécution (UTE) sera responsable de la réalisation des activités de passation de marchés conformément aux procédures du FIDA en utilisant le guide pratique, les directives et les documents d'appel d'offres respectifs.

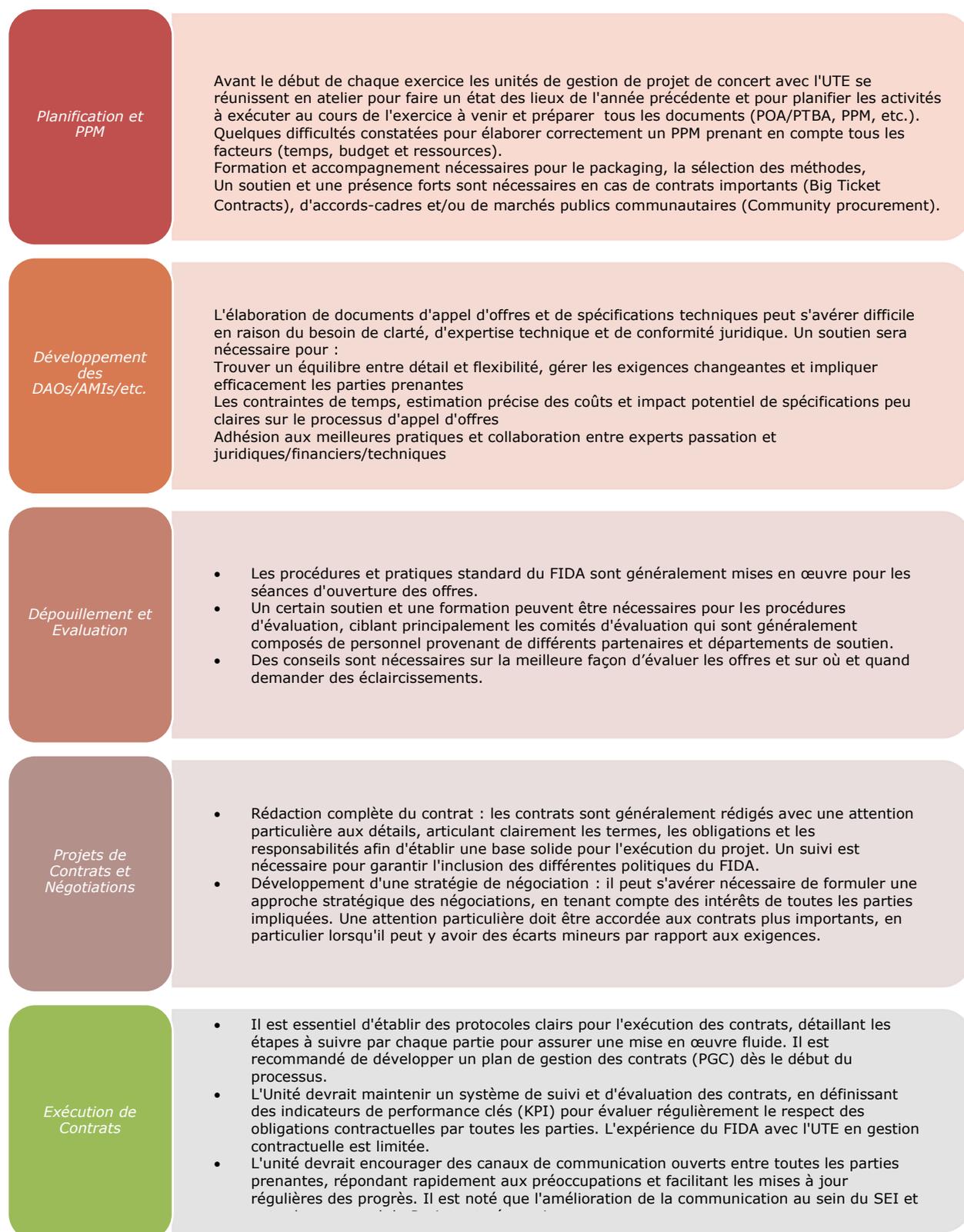
Créée le 15 octobre 2004 au sein du Ministère d'Économie et de Finance (MEF), l'UTE est aujourd'hui devenue une agence d'exécution de projets multisectoriels et multi-acteurs, financés soit par des bailleurs de fonds internationaux, soit par les fonds du Trésor Public.

Le département de passation de marchés compte actuellement sept (7) spécialistes. Chaque projet a un spécialiste (Expert en Passation de Marchés, EPM) en charge. Selon les besoins, l'EPM reçoit le soutien des autres EPMs de l'UTE. Les spécialistes EPM ont une expérience moyenne en passation de plus de 7 ans. Les capacités du personnel existant varient de Basique à Avancé, selon l'unité et l'ancienneté du personnel. Le département de passation est dirigé par un Directeur. Le directeur travaille actuellement à temps partiel car il a quitté le pays, son contrat expirant d'ici fin 2023. Un remplaçant devrait être nommé, mais aucune information ou mise à jour n'est encore disponible sur ce sujet.

L'unité de passation est soutenue par divers fonds externes pour les besoins de formation et de renforcement des capacités techniques. Cela comprend le programme de formation continue du FIDA, le « BUILDPROC », qui vise à fournir une formation à plusieurs niveaux au personnel chargé des achats. Il est prévu d'inscrire une partie du personnel de l'unité au programme de formation.

L'unité de Passation de Marchés est considérée comme une unité efficace, capable de réaliser les activités demandées dans le cadre du Projet. Cette appréciation est basée sur le suivi de l'unité et le suivi des activités de passation de marchés qui ont été achevées jusqu'à présent à travers un

autre Projet financé par le FIDA (le I-BE). Sur la base de cette expérience, le diagramme suivant décrit les capacités de l'unité à chaque étape du cycle de passation de marchés:



Dans le mode de fonctionnement de l'UTE, il y a une communication horizontale minimale entre les acteurs d'un même projet (technique, passation, finances) alors que chaque représentant de

département assure la liaison uniquement avec son supérieur (chefs de département), qui relèvent alors du Directeur Exécutif. Cela peut avoir un impact direct sur la lenteur des activités du projet, y compris la préparation des documents de passation de marchés.

Il sera important de mettre en place une dynamique de coordination harmonieuse entre les divers départements du projet pour garantir un déroulement efficace de toutes les activités. Cela implique une communication fluide, des échanges réguliers d'informations et une collaboration étroite entre les équipes. En favorisant une synergie entre les départements, on maximise l'utilisation des ressources disponibles, minimise les risques potentiels et garantit la réalisation réussie des objectifs du projet. La mise en œuvre d'un système de suivi et de compte rendu régulier contribuera également à maintenir une transparence et une responsabilité tout au long du processus, permettant ainsi d'ajuster rapidement les stratégies en cas de besoin.

Cela devient encore plus important étant donné la nature de la structure de gestion proposée pour le projet actuel, alors que l'équipe sera divisée ; il est prévu que le personnel administratif clé (Passations, Finances, etc.) soit basé au siège de l'UTE dans la capitale, tandis que le personnel fonctionnel et technique sera basé dans les zones de mise en œuvre du Projet.

## Études et analyses de marché

### **1.1.3. Travaux**

Le secteur de la construction en Haïti présente une dynamique distincte. Bien que confronté à des défis, il demeure un pilier essentiel de l'économie. Le secteur englobe des services d'ingénierie, de conception, des entreprises de construction, ainsi que des fournisseurs d'équipements et de matériaux de construction. La période récente a vu l'enregistrement de nombreuses entreprises de construction, dont la majorité est constituée d'entités privées, reflétant une diversité d'acteurs dans le secteur. Ces entreprises détiennent une certaine expérience dans la réalisation de projets d'infrastructures, ainsi que dans la construction de bâtiments publics et commerciaux variés.

Certains travaux de construction dans le domaine agricole ont également été réalisés par des organismes publics tels que le MARNDR à travers ses DDA et BAC dans des projets antérieurs. Ceux-ci ont des capacités limitées mais sont généralement capables d'exécuter des travaux à petite échelle liés à l'irrigation, aux infrastructures et à des aspects similaires.

La régulation du secteur de la construction en Haïti est sous la responsabilité d'organismes tels que le Ministère des Travaux Publics, des Transports et de la Communication. Ce ministère élabore des politiques sectorielles, des directives, et des normes nationales, tout en veillant à leur mise en œuvre. Des inspections sur site sont également réalisées pour garantir la conformité aux normes locales, environnementales et de sécurité. Ceci inclut la vérification que les sites respectent les lois et normes en matière d'environnement et de sécurité, que les matériaux de construction utilisés répondent aux normes nationales de qualité, et que les processus de construction respectent les normes nationales de conception, d'ingénierie, et de sécurité. Ce cadre réglementaire vise à assurer un développement cohérent du secteur de la construction en Haïti tout en maintenant les standards de qualité et de sécurité.

Compte tenu de la situation financière, politique et sécuritaire actuelle en Haïti, il n'est pas prévu que des entrepreneurs internationaux soient facilement intéressés par des projets de travaux à échelle limitée dans le pays. Il est recommandé alors d'autoriser les appels d'offres nationaux pour tous les seuils.

### **1.1.4. Services de conseil**

Ces initiatives engageront à la fois des cabinets de consultants et des professionnels du marché haïtien et international, selon les besoins spécifiques. Les capacités nationales des entreprises et individus pouvant servir en tant qu'assistants techniques (AT) pour le renforcement des compétences sont actuellement limitées.

La fuite des cerveaux en Haïti fait référence à l'émigration de personnes hautement qualifiées en raison de défis économiques, d'instabilité politique, de catastrophes naturelles et d'infrastructures inadéquates. Ce phénomène prive le pays d'une expertise essentielle, entravant la croissance économique et le développement. Lutter contre la fuite des cerveaux nécessite une amélioration des conditions économiques, des infrastructures éducatives et de la stabilité politique afin de créer un environnement plus favorable aux professionnels qualifiés.

La fuite des cerveaux en Haïti a entraîné une pénurie de talents qualifiés, entraînant une concurrence accrue entre les employeurs et une inadéquation potentielle des compétences requises pour les emplois. Les organisations peuvent dépendre de talents étrangers, ce qui a un impact sur le recrutement local. Pour résoudre ce problème, il y a un besoin d'appliquer des stratégies visant à améliorer les conditions économiques et à créer un environnement qui retient et attire les professionnels qualifiés.

Cependant, des cabinets de conseil et des individus hautement qualifiés, principalement originaires de la région, ont déjà participé à des missions de conseil dans le passé. L'expérience tirée de projets similaires antérieurs révèle la participation d'entreprises locales et étrangères (bien que limitée) aux appels d'offres.

La sélection des entreprises et des individus se fera sur une base ouverte, tant au niveau international que national, selon les exigences. Bien que la méthode de passation des marchés privilégiée pour les services de conseil soit le SFQC, d'autres seront également utilisées, conformément au plan de passation des marchés établi et au guide pratique du FIDA. Cette approche vise à garantir une participation diversifiée et compétente pour la réussite des initiatives en cours.

#### **1.1.5. Services autres que de conseil**

Les contrats de services, excluant ceux de conseil, couvrent diverses activités telles que la mise à disposition d'espaces de travail, les services de transport, l'impression, et les services informatiques. Étant donné l'étendue et la typologie de ces services, la plupart des candidats potentiels sont disponibles à l'échelle locale. L'approvisionnement de ces éléments suivra une approche de marché national ouvert, avec la soumission de demandes de devis (différentes méthodes s'appliqueront en fonction des seuils applicables).

#### **1.1.6. Biens**

Haïti bénéficie de fournisseurs locaux proposant une variété de biens. En ce qui concerne les équipements, les véhicules, les matériels et les logiciels informatiques, le pays ne dispose pas actuellement d'une capacité nationale de fabrication ni d'installations pour produire ces biens et équipements. Les soumissionnaires importent ces équipements et biens, tout en assurant un service après-vente. Les spécifications de ces articles sont généralement de nature standard, facilitant ainsi le processus d'achat de biens divers au niveau local. Les procédures impliquent souvent une approche ouverte sur le marché national, permettant aux fournisseurs locaux et internationaux de participer à des appels d'offres et de proposer des devis pour répondre aux besoins en biens et équipements variés.

L'importation de marchandises, en particulier de véhicules, en Haïti présente plusieurs défis. Le pays est confronté à des obstacles logistiques et infrastructurels qui peuvent entraver la fluidité des importations. Le mauvais état des routes et les infrastructures de transport limitées contribuent aux retards et à l'augmentation des coûts dans le transport des marchandises des ports vers leurs destinations finales. De plus, l'environnement réglementaire et les procédures douanières peuvent être complexes, provoquant des retards bureaucratiques qui ralentissent le processus d'achat. Les droits et taxes d'importation élevés alourdissent encore davantage le coût global des marchandises, ce qui rend la situation financièrement lourde pour les entreprises et les particuliers. De plus, la vulnérabilité d'Haïti aux catastrophes naturelles constitue une menace constante pour les routes de transport et les ports, exacerbant les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement.

#### **Analyse des risques liés à la Passation de Marchés**

Compte tenu des défis décrits ci-dessus ainsi que sur le développement de la Matrice de Risques en Matière de Passation de Marchés (Procurement Risk Matrix - PRM), le risque pour la passation de marchés a été considéré comme modéré.

Conformément à la dernière édition du manuel de passation de marchés pour les consultants, la formulation sur le risque a été modifiée comme suit : une réduction du risque résiduel n'est possible que sur la base de mesures d'atténuation efficaces et pleinement mises en œuvre, cela signifie que risque net = risque inhérent si les mesures d'atténuation ne sont pas encore mises en œuvre.

Description du risque	A Inhérent	B Résiduel	Description des mesures d'atténuation proposées dans le cadre du processus d'approvisionnement
Du personnel supplémentaire pour les achats doit être embauché (forte rotation du personnel en raison de la fuite des cerveaux en cours)	M	M	<ul style="list-style-type: none"> <li>Embaucher un spécialiste de passation de marchés supplémentaire à l'UTE pour soutenir / entreprendre les activités du projet</li> </ul>
Une connaissance insuffisante des procédures de passation de marchés du FIDA pourrait ralentir le processus et la prise de décision, avec d'éventuels retards dans l'exécution.	F	F	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à ce que le personnel du projet participe régulièrement aux sessions de formation organisées par le FIDA et est inscrit au programme BUILDPROC, et se réfère au guide pratique.</li> </ul>
Mauvais système de gestion des contrats, avec des dépassements potentiels de délais et de coûts et des livrables de mauvaise qualité.	E	E	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduire des indicateurs clés de performance dans les contrats.</li> <li>Communication active avec le fournisseur pendant la mise en œuvre du contrat avec un processus approprié de suivi et de contrôle du projet en place et des rapports d'avancement périodiques du fournisseur.</li> <li>Communication active entre les partenaires et les promoteurs du projet, ainsi qu'avec le personnel du projet et de l'UTE.</li> </ul>
Fraude et corruption possibles	M	M	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une formation personnalisée sur la fraude et la corruption</li> </ul>
Faible niveau de concurrence (peu de soumissionnaires)	E	E	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les soumissionnaires et définir les exigences de qualification pour assurer une meilleure concurrence.</li> <li>Augmenter la capacité des fournisseurs potentiels grâce à des sessions de formation pour augmenter les offres réactives.</li> <li>Publication annuelle de l'AGPM</li> <li>Veiller à ce que les appels d'offres soient largement annoncés et accessibles</li> <li>Réduire les exigences d'appel d'offres au minimum et remplacer les garanties de soumission par des déclarations de garantie de soumission pour les activités à risque faible à moyen.</li> <li>Afin de résoudre les difficultés rencontrées pour attirer les entreprises internationales et susciter l'intérêt du marché, il faut se concentrer à la fois sur les considérations économiques et sécuritaires. Simplifier les conditions d'éligibilité au marché en tenant dûment compte du contexte sécuritaire est essentiel pour les entreprises nationales et internationales. Les campagnes de communication pourraient non seulement mettre en valeur le potentiel économique, mais aussi aborder directement les problèmes de sécurité.</li> </ul>
Retards dans le démarrage et la mise en œuvre du projet	E	E	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer une planification détaillée du projet pour identifier et résoudre à l'avance les défis potentiels. Garder la planification mise-à-jour.</li> <li>Effectuer une évaluation complète des risques et élaborer un plan d'urgence pour traiter les facteurs potentiels conduisant à des retards.</li> </ul>

E : Elevé  
M : Moyen F : Faible

## Analyse de Risques par Catégorie

Catégorie	Risques Identifiés	Mesures d'atténuation
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès limité aux liquidités et aux lignes de crédit pour certains entrepreneurs locaux</li> <li>• Pénurie de main d'œuvre qualifiée</li> <li>• Coût élevé des matériaux de construction</li> <li>• Problèmes de sécurité et restrictions d'accès au site</li> <li>• Risque élevé d'impacts environnementaux (inondations, fortes pluies, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre des programmes financiers tels que des garanties pour un meilleur accès privé aux fonds</li> <li>• Mettre en place des programmes de formation locale en collaboration avec des écoles professionnelles.</li> <li>• Offrir des incitations pour attirer et retenir les travailleurs qualifiés.</li> <li>• Diversifier les sources d'approvisionnement pour réduire les coûts des matériaux de construction.</li> <li>• Mettre en œuvre des protocoles de sécurité stricts, obtenir des autorisations d'accès au site et intégrer des mesures d'adaptation environnementale dans les projets.</li> </ul>
Biens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût élevé des importations</li> <li>• Indisponibilité des marchandises localement</li> <li>• Manque de participation des PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application de la préférence nationale telle que prescrite par la législation nationale pour encourager la participation des entreprises nationales</li> <li>• S'engager dans une planification appropriée pour garantir que les marchandises soient obtenues à temps, sans retarder la mise en œuvre</li> <li>• Diversifier les sources d'approvisionnement pour inclure et prioriser des biens accessibles localement</li> <li>• Recommander la sélection de lots de dimensions appropriées, en mettant l'accent sur l'importance de choisir des ensembles de taille adaptée.</li> </ul>
Services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance et expérience limitées des prestataires de services locaux.</li> <li>• Fuite des cerveaux dans le pays et rotation élevée du personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir une assistance technique par le FIDA pour combler les lacunes en matière d'expertise des consultants</li> <li>• Développer des TDR complets pour garantir la sélection de fournisseurs qualifiés</li> <li>• Établir des critères de qualification clairs lors de la sélection des prestataires de services, favorisant ceux qui démontrent un engagement envers l'amélioration continue.</li> <li>• Investir dans le développement professionnel et la formation des employés pour accroître leur satisfaction au travail et renforcer leur attachement à l'entreprise.</li> </ul>

Le tableau suivant identifie les contrats cruciaux à passer au cours des 18 premiers mois de la période de mise en œuvre du projet. Ces éléments sont considérés comme des éléments «Big Ticket» auxquels il convient d'accorder une importance et une surveillance supplémentaires.

Catégorie	« Big Ticket Contracts »	Budget (USD)	Considérations Particulières
Travaux	Design/Build: Réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles	900,000	Activités combinées en conception/construction afin de permettre une exécution plus rapide, car elles ne sont pas considérées comme techniquement compliquées. Cependant, une sélection appropriée de l'entrepreneur doit être assurée (entrepreneur disposant des ressources et de l'expérience nécessaires pour mener les activités). Cela devrait être reflété dans les DAO et les critères de sélection.
	Design/Build: Réhabilitation d'infrastructures routières vertes	420,000	<p>Un plan de gestion du contrat doit être élaboré et appliqué pour garantir que la mise en œuvre se déroule dans les délais et dans les limites du budget.</p> <p>Un consultant devra également être recruté pour procéder à l'examen de la conception et à la supervision de l'exécution, car il n'existe pas de capacités techniques internes à l'UTE pour entreprendre ces activités. Il peut s'agir d'un CSI au lieu d'un appel à entreprises, en fonction de l'évaluation ultérieure du besoin.</p>
Biens	<p>Appui aux investissements techniques et financiers dans la production agricole des ménages</p> <p>Opérateur(s) Paquets et assistance techniques en lots (semences et autres)</p>	1,800,000 et 1,100,000	<p>Il s'agit des contrats les plus importants du projet et doivent être traités comme tel.</p> <p>La Sélection initiale était d'avoir un contrat type accord-cadre pour son efficacité à rationaliser les achats, à assurer une stabilité à long terme, des économies de coûts potentielles et une charge administrative réduite.</p> <p>Cependant, lors des discussions avec l'UTE, il a été décidé de revenir aux appels d'offres et aux contrats commerciaux standards, en raison du manque d'expérience de l'UTE en matière de contrats d'accord-cadre de grande envergure, et principalement en raison du manque de capacité du marché du côté des fournisseurs en raison de la forte volatilité du marché et l'évolution constante de la situation locale, ce qui peut entraîner des problèmes d'exécution dans les contrats à long terme.</p> <p>Cependant, le budget du projet prévoit l'exécution de ces activités sur 4 ans. Afin de réduire les risques d'inexécution des contrats (comme ce fut le cas avec PITAG), il a été décidé de décomposer les activités en contrats échelonnés (1 contrat pour les années 2 et 3, et 1 contrat pour les années 4 et 5).</p> <p>La possibilité de recourir à des contrats-cadres devrait être réexaminée après le lancement du projet, en fonction de l'évolution de la situation du marché.</p>

	Appui Elevage Bétail en 2 lots. Lot 1: Caprins Lot 2: Ovins	180,000	Activité considérée comme à haut risque sur la base d'expériences antérieures avec des contrats similaires avec PURRACO : il existe des préoccupations concernant la chaîne d'approvisionnement des animaux, des préoccupations concernant l'élaboration de spécifications correctes dans les documents d'appel d'offres pour limiter la mortalité animale et inclure des contrôles et une surveillance vétérinaires appropriés.
Services	Tous les recrutements de personnel clé pour l'UGP et pour le support technique et le suivi sur le terrain	-	Le projet s'appuiera fortement sur la capacité et l'expérience du personnel clé pour l'exécution de ses activités. Il sera crucial d'élaborer des termes de référence qui répondent suffisamment aux exigences du projet afin de recruter le personnel approprié, ce qui aura un impact direct sur le succès du projet.  Le Projet prévoit le recrutement d'un grand nombre de personnels. Cela nécessitera un engagement préventif de la part du UTE et un lancement approprié et opportun du projet.
	Accords avec des partenaires	-	Il est prévu dès la conception du projet de s'associer avec d'autres entités actives dans la zone au niveau de nombreuses activités (assistance technique, cantines scolaires, graduation, etc.). Les partenaires potentiels initialement identifiés comprennent le PAM, la FAO, CROSE, FONKOSE, ACDED, etc.  Les accords avec ces partenaires doivent être bien détaillés et planifiés dans le PPM, car ces activités constituent en réalité les principaux résultats du projet.  Cependant, le recours à des accords directs doivent être évalués de manière adéquate et détaillée avant d'être adoptés. Les appels d'offres compétitifs doivent être privilégiés lorsque cela est possible afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix (VfM).

### Risques et mécanismes de sauvegarde sociale, environnementale et climatique & passations de marché

Ce document fournit des indications à l'OFP sur les risques SECAP à intégrer dans les plans de passation des marchés. Bien que l'intégration générale des exigences du SECAP dans les documents de passation des marchés soit décrite dans l'ANNEXE 4, Volume 1 du SECAP, les risques spécifiques au projet sont tels qu'identifiés par l'outil en ligne du SECAP. Le spécialiste ES a identifié, grâce à la liste de contrôle d'évaluation environnementale et sociale du SECAP, les problèmes répertoriés dans le tableau ci-dessous qui doivent être atténués par la passation des marchés. Dans le cas où le SPO aurait une ambiguïté quant aux conseils fournis par le spécialiste ES dans la colonne la plus à droite du tableau des résultats ci-dessous, le SPO devra alors collaborer avec le spécialiste ES et les membres concernés du PDT afin de parvenir à un accord sur comment ces problèmes ES peuvent être traités au mieux grâce à des mesures d'atténuation en matière de passation des marchés que l'emprunteur doit être tenu de mettre en place en ce qui concerne les paramètres de passation des marchés tels que:

1. Spécifications techniques
2. Qualification du soumissionnaire
3. Critères d'évaluation des offres
4. Clauses du contrat

Par exemple, si l'utilisation de types de pesticides nocifs constitue un problème dans la zone du projet, il peut alors être traité à travers les spécifications du pesticide et le spécialiste ES et l'OPS conviendront que le projet utilisera un « OMS-FAO », pesticide approuvé et que les codes OMS-FAO pour l'étiquetage, l'emballage, la manipulation, le stockage, l'application et l'élimination sûrs des pesticides sont respectés ». Si le projet implique des travaux dans une zone de patrimoine culturel sensible ou dans une zone où la biodiversité doit être protégée, l'expérience passée réussie de l'entrepreneur dans de telles zones est essentielle et le spécialiste ES sélectionnera « Qualification du soumissionnaire » et « Évaluation des offres ». Critères". Si les conditions de travail ou les droits des peuples autochtones sont souvent compromis dans la zone du projet, le spécialiste ES peut alors sélectionner « Clauses du contrat » et donner toutes les orientations supplémentaires possibles au SPO. Si la déforestation ou l'utilisation intensive des ressources naturelles dans la zone du projet est un problème identifié par le spécialiste ES, alors le spécialiste ES choisira les « spécifications » et les « critères d'évaluation des offres » et conviendra avec l'OPS de spécifier le bois récolté légalement (ou le bois certifiés par le label correspondant) et conviendront des critères d'évaluation à utiliser pour promouvoir l'efficacité des ressources (par exemple, critères d'évaluation favorisant les pompes économes en énergie, les sous-stations de transformation efficaces, les équipements économes en carburant, etc.).

Le spécialiste ES, les membres concernés du PDT et le SPO devront se consulter et mettre en commun leur expertise collective dans les différentes disciplines afin de parvenir aux bonnes mesures d'atténuation à refléter dans le PRM. De cette manière, le travail en aval de l'OPF consistant à prescrire les exigences du projet pour le plan de passation des marchés (PP) et le PDR est facilité et peut être facilement reflété dans le PIM et le choix des documents d'appel d'offres et des dispositions contractuelles.

### Sauvegardes environnementales et sociales

Efficacité des ressources et prévention de la pollution	<b>Évaluation des risques</b>	<b>Conséquence</b>	<b>Conseils pour les OPP</b>
2.6 Le projet pourrait-il impliquer des apports d'engrais et d'autres agents modificateurs ?	Modéré	<b>Mineure</b>  Le projet ne nécessite que des quantités minimales d'engrais	Le fournisseur/approvisionnement doit garantir que les engrais/agents modificateurs figurent sur la liste internationale/nationale des produits approuvés par la FAO-OMS et que des conseils appropriés sont fournis pour garantir une gestion intégrée de la fertilité.
2.7 Le projet pourrait-il impliquer ou conduire à l'achat, à la fourniture et/ou à l'utilisation de pesticides sur les cultures, le bétail, l'aquaculture ou la foresterie ?	Modéré	<b>Mineure</b>  Le projet ne nécessite que des quantités minimales de pesticides.	Le projet promouvra principalement la lutte intégrée contre les ravageurs ; Lorsque le recours à l'utilisation de pesticides s'avère nécessaire, le FIDA veillera à l'acquisition de produits de lutte antiparasitaire sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement, conformément au Code de conduite international pour la gestion des pesticides de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). .4
Travail et conditions de travail	<b>Évaluation des risques</b>	<b>Conséquence</b>	<b>Conseils pour les OPP</b>

## Sauvegardes environnementales et sociales

<p>5.1 Le projet pourrait-il fonctionner dans des secteurs ou des chaînes de valeur caractérisés par des conditions de travail qui ne respectent pas les lois nationales du travail ou les engagements internationaux ? (Remarque : cela peut inclure des pratiques discriminatoires, une forte inégalité entre les sexes et le manque d'égalité des chances, le déni de la liberté d'association et de négociation collective, les travailleurs migrants)</p>	<p>Modéré</p>	<p><b>Modéré</b></p> <p>Le projet opère dans des secteurs ou des chaînes de valeur qui, dans le passé, ne respectaient pas les lois nationales du travail ni les engagements internationaux, mais qui sont désormais correctement réglementés au niveau national. Cependant, les chaînes de valeur internationales ne sont pas régulièrement auditées en termes de performances environnementales ou sociales.</p>	<p>comprendra des procédures écrites de gestion du travail définissant les conditions dans lesquelles les travailleurs peuvent être employés ou engagés, et gérés conformément à ces normes et aux lois nationales.<sup>62</sup> ;</p>
<p>5.3 Le projet pourrait-il impliquer des enfants (a) en dessous de l'âge minimum d'emploi défini au niveau national (généralement 15 ans) ou (b) au-dessus de l'âge minimum d'emploi défini au niveau national mais en dessous de l'âge de 18 ans dans des activités soutenues ou dans des chaînes de valeur ?</p>	<p>Modéré</p>	<p><b>Mineure</b></p> <p>Le projet n'opère pas dans des secteurs ou des chaînes de valeur où l'emploi d'enfants a déjà été signalé.</p>	<p>. Les équipes d'exécution doivent chercher à garantir que les tiers qui engagent des travailleurs en association avec des projets soutenus par le FIDA sont des entités légitimes et fiables, et qu'ils disposent de politiques, processus et systèmes appropriés pour fonctionner conformément à la présente Norme.</p>
<p>Santé, sûreté et sécurité communautaires</p>	<p><b>Évaluation des risques</b></p>	<p><b>Conséquence</b></p>	<p><b>Conseils pour les OPP</b></p>

## Sauvegardes environnementales et sociales

<p>6.3 Existe-t-il une possibilité de dommages ou de pertes dus à la défaillance d'éléments structurels du projet (par exemple, effondrement de bâtiments ou d'infrastructures) ?</p>	<p>Modéré</p>	<p><b>Mineure</b></p> <p>Le projet ne dépend que modérément des bâtiments ou des infrastructures. Il est peu probable que le risque de défaillance entraîne des pertes de vie ou des dommages environnementaux importants. L'intégrité structurelle de l'infrastructure requise a été vérifiée de manière indépendante.</p>	<p>La région est soumise à des risques climatiques élevés avec un typhon potentiellement destructeur ; par conséquent, une attention particulière est requise pour la conception de toute infrastructure ou bâtiment, même petit; par conséquent, l'approvisionnement garantira que la conception structurelle doit également tenir compte des considérations liées au changement climatique. Lorsqu'un projet comprend de nouveaux bâtiments ou structures accessibles au public, l'emprunteur/bénéficiaire/partenaire doit prendre en compte les risques et impacts supplémentaires de l'exposition potentielle du public aux accidents et aux dangers naturels, y compris les événements météorologiques extrêmes. 9. Lorsque des éléments structurels ou des composantes du projet sont situés dans des zones à haut risque (y compris celles exposées à des conditions météorologiques extrêmes ou à des événements à évolution lente) et que leur défaillance ou leur dysfonctionnement peut menacer la sécurité de la communauté, l'emprunteur/bénéficiaire/partenaire est tenu de s'engager un ou plusieurs experts indépendants ayant une expérience reconnue dans des projets similaires (distincts de ceux responsables de la conception et de la construction) pour examiner la conception et la sécurité des structures le plus tôt possible dans le développement du projet et tout au long du cycle de vie du projet.</p>
---	---------------	---	--

## Sauvegardes environnementales et sociales

<p>6.5 Le projet pourrait-il impliquer ou conduire au transport, au stockage et à l'utilisation et/ou à l'élimination de matières dangereuses ou dangereuses (par exemple, des explosifs, du carburant et d'autres produits chimiques pendant la construction et l'exploitation) ?</p>	<p>Modéré</p>	<p><b>Modéré</b></p>	<p>Le projet impliquera très probablement le transport, le stockage et l'utilisation et/ou l'élimination de matières dangereuses ou dangereuses. Cependant, la réglementation des matières dangereuses est efficace et il n'existe aucune preuve récente d'accidents.</p>	<p>Le FIDA veillera à ce que des mesures soient prises pour éviter ou minimiser l'exposition des communautés à toute matière dangereuse utilisée pendant les activités du projet. Des précautions particulières seront prises pour éviter l'exposition à des risques mettant en danger la santé et la vie en modifiant ou en éliminant les conditions ou les matériaux potentiellement dangereux. Une diligence raisonnable doit être entreprise pour garantir la sécurité de la livraison, du transport et de l'élimination des matières et déchets dangereux.</p>
<p>6.6 Le projet pourrait-il entraîner des impacts négatifs sur les écosystèmes et les services écosystémiques pertinents pour la santé des communautés (par exemple, alimentation, purification des eaux de surface, tampons naturels contre les inondations) ?</p>	<p>Modéré</p>	<p><b>Modéré</b></p>	<p>Des impacts négatifs modérés sur les écosystèmes et leurs services, susceptibles d'affecter négativement la santé des communautés situées à proximité directe du projet, sont possibles, mais des projets similaires ont montré que les impacts peuvent être atténués ou compensés grâce à des programmes tels que le paiement pour les services écosystémiques.</p>	<p>comme les interventions du projet dans des zones en pente, l'écosystème peut être fragile, donc tout achat et investissement doit identifier et renforcer les zones tampons naturelles existantes (c'est-à-dire que la gestion durable des terres sera encouragée pour atténuer l'érosion) ; en outre, une grande partie de la population dépend des eaux de surface et n'a pas accès à une eau douce de qualité ; par conséquent, tout investissement et toute planification agricole garantiront que les sources d'eau sont protégées et non polluées ;</p>
<p>Intermédiaires financiers et investissements directs</p>	<p><b>Évaluation des risques</b></p>	<p><b>Conséquence</b></p>	<p><b>Conseils pour les OPP</b></p>	

## Sauvegardes environnementales et sociales

8.2 L'investissement pourrait-il être accordé à une institution disposant de capacités insuffisantes (c'est-à-dire du personnel non qualifié, par exemple un responsable ES) pour mettre en œuvre le SGES ?

### Modéré

L'institution n'emploie pas de responsable ES, mais dispose d'un personnel de terrain suffisamment formé pour surveiller l'impact des opérations de l'institution.

Les IF et les bénéficiaires directs seront invités et soutenus à préparer un SGES comprenant : (i) des systèmes, des procédures et des capacités environnementales et sociales pour évaluer, gérer et surveiller les risques et les impacts des investissements directs et des sous-projets des IF ; et (ii) un cadre de gestion des risques du portefeuille qui garantit un retour sur investissement et une durabilité. Cela doit être proportionné aux risques et aux impacts de chaque projet, ainsi qu'au profil de risque du portefeuille global de l'IF.

### Objectifs de la Passation de Marchés

Objectifs	Développement SMART
Maximiser le rapport qualité-prix (VfM)	Augmenter l'efficacité des dépenses en optimisant la qualité des produits ou services par rapport aux coûts. Harmoniser les exigences et les attentes des parties prenantes.
Achèvement des contrats dans les délais	Réduire les retards de livraison en améliorant la gestion des projets et des ressources. Mettre en œuvre des outils de gestion de projet et des processus d'évaluation continue pour identifier et résoudre les obstacles potentiels. S'aligner sur les meilleures pratiques de gestion de projet et établir des attentes réalistes en matière de délais. Respecter les échéances fixées pour chaque phase/activité du projet.
Atteindre une concurrence adéquate	Améliorer la compétitivité en identifiant et en implémentant des stratégies diverses : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer une analyse complète du contexte concurrentiel, en identifiant les forces et les faiblesses des concurrents.</li> <li>• Offrir des incitations aux fournisseurs nationaux et locaux.</li> </ul> Aligner les stratégies sur les forces internes et les opportunités externes tout en surveillant les tendances du marché.
Sélection de fournisseurs qualifiés ayant de bons antécédents en matière de mise en œuvre et de PESEC	Évaluer et sélectionner des fournisseurs qualifiés ayant des antécédents positifs en matière de mise en œuvre et de conformité aux préoccupations PESEC. Établir des critères d'évaluation clairs et transparents, en tenant compte des préoccupations PESEC spécifiques.

### Approche Recommandée pour le Projet

Au cours de l'exécution du Projet, une attention particulière sera portée aux complexités en termes d'achats et de passation de marchés, qui sont générées en raison des déterminants suivants :

- a) La zone du Projet est géographiquement répartie sur différents territoires dans le Sud-Est du pays, dont beaucoup sont éloignées et difficiles d'accès.
- b) Le volume des activités et la valeur des investissements nécessitent des capacités avancées pour gérer les processus de passation de contrats, avec une attention particulière à l'administration des contrats/accords et à la nature de la supervision associée. (Nécessité de recruter un personnel adéquat en matière de passation de marchés ainsi que pour la gestion du Projet)
- c) Le plan de passation des marchés préliminaire de 18 mois est basé sur le phasage et la planification préliminaires du projet. De nombreuses activités ont été combinées afin de réduire la charge de travail en matière de passation et de rendre la gestion des achats et des contrats plus efficace. Le chronogramme de lancement et d'exécution des activités est plutôt surchargé et nécessitera un engagement précoce de l'UTE à travers son personnel professionnel afin d'assurer un lancement approprié et opportun du projet.
- d) Les dossiers d'appel d'offres et les contrats types pour l'acquisition de biens, travaux et services conformément à la réglementation du FIDA doivent être complétés et/ou complétés par les exigences PESEC du FIDA afin que les considérations d'achats durables (environnementales et sociales/travail) soient incluses.
- e) Certains appels d'offres peuvent être lancés et signés sous forme d'accords-cadres (AC). Cependant, les capacités internes doivent être développées pour le personnel existant, car celui-ci n'a pas d'expérience préalable avec de tels formats de contrat. Les formats standard de documents d'appel d'offres et de contrats de la Banque Mondiale pour les AC doivent être utilisés tout en intégrant les normes du FIDA ainsi que l'auto certification ; en tenant dûment compte de l'état de préparation et des capacités d'un marché en évolution. Si les conditions changent, la stratégie de passation devra peut-être revenir aux appels d'offres et aux contrats réguliers.
- f) L'inclusion de la Passation de marchés avec la participation des usagers est indiquée dans le PDR, mais elle dépend fortement des capacités locales, lesquelles doivent être évaluées après le lancement du projet (conformément aux directives énoncées dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA). À ce stade là, le projet pourrait effectuer une présélection des partenaires en fonction de ces évaluations (ONG, agences internationales, etc.).
- g) L'importation de marchandises dans le pays peut être difficile compte tenu des conditions de sécurité actuelles. L'achat local de biens doit être privilégié lorsque cela est possible.

## Contrats de Travaux

Attribute	Selected arrangement	Justification Summary/Logic
<b>Specifications</b>	Conformance	Des normes PESEC strictes ont été décrites pour le Projet. La conformité est adéquate pour garantir de bonnes performances sur le terrain.
<b>Sustainability Requirements</b>	Yes	
<b>Contract Type</b>	A. Traditional B. Design and Build	Les contrats traditionnels peuvent s'appliquer à la plupart des activités, tandis que les contrats de conception-construction peuvent être utilisés dans certains cas pour gagner du temps dans le processus de passation, lorsque l'expertise générale en conception d'un entrepreneur est considérée comme adéquate (pas besoin d'une expertise avancée d'un consultant).
<b>Pricing and costing mechanism</b>	A. Lump Sum B. Schedule of Rates / Admeasurement C. Cost Plus	L'une des trois méthodes peut être utilisée en fonction de la modalité contractuelle. La méthode dépendra de ce qui est jugé le plus rentable (cost effective).
<b>Supplier Relationship</b>	A. Collaborative	
<b>Price Adjustments</b>	A. None, fixed price B. Negotiated	Optez pour des prix fixes pour la plupart des contrats. Les contrats plus importants, d'une durée supérieure à 18 mois, peuvent entraîner des ajustements de prix.
<b>Form of Contract (Terms and Conditions)</b>	C. State any special conditions of contract	Une garantie de bonne exécution de 10% sera exigée. Le montant maximum des pénalités pour l'ensemble des travaux est de 10% du prix final du contrat. Veiller à ce qu'aucun paiement anticipé ne soit effectué sans la fourniture d'une garantie bancaire de paiement anticipé.
<b>Selection Method</b>	A. Request for Proposals (RFP) B. Requests for Bids (RFB) C. Requests for Quotations (RFQ) D. Direct Selection	La méthode dépendra des seuils applicables.
<b>Selection Arrangement</b>	A. Commercial Practices B. Force Accounts	Les modalités de sélection seront basées sur les pratiques commerciales standard. Les contrats de régie peuvent être utilisés si nécessaire.

<b>Market Approach</b>	A. Type of Competition 1. Open 2. National 3. No Competition – Direct Selection B. Number of Envelopes/Stages 1. Single Envelope 2. Single Stage	La plupart des contrats feront appel à un appel d'offres ouvert au niveau national, avec un appel d'offres à enveloppe/étape unique.  Aucune négociation n'est autorisée sur les contrats de travail.
<b>Pre / Post Qualification</b>	A. Post-Qualification	Étant donné que les offres sont publiées sur le marché libre, la post-qualification est la méthode la plus idéale.
<b>Evaluation Selection Method</b>	A. Least Cost Based Selection (LCS) B. Direct Selection	La sélection au meilleur cout est la méthode à privilégier.
<b>Evaluation of Costs</b>	A. Adjusted Bid Price	
<b>Domestic Preference</b>	Yes	S'il y a recours à des AOI, une préférence nationale de 7,5 % est autorisée pour encourager les entreprises locales à participer aux appels d'offres.
<b>Rated Criteria</b>	List the type of criteria to be used (mandatory/desired)	Le cas échéant, utiliser: - changements dans les conditions de paiement - différents temps d'exécution - modifications proposées dans la conception

### Contrats de Biens

<b>Attribute</b>	<b>Selected arrangement</b>	<b>Justification Summary/Logic</b>
<b>Specifications</b>	Conformance	Les biens achetés sont généralement basiques et peuvent être bien décrits.
<b>Sustainability Requirements</b>	Yes	
<b>Contract Type</b>	Traditional	
<b>Pricing and costing mechanism</b>	Lump Sum	
<b>Supplier Relationship</b>	Collaborative	
<b>Price Adjustments</b>	None, fixed price	Pas besoin d'ajustements de prix. Aucune négociation n'est autorisée pour l'achat de biens.
<b>Form of Contract (Terms and Conditions)</b>	State any special conditions of contract	Demandez des garanties (warranty) pour certains biens tels que le matériel informatique et les véhicules. Veiller à ce qu'aucun paiement anticipé ne soit effectué sans la fourniture d'une garantie bancaire de paiement anticipé.

<b>Selection Method</b>	A. Request for Proposals (RFP) B. Requests for Bids (RFB) C. Requests for Quotations (RFQ) D. Direct Selection	
<b>Selection Arrangement</b>	Commercial Practices	
<b>Market Approach</b>	A. Type of Competition 1. Open 2. National 3. No Competition – Direct Selection B. Number of Envelopes/Stages 1. Single Envelope	La plupart des contrats feront appel à un appel d'offres ouvert au niveau national, avec un appel d'offres à enveloppe/étape unique.  Privilégier les achats locaux pour réduire les besoins en logistique.  Aucune négociation n'est autorisée sur les contrats de biens.
<b>Pre / Post Qualification</b>	Post-Qualification	
<b>Evaluation Selection Method</b>	Least Cost Based Selection (LCS)	
<b>Evaluation of Costs</b>	A. Adjusted Bid Price B. Life-Cycle Costs	Le coût du cycle de vie doit être utilisé pour les biens utilisés en milieu agricole par les bénéficiaires afin de réduire les coûts d'exploitation et d'entretien.
<b>Domestic Preference</b>	Yes	Ceci est autorisé jusqu'à 15%
<b>Rated Criteria</b>	List the type of criteria to be used (mandatory/desired)	

### Contrats de Services de Conseil

Attribute	Selected arrangement	Justification Summary/Logic
<b>Specifications</b>	Conformance	
<b>Sustainability Requirements</b>	Yes	La durabilité sera une exigence obligatoire pour tout achat réalisé dans le cadre de ce projet.
<b>Contract Type</b>	Traditional	
<b>Pricing and costing mechanism</b>	A. Lump Sum B. Fee Based	À évaluer en fonction des besoins et du meilleur VfM
<b>Supplier Relationship</b>	Collaborative	

<b>Price Adjustments</b>	A. None, fixed price B. Negotiated	Des méthodes à prix fixe et des contrats négociés seront utilisés. Les négociations contractuelles ne sont autorisées que dans des cas exceptionnels, tels que : – lorsque le recours à un fournisseur unique/à un SED; ou – lorsque le prix n’a pas été un facteur dans l’offre / processus d’évaluation ; - tel qu’indiqué dans le guide pratique.
<b>Form of Contract (Terms and Conditions)</b>	State any special conditions of contract	
<b>Selection Method</b>	A. Request for Proposals (RFP) B. Direct Selection	
<b>Selection Arrangement</b>	A. Commercial Practices B. Framework Agreements	À évaluer en fonction des besoins et du meilleur VfM
<b>Market Approach</b>	A. Type of Competition 1. Open 2. Limited 3. International 4. National 5. No Competition – Direct Selection B. Number of Envelopes/Stages 1. Two Envelopes 2. Multi Stage C. Negotiations	La concurrence est censée être ouverte et internationale, mais dans des cas isolés, la sélection locale pourrait également être utilisée.  Des négociations seront entreprises si nécessaire.
<b>Pre / Post Qualification</b>	A. Pre-Qualification B. Initial Selection	
<b>Evaluation Selection Method</b>	A. Quality Cost Based Selection (QCBS) B. Fixed Budget Based Selection (FBS) C. Least Cost Based Selection (LCS) D. Quality Based Selection (QBS) E. Consultant’s Qualifications Based Selection (CQS) C. Direct Selection	Dans la mesure du possible, le QCBS sera la méthode de passation par défaut. Cependant, d’autres méthodes sont autorisées sur la base du plan de passation de marchés approuvé.
<b>Evaluation of Costs</b>	Adjusted Bid Price	
<b>Rated Criteria</b>	List the type of criteria to be used (mandatory/desired)	Expérience pertinente; Performances passées ; Compétences des Experts ; Compétences en gestion et techniques ; Ressources ; etc.

### Termes de référence des membres de l’équipe

Termes de référence – Coordonnateur du projet

Sous l'autorité du directeur exécutif de l’UTE, le Coordonnateur du Projet est responsable de la planification, de l'organisation, de la coordination, du contrôle et de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du Projet EFOSE en vue de la réalisation des objectifs fixés.

Le Coordonnateur œuvrera à la coordination de la mise en œuvre du Projet avec diligence et efficacité, en conformité avec des principes administratifs, financiers, économiques, environnementaux, d'ingénierie de développement rural appropriés, et en conformité avec les conditions générales et spécifiques telles que décrites dans l'accord de don et dans la documentation du projet.

### **Responsabilités détaillées**

- ✓ Assurer la gestion du projet, le suivi des procédures appropriées et de contrôle de qualité axée sur les tâches suivantes : -
- ✓ Définir un cadre de partenariat avec les différents acteurs concernées ( DDA, ACDED, CROSE, opérateurs privés) pour réaliser suivant leur rôle respectif les actions envisagées.
- ✓ Mettre en place les moyens logistiques facilitant le démarrage du Projet.
- ✓ Animer l'exécution du Projet et assurer la coordination des différentes activités tant du point de vue administratif que du point de vue technique. Pour ce faire, il sera appuyé par les différents membres de l'équipe du projet notamment le Responsable Administratif et Financière (RAF), le Responsable de suivi-évaluation (RPSE), le Responsable de Passation des marchés –
- ✓ Gérer et évaluer le personnel de l'équipe projet, et veiller à leur formation continue
- ✓ Assurer l'élaboration et la mise en œuvre de la gestion opérationnelle stratégique en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats prévus dans le projet
- ✓ Animer la préparation des plans de travail et budgets périodiques (PTBA et PTBT) conformes au cadre logique et aux priorités.
- ✓ Préparer les réunions périodiques du Comité de Pilotage
- ✓ Participer aux réunions du Comité de Pilotage,
- ✓ Assurer le secrétariat et suivre les processus d'approbation.
- ✓ Mettre en œuvre des plans opérationnels après validation par le CP et le FIDA
- ✓ Veiller à ce que les activités soient menées conformément à la stratégie de ciblage, d'inclusion sociale, de genre, de jeunesse et de nutrition du projet –
- ✓ Organiser la mise en place du système de suivi évaluation du projet et participer au suivi des indicateurs de performance
- ✓ Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières, de la supervision des processus
- ✓ Superviser la rédaction des protocoles d'accord, conventions et contrats du Projet –
- ✓ Suivre le budget et proposer suivant les procédures établies des réallocations au besoin –
- ✓ Signer et faire viser par le Directeur exécutif tous les marchés de biens, travaux et services dont le coût estimatif est inférieur à l'équivalent de deux cent mille dollars (200,000.00) mais supérieur ou égal à quarante mille dollars (40,000.00 USD).
- ✓ Soumettre à la signature du Ministre tous les marchés dont le cout estimatif est supérieur ou égal à deux cent mille dollars (200,000.00) USD.
- ✓ Auditer les comptes du projet et transmettre les rapports dans les délais prévus au FIDA
- ✓ Assurer la facilitation de la construction et le partage des connaissances en se concentrant sur l'atteinte des résultats suivants –
- ✓ Représenter le projet dans les différents espaces ou structures de concertation et interagir avec FIDA seul ou en faisant intervenir le MARNDR, sur les demandes d'avis de non-objection, de décaissements, de prolongation et aussi sur l'organisation des missions de supervision internes et externes liées au projet.
- ✓ Promouvoir la mise en place et le fonctionnement d'espaces et de mécanismes de concertation au sein du MARNDR pour la validation technique des analyses ou études spécifiques produites par des prestataires.
- ✓ Animer la préparation des rapports trimestriels, annuels et semestriels, et transmettre en en temps voulu les rapports aux membres du Comité de pilotage (CP) et au bailleur.
- ✓ Animer des bilans trimestriels d'équipe et des auto-évaluations semestrielles.

### **Qualifications requises**

- ✓ Une formation universitaire (niveau maîtrise ou équivalent) en agroéconomie, gestion des ressources naturelles, environnement.

- ✓ 10 ans d'expérience de travail pertinente, dont au moins 5 ans dans un poste de direction ou à un poste de responsabilité dans une entreprise privée ou un bureau d'études ou une ONG, et 5 ans dans des activités de terrain (dont une partie en Haïti);
- ✓ Une expérience de travail avec les groupes communautaires, les collectivités territoriales et des institutions internationales de financement, et la connaissance des procédures du FIDA serait un atout –
- ✓ Une solide expérience en administration et/ou gestion de Projet et/ou d'ONG et/ou d'entreprise.
- ✓ Avoir déjà géré une entité ou un projet de grande envergure (en termes de budgets et/ou de volume d'activités).
- ✓ Une expérience dans la préparation des dossiers d'appel d'offres et de procédures d'opérations de projets financés par des organismes internationaux ;
- ✓ Une bonne connaissance du secteur privé et des autres intervenants en milieu rural (bureaux d'études, ONG, etc.), notamment en matière de négociation commerciale avec ce type de partenaires privés et associatifs ;
- ✓ Une bonne compréhension et sensibilité envers l'approche équité entre genres ; -
- ✓ La maîtrise de l'outil informatique et des logiciels bureautiques courants : Word, Excel, internet.
- ✓ Une excellente connaissance du milieu rural haïtien et des réalités économiques des différentes zones d'intervention du Projet.

## Termes de Reference : Responsable Composante 1 : Spécialiste en Sécurité alimentaire et Éducation Nutritionnelle

Sous l'autorité du Coordinateur de L'ÉFOSE, le Responsable la Composante 1 : Spécialiste en Sécurité alimentaire et Éducation Nutritionnelle est responsable de la planification, de l'organisation, de la coordination, du contrôle et de la mise en œuvre de toutes les activités de la composante No 1 du Projet en vue de la réalisation des objectifs fixés.

Le Spécialiste en Sécurité alimentaire et Éducation Nutritionnelle œuvrera à la coordination de la mise en œuvre de la composante No 1 avec diligence et efficacité, en conformité avec des principes administratifs, financiers, économiques, environnementaux, d'ingénierie de développement rural appropriés, et en conformité avec les conditions générales et spécifiques telles que décrites dans l'accord de don et dans la documentation du projet.

### Responsabilités détaillées

- ✓ Assurer la gestion de la composante No 1, le suivi des procédures appropriées et de contrôle de qualité axée sur les tâches suivantes :
- ✓ Définir un cadre de partenariat avec les différents acteurs concernées (DDA, ACDED, CROSE, opérateurs privés) pour réaliser suivant leur rôle respectif les actions envisagées.
- ✓ Mettre en place les moyens logistiques facilitant le démarrage des activités de la composante no 1.
- ✓ Animer l'exécution de la composante et assurer la coordination des différentes activités tant du point de vue administratif que du point de vue technique. Pour ce faire, il sera appuyé par les différents membres de l'équipe du projet notamment le Responsable Administratif et Financière (RAF), le Responsable de suivi-évaluation (RPSE), le Responsable de Passation des marchés,
- ✓ Gérer et évaluer le personnel de l'équipe liée à la composante, et veiller à leur formation continue
- ✓ Assurer l'élaboration et la mise en œuvre de la gestion opérationnelle stratégique en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats prévus dans la composante
- ✓ Animer la préparation des plans de travail et budgets périodiques (PTBA et PPM) conformes au cadre logique et aux priorités.
- ✓ Participer à la Préparation des réunions périodiques du Comité de Pilotage
- ✓ Participer aux réunions du Comité de Pilotage,
- ✓ Mettre en œuvre des plans opérationnels après validation par le CP et le FIDA
- ✓ Veiller à ce que les activités soient menées conformément à la stratégie de ciblage, d'inclusion sociale, de genre, de jeunesse et de nutrition du projet –
- ✓ Participer à la mise en place du système de suivi évaluation du projet et participer au suivi des indicateurs de performance
- ✓ Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières, de la supervision des processus liés à la composante No 1
- ✓ Superviser la rédaction des protocoles d'accord, conventions et contrats du Projet avec les partenaires d'implémentation de la composante No 1
- ✓ Suivre le budget et proposer suivant les procédures établies des réallocations au besoin
- ✓ Assurer la facilitation de la construction et le partage des connaissances en se concentrant sur l'atteinte des résultats suivants de la composante no 1.
- ✓ Promouvoir la mise en place et le fonctionnement d'espaces et de mécanismes de concertation au sein du MARNDR pour la validation technique des analyses ou études spécifiques produites par des prestataires.
- ✓ Animer la préparation des rapports trimestriels, annuels et semestriels, et transmettre en temps voulu les rapports aux membres du Comité de pilotage (CP) et au bailleur.
- ✓ Animer des bilans trimestriels d'équipe et des auto-évaluations semestrielles.
- ✓ Assurer une approche intégrée de la sécurité alimentaire et l'éducation nutritionnelle
- ✓ Faciliter des séances de formation sur la culture nutritionnelle et la récupération des recettes culinaires traditionnelles
- ✓ Faciliter une approche d'autoconsommation de produits alimentaires sains et nutritifs.

## **Qualifications requises**

- ✓ Une formation universitaire (niveau maîtrise ou équivalent) en agroéconomie, gestion des ressources naturelles, environnement, Sécurité alimentaire et Éducation Nutritionnelle.
- ✓ 10 ans d'expérience de travail pertinente, dont au moins 5 ans dans un poste de direction ou à un poste de responsabilité dans une entreprise privée ou un bureau d'études ou une ONG, et 5 ans dans des activités de terrain (dont une partie en Haïti).
- ✓ Une expérience de travail avec les groupes communautaires, les collectivités territoriales et des institutions internationales de financement, et la connaissance des procédures du FIDA serait un atout.
- ✓ Une solide expérience en administration et/ou gestion de Projet et/ou d'ONG et/ou d'entreprise.
- ✓ Avoir déjà géré une entité ou un projet de grande envergure (en termes de budgets et/ou de volume d'activités).
- ✓ Une expérience dans la préparation des dossiers d'appel d'offres et de procédures d'opérations de projets financés par des organismes internationaux.
- ✓ Une bonne connaissance du secteur privé et des autres intervenants en milieu rural (bureaux d'études, ONG, etc.), notamment en matière de négociation commerciale avec ce type de partenaires privés et associatifs.
- ✓ Une bonne connaissance de la commission Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'état Haïtien.
- ✓ Une connaissance précise des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle utilisée par les organisations internationales et le gouvernement d'Haïti.
- ✓ Une bonne compréhension et sensibilité envers l'approche équité entre genres.
- ✓ La maîtrise de l'outil informatique et des logiciels bureautiques courants : Word, Excel, internet.
- ✓ Une excellente connaissance du milieu rural haïtien et des réalités économiques des différentes zones d'intervention du Projet.

## Responsable de Composante 2 : Spécialiste en agri-bisness, accès aux marchés, entrepreneuriat Juvénile et chaînes de valeurs.

Sous l'autorité du Coordinateur de L'EFOSE, le Responsable de la Composante 2 : Spécialiste en agri-bisness, accès aux marchés, entrepreneuriat Juvénile et chaînes de valeurs assure de la planification, de l'organisation, de la coordination, du contrôle et de la mise en œuvre de toutes les activités de la composante No 2 du Projet en vue de la réalisation des objectifs fixés.

Le Spécialiste en agri-bisness, accès aux marchés, entrepreneuriat Juvénile et chaînes de valeurs œuvrera à la coordination de la mise en œuvre de la composante No 2 avec diligence et efficacité, en conformité avec des principes administratifs, financiers, économiques, environnementaux, d'ingénierie de développement rural appropriés, et en conformité avec les conditions générales et spécifiques telles que décrites dans l'accord de don et dans la documentation du projet.

### Responsabilités détaillées

- ✓ Assurer la gestion de la composante No 2, le suivi des procédures appropriées et de contrôle de qualité axée sur les tâches suivantes:
- ✓ Définir un cadre de partenariat avec les différents acteurs concernées (DDA, ACDED, CROSE, opérateurs privés (Aitica, Café LUX) pour réaliser suivant leur rôle respectif les actions envisagées.
- ✓ Mettre en place les moyens logistiques facilitant le démarrage des activités de la composante no 2.
- ✓ Animer l'exécution de la composante no 2 et assurer la coordination des différentes activités tant du point de vue administratif que du point de vue technique. Pour ce faire, il sera appuyé par les différents membres de l'équipe du projet notamment le Responsable Administratif et Financière (RAF), le Responsable de suivi-évaluation (RPSE), le Responsable de Passation des marchés.
- ✓ Gérer et évaluer le personnel de l'équipe liée à la composante no 2, et veiller à leur formation continue
- ✓ Assurer l'élaboration et la mise en œuvre de la gestion opérationnelle stratégique en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats prévus dans la composante no 2.
- ✓ Animer la préparation des plans de travail et budgets périodiques (PTBA et PPM) conformes au cadre logique et aux priorités.
- ✓ Participer à la Préparation des réunions périodiques du Comité de Pilotage.
- ✓ Participer aux réunions du Comité de Pilotage.
- ✓ Mettre en œuvre des plans opérationnels après validation par le CP et le FIDA.
- ✓ Veiller à ce que les activités soient menées conformément à la stratégie de ciblage, d'inclusion sociale, de genre, de jeunesse et de nutrition du projet.
- ✓ Participer à la mise en place du système de suivi évaluation du projet et participer au suivi des indicateurs de performance.
- ✓ Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières, de la supervision des processus liés à la composante No 2.
- ✓ Superviser la rédaction des protocoles d'accord, conventions et contrats du Projet avec les partenaires d'implémentation de la composante No 2.
- ✓ Suivre le budget et proposer suivant les procédures établies des réallocations au besoin.
- ✓ Assurer la facilitation de la construction et le partage des connaissances en se concentrant sur l'atteinte des résultats suivants de la composante no 2.
- ✓ Promouvoir la mise en place et le fonctionnement d'espaces et de mécanismes de concertation au sein du MARNDR pour la validation technique des analyses ou études spécifiques produites par des prestataires.
- ✓ Animer la préparation des rapports trimestriels, annuels et semestriels, et transmettre en temps voulu les rapports aux membres du Comité de pilotage (CP) et au bailleur.
- ✓ Animer des bilans trimestriels d'équipe et des auto-évaluations semestrielles.
- ✓ Assurer une approche intégrée des chaînes de valeurs, accès aux marchés, commercialisation des excédents de production et génération des revenus.
- ✓ Faciliter des séances de formation sur les thèmes de chaînes de valeurs, entrepreneuriat juvéniles, accès aux marchés, écoulement des excédents de productions, transformation de la production primaire.

- ✓ Faciliter une approche d'autoconsommation et écoulement des excédents de production.

### **Qualifications requises**

- ✓ Une formation universitaire (niveau maîtrise ou équivalent) en agroéconomie, gestion des ressources naturelles, économie rurale, gestion des entreprises, accès aux marchés et chaînes de valeur de la production rurale.
- ✓ 10 ans d'expérience de travail pertinente, dont au moins 5 ans dans un poste de direction ou à un poste de responsabilité dans une entreprise privée ou un bureau d'études ou une ONG, et 5 ans dans des activités de terrain (dont une partie en Haïti).
- ✓ Une expérience de travail avec les groupes communautaires, les collectivités territoriales et des institutions internationales de financement, et la connaissance des procédures du FIDA serait un atout.
- ✓ Une solide expérience en administration et/ou gestion de Projet et/ou d'ONG et/ou d'entreprise.
- ✓ Avoir déjà géré une entité ou un projet de grande envergure (en termes de budgets et/ou de volume d'activités).
- ✓ Une expérience dans la préparation des dossiers d'appel d'offres et de procédures d'opérations de projets financés par des organismes internationaux.
- ✓ Une bonne connaissance du secteur privé et des autres intervenants en milieu rural (bureaux d'études, ONG, etc.), notamment en matière de négociation commerciale avec ce type de partenaires privés et associatifs.
- ✓ Une bonne connaissance de la commission de L'entreprenariat Régional, national et international.
- ✓ Une connaissance précise des indicateurs d'accès aux marchés.
- ✓ Une bonne compréhension et sensibilité envers l'approche équité entre genres.
- ✓ La maîtrise de l'outil informatique et des logiciels bureautiques courants : Word, Excel, internet.
- ✓ Une excellente connaissance du milieu rural haïtien et des réalités économiques des différentes zones d'intervention du Projet.

### **Responsabilités générales et détaillées**

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet EFOSE et en collaboration avec les autres membres de l'Unité de coordination du Programme (UCP/MARNDR/FIDA); le Responsable du suivi-évaluation (RSE) accomplira les tâches suivantes:

- ✓ Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation (SSE) du Programme) en collaboration avec l'unité de suivi-évaluation de l'UTE et le système de gestion de résultats et de l'impact du FIDA.
- ✓ Élaborer le plan de suivi du Programme : méthodes de collecte et analyse de données, personnes responsables et périodicité de la collecte.
- ✓ Élaboration des outils de suivi ; tableaux PTBA, fiches de suivi et canevas de rapport trimestriels.
- ✓ Organisation et supervision des enquêtes de référence du projet
- ✓ Élaboration des clauses à inclure dans les contrats des partenaires en matière de Suivi et Évaluations.
- ✓ Coordonner et assister les membres de l'équipe et partenaires de mise en œuvre dans la collecte des données et l'élaboration des rapports d'état d'avancement.
- ✓ Consolider et soumettre dans les délais les rapports et fiches d'état d'avancement du projet, ainsi que les rapports des indicateurs du FIDA.
- ✓ Coordonner et assister les membres de l'équipe et partenaires de mise en œuvre pour l'élaboration des plans de travail et budget annuel ainsi que les plans de travail trimestriels.
- ✓ Mener les ateliers d'élaboration participative des PTBA.
- ✓ Travailler en étroite collaboration avec la RAF pour la mise en œuvre d'un système de suivi-financière en ligne avec le système du suivi des réalisations physiques.
- ✓ Mise en place d'un répertoire d'informations produites par les Projets structurés par rapport aux cadres logiques.
- ✓ Appui méthodologique aux stagiaires dans l'élaboration des études de cas.
- ✓ Appui méthodologique aux cadres de l'UTE et aux opérateurs en matière de suivi-évaluation et gestion des connaissances.
- ✓ Assurer la collecte de données ventilées par sexe et par âge et mener des études sur les résultats du projet en matière de genre, de jeunesse et de nutrition.
- ✓ Analyser les données sortantes du SSE et gestions de savoirs.
- ✓ Alerter la coordination sur les écarts entre les cibles attendus et les réalisations physiques et financières et émettre des recommandations pour la réduction de ces écarts à temps et l'achèvement des objectifs attendus.
- ✓ Faciliter aux missions externes de supervision et d'évaluation l'accès aux données à jour et l'accès à toute la documentation relevant.
- ✓ Identifier les besoins ponctuels d'appui externe pour la mise en place du système de SE et gestion de savoirs et veiller à que les ressources humaines et financières nécessaires soient mise à disposition.
- ✓ Remplir toutes autres tâches requises par le Coordonnateur du projet et relevant de ses compétences.

### **Qualifications requises**

- ✓ Une formation universitaire reconnue (niveau maîtrise ou équivalent) en: (i) économie avec une spécialisation en développement rural; (ii) agronomie avec une spécialisation en économie agricole; et (iii) planification ou en statistique
- ✓ Une expérience de travail dans la mise en œuvre des projets de développement rural et/ou agricole.
- ✓ Une expérience de travail dans des projets financés par des bailleurs internationaux.
- ✓ Une bonne connaissance des compétences et des expériences des intervenants des secteurs privé et associatif opérant dans les domaines des études socio-économiques et d'impact, de la formation, du conseil technique et en gestion aux groupements paysans.
- ✓ Une bonne compréhension et sensibilité envers l'approche équité entre genres.
- ✓ Une bonne capacité planification d'activités et de gestion axée sur les résultats le sens de négociation.

- ✓ Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants, des logiciels de traitement de données (Access, outils statistiques).
- ✓ La maîtrise des logiciels de système d'information géographique sera un atout.

## Termes de référence – Responsable en Gestion et passation de marché

**Principales Tâches** : Sous l'autorité hiérarchique du Coordinateur du Projet EFOSE, le Responsable de Gestion et Passation des Marchés assume les responsabilités de la préparation, la passation et le suivi des marchés, contrats et conventions du Projet, toutes Composantes et Activités confondues. Il est chargé d'appuyer et de sécuriser la conduite des acquisitions de biens, de travaux et de services suivants les procédures du FIDA, et en respect des procédures de passation de marché national, dans le souci d'une utilisation transparente, équitable, et économe des ressources financières du projet. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec tous les cadres de l'UTE.

Dans ce sens, les tâches principales assignées au RPM sont les suivantes :

- ✓ Instruire, préparer, lancer, traiter, finaliser et suivre toutes les passations de marchés, contrats et Accords ou Conventions, et ce, dans le strict respect des règles et procédures, en matière de passation de marché suivant les réglementations en vigueur, tant au niveau du pays, que conformément aux directives du FIDA, dans ce domaine.
- ✓ Participer activement à l'élaboration des Programmes Annuels de Travail et Budget (PTBA), notamment l'élaboration du plan de passation des Marchés ; par la suite le RPM informera périodiquement (tous les 6 mois) les Responsables de Composante et les responsables de bureaux sur l'évolution de chaque dossier de passation de marché, les concernant respectivement.
- ✓ Mettre à jour régulièrement le Plan de passation de marchés (PPM) et le soumettre au CP qui le communique pour approbation aux instances supérieures de L'UTE et du MARNDR et au FIDA.
- ✓ Le RPM effectue toutes les procédures et étapes requises, pour mener à bien et en toute diligence, la mise en œuvre du PPM (appels à manifestation d'intérêt, préqualification, appels d'offres, entente directe, CML, etc.) selon les modalités adaptées à chaque type de marché ;
- ✓ S'assurer des traitements diligents des évaluations des offres, avec la cellule technique d'évaluation du projet.
- ✓ Veiller à ce que des garanties contre l'exploitation et les abus sexuels et le travail des enfants soient incluses dans les contrats avec le personnel du projet, les entrepreneurs, les fournisseurs et d'autres tiers financés par les fonds du FIDA.
- ✓ Assister le Coordinateur du Projet (CP) et les Responsables de Composante dans le recrutement du personnel et l'établissement des rapports d'évaluation à soumettre au CP.
- ✓ Élaborer un rapport trimestriel et annuel sur la passation des marchés.
- ✓ Préparer et appuyer les missions d'Audit et de Supervision en ce qui concerne tous les aspects de la passation de marché.

### Qualifications requises

- ✓ Une formation universitaire reconnue (niveau licence ou maîtrise) en Droit, Administration, ou dans un domaine technique (génie civil, génie rural, agronomie, économie).
- ✓ Au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle pertinente dont au moins trois (3) ans dans la passation des marchés dans un projet ou une Administration ou une ONG.
- ✓ La pratique de la rédaction et de l'analyse des appels d'offres, des termes de référence, des contrats être de marchés avec des prestataires de services.
- ✓ Une bonne connaissance des procédures de l'Administration publique et, si possible, de celles applicables aux projets financés par les Institutions financières internationales dont le FIDA.
- ✓ Une expérience prouvée dans la négociation commerciale.
- ✓ La maîtrise des logiciels bureautique courant (Word, Excel) .
- ✓ Disponible pour des déplacements ponctuels dans les zones d'intervention du Projet.
- ✓ En mesure de travailler couramment en français et en créole.

### Par ailleurs le postulant à ce poste doit avoir les qualités personnelles suivantes:

- ✓ Précision, rigueur, probité morale et faire preuve d'un bon niveau de confidentialité.
- ✓ Charisme, leadership pour faire respecter ses décisions et les procédures du projet.
- ✓ Capacité à travailler en équipe et sous forte pression.
- ✓ Esprit d'analyse et autonomie de décision.
- ✓ Capacité à travailler simultanément sur plusieurs dossiers ainsi qu'à respecter les échéances fixées tout en produisant un travail de qualité.

- ✓ Bonne capacité à organiser son travail.

## Termes de référence – Expert financier

**Principales Tâches :** Sous l'autorité hiérarchique de la directrice financière de l'UTE, l'expert financier assume les responsabilités de la mise en œuvre des tâches administratives et dans les domaines de la gestion et de la comptabilité générale, budgétaire, analytique et matériel du Projet.

Dans ce sens, les tâches principales assignées au RAF sont les suivantes:

- ✓ Assurer la gestion comptable et financière du Projet (il s'agit d'une manière exhaustive de tous les aspects comptables et financiers du Projet).
- ✓ Le RAF doit principalement établir tous les états financiers du projet, qui doivent être produits par l'équipe administrative et financière en utilisant un logiciel comptable.
- ✓ Diriger, motiver/animer dans un souci d'efficacité l'équipe comptable.
- ✓ Assumer le bon établissement des demandes de retraits de fonds (DRF), les contrôler et les viser, avant leur soumission au Coordinateur du projet.
- ✓ Tenir à jour, avec le logiciel de gestion du projet, un tableau de bord financier du projet, à l'intention du Coordinateur, pour que ce dernier puisse disposer des éléments de décision nécessaires à la gestion du Projet.
- ✓ Assurer la gestion administrative du Projet, en particulier, assister dans le recrutement de personnel, organiser et maintenir les éléments de gestion du personnel (contrats, congé, dossiers, etc. ...) et gérer les dossiers administratifs du projet.
- ✓ Participer activement en faisant partie des commissions lors de l'analyse des offres devant conduire au processus de recrutement des prestataires de service pour la mise en œuvre des actions du projet EFOSE sur le terrain.
- ✓ Produire trimestriellement et annuellement un rapport administratif et financier suivant les besoins du Projet, de l'État et du FIDA ; ce rapport présentera les prévisions, réalisations financières et analysera les sources des écarts constatés, par Composante et pour l'ensemble du Projet ;
- ✓ S'assurer, avec le vérificateur Interne, du respect scrupuleux des clauses contractuelles relatives à la gestion financière des différents accords et contrats de financement.
- ✓ Veiller, avec le vérificateur Interne à l'application des procédures Administratives, Financières et comptables.
- ✓ Effectuer annuellement l'inventaire physique du Projet (Comptabilité matière) et établir un registre des matériels avec le logiciel de gestion du Projet.
- ✓ Contrôler la comptabilité et la cohérence avec les mouvements de fonds (financiers, banques et caisses).
- ✓ Assurer, sous l'égide du Coordinateur du Projet et en étroite concertation avec les autres responsables, l'implémentation et le suivi des programmes budgétaires trimestriels et mensuels élaborés par ces derniers. Le RAF fournira les éléments financiers nécessaires au Suivi-Évaluation.
- ✓ Suivre et Contrôler l'exécution du programme budgétaire et le suivi périodique des besoins en financement des investissements et fonctionnement de l'équipe du projet EFOSE.
- ✓ Participer activement à l'élaboration des Programmes Annuels de Travail et Budget (PTBA) et par la suite informer périodiquement (tous les 6 mois) les autres Responsables sur les États de dépenses et des disponibilités de chaque Composante ou catégorie.
- ✓ Préparer l'acquisition de biens et services et assister à la tenue d'un système de gestion et de compte-rendu justifié de ces biens.
- ✓ Assurer le contrôle et suivi des procédures budgétaires au niveau des activités des opérateurs sous contrats avec le projet.
- ✓ Assurer et former les opérateurs sous contrats avec le Projet ainsi que les autres structures partenaires bénéficiaires de fonds du projet, maintiennent une comptabilité propre pour les dépenses relatives aux activités du projet et fournissent périodiquement les états des dépenses et autres éléments.

## Qualifications requises

Le titulaire à ce poste

- ✓ Est titulaire d'une licence en Administration avec option en comptabilité.
- ✓ Avoir un minimum de cinq (5) années d'expériences à un poste similaire.

- ✓ Une bonne connaissance des procédures de l'Administration publique.
- ✓ A une excellente capacité d'organisation et de leadership.
- ✓ Maitrise d'un logiciel comptable et les logiciels courants de traitement de texte et les tableurs.
- ✓ Possède une bonne capacité de rédaction.
- ✓ Est familier avec les procédures des Bailleurs de fonds dont la maitrise des procédures du FIDA en particulier

## Termes de référence – Expert environnemental et climatique

La mission consiste à :

- ✓ Apporter un appui à la Cellule de sauvegarde environnementale et sociale de l'UTE pour lui permettre de veiller à l'application et au respect des politiques et normes environnementales et sociales établies notamment dans le cadre du projet EFOSE.
- ✓ Veiller à l'application et au respect des normes environnementales et sociales prescrites dans les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du projet EFOSE.
- ✓ S'assurer de la conformité de la mise en œuvre du projet aux politiques, normes et exigences légales, réglementaires et administratives du Gouvernement haïtien et du FIDA en matière d'environnement.
- ✓ S'assurer de la prise de mesures adéquates permettant d'éviter des retombées négatives pouvant conduire à une remise en cause des projets ou entraîner des impacts négatifs irréversibles sur les milieux naturel ou humain.

**Principales Tâches du Spécialiste** : Sous la supervision du Chef de la Cellule de Sauvegarde Environnementale et Sociale de l'UTE, le Spécialiste environnemental accomplira les tâches suivantes :

- ✓ Contribuer à l'élaboration des fiches de suivi environnemental et social pour chaque activité (et une fiche consolidée pour le Projet).
- ✓ Maintenir une relation constante avec les partenaires (DDA, CROSE, ACDED) et opérateurs afin de s'assurer de la mise en œuvre effective du PGESC, et de la révision de ces derniers, le cas échéant.
- ✓ Assurer le suivi du projet en ce qui a trait à l'exécution des PGES et élaborer les rapports de suivi du respect ou de la mise en œuvre des PGESC.
- ✓ Assurer le suivi du projet en ce qui a trait à l'organisation, avec les autres spécialistes de la Cellule, de consultations nécessaires avec les différentes parties prenantes du Projet sur les enjeux environnementaux et sociaux.
- ✓ Effectuer des visites de terrain toutes les fois que cela s'avère nécessaire pour se mettre au fait de la situation réelle.
- ✓ S'assurer de l'application par les opérateurs des normes relatives à la sécurité et à la santé des travailleurs.
- ✓ Prévenir les risques et anticiper les conflits et contestations qui peuvent surgir en relations avec les activités mises en place.
- ✓ Préparer un rapport de chaque visite avec formulation de recommandations dont la prise en compte devra être évaluée lors de la visite subséquente ;
- ✓ Préparer des rapports circonstanciés et des rapports d'avancement des projets sur les aspects environnementaux ;
- ✓ Servir d'interlocuteurs aux différentes entités intervenant sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre ou du suivi de mesures environnementales.
- ✓ Faciliter la mise en œuvre de toutes les mesures environnementales approuvées ou commanditées par l'UTE.
- ✓ Collaborer avec l'expert en ciblage, inclusion sociale, genre, jeunesse et nutrition pour s'assurer que ces dimensions sont correctement prises en compte dans le travail environnemental du projet.
- ✓ Assurer le suivi des plans de gestions des déchets solides issus des chantiers dans le cas des constructions.
- ✓ Tenir des séances de consultation publique avec les parties prenantes durant la phase d'implémentation des activités et travaux de construction.
- ✓ Collaborer avec l'expert Suivi-évaluation sur le suivi et la gestion des connaissances du programme.
- ✓ Remplir toutes autres tâches connexes assignées par le Chef de la Cellule de Sauvegarde Environnementale et Sociale de l'UTE.
- ✓ Garantir le respect des limites géographiques imposée pour la mise en œuvre de chaque activité du projet et le respect des zones tampon autour des aires protégées.
- ✓ Assurer le suivi de la mise en œuvre du PGIR, du PEPP, du MGP et autres.

### **Qualifications requises**

- ✓ Détenir une Maîtrise ou un diplôme universitaire (correspondant à Bac + 4 ou Bac + 5) en génie civil ou en sciences de l'environnement d'une université reconnue – Photocopie(s) du (ou des) diplôme(s) exigible(s).
- ✓ Être capable de travailler en équipe et de s'adapter à un environnement de travail dynamique.
- ✓ Être disposé à résider et travailler en dehors de Port-au-Prince.
- ✓ Avoir un esprit méthodique.
- ✓ Faire montre d'une capacité analytique très poussée en vue d'apporter des solutions appropriées.
- ✓ Bonne connaissance des outils informatiques suivants : environnement Windows, suite MS Office, moteurs de recherche sur Internet, Google Earth, logiciel de système d'information Géographique.
- ✓ Avoir le sens des responsabilités.
- ✓ Être capable de travailler sous pression.

### **Expérience**

- ✓ Avoir au moins Cinq (5) ans d'expérience professionnelle générale.
- ✓ Avoir au moins quatre (4) ans d'expérience pertinente dans l'élaboration ou le suivi de la mise en œuvre de plans de gestion environnementale et sociale (PGES).
- ✓ Avoir au moins quatre (4) ans d'expérience en évaluation d'impact environnemental.
- ✓ Avoir une bonne connaissance des procédures et politiques du FIDA.

### **Connaissance des langues**

- ✓ Maîtrise du français et du créole haïtien parlé et écrit.
- ✓ Connaissances de l'anglais ou de l'espagnol serait un atout additionnel.

## Termes de Référence: Spécialiste ciblage, inclusion sociale, genre, jeunes et nutrition

- ✓ Sous la supervision générale du Directeur de développement durable de l'UTE, le Spécialiste ciblage, inclusion sociale, genre, jeunes et nutrition soutiendra l'unité de mise en œuvre du Projet et sera chargé de mener des activités dans cinq (5) domaines principaux pour intégrer l'inclusion sociale et la nutrition.
1. Mise en œuvre du programme
- ✓ Conseiller et soutenir le Directeur des opérations, le Coordonnateur de projet, les autres membres de l'Unité d'exécution du Projet, les opérateurs de terrain et les prestataires de services dans la mise en œuvre de la stratégie de ciblage et la mise en œuvre des stratégies et activités relatives au genre, à la jeunesse et à la nutrition.
  - ✓ En étroite collaboration avec l'Unité de mise en œuvre du Projet, élaborer des stratégies et des plans d'action complets de ciblage, de genre, de jeunesse et de nutrition.
  - ✓ Travailler avec chaque spécialiste de l'Unité de mise en œuvre du Projet dans l'examen critique de la mise en œuvre du programme pour examiner la participation des femmes et des jeunes aux réunions et aux sessions de formation liées au programme, et travailler avec l'identification des opportunités pour:
    - ✓ Accroître la sensibilisation aux problématiques d'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de décision et les activités du projet;
    - ✓ Assurer que les objectifs en matière de ciblage soient respectés (minimum de 42 % de femmes bénéficiaires et de 15% de jeunes);
    - ✓ Concevoir et assurer la mise en œuvre de mesures destinées à faciliter la participation des femmes et des jeunes à toutes les activités parrainées par le programme;
    - ✓ Concevoir et proposer des approches pour faire face aux contraintes socio-économiques à la participation optimale des femmes aux activités du Projet.
    - ✓ Examiner les processus de base de mise en œuvre du Projet pour fournir des commentaires et des suggestions sur la manière d'obtenir les meilleurs résultats possibles du programme en ce qui concerne le ciblage, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'engagement des jeunes, l'inclusion sociale et la nutrition.
    - ✓ Veiller à ce que les activités des stratégies de ciblage, de genre, de jeunesse et de nutrition se reflètent dans les éléments suivants:
      - ✓ Préparation du plan de travail et du budget annuel (PTBA) du projet;
      - ✓ Conception et mise en œuvre du système de S&E du Projet;
      - ✓ Rapports d'avancement du Projet ;
      - ✓ Supervision du Projet ;
      - ✓ Évaluation des résultats/impacts.
  - ✓ Participer à l'élaboration de termes de référence détaillés et de documents d'appel d'offres des prestataires de services nationaux et locaux pour diverses composantes du programme afin de garantir que les groupes cibles seront en mesure de participer efficacement à toutes les composantes et d'atteindre les objectifs du programme.
2. **S&E et Gestion des connaissances**
- ✓ En collaboration avec le personnel de S&E, contribuer à la mise en place d'un système de S&E qui capture et analyse des données ventilées sur le genre, les jeunes, l'inclusion sociale et la nutrition.
  - ✓ En étroite liaison avec le responsable du suivi et de l'évaluation, s'assurer que les indicateurs de nutrition sont suivis et signalés régulièrement (ainsi que les autres calendriers de rapport du Projet).
  - ✓ En collaboration avec le responsable de la communication, documentez et partagez les produits de S&E, d'apprentissage et de communication.
  - ✓ Suivre la mise en œuvre de la dimension sociale du Plan de Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux du Projet, et proposer des mises à jour si nécessaire.

### **3. Renforcement des capacités**

- ✓ Entreprendre une évaluation régulière des capacités sur les questions de genre, de jeunesse, d'inclusion sociale et de nutrition et renforcer les capacités du personnel sur le terrain, de l'Unité de mise en œuvre du Projet, des partenaires de mise en œuvre et des prestataires de services.

### **4. Communication**

- ✓ Assurer la liaison avec le bureau de pays du FIDA et l'équipe d'inclusion sociale sur les questions concernant le genre, les jeunes et la nutrition dans la mise en œuvre, le partage des connaissances et d'autres aspects.
- ✓ Servir de canal de communication entre le programme et les autres personnes travaillant sur les questions d'inclusion sociale et de nutrition au sein du gouvernement, des agences d'exécution, d'autres programmes de développement et du FIDA.
- ✓ Aidez les collègues du programme à accéder aux informations dont ils peuvent avoir besoin sur les questions d'inclusion sociale et de nutrition et à partager les bonnes pratiques.

### **5. Plaidoyer et mise en réseau**

- ✓ Connaître les politiques de genre, de jeunesse et de nutrition des institutions liées au programme, y compris les politiques nationales et celles des ministères, des institutions d'exécution et des agences de financement, dont le FIDA.
- ✓ Établir des liens avec d'autres programmes d'intégration des femmes, des femmes, des jeunes, d'inclusion sociale ou de nutrition mis en œuvre par des organismes nationaux, internationaux et intergouvernementaux.
- ✓ Présenter des informations factuelles sur les bonnes pratiques en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, d'engagement des jeunes et de nutrition dans les forums nationaux.

### **Qualifications requises**

- ✓ Le Spécialiste ciblage, inclusion sociale, genre, jeunes et nutrition devra disposer des qualifications minimales suivantes:
- ✓ Licence (équivalent à au moins bac + 3) en sciences humaines, sciences sociales, sciences de l'environnement, économie, développement rural, sécurité alimentaire ou dans une discipline connexe;
- ✓ Au moins cinq (5) ans d'expérience générale dans l'un des domaines susmentionnés, dont au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine du genre, de l'inclusion sociale et/ou de la nutrition ;
- ✓ Expérience des programmes intégrant des considérations de ciblage, de jeunesse, de genre et/ou de nutrition dans les composantes / activités et dans le S&E ;
- ✓ Bonne connaissance des communautés rurales haïtiennes, des dynamiques du monde associatif, des ONG et des Organisations communautaires de bases (OCB).
- ✓ Très motivé et engagé dans la lutte contre la pauvreté et l'égalité des sexes.

**Responsabilités générales :** Sous l'autorité de l'expert financier, Le Comptable est chargé de la gestion du service comptable du projet EFOSE. Il est le superviseur des employés de la comptabilité. Il organise, contrôle et supervise les opérations du service et le travail du personnel placé sous sa responsabilité. Il assiste le RAF dans la gestion des ressources financières du projet.

**Responsabilités détaillées**

Le titulaire à ce poste : Au niveau des procédures budgétaires

- ✓ Assiste le RAF dans la préparation des budgets et particulièrement le budget annuel
- ✓ Effectue le contrôle de l'exécution du budget annuel et contrôle l'évolution des dépenses par rapport au budget
- ✓ Assiste le RAF dans le contrôle de l'évolution des engagements et des décaissements par rapport au budget annuel et au budget des accords de financement Au niveau des procédures comptables
- ✓ Vérifie les pièces comptables (factures, décomptes, mémoires) et s'assure de leur adéquation avec les procédures établies ;
- ✓ S'assure de la bonne tenue des livres et de l'application des procédures comptables ;
- ✓ Vérifie les écritures du journal ;
- ✓ Prépare les écritures de régularisation s'il y en a.

Au niveau des procédures financières

- ✓ Tient à jour le solde des comptes en banque et vérifie les concordances bancaires mensuelles ;
- ✓ Réconcilie les demandes de décaissements au bailleur de fonds avec les rapports des comptes de prêt et prépare un rapport mensuel ;
- ✓ Coordonne le travail avec les auditeurs externes lors des vérifications ;
- ✓ Assiste le RAF dans la préparation des rapports financiers, mensuels et annuels.

Au niveau des procédures de passation de marchés :

- ✓ Vérifie avec le Responsable en passation de Marché la cohérence des informations des fiches de marchés ;
- ✓ Effectue toute autre tâche que lui confie le RAF ou le Coordonnateur dans le cadre de ses fonctions

Qualifications requises Le titulaire à ce poste

- ✓ Est titulaire d'un diplôme en comptabilité (deuxième cycle Universitaire en comptabilité et finances A un minimum de trois (3) années d'expériences à un poste similaire ;
- ✓ A une excellente capacité d'organisation et de leadership ;
- ✓ Maîtrise un logiciel comptable et les logiciels courants de traitement de texte et les tableurs ;
- ✓ Possède une bonne capacité de rédaction ;
- ✓ Est familier avec les procédures des Bailleurs de fonds dont le FIDA en particulier

**Principales Tâches :** Sous l'autorité hiérarchique du Responsable en passation de marché du Projet EFOSE, l'assistant appui les différents processus de passation de marché. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec tous les cadres de l'UTE.

Dans ce sens, les tâches principales de l'assistant sont les suivantes :

- ✓ Accompagner le RPP dans tous les dossiers de passations de marchés, contrats et Accords ou Conventions, et ce, dans le strict respect des règles et procédures, en matière de passation de marché suivant les réglementations en vigueur, tant au niveau du pays, que conformément aux directives du FIDA ;
- ✓ Archiver toute la documentation relative à tous les marchés
- ✓ Mettre en place et maintenir une base de données sur les prestataires potentiels et recrutés
- ✓ Appuyer les traitements diligents des évaluations des offres, avec la cellule technique d'évaluation du projet ;
- ✓ Tenir à jour les registres de contrats et marchés.
- ✓ Tenir à jour les registres de contrats et marchés.

Pour les indicateurs du système de Suivi, relatif à la passation de marchés, l'assistant collaborera étroitement avec le RSE.

Le postulant à ce poste a :

- ✓ Une formation universitaire reconnue (niveau licence ou maîtrise) en Droit, Administration, ou dans un domaine technique (génie civil, génie rural, agronomie, économie)
- ✓ Au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle pertinente dont au moins (2) ans dans la passation des marchés dans un projet ou une Administration ou une ONG ;
- ✓ La pratique de la rédaction et de l'analyse des appels d'offres, des termes de référence, des contrats être de marchés avec des prestataires de services ;
- ✓ Une bonne connaissance des procédures de l'Administration publique et, si possible, de celles applicables aux projets financés par les Institutions financières internationales dont le FIDA ;
- ✓ La maîtrise des logiciels bureautique courant (Word, Excel)
- ✓ Doit Être :
- ✓ Disponible pour des déplacements ponctuels dans les zones d'intervention du Projet ;
- ✓ En mesure de travailler couramment en français et en créole

Par ailleurs le postulant à ce poste doit avoir les qualités personnelles suivantes :

- ✓ Précision, rigueur, probité morale et faire preuve d'un bon niveau de confidentialité
- ✓ Capacité à travailler en équipe et sous forte pression ;
- ✓ Capacité à travailler simultanément sur plusieurs dossiers ainsi qu'à respecter les échéances fixées tout en produisant un travail de qualité
- ✓ Bonne capacité à organiser son travail.

**Responsabilités générales :** Sous la responsabilité du comptable, l'assistant comptable est responsable des achats de l'institution, de la gestion de la petite caisse.

**Responsabilités détaillées de l'assistant comptable**

- ✓ Tient le fichier des fournisseurs ;
- ✓ Gère la petite Caisse ;
- ✓ Assiste dans la gestion des événements organisés par l'institution ;
- ✓ Prépare tout rapport administratif relatif à ses tâches ;
- ✓ Prépare les réquisitions de fournitures et reçoit celles qui sont remises au comptable ;
- ✓ Effectue toute autre tâche que lui confie le comptable dans le cadre de ses fonctions
- ✓ Classe des dossiers comptables et documents de support.

**Qualifications requises Le titulaire à ce poste :**

- ✓ Est détenteur d'un diplôme en comptabilité ;
- ✓ A deux (2) années d'expérience à un poste similaire ;
- ✓ Maîtrise les logiciels courants de traitement de texte et les tableurs ;
- ✓ A une grande capacité de communication ;
- ✓ Est un bon négociateur ;
- ✓ A une bonne capacité de rédaction ;
- ✓ Maîtrise le français et le créole,
- ✓ A une excellente capacité d'organisation

**Responsabilités générales :** L'assistante exécutive relève directement du directeur exécutif de l'UTE-. Elle est responsable de la gestion du secrétariat de la direction, des dossiers du personnel et des matériels et équipements du projet. De plus, elle assure le suivi de la mise en œuvre des instructions du Directeur Exécutif.

**Responsabilités détaillées** Le titulaire à ce poste:

- ✓ Établit avec le Coordonnateur le standard de publication des documents et veille à ce qu'il soit observé ;
- ✓ Procède à l'archivage physique et électronique des documents et garde les originaux des documents publiés (copies, papiers et fichiers) ;
- ✓ Tient un rapport de suivi des instructions du Directeur ;
- ✓ Gère l'agenda du Directeur et coordonne ses missions ;
- ✓ Assure le suivi de la correspondance externe (contrats et autres documents) devant être signée par le Directeur ;
- ✓ Assure la gestion quotidienne des véhicules, de la génératrice, des climatiseurs, du local. Il est le superviseur direct des chauffeurs. Il prépare les rapports administratifs relatifs à ses dossiers.
- ✓ Contrôle la présence de visa sur les documents de support accompagnant les chèques et virements bancaires ;
- ✓ Coordonne la préparation des documents et celle de la correspondance interne et externe;
- ✓ Assure la gestion des télécopies et appels internationaux à la coordination ;
- ✓ Assiste le Directeur dans la préparation des réunions du Comité National de Pilotage (lettre de notification, transmission de documents et/ou rapports aux membres du CNP,
- ✓ Coordonne avec la comptabilité et autre assistance fournie au directeur pendant les réunions, rédaction de procès-verbaux ;
- ✓ Assure en coordination avec le Coordonnateur, le suivi de la remise des différents rapports internes et externes ;
- ✓ Effectue toute autre tâche confiée par le directeur dans le cadre de ses fonctions.

**Qualifications requises**

**Le titulaire à ce poste a:**

- ✓ Une expérience de cinq (5) ans à un poste similaire ;
- ✓ Un diplôme de Secrétariat de Haut Niveau d'une Institution reconnue en Haïti ;
- ✓ Des compétences en archivage physique et numérique Une bonne maîtrise du français et du créole ;
- ✓ Une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment Word, Excel, Internet ;
- ✓ Aptitude à travailler en équipe et sous forte pression ;
- ✓ Une bonne maîtrise de l'anglais serait un plus.

**Responsabilités Générales** Sous la responsabilité du RAF, et supervisée par l'Assistante administrative, le chauffeur assure les déplacements des employés. Il est responsable du bon fonctionnement du véhicule qui lui est assigné et de tous ses accessoires.

**Responsabilités détaillées Le chauffeur:**

- ✓ Veille au bon fonctionnement du véhicule qui lui est assigné et signale l'assistante administrative toutes anomalies, défauts et les réparations jugées nécessaires ;
- ✓ Contrôle tous les matins avant utilisation les niveaux d'huile et d'eau du véhicule ;
- ✓ Remplit régulièrement le carnet de bord du véhicule et le remet au responsable pour les suites administratives nécessaires ; -
- ✓ Assure le transport de tout employé dans le cadre d'une sortie dans la zone métropolitaine ou d'une mission sur demande du responsable de la logistique ou de l'Assistante administrative ; -
- ✓ Assure le transport de tout matériel du projet sur demande de l'Assistante Administrative ;
- ✓ Est responsable de toute perte d'accessoires causée par imprudence ou négligence ; -
- ✓ Effectue les réparations mineures ;
- ✓ Effectue toute autre tâche que lui confie l'Assistante Administrative dans le cadre de ses fonctions ;
- ✓ Gare le véhicule immédiatement après usage.

**Qualifications requises Le titulaire à ce poste:**

- ✓ Est détenteur d'un certificat en 9ème année fondamentale ou 4ème année secondaire ;
- ✓ Détient un permis de conduire valide ;
- ✓ A trois ans d'expérience comme chauffeur ;
- ✓ Est capable de voyager en province ; -
- ✓ Est en mesure de comprendre le français ;
- ✓ Possède une notion élémentaire en mécanique générale ;
- ✓ Au sens de responsabilités ;
- ✓ A une bonne présentation.

## Termes de référence – Ménagère

**Responsabilités générales :** Sous la supervision directe de l'Assistante Administrative, la Ménagère est responsable du nettoyage du bâtiment et de la préparation du service Café.

**Responsabilités détaillées:** En tant que ménagère :

- ✓ Inspecte le parquet et le nettoie au besoin
- ✓ Nettoie tous les jours et aux heures établies par l'Administration les bureaux qui lui sont assignés c'est-à-dire épousseter les meubles, le matériel de bureau, les portes, les distributeurs d'eau ;
- ✓ Vide les poubelles, nettoie les toilettes;
- ✓ Nettoie une fois la semaine le ou les distributeurs d'eau au savon;
- ✓ Aide à la préparation du café ou du thé et assure le service qui lui est assigné ou sur demande pendant les réunions;
- ✓ Assure le ménage de la cafeteria;
- ✓ Effectue toute autre tâche que lui confie le RAF ou l'Assistante Administrative.

### **Qualifications requises**

#### **Le titulaire à ce poste –**

- ✓ Est détenteur d'un certificat en 6ème année fondamentale au CEP
- ✓ Est en mesure de comprendre le français
- ✓ Au sens de responsabilités

## Termes de référence – Gardien

**Responsabilités générales** Sous la responsabilité du RAF, et la supervision directe de l'Assistant (e) Administratif (ve), le gardien est responsable du nettoyage du bâtiment, de la manutention et du gardiennage du parking et de l'immeuble.

**Responsabilités détaillées:** En tant que Gardien:

- ✓ Assure le gardiennage et sécurité
- ✓ Assure une présence permanente au local du bureau
- ✓ Préviend, informe dans les meilleurs délais, le responsable de l'Assistant (e) Administratif- (ve) de tout danger éventuel ou de tout fait bizarre ayant rapport avec le projet ;
- ✓ Assure l'ouverture et la fermeture de la barrière de l'institution selon l'horaire établi.

Au niveau de la Logistique:

- ✓ Enregistre les entrées et sorties des véhicules
- ✓ Récupère les clés des véhicules en dehors des heures de bureau et en fin de semaine
- ✓ Allume et éteint la génératrice suivant les directives établies et signale au responsable de la Logistique toute anomalie dans le fonctionnement
- ✓ Ajoute sur demande du responsable de la Logistique du carburant dans les drums ou citernes alimentant la génératrice
- ✓ Alimente en eau et acide les batteries de la génératrice et de l'Onduleur du bureau si existant
- ✓ Nettoie en l'absence du préposé tout véhicule jugé sale par ses supérieurs
- ✓ Effectue les travaux de manutention qui lui sont confiés-
- ✓ Assure la vidange des poubelles en l'absence de la ménagère ainsi que le nettoyage des parquets, paliers, toilettes et escaliers si existant qui lui sont assignés
- ✓ Assiste la ménagère dans le nettoyage des vitres, et autres
- ✓ Effectue toute autre tâche que lui confie ses supérieurs hiérarchiques.

**Qualifications requises** : Le titulaire à ce poste:

- ✓ Est détenteur d'un certificat en 6ème année fondamentale ou CEP
- ✓ Est en mesure de comprendre le français
- ✓ Au sens des responsabilités





Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 9: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



## Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<b>Contexte national</b>	<b>Élevé</b>	<b>Élevé</b>
<i>Fragility and Security</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<i>Macroeconomic</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<i>Governance</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<i>Political Commitment</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<b>Stratégies et politiques sectorielles</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<i>Policy Development and Implementation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Policy alignment</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Contexte environnemental et climatique</b>	<b>Élevé</b>	<b>Élevé</b>
<i>Project vulnerability to climate change impacts</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<i>Project vulnerability to environmental conditions</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<b>Portée du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<i>Technical Soundness</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Relevance</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<i>Monitoring and Evaluation Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Implementation Arrangements</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<b>Gestion financière du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<i>Project External Audit</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Accounting and Financial Reporting</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Internal Controls</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Budgeting</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Organization and Staffing</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<b>Passation des marchés relatifs au projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.2 Institutional Framework and Management Capacity</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>A.3 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.4 Public Procurement Operations and Market Practices.</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<i>B.1 Assessment of Project Complexity</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>B.2 Assesment of Implementing Agency Capacity</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Procurement Overall</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Impact environnemental, social et climatique</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</i>	<i>Élevé</i>	<i>Élevé</i>
<i>Greenhouse Gas Emissions</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Physical and Economic Resettlement</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Community health, safety and security</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Labour and Working Conditions</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Indigenous People</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Cultural Heritage</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Resource Efficiency and Pollution Prevention</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Biodiversity Conservation</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Stakeholder Grievances</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Stakeholder Engagement/Coordination</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Risque global</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>

Contexte national	Élevé	Élevé
<b><i>Fragility and Security</i></b>	<b><i>Élevé</i></b>	<b><i>Élevé</i></b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Haïti présente une grande vulnérabilité aux chocs naturels et d'origine humaine, notamment aux troubles civils, aux conflits ou à la faiblesse des structures et des institutions de gouvernance. Les années 2021 - 2023 ont notamment été marquées par une augmentation des troubles civils, suivant l'assassinat du Président Jovenel Moïse en juillet 2021, avec une recrudescence importante de la violence, notamment dans l'aire métropolitaine de Port au Prince. L'ex PM a à ce propos présenté une requête formelle d'appui international aux services de sécurité du pays, laquelle a été approuvée en octobre 2023 par le Conseil de Sécurité de l'ONU, qui a autorisée une force multinationale non-onusienne dirigée par le Kenya pour appuyer les forces de sécurité nationale dans le rétablissement d'un climat sécuritaire ainsi que le renforcement de leur capacité. Il est à noter qu'au moment de l'écriture du document de design (1er trimestre 2024), la mobilisation de la mission tarde encore à se matérialiser.</p> <p>La précarité de la tenure foncière pourrait compromettre l'efficacité du projet vu que les ménages ont besoin d'un accès sécurisé au foncier pour investir dans l'agroforesterie et la gestion durable des terres. Par ailleurs, cette insécurité foncière peut être un facteur de conflits / de fragilité pour les systèmes pluviaux mais aussi au sein des systèmes irrigués, autour de la gestion de l'eau également. Concernant la fragilité au niveau des chocs naturels, le pays a l'indice de vulnérabilité aux ouragans et cyclones le plus élevé (12.9 sur une échelle de 13) parmi les États insulaires des pays à faible revenu (PFR). En outre, Haïti est classé comme le pays le plus vulnérable dans la région des Caraïbes et le 14e sur le plan mondial selon l'indice de gestion des risques (INFORM). De plus, le pays est classé vulnérable au tremblement de terre avec 10% de chance qu'un tremblement de terre potentiellement dommageable frappe le pays tous les 50 ans. En moyenne, chaque catastrophe coûte 2% du produit intérieur brut (PIB) par an et affecte considérablement le secteur agricole en particulier.</p>	Élevé	Élevé

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Peu de moyens de mitigations effectifs existent à l'heure actuelle. Néanmoins 4 stratégies d'atténuation sont mises en avant par EFOSE: 1) Décentralisation et approche locale : le projet propose de développer des systèmes alimentaires locaux et une gestion décentralisée moins dépendante des institutions centrales. Une réduction de l'utilisation des transports à grande distance, directement affectés par cette insécurité (réseau routier transitant par PaP), devrait impacter positivement le projet. 2). Comme préconisé par le rapport récent sur la sécurité climatique et la fragilité, le projet a mis la résilience des ménages au centre du projet et des différentes interventions. 3) La coordination avec les interventions d'urgences et les opérations d'autres acteurs (locaux et internationaux) sera permise par les plateformes de planification existantes et via la coordination locale. 4) Le projet a inclut une composante 4 qui peut être utilisée pour réallouer les financements en cas de crise majeure ne permettant pas la mise en œuvre du projet et requérant des réponses d'urgence.</p> <p>Sur le plan foncier, des mécanismes clairs de résolution des conflits et de reconnaissance des droits fonciers seront nécessaires. Une attention particulière sera accordée aux droits fonciers traditionnels, jugés essentiels pour garantir la durabilité à long terme des investissements du projet. Le projet soutiendra également le renforcement des associations d'irrigants. La gestion des risques environnementaux et climatiques est décrite dans les sections afférentes.</p>		
<p><b>Macroeconomic</b></p>	<p><i>Élevé</i></p>	<p><i>Élevé</i></p>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Il existe un risque certain que les politiques macroéconomiques, incorporant les politiques monétaires, budgétaires, de gestion/durabilité de la dette et commerciales, ne soient pas solides, ne soient pas viables ou soient vulnérables aux chocs internes ou externes. Ce risque compromet grandement la capacité du gouvernement à mobiliser des financements de contrepartie.</p> <p>L'inflation est passée de 47 à 49,3 % au cours du premier trimestre de l'année 2023. Le taux de conversion HTG – USD est très fluctuant, subissant des variations importantes et impactant négativement l'économie haïtienne, et la vie des habitants de l'île.</p> <p>Haïti a retrouvé un niveau élevé de risque de surendettement depuis 2017 en raison de différents facteurs (baisse des perspectives de croissance à long terme ; stagnation des activités économiques dans la capitale en raison de l'insécurité ; augmentation des emprunts prévus; impact d'un ouragan dévastateur. Haïti est et demeure, selon de nombreux critères internationaux, un pays fragile notamment face aux catastrophes naturelles, qui sont statistiquement très fréquentes sur le territoire. Cette condition peut avoir un impact sur la capacité du gouvernement à fournir des fonds de contrepartie adéquats au projet, car les priorités changent selon les besoins.</p>	<p>Élevé</p>	<p>Élevé</p>
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>La question de fonds de contrepartie est un problème qui devrait être géré dans la mise en œuvre du projet. Le fait que le projet sera exécuté par l'UTE du MEF facilitera le dialogue avec le Trésor Public sur cet aspect. Toutefois, considérant le montant de la contribution prévue du GdH, cet aspect ne devrait pas influencer de manière significative la mise en œuvre du projet. La potentielle contribution se fera essentiellement sous forme d'exemption de taxes. Des espaces de bureaux seront fournis au projet ainsi qu'une partie du salaire des fonctionnaires qui participeront aux activités du projet.</p>		
<p><b>Governance</b></p>	<p><i>Élevé</i></p>	<p><i>Élevé</i></p>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Depuis juillet 2023, Haïti ne dispose d'aucun représentant élu dans ses institutions gouvernementales. Le pouvoir législatif a de fait cessé de fonctionner en janvier 2020, quand l'ensemble des députés et deux tiers des élus de la chambre haute ont quitté leur poste, sans successeurs pour les remplacer. L'ex Premier Ministre Ariel Henry a récemment démissionné, et un gouvernement ad intérim est actuellement en place. L'idée de voir des élections tenir lieu à court terme semble compromis si la situation sécuritaire se maintient à son niveau actuel.</p> <p>D'autre part, selon le rapport 2022 de Transparency.org sur le taux de corruption des États, Haïti se classe 171e (sur 180 pays) avec un score de 17/100, ce qui place le pays dans la fourchette à haut risque, au même niveau que la Corée du Nord. Cette donnée s'additionne aux conditions difficiles décrites plus en avant.</p>	Élevé	Élevé
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>La décision de confier l'exécution et la coordination des activités du projet à l'Unité Technique d'Execution (UTE) du MEF qui gère actuellement un portefeuille de projet d'autres bailleurs incluant la BID, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le trésor public, est une première action pour atténuer ce risque au niveau du projet. La bonne gestion du SEI pourrait atténuer les risques dus aux faiblesses du système de gouvernance publique. Le FIDA devra l'appuyer et le soutenir par une assistance technique spécifique en matière fiduciaire.</p> <p>Il est cependant important de noter que ces mesures d'atténuation dépendront énormément de la situation globale du pays, et de son amélioration dans les prochains mois.</p>		
<p><b>Political Commitment</b></p>	<b>Élevé</b>	<b>Élevé</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Il existe un risque important que la situation politique actuelle du pays demeure difficile durant la phase de design du projet, et que celle-ci retarde ou neutralise potentiellement des décisions et engagements politiques clés déterminantes en vue de garantir le succès du projet. La situation actuelle reste très volatile et complexe, et le manque d'autorité légitime (il ne reste à ce jour plus aucun représentant élu démocratiquement) perturbe énormément la garantie d'un engagement politique fort.</p> <p>La résignation du Premier Ministre Ariel Henry, via un message vidéo enregistré depuis Porto Rico, ajoute davantage d'incertitude dans le panorama complexe que présente Haïti. A la suite de cette annonce, le processus de formation d'un nouveau gouvernement est en cours. Celui-ci cherchera à assurer la convergence des principaux acteurs politiques.</p>	Élevé	Élevé
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Malgré ce contexte ambiant difficile, le FIDA a su, dans les dernières années, augmenter sa présence dans le pays, et élaborer une forte collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), au travers de l'UTE. Le projet pourra s'appuyer sur cette collaboration. Sur la base des expériences du portefeuille pays, le projet va poursuivre ces collaborations au niveau central mais surtout via une gestion décentralisée renforçant les institutions publiques locales moins dépendantes de cette situation politique. Le projet assurera une mise en œuvre avec les organisations de la société civile locales qui ont maintenu un fonctionnement continu malgré ces problématiques.</p> <p>Concernant les prochaines étapes de négociation du projet, l'équipe FIDA espère pouvoir s'appuyer sur les relations développées avec des acteurs importants au niveau institutionnel pour s'assurer un appui continu et opportun de ces derniers.</p>		
<p><b>Stratégies et politiques sectorielles</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Policy Development and Implementation</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Il existe un manque de cadre réglementaire sur le contrôle de qualité et la traçabilité des produits agricoles, ce qui pourrait réduire l'éventail de possibilité d'exploration de marché pour certains produits agricoles produit par les bénéficiaires.</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le projet appuiera la collaboration avec les partenaires régissant les marchés, qui ont accumulé de l'expérience dans les relations d'affaires avec les marchés cibles. En outre, EFOSE supportera les initiatives des associations et coopératives de producteurs existantes et des entreprises à impact dans le but de satisfaire les exigences de qualité et de traçabilité des marchés pour les filières ciblées.</p>		
<p><b>Policy alignment</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le projet s'inscrit dans les grandes priorités nationales, notamment la Politique de développement agricole, le Plan triennal de relance de l'agriculture, le Plan stratégique de développement Haïti, la politique d'égalité Femmes Hommes et la PSNSSANH. Cependant, les exigences que présente une situation comme celle que connaît le pays rend l'alignement compliqué, car les priorités peuvent varier suivant l'évolution des événements.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le projet est bien aligné avec les Politiques nationales. Grâce à un dialogue politique constant, le FIDA veillera à ce que ses activités maintiennent cet alignement tout au long de la mise en œuvre de EFOSE.</p>		
<p><b>Contexte environnemental et climatique</b></p>	<b>Élevé</b>	<b>Élevé</b>
<p><b>Project vulnerability to climate change impacts</b></p>	<b>Élevé</b>	<b>Élevé</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le projet EFOSE souffre de la forte exposition d'Haïti au changement climatique, notamment dans sa région du Sud-Est, et aux conséquences des événements climatiques. Selon un rapport de la Banque mondiale publié en 2023, plus de 96 % de la population haïtienne est exposée aux risques de catastrophes naturelles et d'événements météorologiques extrêmes, ce qui la place au troisième rang en termes de vulnérabilité aux aléas climatiques entre 2000 et 2019, après le territoire de Porto Rico et le Myanmar. Les menaces spécifiques dans la zone du projet comprennent l'érosion côtière, les variations de température, les périodes de sécheresse, l'érosion des sols, les risques d'incendie, les risques sismiques et autres événements climatiques.</p> <p>Les conséquences de ces menaces se font sentir sur la production agricole, la productivité de l'élevage, la biodiversité, les étapes de la chaîne de valeur et les infrastructures rurales. Cela a un impact sur les moyens de subsistance des populations et leur résilience au climat. Les services d'information climatique et météorologique ne sont pas fournis efficacement et la population cible manque de ressources économiques pour s'adapter aux chocs climatiques, notamment en termes d'accès aux prêts et à l'assurance agricole.</p>	Élevé	Élevé

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les mesures d'atténuation prévoient de:</p> <p>a) Renforcer les capacités des équipes de gestion de projet et des partenaires locaux, qu'ils soient étatiques, privés ou communautaires, à identifier, anticiper et atténuer les risques climatiques et autres risques naturels. De telles approches doivent également être intégrées dans les activités de planification territoriale et de chaîne de valeur.</p> <p>b) Renforcer les institutions locales et les agriculteurs grâce à des services de formation et de vulgarisation améliorés qui intègrent les préoccupations liées au changement climatique et aux risques (c'est-à-dire une planification et des pratiques résilientes au climat, une gestion durable des terres, des semences adaptées au climat, des systèmes agricoles intégrés, du fourrage).</p> <p>c) Renforcer l'utilisation d'approches de gestion adaptative et encourager une agriculture durable respectueuse du climat et de la biodiversité en promouvant la culture de systèmes agricoles agroécologiques et diversifiés avec des variétés de cultures résilientes au climat. En outre, promouvoir les pratiques d'élevage intégrées pour contribuer à atténuer les risques liés au climat. Il est également prévu de planifier des interventions de restauration active visant à maximiser la disponibilité de l'eau pour les cultures et le bétail.</p> <p>d) Investissements dans des mécanismes de gestion, de coordination et de suivi locaux et numériques pour faire face aux risques de coupures de routes et d'isolement des communautés.</p> <p>e) Investissements dans des infrastructures adaptatives et résilientes au changement climatique (y compris l'irrigation, le stockage de l'eau de pluie, etc.). Le projet se concentrera sur l'amélioration de la résilience des systèmes d'irrigation contre les conditions météorologiques extrêmes grâce à une solution dédiée basée sur la nature et à la restauration du bassin versant en amont, en mettant en œuvre des techniques de collecte de l'eau pour améliorer la disponibilité de l'eau tout au long de la saison. Les travaux d'infrastructure tiendront compte de la saisonnalité afin d'éviter les saisons susceptibles d'affecter la construction.</p> <p>f) Amélioration et diversification des revenus et accès aux services financiers à travers la composante 2.2.</p> <p>g) Composante RED permettant de réallouer les enveloppes en cas de désastre climatique affectant les populations cibles</p>		
<p><b>Project vulnerability to environmental conditions</b></p>	<p><i>Élevé</i></p>	<p><i>Élevé</i></p>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Haiti est situé dans une zone sujette à de nombreux risques environnementaux, comprenant tremblements de terre, érosion des terres et ouragans/cyclones. Ces événements peuvent en effet avoir des impacts sur les infrastructures productives et les habitations, les couloirs logistiques (les routes, et plus particulièrement celles des littoraux sont régulièrement coupées durant la saison cyclonique, plus particulièrement de juin à novembre) ainsi que les récoltes et la conservation des produits alimentaires. Ces risques peuvent impacter les différentes dimensions de vulnérabilité des population cibles, et il est primordial pour le projet d'en tenir compte.</p>	<p>Élevé</p>	<p>Élevé</p>

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>1. La planification territoriale participative prendra en compte les risques environnementaux et climatiques et s'engagera/s'alignera sur les plans de préparation/gestion des catastrophes existants.</p> <p>2. Le projet investira dans des activités de restauration des bassins versants pour limiter les risques de dégradation des sols qui augmentent également les risques et les impacts liés aux catastrophes environnementales et climatiques (c'est-à-dire les inondations, etc.) : à travers :</p> <p>a. la promotion de l'agroforesterie en montagne et la création de parcelles boisées.</p> <p>b. le développement de solutions fondées sur la nature pour prévenir le risque de dégradation des pentes qui négligent les infrastructures rurales critiques, telles que les routes et les systèmes d'irrigation.</p> <p>c. la mise en œuvre de structures de conservation des sols et de gestion de l'humidité.</p> <p>3. Garantir des normes élevées dans la construction d'infrastructures afin qu'elles soient résilientes aux risques climatiques et environnementaux.</p> <p>4. Le projet favorise une production localisée et une conservation améliorée qui atténuent les risques d'isolement des communautés en raison de routes coupées. Il soutient également les investissements dans le stockage de l'eau pour garantir un accès sûr à l'eau aux populations.</p> <p>5. Plan de lutte intégrée contre les ravageurs pour atténuer les risques liés aux ravageurs et aux maladies et formation en santé animale.</p> <p>6. Le projet encouragera l'épargne, une meilleure gestion financière et l'accès à l'assurance qui pourront aider davantage les communautés à faire face à ces problèmes.</p> <p>7. le projet a inclus une composante 4 qui peut être utilisée pour réallouer les financements en cas de crise majeure (y compris environnemental) ne permettant pas la mise en œuvre de ses activités et requérant des réponses d'urgence.</p> <p>8. Composante RED permettant de réallouer les enveloppes en cas de désastre climatique affectant les populations cibles</p>		
<b>Portée du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<b>Technical Soundness</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le contexte de fragilité impose des interventions à plusieurs niveaux afin de renforcer la résilience à ces risques. En contrepartie, ces ajustements augmentent le risque relatif à une conception technique trop complexe et ambitieuse du projet, qui compromettrait la facilité de l'exécution des interventions et la réalisation des objectifs de développement. Les difficultés majeures du projet résident dans la fragilité du contexte socio-économique et politique du pays. Par exemple, il est possible que les appuis ne puissent pas permettre aux populations de viser les marchés d'aide alimentaire du PAM ou des filières appuyées</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Ces difficultés et contraintes seront atténuées par le renforcement de la coordination entre les agences d'exécution du projet, la décentralisation des acteurs et la capacitation de l'unité d'exécution du projet au niveau local. En outre, le projet prévoit le renforcement des capacités des partenaires d'exécution des interventions. Les partenaires disposant d'expérience réussies seront mobilisés autant que possible (i.e. liens programme d'approvisionnement local du PAM). Le projet comporte des enveloppes pour permettre de rencontrer les exigences des marchés visés.</p> <p>Si les productions ne rencontrent pas la qualité attendue par le PAM, le projet pourra écouler les produits sur les marchés locaux. Tirant les leçons des expériences passées, la durée du projet est prévue pour 7 ans, dans le but de tenir compte des efforts additionnels nécessaires à la réalisation des interventions.</p>		
<b>Project Relevance</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Bien que le projet soit conçu dans un contexte de fragilité institutionnelle et politique, le pays dispose d'instruments de politique et d'orientations stratégiques en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire auxquels le projet s'est adapté. Les prochaines élections pourront toutefois entraîner un changement d'orientation stratégique.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les autorités du MARNDR exprime une solide volonté politique d'orientation des investissements qui contribuent à l'augmentation de la production agricole et à la réduction de l'insécurité alimentaire. En outre, l'objectif d'amélioration de la résilience des communautés cibles aux chocs climatiques et économiques reste prédominant. L'inclusion sociale ainsi que la réduction des inégalités, en particulier celles basées sur le genre dans le département du Sud Est, en complémentarité des actions d'urgence en cours dans la région, sont considérées par le projet et des actions seront prises en ce sens. Finalement, le projet prévoit un diagnostic initial participatif pour mettre à jour les activités du projet et assurer la pertinence pour les populations visées.</p>		
<p><b>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Monitoring and Evaluation Arrangements</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>L'UTE dispose de systèmes permettant le suivi du portefeuille de projet sous sa coordination et dispose d'une expérience croissante de travail avec le FIDA. Toutefois, il lui faudra adapter les processus et systèmes existants pour satisfaire les exigences du projet.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Des mesures seront entreprises pour appuyer et renforcer les mécanismes et processus de planification, suivi-évaluation et de gestion de savoir. Elles incluent : i) un staff au sein de l'UGP au niveau central qui coordonnera les activités liées à la mise en place ainsi que l'opérationnalisation du système suivi-évaluation du projet; ii) prévision d'un budget pour financer les activités liées au suivi-évaluation y compris les diverses enquêtes requises; iii) fournir un appui en formation pour les membres de l'UGP sur le terrain ainsi que les organisations partenaires qui interviendront dans l'exécution des interventions pour une participation effective dans la collecte des informations et le reporting.</p>		
<p><b>Implementation Arrangements</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les institutions techniques du gouvernement ont des capacités d'exécution et de viabilité limitées. Néanmoins, les bailleurs se sont associés pour renforcer une unité de gestion des projets internationaux (UTE) qui présente une bonne capacité et des résultats intéressants, La collaboration effective et efficace de l'UTE et du MARNDR est indispensable pour assurer une bonne exécution des interventions et le succès du projet. Au niveau local, plusieurs organisations de la société civile sont présentes de longue date et ont développées de bonnes capacités., mais qui auront certainement besoin d'un renforcement de capacité surtout dans la prise en compte des aspects transversaux climatiques et genres dans les interventions. La disponibilité des ressources locales dans certains aspects clés du projet comme la résilience aux changements climatiques, l'appui à la commercialisation, ainsi que la coordination efficace des acteurs de mise en œuvre du projet nécessitera une attention spéciale.</p>	Substantiel	Substantiel

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les leçons apprises d'expériences d'exécution des projets antérieurs du portefeuille ont guidé les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du projet. EFOSE cherche à tirer parti des capacités de gestion de l'UTE et des capacités techniques du MARNDR dans le but d'assurer une mise en œuvre et une gestion efficace du projet. Bien que l'exécution des projets FIDA par l'UTE soit dans ses premières années d'expériences, l'unité a acquis une solide expérience dans l'exécution des projets financés par d'autres bailleurs de fonds incluant la Banque Mondiale, la BID, l'USAID, l'AFD et est réputée pour être dotée de personnel qualifié et expérimenté. Le projet compte renforcer les capacités des structures décentralisées du MARNDR et des organisations locales qui interviendront dans l'exécution des activités. La plupart des activités proposées se basent sur les capacités et expériences de ces organisations de façon à augmenter la faisabilité du projet et pouvoir se baser sur des expertises existantes (i.e. citernes, paquet technique (production agricole), approche champs école-paysans, infrastructure et afforestation etc.). Par ailleurs, la composante 1.1 est dédiée au renforcement institutionnel qui se basera sur des auto-évaluations initiales qui seront revues régulièrement selon la stratégie de sortie et durabilité du projet. Cela renforcera l'appropriation locale du projet ainsi que la durabilité de ses bénéficiaires et l'impact sur les groupes cibles.</p>		
<p><b>Gestion financière du projet</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p>
<p><b>Project External Audit</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le recours à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) d'Haïti en tant qu'institution supérieure de contrôle (ISC) n'est pas prévu selon la dernière évaluation du PEFA, créant des lacunes dans la qualité des informations financières fournies et la mise en œuvre des contrôles internes. Par conséquent, les états financiers de l'EFOSE seront soumis à un contrôle par des auditeurs externes.</p> <p>Malgré le risque élevé du pays, les audits antérieurs n'ont pas révélé d'anomalies majeures liées à la traçabilité des fonds. Il est à noter qu'aucun des 4 plus grands réseaux comptables mondiaux en termes de revenus : Deloitte, EY, KPMG et PwC n'est présent en Haïti. Dans ce contexte, il est recommandé d'assurer des visites sur le terrain, en incluant des rapports suffisamment détaillés accompagnés de documents et de photos probants. Il a été observé que, dans certains cas, les normes comptables ne sont pas conformes aux exigences du FIDA. La performance du cabinet d'audit devrait être alignée sur les normes du FIDA, les contrats étant renouvelés en cas de résultats positifs. Les termes de référence du cabinet d'audit devraient englober un échantillon représentant au moins 20 % de la valeur des transactions (projets substantiels et à haut risque), tout en vérifiant les rapports financiers internationaux, le respect des engagements juridiques et la robustesse des contrôles internes.</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Substantiel</p>
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>TDR auditeurs externes : S'assurer de visites régulières sur le terrain. Établir un programme graduel de renforcement des compétences pour le personnel local, personnalisant la formation pour cibler les faiblesses spécifiques des contrôles internes identifiées lors des audits, afin d'assurer des améliorations ciblées et efficaces. (30/mars/2024)</p>		
<p><b>Project Accounting and Financial Reporting</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Aucun système informatique national n'est employé pour élaborer les rapports financiers. L'Unité Technique d'Exécution (UTE) du ministère des Finances utilise le logiciel ACCPAC, enregistrant toutes les transactions par activité, composante et source de financement. À la fin de chaque cycle (mois et année), certaines données sont exportées vers Excel pour générer des rapports standards. Bien que ce système soit conçu pour être efficace et offrir des voies de contrôle aux vérificateurs externes, d'autres projets en Haïti utilisent des systèmes comptables différents, ACCPAC étant spécifique au projet I-BE. Lors de la configuration d'ACCPAC pour ce projet, l'UTE était censée concevoir et préparer des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés, aux lois de la République d'Haïti et aux réglementations émises par les autorités compétentes.</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Manuel PF : Le protocole d'accord du projet doit détailler l'adoption des normes comptables internationales IPSAS sur la base de la comptabilité de caisse. Les états financiers du projet doivent comporter une mention spéciale des normes internationales. (30/mars/2023)</p> <p>Manuel PF : Le protocole d'accord du projet doit détailler les politiques et les procédures de conservation et de garde de tous les documents comptables et justificatifs du projet. Les politiques d'accès aux archives physiques et numériques doivent également être incluses. (30/mars/2024)</p>		
<b>Project Internal Controls</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le décret du 16 février 2005 établit le contrôle administratif a priori des opérations budgétaires de l'État par le corps des Contrôleurs Financiers, relevant du Ministre des Finances. Cependant, cet aspect n'est pas effectivement appliqué, les Contrôleurs Financiers intervenant après les ordonnancements de dépenses. La Direction du Contrôle Budgétaire a souligné cette faiblesse dans son rapport d'activités 2009-2010.</p> <p>Le manuel du Project prévoit des rôles généraux pour les principaux acteurs de la gestion financière du projet, à savoir le responsable financier et l'assistant comptable. Cependant, au cours du start-up du projet, une matrice RACI définie devrait être élaborée et complétée en révisant les rôles et responsabilités de tout le personnel impliqué dans la gestion financière et conformément à la stratégie de consolidation de l'UTE. Il couvre l'examen de tout type d'opération financière susceptible d'être effectuée dans le cadre du projet, y compris : i) Processus de paiement, y compris le diagramme de processus et les documents justificatifs requis ; ii) Contrôle des actifs fixes ; iii) Contrôle de l'archivage des documents financiers iv) Le contrôle des voyages/ missions ; et v) S'assurer de l'adéquation des opérations comptables et financières et des systèmes d'information</p> <p>Le contrôle interne du projet doit être renforcé en raison de son ampleur et de ses caractéristiques. Il est suggéré que les termes de référence (TOR) des auditeurs soient ajustés pour inclure des visites sur le terrain. L'auditeur externe doit vérifier la conformité avec les spécifications techniques des investissements du projet, la bonne utilisation des biens aux fins prévues et les contrôles mis en œuvre par l'organisme d'exécution. En outre, il doit évaluer la justification, la cohérence, l'opportunité et l'efficacité des modifications apportées à l'investissement initial, approuvées par rapport à la documentation du projet (COF, plan de passation des marchés, documents d'appel d'offres, accords, entre autres).</p>	Substantiel	Substantiel

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>TDR auditeurs externes : Afin de renforcer le contrôle interne, les TDR des auditeurs devraient être ajustés pour inclure des visites sur le terrain. Cela permettrait de vérifier la conformité aux spécifications techniques, l'utilisation effective des biens, et les contrôles mis en place par l'organisme d'exécution, assurant une évaluation complète et approfondie. (30/mars/2024)</p> <p>Manuel PF : Au cours du start-up du projet et avant le première decassament, une matrice RACI définie devrait être élaborée et complétée en révisant les rôles et responsabilités de tout le personnel impliqué dans la gestion financière et conformément à la stratégie de consolidation de l'UTE. Il couvre l'examen de tout type d'opération financière susceptible d'être effectuée dans le cadre du projet, y compris : i) Processus de paiement, y compris le diagramme de processus et les documents justificatifs requis ; ii) Contrôle des actifs fixes ; iii) Contrôle de l'archivage des documents financiers iv) Le contrôle des voyages/ missions ; et v) S'assurer de l'adéquation des opérations comptables et financières et des systèmes d'information (30/mars/2024)</p>		
<p><b>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</b></p>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Certaines considérations doivent être prises en compte en raison du contexte inflationniste en Haïti. Entre autres, il est prévu que les contrats du personnel, les budgets du plan d'affaires et d'autres engagements avec les fournisseurs soient établis en dollars américains afin d'éviter les pertes de compétitivité liées à la dépréciation de la monnaie locale. Enfin, il est prévu que le projet effectue des paiements directement à partir du compte désigné en USD. De même, il est recommandé que le compte d'exploitation en monnaie locale soit géré avec des niveaux minimums de liquidités, en encourageant un réapprovisionnement régulier et permanent afin de minimiser l'impact inflationniste.</p> <p>Finalement, l'UGP est responsable de la quantification et de l'enregistrement de toutes les contributions en nature telles que la main-d'œuvre non qualifiée, les matériaux de construction, le transfert de matériaux, etc. en tant que contrepartie des bénéficiaires.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Manuel PF : Un suivi mensuel de l'évaluation de la contribution du GdH et des bénéficiaires doit être tenue à jour par l'AC et vérifié par le RF et approuvée par le coordonnateur du projet. Cette évaluation est à présenter dans les rapports financiers sous forme de contreparties en nature, notamment dans les RFI et également dans le rapport financier audité.</p>		
<p><b>Project Budgeting</b></p>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le risque inhérent est basé sur l'évaluation faite par des sources externes, principalement les piliers PEFA "Fiabilité du budget", "Transparence des finances publiques" et "Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget". La structure de gouvernance et les mécanismes d'approbation du budget décrits dans le PEFA sont faibles.</p> <p>Il n'y a pas de contrepartie nationale en espèces. Toutefois, le gouvernement accorde des exonérations fiscales. Il s'agit d'une pratique courante en Haïti et aucune difficulté liée à l'absence de contrepartie nationale ne devrait ralentir la mise en œuvre du projet.</p> <p>Le système financier utilisé pour le suivi du budget sera le système comptable de l'ACCPAC. Aucune intégration avec un système comptable national n'est prévue. En général, sur la base de l'expérience acquise dans le portefeuille, le budget annuel est préparé dans les délais. Cependant, il est considéré comme irréaliste et sa mise en œuvre est souvent retardée par des facteurs externes difficiles à prévoir à l'avance.</p>	Moyen	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Manuel PF : Améliorer les informations budgétaires afin de fournir des budgets plus réalistes. Un rapport mensuel d'exécution du budget, devrait être préparé par la Direction Financière et communiqué au Coordonnateur d'EFOSE. Le Directeur des opérations le reçoit également, de même que la Direction Exécutive. Un rapport consolidé mensuel d'exécution du budget est préparé par la Direction Financière et transmis au Directeur des opérations et à la Direction Exécutive, dans le même délai.</p>		
<p><b>Project Organization and Staffing</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Pour atténuer le risque existant de rotation élevée du personnel en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, l'EFOSE vise à consolider l'UTE déjà existante au sein du MEF et à créer une unité dédiée à la mise en œuvre des projets du FIDA qui aura la responsabilité fiduciaire pour le Projet d'Économie Bleue Inclusive (I-BE) et l'EFOSE.</p> <p>En outre, il sera important de revoir et d'établir un ensemble de procédures internes pour garantir l'efficacité des processus, en vue de réduire les délais de traitement. Il existe un risque que la nouvelle structure du projet (UGP) puisse rencontrer des difficultés pour s'aligner avec l'UTE déjà existante. De plus, les salaires et responsabilités du personnel de l'UTE pourraient nécessiter une révision. Plus important encore, lors du démarrage de l'EFOSE, une feuille de route claire devrait être établie pour comprendre ce qui sera financé avec chaque projet et proposer une modalité contractuelle aussi simple que possible.</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>TDR : Réviser les mandats du personnel de l'EFOSE afin de s'assurer qu'ils sont correctement inclus dans la structure actuelle de l'UTE. Les lignes hiérarchiques et les responsabilités devraient être correctement identifiées. En outre, une feuille de route claire devrait être établie pour comprendre ce qui sera financé avec chaque projet et proposer une modalité contractuelle aussi simple que possible</p> <p>Manuel PF : Les contrats du personnel sont pluriannuels, afin de garantir la stabilité et la continuité de l'équipe. Les salaires du personnel devraient être fixés en dollars américains (et payés en monnaie locale) afin d'éviter des pertes de compétitivité vis-à-vis d'autres institutions de développement dans le pays. Le renouvellement des contrats sera basé sur les résultats de l'évaluation des performances.</p> <p>Plan de formation pour l'équipe financier: Lors du démarrage, l'UTE devra identifier les partenaires externes qui seront en mesure de dispenser ce type de formation.</p>		
<p><b>Passation des marchés relatifs au projet</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>En général, les lois et procédures locales en matière de passation des marchés ne sont pas conformes aux normes du FIDA, même si certains éléments sont acceptables. Le projet utilisera les règles de passation des marchés et les DAO du FIDA.</p> <p>Il existe une législation et des réglementations nationales en matière de passation de marchés.</p> <p>Le cadre législatif est généralement conforme aux normes internationales dans le domaine des marchés publics, telles que la loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés, les indicateurs OCDE / CAD ou les recommandations de la CARICOM.</p> <p>Sur le site de la Commission Nationale des Marchés Publics - CNMP <a href="https://cnmp.gouv.ht/documentstypes/index">https://cnmp.gouv.ht/documentstypes/index</a> on peut apprécier les documents disponibles, notamment les DAO types pour les différentes catégories d'appels d'offres. L'UTE utilise les documents d'appel d'offres standard des bailleurs de fonds (dont le FIDA) pour les projets financés par ces donateurs.</p> <p>L'accès du public aux informations sur la passation des marchés se fait conformément aux procédures du FIDA (Publication de l'avis général de passation des marchés, publication des appels d'offres spécifiques/appel à manifestation d'intérêt, etc.) et publié sur le site web de la CNMP et de l'entité sectorielle concernée.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Risque globalement faible dans la plupart des aspects, les éléments à risque plus élevé seront réduits par l'utilisation du système de passation du FIDA.</p> <p>Le projet devrait utiliser les documents d'appel d'offres et la publicité standard du FIDA pour accroître la concurrence.</p> <p>Utiliser le PIM comme manuel de procédures du projet OU l'élaboration d'un manuel détaillé de procédures (MOP Passation de Marchés) pour pallier l'absence d'un manuel national est également nécessaire. Celui-ci doit être basé sur le Manuel d'Exécution du Projet (PIM) qui comprend les directives du FIDA.</p>		
<p><b>A.2 Institutional Framework and Management Capacity</b></p>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le cadre institutionnel et la capacité de gestion sont bons. Le projet sera mis en œuvre par une unité existante ayant une expérience avec le FIDA.</p> <p>Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) est l'organe normatif de l'Administration Publique Nationale qui a pour mission d'assurer la régulation et le contrôle du système de passation des marchés publics et des conventions de concession d'ouvrage de service public (créée par le décret du 3 décembre 2004). Cependant, la CNMP est responsable de tous marchés financés par le gouvernement, mais n'est pas impliquée avec les Projets financés par des bailleurs externes.</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Risque globalement faible dans la plupart des aspects, les éléments à risque plus élevé seront réduits par l'utilisation du système de passation du FIDA.</p>		
<p><b>A.3 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le projet sera mis en œuvre par une unité existante ayant une expérience avec les processus de passation du FIDA.</p> <p>Les méthodes de passation de marchés de services dans la législation nationale sont conformes aux directives du FIDA dans les principes généraux, cependant, certaines spécificités doivent être complétées telles que l'inclusion du formulaire d'autocertification.</p>	Moyen	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Risque globalement modéré dans la plupart des aspects, les éléments à risque plus élevé pouvant potentiellement être réduits en appliquant les recommandations énoncées.</p> <p>Le projet doit suivre le Manuel de passation des marchés du FIDA et les DAOs du FIDA doivent être utilisés ; en effet, le PPA (Project Procurement Arrangement) doit indiquer que lorsque les normes locales ne sont pas conformes à celles du FIDA, les projets doivent utiliser celles du FIDA.</p>		
<p><b>A.4 Public Procurement Operations and Market Practices.</b></p>	<b>Élevé</b>	<b>Élevé</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque global important dans la plupart des aspects.</p> <p>Selon les informations du rapport PEFA de 2012 (Cadre 2011), le Comité de règlement des différends prévu par la loi sur les marchés publics n'est pas opérationnel.</p> <p>La CNMP et l'Inspection Générale des Finances-IGF ont pour missions de réaliser des audits indépendants des marchés publics et de veiller au respect de la loi et de la réglementation sur les marchés publics. Toutefois, il n'est pas clair dans quelle mesure ces entités remplissent activement leurs rôles.</p> <p>L'indice de corruption du pays selon Transparency International se classe 171/180 (2022), soit un score de 17 plaçant le pays à haut risque.</p> <p>Il existe un risque élevé que les dispositifs de responsabilisation, de transparence et de surveillance soient inadéquats pour sauvegarder l'intégrité de la passation des marchés du projet et de l'exécution des contrats, conduisant à une utilisation involontaire des fonds ou à l'exécution des marchés du projet en dehors des délais, des coûts et des exigences de qualité requis.</p>	Élevé	Élevé
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Risque global important dans la plupart des aspects. Une certaine atténuation a été constatée pour certains éléments, mais la mise en œuvre et l'impact peuvent être limités.</p> <p>Le projet doit utiliser les documents d'appel d'offres du FIDA qui incluent la politique anti-corruption, et cela est également inclus dans les contrats approuvés.</p> <p>Le projet devrait intégrer le formulaire d'autocertification du FIDA.</p> <p>Les procédures de contestation des offres du FIDA doivent être suivies.</p> <p>Le projet doit rendre opérationnels dans leurs attributions respectives les organes responsables du traitement des recours.</p> <p>L'Unité de passation des marchés du Projet devrait être chargée d'appliquer les directives et procédures du FIDA avec un suivi étroit (même minutieux) de l'exécution des contrats et des paiements.</p>		
<p><b>B.1 Assessment of Project Complexity</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>La situation sécuritaire et la crise actuelle que traverse le pays s'ajoutent au registre des risques qui à ce niveau sont affectés par de nombreuses externalités au Projet et directement liées à la situation politique. Le pays se trouve dans une situation fragile qui affecte les importations, les transports intérieurs et la conduite des affaires en général.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Certaines mesures d'atténuation sont applicables, mais la plupart des risques sont externes au projet et vont au-delà de la passation.</p> <p>Application des normes de passation du FIDA pour le Projet.</p>		
<p><b>B.2 Assesment of Implementing Agency Capacity</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Il existe une unité de passation des marchés qui compte 7 spécialistes en passation de marchés. Chaque projet a un spécialiste (Expert Passation de Marchés - EPM) en charge. Selon la nécessité, l'EPM reçoit un appui par les autres EPM de l'unité. Les spécialistes EPM comptent une expérience moyenne de plus de 7 ans dans le domaine des marchés publics financés par des donateurs. Le département de passation de marchés est dirigé par un Directeur. Le processus et les procédures des bailleurs de fonds (dont le FIDA) sont généralement suivis (appliqués selon le Projet) et les documents d'appel d'offres standards sont utilisés. Toute cette expérience et ces capacités RH réduisent les risques à ce niveau.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Risque globalement gérable pour la plupart des critères du Pillier B, avec des mesures d'atténuation identifiées et réalisables pour certains. Le projet doit continuer à utiliser les procédures et les documents d'appel d'offres du FIDA et le renforcement des capacités doit être assuré par l'équipe de passation des marchés du FIDA pour renforcer les capacités du projet. Le Projet devra embaucher un spécialiste et/ou un assistant supplémentaire en matière de passation de marchés pour gérer la charge de travail accrue en ce qui concerne les activités liées au nouveau Projet. Les capacités institutionnelles et de gestion doivent être améliorées et le personnel chargé de la passation de marchés a besoin d'une formation adéquate (Programme de certification ITCILO BuildProc, formation sur le terrain, accompagnement par le consultant du FIDA, etc.).</p>		
<p><b><i>Project Procurement Overall</i></b></p>	<b><i>Moyen</i></b>	<b><i>Moyen</i></b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque globalement modéré pour la plupart des critères</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Tout en prenant en compte la situation difficile en Haïti et en s'appuyant sur une UTE efficace et des mesures d'atténuation identifiées et réalisables pour certains risques le risque globalement est modéré.</p>		
<p><b>Impact environnemental, social et climatique</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b><i>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</i></b></p>	<b><i>Élevé</i></b>	<b><i>Élevé</i></b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>La dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, la dégradation des écosystèmes, la faible adoption de pratiques intelligentes face au climat et l'agriculture durable rendent la population et les infrastructures ciblées vulnérables aux chocs climatiques.</p>	Élevé	Élevé

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>1. La planification territoriale participative prendra en compte les risques environnementaux et climatiques et s'engagera/s'alignera sur les plans de préparation/gestion des catastrophes existants.</p> <p>2. Le projet investira dans des activités de restauration des bassins versants pour limiter les risques de dégradation des sols qui augmentent également les risques et les impacts liés aux catastrophes environnementales et climatiques (c'est-à-dire les inondations, etc.) : à travers :</p> <p>a. Promouvoir l'agroforesterie en montagne et créer des parcelles boisées.</p> <p>b. Développer des solutions fondées sur la nature pour prévenir le risque de dégradation des pentes qui négligent les infrastructures rurales critiques, telles que les routes et les systèmes d'irrigation.</p> <p>c. Mettre en œuvre des structures de conservation des sols et de gestion de l'humidité.</p> <p>3. Garantir des normes élevées dans la construction d'infrastructures afin qu'elles soient résilientes aux risques climatiques et environnementaux.</p> <p>4 Le projet favorise une production localisée et une conservation améliorée qui atténuent les risques d'isolement des communautés en raison de routes coupées. Ainsi que soutenir les investissements dans le stockage de l'eau pour garantir un accès sûr à l'eau aux populations.</p> <p>5. Soutien à une agriculture résiliente aux risques climatiques et naturels.</p> <p>6. Plan de lutte intégrée contre les ravageurs pour atténuer les risques liés aux ravageurs et aux maladies et formation en santé animale.</p> <p>7. Renforcer la recherche, le développement et l'évaluation par les agriculteurs de variétés de culture locale adaptée au climat et à forte densité nutritionnelle, ainsi que de nouvelles technologies de production agricole, animale résistantes au climat.</p> <p>8. Accroître la promotion et l'adoption de systèmes et de technologies de production intelligents face au climat et résistants aux chocs, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles productives (sol, terre et eau).</p> <p>9. Promouvoir la conservation des sols et de l'eau, agriculture de conservation et sensibilisation à l'environnement.</p> <p>10. Renforcer les services de vulgarisation agricole.</p> <p>11. L'amélioration des capacités permettra également d'accroître la base de connaissances des petits exploitants pour la gestion des risques liés au changement climatique.</p> <p>12. Le projet encouragera l'épargne, une meilleure gestion financière et l'accès à l'assurance qui pourront aider davantage les communautés à faire face à ces problèmes.</p>		
<p><b>Greenhouse Gas Emissions</b></p>	<p><b>Moyen</b></p>	<p><b>Moyen</b></p>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les puits de carbone des forêts secondaires peuvent être réduits en raison du défrichement pour l'agriculture et l'élevage résultant de la modification de l'utilisation des sols, ce qui contribue au changement climatique anthropique. L'élevage peut contribuer au changement climatique. La construction d'infrastructure dans un contexte de possible événement climatique intense destructeur et la pratique généralisée du stockage d'essence / gaz au vu des problèmes d'accès locaux à l'énergie et au transport de celle-ci présente un risque additionnel.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Moyen</p>

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le projet a adopté un zonage géographique et un suivi géolocalisé pour assurer que le projet n'induit pas de changements d'usages des sols négatifs</p> <p>La promotion de bonnes pratiques agricoles et l'amélioration de la fertilité des sols favoriseront également le piégeage du carbone dans la matière organique du sol.</p> <p>La promotion de technologies énergétiques propres contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Le projet pourra suivre les émissions de GHG et les impacts biodiversité en suivant les changements d'usage des terres et anticipant leurs impacts à l'aide de l'outil ABC map de la FAO (qui combine analyse impact biodiversité et carbone)</p>		
<p><b>Physical and Economic Resettlement</b></p>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le projet ne prévoit aucune réinstallation</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>N/A</p>		
<p><b>Community health, safety and security</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Même si le projet ne prévoit pas de financer de pesticides, l'augmentation des revenus et des potentialités agricoles (via réhabilitation des structures d'irrigation, structures anti érosives etc.) peut potentiellement entraîner une augmentation de l'utilisation des pesticides, notamment dans un contexte de forte exposition aux risques des maladies et nuisibles. Une mauvaise manipulation et application des produits agrochimiques augmentera les risques pour la santé des personnes exposées aux pesticides et des consommateurs de produits agricoles. Les cultures, la volaille et le bétail sont gravement menacés en Haïti, subissant des attaques de maladies et de ravageurs. Plusieurs espèces végétales ont enregistré un déclin de leur population et de leur rendement dû à des maladies (agrumes, cocotiers, sorgho et autres). La consommation des cultures attaquées constitue un risque de santé pour la communauté.</p> <p>Le projet a aussi identifié des risques liés aux maladies transmissibles par l'eau (choléra présent) au vu des difficultés d'accès à l'eau potable et les enjeux sanitaires dans les zones du projet.</p> <p>Des risques ont été identifiés en lien avec le possible stockage de fuel (compte tenu du manque d'accès à l'énergie et aux coûts/risques de transport, cette pratique est courante) et la possible contamination des eaux de surface.</p> <p>Dans un contexte de forte exposition aux risques climatiques et naturels, la construction d'infrastructure comporte des risques d'être ; éventuellement détruites / abimées avec des risques pour les personnes les utilisant ;</p> <p>Les pressions mentales, physiques ainsi que les violences sexistes sont des problématiques récurrentes en Haïti, et celles-ci peuvent avoir lieu dans le cadre de l'exercice d'activités agricoles. Au vu du contexte sécuritaire actuel, les déplacements requis dans le cadre d'activités de production et de commercialisation peuvent présenter un risque pour la sécurité des personnes.</p>	Moyen	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le projet promouvra l'utilisation d'engrais organiques, la lutte et la gestion intégrée contre les parasites et l'utilisation sûre des produits chimiques lorsqu'ils s'avèrent nécessaires (annexe 5.9 sur gestion intégrée des maladies et nuisibles). Le projet soutiendra une nouvelle approche des soins préventifs des animaux, tels qu'une bonne nutrition à travers leur alimentation, des campagnes de vaccination et la gestion de changement de comportements sur des systèmes intégrées.</p> <p>Le projet insèrera des clauses spécifiques au sein des passations de marché et promouvra une agriculture durable avec diminution de l'usage des polluants et des normes strictes seront intégrées dans les contrats pour assurer que les éventuels stockages d'essence soient sécurisés et que les infrastructures soient construites avec les plus hautes normes anti sismiques et de résilience aux risques climatiques.</p> <p>Risques sanitaires : Le projet soutiendra également la construction de structures pour le stockage d'eau potable (citernes, filtres) pour les ménages de façon à diminuer leur dépendance à l'eau de surface affectée par les pollutions et potentiellement transmissibles de maladies. Les formations en nutrition, hygiène et production agricole incluront une sensibilisation aux enjeux sanitaires liés à l'utilisation d'eau infectée, des produits chimiques ou à de mauvaises conditions d'hygiène lors de la préparation des aliments.</p> <p>Risques sociaux : Le projet disposera d'une stratégie en matière de genre qui prévoira des mécanismes de lutte contre les violences et agressions sexistes. La divulgation de la politique (et la mise en place des mécanismes, dont le mécanisme de plaintes) devra se faire avant le début des interventions du projet à tous les niveaux d'intervention.</p> <p>Les risques sécuritaires devront être évalués tout au long du projet et les interventions adaptées au besoin.</p>		
<p><b>Labour and Working Conditions</b></p>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le travail forcé, le travail des enfants et les conditions de travail néfastes (discrimination, hygiène, pratiques abusives) présentent un risque pour le projet, ces pratiques se retrouvant dans le secteur agricole en Haïti. Toutefois, le projet interviendra au niveau des exploitations familiales pour lesquelles très peu de personnes sont employées. Néanmoins, la participation des enfants aux travaux des champs est perçue comme une contribution aux activités du ménage et peut être dans certains cas abusive. Les travaux agricoles présentent aussi des risques de blessures ou pour la santé. Les femmes sont aussi plus à risque d'avoir une double charge de travail.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>La matrice de l'ECSMP prévoit des mesures élaborées d'atténuation et de contrôle/surveillance pour prévenir le travail des enfants, la santé et la sécurité au travail ainsi que les mauvaises conditions de travail. Le projet promeut également des activités permettant de rééquilibrer la charge de travail et de faire valoir la voix des femmes dans les processus décisionnels. D'autres activités prévoient par ailleurs de prévenir la violence faite aux femmes. Dans l'appui aux activités de transformation et de commercialisation, EFOSE veillera à mettre en place des modèles socio-économique de gestion éthique et aligné sur la légalisation du pays en matière d'emploi. Il en sera de même au niveau des activités de production requérant de la main d'œuvre. Des règles d'hygiène seront également mises en œuvre pour assurer l'innocuité des produits et veiller à la santé du personnel.</p>		
<p><b>Indigenous People</b></p>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Il n'y a pas de peuple autochtone catégorisé en Haïti</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>N/A</p>		
<p><b>Cultural Heritage</b></p>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Le projet ne prévoit pas d'intervenir sur des sites protégés ou dans des zones d'importance historique, religieuse ou culturelle.</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>La planification des activités sera réalisée en collaboration avec les communautés locales dans le cadre des diagnostics territoriaux participatifs et inclura un zonage afin d'assurer la non-exploitation de sites protégés. Au besoin et selon le type d'intervention en question, le guide d'obtention du consentement libre préalable et éclairé sera également suivi et des procédures de recherche fortuite seront appliquées conformément à la législation en vigueur, dans le cas peu probable où cela se produirait, conformément aux procédures PESEC du FIDA.</p>		
<p><b>Resource Efficiency and Pollution Prevention</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Un risque de mauvaise gestion des intrants et pollution a été identifié car certaines cultures sarclées sont pratiquées sur des pentes raides sans mesures de conservation. S'ajoute à cela les risques d'utilisation des intrants chimiques. L'utilisation accrue de produits agrochimiques par les agriculteurs peut polluer les terres et les ressources en eau alors qu'ils cherchent à augmenter la productivité agricole, menaçant de facto les services écosystémiques et l'environnement au niveau local.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le projet soutiendra le développement de l'agriculture et de l'élevage en promouvant des pratiques agroécologiques qui privilégient l'usage d'intrant et compost biologiques locaux, la gestion intégrée de la fertilité et des nuisibles (annexe 5.9) et promouvant la diversification des cultures. Par ailleurs, le projet prévoit des interventions pour lutter contre la dégradation des sols et érosion dans les pentes, en ciblant la localisation de l'agroforesterie ainsi qu'agro-sylvo-pastoral durable et en prévoyant des mesures de gestion des sols appropriées.</p>		
<p><b>Biodiversity Conservation</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le projet est proche d'une zone protégée et les installations associées peuvent subir un impact indirect, La zone d'intervention du projet se situe dans le Massif de la Selle, qui est la deuxième région la plus riche en biodiversité du pays après le Massif de la Hotte.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le projet établira un zonage géographique s investissements du projet se concrétiseront en dehors de ces zones protégées, tout en bénéficiant de manière pertinente aux retombées positives du projet. De plus le projet EFOSE cherchera à promouvoir la biodiversité et les approches respectueuses de l'environnement pour aider à compenser les risques environnementaux. Indicateur de biodiversité ABC Map et d'autres outils géospatiaux seront utilisés pour s'assurer que les activités du projet sont mises en œuvre en dehors des zones des aires protégées et pour contrôler ou d'évaluer en permanence les impacts a mi- terme et a l'achèvement du projet.</p>		
<p><b>Parties prenantes</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Stakeholder Grievances</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>L'activation inadéquate ou tardive des mécanismes de redressement des griefs/plaintes, entraînant des plaintes non résolues de la part des parties prenantes, ce qui peut entraîner une baisse de la motivation et de la participation au projet. Cela pourrait compromettre la mise en œuvre du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) adapté au contexte local et socioéconomique des parties prenantes sera développé et mis en place afin de régler les problèmes, difficultés ou incompréhensions au cours de l'exécution du projet, en privilégiant des solutions à l'amiable.</p>		
<p><b>Stakeholder Engagement/Coordination</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Il est possible que l'ensemble des parties prenantes n'aient pas été identifiées durant la phase de conception du projet, notamment au niveau des bénéficiaires et associations locales – les conditions d'accès et sécuritaires rendent plus difficile la réalisation d'un mapping exhaustif et les études de vulnérabilité ne couvrant pas l'ensemble des communes du Sud-Est. Pour les mêmes raisons, un risque de duplication de certaines activités mises en œuvre par d'autres partenaires, peut exister. Il est également possible que le projet crée des tensions entre les participants et les non-participants du projet ; la pauvreté et l'insécurité alimentaire étant en augmentation dans la région et le projet ayant une portée limitée.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les parties prenantes, notamment les organisations locales, les organisations des nations-unies, ont été largement consultées au cours du processus de préparation du projet. La phase de diagnostic territorial participatif permettra d'affiner l'identification des partenaires et la plateforme de coordination les engagera. Un plan d'engagement des parties prenantes sera élaboré au cours de la conception du projet afin d'identifier les différentes parties prenantes, la manière dont elles seront engagées, les boucles de retour d'information et les canaux de communication.</p>		



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 10: Stratégie de retrait**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



## Contents

1	Introduction : définitions et mécanismes d'évaluation .....	1
2	Approche, phase et suivis .....	2
3	Facteurs de durabilité : bonnes pratiques et principes intégrés au projet EFOSE et renforcés dans la stratégie de durabilité .....	3
3.1	Capital humain et social des bénéficiaires .....	3
3.2	Institutions et Partenariats publics privés .....	3
3.3	Rôle des organisations de producteurs au sein des partenariats public-privés .....	4
3.4	Renforcement des capacités financières .....	5
3.5	Durabilité environnementale et résilience aux risques climatiques .....	5
3.6	Préparation du plan affiné de sortie et durabilité de projet .....	5
3.7	Tableau de bord et suivi du renforcement des capacités et de la durabilité des activités .....	10
3.7.1	Durabilité économique : coûts-avantages pour le bénéficiaire .....	10
3.7.2	Changement climatique, risque et durabilité .....	10
3.7.3	Suivi des capacité des agriculteurs et des organisations de producteurs.....	11

### **1 Introduction : définitions et mécanismes d'évaluation**

Le FIDA définit la durabilité comme « les perspectives de poursuite des activités ou des flux d'avantages du projet après la clôture du projet et la durabilité des changements et des impacts provoqués par le projet ». Ceci suppose d'abord de bien identifier les résultats et bénéfices à poursuivre, i.e. les principaux avantages accumulés par les bénéficiaires, à la fois en termes de revenus mais aussi « d'avantages environnementaux (contributions positives/négatives, résilience aux chocs environnementaux externes, adéquation des approches agricoles dans le contexte climatique ) . changement)".

Le cadre du FIDA propose également d' « examiner si les résultats réels et escomptés résisteront aux risques » et examine quelles sont les principales activités nécessaires pour pérenniser ces avantages, notamment en termes d'accès à la formation, aux services, aux intrants et au marché, et examine pour chacune quelle est la principale stratégie de sortie et ses conséquences.

**Les facteurs clés identifiés** reposent en général sur les institutions publiques et rurales, des partenariats forts, un capital social et humain renforcé, des incitations-motivations communes et une viabilité environnementale et économique des activités

**La stratégie de sortie est définie comme un** *plan décrivant comment un projet entend retirer ses ressources tout en assurant la continuité des bénéfices une fois les activités du projet terminées. En outre, une stratégie de sortie réussie garantit que les innovations, approches et modèles réussis sont non seulement documentés mais également partagés avec les parties prenantes concernées pour faciliter et déclencher l'expansion de ces succès. Idéalement, une stratégie de sortie devrait chercher à trouver une voie pour intensifier 3 activités de projet performantes,*

## 2 Approche, phase et suivis

1. La stratégie de sortie et de durabilité du projet est basée sur la méthodologie d'éducation populaire (faire-faire et faire-avec), qui reconnaît la capacité intrinsèque des populations appauvries de construire leur propre bien-être. Dans cette perspective, les pistes de solutions proposées seront validées et améliorées dans la mesure de la mise en œuvre du projet. La participation active des protagonistes est donc indispensable pour la sélection et construction des options durables et autonomes.
2. Cette stratégie de retrait sera revue, révisée et adaptée durant l'implémentation du projet. Elle aura 3 phases :
  - a. Initiale durant laquelle le personnel présentera la stratégie aux bénéficiaires pour ajouts et appropriation,
  - b. Phase 1 : Implémentation (année 2-4) consiste en l'implémentations des différentes actions et activités de durabilité
  - c. MTR : révision et mise à jour de la stratégie pour tenir en compte des capacités atteintes, leçons atteintes et key gaps etc. ceci doit ainsi informer les activités de la phase 2
  - d. Phase 2 : 4-7 : Sortie consiste en la réduction et finalisation des subventions et de l'accompagnement direct du personnel du projet. Durant cette dernière phase les organisations locales ancrées dans les zones d'intervention prendront la relève avec les leads-paysans.

Chaque mission du FIDA évaluera la stratégie de sortie et les différents facteurs de durabilité selon les paramètres suivants :

- ⇒ **Indicateur de stratégie de sortie** : *degré d'appropriation par les bénéficiaires, engagement du gouvernement et disponibilité de financement (par exemple, fonctionnement et maintenance, services de vulgarisation) démontrés dans la mise en œuvre et dans la stratégie de sortie.*
- ⇒ **Indicateurs liés (institution, partenariat, capital humain et social, durabilité économique, environnementale et climatique)**

Les notes maximales supposent les avancées suivantes :

### Stratégie de sortie

- 5 : la stratégie de sortie a soutenu les parties prenantes couvrant les institutions, les aspects juridiques, la propriété, le financement postérieur ( y compris l'exploitation et la maintenance, l'extension, etc.)
- 4 Partiel et pas encore d'accord

Institutions, politiques et mise à l'échelle	Partenariat	Capital humain et social et autonomisation	Durabilité économique, CC et environnementale
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 Impact sur les institutions et les politiques : politique de participation des OP, utilisation de données probantes pour les capacités politiques et institutionnelles</li> <li>• 4 : influence modérée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 : Mettre en œuvre et documenter la stratégie de partenariat public et privé menant à l'investissement, à la coordination et à l'amélioration de la gestion des connaissances en PP</li> <li>• 4 : partiel, pas de stratégie claire et satisfaction/résultats modérés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5. Capacités individuelles et collectives développées et contribuant à la participation à des prises de décision et à des activités économiques plus fortes</li> <li>• 4 Amélioration marginale et contrôle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats économiques et sociaux (revenus, actifs, productivité, FSN, etc.)</li> <li>La durabilité environnementale</li> <li>Contrôle de qualité et garanties</li> </ul>

Pilier commun : données probantes de qualité, gestion des connaissances et conseils à l'appui

### **3 Facteurs de durabilité : bonnes pratiques et principes intégrés au projet EFOSE et renforcés dans la stratégie de durabilité**

#### 3.1 Capital humain et social des bénéficiaires

**Le renforcement des capacités des populations visées** (capital humain), leur mise en lien avec les acteurs (capital social) et leur capital financier sont des éléments essentiels de la durabilité qui ont été intégrés dans toutes les activités

3. Les familles qui reçoivent des intrants (plantules, intrants) seront engagés à travers de la méthodologie Pase Kado de transmettre à d'autres familles non bénéficiaires directes du projet des plantules, intrants et animaux pour s'assurer d'une couverture ample et communautaires des biens reçus. Par ailleurs, les bonnes pratiques de gestion des revenus et des flux doivent permettre aux bénéficiaires de préfinancer les achats nécessaires suivants.
4. **Les formations sont intégrées dans l'ensemble des interventions** pour assurer la continuité des activités. Les producteurs et productrices de denrées alimentaires apprendront à sélectionner les semences pour leur utilisation durant d'autres cycles productifs. Les bénéficiaires du programme seront formés sur les techniques de production alimentaire saine et nutritive. En outre, cette augmentation de l'accès aux aliments sera accompagnée d'un programme systématique sur l'éducation nutritionnelle. Ce renforcement de capacités sur la nutrition des populations ciblées est crucial pour assurer une continuité des actions, une valorisation et une mise à échelle des acquis et expériences. Les progrès nutritionnels couplés aux efforts d'autonomisation des femmes et égalité de genre seront un important facteur dans les stratégies de transition et sortie du projet.
5. **La participation active des lead-paysans comme promoteurs communautaires** assurent d'un côté, que toutes les approches pour la prestation des biens et services seront focalisées sur les communautés et l'autre côté, ces leads techniques vont pouvoir continuer la prestation de services d'assistances et d'accompagnement même quand le projet aurait terminé tout en permettant la recherche de solutions collectives et communautaires permettra aux familles bénéficiaires de trouver des solutions propices et autochtones aux problèmes liés aux changements et vulnérabilités climatiques.
6. **En renforçant le tissu associatif et en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes, jeunes et les couches vulnérables.**
  - a. Le renforcement et la consolidation des organisations de producteurs de café, de cacao, de tubercules d'apiculteurs, de coopératives d'élevage avec la formation des membres permettra de promouvoir le transfert des meilleures pratiques. Lors des formations, les femmes et les jeunes seront priorités afin de permettre un réel transfert sur le moyen terme. Des jeunes et des femmes seront formés pour transmettre les formations reçues.
  - b. Pour l'entretien des PPI, les responsables des associations d'irrigants apprendront à faire valoir la gestion de l'eau, en faisant payer les redevances nécessaires pour le maintien des infrastructures réhabilités. Les producteurs des denrées alimentaires seront appuyés pour écouler leurs excédents de production sur les marchés locaux ou /et sur les marchés institutionnels établis avec le PAM
  - c.

#### 3.2 Institutions et Partenariats publics privés

7. **Le renforcement des capacités institutionnelles des organisations de la société civile** du Sud-est est également essentiel avec une emphase spéciale pour les délégations départementales et municipales du ministère de l'Agriculture, de CROSE et de ACDED en composante 1.1
  - a. La garantie d'une gouvernance inclusive, dynamique et forte et un plan de gestion revu compris et approprié par tous.
  - b. Les autorités du Ministère assurent le recrutement permanent des cadres qui reçoivent un complément de salaire dans de le cadre de L'EFOSE.
  - c. Les BAC seront dotés des équipements et outils nécessaires pour continuer le suivi des résultats et impacts du projet au-delà du financement du FIDA
8. **Un autre aspect clé est le développement de partenariats solides avec les acteurs économiques des chaînes de valeur** visées et le renforcement de la viabilité économique de ces acteurs grâce aux co-investissements au sein des plans d'affaire en 2.2. Ces

partenariats et renforcement de capacités permettant de durabiliser les services essentiels à la continuité de ces filières (intrants, semence, marché, formation, etc.).

9. Certains acteurs privés intègrent déjà dans leur business model l'ensemble de ces services (Aytika et café luxe, voir annexe 14 partenariat et 13 on lessons learnt). Les producteurs et productrices bénéficiant des systèmes agroforestiers de Café et Cacao seront intégrés dans les systèmes de commercialisations existantes (AYTICA -Café LUX). En outre ils seront encouragés à participer dans les systèmes organisés existants dans la Zone (Associations et coopératives)

**Il est essentiel de développer les intrants et les services locaux** pour soutenir la chaîne de valeur. En effet, l'importation et le transport d'intrants vers des zones enclavées sont risqués et coûteux (c'est le cas des enseignements du PITAG). Les projets doivent en tenir compte et investir dans la production locale de semences, de plants et d'intrants, ce qui peut également créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les sans-terre. La chaîne de valeur cacao-café intègre souvent la production d'intrants dans son travail. Aytika investit dans les biofertilisants (mycorhizes, bokashi, vermi-compost) et les biopesticides pour pouvoir répondre aux besoins nutritionnels des plantations de cacaoyers et lutter contre les maladies et ravageurs.

**Intégration verticale et partenariat filière :** Certains acteurs privés de la chaîne de valeur (par exemple Aytika et Café Lux pour le café et le cacao) intègrent les différents segments de la chaîne de valeur et fournissent des services associés aux agriculteurs. AYITIKA dispose d'une équipe technique et administrative de 30 personnes et d'infrastructures et services de production (jardins clonaux, pépinières, unité de biofertilisation, laboratoires des sols, centres de fermentation, chocolaterie - voir annexe). De même les café lux disposent d'infrastructures de transformation post-récolte leur permettant de produire du café lavé. Dans le cadre de ces partenariats, l'entreprise apporte un appui technique aux producteurs pour régénérer d'anciennes parcelles. Le forfait comprend la fourniture de plants de variétés de caféiers résistantes à la rouille et au scolyte dont le catimor ainsi que les techniques de taille et d'entretien écologique des parcelles. Cet appui comprend également le préfinancement de ces associations pour l'achat de café pour leurs membres, leur permettant ainsi de surmonter les problèmes de trésorerie auxquels elles sont confrontées.

### 3.3 [Role des organisations de producteurs au sein des partenariats public-privés](#)

Sur la base d'expérience dans de nombreux pays, le renforcement du capital social et organisations de producteurs est un élément clé de la durabilité et maintenance de tout investissement et pour assurer que les partenariats publics privés soient inclusifs et équitable. Ceci suppose également une viabilité économique qui doit se reposer sur des services économiques viables des organisations (i.e. vente-achat groupé, conseil agricole, vente intrant, gestion d'infrastructure etc.). De la même manière, pour l'entretien et la durabilité des systèmes d'irrigation réhabilités, l'EFOSE prévoit d'exécuter un plan systématique de renforcement de capacités des associations d'irrigants dans les thèmes de gestion rationnelle de l'eau, finance et administration, gouvernance, entre autres.

En Haïti, le PAM a réussi à organiser l'approvisionnement des cantines scolaires locales en renforçant les organisations de producteurs et en investissant dans le stockage et la transformation. Dans cette démarche, l'accompagnement des agriculteurs pour le conditionnement de leurs produits a eu à cœur de garantir la sécurité et la qualité des produits. La fixation des prix et la définition d'un pourcentage de perte acceptable ont également été cruciales pour garantir, d'une part, que cela soit rentable pour les organisations de producteurs, et d'autre part, que cela ne perturbe pas les marchés locaux.

Aytika tire des enseignements similaires pour la chaîne de valeur cacao-café. L'entreprise entretient un partenariat stratégique avec l'association RASIN, structure locale regroupant les producteurs partenaires de l'entreprise. RASIN joue un rôle central dans la construction et la diffusion des innovations. C'est également une structure de contrôle et de négociation qui

garantit le respect des normes de qualité et la loyauté des relations commerciales entre AYITIKA et les producteurs.

### 3.4 Renforcement des capacités financières

Il est essentiel de s'assurer que les investissements et solutions sont rentables et innovantes ; ceci peut nécessiter le développement d'activités complémentaires économiques qui seront appuyées en 2.2 via des plans d'affaire assurant la revue de la viabilité économique. I ;

**Renforcement des capacités financières et partenariats avec des institutions financières et diaspora.** Pour la poursuite des activités, il est essentiel que les populations aient les capacités de financer l'achat d'intrants et la poursuite des activités entamées. Le projet a donc intégré des processus de renforcement des capacités financières des bénéficiaires, l'encouragement à l'épargne et mise en lien avec institutions financières locales et diaspora en 2.2 et 1.1.

La mise en place d'infrastructures de conservation et de transformation post-récolte – pour structurer et renforcer les filières économiques soutenant le cacao et l'arbre à pain – est une contribution très appréciée par les acteurs qui opèrent à travers les différents segments des chaînes de valeur agricoles et constitue un levier de croissance et de développement économique qui repose essentiellement sur des engagements communautaires à différents niveaux. (Rapport d'évaluation 2023 du projet OIT PROFIT)

La Mise en place et structuration des mutuelles de solidarité (MUSO) et structures faitières associées dans les zones d'intervention du projet, dans un contexte d'accès au crédit et au financement agricole pratiquement inexistant : La collaboration avec le KNFP pour la mise en place de 58 mutuelles de solidarité commence à porter ses fruits. les agriculteurs concernés sont moins inquiets et moins dépendants de crédits inadaptés et difficiles à mobiliser. Il ouvre la voie à la pérennisation des actions et des résultats visés pour une amélioration durable des revenus (évaluation 2023 du projet ILO PROFIT)

### 3.5 Durabilité environnementale et résilience aux risques climatiques

L'utilisation des pratiques et méthodes agroécologiques, la conservation du sol et de l'eau permettra aux producteurs de et productrices de produire des aliments sains tout en préservant la possibilité des générations futures de vivre dans un environnement sain et producteur :

- A) en introduisant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, en restaurant les ressources naturelles dégradées, en assurant un suivi et une surveillance étroite et en tenant compte des risques climatiques.
- B) Promotion d'infrastructures vertes incluant des systèmes d'agroforesterie, de routes vertes, de préservation et restauration des sols pour améliorer la résilience des systèmes de production et des communautés face aux chocs.
- C) Les hommes, femmes et jeunes vivant dans les différentes sections communales devront au cours du programme, comprendre l'importance de ces pratiques tant au niveau environnemental qu'économique. Cette compréhension sera garante d'une continuité de la mise en œuvre de ces pratiques en fin de projet.
- D) Enfin, il est indispensable de s'assurer que les activités sont résilientes aux risques climatiques

### 3.6 Préparation du plan affiné de sortie et durabilité de projet

Plan initial de sortie et durabilité des activités clés du projet

	Activités à poursuivre	Parties prenantes & roles attendus	Conditions nécessaires et Risques	Mécanisme de durabilité
1	Réhabilitation de systèmes irrigués	MARDNR CROSE Association d'irrigants	Non-paiement des redevances pour l'utilisation de l'eau de la part des bénéficiaires Desastre naturel / réparations à faire et Manque capacité technique pour opérer / réparer Conflits usage eau	Stratégie de sortie-durabilité rediscutée avec acteurs à mi parcours <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Renforcement de capacité des associations d'irrigants (gouvernance, gestion de l'eau, collecte et gestion des redevances, résolution de conflit) et appui a formuler plan durabilité / stratégie de sortie</li> <li>b. Assurer partenariat public entre association et ministère / acteurs concernés et guide technique à disposition</li> <li>c. Intégration des solutions basées sur la nature et interventions de préservation et protection des sols dans les micro-bassins versants en amont des périmètres en collaboration avec propriétaires / usagers</li> <li>d. Intégration gestion eau dans formation agricole en 2.1</li> </ul>
2	Amélioration des systèmes de production de café et Cacao	Associations de producteurs de Cafés et Cacao Coopératives Entreprises privées Ayitica Cafélux	Variabilité des prix sur le marché international, ce qui pourrait démotiver les producteurs à augmenter la production ; Difficulté d'export/marché insuffisant Qualité insuffisante – perte et difficulté d'aggréger Desastre naturel détruisant plantation avant maturité	Stratégie de sortie-durabilité rediscutée avec acteurs à mi parcours <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Appui à l'accès aux marchés existants et partenariats publics privés (Ayitica et CaféLux)</li> <li>b. Amélioration des capacités des organisations paysannes existantes y compris capacité pour agréger et suivre qualité</li> <li>c. Renforcement de la production locale d'intrants et de services agricoles via appui coopératives / entrepreneurs (2.2.)</li> <li>d. Systèmes agroforesterie mixte pour assurer revenus en cas de problème de marché café=cacao</li> </ul>
3	Production des denrées alimentaires (Ignames, manioc, maïs, sorgho, haricot, légumes)	CROSE Lead Paysan Cluster de Production agricole Organisations de base Communautaires Partenaires du PAM (cantine scolaire, centrale achat etc.)	Faible intérêt des consommateurs pour produits locaux ou capacité d'achat Affectation de la production des denrées alimentaires par les phénomènes climatiques (ouragan, cyclone, sécheresse) Pertes post récolte	Stratégie de sortie-durabilité rediscutée avec acteurs à mi parcours <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Éducation nutritionnelle pour l'autoconsommation des produits nutritifs locaux et Sains et campagne (radio, video, recette)</li> <li>b. Liaison avec acheteurs institutionnels en particulier le PAM dans le cadre du programme des cantines scolaires pour écouler les Excédants et cofinancements des infrastructures de stockage/processing pour réduire pertes</li> <li>c. Renforcement de la production locale d'intrants et de services agricoles via appui coopératives / entrepreneurs : Implémentation de la méthodologie « PaseKado »</li> <li>d. Implémentation des pépinières et des systèmes de production de Bio-input.</li> </ul>

	Activités à poursuivre	Parties prenantes & rôles attendus	Conditions nécessaires et Risques	Mécanisme de durabilité
				e. Production, récolte et stockage de semences natifs, résistants et adaptés aux micro-zones géographiques
4	Construction des citernes pour l'approvisionnement en eau	ACDED Lead Paysan Comités locaux de gestion de l'eau DINEPA	Destruction des infrastructures de collecte d'eau par des phénomènes naturels Manque d'entretien- mauvais usage filtre Compétition sur usages	Stratégie de sortie-durabilité rediscutée avec acteurs à mi parcours  a. Renforcement de capacités des organisations locales b. Éducation en ce qui concerne entretien et usage rationnel de l'eau c. Création des comités de gestion de l'eau potable d. Assurer capacités de réparation locale
5	Graduation de Personnes extra-pauvres	CROSE FANDESIDE FONKOSE Lead-Paysanne/Femmes	Les efforts mis en œuvre dans cette stratégie de graduation ne sont pas suffisants pour sortir les gens extrêmement vulnérables du seuil de l'extrême pauvreté	a. Accès aux services financiers promu par FONKOSE IMF. b. Appui à l'acquisition d'actifs, insertion dans les filières et la mise en place des activités génératrices de revenus durables c. Support à l'autodétermination et à la réduction des inégalités sociales
6	Transfert d'argent et Rémittances	FOKOSE Coopératives de Crédits Mutuelles de Solidarités AVEC	Le dialogue et le partenariat entre les membres de la diaspora qui envoient de l'argent et les récepteurs en Haïti ne conduisent pas aux pistes de résultats proposés	a. Education et capacités de planification et suivi des ressources du ménage Meilleur usage des Transfert d'argent et Rémittances b. Amélioration de l'accès au crédit et à l'épargne. c. Dialogue /partenariat Diaspora d. Partenariat / inclusion dans institutions financières / e-Banking
7	Entreprenariat pour les Jeunes	CROSE Coopératives et Associations Entreprises privées	Les jeunes ne sont plus intéressés aux types d'entreprises identifiées actuellement par le projet Pas de demande pour services/absence de marché Les entreprises ne sont pas viables économiquement ou ne sont pas résilientes aux chocs Pas de capacité de gestion financière et d'accès financement pour étendre les activités	Stratégie de sortie-durabilité rediscutée avec acteurs à mi parcours  a. Liens avec des organisations locales existantes en vue de fournir des services aux autres acteurs dans les chaînes de valeur b. Accès aux financements c. Peer to peer network post project

	Activités à poursuivre	Parties prenantes & rôles attendus	Conditions nécessaires et Risques	Mécanisme de durabilité
8	Construction d'Infrastructures Publiques (Fermes Macary, et Construction de Bac de Belle-anse)	MARDRN Organisations paysannes Lead-Paysans Secteur privé	Le ministère de l'Agriculture n'arrive pas à mobiliser les fonds nécessaires pour les entretiens des infrastructures après la fin du projet EFOSE ainsi que leur usage pour opérer des services utiles aux acteurs locaux	La stratégie de sortie sera discutée dès le début de projet et idéalement comprendra à la fois des engagements publics et privés pour assurer l'opération de la structure et ses services aux agriculteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Plaidoyer pour l'inclusion de budget public institutionnel / staffing pour la prise en charge</li> <li>b. Promotion, appui et support à l'établissement d'un modèle PPP pour la promotion des innovations et la production et fournitures d'intrants et de services aux autres acteurs des chaînes de valeur en particulier les petits producteurs. Ce modèle repose sur la base d'identification de services pouvant générer des revenus, y compris en termes de fonction d'agrégation, formation, intrants etc., etc et devra être gouverné par des comités publics privés</li> <li>c. Le modèle devra inclure les mécanismes pour que les structures bénéficient aux agriculteurs, y compris via les liens à établir avec les coopératives et lead farmers et acteurs privés</li> </ul>
9	Production durable et efficace dans les Jardin Lakou	MARDRN  Lead-Paysannes-Femmes et possibles agripreneurs locaux  Groupements féminins  CROSE  FANDESIDE	Les effets des changements climatiques (ouragan, cyclone, sécheresse et inondations) ne permettent d'augmenter la production  Manque d'accès aux intrants & services (semences-seedling fertilité-conseils agricoles-gestion nuisibles) pour continuer les jardins et faire face aux risques (attaque nuisible, destruction recolte etc.) ; jardins lakous peuvent être exclus du fait de la petite taille	Stratégie de sortie-durabilité rediscutée avec acteurs à mi parcours <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Formation sur la production des denrées alimentaires adapté au changement climatique</li> <li>b. Former les bénéficiaires à la Production, récolte et stockage de semences natifs et d'intrants de base (compost pour la fertilité, recettes de bio-inputs) et produire des guides de production illustrés et vidéo de base</li> <li>c. Former des lead paysans locaux qui seront des points de référence et sauront produire les intrants et services nécessaires ; certains pourront devenir agripreneurs et vendre ces services en composant 2.2 ;</li> <li>d. Renforcer réseaux sociaux (groupes de femmes-jardins locaux, Groupes sociaux etc.) pour faciliter les peer to peer exchange durables</li> <li>e. Revalorisation des recettes culinaires ancestrales et lien avec éducation nutrition</li> </ul>

	Activités à poursuivre	Parties prenantes & rôles attendus	Conditions nécessaires et Risques	Mécanisme de durabilité
			Manque d'intérêt pour la consommation des produits	

Ce plan doit être affiné à la mi-parcours sur la base des leçons apprises et évolutions des activités. Le format suivant est proposé

### 3.7 Tableau de bord et suivi du renforcement des capacités et de la durabilité des activités

Pour assurer la durabilité post projet, il est indispensable de suivre quelques indicateurs socio-économiques clés

#### 3.7.1 Durabilité économique : coûts-avantages pour le bénéficiaire

Cette section vise à vérifier si les investissements agricoles du projet génèrent suffisamment de flux de trésorerie et de revenus pour compenser les investissements futurs et les coûts d'exploitation et d'entretien ? Les activités liées à l'agriculture sont-elles économiquement et financièrement viables ? Si non, quelles sont les contraintes ?

Pour y répondre, le projet a déjà inclut des formations financières pour l'ensemble des bénéficiaires et les appuiera à tenir des comptes et faire des analyses simples sur leurs revenus. Sur cette base, le projet pourrait tenter de renforcer/compiler des données quantitatives et qualitatives sur i ) résumer les principales activités agricoles et génératrices de revenu promues ; ii) les niveaux d'adoption ; iii) productivité des pratiques agricoles ; ii) coût-bénéfice/rentabilité des pratiques et activités génératrices de revenu.

No	Activités agricoles et business	Pratiques majeures promues par rapport aux initiales	Implications financières par rapport aux activités habituelles	Estimation des taux d'adoption	Productivité et revenus / bénéfiques	Facteurs de non adoptions / contraintes
1						
2						
3						
4						

#### 3.7.2 Changement climatique, risque et durabilité

Les communautés et les agriculteurs sont exposés à divers chocs environnementaux (érosion, glissements de terrain), chocs climatiques (ouragan, variabilité des précipitations, inondations, sécheresse, cyclone), chocs naturels (attaques de ravageurs et de maladies) et chocs ou difficultés de marché (baisse des prix, surproduction/marché) ; L'évaluation de la durabilité doit également évaluer la probabilité que les résultats réels et anticipés résistent aux risques, y compris aux risques liés au climat, au-delà de la durée de vie du projet.

Le projet pourrait renforcer les capacités de gestion des risques des groupes et des institutions en assurant un suivi régulier des risques et mesures d'adaptation prise :

Tableau 1.3.2.: Analyse des risques associés aux changements climatiques et des facteurs externes

	Nom du risque et facteur	Estimation du Pourcentage d'affectation	Mesures d'atténuations	Leçons apprises

1	Ouragan			
2	Cyclone			
3	Inondations			
4	Sècheresses			
5	Maladies			
6	Attaques des ravageurs			
7	Baisse des prix			
8	Augmentation des Prix des intrants			

### 3.7.3 Suivi des capacité des agriculteurs et des organisations de producteurs

Un élément clé de durabilité réside dans la capacité des bénéficiaires à poursuivre les activités et innovations permises par le projet mais également connaissance et capacité acquise pour mieux gérer les risques, faire appel à des services etc.

Il est donc important que le projet puisse suivre les formations dispensées et assurer l'évaluation de leurs résultats pour les bénéficiaires, en assurant que le principe de formation holistique du projet soit suivi mais aussi pour assurer une adaptation des curriculums aux besoins.

#### 3.7.3.1 Aperçu de la formation dispensée et des capacités techniques renforcées pour les agriculteurs

Premièrement, le projet pourrait résumer et mettre en évidence l'étendue des formations dispensées aux bénéficiaires et aux organisations paysannes afin d' examiner la manière dont les capacités ont été renforcées et les éventuelles lacunes.

Thématique	Type de formations	Contenu clé/capacité renforcée	Sensibilisation : Nombre d'agriculteurs et de groupes formés
FFS / connaissance des pratiques agricoles			
Changement climatique et capacité d'anticiper			
Pratiques agricoles résilientes			
Capacité à produire intrants			
Nutrition et préparation saine			
Budget de campagne et suivi des dépenses			
Analyse des revenus / couts-bénéfices etc.			

Connaissance/ accès marché			
Trésorerie & gestion financière et épargne			
Place des femmes, jeunes et meilleur équilibre au sein des ménages.			

### 3.7.3.2 Notation des organisations de producteur en termes de gouvernance, Administration et viabilité économique / financière

Il est très important d'évaluer régulièrement les compétences acquises des organisations de producteurs et organisations suivies, et noter leurs progressions ou enjeux. Le projet pourra se référer à plusieurs guides existants, par exemple ceux du FIDA :

<https://www.ifad.org/fr/web/knowledge/-/publication/teaser-strengthening-smallholder-institutions-and-organizations> (module sur l'analyse du capital social) et le module sur « profiling farmer organizations » <https://www.ifad.org/en/web/knowledge/-/publication/engaging-with-farmers-organizations-for-more-effective-smallholder-development>

Une grille peut être adaptée en fonction des éléments suivants et doit pouvoir également être remplie par les organisations elle-même de façon à générer des discussions sur leurs capacités etc. :

Nom de l'organisation \_\_\_\_\_ Date de l'évaluation \_\_\_\_\_

Critères (à développer un peu)	Note	Facteurs expliquant une performance moindre	Plans pour résoudre les problèmes
Gestion organisationnelle	0%		
Le développement du leadership	0%		
Gestion de projet	0%		
Gestion de fonds	3%		
Mise en réseau/ liaison / partenariat	17%		
La bonne gouvernance et inclusion des femmes	0%		
Résultat global	0%		

Il est important de **suivre la viabilité économiques des organisations et des plans d'affaire** qu'elles mettront en œuvre : quels sont leurs éventuels coûts de fonctionnement (transport des dirigeants, enregistrement, etc.) ? quelles sont les différentes activités économiques organisées, leurs coûts d'investissement (achat des différents intrants – éléments) ? Quels sont les mécanismes de revenus et les OP ont-elles mis en place des mécanismes de tarification durables ? Est-ce que cela atteint le seuil de rentabilité /génère plus de revenus ? Quelles seront les capacités d'investissement/solde bancaire de l'OP au moment de la clôture ?

Le tableau suivant peut être adapté et devenir également un outil de suivi interne des organisations de producteurs et business dont les capacités doivent être renforcés sur ces aspects financiers. Le projet peut également consulter d'autres manuels, par exemple module 2 et 3 sur rédiger et suivre business model des organisations de producteur.

<https://www.ifad.org/fr/web/knowledge/-/toolkit-engaging-with-farmers-organizations-for-more-effective-smallholder-development>

<b>Thèmes majeurs</b>	<b>Sous-thèmes</b>	<b>PO/LIG &amp; résumé / municipales</b>
mise à jour des plans d'affaires	Types de Plan d'affaire	
	plans d'affaires/échanges mis à jour	
statut financier	argent liquide à portée de main	
	argent à la banque	
	Actifs	
	créances / en prêts	
Revenu	groupes de revenus nets estimés	
	Droits	
modalités et statut du crédit	type de crédit	
	Diversité du portefeuille de prêts	
	% du montant du groupe sous forme de crédit	
	montant moyen fourni	
	période de remboursement	
	taux d'intérêt	
	politique de remboursement	
	état actuel et problèmes avec les prêts	
révision des stratégies de rentabilité et de gestion des risques des entreprises	activités et coûts d'investissement (au-delà d'un an)	
	Coûts administratifs de fonctionnement du bureau et du personnel	
	coût d'exploitation/coût de transaction	
	Revenus pour les activités économiques coopératives	
	bénéfice net	

	Politique d'atténuation et de gestion des risques pour gérer la faillite d'entreprise (souscription d'assurance, implications sur le remboursement.)	
--	--	--



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexe 11: Thèmes à prendre en compte - pointage des critères d'admissibilité**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



Mainstreaming themes – Eligibility criteria checklist						
	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Be gender transformative</b>	<input type="checkbox"/> <b>Be youth sensitive</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Be nutrition sensitive</b>	<input type="checkbox"/> <b>Prioritize persons with disabilities</b>	<input type="checkbox"/> <b>Prioritize indigenous peoples</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Include climate finance</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Build adaptive capacity</b>
<b>Situation analysis</b>	<input checked="" type="checkbox"/> National gender policies, strategies and actors <input checked="" type="checkbox"/> Gender roles and exclusion/discrimination <input checked="" type="checkbox"/> Key livelihood problems and opportunities, by gender	<input type="checkbox"/> National youth policies, strategies and actors <input type="checkbox"/> Main youth groups <input type="checkbox"/> Challenges and opportunities by youth group	<input checked="" type="checkbox"/> National nutrition policies, strategies and actors <input checked="" type="checkbox"/> Key nutrition problems and underlying causes, by group <input checked="" type="checkbox"/> Nutritionally vulnerable beneficiaries, by group	<input type="checkbox"/> National policies, strategies and actors <input type="checkbox"/> Main groupings among PwDs <input type="checkbox"/> Context-based barriers and opportunities for PwDs	<input type="checkbox"/> International standards, national policies, strategies and key IPs' organizations <input type="checkbox"/> Main IPs communities, demographic, social, cultural and political characteristics <input type="checkbox"/> Important livelihoods constraints and opportunities for IPs and their cultural heritage	
<b>Theory of change</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Gender policy objectives (empowerment, voice, workload) <input checked="" type="checkbox"/> Gender transformative pathways <input checked="" type="checkbox"/> Policy engagement on GEWE	<input type="checkbox"/> Pathways to youth socioeconomic empowerment <input type="checkbox"/> Youth employment included in project objectives/activities	<input checked="" type="checkbox"/> Nutrition pathways <input checked="" type="checkbox"/> Causal linkage between problems, outcomes and impacts	<input type="checkbox"/> Pathways to PwDs' socioeconomic empowerment using a twin-track approach	<input type="checkbox"/> Pathways to IPs' socioeconomic empowerment	
<b>Logframe indicators</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Outreach disaggregated by sex, youth and IPs (if appropriate) <input checked="" type="checkbox"/> Women are > 40% of outreach beneficiaries <input checked="" type="checkbox"/> IFAD empowerment index (IE.2.1)	<input type="checkbox"/> Outreach disaggregated by sex, youth and IPs (if appropriate) <input type="checkbox"/> Persons with new jobs/employment opportunities (CI 2.2.1)	<input checked="" type="checkbox"/> Outreach disaggregated by sex, youth and IPs (if appropriate) <input checked="" type="checkbox"/> Targeted support to improve nutrition (CI 1.1.8)  <b>Outcome level CIs</b> <input checked="" type="checkbox"/> CI 1.2.8 MDDW <input checked="" type="checkbox"/> CI 1.2.9 KAP	<input type="checkbox"/> Outreach disaggregated by sex, youth, disability and IPs (if appropriate)	<input type="checkbox"/> Outreach indicator disaggregated by sex, youth and IPs <input type="checkbox"/> IPs are > 30% of target beneficiaries	
<b>Human and financial resources</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Staff with gender TORs <input checked="" type="checkbox"/> Funds for gender activities <input checked="" type="checkbox"/> Funds for IFAD empowerment index in M&E budget	<input type="checkbox"/> Staff with youth TORs <input type="checkbox"/> Funds for youth activities	<input checked="" type="checkbox"/> Staff or partner with nutrition TORs <input checked="" type="checkbox"/> Funds for nutrition activities	<input type="checkbox"/> Staff with disability inclusion-specific TORs <input type="checkbox"/> Funds for disability inclusion-related activities (including accessibility)	<input type="checkbox"/> Staff with IPs-specific TORs <input type="checkbox"/> Funds for IPs related activities, including FPIC	IFAD Adaptation Finance \$7,234,000  IFAD Mitigation Finance \$2,336,000  Total IFAD Climate-focused Finance \$9,570,000

<b>ECG Remarks</b>	<b>Gender</b> <b>Nutrition</b> <b>Youth</b> <b>Persons with Disabilities</b> <b>Indigenous Peoples</b> <input type="checkbox"/> No social inclusion themes
------------------------	---



Investir dans les populations rurales

**Haiti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexee: Annex 13 Efose Note Sur La Fragilite Actualisee**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



## Annexe 13: Évaluation de la fragilité et/ou de la situation de conflit

La fragilité est définie par le FIDA comme « une situation de grande vulnérabilité aux chocs naturels et d'origine humaine, souvent associée à un risque élevé de violence et de conflit ». Elle est présente à des degrés divers et sous différentes formes dans de nombreuses zones rurales où le FIDA opère et est souvent étroitement liée à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. La fragilité apparaît de plus en plus complexe, avec l'émergence de crises multiformes résultant de l'interaction des aléas environnementaux, géopolitiques et socio-économiques, qui affaiblissent simultanément les marchés, les sociétés et les écosystèmes naturels. Il est prouvé que le FIDA peut obtenir des résultats positifs dans les contextes fragiles. Toutefois, ces résultats entraînent le plus souvent des coûts plus élevés que ceux obtenus dans des contextes non fragiles. Afin d'obtenir des aboutissements positifs dans ces situations difficiles, une adaptation du modèle d'exécution des programmes du FIDA, ainsi que la mise au point d'outils spécifiques à ces environnements, est nécessaire. C'est dans ce contexte que la présente note est produite, afin de s'assurer que la formulation du projet prenne en compte ces questions de fragilité.

### Introduction

Haïti est considéré comme l'un des pays les plus fragiles au monde en raison, d'une part, de ses défis économiques et sociaux persistants, et d'autre part de par son exposition aux aléas climatiques et aux risques sismiques. Selon l'indice mondial de fragilité (Fragile State Index (FSI) [1], Haïti était classé 11<sup>e</sup> en 2022 sur 179 pays. En termes d'évaluation institutionnelle et politique du pays (CPIA)[2], Haïti était noté à 2.5<sup>1</sup>, contre une moyenne mondiale à 3.2 et une moyenne de la région d'Amérique latine et des Caraïbes de 3.5. Cette fragilité du pays justifie, entre autres, les trois dernières missions des Nations Unies (ONU). Le Bureau intégré des Nations Unies (BINUH) [3], toujours en activité jusqu'à Juillet 2024, avait remplacé la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINIJUSTH) [4], qui avait elle-même remplacé la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

La fragilité haïtienne repose sur de nombreux facteurs. Certains de ces agents sont communs à d'autres pays connaissant des situations similaires, tandis que d'autres sont spécifiques au contexte haïtien. Ci-dessous sont énumérées les différentes composantes de cette fragilité :

1. **Pauvreté:** Avec une population de 11,585,000 habitants en 2022 et un revenu par habitant estimé cette même année à 1,748 USD, Haïti est l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes. L'estimation de l'UNICEF (2023)<sup>2</sup> indique que, près de 59% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté national est de 58.6%, et le taux de pauvreté extrême est de 24.7%. L'intensité des privations en Haïti, qui représente le score moyen de privation parmi les personnes vivant dans la pauvreté multidimensionnelle, est de 48.4%. Cette pauvreté exacerbée, liée à d'autres facteurs présentés ci-dessous, agit comme un facteur d'incitation à la migration de la population haïtienne vers d'autres pays.

---

<sup>1</sup> <https://data.worldbank.org/indicator/IQ.CPA.REVN.XQ?locations=HT-1W-ZJ>

<sup>2</sup> <https://www.unicef.org/media/132191/file/2023-HAC-Haiti.pdf>

2. **Insécurité alimentaire:** En 2023, près de 4.7 millions de personnes (48% de la population totale) vit dans un état d'insécurité alimentaire. Selon la *Classification intégrée de la sécurité alimentaire*, 3 millions d'entre eux sont estimés en situation de crise (Phase 3 de l'IPC), tandis que 1,7 million sont classés en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC) [5]. En 2023, on estimait que 22% des enfants haïtiens souffraient de malnutrition chronique. L'augmentation des mouvements de personnes, en particulier des agriculteurs et des éleveurs, dans la vallée de l'Artibonite, qui est la principale plaine rizicole du pays, ainsi que la coupure de l'accès routier à tous les autres départements du pays avec la capitale Port-au-Prince, marquent une perturbation généralisée des moyens de subsistance et des marchés agricoles. Cela entrave l'accès à la nourriture et augmente la prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition parmi les ménages vulnérables, en particulier dans les zones rurales.
3. **Faible Gouvernance :** Au niveau national, le symbole de l'autorité de l'État n'inspire plus confiance. La majorité de ses institutions souveraines fonctionnent en dehors des prescriptions constitutionnelles et sont presque toutes dysfonctionnelles. Les institutions haïtiennes sont généralement considérées comme faibles, ce qui entrave leur capacité à fournir des services de base à la population et à gérer les défis économiques et sociaux. En juillet 2023, Haïti est un pays sans législature élue, suite à la fin des mandats des derniers sénateurs démocratiquement mandatés. Le pays n'a tenu aucune élection depuis 2016. Ce manque de représentation, et de pouvoir donné au peuple, met en évidence la méfiance de la population envers les classes dirigeantes. Selon le rapport IPC 2021 de Transparency International, Haïti a obtenu un score de 17/100, ce qui le place au 170<sup>e</sup> rang sur 180 pays évalués. Cela indique que la corruption est considérée comme répandue dans le secteur public haïtien ; qui affecte la qualité et la quantité des investissements publics et limite les investissements étrangers.
4. **Insécurité :** Avec cette histoire politique très instable, le pays doit faire face à des cycles répétés de violence et de conflits qui ont entravé son développement. Le nombre d'enlèvements contre rançon était respectivement de 857, 1,009 et 796 pour 2022, 2021 et 2020 (COC-CARDH, 2022). La capitale Port-au-Prince est coupée du reste du pays en raison de l'activité des groupes armés, entre autres, sur les trois routes nationales les plus importantes. L'insécurité affecte considérablement la Police Nationale d'Haïti (PNH) où plusieurs policiers ont été assassinés à travers le pays ces derniers mois. Cette insécurité affecte également la circulation des denrées alimentaires et met en danger la vie des femmes appelées « Madan Sara » qui parcourent de longues distances dans de mauvaises conditions pour approvisionner les marchés. Ces dernières sont parfois victimes d'attaques, d'extorsions, de viols collectifs, allant même jusqu'au meurtre. En général, l'activité des groupes armés, accrue par les crises récurrentes de rupture de stock de carburant, crée des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et accroît considérablement l'insécurité et l'insécurité alimentaire.
5. **Défis environnementaux :** Les défis environnementaux aggravent la fragilité d'Haïti, tandis que la fragilité et la pauvreté rendent difficile l'élaboration de stratégies environnementales à long terme pour la préservation des écosystèmes qui pourraient réduire certains risques. La déforestation et la destruction des barrières côtières naturelles (mangroves, coraux), l'érosion des sols et le manque d'entretien des infrastructures de drainage exacerbent l'impact des catastrophes naturelles fréquentes, telles que les ouragans, les sécheresses et les inondations, sur l'agriculture et les communautés. (USAID

2017). Haïti a l'indice de vulnérabilité aux ouragans le plus élevé (12.9 sur une échelle de 13) parmi les États insulaires des pays à faible revenu (PFR). En outre, Haïti est classé comme le pays le plus précaire de la région des Caraïbes et 14<sup>e</sup> au monde selon l'indice de gestion des risques (INFORM). En moyenne, chaque catastrophe coûte 2% du produit intérieur brut (PIB) par an et affecte particulièrement le secteur agricole.<sup>3</sup>

6. **Risques et changement climatique** : Selon la Banque mondiale, plus de 96% de la population du pays est exposée aux chocs liés au climat, notamment les ouragans, les tempêtes tropicales, les inondations, érosion hydrique et les glissements de terrain, la sécheresse et l'élévation du niveau de la mer, qui peuvent tous causer des dommages importants aux infrastructures, à l'agriculture et aux établissements humains, ainsi que des pertes en vies humaines. (Banque mondiale 2023). Il est attendu que les effets du changement climatique augmentent en fréquence et en gravité, avec de grandes variations dans les précipitations, les pénuries d'eau et les mauvaises récoltes agricoles. Pour la période 2020-2039, une augmentation de la température moyenne de l'ordre de 0.7°C à 1°C est attendue par rapport à la période de référence 1995-2014 (Banque mondiale, 2019). D'ici 2050, l'augmentation de la température moyenne d'Haïti, par rapport à la période 1986-2005, pourrait dépasser 2°C (USAID, 2017). D'ici 2090-2100, cette augmentation pourrait atteindre 4.7°C, avec une certaine hétérogénéité. Selon le sixième rapport d'évaluation du GIEC (2022), les pays des Caraïbes occidentales et septentrionales, y compris Haïti, ont tendance à connaître des conditions plus sèches. Pour la période 2040-2060 et RCP 8.5, les précipitations pourraient diminuer de 9% par rapport à la période 1986-2005. Une conclusion inquiétante de ces projections pour le secteur agricole est un retard potentiel dans le début des premières pluies printanières (PNUD, 2014). La fréquence des périodes de sécheresse devrait augmenter dans certaines régions du pays.
7. **Risque tectonique** : L'île est menacée par une triple cause de sismicité, dont la faille « nord » au nord et au nord-est, la faille Enriquillo - Jardin de plantain au sud-ouest et les chaînes de montagnes dans la partie centrale. Le niveau de risque sismique en Haïti est classé comme moyen, ce qui signifie qu'il y a 10% de chance qu'un tremblement de terre potentiellement dommageable frappe le pays tous les 50 ans (GFDRR 2018). Les récents séismes du 12 janvier 2010 et du 14 août 2021 ne furent donc pas une surprise, mais plutôt une question de temps. Sur le bord Nord de la plaque Caraïbe, le mouvement relatif par rapport à la plaque Nord-américaine est d'environ 18-20mm/an en déplacement oblique par rapport à la limite des plaques à l'Hispaniola (DeMets et al. 2000 ; Dixon et al. 1998). À Hispaniola, où le mouvement est oblique, il y a des failles de décrochement qui produisent des séismes peu profonds, et la subduction mène à la production de séismes par des failles inverses plus profondes (Mann et al. 2002). **L'année 2023 a vu un total de 828 séismes, une diminution par rapport aux 1 451 séismes enregistrés l'année précédente, qui incluaient de nombreuses répliques dans la partie ouest de la presqu'île du Sud suite au séisme majeur du 14 août 2021.**
8. **Crise sanitaire** : Du point de vue sanitaire, la situation est caractérisée par la persistance de maladies transmissibles, non transmissibles, cholériques et nutritionnelles, qui ont des conséquences importantes sur la productivité du secteur agricole. La lutte contre ces maladies doit rester une priorité nationale. Depuis octobre 2022, le choléra est réapparu en Haïti après trois ans d'absence. Le dysfonctionnement du système de santé haïtien,

---

<sup>3</sup> <https://documents1.worldbank.org/curated/en/798501597204647137/pdf/Nutrition-Smart-Agriculture-in-Haiti.pdf>

associé à l'insécurité et aux pénuries de carburant, a exacerbé les problèmes préexistants d'eau, d'assainissement et d'hygiène, favorisant la propagation de maladies pratiquement sans contrôle. (Human Rights Watch 2022a). En juin 2023, 49 812 cas suspects ont été signalés à l'échelle nationale et 761 décès ont été enregistrés (MSPP 2023). De plus, la crise sanitaire générée par la COVID-19 a eu un impact significatif sur les conditions de vie de la population haïtienne en général et des groupes vulnérables en particulier.

9. **Dépendance extérieure** : L'économie haïtienne est très dépendante des importations. Celles-ci concentrent, entre autres, les produits agricoles, les produits pétroliers et miniers et les produits manufacturés. En ce qui concerne les produits agricoles, le riz occupe la première place en termes d'importations. Haïti importe également d'autres céréales (maïs, avoine, blé et sorgho), des légumes et des fruits (oignons, carottes, pommes de terre, tomates), des viandes et des produits laitiers (bœuf, poulet, porc) et des fruits de mer. En conséquence, le pays est très vulnérable aux chocs extérieurs. L'impact des crises internationales, telles que la guerre en Ukraine, sur les marchés de l'énergie, des denrées alimentaires et des matières premières affaiblit encore la capacité institutionnelle de l'État, le soutien social et le tissu économique local, et constitue un facteur important de l'insécurité alimentaire qui touche le pays.

10. **Les migrations internationales sont liées à deux grands types de fragilité:**

- **Fragilité des ressources humaines en Haïti** : Depuis plusieurs années, Haïti se classe en tête des sociétés touchées par une fuite massive des cerveaux et des capitaux. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), plus de huit Haïtiens les plus instruits sur dix, résident à l'étranger. Cette fuite est bien au-dessus du seuil « optimal » de 5 % à 10 % étayé par des analyses sur la migration des travailleurs qualifiés (Docquier, 2006). Au cours des trois dernières années, cette fuite s'est intensifiée en raison de l'augmentation des enlèvements, des homicides, de la pénurie de carburant et du manque d'opportunités économiques. L'absence de professionnels qualifiés constitue un obstacle majeur pour les différentes institutions et entreprises qui ne parviennent pas à améliorer leur efficacité. Il est donc pertinent que les projets du FIDA en Haïti contribuent à améliorer les conditions préalables nécessaires pour favoriser la rétention des cadres compétents et, en même temps, stimuler le retour temporaire ou permanent de la diaspora qualifiée. En outre, les interventions du FIDA dans les régions contribuent au développement des ressources humaines qualifiées qui peuvent s'être établies dans les régions suite à la situation sécuritaire dans la capitale.
- **Dépendance de l'économie vis-à-vis des transferts incertains de la migration.** Environ un tiers des familles haïtiennes (38%) reçoivent des envois de fonds d'un parent vivant à l'étranger ; pour 20 % des ménages urbains et 13 % des ménages ruraux, les envois de fonds sont leur principale source de revenus (RTAC 2021). Cependant, les envois de fonds auraient diminué en 2022, car les migrants en transit sont de plus en plus incapables d'atteindre leurs destinations et les Haïtiens envoient moins d'argent qu'auparavant (Orozco 2022). En outre, les principaux pays d'accueil ont souvent restreint la migration ou même entamé des procédures d'expulsion (États-Unis, République dominicaine : en août 2021, plus de 178 000 Haïtiens avaient été rapatriés de force, selon Human Rights Watch (Human Rights Watch 2022b »).

11. **Migrations internes et pression croissante sur les ressources naturelles rurales** (voir le rapport sur la sécurité climatique) : Initialement, les migrations provenaient des

zones rurales vers les zones urbaines. Cependant, depuis le tremblement de terre de janvier 2010 et l'accélération de l'instabilité urbaine et de la violence, des migrations internes ont également eu lieu pour quitter la capitale et retourner dans les régions et zones rurales (Fuys et al. 2021). En outre, certains migrants se déplacent à l'intérieur des terres depuis les zones côtières en raison de catastrophes et de l'élévation du niveau de la mer (Fuys et al. 2021), tandis que certains agriculteurs dont les terres sont dégradées / insuffisantes tentent leur chance dans d'autres zones agricoles ou côtières.

### **Fragilités spécifiques du secteur agricole d'Haïti**

**Exposition aux risques naturels.** Haïti est situé dans le bassin des Caraïbes et est donc exposé aux ouragans, sécheresses et aux tempêtes tropicales qui affectent directement le secteur agricole. De plus, la dégradation des ressources naturelles réduit la capacité d'absorption de ces chocs (dégradation des mangroves, dégradation des pentes & déforestation, etc.). Dans les zones de montagne, ces chocs dans des contextes de forte érosion peuvent entraîner des inondations et des glissements de terrain (Glas et al. 2020).

**Faibles investissements.** Le très faible niveau d'investissement public et privé dans les infrastructures et les services agricoles rend pratiquement impossible la mise en œuvre de stratégies qui préviendraient le risque de catastrophes naturelles et réduiraient leur impact.

Absence/faiblesse des instruments de gestion des risques : faiblesse des services locaux de prévention et d'alerte des risques agricoles, faiblesse des services financiers et d'assurance ; Pas de politiques/financement pour les calamités

**Système foncier.** La situation foncière en Haïti se caractérise par la petite taille des exploitations, les difficultés d'accès et l'insécurité foncière. Les terres de montagne sont surexploitées à des fins agricoles et les terres de plaine, y compris les terres irriguées et humides, sont touchées par une urbanisation non planifiée dans tout le pays. D'autre part, la croissance démographique, l'augmentation des troupeaux d'animaux et les migrations internes augmentent la pression sur ces ressources et la fragmentation des parcelles. Cela tend à renforcer les conflits possibles pour l'accès à ces ressources.

**Insécurité et difficultés de circulation.** Certains périmètres irrigués sont occupés par des bandes armées qui coupent l'accès à l'eau, empêchent les travaux d'entretien et de nettoyage, et chassent les propriétaires terriens et les agriculteurs. Certains marchés stratégiques nationaux, régionaux, communaux et ruraux sont occupés par des bandes armées ; ce qui ralentit considérablement la vente des produits agricoles mais aussi l'accès aux intrants et services nécessaires.

**Maladies et insectes nuisibles.** Les cultures, la volaille et le bétail sont gravement menacés en Haïti. Plusieurs espèces végétales ont enregistré un déclin de leur population et de leur rendement dû à des maladies (agrumes, cocotiers, sorgho et autres). La volaille et le bétail ont subi plusieurs attaques de maladies et de ravageurs au cours des dernières années.

**Faiblesse des services agricoles et de la recherche.** Les institutions de recherche agricole en Haïti sont sous-financées et manquent de ressources techniques et humaines qualifiées pour mener à bien des projets de recherche efficaces. Cela limite leur capacité à fournir des solutions innovantes pour résoudre les défis agricoles auxquels le pays est confronté.

En outre, la coordination entre les différentes institutions de recherche agricole est faible, ce qui limite la collaboration et l'échange d'informations. Cette fragmentation du secteur de la

recherche agricole constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre de programmes de recherche intégrés et efficaces.

### **Implication des risques de fragilité pour la gestion de projet**

Les principaux risques liés à la fragilité pour le portefeuille du FIDA et de l'EFOSE en Haïti sont les suivants :

#### **Risques liés à la sécurité et à la gouvernance:**

- Émergence ou invasion de zones d'intervention de projets par des groupes armés et blocage de zones/infrastructures/migrations internes etc.
- Faible capacité des institutions, du gouvernement et des équipes de projet et manque de moyens pour desservir le « dernier kilomètre » / les collectivités éloignées
- Contrats infructueux en raison d'un manque de fournisseurs ou de personnel qualifiés ou d'un manque d'accessibilité aux sites du projet en raison de l'insécurité et du manque d'infrastructures adéquates ;
- Augmentation des coûts opérationnels et difficulté à organiser l'approvisionnement en intrants/intrants en raison de l'inflation, de la pénurie de carburant et du blocage des routes par les armés ;
- Difficultés de l'équipe de projet à se rendre aux bureaux ou à se rendre sur le terrain ;
- Manque d'autonomisation et d'inclusion des femmes et des jeunes.
- Risque de perturbations dans l'organisation des élections une fois que la situation générale en matière de sécurité dans le pays groupes le permettra.

#### **Risques liés à la fragilité face aux risques climatiques et naturels:**

- Destruction des récoltes, faible production (climat, ravageurs, etc.) poussant les ménages déjà pauvres dans une situation d'urgence et décapitalisation ne permettant pas la mise en œuvre de la stratégie du projet
- Destruction de jeunes arbres compromettant l'agroforesterie et le couvert végétal
- Destruction des infrastructures, des habitations et déplacements de population liés aux inondations/glislements de terrain, etc. »
- Collectivités isolées par des routes coupées/inondations et un accès impossible au marché – projet

#### **Risques liés à la grande vulnérabilité et à la situation d'urgence des populations:**

- Difficulté à investir dans des activités et des stratégies à long terme (telles que l'agroforesterie, le boisement, la protection des infrastructures vertes)
- Migration des dirigeants d'organisations, des jeunes et des agriculteurs
- Conflits de population possibles/ressources limitées et dans un contexte d'affaiblissement possible de la cohésion sociale et des migrations
- Limitations sur les transferts de la diaspora

### **Enseignements tirés de la gestion de la fragilité au sein du FIDA**

**Ces enseignements sont tirés de notes internes récentes (mai 2023) du FIDA sur la fragilité (note SKD « Le travail du FIDA dans le contexte du climat – analyse rapide comme contribution de base pour le FIDA 13 »; Note PMD**

- La fragilité a plusieurs dimensions qui sont renforcées autour des risques de violence, d'insécurité alimentaire mais aussi liées aux chocs environnementaux et climatiques et à la fragilité des institutions et des populations pour y répondre.

- Les coûts des projets par bénéficiaire sont en moyenne 69 % plus élevés dans les pays fragiles que dans les pays non fragiles : il est important d'être réaliste compte tenu des coûts de gestion plus élevés et des investissements plus élevés par bénéficiaire nécessaires compte tenu de l'extrême pauvreté et du manque d'investissements complémentaires ; De même, la formulation et la supervision peuvent être plus élevées et plus difficiles
- Ce type de contexte n'est pas favorable aux financements avec des attentes élevées de « conformité » (comme le FVC etc.) et nécessite souvent des subventions et des solutions locales. D'autre part, compte tenu du lien étroit entre climat et fragilité, il est important de continuer à explorer des financements verts complémentaires appropriés.
- Le point commun de la plupart des investissements dans les pays fragiles est de mettre la résilience au centre en essayant de prendre en compte les raisons de la fragilité autant que possible tout en améliorant la résilience des ménages et des communautés. En particulier, la plupart des projets promeuvent des approches qui renforcent les institutions locales pour fournir des services locaux, renforcer la cohésion sociale par le biais des organisations de producteurs et favoriser le développement communautaire. <sup>[6]</sup>

**Quelques exemples tirés de l'expérience du FIDA en matière de fragilité sont fournis en annexe et comprennent:**

- Investir dans la résilience climatique, combinée à l'autonomisation économique et à l'inclusion sociale,
- Des partenariats avec des institutions non gouvernementales capables de s'engager dans des situations où le FIDA ne peut être présent ou lorsque les institutions publiques ont du mal à répondre aux crises sont également essentiels.
- Soutien aux services financiers qui peuvent à la fois soutenir la résilience des moyens de subsistance et générer de nouvelles opportunités de moyens de subsistance, notamment en mobilisant les envois de fonds de la diaspora
- Le soutien à l'**entreprenariat et à l'emploi des jeunes** est une autre caractéristique commune essentielle de l'expérience du FIDA dans les contextes fragiles. Cela vise parfois à saisir de nouvelles opportunités entrepreneuriales autour de l'économie « verte » (par exemple dans la production de biofertilisants ou de services numériques pour soutenir l'adaptation au climat), ou à chercher à bénéficier de la localisation des chaînes alimentaires favorisée par les récentes crises internationales.
- La promotion de l'entreprenariat local et des services financiers locaux reflète la reconnaissance par le FIDA qu'**il peut être possible d'appuyer le développement du secteur privé pour renforcer la résilience dans les contextes fragiles.**

**Proposition de gestion de la fragilité et des risques associés**

Le « Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains » (EFOSE) se devra, afin d'être efficient, de suivre la stratégie d'atténuation proposée par la CSN en vigueur, ainsi que dans le COSOP à venir. Celle-ci consiste à :

- Avoir des cibles réalistes en termes de coûts de gestion et financement par bénéficiaires et prévoyant suffisamment de budget pour la supervision – appui technique
- Il est également important de travailler avec les organisations internationales et les partenaires de développement pour aider à renforcer la résilience d'Haïti et à s'attaquer aux multiples facteurs qui contribuent à sa fragilité.
- Décentralisation et capacités locales :
  - Renforcer les institutions et les capacités des gouvernements, des équipes de projet, des organisations, ainsi que de certains opérateurs du secteur privé et

des organisations déjà présentes dans les domaines concernés, à tous les niveaux.

- Le FIDA entamera des discussions avec le ministère de tutelle afin que l'unité de coordination du projet soit basée à Jacmel et le MARNDR, de concert avec le ministère des Finances, délègue certaines responsabilités et compétences aux représentations départementales afin d'assurer la mise en œuvre des activités du projet. Cela permettra non seulement d'obtenir des impacts plus significatifs en termes de renforcement des capacités des structures locales, de meilleure gestion des risques de sécurité, mais aussi de minimiser l'empreinte climatique des opérations du projet.
- Identification de partenariats locaux stratégiques avec des organisations locales
- Renforcement de la cohésion sociale et prévention des conflits : le projet aura une approche très inclusive au niveau communautaire pour identifier les investissements prioritaires en intégrant les différents types d'acteurs, en identifiant et en évaluant régulièrement les risques de conflit et en favorisant les dialogues locaux ; Le projet peut également décider de ne pas intervenir dans les zones où des conflits liés aux ressources naturelles existent déjà, où l'incertitude foncière ne permet aucun investissement à moyen terme et où la gouvernance locale est insuffisante pour gérer ces problèmes
- En ce qui concerne les perturbations potentielles dans les chaînes d'approvisionnement, le soutien à l'accès aux marchés se concentrera sur les opportunités locales afin de réduire les risques liés à la circulation: la production d'intrants et de services locaux (y compris les semences - plants - intrants biologiques), les marchés locaux, les marchés institutionnels ainsi que l'exportation de produits tels que le cacao, le café, l'igname, les poivrons ainsi que les produits transformés en soulignant les opportunités offertes par le port de Jacmel.
- Le projet favorisera les pratiques agricoles conservationnistes, les infrastructures et les systèmes de production résilients adaptés aux zones agroécologiques afin d'aider à préserver l'environnement et d'accroître la résilience des communautés aux impacts du changement climatique.

Il faut aussi souligner que, historiquement les conditions sécuritaires dans le département du Sud Est et en particulier les zones cibles sont relativement stables. Le risque d'interventions d'envergure et prolongées des groupes armés dans la zone cible du projet reste modéré.

#### EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES et leçons apprises

- **L'investissement dans la résilience climatique, combiné à l'autonomisation économique et à l'inclusion sociale, est essentiel à l'offre du FIDA pour s'attaquer à certains des facteurs qui sous-tendent les conflits locaux.** Des exemples peuvent être trouvés dans toutes les régions où le FIDA opère, y compris le Sahel, la Corne de l'Afrique, les Caraïbes et certaines parties de l'Asie. Le RARI 2021 rapporte qu'au Tchad, le projet PROHYPA a réussi à réduire les situations de conflit en reconnaissant la mobilité du bétail et des personnes comme une stratégie efficace pour utiliser les ressources des terres arides.
- **Les partenariats avec des institutions non gouvernementales capables de s'engager dans des situations où le FIDA ne peut pas être présent ou dans lesquelles les institutions publiques ont du mal à faire face aux crises sont également essentiels.**
- Un aspect important de l'offre du FIDA en ce qui concerne les pays et les communautés en situation de fragilité, y compris pendant et après les crises, est le **soutien aux**

**services financiers qui peuvent à la fois soutenir la résilience des moyens de subsistance et générer de nouvelles possibilités de subsistance.** Un exemple de la façon dont les services financiers communautaires peuvent être efficaces pour soutenir les moyens de subsistance dans des contextes fragiles est fourni par le projet de développement intégré de l'élevage du FIDA en Syrie, qui a créé un modèle de financement rural renouvelable communautaire nommé en arabe « sanduq » - ou fonds communal. Il s'agit d'une approche où les villageois achètent des parts dans un sanduq, qui est ensuite soutenu par le projet avec une contribution financière, pour être prêté aux membres. Le sanduq est géré par un comité local inclusif soutenu par un comité de développement communautaire établi par le projet. À ce jour, 81 de ces fonds ont été créés avec 15 407 membres à travers le pays, la participation des femmes et des jeunes atteignant respectivement 42 % et 47 %. 30 des 81 Sanadiq (pl.) établis ont été créés au début du récent conflit et ont prouvé leur résilience lorsque le FIDA a suspendu ses opérations en 2015, ils sont restés pleinement fonctionnels sans le soutien du gouvernement et continuent d'accorder des prêts avec seulement environ 2 % de défaut de remboursement. <sup>[7]</sup>

- **Les envois de fonds représentent souvent une part importante du financement externe dans les contextes fragiles** et peuvent être une source essentielle de revenus pour les ménages en temps de crise pour compenser la survenance de chocs externes. Les envois de fonds agissent comme un filet de sécurité en cas de crise, mais aussi comme un mécanisme de résilience au lendemain, <sup>[8]</sup> pour favoriser la reprise et soutenir les stratégies de diversification. <sup>[9]</sup> Néanmoins, le coût des envois de fonds vers les zones de fragilité est généralement plus élevé que le coût moyen pour les pays en développement. Grâce à la Facilité de financement des envois de fonds (FFR), qu'il héberge, le FIDA est souvent particulièrement bien placé pour aider les partenaires locaux à faciliter la mobilisation des envois de fonds vers des activités génératrices de revenus, ainsi que pour mobiliser les investissements de la diaspora - comme documenté ces derniers mois par exemple au Mali, un pays où les envois de fonds représentaient environ 6 pour cent du PIB en 2021. En partenariat avec le Fonds fiduciaire de l'Union européenne et avec deux sociétés d'investissement à impact, le FIDA, par l'intermédiaire du FFR, a pu faciliter l'investissement de la diaspora **dans l'entrepreneuriat des jeunes** dans le pays, en tant que contribution essentielle à la fourniture d'alternatives aux moyens de subsistance des jeunes pour atténuer certains des moteurs de la guerre civile dans ce contexte et dans de nombreux autres contextes fragiles. <sup>[10]</sup>
- **L'engagement du FIDA face aux déplacements de population et aux migrations forcées** en tant que conséquences possibles mais aussi facteurs de fragilité va également au-delà de ses travaux sur les envois de fonds. En 2016, le FIDA a également lancé une Facilité dédiée **aux réfugiés, aux migrants, aux déplacements forcés et à la stabilité rurale (FARMS)**, pour renforcer la résilience des communautés d'accueil et des populations déplacées, en renforçant les systèmes alimentaires et agricoles des communautés d'accueil et en fournissant aux populations déplacées des nouvelles compétences pour soutenir leurs moyens de subsistance à la fois dans le présent et après leur retour éventuel.
- L'appui à **l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes** est une autre caractéristique commune essentielle de l'expérience du FIDA dans les contextes fragiles. Celle-ci vise parfois à capter de nouvelles opportunités entrepreneuriales autour de l'économie « verte » (par exemple dans la production de bio-fertilisants ou les services numériques d'accompagnement de l'adaptation climatique), ou cherchant à bénéficier de la localisation des filières alimentaires favorisée par les récentes crises internationales. Des exemples de travail post-conflit avec les jeunes pour soutenir l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat comme alternative aux moyens de subsistance associés à la violence peuvent être trouvés à la fois dans des contextes formels fragiles et dans des

pays avec des poches de fragilité. Au Burundi, le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B, 2017-2025) promeut l'inclusion financière des micro-entrepreneurs. L'accent mis par le projet sur le développement du secteur privé aide à relever les défis de la fragilité politique et sociale, et l'accent mis sur l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes sera essentiel pour atténuer le risque de conflits futurs.

- La promotion de l'entrepreneuriat local et des services financiers locaux reflète la reconnaissance par le FIDA qu'il **peut y avoir des opportunités d'appuyer le développement du secteur privé pour renforcer la résilience dans les contextes fragiles**. Par exemple, dans le nord du Nigéria, le programme d'adaptation au changement climatique et d'appui à l'agro-industrie dans la ceinture de savane (CASP), qui a pris fin en 2021, a promu avec succès le développement d'entreprises pour les femmes et les jeunes dans un contexte marqué par l'insurrection armée et par des facteurs de stress environnementaux et climatiques. Le projet y est parvenu en promouvant les opportunités d'entreprise le long des chaînes de valeur clés avec un mélange d'investissements dans les infrastructures, le développement des compétences et les services ancrés dans une approche de développement axée sur la communauté et en s'appuyant sur le soutien de tiers pour la supervision et le suivi.

[1] <https://fragilestatesindex.org/country-data/>

[2] CPIA : Politique nationale et évaluation institutionnelle

[3] 25 juin 2019 – en cours

[4] 16 octobre 2017 - 15 octobre 2019

[5] <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1156263/?iso3=HTI>

[6] FIDA. *Rapport annuel 2022 sur l'évaluation indépendante du FIDA (ARIE)* . FIDA, novembre 2022,

[7] Données fournies par l'équipe de pays du FIDA en Syrie.

[8] FIDA, DMAG, *Understanding Diaspora Remittances and the Potential for Climate Smart Agriculture Investments*, septembre 2021.

[9] FIDA, *Gestion des risques agricoles par les envois de fonds. Le cas du Sénégal*. Déc 2020.

[10] FIDA et Mécanisme de financement des envois de fonds (FFR). *Investissement de la diaspora dans les petites et moyennes entreprises maliennes* . FIDA, novembre 2022 et FIDA. « Investissement de la diaspora dans l'entrepreneuriat durable des jeunes ruraux au Mali ». FIDA , [disponible ici](#) .



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexee: Annex 8 Efose Pim Finance Section Manuel Pf De L Efose**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes





**RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)**

**Don FIDA N° : 2000004047**

**Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains - EFOSE**

**MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES &  
FINANCIÈRES – Version 1**

## Historique des versions

N° Version	Date approbation	Description/ Résumé des changements
1		Première version
2	26/02/2024	Version PDR

## TABLE DES MATIÈRES

<b>HISTORIQUE DES VERSIONS</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>1. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE POUR LA GESTION FINANCIERE DU PROJET</b>	<b>7</b>
1.1. Responsabilités en matière de gestion financière des projets du FIDA	7
1.1.1. Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations	8
1.2. Structure organisationnelle du projet	11
1.2.1. Organigramme du projet provisoire (EFOSE)	Error! Bookmark not defined.
1.2.2. Mandat de l'équipe financière	12
1.2.3. Sélection et recrutement du personnel	12
1.2.4. Examen/ évaluation annuel(le) des performances	13
1.2.5. Assurance accident du personnel	13
<b>2. PLANIFICATION ET BUDGETISATION</b>	<b>13</b>
2.1. COSTAB	13
2.2. Plan global d'investissement PGI	13
Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA)	14
<b>3. FLUX DE FONDS ET MODALITES DE DECAISSEMENT</b>	<b>15</b>
3.1. Accords de décaissement	15
3.1.1. Diagramme des flux de fonds	15
3.1.2. Décaissements des fonds de financement.	15
3.1.2.1. Règlements	15
3.1.2.2. Décaissements via RFI	15
3.1.2.3. DRF électronique par l'intermédiaire du PC du FIDA (ou ICP)	16
3.1.2.4. Procédure interne préalable à la soumission des DRF au FIDA	16
3.1.3. Décaissements des fonds de contrepartie du Gouvernement d'Haïti (GdH)	16
3.1.4. Décaissements des bénéficiaires	16
3.2. Comptes du projet	16
3.2.1. Compte(s) désigné(s)	17
3.2.2. Compte(s) d'exploitation	17
3.2.3. Rapprochements bancaires	17
3.2.4. Petite caisse	17
<b>4. COMPTABILITE</b>	<b>17</b>
4.1. Les normes comptables du FIDA et leur alignement sur les normes comptables nationales	17
4.2. Système de comptabilité publique	Error! Bookmark not defined.

<b>4.3. Système de comptabilité des projets</b>	<b>18</b>
4.3.1. Principes Comptables Utilisés	18
4.3.2. Sécurité, utilisateurs, permissions, sauvegarde des informations	18
4.3.3. Registre des contributions	18
4.3.3.1. Contributions financières : Don FIDA	19
4.3.3.2. Contribution de contrepartie du gouvernement	19
4.3.3.2.1. Trésorerie (Budget)	Error! Bookmark not defined.
4.3.3.2.2. En nature	Error! Bookmark not defined.
4.3.3.2.3. Données de l'utilisateur	Error! Bookmark not defined.
4.3.3.2.4. Argent liquide	Error! Bookmark not defined.
4.3.4. Rapports financiers	21
4.3.4.1. Établissement de rapports conformément aux normes du FIDA	22
4.3.4.2. Période	22
4.3.4.3. Contenu	22
4.3.4.4. Responsable	23
4.3.4.5. Date limite de soumission	22
4.3.5. Considérations relatives au traitement des paiements	23
4.3.6. Éligibilité des dépenses	24
4.3.7. Dépenses inéligibles	24
4.3.8. Financement par l'impôt	25
<b>4.4. Gestion des transferts de fonds vers les organisations utilisatrices</b>	<b>25</b>
4.4.1. Mise en œuvre financière des PN/PFO	Error! Bookmark not defined.
4.4.2. Déclaration de règlement	Error! Bookmark not defined.
<b>5. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE</b>	<b>25</b>
<b>5.1. Audit interne - Système national</b>	<b>27</b>
5.1.1. Réglementation (politiques, procédures, manuels)	Error! Bookmark not defined.
<b>5.2. Contrôle des processus de paiement</b>	<b>27</b>
<b>5.3. Contrôle des immobilisations</b>	<b>27</b>
<b>5.4. Archivage des documents financiers</b>	<b>28</b>
<b>6. AUDIT EXTERNE</b>	<b>29</b>
6.1.1. Accord interinstitutionnel avec le TSC	Error! Bookmark not defined.
<b>6.2. Normes d'audit applicables</b>	Error! Bookmark not defined.
<b>6.3. Date limite de soumission du rapport au FIDA</b>	<b>29</b>
<b>6.4. Plan de conformité pour les observations sur le contrôle interne</b>	<b>29</b>
<b>6.5. Visites sur le terrain</b>	<b>30</b>

## SIGLES ET ACRONYMES

AC	Assistante Comptable
BRH	Banque de la République d’Haïti
DAOI	Dossier d’Appel d’Offres International
DDP	Dossier de Demande de Propositions
DDA	Direction départementale de l’agriculture
DRF	Demande de Retrait de Fonds
EFOSE	Projet d’amélioration de la sécurité alimentaire par l’agriculture durable, le développement de l’économie locale et des régimes alimentaires sains
EF	Etats financiers
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GF	Gestion financière
GdH	Gouvernement d’Haïti
LMGFCF	Lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier
UEP	Unité d’Exécution du Projet
UTE	Unité Technique d’Exécution des Projets
RF	Responsable Financier

## INTRODUCTION

Le présent Manuel décrit les principales questions liées à la gestion financière - GF du projet, visant à fournir le cadre pour l'exécution des fonds provenant des différentes sources qui, sur la base des bonnes pratiques, permettent le contrôle des investissements et la fourniture d'informations fiables et pertinentes, garantissant que les ressources financières seront utilisées uniquement aux fins pour lesquelles le financement a été fourni et assurant l'économie et l'efficacité, afin de maximiser l'impact ainsi que la durabilité.

Une gestion saine des finances publiques garantit la responsabilité et l'efficacité de la gestion des ressources publiques et constitue une base essentielle pour l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption.

Le FIDA a élaboré le [Manuel de gestion financière et de contrôle financier des projets pour les emprunteurs](#)<sup>1</sup>, qui définit les principes et les exigences en matière de gestion et de contrôle financiers applicables aux emprunteurs dans toutes les opérations financées par le FIDA tout au long du cycle du projet, afin de garantir le respect des obligations fiduciaires.

Une GF efficace du projet prend en compte : i) les engagements pris en signant l'accord de financement et les documents associés ; ii) le cadre juridique, les politiques nationales et la législation Haïtienne ; iii) la structure organisationnelle; iv) les procédures et les systèmes d'information, qui reposent sur les piliers suivants : a) organisation et personnel ; b) budgétisation et planification ; c) flux de trésorerie (gestion de la trésorerie) ; d) contrôles internes ; e) comptabilité et rapports financiers; et, f) audit externe.

EFOSE est mis en œuvre par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) à travers l'Unité Technique d'Exécution des Projets (UTE) qui assure la coordination administrative et financière du projet, ainsi que son suivi-évaluation. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) assurera la direction technique par l'intermédiaire de sa direction départementale agricole (DDA) et ses bureaux agricoles communaux (BAC). En outre, le projet renforcera les institutions locales en faisant participer les organisations locales (CROSE, ACDED, FANM DESIDE, FONKOZE) et les organisations de producteurs dans sa mise en œuvre.

---

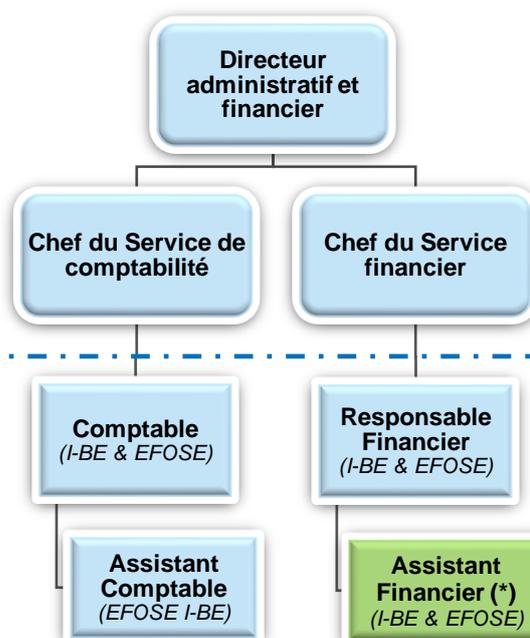
<sup>1</sup> Le manuel fait partie des documents de référence du FIDA qui doivent être consultés par les emprunteurs/ bénéficiaires de tous les projets financés par FIDA. Lien : <https://www.ifad.org/fr/-/loan-disbursement-handbook-for-projects-approved-under-gcs-effective>

## 1. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE POUR LA GESTION FINANCIERE DU PROJET

La gestion financière du projet sera sous la responsabilité de l'UTE au sein du MEF. L'UTE fournit des services de GF à l'EFOSE mais aussi à d'autres projets financés par FIDA ainsi que par d'autres bailleurs de fonds. Une Unité de Gestion de Projet (UGP) est alors créée par l'UTE et qui lui revient ainsi de coordonner la mise en œuvre et la gestion quotidienne de l'EFOSE

Figure 01 Structure de gestion financière

### Au niveau de l'UTE MEF



### Au niveau du PMU (EFOSE & I-BE)

(\*) Assistant Financier : seul nouveau spécialiste à recruter

Avec les fonds du FIDA, l'UTE recrutera un seul nouveau spécialiste, un 'Assistant financier', qui fournira des services à la fois au projet EFOSE et au projet I-BE existant. En outre, il est prévu que l'EFOSE contribue au paiement des spécialistes 'Responsable Financier' et 'Comptable', ces derniers étant actuellement salariés et payés avec des fonds du projet I-BE. Dans ce cas, la contribution de l'EFOSE sera essentielle pour assurer la continuité de ces spécialistes pendant toute la durée de vie de l'EFOSE. Enfin, une contribution stratégique plus modeste (15%) est également prévue pour les salaires du 'Chef des services comptables de l'UTE' et du 'Chef des services financiers de l'UTE'.

### 1.1. Responsabilités en matière de gestion financière des projets du FIDA

Les exigences du FIDA en matière de GF et de procédures de contrôle sont disponibles dans les sections relatives (i) aux conditions et politiques générales du FIDA et aux critères de financement du FIDA<sup>2</sup> ; (ii) au cadre conceptuel pour les rapports financiers et l'audit des projets financés par le FIDA; (iii) au manuel du FIDA et aux modules d'apprentissage en ligne; (iv) au manuel de GF et de contrôle des projets destiné aux emprunteurs ; et (v) à la Lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier (LMGFCE).

<sup>2</sup> Conditions générales pour le financement du développement agricole (ifad.org) : <https://www.ifad.org/es/-/document/general-conditions-for-agricultural-development-financing>

L'UTE, en tant qu'organes responsables de la GF de l'EFOSE, est tenue d'observer les principes suivants pendant la mise en œuvre du projet :

- Les ressources sont utilisées de manière économique, efficace et transparente.
- Les ressources sont utilisées uniquement dans le cadre du projet.
- Fournir des informations financières fiables et actualisées à l'appui de la prise de décisions
- Assurer la transparence des processus administratifs et financiers
- Veiller à ce que les fonctionnaires, les consultants individuels et les bénéficiaires assument pleinement la responsabilité de l'obligation de rendre compte, non seulement des objectifs auxquels les ressources ont été allouées, mais aussi de la qualité des biens et services et des résultats obtenus.
- Constituer des provisions pour les réclamations en matière de travail émanant du personnel du projet et des sous-traitants, conformément aux normes du pays et aux liens avec les normes de l'OIT, le cas échéant.

En fonction du stade de mise en œuvre de l'EFOSE, les responsabilités suivantes, en matière de GF et de contrôle financier, sont établies pour d'un côté l'UTE, avec le Directeur Exécutif en tête, et d'un autre côté pour le projet, avec le coordonnateur en tête

Stade	Rôle du Directeur Exécutif de l'UTE	Responsabilités du coordonnateur de l'EFOSE
<b>Mise en œuvre du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Veiller à mettre en place l'unité de mise en œuvre du projet et la doter du personnel nécessaire.</li> <li>b) Formaliser la délégation de l'autorité opérationnelle pour les comptes bancaires du projet, le cas échéant, et la désignation des utilisateurs autorisés pour le portail client du FIDA (ICP).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Collaborer avec FIDA pour l'organisation d'ateliers de démarrage ou de sessions de formation pour le personnel.</li> <li>b) Mettre en place des dispositions de GF : recruter le personnel, mettre en place des systèmes comptables, des procédures de GF et des systèmes de contrôle interne ; prévoir les dispositions bancaires pour assurer les flux de fonds.</li> <li>c) Respecter les conditions de retrait/décaissement stipulées dans l'Accord de don.</li> <li>d) Finaliser le manuel de mise en œuvre du projet.</li> </ul>
<b>Mise en œuvre du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Faciliter la préparation et la mise en œuvre des projets.</li> <li>b) Collaborer avec les auditeurs externes du projet, avec un mandat convenu conformément aux lignes directrices et aux procédures opérationnelles du FIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Former le personnel aux procédures de GF, si nécessaire.</li> <li>b) Mettre en œuvre toutes les procédures de GF, y compris les rapports financiers et les audits.</li> <li>c) Mettre en œuvre toutes les procédures de contrôle financier.</li> <li>d) Veiller à ce que le projet soit mis en œuvre conformément aux dispositions de la politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.</li> </ul>
<b>Supervision et soutien à la mise en œuvre</b>	Assister le personnel du FIDA lors des missions de supervision.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Assurer le respect permanent de toutes les clauses relatives à la GF.</li> <li>b) Rapprocher périodiquement les retraits de fonds avec le compte de don du FIDA.</li> </ul>
<b>Examen à mi-parcours</b>	Examiner les progrès de la mise en œuvre avec le FIDA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Mettre à jour les données et les rapports financiers en fonction de l'avancement du projet.</li> <li>b) Valider la cohérence entre l'état d'avancement financier et l'état d'avancement sur le terrain.</li> </ul>
<b>Achèvement et clôture du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Préparer le rapport final détaillé au FIDA sur la mise en œuvre du projet, avant la date de clôture du financement.</li> <li>b) Rapprocher les retraits avec les registres du FIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Analyser les coûts du projet et les résultats de la GF pendant la période de mise en œuvre.</li> <li>b) Clôturer les comptes bancaires.</li> <li>c) Mettre à jour les rapports financiers et réaliser l'audit final.</li> </ul>

### 1.1.1. Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations

Les opérations financées et administrées par le FIDA sont régies par la Politique révisée du FIDA sur la prévention de la fraude et de la corruption dans les activités et opérations du FIDA (2018), disponible sur le site web du FIDA. Le Directeur Exécutif de l'UTE au sein du MEF et le coordonnateur de l'EFOSE veilleront au plein respect de toutes les exigences applicables incluses dans ce document. En particulier, la section II, paragraphes 11 à 15. La section D(iii) de la politique énonce les mesures qui seront mises en œuvre pour prévenir, atténuer et combattre les pratiques interdites (telles que définies dans la politique) dans toutes les activités ou opérations financées ou gérées par le FIDA, telles que la désignation d'une entité indépendante de lutte contre la corruption chargée de traiter les allégations de fraude et de corruption et de les signaler au FIDA.

### **iii) Responsabilités des bénéficiaires**

11. Lorsqu'ils participent à une opération ou activité financée ou gérée par le FIDA, les bénéficiaires prennent les mesures qui conviennent pour prévenir et combattre les pratiques répréhensibles et en limiter les effets. En particulier:

a) ils adoptent des pratiques fiduciaires et administratives et des dispositions institutionnelles propres à garantir que le montant de tout financement fourni ou géré par le FIDA est utilisé uniquement aux fins auxquelles il a été accordé ; Annexe EB 2018/125/R.6 AC 2018/151/R.18 7

b) lors des processus de sélection ou avant d'établir un contrat avec une tierce partie, ils exercent le devoir de vigilance nécessaire concernant le soumissionnaire choisi ou le contractant potentiel, notamment en vérifiant si le soumissionnaire choisi ou le contractant potentiel fait l'objet d'une décision publique d'exclusion prise par l'une quelconque des IFI signataires de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion<sup>2</sup> et, dans l'affirmative, si l'exclusion remplit les critères de reconnaissance mutuelle établis dans l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion;

c) ils prennent les mesures nécessaires pour informer les tierces parties et les bénéficiaires (les personnes que le Fonds entend servir au moyen de ses dons et de ses prêts) des dispositions de la présente politique ainsi que de l'adresse de courrier électronique confidentielle et sécurisée à laquelle adresser les plaintes concernant les pratiques répréhensibles;

d) ils intègrent dans les documents relatifs aux passations de marchés et les contrats avec des tierces parties des clauses aux termes desquelles les tierces parties sont:

i) tenues de communiquer au cours d'un processus de passation de marché et à tout moment par la suite, les informations à leur sujet ou au sujet de l'un quelconque des principaux membres de leur personnel ayant trait à des condamnations pénales pertinentes, des sanctions administratives ou des suspensions temporaires; les informations concernant les agents recrutés en lien avec un processus de passation de marché ou l'exécution d'un contrat, notamment les commissions et les rémunérations payées ou à payer; les informations relatives à tout conflit d'intérêts réel ou potentiel lié à un processus de passation de marché ou à l'exécution d'un contrat;

ii) tenues de signaler rapidement au Fonds toute allégation ou autre indication de pratique répréhensible dont elles ont connaissance en raison de leur participation à une opération ou activité financée ou gérée par le FIDA;

iii) informées que le Fonds est compétent pour enquêter sur les allégations et autres indications de pratiques répréhensibles et pour imposer des sanctions aux tierces parties se livrant à ce type de pratiques en lien avec une opération ou activité financée ou gérée par le FIDA;

iv) tenues de coopérer sans réserve à toute enquête conduite par le Fonds, notamment en mettant le personnel à disposition pour les entretiens, en donnant pleinement accès à tout document comptable, local, document et dossier (notamment dossier électronique) lié à l'opération ou activité concernée financée ou gérée par le FIDA, et en permettant que ces documents comptables, locaux, documents et fichiers fassent l'objet d'un audit ou d'une inspection par les auditeurs ou les enquêteurs nommés par le Fonds;

v) tenues de conserver tous les documents comptables, documents et dossiers ayant trait à une opération ou activité financée ou gérée par le FIDA, pendant une période de temps suffisante, comme convenu avec le Fonds;

<sup>2</sup> L'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion, daté du 9 avril 2010, a été signé par cinq des principales IFI, à savoir, le Groupe de la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale. Annexe EB 2018/125/R.6 AC 2018/151/R.18 8 financée ou gérée par le FIDA, pendant une période de temps suffisante, comme convenu avec le Fonds;

vi) sont informées de la politique appliquée par le Fonds qui l'autorise unilatéralement à reconnaître les exclusions imposées par d'autres IFI si les exclusions remplissent les critères de reconnaissance mutuelle établis dans l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion;

vii) le contrat fait l'objet d'une résiliation anticipée ou d'une suspension par le bénéficiaire si la résiliation ou la suspension est requise en conséquence d'une suspension temporaire ou sanction imposée ou reconnue par le Fonds ;

e) ils informent le Fonds de toute allégation et autre indication de pratique répréhensible dont ils ont connaissance ;

f) ils coopèrent sans réserve à toute enquête conduite par le Fonds, notamment en mettant le personnel à disposition pour les entretiens, en donnant pleinement accès à tout document comptable, local, document et dossier (notamment dossier électronique) lié à l'opération ou activité concernée financée ou gérée par le FIDA, et en permettant que ces documents comptables, locaux, documents et fichiers fassent l'objet d'un audit ou d'une inspection par les auditeurs ou les enquêteurs nommés par le Fonds;

g) ils conservent tous les documents comptables, documents et dossiers ayant trait à une opération ou activité financée ou gérée par le FIDA, pendant une période de temps suffisante, comme indiqué dans l'accord de financement ;

h) ils observent une stricte confidentialité concernant toute information éventuellement reçue en conséquence de leur participation à une enquête ou un processus de sanction mené par le FIDA.



## 1.2. Structure organisationnelle du projet

Le cadre général relatif à la mise en œuvre du projet comprend : i) l'Unité Technique d'Exécution des Projets (UTE) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) qui assure la coordination administrative et financière du projet, ainsi que son suivi-évaluation. En sus du personnel financier et administratif de l'UTE déjà existant, EFOSE recrutera un AC et un RF; ii) Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) assurera la direction technique par l'intermédiaire de sa direction départementale agricole (DDA) et ses bureaux agricoles communaux (BAC). En outre, le projet renforcera les institutions locales en faisant participer les organisations locales (CROSE, ACDED, FANM DESIDE, FONKOZE) et les organisations de producteurs dans sa mise en œuvre. iii) Le MEF, en collaboration avec le MARNDR, mettra sur pied un comité de pilotage du projet pour superviser la gestion stratégique du projet. Le PMU sera basée au BAC de Marigot avec des antennes à la ferme agricole de Macary et à Belle Anse.

**i) L'UTE** est responsable de l'exécution et de l'administration des ressources financières de l'EFOSE, y compris les ressources de cofinancement. Les fonctions relatives à la GF du projet sont les suivantes:

- Conduire à temps, les processus budgétaires, administratifs, comptables et financiers du projet ;
- Coordonner l'élaboration des PTBA et des PPM ;
- Contrôler la bonne performance du projet, par le biais du suivi périodique des PTBA et des plans de passation de marchés (PPM), en prenant les mesures correspondantes pour assurer le respect de ces plans ;
- Préparer les états financiers (EF);
- Coordonner les missions d'audit externe et veiller à ce que les rapports d'audit soient soumis au FIDA dans les délais requis ;
- Assurer une coordination efficace avec les secteurs internes, les autres directions du EFOSE et les entités externes nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Ainsi, **l'équipe financière de l'UTE** est responsable de :

- Gérer correctement les ressources financières allouées au projet ;
- Exécuter et contrôler le budget alloué ;
- Préparer et soumettre au FIDA les rapports financiers intermédiaires (RFI) sur une base trimestrielle, en analysant les variations pour suggérer des mesures correctives ;
- Traiter les demandes de décaissement des ressources du don sur la base des projections faites dans les RFI, suivant les procédures d'approbation au sein de le PMU.
- Assurer la bonne gestion comptable et financière du projet et coordonner l'enregistrement dans l'ACCPAC des mouvements financiers par composante, catégorie de dépenses, source de financement, conformément aux politiques nationales et du FIDA.
- Préparer et soumettre au FIDA des EF dans les délais impartis, conformément à la réglementation gouvernementale et aux directives du FIDA.
- Gérer et contrôler les biens achetés et les stocks de fournitures
- Coordonner avec le domaine technique la préparation du PTBA et ses modifications, à approuver par le Comité de Pilotage, comme étape préalable à sa soumission au FIDA pour approbation.
- Préparer le budget annuel
- Diriger le processus de sélection/recrutement pour l'audit annuel.
- Former les organisations bénéficiaires à la gestion et à l'établissement de rapports sur les ressources transférées.
- Superviser et contrôler les ressources transférées aux organisations bénéficiaires.
- Assurer le respect des conditions fiduciaires convenues dans la convention de financement.
- Suivre l'adoption des politiques du FIDA relatives à la GF et assurer leur diffusion.
- Assumer les responsabilités en tant que bénéficiaires des ressources du FIDA, telles qu'elles sont définies dans la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations, y compris dans la section D(iii) de ce document.

ii) Le **MARNDR**, à travers sa **direction départementale agricole** (DDA) et ses **bureaux agricoles communaux** (BAC) assure la direction technique de l'EFOSE au nom du gouvernement de la

République d'Haïti, est appelé aussi à se conformer aux obligations fiduciaires établies dans le [Manuel de GF et de contrôle financier des projets pour les emprunteurs](#)<sup>3</sup>, et s'assure que:

- La conception des activités de l'EFOSE et leur suivi sont conformes à l'objectif visé et aux objectifs de développement.
- Tout retrait du financement est opportun pour soutenir la mise en œuvre efficace des activités.
- L'acquisition et la passation de marchés de biens, de travaux et de services sont effectués à des prix économiques permettant de promouvoir la rentabilité dans l'utilisation des ressources financières.
- Les fonds sont uniquement utilisés pour les éléments pour lesquels ils ont été approuvés ou autrement autorisés aux fins du projet.
- Les activités de l'EFOSE sont mises en œuvre d'une façon efficace permettant d'obtenir les résultats escomptés en matière de développement.
- Il participe aux missions de supervision du projet comme prévu avec le FIDA.
- Il faciliter les processus de contrôle et d'audit internes et externes, en vérifiant la conformité avec les recommandations et la mise à jour continue ;
- Le MOP est approuvé ainsi que toute mise à jour ultérieure ;
- Le PTBA est approuvé et est mis à jour (que les modifications ultérieures sont aussi approuvées);

### **1.2.1. Mandat de l'équipe financière de l'EFOSE**

#### **1.2.1.1. Responsable financier**

Assure la GF de l'EFOSE et veille à ce que les obligations découlant de l'accord de financement sont respectées en suivant les procédures de GF et de contrôle financier disponibles dans les documents de projet, notamment les Conditions générales, le [Manuel du FIDA relatif à l'audit des projets financés par le fonds](#), le Manuel de GF et de contrôle financier du projet pour les emprunteurs, et la Lettre de présentation des modalités de gestion financière et de contrôle financier). (Plus de détails dans les termes de référence -TdR- en annexe à ce manuel).

#### **1.2.1.2. Assistant Comptable**

Met en œuvre les actions qui permettent d'assurer une mise à jour continue du système comptable en respectant les bases d'un système de contrôle interne adéquat et ce en coordination avec le RF. Dans le cadre de ses fonctions, il contribue à élaborer un plan de contrôle interne et veille à respecter les procédures visant à garantir l'éligibilité des dépenses, y compris les documents justificatifs à prendre en compte dans les processus d'autorisation ainsi que la matrice des rôles et responsabilités (TdR en annexe à ce manuel).

### **1.2.2. Sélection et recrutement du personnel**

Le personnel financier est celui de l'UTE, il est déjà en place et assure la GF du projet I-BE en parallèle ainsi que d'autres projets financés par d'autres bailleurs de fonds. Pour le projet, le RF ainsi que l'AC sont spécifiquement recrutés sur les fonds FIDA pour contribuer à la GF exclusive de l'EFOSE. Les profils et expériences requises du personnel chargé de la GF, ainsi que les critères d'évaluation sont définis dans les TdR. Tout recrutement prévu d'être financé par le fonds FIDA dans le cadre de l'EFOSE doit être soumis à la non-objection du FIDA.

Les contrats du personnel sont pluriannuels, afin de garantir la stabilité et la continuité de l'équipe, tout au long de la durée de vie du projet (prévue pour sept ans). Les salaires du personnel devraient être fixés en dollars américains (et payés en monnaie locale) afin d'éviter des pertes de compétitivité vis-à-vis d'autres institutions de développement dans le pays. Le renouvellement des contrats sera basé

---

<sup>3</sup> Le manuel fait partie des documents de référence du FIDA qui doivent être consultés par les emprunteurs/ bénéficiaires de tous les projets financés par FIDA. Lien : <https://www.ifad.org/fr/-/loan-disbursement-handbook-for-projects-approved-under-gcs-effective>

sur les résultats de l'évaluation des performances. Le processus d'évaluation se déroule sur la base des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

### **1.2.3. Examen/ évaluation annuel(le) des performances**

Afin d'assurer le développement professionnel et personnel, de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie professionnelle, d'identifier les points forts et d'améliorer le développement et la compétitivité de l'équipe financière, l'évaluation des performances de chaque membre du personnel est effectuée au moins une fois par an par le supérieur hiérarchique concerné. Les résultats de l'évaluation des performances sont déterminants pour le renouvellement des contrats. Les critères d'évaluation sont notamment : i) performances individuelles ; ii) compétences, attitude et comportement ; iii) expérience dans le poste ; et iv) qualité du travail effectué.

Les résultats de l'évaluation des performances prévoient un plan d'amélioration individuel et un plan de formation pour l'équipe.

### **1.2.4. Assurance accident du personnel**

La modalité de recrutement du personnel (consultants individuels) et le type de travail effectué exigent que le personnel du projet soit protégé contre tout accident qui pourrait mettre en danger son intégrité et sa vie. Ainsi, une assurance contre les accidents est contractée et devra rester en vigueur jusqu'à la clôture du projet. L'équipe financière doit prévoir le budget annuel nécessaire pour couvrir ces frais.

## **2. PLANIFICATION ET BUDGETISATION**

### **2.1. COSTAB**

L'annexe relative aux coûts et au financement du document de conception est le COSTAB, qui présente les différents tableaux détaillés des coûts du projet et leurs résumés, en tenant compte des différentes composantes, sous-composantes, activités, coûts unitaires et objectifs pris en considération dans la conception du projet. Il définit les différentes sources de financement et le calendrier prévu pour son exécution. Il s'agit d'un document de référence qui doit être pris en compte pour la planification et la budgétisation annuelles et pluriannuelles. Le RF utilise et se réfère au COSTAB lors de la planification annuelle et la préparation du PTBA.

L'accord de financement mentionne les montants ainsi que les sources de financement respectives, comprenant : i) le financement du FIDA ; ii) les contributions du gouvernement d'Haïti ; et iii) la contribution des bénéficiaires.

### **2.2. Plan global d'investissement PGI**

Pour la mise en œuvre d'EFOSE sur la durée d'exécution de sept (7) ans à compter de sa date d'entrée en vigueur, la détermination des flux financiers et des sources de financement est une étape essentielle lors de la préparation du COSTAB. Ce dernier est également présenté (à travers des tableaux) par composante et par catégorie de dépenses, pour un scénario de performance financière normale, mais il est nécessaire d'ajuster les tableaux aux valeurs finalement approuvées.

Le RF ajuste chaque année le PGI sur la base de l'historique de l'exécution annuelle (tel qu'il figure dans les EF vérifiés), du PTBA de l'exercice concerné et de la projection annuelle jusqu'à l'achèvement et la clôture du projet.

Le PGI initiale du projet est présentée ci-dessous :

**Republique d'Haïti:**  
**Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains (EFOSE)**

**Conceptualization du Projet**  
Coût total du Projet par Composante / Sous-composante et année  
(US\$ '000)

Composante / sous-composante (SC)		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Total
<b>Composante 1 : Rendre les systèmes alimentaires locaux plus résilients, nutritifs et performants</b>									
SC 1.1	Planification et gouvernance locale renforcée pour la mise en œuvre de systèmes alimentaires locaux résilients	134	185	185	210	210	202	83	1 210
SC 1.2	Amélioration du capital productif, des pratiques agricoles et nutritionnelles	-	3 561	6 763	6 311	8	-	8	16 651
SC 1.3	Développement et aménagement d'infrastructures (publiques et communautaires productives et résilientes)	-	414	1 435	920	1 161	550	81	4 562
<b>Sous-total Composante 1</b>		<b>134</b>	<b>4 161</b>	<b>8 383</b>	<b>7 441</b>	<b>1 379</b>	<b>751</b>	<b>173</b>	<b>22 423</b>
<b>Composante 2 : Accès durables aux marchés et aux financements</b>									
SC 2.1	Mise en place des partenariats commerciaux et financiers durables dans les filières	238	522	557	481	112	51	51	2 012
SC 2.2	Promotion de l'accès aux services financiers innovants	-	265	105	228	685	84	20	1 387
<b>Sous-total Composante 2</b>		<b>238</b>	<b>786</b>	<b>663</b>	<b>709</b>	<b>797</b>	<b>135</b>	<b>71</b>	<b>3 399</b>
<b>Coordination du projet, suivi - évaluation et gestion des savoirs</b>									
SC 3.1	Coordination du Projet	761	686	686	686	686	686	511	4 701
SC 3.2	Suivi-évaluation et gestion de savoirs	122	41	41	112	41	41	112	509
<b>Sous-total Composante 3</b>		<b>883</b>	<b>727</b>	<b>727</b>	<b>798</b>	<b>727</b>	<b>727</b>	<b>623</b>	<b>5 210</b>
<b>Coût total</b>		<b>1 256</b>	<b>5 674</b>	<b>9 772</b>	<b>8 948</b>	<b>2 902</b>	<b>1 613</b>	<b>868</b>	<b>31 032</b>

### 2.3. Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA)

Le PMU prépare le PTBA pour l'année suivante. Cette opération est dirigée par le coordonnateur du projet, avec la participation de l'équipe technique et de l'équipe financière du PMU. En tant qu'instrument de planification, le PTBA: (i) prend en compte les activités définies dans le document de conception, le COSTAB et associé aux catégories de dépenses définies à l'annexe 2 de l'accord de financement ; (ii) est orienté vers la réalisation des objectifs de l'EFOSE ; (iii) planifie les activités avec un calendrier défini ; (iv) mentionne les personnes responsables de la mise en œuvre des activités ; (v) définit le budget de chaque activité ; (vi) définit les objectifs du projet ; (vii) assure une projection des dépenses sur une base trimestrielle; (viii) mentionne clairement les sources de financement ; et (viii) permet un contrôle continu.

Il comprend une partie narrative décrivant les stratégies et les objectifs à atteindre, et une partie numérique détaillant les montants des investissements par composante, sous-composante, activité, catégorie de dépenses, source de financement, cible, etc. Le PTBA contient ainsi :

- Un résumé exécutif du projet, comprenant les principales activités et les résultats escomptés pour chacune des composantes c.f. au plan stratégique.
- Une ventilation actualisée des réalisations et des résultats programmés, permettant de mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs prévus.
- Un plan d'activité par composante, catégorie de dépenses, source de financement, par mois, y compris les objectifs physiques et financiers.
- Un résumé du PTBA par composante et par source de financement.
- Un résumé de PTBA par catégorie de dépenses et par source de financement

Le PTBA est soumis à l'approbation du Comité de pilotage du projet (CP) et, par la suite, mais au plus tard soixante (60) jours avant le début de l'année, il doit être soumis à la non-objection (NO) du FIDA.

Nonobstant ce qui précède, le PTBA pour les 18 premiers mois de la mise en œuvre du projet doit recevoir la NO du FIDA comme condition préalable au premier décaissement.

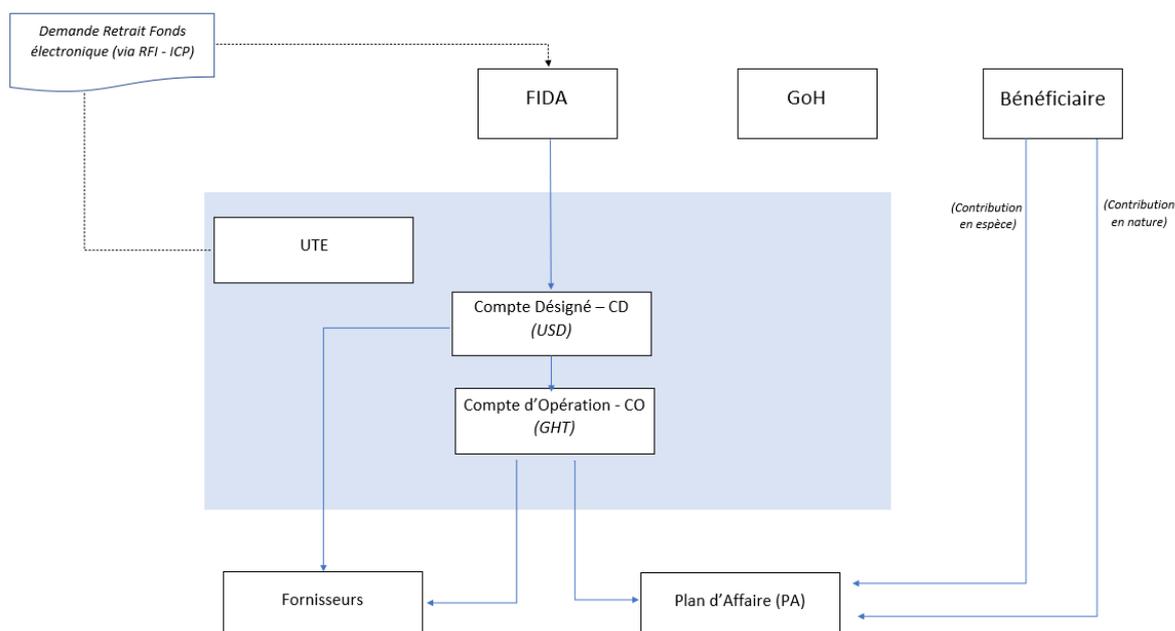
Toute modification du PTBA, résultant d'ajouts ou de changements aux objectifs existants en matière de gestion physique et/ou financière, doit faire l'objet des autorisations susmentionnées et doit être soumise au FIDA, accompagnée des documents justificatifs, pour approbation. Ces modifications doivent être reflétées dans le PPM si les nouveaux objectifs comprennent l'élaboration de nouveaux processus d'approvisionnement et de passation de marchés.

### 3. FLUX DE FONDS ET MODALITES DE DECAISSEMENT

#### 3.1. Accords de décaissement

##### 3.1.1. Diagramme des flux de fonds

Figure 03 Flux de ressources



Les demandes de retrait de fonds (DRF) doivent répondre aux besoins de liquidités du projet, justifiés par les RFI, pour une période allant jusqu'à six mois, ensuite les décaissements seront effectués dans les comptes du projet.

Pour assurer une traçabilité au flux de fonds deux comptes bancaires sont ouverts :

- Un Compte Désigné (CD) en dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) ouvert à la BRH pour recevoir les transferts de fonds du FIDA au profit de l'EFOSE et géré par l'UTE. Ce compte ne génère pas d'intérêts, mais est sujet à des prélèvements de frais de services par la BRH. Il est destiné à alimenter le compte d'opération CO.
- Un compte d'opération (CO) en gourdes (GHT) : Un deuxième compte ouvert en GHT à la BRH et géré par l'UTE ; lui non plus n'est pas générateur d'intérêts. Ce compte est exclusivement alimenté par des transferts à partir du CD et sert à faire face aux coûts de fonctionnement et au règlement des dépenses éligibles de l'EFOSE

##### 3.1.2. Décaissements des fonds de financement.

###### 3.1.2.1. Règlements

- Conditions générales pour le financement du développement agricole. Les conditions préalables au retrait des fonds sont énoncées à l'article 4.02 de l'accord de financement. En outre, l'accord de financement prévoit d'autres conditions générales préalables au retrait des fonds.
- Les décaissements seront également effectués conformément à l'annexe 1 de la LMGFCF, qui sera fournie après la signature de l'accord de financement et qui stipule les modalités de décaissement des fonds FIDA.

###### 3.1.2.2. Décaissements via RFI

Le PTBA approuvé est basé sur une planification rigoureuse et coordonnée entre les domaines techniques, administratifs et financiers des activités à développer au cours des deux trimestres suivants. Ainsi, la projection des flux de trésorerie pour cette période est réalisée pour chaque source de financement, classée par composante et par catégorie de dépenses. Les DRF faisant apparaître les montants requis, sont appuyées par les RFI, c.f. au modèle présenté dans l'Annexe 3 de la LMGFCF.

#### 3.1.2.3. DRF électronique par l'intermédiaire du PC du FIDA (ou ICP)

Le projet traite les DRF par voie électronique via le portail client du FIDA - système ICP, dont les termes et conditions d'accès sont inclus dans l'annexe 2 de la LMGFCF. En outre, pour tout décaissement et sans préjudice des conditions préalables au premier décaissement des ressources du don, l'UTE doit soumettre au FIDA, via le système ICP, une DRF accompagnée des documents pertinents, conformément à la fréquence et aux délais de soumission indiqués à l'Annexe 1 de la LMGFCF.

#### 3.1.2.4. Procédure interne préalable à la soumission des DRF au FIDA

La procédure de DRF est décrite dans la LMGFCF : les DRF au FIDA sont basées sur les RFI accompagnées des états de rapprochements bancaires du CD et du CO, ainsi que des autres documents exigés dans la LMGFCF.

Les RFI sont censés être générés automatiquement à partir du système comptable ou préparés d'une autre manière pour servir de base aux rapports d'exécution de l'ACCPAC, préalablement rapprochés des pièces justificatives de l'exécution du budget et des rapports sur les livrets en devises et en monnaie locale.

Le RF génère, directement à partir du système comptable, le rapport d'exécution cumulée, sur la base des informations saisies, dûment classées par catégorie de dépenses et par composante. Le comptable, le responsable financier, la personne chargée du suivi et de l'évaluation et la personne chargée de la passation des marchés préparent la projection des dépenses pour les deux (2) trimestres suivants, conformément au PPM approuvé, en tenant compte des catégories de dépenses, des composantes et du solde disponible des CD et CO. Cette programmation est vérifiée et approuvée par le coordinateur du projet.

#### 3.1.3. Décaissements des fonds de contrepartie du Gouvernement d'Haïti (GdH)

La contribution du GdH est prévue à être exclusivement en nature et a été évaluée lors de la conception de l'EFOSE à l'équivalent de 687,000.00 dollars US. Cette valeur englobe la prise en charge de la moitié des salaires d'un nombre d'agents publics mis à disposition du projet (le point focal du MARNDR, personnel de la DDA et personnel des BAC), la mise à disposition des locaux (bureaux de l'UTE) au profit du projet, l'exonération des droits et taxes sur les biens et services acquis localement ainsi que les droits de douanes des biens importés. Un suivi mensuel de l'évaluation de la contribution du GdH doit être tenue à jour par l'AC et vérifié par le RF et approuvée par le coordonnateur du projet. Cette évaluation est à présenter dans les rapports financiers sous forme de contrepartie nationale.

#### 3.1.4. Décaissements des bénéficiaires

La contribution des utilisateurs est envisagée dans le PN ou le PFO approuvé et convenue dans les accords/contrats/conventions de financement, qui peuvent consister en des contributions en espèces ou en nature. Les ressources qui seront reconnues comme des contributions des organisations d'utilisateurs dans les plans d'activités et les plans de renforcement organisationnel seront décaissées conformément au flux établi dans le plan approuvé respectif. Le domaine technique contrôle les décaissements des organisations qui sont effectués dans les délais, en quantité et sous la forme voulue.

### 3.2. Comptes du projet

### 3.2.1.Compte(s) désigné(s)

Pour effectuer le premier décaissement, le MEF doit envoyer au FIDA la documentation indiquant que le CD a été ouvert et une lettre de désignation des signataires autorisés mentionnant le nom du (des) fonctionnaire(s) habileté(s) à signer les DRF, comportant un spécimen certifié de sa (leurs) signature(s) conformément à l'annexe 1 du manuel sur les décaissements du FIDA<sup>4</sup>.

Les décaissements du financement du FIDA seront effectués conformément à la LMGFCF et au Manuel sur les décaissements du FIDA.

Afin de pouvoir transmettre au FIDA les DRF et les pièces justificatives par voie électronique, il faut parachever le passage au Portail clients du FIDA (ou ICP en anglais) et ce, en complétant et en retournant au Fonds le formulaire d'habilitation et d'attribution des rôles tels que présenté à l'annexe 2 de la LMGFCF. Le CD est géré par l'UTE et seul le MEF est habilité à clôturer le compte bancaire, il en instruit formellement la BRH en lui demandant que les soldes disponibles soient transférés au FIDA et informe ce dernier par écrit.

### 3.2.2.Compte(s) d'opération (CO)

Les ressources reçues sur le CD seront transférées périodiquement et au besoin sur un livret opérationnel du Système intégré de gestion financière - ACCPAC en gourdes au moment de chaque transfert (voir le diagramme des flux de fonds). Il est recommandé à ce que la gestion des transferts du CD vers le CO soit rigoureuse afin d'assurer une continuité dans la GF des fonds sans entraver la mise en œuvre des activités du projet mais aussi sans avoir à gérer un montant important de fonds convertis en monnaie nationale sachant que la GHT a enregistré des fluctuations importantes durant la période précédant et continue à en avoir dans des laps de temps réduits. Ceci facilitera la gestion des fonds selon le dernier taux de conversion ou simplement selon le principe FIFO (First In First Out en anglais ou PEPS : Premier Entré Premier Sorti en français) pour la présentation fidèle de la situation financière du projet sur les rapports et états financiers.

### 3.2.3.Rapprochements bancaires

Les rapprochements bancaires du CD ainsi que du CO sont générés automatiquement par l'ACCPAC sur une base mensuelle. Ils sont préparés par l'AC, vérifiés par le RF de l'EFOSE et par le Directeur administratif et financier de l'UTE et approuvés par le directeur exécutif de l'UTE. L'AC classe les rapprochements bancaires signés par ordre chronologique : par mois et par année, qui comprend, outre le rapport de rapprochement de l'ACCPAC, le relevé bancaire le du relevé compte banque extrait du Grand Livre (GL) et de l'état de rapprochement bancaire précédent (si existant).

### 3.2.4.Petite caisse

l'UGP établira un règlement de petite caisse, qui sera soumis à la non-objection du FIDA.

## 4. COMPTABILITE

### 4.1. Les normes comptables du FIDA et leur alignement sur les normes comptables nationales

Conformément aux dispositions du FIDA, telles que compilées dans le [Manuel opérationnel sur l'information financière et l'audit des projets financés par le FIDA](#)<sup>5</sup> et le document de conception, les registres comptables et les EF du projet doivent être préparés conformément aux normes IPSAS "Financial Reporting on a Cash Basis", comme il est aussi recommandé d'utiliser les normes qui sont les plus appropriées pour refléter les transactions du projet. En ce sens, la comptabilité de l'EFOSE est basée sur la base de la comptabilité de caisse modifiée. Les normes adoptées sont à mentionner clairement dans les notes aux états financiers.

<sup>4</sup> Manuel sur le décaissement des prêts pour les projets directement supervisés par le FIDA

<sup>5</sup> [https://www.ifad.org/documents/38711624/39421009/%27IFAD+Handbook+for+Financial+Reporting+and+Auditing+of+IFAD-Financed+Projects\\_s/f0730aee-3804-49e4-a7cd-68e691e57d84](https://www.ifad.org/documents/38711624/39421009/%27IFAD+Handbook+for+Financial+Reporting+and+Auditing+of+IFAD-Financed+Projects_s/f0730aee-3804-49e4-a7cd-68e691e57d84)

Les formats des états financiers sont présentés conformément à la norme [IPSAS 1-PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS](#).

En outre, l'UGP prendra en considération l'application de la norme [IPSAS 10 - INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉCONOMIES HYPERINFLATIONNISTES](#) pour la présentation en monnaie locale des résultats d'exploitation et de la situation financière (le cas échéant). En particulier, aucun ajustement de taux de change n'est prévu, car le projet utilisera le principe FIFO (First In First Out en anglais ou PEPS : Premier Entré Premier Sorti en français) pour la présentation fidèle de la situation financière du projet dans les rapports et états financiers.

Cependant, certaines considérations doivent être prises en compte en raison du contexte inflationniste en Haïti. Entre autres, il est prévu que les contrats du personnel, les budgets du plan d'affaires et d'autres engagements avec les fournisseurs soient établis en dollars américains afin d'éviter les pertes de compétitivité liées à la dépréciation de la monnaie locale. Enfin, il est prévu que le projet effectue des paiements directement à partir du compte désigné en USD.

## **4.2. Système comptable**

L'UTE conçoit et produit des EF conformes aux Principes Comptables Généralement Reconnus, aux lois de la République d'Haïti et aux réglementations établies par les autorités concernées. Le système comptable est supporté par le logiciel ACCPAC sur lequel sont enregistrées toutes les transactions déclinées par activité, composante et source de financement. En fin de cycle (mois et année), certaines données sont exportées sur Excel pour produire certains rapports types. Ce système se veut efficace et offre des pistes de contrôle aux vérificateurs externes et permet ainsi :

- L'enregistrement et le suivi comptable garantissant la traçabilité de l'ensemble des transactions et opérations financières ainsi que les taxes exonérées ou prises en charge par le Gouvernement et les contributions en nature des bénéficiaires.
- Le suivi budgétaire offrant ainsi une lecture analytique de l'exécution budgétaire qui reflète, toutes les composantes s/composantes, volets, etc. en lien avec le COSTAB.
- Le suivi financier tout en apportant une lecture claire et à temps des dépenses par bailleur.

### **4.2.1. Principes Comptables Utilisés**

Les EF sont préparés sur la base de la comptabilité de caisse modifiée : les financements sont reconnus lorsqu'ils sont reçus et les dépenses lorsqu'elles sont payées plutôt qu'encourues. Les comptes à recevoir et à payer représentent des avances de fonds effectuées ou à rembourser aux tierces parties identifiées. Certaines obligations sont provisionnées en fin de période. Les EF sont présentés en dollars des États-Unis d'Amérique.

### **4.2.2. Sécurité, utilisateurs, permissions, sauvegarde des informations**

Sauvegarde et archivage : Le projet maintient un système d'archivage ordonné sous forme physique et numérique, y compris des copies de sauvegarde régulières, dûment conservées.

Accès au système : L'accès au système se fait uniquement au moyen de mots de passe attribués au personnel, selon leurs fonctions et responsabilités dans les processus financiers, par l'administrateur du système. Une demande est avancée à ce sens par le coordinateur de l'EFOSE, et les mots de passe sont/devraient être mis à jour périodiquement pour plus de sécurité.

Le personnel technique n'y aura accès qu'à des fins de consultation. La sécurité des documents comptables du projet est couverte par la sécurité de l'EFOSE. Le responsable financier élaborera un plan d'utilisation et d'autorisation et le proposera comme ajustement au Manuel de procédures.

### **4.2.3. Registre des contributions**

Toutes les opérations financières seront gérées directement dans le système ACCPAC, utilisé pour enregistrer les décaissements des différentes sources de financement, ainsi que pour contrôler et suivre leur exécution.

Le projet EFOSE est financé par les sources de financement suivantes :

- Don du Fonds International de Développement Agricole.
- Contribution en nature du GdH
- Contribution en nature des bénéficiaires

L'équipe administrative financière de le PMU a les responsabilités suivantes :

- Gérer en temps voulu les décaissements provenant des sources identifiées dans le projet.
- Contrôler, superviser et surveiller les décaissements à partir des sources définies
- Enregistrer l'exécution budgétaire des ressources versées sur les comptes bancaires du projet, étayée par les pièces justificatives probantes et pertinentes.

L'administration des ressources comprend les actions contractuelles, l'utilisation des ressources humaines, des matériaux et des services généraux qui permettent la production de biens et de services pour atteindre les objectifs fixés dans le PTBA. L'impact économique-financier de ces actions constitue l'exécution financière du budget.

#### 4.2.3.1. Contributions financières : Don FIDA

Les contributions financières – don FIDA sont enregistrées dans le système au moment du décaissement dans les comptes bancaires de l'EFOSE et sont automatiquement visibles dans le système ACCPAC. Leur utilisation est enregistrée au moment du paiement de chaque transaction avec mention claire de la source du financement (qu'il s'agit des fonds FIDA).

#### 4.2.3.2. Contribution de contrepartie du gouvernement

On s'attend généralement à ce que les coûts supportés par le gouvernement soient engagés et couverts par un transfert d'actifs, généralement en espèces, afin d'être éligible au financement du FIDA, mais il existe également d'autres types de contributions non monétaires, qui devraient faire partie de la valeur totale d'un projet. Ne pas prendre en compte ces apports reviendrait à sous-estimer leur coût.

Les contributions en nature dans le cadre de la contrepartie nationale au projet EFOSE proviennent principalement : (i) de la mise à dispositions d'installations et de locaux (les bureaux au sein du MEF et bureaux abritant le PMU) ; (ii) de services professionnels (personnel détachés) et (iii) d'exonérations fiscales.

Les contributions en nature du GdH ne sont pas enregistrées dans le système ACCPAC, car elles ne font pas partie des ressources budgétaires. Toutefois, l'évaluation de ces contributions en nature est tenue extra-comptablement sur un tableau Excel, mis à jour mensuellement par l'AC et vérifié par le RFet validés par le coordonnateur du projet EFOSE. Pour être reconnues, les contributions en nature doivent être éligibles, effectives, démontrables et essentielles à la mise en œuvre du projet.

#### 4.2.3.3. Contribution en nature

Pour l'évaluation de la contribution en nature du GdH, l'UTE et le PMU s'appuient sur la Note technique sur la contribution en nature <https://webapps.ifad.org/members/wgtf/TFWG2/docs/french/TFWG-2018-2-W-P-4-TFWG-2018-2-INF-1-Note-technique-sur-les-contributions-en-nature.pdf>. Ce

document précise qu'une contribution en nature peut être considérée comme une dépense engagée par le gouvernement, les bénéficiaires ou d'autres partenaires d'exécution pour mettre en œuvre les opérations, dans les conditions décrites ci-dessous : (a) l'éligibilité doit être établie conformément au PTBA convenu et aux coûts du projet et (b) le montant de dépense doit être significatif et pertinent et dûment justifié par des pièces justificatives probante et pertinente (équivalente à celle d'une facture), sans préjudice des dispositions prévues par les réglementations nationales spécifiques

Il incombe au projet de veiller à ce que la juste valeur marchande indiquée pour tous les éléments impliquant une contribution en nature soit juste et divulguée correctement et intégralement dans ses états financiers.

L'annexe I du document susmentionné présente quelques éléments d'évaluation des cofinancements nationaux en nature qui peuvent être appliqués une fois que le type de contribution à considérer est

connu et indique qu'ils doivent être présentés dans les états financiers soit dans un poste couvert, soit dans les notes aux états. Certaines considérations pertinentes sont détaillées dans le présent manuel.

Definition :

La contribution nationale en nature est la fourniture directe d'un bien tangible ou de services au projet ou aux dépenses par le gouvernement, les bénéficiaires ou d'autres partenaires de mise en œuvre qui, autrement, devraient être payés par le projet, ce qui profite au projet et l'aide à atteindre ses objectifs.

Lorsqu'un gouvernement accorde à une entité le bénéfice d'une exonération fiscale ou couvre les taxes liées à l'achat de biens, de travaux et de services, le montant correspondant aux taxes exonérées doit être considéré comme une contribution en nature du gouvernement.

Reconnaissance des contributions en nature :

Les dépenses encourues par le gouvernement, les bénéficiaires ou d'autres partenaires de mise en œuvre peuvent être considérées comme une contribution en nature dans les conditions décrites ci-dessous :

- a) l'activité est incluse dans l'AWPB convenu ;
- b) le montant des dépenses est dûment justifié par des pièces justificatives ;
- c) le total des contributions en nature ne dépasse pas de manière significative le total des dépenses éligibles prévues pour le projet, à l'exclusion de la valeur de ces contributions.

Évaluation des contributions en nature :

En règle générale, les biens et services fournis en tant que contributions en nature sont comptabilisés à leur "juste valeur marchande". La juste valeur marchande est définie comme le prix que le programme devrait payer pour ces biens et services sur un marché local, ouvert et sans restriction.

L'annexe 1 définit des méthodes d'évaluation détaillées et transparentes pour les IKC nationaux dans le cadre du PDEA. Les principes directeurs de l'évaluation de l'IKC national sont également exposés à l'annexe 1 : "Éléments d'évaluation du cofinancement national en nature" de la "Note technique sur le cofinancement national en nature" du FIDA.

Documentation d'appui :

Le programme préparera et archivera toutes les pièces justificatives pertinentes qui certifient les montants des contributions en nature national afin de fournir une piste d'audit claire.

Rapports et fréquence :

L'IKC domestique sera saisi et suivi par les comtés, le Bureau de coordination régional (RCO) et l'UCP. Les comtés feront un rapport au RCO ou à l'UCP sur une base semestrielle. Les responsabilités et le calendrier des rapports sont décrits à l'annexe 1.

L'UCP rendra compte périodiquement de l'IKC nationale au donateur et au département du Trésor, conformément au tableau suivant :

<b>Document</b>	<b>Relevant de :</b>	<b>Fréquence</b>
Rapport d'avancement semestriel	FIDA et GoH	Semestrielle
Rapports pour les missions de supervision	FIDA et GoH	Semestrielle
Rapports financiers intermédiaires	FIDA	Semestrielle
État financier du programme	FIDA et GoH	Annuellement

*Rapport d'avancement semestriel et rapports des missions de supervision :* Ces rapports comprendront un ou plusieurs paragraphes décrivant les activités soutenues par le gouvernement, les bénéficiaires et les partenaires chargés de la mise en œuvre, ainsi que leur valeur annuelle en termes monétaires. Les rapports d'avancement comprendront un tableau détaillé de l'IKC fourni au cours des six mois précédents, annuellement, ainsi que des données cumulatives actualisées survenues tout au long du projet, et un tableau récapitulatif (voir les rapports financiers intermédiaires).

*Rapport financier intermédiaire (RFI) :* L'UCP rendra compte de la contribution nationale en nature dans un tableau distinct du rapport financier semestriel, conformément à l'exemple ci-dessous.

<b>Rapport XX : La contribution nationale en nature</b>		
	Reporting Period	Cumulative annual
		Cumulative project life

<b>Contribution du gouvernement</b>			
Bureau de programme régional			
Comtés			
Exonération fiscale			
<b>Bénéficiaire</b>			
Comtés			
<b>Total</b>			

*État financier et principes comptables* : L'UGP veillera à ce que la juste valeur marchande déclarée pour la contribution en nature soient raisonnable et correctement et entièrement divulguée dans ses états financiers.

Conformément à la comptabilité de caisse des normes IPSAS, la contribution en nature sera mentionnée dans les notes aux états financiers, conformément aux clauses 2.1.90 (f) et 2.1.91 .

Le programme indiquera dans les notes aux états financiers :

- La nature et le type des principales catégories reçues ;
- Les méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation des contributions en nature ou des recettes provenant de transactions sans échange ;
- la base d'évaluation de la juste valeur marchande des principales catégories des contributions en nature ou des recettes provenant d'opérations sans contrepartie ;
- Des informations détaillées sur la nature de l'impôt, pour les principales catégories de recettes fiscales que le programme ne peut pas évaluer de manière fiable au cours de la période,

Un exemple de "Notes to the Financial Statement" est présenté ci-dessous et aussi à l'annexe 3 de la "In-kind domestic co-financing Technical note" du FIDA.

#### **PAIEMENTS EFFECTUÉS PAR DES TIERS**

(en milliers d'unités monétaires)	<b>200X</b>	<b>200X-1</b>
Rémunérations et salaires		
Fournitures et consommables	X	X
Dépenses d'investissement	X	X
Remboursement d'emprunts et d'intérêts	X	X
Total des paiements effectués par des tiers	X	X
	X	X

Source : [Manuel-des-Normes-Comptables-Internationales-du-Secteur-Public-2018-v3\\_0.pdf \(ifac.org\)](#)

#### 4.2.3.4. Contribution des bénéficiaires

Les contributions des bénéficiaires en espèce seront enregistrées dans le système ACCPAC, en distinguant la source de financement. Le PMU doit veiller à ce que ces contributions soient dûment déclarées au moyen de documents extracomptables validés par les services/experts techniques du projet dans le cadre du suivi de l'exécution et Suivi & évaluation de l'EFOSE. Ces documents constituent une partie des ressources prévues pour atteindre les objectifs du projet et des procédures pour la déclaration et la reconnaissance de leur contribution doivent être développées.

Enfin, la contribution des bénéficiaires sera régulièrement communiquée au FIDA par le biais des états financiers intermédiaires et des états financiers.

#### 4.2.4. Rapports financiers

L'article IX "Rapports financiers et informations financières" des Conditions générales pour le financement du développement agricole définit les aspects à prendre en compte en ce qui concerne les rapports et états financiers, l'audit des comptes et d'autres points concernant les rapports financiers.

Sur une base annuelle, le PMU soumet au FIDA les états financiers du projet conformément aux normes comptables internationales. Les états financiers détaillent les opérations, les ressources et les dépenses liées au projet pour chaque exercice financier et sont à soumettre au FIDA dans les quatre (4) mois suivant la clôture de chaque exercice financier (soit au plus tard le 31 janvier de chaque année).

#### 4.2.4.1. Établissement de rapports conformément aux normes du FIDA

Le [Manuel opérationnel du FIDA sur les rapports financiers et l'audit des projets financés par le FIDA](#)<sup>6</sup> et la LMGFCF réglementent les exigences du FIDA en matière de rapports financiers et les délais de soumission. Plus précisément, les modèles pour la préparation et la soumission des rapports financiers trimestriels (RFI) et les instructions pour les remplir se trouvent dans les annexes de la LMGFCF.

#### 4.2.4.2. Périodes et dates limites de soumission

Les états financiers annuels, les périodes de déclaration sont précisées dans la loi sur les finances publiques. En général, ils couvrent une période de 12 mois qui coïncide avec l'exercice fiscal haïtien (du 1er octobre au 30 septembre de chaque année).

Les états financiers annuels non vérifiés sont soumis au FIDA au plus tard le quatrième mois suivant la fin de l'exercice, c'est-à-dire le 31 janvier de chaque année.

Pour les RFI – trimestriels, ils couvrent les périodes suivantes : T1 (octobre - décembre) ; T2 (janvier - mars) ; T3 (avril - juin) ; et T4 (juillet - septembre) et sont à soumettre au FIDA dans les 30 jours suivant la fin du trimestre de référence. C'est-à-dire : T1 : avant le 31 janvier ; T2 : avant le 30 avril ; T3 : avant le 31 juillet et 4 : au plus tard le 31 octobre.

#### 4.2.4.3. Contenu

Le contenu des états financiers du projet est défini dans les normes comptables applicables qui ont servi de base à leur préparation. Le FIDA exige également des informations supplémentaires spécifiques, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 3: Contenu minimal des états financiers annuels des projets à soumettre au FIDA**

État financier du projet	Comptabilité d'exercice	Comptabilité de caisse
<b>Section A: informations prescrites par les normes comptables</b>		
1. État de la situation financière (bilan)	✓	
2. État de la performance financière/bénéfice ou perte (compte de résultat)	✓	
3. État de la variation des actifs nets/fonds propres	✓	
4. État des flux de trésorerie	✓	
5. Comparaison entre le budget et les montants effectifs <sup>19</sup>	✓	✓
6. Notes (synthèse des principales politiques comptables et autres explications)	✓	✓
7. État des recettes et paiements en numéraire		✓
<b>Section B: informations spécifiques au FIDA au titre d'informations complémentaires</b>		
8. Liste des immobilisations	✓	✓ <sup>20</sup>
9. Synthèse des demandes de retrait	✓ (Appendice 1)	✓
10. Sources et utilisations des fonds	✓ (Appendice 2)	✓
11. État du compte désigné et rapprochement <sup>21</sup>	✓ (Appendice 3)	✓

<sup>6</sup> [Manuel opérationnel sur les rapports financiers et l'audit des projets financés par le FIDA](#)

Conformément à la LMGFCF, les RFI sont préparés sur une base trimestrielle et soumis au FIDA dans les 30 jours suivant la clôture de chaque trimestre. Les détails et les instructions sont fournis à l'annexe de la LMGFCF.

Les rapports RFI comprennent, au minimum, les éléments obligatoires suivants :

- Un bref résumé descriptif ;
- Les prévisions de trésorerie pour les deux trimestres suivants ;
- L'état des sources et utilisation des fonds ;
- Le relevé d'activité du compte désigné ;
- Une analyse des écarts quant à l'utilisation des fonds par trimestre ;
- Une analyse des écarts quant à l'utilisation des fonds pour l'exercice concerné ;
- Une analyse des écarts quant à l'utilisation des fonds pour la période cumulée ;
- Les relevés bancaires du CD pour la période considérée indiquant le solde d'ouverture et le solde de clôture, ainsi qu'un résumé des mouvements du compte ;
- Le relevé des dépenses où la liste des transactions encourues pendant la période et capturées dans l'état des sources et utilisation des fonds ;
- Les extraits du registre des contrats, produits par les responsables du projet.

Par ailleurs et pour les besoins des missions de supervision et d'appui du FIDA, le PMU doit présenter :

- État d'avancement de la mise en œuvre du PTBA par composante et par source de financement.
- État d'exécution du budget par composante et par source de financement : comparaison entre le budget total du projet et ce qui a été exécuté.
- État des décaissements par catégorie de dépenses (compare le montant du don FIDA avec les montants décaissés).
- État de l'exécution financière par source (compare le budget de chaque source de financement avec l'exécution).
- Plan d'investissement global (détaillant les montants exécutés et prévus par an).

#### 4.2.4.4. Responsabilités

Le PMU et l'équipe financière du projet sont responsables de la présentation des états financiers et des RFI.

#### 4.2.5. Considérations relatives au traitement des paiements

L'UTE a établi des procédures de traitement des paiements dans le cadre des projets financés par différents bailleurs, et les a regroupées dans des manuels de procédures<sup>7</sup>. Ce processus est valable pour l'exécution des paiements avec les ressources de l'EFOSE.

Sans préjudice du respect des exigences établies par l'UTE, pour le FIDA, les paiements déclarés en général doivent inclure les pièces justificatives suivantes (preuve de la réception de la conformité des biens et/ou services payés) :

- Pour tout paiement en général :
  - Un contrat signé ou un bon de commande confirmé, indiquant le montant spécifié à payer
  - La preuve de la réception, de la facture ou de l'exécution
  - Une garantie bancaire (police d'assurance - le cas échéant) pour l'exécution, comme spécifié dans les documents contractuels
  - Les copies des communications envoyées par le coordinateur du projet pour la "non-objection" (que ce soit après ou avant l'attribution du marché) et
  - Preuves de paiement / relevés bancaires
  - Les registres comptables des décaissements et des soldes disponibles

---

<sup>7</sup> Les procédures du MOP de l'UTE et son annexe le MPF sont applicable à l'EFOSE là où FIDA est mentionné en tant que bailleur de fonds. Avec l'entrée en vigueur de l'EFOSE, le MOP de l'UTE doit être mis à jour pour étendre son application à l'EFOSE

- Les documents relatifs à la passation de marchés (dossier d'appel d'offres, invitation, évaluation, attribution, etc.), le cas échéant.
- Pour le paiement de Biens et Services, en plus du point précédent, s'assurer de l'existence de :
  - Une facture du fournisseur, dûment certifiée pour le paiement par le gestionnaire de projet, spécifiant les biens/ articles, leurs quantités et leurs prix
  - Un certificat de livraison, le cas échéant, indiquant l'état des biens/ articles à la livraison.
 Pour le paiement des consultants et autres services, outre le point général, il convient de s'assurer de l'existence des éléments suivants:
  - Reçu du fournisseur ou du consultant, dûment certifié pour paiement suffisamment détaillé,
  - Un certificat de livraison de services satisfaisants/ Note d'acceptation des services.
- Pour les formations et les ateliers :
  - La preuve de paiement,
  - Rapport de formation / atelier
  - Les programmes de formation (pour les principales formations) et le programme de formation
  - Liste des participants avec signatures /
  - Indemnités (ou Perdiem) et remboursements de frais de voyage
  - La preuve du paiement du lieu de formation et des rafraîchissements
  - PV de sélection du lieu (acquisition)
- Pour les voyages :
  - Le billet d'avion (réservation)
  - Facture
  - La carte d'embarquement doit également comporter

#### 4.2.5.1. Éligibilité des dépenses

D'une manière générale, les coûts éligibles sont les coûts raisonnables des biens, travaux et services nécessaires pour atteindre les objectifs de l'EFOSE tels que définis dans l'accord de financement et les documents de projet approuvés par FIDA et encourus pendant la période de mise en œuvre du projet.

La section 4.07 des conditions générales stipule que les ressources de financement doivent être utilisées exclusivement pour financer des dépenses qui répondent aux conditions suivantes :

- Les dépenses couvrent le coût raisonnable des biens, travaux et services nécessaires au projet et prévus dans le PTBA correspondant, et achetés ou contractés conformément aux lignes directrices du FIDA pour la passation des marchés.
- Les dépenses seront engagées pendant la période de mise en œuvre du projet, à l'exception des dépenses relatives aux coûts d'achèvement du projet qui pourront être engagées après la date d'achèvement du projet et avant la date de clôture du financement (les dépenses relatives aux coûts d'achèvement pourront être engagées après la date d'achèvement du projet, mais avant la date de clôture du financement, en accord avec le FIDA).
- Les dépenses sont engagées par l'une des parties au projet.

#### 4.2.5.2. Dépenses inéligibles

Les ressources du projet ne peuvent être utilisées pour couvrir les dépenses suivantes :

- Biens et services provenant de pays non-membres du FIDA.
- La passation de marchés qui ne correspond pas à ce qui est décrit dans le projet et à ce qui est établi dans le PTBA et dans le PPM.
- Achat de biens ou recours à des consultants sans respecter les lignes directrices du FIDA.
- Paiements après la date de clôture du don.
- Amendes pour retard de paiement appliquées par les fournisseurs.
- Tout type de taxe.

- Tout paiement à des personnes ou entités, ou toute importation de marchandises, interdits par une décision du Conseil de sécurité des Nations unies en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies.

#### 4.2.5.3. Financement par l'impôt

Tableau d'affectation des fonds à l'annexe 2 de l'Accord de financement, présente les catégories de dépenses éligibles au financement par le don FIDA ainsi que l'affectation des montants du don pour chaque catégorie. En général, le financement n'envisage pas de couvrir les impôts, de sorte que les impôts et les charges sociales seront couverts par la contrepartie du gouvernement du Haïti.

### 4.3. Gestion des transferts de fonds vers les organismes d'exécution

Manuel de gestion des PA : Avant la mise en œuvre du plan d'affaire (PA), l'équipe financière et technique de l'UGP devra établir la méthodologie pour la mise en œuvre des investissements prévus pour laquelle elle évaluera les documents qui ont été développés pour le EFOSE, dont la méthodologie est ajustée et les formats de responsabilité permettent un rapport raisonnable de l'exécution des investissements par toutes les sources.

Le manuel doit être établi, qui comprend les conditions de décaissement, les délais de décaissement, les délais d'exécution, les conditions d'annulation, l'autorisation des examens par les agences de contrôle, d'audit et du FIDA et d'autres bailleurs de fonds, entre autres). Le document élaboré doit contenir, entre autres : i) le plan de formation des organisations bénéficiaires en matière de gestion financière et de responsabilité ; ii) les conditions de demande du premier décaissement et des décaissements ultérieurs (exigences, enregistrement dans le Système intégré de gestion financière), ; iii) dispositions pour l'ouverture de comptes bancaires (signatures conjointes, exigences pour les retraits et autres opérations à effectuer à partir du compte courant) ; iv) caractéristiques de l'accord/du contrat signé pour la mise en œuvre du PA ; v) procédure de soumission des comptes et étapes pour leur approbation ; vi) soumission des rapports et approbation ; exigences pour la clôture et la signature de l'acte de finalisation (Finiquito).

Le document stipule également les procédures d'ouverture du compte bancaire, l'utilisation des fonds, les formalités de réception des biens (procès-verbal de réception entre le prestataire et l'organisation d'utilisateurs et de réception entre l'organisation et les utilisateurs (procès-verbal de livraison), les instructions pour l'utilisation des biens communautaires (le cas échéant), les indications relatives à la conservation des documents. Une fois le manuel d'investissement du projet approuvé, la mise en œuvre des activités liées à ces investissements peut commencer.

## 5. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

L'UTE et le PMU veillent à ce que les fonds du projet soient gérés dans un environnement de contrôle adéquat et acceptable pour le FIDA, y compris, entre autres : i) que les opérations soient menées de manière efficiente et efficace, en atteignant les objectifs et les résultats planifiés ; ii) que les transactions soient enregistrées de manière précise et complète ; iii) que les actifs soient correctement enregistrés et tenus ; iv) que les lois et règlements soient respectés ; et, v) que des rapports financiers fiables soient générés.

Les documents et dossiers du projet seront conservés conformément aux accords juridiques applicables et aux politiques du FIDA, et seront accessibles à toutes les parties concernées à des fins de contrôle, y compris le personnel du FIDA et les auditeurs internes et externes. Les aspects de sécurité du système comptable doivent également être pris en compte pour garantir la fiabilité du système comptable.

Le manuel prévoit des rôles généraux pour les principaux acteurs de la gestion financière du projet, à savoir le responsable financier et l'assistant comptable. Cependant, au cours du démarrage du projet, la matrice RACI définie ci-dessous devrait être élaborée et complétée en révisant les rôles et responsabilités de tout le personnel impliqué dans la gestion financière et conformément à la stratégie

de consolidation de l'UTE. Il couvre l'examen de tout type d'opération financière susceptible d'être effectuée dans le cadre du projet, y compris :

- Processus de paiement, y compris le diagramme de processus et les documents justificatifs requis pour : i) les paiements en général ; ii) le paiement de services, de consultants et d'autres services ; iii) les paiements pour la formation, le coaching et les ateliers ; iv) le paiement de voyages, y compris les indemnités journalières et, v) les versements aux organisations utilisatrices.
- Contrôle des actifs fixes, en particulier les procédures concernant : i) le contrôle des véhicules ; ii) le contrôle des stocks de fournitures de bureau, de produits de nettoyage et de consommables ; iii) l'enregistrement et la destruction des actifs ; iv) le contrôle et l'identification des actifs ; v) la garde des actifs, y compris l'assurance des biens.
- Contrôle de l'archivage des documents financiers précisant : i) la méthode d'archivage, ii) l'établissement des personnes responsables ; iii) le contrôle et la garde à la clôture du projet ; iv) les installations du projet ont des procédures de sécurité en place pour protéger les données contre le vol, les dommages ou la perte ; et v) si le projet a une politique de conservation des documents qui est conforme aux exigences de FIDA (conservation sur une période de dix (10) ans, à partir de la clôture du projet).
- Le contrôle des voyages/ missions : vérifier les dispositions relatives à l'autorisation, aux montants et au rapport de mission, établit les actions visant à vérifier l'application correcte des processus et procédures administratifs, financiers, et opérationnelles.
- S'assurer de l'adéquation des opérations comptables et financières et des systèmes d'information (que la méthodologie comptable est conforme aux normes applicables du FIDA décrites dans le manuel de procédures, que les fonctions sont séparées entre autorisation, exécution et enregistrement comptable; que le projet tient un registre comptable officiel distinct pour enregistrer les transactions relatives aux transferts de fonds pour l'agence ; et que le projet prépare les rapprochements bancaires sur une base mensuelle.

Les acronymes RACI et RASCI signifient :

A = Autorise : autorise l'activité et rend compte de son avancement ;

R = Responsable : met en œuvre l'activité ;

S = Soutien : apporte un appui technique dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité ;

C = Consulté : doit être consulté dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité ;

I = Informé : doit être tenu au courant de la mise en œuvre de l'activité.

Figure XX : Exemple de matrice RASCI

		MEF	CIAT	MARNDR	MTPTC
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES	UTE	ST CIAT	MARNDR	UCE
Amélioration de la logistique, la connectivité des transports et la résilience aux changements climatiques	A1. Amélioration du réseau « structurant »	A	C	I	R
	A2. Amélioration du réseau routier rural	A	S	S	R

## 5.1. Audit interne - Système national

Audit interne. L'UTE dispose d'une unité d'audit interne chargée d'améliorer le fonctionnement de l'unité, d'évaluer et d'optimiser l'efficacité des processus de gestion et de contrôle interne et de garantir l'objectivité de ses conclusions et recommandations. Afin d'améliorer le système de contrôle interne du projet, il est important que l'unité d'audit interne inclue dans son plan de travail annuel l'audit du PMU de l'EFOSE. Le PMU doit faciliter la conduite des processus d'audit interne de l'EFOSE et partager les résultats de ces exercices avec le FIDA. La première mission de supervision du FIDA examinera la portée de l'audit interne.

### 5.1.1. Contrôle des processus de paiement

Gestion des paiements. En tant que mécanisme de contrôle interne du PMU, l'équipe financière devra maintenir des schémas de séparation des tâches afin d'assurer un contrôle interne efficace des processus de paiement. Ainsi, dans le cadre du projet, différentes personnes seront chargées des fonctions suivantes : i) préparation d'une transaction ; ii) examen et iii) autorisation du paiement. En outre, le PMU vérifiera que :

- Les paiements effectués sur les fonds FIDA respectent les conditions d'éligibilité (voir section sur les dépenses éligibles et inéligibles) conformément aux définitions de l'annexe II de l'accord de financement.
- Pour tout paiement effectué, le processus à l'origine a été effectué sur la base de procédures valides approuvées pour l'acquisition ou la passation de marchés. Aucun paiement ne peut être effectué sans qu'un contrat, un ordre de service ou un document équivalent n'ait été dûment approuvé et ne justifie le paiement.
- Les dépenses sont autorisées par le coordonnateur du projet, avec l'approbation de l'administrateur local et du responsable de l'activité pour laquelle le paiement est effectué ;
- Le PMU examinera périodiquement le PTBA et sa conformité afin de maintenir ou d'apporter des ajustements qui peuvent avoir un impact sur le flux de trésorerie du projet ;
- Les pièces justificatives doivent être des originaux ; les demandes de paiement ne seront en aucun cas traitées avec des copies ;
- Les frais de voyage à l'intérieur et à l'extérieur du pays sont payés conformément à la réglementation nationale.
- Une fois le paiement effectué, il doit être tamponné comme payé avec la date du transfert sur les comptes débiteurs.
- Les paiements au personnel doivent faire l'objet d'un relevé actualisé des paiements et des coûts associés et doivent être approuvés par le supérieur hiérarchique. Chaque année, avant le renouvellement des contrats, une évaluation des performances est effectuée.

### 5.1.2. Contrôle des immobilisations

Registre des actifs immobilisés. Le projet doit tenir un registre des actifs immobilisés (véhicules, biens et équipements) comprenant des détails sur les articles achetés et l'emplacement de ces actifs. Tous les articles d'inventaire doivent être situés dans des zones accessibles uniquement aux personnes autorisées. Ces zones doivent être protégées contre les éléments de risque. Les vérifications à opérer peuvent correspondre à ce que suit :

- Le projet doit tenir un registre où les quantités reçues et distribuées doivent être contrôlées et autorisées. Le PMU et les parties d'exécution doivent être responsables de la sauvegarde de tous les stocks, tels que le mobilier, les petits outils et l'équipement. Un registre doit être tenu pour les articles consommables.
- L'aliénation et la cession des immobilisations acquises dans le cadre de l'EFOSE sont effectuées sur la base des dispositions du règlement intérieur et c'est à l'assistant comptable et au responsable financier de procéder chaque année à l'inspection physique des actifs à long terme du projet et vérifient leur état et leur emplacement.
- Le contrôle des véhicules achetés par le projet, le cas échéant, sera effectué conformément au règlement de l'UTE.

- Les biens utilisés par le projet doivent être assurés au moyen d'une police d'assurance contre le vol, le cambriolage et les sinistres. Le coordinateur du projet à l'aide du RF devrait planifier – dans le PTBA - les fonds nécessaires pour ce contrat.

Présentation des actifs fixes dans les états financiers du projet : La UTE doit indiquer dans les notes aux états financiers, en conformité avec la norma globalement pour les acquisitions et les cessions d'entités contrôlées ou d'autres unités opérationnelles au cours de la période, chacun des éléments suivants :

- (a) le montant total du prix d'achat ou de cession (y compris la trésorerie ou les autres actifs) ;
- (b) la part du prix d'achat ou de cession réglée en trésorerie ; et
- (c) le montant de trésorerie de l'entité contrôlée ou de l'unité opérationnelle acquise ou cédée.

La présentation des immobilisations doit être conforme à la norme [IPSAS 17—IMMOBILISATIONS CORPORELLES](#) . À cette fin, le format suivant doit être utilisé dans les notes aux états financiers :

**Extraits des notes aux états financiers de l'État X**

*Actifs et passifs (paragraphe 2.1.33(a))*

*Immobilisations corporelles*

L'État a entamé le processus d'identification et d'évaluation des principales catégories de ses immobilisations corporelles. Les actifs sont comptabilisés au coût historique ou à leur valeur. Les évaluations ont été effectuées par un évaluateur professionnel indépendant. Les bases d'évaluation utilisées pour chaque catégorie d'actifs sont les suivantes:

Immobilisations corporelles	Coût
Terrains	Valeur actuelle
Immeubles	Coût ou valeur de marché

(in thousands of currency units)	200X	200X-1
Plant and equipment	X	X
Land and buildings		
Property within city limits	X	X
Buildings at cost	X	X
Buildings at valuation	X	X
	X	X

Source : <https://www.ifac.org/flysystem/azure-private/publications/files/information-financiere-sel.pdf>

### 5.1.3. Archivage des documents financiers

Gestion des dossiers. Les documents et dossiers du projet seront conservés conformément aux accords juridiques applicables et aux politiques du FIDA, et seront accessibles à toutes les parties concernées à des fins de supervision, y compris le personnel du FIDA, les auditeurs internes et externes, et les équipes d'évaluation ex post du FIDA.

Le coordonnateur du projet, soutenu par les responsables techniques et le RF, met en œuvre des politiques et des procédures d'archivage pour la conservation et la maintenance des archives physiques et magnétiques, sur la base des dispositions techniques et juridiques en vigueur, permettant de disposer de preuves documentaires pertinentes et probantes de toute transaction. Les procédures doivent garantir l'existence d'archives adéquates pour la conservation et la garde de la documentation du projet, classée par ordre chronologique et séquentiel et garantissant sa conservation en bonne et due forme.

L'archivage des transactions financières du projet relève de la responsabilité de l'assistant comptable, qui met en œuvre les politiques d'archivage en vigueur. Les pièces justificatives des transactions financières doivent être disponibles pour les vérifications du RF ainsi que pour les audits et pour l'information d'autres utilisateurs autorisés. Toutes les transactions financières sont étayées par des pièces justificatives probantes et pertinentes.

A la fin du projet, les archives doivent être transférées à l'UTE pour conservation. Les archives documentaires devant être dûment foliotées, reliées et identifiées. Le transfert des archives doit être effectué au moyen d'un procès-verbal de remise, indiquant les responsables de la remise et de la réception, le détail des documents remis, les dates et la précision que les archives doivent être conservées jusqu'à 10 ans après la date de clôture du projet.

## **6. AUDIT EXTERNE**

L'audit du projet est le processus de contrôle externe ex-post conçu pour fournir une opinion indépendante sur la préparation et la présentation des états financiers et si ces derniers sont présentés, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du projet et en conformité avec les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) sur la base de la comptabilité de caisse modifiée.

### **6.1. Portée de l'audit et recrutement de l'auditeur**

Les rapports à auditer comprendront les états financiers de base tels que prévus dans la LMGFCG. L'auditeur est tenu de fournir un avis explicite sur les états financiers et une lettre sur l'évaluation du contrôle interne. Il est également recommandé de demander une opinion explicite sur les RFI.

L'UTE, en coordination avec le PMU, sera chargée de veiller à ce que les comptes de l'EFOSE soient audités au cours de chaque exercice fiscal durant la période de mise en œuvre du Projet jusqu'à sa clôture. A cet effet, au moins deux (2) mois avant la fin de l'exercice à auditer un cabinet d'audit indépendant acceptable par le FIDA, devrait avoir été déjà recruté. La sélection de l'auditeur externe (boîte privée) sera faite sur la base des termes de références préparés en se basant sur le manuel de FIDA<sup>8</sup> (Appendice 5: Mandat d'audit) et ayant obtenu la NO du FIDA.

Le coût de cette activité a été pris en compte dans le COSTAB du projet et doit être budgétisé comme convenu dans le PTBA.

### **6.2. Normes d'audit applicables**

Conformément aux exigences du FIDA, telles que compilées dans le « manuel du FIDA sur les rapports financiers et l'audit des projets financés par le fonds » et le document de conception, le projet devra soumettre des rapports d'audit préparés conformément aux normes d'Audit Internationales (ISA).

### **6.3. Date limite de soumission du rapport au FIDA**

Les rapports d'audit externe incluront les états financiers de base conformément à la LMGFCG et doivent être soumis au FIDA dans les six (6) mois suivant la fin de l'année fiscale. Le non-respect des exigences en matière d'audit peut constituer un motif de suspension des décaissements au titre du projet ou du portefeuille tout entier (Haïti). Le FIDA peut également prendre d'autres mesures s'il le juge approprié.

### **6.4. Plan de conformité pour les observations sur le contrôle interne**

Une fois le rapport d'audit approuvé et soumis au FIDA, le RF prépare un plan de conformité/d'amélioration pour répondre aux observations de contrôle interne incluses dans le rapport de la lettre de contrôle interne, qui comprend : i) l'observation, ii) l'action d'amélioration, iii) la date de mise en œuvre et iv) la partie responsable. Ce plan sera soumis au FIDA pour le suivi de la conformité.

### **6.5. Contribution en nature**

Les termes de référence pour l'audit seront révisés et la section "portée de l'audit financier" inclura la responsabilité suivante : "Vérifier que le montant de la contribution en nature est déclaré

---

<sup>8</sup> [Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le Fonds](#)

conformément aux principes comptables convenus et que la juste valeur marchande déclarée pour tous les éléments impliquant une contribution en nature est raisonnable et correctement et entièrement divulguée dans ses états financiers.

#### **6.6. Visites sur le terrain**

Étant donné qu'une partie des ressources sera transférée aux organisations bénéficiaires, une demande devrait être faite pour inclure des visites sur le terrain afin de confirmer l'avancement des PN/FOP, d'examiner l'exécution de ces fonds et de vérifier les documents justificatifs. Pour cela, les TDR des auditeurs devraient être ajustés pour inclure des visites sur le terrain.

**Poste : Responsable Administratif (RF)**

**Principales Tâches :**

Sous l'autorité hiérarchique du Coordinateur du Projet EFOSE et la supervision directe du chef du service financier de l'UTE, le RF assume les **responsabilités de la mise en œuvre des tâches administratives financières et comptables** du Projet.

Dans ce sens, les tâches principales assignées au RF sont les suivantes :

- i) Assurer la gestion comptable et financière du Projet ; le RF doit principalement établir et vérifier tous les états financiers de l'EFOSE qui doivent être préparés et initiés par l'AC en utilisant le logiciel de gestion financière et comptable ACCPAC
- ii) Assurer le bon établissement des demandes de retraits de fonds (DRF), les contrôler et les viser, avant leur soumission au Coordinateur du projet ;
- iii) Traiter les DRF sur la base des projections faites dans les RFI, suivant les procédures d'approbation au sein de le PMU.
- iv) Tenir à jour, avec le logiciel de gestion financière et comptable du projet, un tableau de suivi du budget du projet, à l'intention du Coordinateur;
- v) Exécuter et contrôler le budget alloué et vérifier la bonne affectation budgétaire des dépenses par catégorie, par composante et par financier
- vi) Préparer et soumettre au FIDA les rapports financiers intermédiaires (RFI) sur une base trimestrielle (en conformité avec les exigences du FIDA; ces rapports présentent les prévisions, réalisations financières ; sources des écarts constatés, par Composante ainsi que pour l'ensemble du Projet) en analysant les variations pour suggérer des mesures correctives ;
- vii) Assurer la gestion administrative du Projet, en particulier, assister dans le recrutement de personnel, organiser et maintenir les éléments de gestion du personnel (contrats, congé, dossiers, etc. ...) et gérer les dossiers administratifs du projet ;
- viii) Participer activement en faisant partie des commissions lors de l'analyse des offres devant conduire au processus de recrutement des prestataires de service pour la mise en œuvre des actions du projet EFOSE sur le terrain ;
- ix) S'assurer du respect scrupuleux des clauses contractuelles relatives à la GF et veiller à l'application des procédures administratives, financières et comptables ;
- x) Vérifier la mise à jour mensuelle du tableau du suivi des contributions du GdH ainsi que celui des contributions des bénéficiaires
- xi) Effectuer annuellement l'inventaire physique du Projet (Comptabilité matière) et établir un registre des matériels du projet ;
- xii) Assurer la cohérence de la comptabilité du projet avec les mouvements de fonds (financiers, banques et caisses) ;
- xiii) Assurer, sous l'égide du Coordinateur de l'EFOSE et en étroite concertation avec les autres responsables, l'implémentation et le suivi des programmes budgétaires trimestriels et mensuels élaborés par ces derniers. Le RF fournira les éléments financiers nécessaires au Suivi-Evaluation ;
- xiv) Autoriser les dépenses, après approbation du Coordinateur ;
- xv) Participer activement à l'élaboration des Programmes Annuels de Travail et Budget (PTBA) et par la suite informer périodiquement les autres Responsables sur les Etats de dépenses et des disponibilités de chaque Composante ou catégorie ;
- xvi) Préparer l'acquisition de biens et services et assister à la tenue d'un système de gestion et de compte-rendu justifié de ces biens ;

- xvii) Ajuster, chaque année, le Plan global d'investissement PGI sur la base de l'historique de l'exécution annuelle
- xviii) Gérer le processus de sélection/recrutement pour l'audit annuel.
- xix) Assister et appuyer les missions d'Audit et de Supervision en matière de GF.

**Qualifications requises**

Le titulaire à ce poste doit :

- Être titulaire d'une licence en comptabilité ou en gestion financière ;
- Avoir un minimum de cinq (5) années d'expériences dans un poste similaire ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de l'Administration publique ;
- Avoir une excellente capacité d'organisation et de leadership ;
- Avoir une expérience confirmée de travailler sur des logiciel(s) comptable(s) ;
- Disposer de compétences nécessaires et utilisation des outils de traitement de texte (Microsoft Word) et de tableur (Excel) ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- Être familier avec les procédures des Bailleurs de fonds, expérience en gestion de fonds FIDA est un avantage ;

## Termes de références de l'AC

### **Poste : Assistant Comptable (AC)**

#### **Principales Tâches :**

Sous l'autorité hiérarchique du Coordinateur du Projet EFOSE et la supervision du chef du service comptabilité de l'UTE et étroite collaboration au Responsable financier, l'AC assume les **responsabilités et met en œuvre les tâches** suivantes

#### **Responsabilités générales**

Sous la responsabilité directe du RF et la supervision du chef du service comptabilité de l'UTE, l'Assistant(e) Comptable est responsable de la saisie à jour des transactions du projet et de la gestion du service comptable de l'EFOSE. Il/Elle est également responsable de la gestion du secrétariat de la coordination, des dossiers du personnel et des matériels et équipements du projet. Il/Elle assiste le RF dans la gestion des ressources financières du projet.

#### **Responsabilités détaillées**

Le titulaire de ce poste :

- Vérifie les pièces comptables (factures, décomptes, mémoires) et s'assure de leur adéquation avec les procédures établies ;
- Assure la saisie à jour et correcte des transactions et s'assure de la bonne application des procédures comptables ;
- Tient à jour le solde des comptes en banque et vérifie les concordances bancaires mensuelles en établissant les états de rapprochements bancaires ;
- Coordonne le travail avec les auditeurs externes lors des vérifications ;
- Assiste le RF dans la préparation des rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels.
- Assiste le RF dans la préparation du budget annuel et dans le contrôle de l'évolution des dépenses par rapport au budget.
- Assure la mise à jour mensuelle du tableau du suivi des contributions du GdH ainsi que celui des contributions des bénéficiaires en coordination avec le responsable S&E
- Procède à l'archivage physique et électronique des documents et classe les originaux des documents publiés/ partagés ;
- Vérifie la/les autorisation(s) des responsables (RF), Coordonnateurs, etc.) sur les documents de support accompagnant les chèques et virements bancaires ;
- Coordonne la préparation des documents et de correspondance interne et externe et en assure le suivi de soumission/transfert aux destinataires ;
- Assiste le Coordonnateur dans la préparation des réunions du Comité de Pilotage (CP) (lettre de notification, transmission de documents et/ou rapports aux membres du CP), rédaction de procès-verbaux ;
- Gère la petite Caisse ;

#### **Qualifications requises**

Le titulaire de ce poste doit :

- Être détenteur (trice) d'un diplôme en comptabilité ;
- Avoir deux (2) années d'expérience dans un poste similaire ;
- Avoir l'expérience d'utiliser et travailler sur un logiciel comptable – ERP
- Maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel, etc
- Avoir une bonne capacité de rédaction ;

- Maitriser le français et le créole ;
- Avoir une excellente capacité d'organisation



Investir dans les populations rurales

**Haiti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexee: Annex 7 Fm Arrangements In The Pdr Efose**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes





# Template for Detailed FM arrangements in the Project Design Report (PDR) [former Annex VII]

---

## **I. Summary of Financial Management arrangements**

This section presents the summary of the financial management assessment carried out at the design stage. This summary section will form the text included in the main PDR section \*\*\*\* and the Presidents Report; it should be at most half a page and include the following elements.

- 1) Affirm that FM capacity and risk assessment has been completed in accordance with FMD guidelines. Specify locations, organizations visited and assessed for this purpose.
- 2) Summarise strengths and weaknesses of proposed FM arrangements:
  - i) Describe the significant fiduciary weaknesses and strengths (including past fiduciary experience when appropriate) that provide a basis for reliance on the proposed project/programme financial management arrangements.
  - ii) Describe capacity constraints that need to be addressed, or operating changes need to be made to improve assurance on use of funds.
  - iii) Comment on overall FM risk rating – both inherent and project control risks.
  - iv) Confirm that appropriate mitigation measures have been designed, as documented in section VI, highlighting the main ones. List any financial management conditions or covenants for Board presentation, for programme effectiveness or for withdrawal.
  - v) Briefly mention any proposed exceptions to General Conditions that have come to your attention, e.g. retroactive financing.<sup>1</sup>

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) délègue la responsabilité de l'exécution financière et technique des activités à l'Unité Technique d'Exécution des Projets (UTE), créée par le MEF pour l'exécution des projets financés par les organisations internationales. L'UTE est responsable de l'exécution financière, de la passation des marchés et du suivi des activités du projet.

Pour atténuer le risque existant d'une forte rotation du personnel sur la base des leçons apprises, l'EFOSE vise à consolider l'UTE existante au sein du MEF et à créer une unité dédiée à la mise en œuvre du projet du FIDA avec une responsabilité fiduciaire pour le projet d'économie bleue inclusive (I-BE) et l'EFOSE. A cette fin, en coordination et validation interne avec le Ministère des Finances, une structure innovante est proposée pour la gestion financière, consistant à cofinancer les postes de gestion existants tout en cherchant à créer une nouvelle capacité opérationnelle avec des postes moins spécialisés. De cette manière, la gestion financière pourra bénéficier de l'expertise d'un personnel qualifié ayant une expérience avérée de la gestion de projets et qui est déjà sous contrat actif. En outre, les économies générées par le recrutement d'un nouveau personnel hautement qualifié seront utilisées pour cofinancer le personnel existant, en prolongeant leurs contrats aussi longtemps que nécessaire pour couvrir la mise en œuvre complète du projet EFOSE. Cette modalité permettra également d'ajuster facilement la charge de travail du personnel permanent en engageant temporairement du personnel moins qualifié, tel que des assistants comptables ou financiers, pendant les périodes de pointe de la mise en œuvre du projet.

Plus précisément, le COSTAB proposé prévoit le recrutement d'un seul nouveau spécialiste, un 'Assistant financier', qui fournira des services à la fois au projet EFOSE et au projet I-BE existant. En outre, il est

---

<sup>1</sup> Refer to [Project Design Guidelines](#).

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

prévu que l'EFOSE contribue au paiement des spécialistes 'Responsable Financier' et 'Comptable', ces derniers étant actuellement salariés et payés avec des fonds du projet I-BE. Dans ce cas, la contribution de l'EFOSE sera essentielle pour assurer la continuité de ces spécialistes pendant toute la durée de vie de l'EFOSE. Enfin, une contribution stratégique plus modeste (15%) est également prévue pour les salaires du 'Chef des services comptables de l'UTE' et du 'Chef des services financiers de l'UTE'.

## II. Project financial profile<sup>2</sup>

- 1) Indicate nature of programme eligible expenditures<sup>3</sup>.
- 2) Describe IFAD loan and grant amounts and other financings. Indicate joint and parallel co-financings where applicable. Indicate basis for sharing joint co-financing: *pari passu* or earmarked expenditures. If co-financing is parallel<sup>4</sup>, please specify. Indicate which expenditure categories are affected by counterpart financing, and if any financing rules have been specified in cost tab.
- 3) Identify retroactive financing if any<sup>5</sup>.
- 4) If beneficiaries are expected to contribute, indicate for which expenditure category and if in cash or kind.
- 5) If programme expenditures are to be spent by different implementing national or sub-national entities (e.g. States, Provinces, Local councils, participating financial organizations, contracted service providers) give an estimate of how much will be spent at each spending unit<sup>6</sup>.

Le FIDA gèrera les ressources de la subvention. Aucune autre source de financement international n'est prévue et le FIDA, en tant qu'unique financier, couvrira tous les coûts opérationnels. En outre, aucun paiement direct du FIDA n'est prévu.

Les décaissements des prêts seront effectués en dollars US, sous forme d'avances. Les demandes d'avances doivent couvrir les besoins de liquidités du programme, tels que documentés dans le rapport financier intérimaire (RFI), pour une période allant jusqu'à six mois. Deux comptes bancaires distincts doivent être ouverts à la banque de la République d'Haïti : i) un Compte Désigné (CD) en dollars américains (USD) ouvert à la BRH pour recevoir les transferts de fonds du FIDA au profit de l'EFOSE et géré par UTE. Ce

---

<sup>2</sup> Note that COSTAB and Financing Plan may be finalized at a later date after the design mission. In such cases this section, as well as other relevant information, should be revised and updated by the Finance Officer before the President's Report is presented in Scriptoria for FMD clearance.

<sup>3</sup> A summary of main categories of expenditure, or insert table summary derived from cost tab. If the cost tab is complex, refer to Annex 10 of the PDR, or give main features of eligible expenditures and financing plan.

<sup>4</sup> "Joint" co-financing is when IFAD and co-financiers finance parts of same project activities and expenditures, and co-financed funds are subject to the same / harmonized fiduciary procedures. "Parallel" co-financing is when different financing sources finance different / distinct parts of the project and manage their parts separately and under different procedures. Clarity on "who will pay for what expenditure category" is required in project documents to correctly reflect the Schedule 2 in legal agreements. For this understanding, consider counterpart financing and beneficiary contributions as 'co-financing'.

<sup>5</sup> State proposed retroactive financing amount, cut-off date and retroactive financing expenditure category/ies, and activities. Confirm compliance with the Project Design Guidelines.

<sup>6</sup> An understanding of this detail will help confirm elsewhere in this report how funds will flow for expenditures incurred at various locations how these will be captured in accounting systems.

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

compte ne génère pas d'intérêts mais fait l'objet de prélèvements de frais de service par la BRH ; et ii) un compte d'exploitation (CE) en gourdes (GHT) ouvert à la BRH et géré par l'UTE ; il ne génère pas non plus d'intérêts. Les ressources reçues sur le DA seront transférées périodiquement et en tant que de besoin sur le CA en gourdes au moment de chaque transfert.

Selon les leçons apprises, certaines considérations doivent être prises en compte en raison du contexte inflationniste en Haïti. Sachant que le GHT a enregistré des fluctuations importantes, il est recommandé que le compte d'exploitation en monnaie locale soit géré avec des niveaux minimums de liquidité, en encourageant un réapprovisionnement régulier et permanent pour minimiser l'impact inflationniste. Une gestion rigoureuse des fonds selon le dernier taux de conversion ou simplement selon le principe FIFO (First In First Out en anglais ou PEPS : Premier Entré Premier Sorti en français) doit être en place pour une présentation fidèle de la situation financière du projet dans les rapports et les états financiers. En outre, il est prévu que les contrats de personnel, les budgets des plans d'affaires et les autres engagements avec les fournisseurs soient établis en dollars américains afin d'éviter les pertes de compétitivité liées à la dépréciation de la monnaie locale. Enfin, il est prévu que le projet effectue des paiements directement à partir du compte désigné en USD. 6. Enfin, l'UGP est chargée de quantifier et d'enregistrer toutes les contributions en nature telles que la main-d'œuvre non qualifiée, les matériaux de construction, le transfert de matériaux, etc. en guise de compensation pour les bénéficiaires.

### **III. Implementation Arrangements**

This section briefly explains the implementation arrangements agreed upon at the design stage; the full description is under section V.

- 1) Identify the Lead Programme Agency (LPA) and its legal status.<sup>7</sup>
- 2) Describe the implementing/executing entity<sup>8</sup> and the organization of FM functions.
- 3) Describe any unique features that impact the financial management arrangements.
- 4) Summarize the roles and responsibilities of the other implementing organizations with fiduciary responsibilities, if any.<sup>9</sup> When funds move out from LPA to other implementing organizations, consider the need for underlying formal documentation (e.g. sub-loan or sub-grant agreements, MOUs, etc).
- 5) Has the entity implemented a donor financed project in the past? If so, please provide details and briefly note past fiduciary experience with this agency, reflecting their FM capacity.
- 6) Identify the geographical spread of the project implementation (states, provinces, zones, villages).<sup>10</sup>

(see section V)

---

<sup>7</sup> Indicate if the LPA is within a specific Ministry of Borrower. If it is autonomous or semi-autonomous, comment on its legal structure and governance arrangements: e.g. who provides fiduciary oversight? Who is it accountable to?

<sup>8</sup> Indicate whether the programme/project will be implemented by a dedicated PMU/PCU.

<sup>9</sup> Describe here how, when and by whom will these implementing partners or organizations will be selected. How will competitiveness be ensured in this selection? State if it is a ring fenced PMU or mainstreamed into Government structures, especially with reference to FM aspects.

<sup>10</sup> Is implementation centralized or is there a wide geographic spread? This has a bearing on internal control risks.

#### IV. **Financial Management Risk Assessment**<sup>11</sup>

**Inherent risk.** The inherent risk is the risk that the project FM system does not operate as intended due to factors related to the environment in which the project is being implemented and that IFAD has a limited ability to control. At design stage, the inherent risk is assessed in respect of the inherent risk assessment pillars (three pillars) and project control risk assessment pillars (six pillars).

##### A. **Inherent risks assessment pillars**

- 1) **Country level**<sup>12</sup>. Identify any major country accountability issues affecting the country fiduciary environment and that may pose fiduciary risks for the programme/project, including:
  - a) Country's geographical, political/administrative (e.g. conflict), cultural factors.
  - b) Government accountability, transparency, corruption factors, governance performance.<sup>13</sup>
  - c) Public financial management quality and existing systems and regulations.<sup>14</sup> Specify which components of PFM systems would be used for programme/project FM arrangements.
  - d) Public financial institutions accountability, transparency, independency (Central bank, treasury, finance ministry etc).<sup>15</sup>
  - e) The government's commitment to improve public financial management. If donor assisted relevant capacity building or reform assistance is on-going, mention this.
- 2) **Entity level.** Comment on fiduciary risks that may arise from the legal structure or governance arrangements of the implementing entity(ies)<sup>16</sup>, its independence, appropriateness of the organizational structure, impact of civil services rules
- 3) **Project level.** Comment on fiduciary risks that may arise from nature of project design –relative size of the financing, type of lending instrument, complexity of the project (e.g. sectors involved, number of implementing and sub-implementing entities, multi-donors etc). Indicate if PMU will be mainstreamed or stand-alone.
- 4) Give a summary of previous IFAD project experiences with the country.<sup>17</sup>

##### B. **Project Control Risks**

---

<sup>11</sup> Refer to the IFAD Enhanced Risk Framework.

<sup>12</sup> Reference should be made to the COSOP or similar document where a fuller description of the country context can be found, as the bulk of the content for this section could be common to all assessments in the country.

<sup>13</sup> Refer to TI Index, Ibrahim Index of African Governance (IAG), IFAD Rural Sector Performance Scores (RSP).

<sup>14</sup> Refer to PEFA Country PFM Assessment Report PEFA assessment report of the country if available and/or analytic work by other donors, for main strengths and weaknesses of country PFM systems and country fiduciary environments.

<sup>15</sup> For such additional information refer to country Auditor General (SAI) reports, when these are publicly available.

<sup>16</sup> These would derive from Section III above. This is particularly relevant for autonomous or semi-autonomous implementing entities.

<sup>17</sup> Include PSR ratings for Quality of FM, Audit report timeliness or major audit / supervision findings in recent years with the same PMU or LPA, or significant FM capacity weaknesses noted.

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

This is the risk that project activities are not carried out in accordance with the provisions of IFAD's financial regulations and that funding is not used for the intended purposes with due regard for economy, efficiency and social equity.

Project control risks are assessed under six pillars: organization and staffing, budgeting, the flow of funds and disbursement arrangements, internal controls, accounting and financial reporting, and external audit. For the definition of control risk pillars, refer to the FMAQ at design. The control risks can be assessed based on FMAQ feedback and discussions with Borrower staff. Indicate the main risk factors in the table under each component A & B. This section should be based on the information captured with the Financial Management Questionnaire (FMAQ) at design.

### **Note for control risk assessment**

At design stage, the control risk (six pillars) is the risk before or without factoring the effect/benefit of any mitigation measures or control applied by IFAD and government. Since the project implementation unit is normally not yet established, the assessment of the six pillars will be mostly based on elements deriving from the assessment of the country, entity and project level risks, and the agreed implementation structure (whether ring-fenced approach or integrated within country PFM) based on lessons from the ongoing portfolio.

### **Note for risk assessment**

**Residual risk.** The **residual** risk is assessed in respect of the six project control pillars and it is appraised based on the actual situation on the ground at the time of the assessment. Since at design, no mitigation measures would have been implemented (although proposed), the inherent and residual risk rating, therefore, should be the same at design. However, the residual risk may take into consideration the effects of mitigating actions included in the FA covenants precedent to disbursement, typically the set-up of dedicated and qualified accounting team, the opening of separate DAs and the installation of an accounting software. Therefore, the residual risk may be slightly different from the inherent risk in case we have evidence that the actions included in the FA covenants have shown to be effective in that specific context (e.g. similar projects were implemented under the same entity). This will be reflected in the pillars to which the covenants apply. For example, a covenant for an accounting package will lower the control risk under accounting and reporting pillar.

**Table 2. Summary of FM Risks and mitigating actions:****Summary Risk Assessment at design**

<b>Summary</b>	<b>Brief description of issues</b>	<b>Inherent Risk at design H/S/M/L</b>	<b>Covenants precedent to disbursement</b>	<b>Residual Risk<sup>18</sup> H/S/M/L</b>	<b>Agreed Mitigation Measures</b>
<b>A. Inherent risk assessment pillars</b>					
i. Country level	(Voir Appendix 1)	<b>Substantial</b>		N/A	
ii. Entity level	Le ministère des finances a fait preuve d'une solide expérience dans la gestion de projets financés par des fournisseurs de fonds internationaux. La stratégie consistant à mettre en place une unité de mise en œuvre du FIDA au sein du ministère des finances est considérée comme réduisant le risque fiduciaire.	<b>Moderate</b>		N/A	
iii. Project level	La mise en œuvre géographique se fait dans des zones extrêmement éloignées, ce qui pose un problème au personnel de la gestion financière (FM) qui sera stationné dans la capitale. Cette situation complique les visites sur le terrain et l'évaluation de l'utilisation correcte des ressources. Un nombre important de partenaires de mise en œuvre a été relevé. Le projet est considéré comme complexe, car il intègre des éléments tels que la sensibilité au genre et à l'alimentation, tout en introduisant de nouveaux concepts tels que la résilience climatique, l'agriculture intelligente face au climat et les sauvegardes environnementales et sociales. Ces aspects sont considérés comme difficiles à mettre en œuvre dans le contexte d'Haïti.	<b>High</b>		N/A	

<sup>18</sup> The residual risk may take into consideration the effects of mitigating actions included in the FA covenants precedent to disbursement. Therefore, the residual risk may be slightly different from the inherent risk in case we have evidence that the actions included in the FA covenants have shown to be effective in that specific context.

Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

B. Control risk assessment pillars					
1. Organization and Staffing	<p>Pour atténuer le risque existant de rotation élevée du personnel en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, l'EFOSE vise à consolider l'UTE déjà existante au sein du MEF et à créer une unité dédiée à la mise en œuvre des projets du FIDA qui aura la responsabilité fiduciaire pour le Projet d'Économie Bleue Inclusive (I-BE) et l'EFOSE.</p> <p>En outre, il sera important de revoir et d'établir un ensemble de procédures internes pour garantir l'efficacité des processus, en vue de réduire les délais de traitement. Il existe un risque que la nouvelle structure du projet (UGP) puisse rencontrer des difficultés pour s'aligner avec l'UTE déjà existante. De plus, les salaires et responsabilités du personnel de l'UTE pourraient nécessiter une révision. Plus important encore, lors du démarrage de l'EFOSE, une feuille de route claire devrait être établie pour comprendre ce qui sera financé avec chaque projet et proposer une modalité contractuelle aussi simple que possible.</p>	<b>S</b>		<b>S</b>	<p><u>TDR</u> : Réviser les mandats du personnel de l'EFOSE afin de s'assurer qu'ils sont correctement inclus dans la structure actuelle de l'UTE. Les lignes hiérarchiques et les responsabilités devraient être correctement identifiées.</p> <p><u>Manuel PF</u> : Les contrats du personnel sont pluriannuels, afin de garantir la stabilité et la continuité de l'équipe. Les salaires du personnel devraient être fixés en dollars américains (et payés en monnaie locale) afin d'éviter des pertes de compétitivité vis-à-vis d'autres institutions de développement dans le pays. Le renouvellement des contrats sera basé sur les résultats de l'évaluation des performances.</p> <p><u>Plan de formation pour l'équipe financier</u>: Lors du démarrage, l'UTE devra identifier les partenaires externes qui seront en mesure de dispenser ce type de formation.</p>
2. Budgeting	<p>Le risque inhérent est basé sur l'évaluation faite par des sources externes, principalement les piliers PEFA "Fiabilité du budget", "Transparence des finances publiques" et "Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget".</p> <p>La structure de gouvernance et les mécanismes d'approbation du budget décrits dans le PEFA sont faibles.</p> <p>Il n'y a pas de contrepartie nationale en espèces. Toutefois, le gouvernement accorde des exonérations fiscales. Il s'agit d'une pratique courante en Haïti et aucune difficulté liée à l'absence de contrepartie nationale ne devrait ralentir la mise en œuvre du projet.</p>	<b>M</b>		<b>M</b>	<p><u>Manuel PF</u> : Un rapport mensuel d'exécution du budget, devrait être préparé par la Direction Financière et communiqué au Coordonnateur d'EFOSE. Le Directeur des opérations le reçoit également, de même que la Direction Exécutive. Un rapport consolidé mensuel d'exécution du budget est préparé par la Direction Financière et transmis au</p>

Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

	Le système financier utilisé pour le suivi du budget sera le système comptable de l'ACCPAC. Aucune intégration avec un système comptable national n'est prévue.				Directeur des opérations et à la Direction Exécutive, dans le même délai.
3. Funds flow and Disbursement Arrangements	<p>Certaines considérations doivent être prises en compte en raison du contexte inflationniste en Haïti. Entre autres, il est prévu que les contrats du personnel, les budgets du plan d'affaires et d'autres engagements avec les fournisseurs soient établis en dollars américains afin d'éviter les pertes de compétitivité liées à la dépréciation de la monnaie locale. Enfin, il est prévu que le projet effectue des paiements directement à partir du compte désigné en USD. De même, il est recommandé que le compte d'exploitation en monnaie locale soit géré avec des niveaux minimums de liquidités, en encourageant un réapprovisionnement régulier et permanent afin de minimiser l'impact inflationniste.</p> <p>Finalement, l'UGP est responsable de la quantification et de l'enregistrement de toutes les contributions en nature telles que la main-d'œuvre non qualifiée, les matériaux de construction, le transfert de matériaux, etc. en tant que contrepartie des bénéficiaires.</p>	<b>M</b>		<b>M</b>	Un suivi mensuel de l'évaluation de la contribution du GdH et des bénéficiaires doit être tenue à jour par l'AC et vérifié par le RF et approuvée par le coordonnateur du projet. Cette évaluation est à présenter dans les rapports financiers sous forme de contreparties en nature, notamment dans les RFI et également dans le rapport financier audité.
4. Internal Controls	<p>Le décret du 16 février 2005 établit le contrôle administratif a priori des opérations budgétaires de l'État par le corps des Contrôleurs Financiers, relevant du Ministre des Finances. Cependant, cet aspect n'est pas effectivement appliqué, les Contrôleurs Financiers intervenant après les ordonnancements de dépenses. La Direction du Contrôle Budgétaire a souligné cette faiblesse dans son rapport d'activités 2009-2010.</p> <p>Le manuel du Project prévoit des rôles généraux pour les principaux acteurs de la gestion financière du projet, à savoir le responsable financier et l'assistant comptable. Cependant, au cours du start-up du projet, une matrice RACI définie devrait être élaborée et complétée en révisant les rôles et responsabilités de tout le personnel impliqué dans la gestion financière et conformément à la stratégie de consolidation de l'UTE. Il couvre l'examen de tout type d'opération financière susceptible d'être effectuée dans le cadre du projet, y compris : i) Processus de paiement, y compris le diagramme de processus et les documents justificatifs requis ; ii) Contrôle des actifs fixes ; iii) Contrôle de l'archivage des documents financiers iv) Le contrôle des voyages/missions ; et v) S'assurer de l'adéquation des opérations comptables et financières et des systèmes d'information</p> <p>Le contrôle interne du projet doit être renforcé en raison de son ampleur et de ses caractéristiques. Il est suggéré que les termes de référence (TOR) des auditeurs soient ajustés pour inclure des visites sur le terrain. L'auditeur externe doit vérifier la conformité avec les spécifications techniques des investissements du projet, la bonne utilisation des biens aux fins prévues et les contrôles mis en œuvre par l'organisme d'exécution. En outre, il doit évaluer la justification, la cohérence, l'opportunité et l'efficacité des modifications apportées à</p>	<b>S</b>		<b>S</b>	<p>TDR auditeurs externes : Afin de renforcer le contrôle interne, les TDR des auditeurs devraient être ajustés pour inclure des visites sur le terrain. Cela permettrait de vérifier la conformité aux spécifications techniques, l'utilisation effective des biens, et les contrôles mis en place par l'organisme d'exécution, assurant une évaluation complète et approfondie. (30/mars/2024)</p> <p>Manuel PF : Au cours du start-up du projet et avant le première decasement, une matrice RACI définie devrait être élaborée et complétée en révisant les rôles et responsabilités de tout le personnel impliqué dans la gestion financière et conformément à la stratégie de consolidation de l'UTE. Il couvre l'examen de tout type d'opération financière susceptible d'être effectuée dans le cadre du projet, y compris : i) Processus de paiement, y compris le diagramme de processus et les documents justificatifs</p>

Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

	l'investissement initial, approuvées par rapport à la documentation du projet (COF, plan de passation des marchés, documents d'appel d'offres, accords, entre autres).				requis ; ii) Contrôle des actifs fixes ; iii) Contrôle de l'archivage des documents financiers iv) Le contrôle des voyages/missions ; et v) S'assurer de l'adéquation des opérations comptables et financières et des systèmes d'information (30/mars/2024)
5. Accounting and Financial Reporting	Aucun système informatique national n'est employé pour élaborer les rapports financiers. L'Unité Technique d'Exécution (UTE) du ministère des Finances utilise le logiciel ACCPAC, enregistrant toutes les transactions par activité, composante et source de financement. À la fin de chaque cycle (mois et année), certaines données sont exportées vers Excel pour générer des rapports standards. Bien que ce système soit conçu pour être efficace et offrir des voies de contrôle aux vérificateurs externes, d'autres projets en Haïti utilisent des systèmes comptables différents, ACCPAC étant spécifique au projet I-BE. Lors de la configuration d'ACCPAC pour ce projet, l'UTE était censée concevoir et préparer des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés, aux lois de la République d'Haïti et aux réglementations émises par les autorités compétentes.	S		S	Le protocole d'accord du projet doit détailler l'adoption des normes comptables internationales IPSAS sur la base de la comptabilité de caisse. Les états financiers du projet doivent comporter une mention spéciale des normes internationales. (30/mars/2023)  Le protocole d'accord du projet doit détailler les politiques et les procédures de conservation et de garde de tous les documents comptables et justificatifs du projet. Les politiques d'accès aux archives physiques et numériques doivent également être incluses. (30/mars/2024)
6. External Audit	Le recours à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) d'Haïti en tant qu'institution supérieure de contrôle (ISC) n'est pas prévu selon la dernière évaluation du PEFA, créant des lacunes dans la qualité des informations financières fournies et la mise en œuvre des contrôles internes. Par conséquent, les états financiers de l'EFOSE seront soumis à un contrôle par des auditeurs externes.  Malgré le risque élevé du pays, les audits antérieurs n'ont pas révélé d'anomalies majeures liées à la traçabilité des fonds. Il est à noter qu'aucun des 4 plus grands réseaux comptables mondiaux en termes de revenus : Deloitte, EY, KPMG et PwC n'est présent en Haïti. Dans ce contexte, il est recommandé d'assurer des visites sur le terrain, en incluant des rapports suffisamment détaillés accompagnés de documents et de photos probants. Il a été observé que, dans certains cas, les normes comptables ne sont pas conformes aux exigences du FIDA. La performance du cabinet d'audit devrait être alignée sur les normes du FIDA, les contrats étant renouvelés en cas de résultats positifs. Les termes de référence du cabinet d'audit devraient englober un échantillon	S		S	TDR auditeurs externes : S'assurer de visites régulières sur le terrain. Établir un programme graduel de renforcement des compétences pour le personnel local, personnalisant la formation pour cibler les faiblesses spécifiques des contrôles internes identifiées lors des audits, afin d'assurer des améliorations ciblées et efficaces. (30/mars/2024)

Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

	représentant au moins 20 % de la valeur des transactions (projets substantiels et à haut risque), tout en vérifiant les rapports financiers internationaux, le respect des engagements juridiques et la robustesse des contrôles internes.				
<b>Overall FM Risk @ design<sup>19</sup></b>		<b>S</b>		<b>S</b>	
	<p>L'analyse des risques financiers met en évidence des défis importants pour la mise en œuvre du nouveau projet du FIDA dans les domaines suivants : i) Organisation et personnel : Bien que la création d'une unité dédiée à la mise en œuvre du projet du FIDA soit considérée comme un moyen d'atténuer les problèmes de capacité et de rotation, des difficultés potentielles peuvent survenir dans l'alignement de la nouvelle structure du projet (UGP) sur l'UTE existante. Un examen détaillé des salaires et des responsabilités de l'UTE pendant la phase de démarrage est essentiel pour assurer l'efficacité ; ii) Contrôles internes : Le corps des contrôleurs financiers du ministère des finances n'a pas la capacité institutionnelle de servir de contrôleur interne, ce qui exige que le projet renforce le contrôle interne par l'examen de la matrice RACI pendant la phase de démarrage et par des visites sur le terrain dans le cadre des examens d'audit externe ; iii) Comptabilité et rapports financiers : Les irrégularités financières passées liées à la fragilité institutionnelle nécessitent une approche rigoureuse. L'UTE doit préparer des états financiers dans le strict respect des principes comptables de la base de trésorerie des normes IPSAS. Des difficultés peuvent survenir dans l'établissement des rapports financiers en raison du contexte inflationniste en Haïti, atténuées par le fait que les contrats, les budgets et les engagements sont libellés en dollars américains. Les paiements directs à partir du compte en USD désigné et la reconstitution régulière du compte d'exploitation en monnaie locale sont recommandés pour atténuer les problèmes d'inflation, mais pourraient poser des problèmes de comptabilité ; iv) Audit externe : Malgré le profil à haut risque du pays, les audits précédents n'ont pas révélé d'anomalies majeures dans la traçabilité des fonds. Des recommandations fortes incluent des visites sur le terrain avec des rapports détaillés, des photos et une performance de la firme alignée sur les normes du FIDA. Le mandat du cabinet d'audit doit porter sur un échantillon représentant au moins 20 % de la valeur des transactions pour les projets importants et à haut risque, afin de garantir le respect des normes internationales en matière d'information financière, des engagements juridiques et des contrôles internes rigoureux. Les renouvellements de contrats dépendent des résultats positifs alignés sur les normes du FIDA.</p>				

<sup>19</sup> The Final Risk at design should reflect a combined consideration of inherent and control risks for the project.

## V. Financial Management and Disbursement Arrangements

This section will describe the FM arrangements agreed at design, and it should be based on the information captured with the Financial Management Questionnaire (FMAQ) at design. As explained earlier, the FMAQ will also provide information on project control weaknesses and the proposed FM arrangements/mitigation measures to minimize the risks. **This section should also highlight the country systems used by the programme/project, under each FM pillar.**

### Country Systems detail (FMDB):

Property	Value	Comment
Organization	ON	<i>Pour atténuer le risque existant de rotation élevée du personnel en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, l'EFOSE vise à consolider l'UTE déjà existante au sein du MEF et à créer une unité dédiée à la mise en œuvre des projets du FIDA qui aura la responsabilité fiduciaire pour le Projet d'Économie Bleue Inclusive (I-BE) et l'EFOSE. En outre, il sera important de revoir et d'établir un ensemble de procédures internes pour garantir l'efficacité des processus, en vue de réduire les délais de traitement.</i>
Budget	OFF	<i>Aucun système informatique national n'est employé pour élaborer les Budgets</i>
Treasury	ON	<i>Les fonds seront canalisés vers le Compte Unique du Trésor (CUT) en Haïti, conformément aux efforts du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) visant à améliorer la gestion de la trésorerie de l'État. Cette initiative, soutenue par le FMI, vise à centraliser les ressources financières pour une meilleure coordination.</i>
Accounting	OFF	<i>Aucun système informatique national n'est utilisé pour classer ou comptabiliser dans le système comptable automatisé du gouvernement ou du ministère.</i>
Reporting	OFF	<i>Aucun système informatique national n'est employé pour élaborer les rapports financiers. L'Unité Technique d'Exécution (UTE) du ministère des Finances utilise le logiciel ACCPAC, enregistrant toutes les transactions par activité, composante et source de financement. À la fin de chaque cycle (mois et année), certaines données sont exportées vers Excel pour générer des rapports standards. Bien que ce système soit conçu pour être efficace et offrir des voies de contrôle aux vérificateurs externes, d'autres projets en Haïti utilisent des systèmes comptables différents, ACCPAC étant spécifique au projet I-BE (et EFOSE). Lors de la configuration d'ACCPAC pour ce projet, l'UTE est censée concevoir et préparer des états financiers conformes aux normes IPSAS.</i>
Internal audit	OFF	<i>Le décret du 16 février 2005 établit le contrôle administratif a priori des opérations budgétaires de l'État par le corps des Contrôleurs Financiers, relevant du Ministre des Finances. Cependant, cet aspect n'est pas effectivement appliqué, les Contrôleurs Financiers intervenant après les ordonnancements de dépenses. La Direction du Contrôle Budgétaire a souligné cette faiblesse dans son rapport d'activités 2009-2010.</i>
External audit	OFF	<i>Le recours à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) d'Haïti en tant qu'institution supérieure de contrôle (ISC) n'est pas prévu selon la dernière évaluation du PEFA, créant des lacunes dans la qualité des informations financières fournies et la mise en œuvre des contrôles internes. Par conséquent, les états financiers de l'EFOSE seront soumis à un contrôle par des auditeurs externes.</i>

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

### 1) **Financial management organization and staffing**

- a) Identify the key financial staff positions **that will maintain financial accounts, handle payments** and the capability<sup>20</sup> of this staff to fulfill the financial management in all participating implementing organizations needs. State by when the positions are expected to be filled.

EFOSE est mis en œuvre par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) à travers l'Unité Technique d'Exécution des Projets (UTE) qui assure la coordination administrative et financière du projet, ainsi que son suivi-évaluation. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) assurera la direction technique par l'intermédiaire de sa direction départementale agricole (DDA) et ses bureaux agricoles communaux (BAC). En outre, le projet renforcera les institutions locales en faisant participer les organisations locales (CROSE, ACDED, FANM DESIDE, FONKOZE) et les organisations de producteurs dans sa mise en œuvre.

La gestion financière du projet sera sous la responsabilité de l'UTE au sein du MEF. L'UTE fournit des services de GF à l'EFOSE mais aussi à d'autres projets financés par FIDA ainsi que par d'autres bailleurs de fonds. Une Unité de Gestion de Projet (UGP) est alors créée par l'UTE et qui lui revient ainsi de coordonner la mise en œuvre et la gestion quotidienne de l'EFOSE

Le COSTAB proposé prévoit le recrutement d'un seul nouveau spécialiste, un assistant financier, qui fournira des services à la fois au projet EFOSE et au projet I-BE existant. En outre, il est prévu que l'EFOSE contribue au paiement des spécialistes Responsable Financier et Comptable, ces derniers étant actuellement salariés et payés avec des fonds du projet I-BE. Dans ce cas, la contribution de l'EFOSE sera essentielle pour assurer la continuité de ces spécialistes pendant toute la durée de vie de l'EFOSE. Enfin, une contribution stratégique plus modeste (15%) est également prévue pour les salaires du chef des services comptables de l'UTE et du chef des services financiers de l'UTE.

- b) Comment on the availability of clear job description for key project positions, including FM positions. Describe contract types of staff.

Avec les fonds du FIDA, l'UTE recrutera un seul nouveau spécialiste, un 'Assistant financier', qui fournira des services à la fois au projet EFOSE et au projet I-BE existant. En outre, il est prévu que l'EFOSE contribue au paiement des spécialistes 'Responsable Financier' et 'Comptable', ces derniers étant actuellement salariés et payés avec des fonds du projet I-BE. Dans ce cas, la contribution de l'EFOSE sera essentielle pour assurer la continuité de ces spécialistes pendant toute la durée de vie de l'EFOSE. Enfin, une contribution stratégique plus modeste (15%) est également prévue pour les salaires du 'Chef des services comptables de l'UTE' et du 'Chef des services financiers de l'UTE'.

### 2) **Budgeting**

- a) Describe budgeting arrangements. Is the project included in the Country Development Plan? Will financing be included in Government budgets at Central and State levels, or in budgets of other participating organizations?

Le PMU prépare le PTBA pour l'année suivante. Cette opération est dirigée par le coordonnateur du projet, avec la participation de l'équipe technique et de l'équipe financière du PMU. En tant qu'instrument de planification, le PTBA: (i) prend en compte les activités définies dans le document de conception, le COSTAB et associé aux catégories de dépenses définies à l'annexe 2 de l'accord de financement ; (ii) est orienté vers la réalisation des objectifs de l'EFOSE ; (iii) planifie les activités avec un calendrier défini ; (iv) mentionne les personnes responsables de la mise en œuvre des activités ; (v) définit le budget de chaque activité ; (vi) définit les objectifs du projet ; (vii) assure une projection

---

<sup>20</sup> Confirm how many staff with accounting qualifications and/or experience are / will be available.

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

des dépenses sur une base trimestrielle; (vii) mentionne clairement les sources de financement ; et (viii) permet un contrôle continu.

Une fois approuvé, le budget devient l'outil principal de la gestion financière du projet, dans lequel les implications financières des activités sont exposées et les ressources affectées. Tous les déboursés effectués par l'UTE doivent ainsi s'inscrire dans les enveloppes budgétaires approuvées. Les enveloppes sont définies comme un ensemble de comptes de même nature et sont identifiées au budget.

Les dépenses sont enregistrées suivant les catégories déjà définies dans l'accord de financement. Les comptes à créer, conformément à la Comptabilité Publique Haïtienne, sont regroupés pour faire partie desdites catégories ou enveloppes budgétaires et faciliter la production de rapports financiers consolidés par l'UTE.

Le PTBA sera décliné par : (i) composantes, sous-composantes et activités ; (ii) catégorie de financement (comme indiqué dans l'accord de financement signé entre la République d'Haïti et le FIDA) ; (iii) sources de financement. Le PTBA sera saisi dans le logiciel comptable de l'UTE qui sera paramétré à cet effet afin de permettre un suivi budgétaire automatisé et fiable.

Un rapport mensuel d'exécution du budget, devrait être préparé par la Direction Financière et communiqué au Coordinateur d'EFOSE. Le Directeur des opérations le reçoit également, de même que la Direction Exécutive. Un rapport consolidé mensuel d'exécution du budget est préparé par la Direction Financière et transmis au Directeur des opérations et à la Direction Exécutive, dans le même délai.

- b) Describe information systems used for budgeting purposes. Will it be integrated with the accounting systems?

Le système financier utilisé pour le suivi du budget sera le système comptable de l'ACCPAC. Aucune intégration avec un système comptable national n'est prévue.

### 3) Disbursement Arrangements and Flow of Funds

- a) Describe the complete fund flow, preferably in flow chart format<sup>21</sup>.

(See Appendix 1: Flow of Funds Chart)

- b) Specify fund flow requirements for all financing sources including counterpart and co-financiers, frequency at which funds are likely to be drawn.

N/A

- c) Describe briefly the disbursement methods, and any unique fund flow circumstances or requirements.

Le FIDA gèrera les ressources du don. Aucune autre source de financement international n'est prévue.

Les décaissements des prêts seront effectués en dollars américains, sous forme d'avances. Les demandes d'avances doivent couvrir les besoins en liquidités du programme, tels que documentés dans la RFI, pour une période allant jusqu'à six mois (conformément aux lignes directrices qui seront décrites dans la FMFCL).

---

<sup>21</sup> Upstream flows from IFAD to Borrower, and downstream flows from Borrower to intended beneficiaries or expenditure centres.

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

Les avances sur dons du FIDA seront versées sur un compte spécifique appelé compte désigné et aucun paiement direct n'est prévu. Les ressources financières déposées par le compte de projet désigné seront ensuite transférées sur un compte d'exploitation en monnaie locale (gourdes) par le biais de deux types de transferts : i) les comptes bancaires ouverts et dûment enregistrés par les utilisateurs pour la mise en œuvre des plans d'affaires et ii) les comptes fiscaux pour la mise en œuvre des études de conception de pré-investissement, selon la modalité de transfert public-public.

De même, l'UGP est responsable de la quantification et de l'enregistrement de toutes les contributions en nature telles que la main-d'œuvre non qualifiée, les matériaux de construction, le transfert de matériaux, etc. en tant que contrepartie des bénéficiaires.

En ce qui concerne le profil de décaissement du projet, le FIDA, en tant qu'unique financier, couvrira tous les coûts opérationnels.

- d) Comment on appropriate banking arrangements: where will the Designated Account be held, in what locations project local currency bank accounts will be needed, and what are appropriate operating authorities? Specify which accounts will be pooled and which ones will be segregated. Specify the requirement for the first disbursement.

Le flux de fonds du projet est simple, avec une interaction limitée des flux de fonds sur chaque compte bancaire.

Le compte désigné (CD) sera situé à la Banque de la République d'Haïti (BRH), dans le cadre du mécanisme du Compte Unique du Trésor (CUT). Le projet disposera également d'un compte d'exploitation en monnaie locale (gourdes) ouvert dans une banque locale. Il s'agira du seul compte commun recevant les fonds des bénéficiaires et du FIDA.

### 4) Internal Controls and Internal audit arrangements

- a) Assess the existence and adequacy of anti-fraud and anti-corruption procedures, including reporting and handling procedures; whether the B/R and LPA have policies and procedures that clearly define conflict of interest and related party transactions (real and apparent).

Les opérations financées et administrées par le FIDA sont régies par la Politique révisée du FIDA sur la prévention de la fraude et de la corruption dans les activités et opérations du FIDA (2018), disponible sur le site web du FIDA. Le Directeur Exécutif de l'UTE au sein du MEF et le coordonnateur de l'EFOSE veilleront au plein respect de toutes les exigences applicables incluses dans ce document. En particulier, la section II, paragraphes 11 à 15. La section D(iii) de la politique énonce les mesures qui seront mises en œuvre pour prévenir, atténuer et combattre les pratiques interdites (telles que définies dans la politique) dans toutes les activités ou opérations financées ou gérées par le FIDA, telles que la désignation d'une entité indépendante de lutte contre la corruption chargée de traiter les allégations de fraude et de corruption et de les signaler au FIDA (Voir section 1.1. Responsabilités en matière de gestion financière des projets du FIDA)

- b) Describe key internal controls over commitment and authorization of main expenditures. Specify any additional documentation requirements for expense categories at risk<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> Consider the risk of misuse of funds under each category, and determine accounting evidence that may be necessary to confirm that funds reach intended beneficiaries. Please see list of documents by risk activities highlighted in the "[Annex 3 to SM ToRs](#)". Special documentary requirements may be needed when funds pass through intermediaries before reaching intended beneficiaries.

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

L'UTE a établi des procédures de traitement des paiements dans le cadre des projets financés par différents bailleurs, et les a regroupées dans des manuels de procédures. Ce processus est valable pour l'exécution des paiements avec les ressources de l'EFOSE.

Sans préjudice du respect des exigences établies par l'UTE, pour le FIDA, les paiements déclarés en général doivent inclure les pièces justificatives spécifiques (preuve de la réception de la conformité des biens et/ou services payés). La liste des pièces justificatives par catégorie de dépenses a été incluse dans le MIP (Voir section 4.2.5 Considérations relatives au traitement des paiements).

- c) State if project implementation manual is available and are there other manuals available? Government procedures will be used or not?

Oui, le PIM sera disponible.

- d) Segregation/ independence of functions for accounting, payments, procurement.

Correct segregation of functions foreseen in the PIM.

- e) Describe internal audit arrangements, and whether it has adequate capacity, coverage. If not, alternative arrangements can be proposed.

Le manuel du Project prévoit des rôles généraux pour les principaux acteurs de la gestion financière du projet, à savoir le responsable financier et l'assistant comptable. Cependant, au cours du start-up du projet, une matrice RACI définie devrait être élaborée et complétée en révisant les rôles et responsabilités de tout le personnel impliqué dans la gestion financière et conformément à la stratégie de consolidation de l'UTE. Il couvre l'examen de tout type d'opération financière susceptible d'être effectuée dans le cadre du projet, y compris : i) Processus de paiement, y compris le diagramme de processus et les documents justificatifs requis ; ii) Contrôle des actifs fixes ; iii) Contrôle de l'archivage des documents financiers iv) Le contrôle des voyages/ missions ; et v) S'assurer de l'adéquation des opérations comptables et financières et des systèmes d'information

Afin de renforcer le contrôle interne, les TDR des auditeurs devraient être ajustés pour inclure des visites sur le terrain. Cela permettrait de vérifier la conformité aux spécifications techniques, l'utilisation effective des biens, et les contrôles mis en place par l'organisme d'exécution, assurant une évaluation complète et approfondie.

### 5) Accounting Systems and Financial Reporting mechanisms

- a) Describe key policies and procedures in use at the LPA. Are these documented<sup>23</sup>? Comment on accounting standards to be followed and if these will be acceptable to IFAD<sup>24</sup>.

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances, est responsable de l'adoption des normes comptables du secteur public en Haïti. Toutes les entités du secteur public doivent préparer des états financiers conformément au système de normes comptables - le Plan Comptable National (PCN) - bien qu'en pratique l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti (OCPAH) indique que chaque institution utilise son propre format de rapport. Le texte du PEFA pour Haïti met en évidence que les normes comptables utilisées pour les comptes et la préparation des Comptes Généraux sont des normes nationales, telles que définies par l'Arrêté portant règlement général de la Comptabilité publique de février 2005 et le Plan Général Comptable de l'État d'octobre 2006. Cependant, ces normes ne font pas référence aux normes IPSAS.

---

<sup>23</sup> If documentation is not available for a new PMU, state this and include in action plan Table 3.

<sup>24</sup> Specifically confirm cash, modified cash or accrual accounting standards will be adopted, if the unit has sufficient capacity and experience with these standards. State of accounting will be on double entry or single-entry basis.

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

Le protocole d'accord du projet doit détailler l'adoption des normes comptables internationales IPSAS sur la base de la comptabilité de caisse. Les états financiers du projet doivent comporter une mention spéciale des normes internationales.

- b) **Confirm if an accounting software will be used for project accounting purposes and will be suitable for project accounting. Comment on how the system will ensure that all financial transactions at all spending entities / locations will be recorded promptly into project accounting systems. Assess if the system has required in-built controls.**

Le système comptable est supporté par le logiciel ACCPAC sur lequel sont enregistrées toutes les transactions déclinées par activité, composante et source de financement. En fin de cycle (mois et année), certaines données sont exportées sur Excel pour produire certains rapports types. Ce système se veut efficace et offre des pistes de contrôle aux vérificateurs externes et permet ainsi : i) L'enregistrement et le suivi comptable garantissant la traçabilité de l'ensemble des transactions et opérations financières ainsi que les taxes exonérées ou prises en charge par le Gouvernement et les contributions en nature des bénéficiaires. ii) Le suivi budgétaire offrant ainsi une lecture analytique de l'exécution budgétaire qui reflète, toutes les composantes s/composantes, volets, etc. en lien avec le COSTAB. iii) Le suivi financier tout en apportant une lecture claire et à temps des dépenses par bailleur.

- c) **Describe the adequacy of processes for recording and safeguarding project fixed assets.**

Registre des actifs immobilisés. Le projet doit tenir un registre des actifs immobilisés (véhicules, biens et équipements) comprenant des détails sur les articles achetés et l'emplacement de ces actifs. Tous les articles d'inventaire doivent être situés dans des zones accessibles uniquement aux personnes autorisées. Ces zones doivent être protégées contre les éléments de risque. Les vérifications à opérer peuvent correspondre à ce que suit :

- Le projet doit tenir un registre où les quantités reçues et distribuées doivent être contrôlées et autorisées. Le PMU et les parties d'exécution doivent être responsables de la sauvegarde de tous les stocks, tels que le mobilier, les petits outils et l'équipement. Un registre doit être tenu pour les articles consommables.
- L'aliénation et la cession des immobilisations acquises dans le cadre de l'EFOSE sont effectuées sur la base des dispositions du règlement intérieur et c'est à l'assistant comptable et au responsable financier de procéder chaque année à l'inspection physique des actifs à long terme du projet et vérifient leur état et leur emplacement.
- Le contrôle des véhicules achetés par le projet, le cas échéant, sera effectué conformément au règlement de l'UTE.
- Les biens utilisés par le projet doivent être assurés au moyen d'une police d'assurance contre le vol, le cambriolage et les sinistres. Le coordinateur du projet à l'aide du RF devrait planifier – dans le PTBA - les fonds nécessaires pour ce contrat.

- d) **Comment on how funds contributed in cash, or expenditures pre-financed by, beneficiaries or participating organizations, will be captured in the accounting system<sup>25</sup>.**

Afin d'assurer la gestion de la trésorerie des ressources transférées, les utilisateurs ouvriront un compte courant sur lequel sera déposée la contrepartie financière, conformément au rapport de contrôle des contreparties défini dans l'accord et aux décaissements autorisés par le projet.

L'Administrateur de l'UOL pourra accéder aux informations du compte courant en activant un mot de passe pour l'accès à Internet, afin de consulter les mouvements et les soldes. Ces informations doivent permettre la réconciliation avec les mouvements financiers enregistrés dans le système de suivi.

---

<sup>25</sup> Define how the FM system will ensure that expenditures are recognized and recorded in the accounting system only when these are incurred.

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

Une fois vérifié le transfert des ressources sur le compte bancaire à l'usage exclusif des utilisateurs du projet, la mise en œuvre des activités programmées commencera, conformément au Guide de bonnes pratiques pour les organisations de producteurs, qui fait partie intégrante du présent manuel.

L'UOL, par l'intermédiaire du promoteur technique municipal, soutiendra les processus de passation de marchés et de contrats ainsi que la préparation du rapport de responsabilité.

- a) Describe the financial reporting systems and the programme/project ability to report on the project expenditures<sup>26</sup>.

Systèmes d'information financière : Les systèmes d'information financière du programme/projet sont structurés conformément au manuel des bonnes pratiques. Ces systèmes constituent un réseau interconnecté allant de la formation initiale à la gestion financière à la demande et au décaissement des fonds, ainsi qu'à la mise en œuvre et à l'obligation de rendre compte. Les processus sont soutenus par le système de suivi, qui intègre les informations comptables, les dossiers de décaissement et les pièces justificatives.

Capacité du programme/projet à rendre compte des dépenses du projet : La capacité du programme/projet à rendre compte des dépenses repose sur la rigueur de ses procédures. La demande de décaissement et les exigences en matière de rapports garantissent la transparence et la responsabilité. En outre, le contrôle aléatoire et régulier effectué par les équipes financières nationales et régionales renforce la capacité à rendre compte des dépenses en temps voulu et de manière précise. L'intégration des informations financières dans le système de suivi permet un suivi efficace, garantissant que les documents comptables reflètent fidèlement la mise en œuvre du projet.

- b) Identify the accounting and financial reporting standards to be used<sup>27</sup>.

Conformément aux dispositions du FIDA, telles que compilées dans le [Manuel opérationnel sur l'information financière et l'audit des projets financés par le FIDA](#)<sup>28</sup> et le document de conception, les registres comptables et les EF du projet doivent être préparés conformément aux normes IPSAS "Financial Reporting on a Cash Basis", comme il est aussi recommandé d'utiliser les normes qui sont les plus appropriées pour refléter les transactions du projet. En ce sens, la comptabilité de l'EFOSE est basée sur la base de la comptabilité de caisse modifiée. Les normes adoptées sont à mentionner clairement dans les notes aux états financiers.

Les formats des états financiers sont présentés conformément à la norme [IPSAS 1-PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS](#). En outre, l'UGP prendra en considération l'application de la norme [IPSAS 10 - INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉCONOMIES HYPERINFLATIONNISTES](#) pour la présentation en monnaie locale des résultats d'exploitation et de la situation financière (le cas échéant). En particulier, aucun ajustement de taux de change n'est prévu, car le projet utilisera le principe FIFO (First In First Out en anglais ou PEPS : Premier Entré Premier Sorti en français) pour la présentation fidèle de la situation financière du projet dans les rapports et états financiers.

Cependant, certaines considérations doivent être prises en compte en raison du contexte inflationniste en Haïti. Entre autres, il est prévu que les contrats du personnel, les budgets du plan d'affaires et d'autres engagements avec les fournisseurs soient établis en dollars américains afin d'éviter les pertes de compétitivité liées à la dépréciation de la

---

<sup>26</sup> The FO or FM consultant will include the interim financial reports (IFRs) template in the PIM. Minimum reporting requirements should typically include source and use of funds, reporting by expenditure categories and components and comparison with budgets. IFRs will be submitted at quarterly intervals.

<sup>27</sup> International Financial Reporting Standards (IFRS), normally applicable for revenue earning entities or IPSAs (normally relevant for public sector or government reporting), or other accounting and reporting standards.

<sup>28</sup> [https://www.ifad.org/documents/38711624/39421009/%27IFAD+Handbook+for+Financial+Reporting+and+Auditing+of+IFAD-Financed+Projects\\_s/f0730aee-3804-49e4-a7cd-68e691e57d84](https://www.ifad.org/documents/38711624/39421009/%27IFAD+Handbook+for+Financial+Reporting+and+Auditing+of+IFAD-Financed+Projects_s/f0730aee-3804-49e4-a7cd-68e691e57d84)

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

monnaie locale. Enfin, il est prévu que le projet effectue des paiements directement à partir du compte désigné en USD. De même, il est recommandé que le compte d'exploitation en monnaie locale soit géré avec des niveaux minimums de liquidités, en encourageant un réapprovisionnement régulier et permanent afin de minimiser l'impact inflationniste.

### 6) External Audit

- a) Brief overview of SAI or private sector audit of country<sup>29</sup>. Are audit firms licenced? Are there international firms? Specify what qualifications external audit should have.

There is no independent audit oversight body in Haiti. Auditors are regulated by the Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haiti (OCPAH), established by Decree 16 of 1981. All Certified Public Accountants (CPA) must be registered with OCPAH and only registered members of OCPAH are authorized to conduct audits. OCPAH is responsible for: (i) implementing entry requirements for the auditing profession—set in the Presidential Decree of November 1983—and establishing continuing professional development requirements; (ii) setting ethical requirements for its members; (iii) establishing an investigative and disciplinary system for its members; and (iv) safeguarding the public interest. There is no quality assurance review system in the jurisdiction.

- b) Describe the scope of external audit including addressing the keys issues identified at design<sup>30</sup>.

Il est à noter qu'aucun des 4 plus grands réseaux comptables mondiaux en termes de revenus : Deloitte, EY, KPMG et PwC n'est présent en Haïti. Il est aussi à noter que, pour l'échantillon sélectionné ci-dessous, tous les cabinets d'audit sont nationaux. Il y a peu de diversité parmi les cabinets d'audit, car peu d'entre eux fournissent des services dans le pays.

Les audits passés n'ont pas révélé d'anomalies significatives liées à la traçabilité des fonds, contrairement à ce que l'on pourrait attendre en raison du risque inhérent élevé du pays. La performance du cabinet d'audit devrait être conforme aux normes du FIDA, les contrats n'étant renouvelés qu'en cas de performance positive.

Project	Fiscal Year	Audit Firm	Acc Standards	Audit Standards	Perormance
PITAG	2022	Firme Turnier	IPSAS (cash basis)	International Standards on Auditing	4 - Moderately satisfactory
PITAG	2021	Firme Turnier	Standards not specified	International Standards on Auditing	4 - Moderately satisfactory
PITAG	2020	Firme Turnier	Standards not specified	International Standards on Auditing	5 - Satisfactory
PITAG	2019	Firme Turnier	IFRS	International Standards on Auditing	5 - Satisfactory
PURRACO	2022	ACFINCO	Standards not specified	National audit standards adopted by ISA	4 - Moderately satisfactory
PPI 3	2019	Firme Turnier	IPSAS (cash basis)	International Standards on Auditing	6 - Highly satisfactory
PPI 3	2018	Firme Turnier	IPSAS (cash basis)	International Standards on Auditing	6 - Highly satisfactory
PPI 3	2017	CEGEC	IPSAS (cash basis)	International Standards on Auditing	6 - Highly satisfactory
PPI 3	2016	CEGEC	IPSAS (cash basis)	International Standards on Auditing	N/A
PPI-2	2015	Turnier Firme	Modifications from international standards	International Standards on Auditing	N/A
PPI-2	2014	Turnier Firme	IFRS	International Standards on Auditing	N/A

- c) Verify whether audit standards applied are ISA or ISSAI.

Conformément aux exigences du FIDA, telles que compilées dans le « manuel du FIDA sur les rapports financiers et l'audit des projets financés par le fonds » et le document de conception, le projet devra soumettre des rapports d'audit préparés conformément aux normes d'Audit Internationales (ISA).

- d) Other than the financial audit, specify other audits if necessary (performance audit etc.)

<sup>29</sup> Based on assessment, state if SAI would be used or private sector audit services will be procured, in which case confirm that IFAD Handbook for Financial Reporting and Auditing will be followed, especially with respect to timeliness and quality.

<sup>30</sup> Refer to the standard template of Terms of Reference for the audit (contained in the IFAD Guidelines on Project Audits).

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)

Les termes de référence du cabinet d'audit devraient inclure un échantillon de dépenses représentant au moins 20 % de la valeur des transactions (projets substantiels et à haut risque), ainsi que la révision des rapports financiers internationaux, le respect des engagements juridiques et la solidité des contrôles internes.

TDR auditeurs externes : S'assurer de visites régulières sur le terrain. Établir un programme graduel de renforcement des compétences pour le personnel local, personnalisant la formation pour cibler les faiblesses spécifiques des contrôles internes identifiées lors des audits, afin d'assurer des améliorations ciblées et efficaces.

## VI. Implementation Readiness

**Table 3: FM Actions Summary: The actions needed to mitigate FM risks are summarised below:**

	Action	Responsible Party / Person	Target Date / Covenants <sup>31</sup>
1			
2			
3			
4			
5			

### FM Supervision plan

Identify the supervision strategy and required resources for the financial management aspects of the project/programme.<sup>32</sup>

### Appendix 1: Flow of Funds Chart

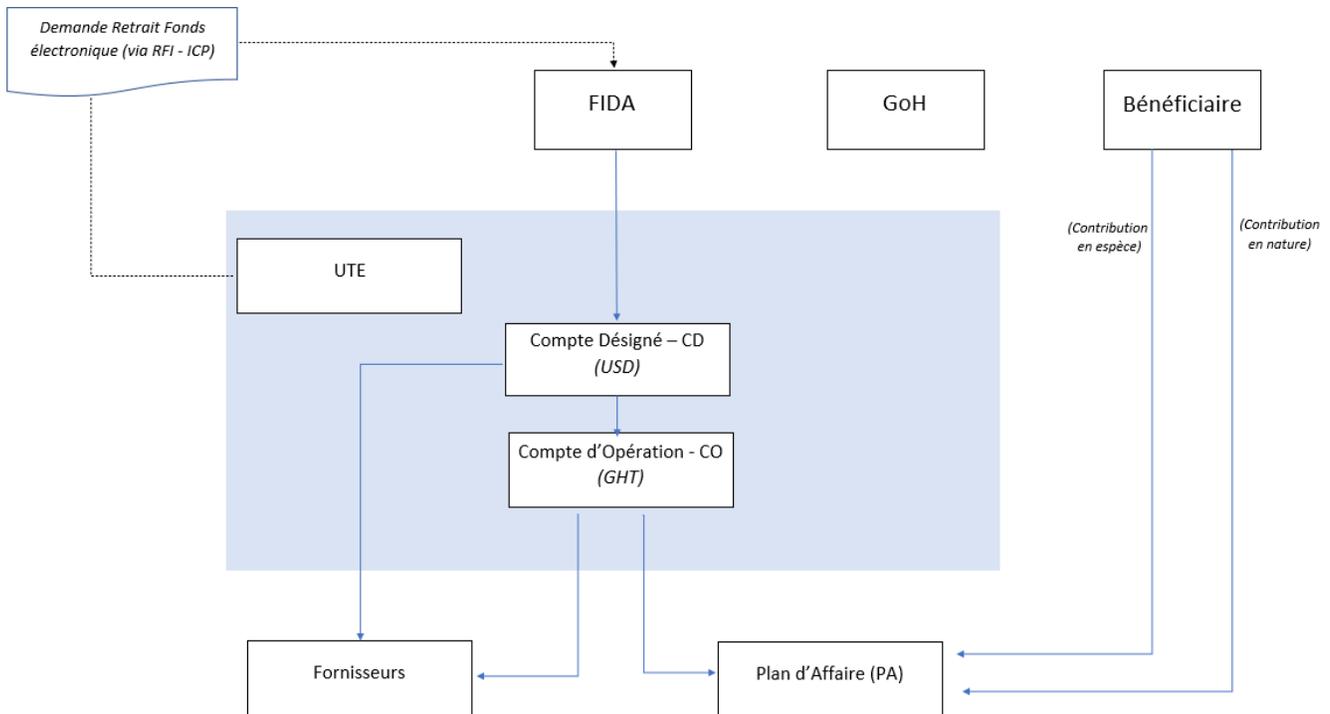
Insert here flow of funds chart of the project. Indicate Special Accounts, project Bank accounts for loan, counterpart and co-financing funds. Ensure all fund flows down to decentralized levels, end beneficiaries are reflected.

---

<sup>31</sup> Indicate if covenants are required in Financing Agreement for each of these: effectiveness condition or disbursement condition or dated covenant.

<sup>32</sup> State FM aspects that are recommended as a focus for supervision based on risk considerations. supervision Refer also to a specific paragraph/section (which is section E in the design report) in the design document describing arrangements. Normally such section is also reported in the PRR.

## Detailed FM Arrangements in the Project Design Report (PDR)



### Appendix 2: FMAQ

FMAQ document is not to be attached, but retained on x-desk cluster corner

(Link available [here](#))



Investir dans les populations rurales

**Haïti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexee: Annex 5.8 Secap Procurement Plan V1504**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



## Haiti

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Integration of SECAP risks into Procurement plans**

Document Date: 15/04/2024

Project No. 2000004047

Latin America and the Caribbean  
Programme Management Department



## Introduction

This document provides indication to the SPO on the SECAP risks to be incorporated into procurement plans. While the general integration of SECAP requirements into procurement documents is described into ANNEX 4, Volume 1 of the SECAP, the project specific risks are as identified by the SECAP online tool. The ES specialist has identified, through the SECAP environmental and social screening checklist, the issues in the table below that need to be mitigated through procurement. In case the SPO has ambiguity as to the guidance provided by the ES specialist in the rightmost column of the below Results Table, then the SPO will need to collaborate with the ES specialist and relevant members of the PDT in order to reach an agreement as to how these ES issues can be dealt with best through procurement mitigation measures that the Borrower must be required to put in place with respect to procurement parameters like:

1. Technical Specifications
2. Bidder Qualification
3. Bid Evaluation Criteria
4. Contract Clauses

For Example, if use of harmful types of pesticide is an issue in the project area, then it can be dealt with through the specifications of the pesticide and both the ES specialist and the SPO will agree that the project will use a "WHO-FAO approved pesticide and that WHO-FAO codes for safe labelling, packaging, handling, storage, application and disposals of pesticide are respected". If the project involves work in a sensitive cultural heritage area or an area where biodiversity is to be protected, then the successful past experience of the contractor in working in such zones is critical and the ES specialist will select "Bidder qualification" and "Bid Evaluation Criteria". If labour conditions or indigenous peoples' rights are often compromised in the project's area, then the ES specialist may select "Contract Clauses" and give whatever further guidance is possible for SPO. If deforestation or extensive use of natural resources in the project area is an issue identified by the ES specialist, then the ES specialist will chose "specifications" and "Bid Evaluation Criteria" and agree with the SPO to specify legally-harvested timber (or timber certified with the relevant label) and agree as to the evaluation criteria to be used to promote resource efficiency (e.g. evaluation criteria to favour energy efficient pumps, efficient transformer sub-stations, fuel saving equipment etc.).

The ES specialist, relevant members of the PDT and the SPO will need to consult together and pool their collective expertise in the various disciplines in order to arrive at the right mitigation measures to be reflected in the PRM. In this manner downstream work by the SPO in prescribing the project requirements for the Procurement Plan (PP) and PDR are facilitated and can be readily reflected in the PIM and the choice of bidding documents and contract provisions.

Environmental and Social Safeguards			
Resource Efficiency and Pollution Prevention	Risk Rating	Consequence	Guidances for SPOs
2.6 Could the project involve inputs of fertilizers and other modifying agents?	Moderate	<b>Minor</b> The project only requires minimal amounts of fertilizer	Supplier / procurement shall ensure fertilizer/modifying agent are on the FAO-WHO - international/national list of approved products and that appropriate guidance is provided to ensure integrated fertility management
2.7 Could the project involve or lead to procurement, supply and/or result in the use of pesticides on crops, livestock, aquaculture or forestry?	Moderate	<b>Minor</b> The project only requires minimal amounts of pesticide.	Project will mainly promote Integrated Pest Management ; Where recourse to pesticide use is necessary, IFAD will ensure procurement of safe, effective and environmentally sound pest management in line with the World Health Organization (WHO) and Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) International Code of Conduct on Pesticide Management.4
Labour and Working Conditions	Risk Rating	Consequence	Guidances for SPOs

Environmental and Social Safeguards			
5.1 Could the project operate in sectors or value chains that are characterized by working conditions that do not meet national labour laws or international commitments? (Note: this may include discriminatory practices, high gender inequality and the lack of equal opportunities, denial of freedom of association and collective bargaining, labour migrants)	Moderate	<b>Moderate</b> The project operates in sectors or value chains that have, in the past, not met national labour laws, or international commitments, but is now adequately nationally regulated. However, international value chains are not regularly audited for environmental or social performance.	will include written Labour Management Procedures setting out the conditions in which workers can be employed or engaged, and managed in line with these Standards and national laws.62;
5.2 Could the project use or operate in a value chain where there have been reports of forced labour? (Note: Risks of forced labour may be increased for projects located in remote places or where the status of migrant workers is uncertain)	Low	<b>Minor</b> The project does not operate in sectors or value chains where forced labour has ever been reported	will include written Labour Management Procedures setting out the conditions in which workers can be employed or engaged, and managed in line with these Standards and national laws.62 so forbidding any recourse to forced labor
5.3 Could the project involve children (a) below the nationally-defined minimum employment age (usually 15 years old) or (b) above the nationally-defined minimum employment age but below the age of 18 in supported activities or in value chains?	Moderate	<b>Minor</b> The project does not operate in sectors or value chains where the employment of children has ever been reported.	. Implementation teams must seek to ensure that third parties engaging workers in association with IFAD-supported projects are legitimate and reliable entities, and have appropriate policies, processes and systems in place to operate in line with this Standard.
5.4 Could the project: (a) operate in a sector, area or value chain where producers and other agricultural workers are typically exposed to significant occupational and safety risks, and/or (b) promote or use technologies or practices that pose occupational safety and health (OSH) risks for farmers, other rural workers or rural populations in general? (Note: OSH risks in agriculture might include: dangerous machinery and tools; hazardous chemicals; toxic or allergenic agents; carcinogenic substances or agents; parasitic diseases; transmissible animal diseases; confined spaces; ergonomic hazards; extreme temperatures; and contact with dangerous and poisonous animals, reptiles and insects. Psychosocial hazards might include violence and harassment.)	Moderate	<b>Moderate</b> The project operates in a sector, area, or value chain where workers are occasionally exposed to significant OSH risks, and where regulation is known to be weak or non-existent.	technical specification and contract clause will include measures to reduce and mitigate potential occupational and safety risks (training on safe labor, providing safe tools and at incentivising sustainable agriculture practices (use of bio pesticides)
<b>Community Health, Safety and Security</b>	<b>Risk Rating</b>	<b>Consequence</b>	<b>Guidances for SPOs</b>

Environmental and Social Safeguards			
<p>6.1 Could the project be at risk from water-borne or other vector-borne diseases (e.g. temporary breeding habitats), and/or communicable and non-communicable diseases?</p>	<p>Moderate</p>	<p><b>Moderate</b> The project is situated in an area where there is past evidence of negative impacts from water-borne or other vector-borne diseases, or communicable/non-communicable diseases, but where regulation or containment of these impacts has been shown to be effective.</p>	<p>Technical criteria and contract clause for i) construction of cistern will include sensitizing risks related to water borne disease measuring to ensure safe water, including use of adapted filters and relevant training for the safe use of the water from the cistern, ii) agricultural ,nutrition and agroprocessing training will include sensitization on use and management of safe water and risks related to water borne disease</p>
<p>6.3 Is there a possibility of harm or losses due to failure of structural elements of the project (e.g. collapse of buildings or infrastructure)?</p>	<p>Moderate</p>	<p><b>Moderate</b> The project has significant reliance on buildings or infrastructure. Risk of failure is unlikely to lead to loss of life or significant environmental damage. The structural integrity of the required infrastructure has been independently verified.</p>	<p>The area is under high climatic risks with potential destructive typhoon; therefore, extra care is required for any infrastructure or building design, even small; therefore, procurement will ensure that structural design must also take into account climate change considerations. When a project includes new buildings or structures to be accessed by the public, the borrower/recipient/partner must consider the incremental risks and impacts of the public's potential exposure to accidents and natural hazards, including extreme weather events. 9. When structural elements or project components are situated in high-risk areas (including those at risk of extreme weather or slow-onset events), and their failure or malfunction may threaten community safety, the borrower/recipient/partner is required to engage one or more independent experts with recognized experience in similar projects (separate from those responsible for design and construction) to review structural design and safety as early as possible in project development and throughout the project life cycle.</p>

Environmental and Social Safeguards			
6.5 Could the project involve or lead to transport, storage, and use and/or disposal of hazardous or dangerous materials (e.g. explosives, fuel and other chemicals during construction and operation)?	Moderate	<b>Moderate</b> The project will most probably involve the transport, storage and use and/or disposal of hazardous or dangerous materials. However, regulation of hazardous materials is effective, and there is no recent evidence of accidents.	IFAD will ensure that measures are taken to avoid or minimize community exposure to any hazardous materials used during project activities. Special care will be taken to avoid exposure to health- and life-threatening hazards by modifying or eliminating the potentially hazard-inducing conditions or materials. Due diligence must be undertaken to ensure the safety of delivery, transport and disposal of hazardous materials and waste.
6.6 Could the project lead to adverse impacts on ecosystems and ecosystem services relevant to communities' health (e.g. food, surface water purification, natural buffers from flooding)?	Moderate	<b>Moderate</b> Moderate adverse impacts to ecosystems and their services that could negatively affect the health of communities in the direct vicinity of the project are possible, but similar projects have shown that impacts can be mitigated or offset through schemes such as Payment for Ecosystem Services.	as project intervenes in sloppy areas, ecosystem may be fragile so any procurement and investments shall identify & reinforce existing natural buffers (i.e. sustainable land management will be promoted to mitigate erosion); also, a large part of the population relies on surface water and has no access to quality fresh water; therefore, any investments & agricultural planning will ensure that water source are protected and not polluted;
6.7 Could the project lead to the potential for gender-based violence, including sexual harassment, exploitation and abuse, as a result of labour influx, land redistribution, or other actions that alter community dynamics?	Moderate	<b>Moderate</b> Moderate changes to community dynamics may result in increased potential for gender-based violence or sexual exploitation. Gender-based violence interventions are integrated into project design.	technical specifications and contract clauses will ensure that service providers and their staff are trained and sensitised to GBV and SEA and that they develop specific measures to prevent GBV/SEA in their work as well as Complaint mechanisms to ensure systems are in place to solve any potential raising issues of GBV or SEA during the implementation of the project.
<b>Financial intermediaries and direct investments</b>	<b>Risk Rating</b>	<b>Consequence</b>	<b>Guidances for SPOs</b>

**Environmental and Social Safeguards**

<p>8.2 Could the investment be granted to an institution with insufficient capacities (i.e. unqualified personnel e.g. ES Officer) to implement the ESMS?</p>	<p>Moderate</p>	<p><b>Moderate</b> The institution does not employ an ES Officer, but has sufficiently trained field staff available to monitor the impact of the operations of the institution.</p>	<p>FIs and direct investees will be required and supported to prepare an ESMS comprising: (i) environmental and social systems, procedures and capacities for assessing, managing and monitoring risks and impacts of direct investments and FI subprojects; and (ii) a portfolio risk-management framework that ensures a return on investment and sustainability. This should be proportionate to the risks and impacts of each project, and the risk profile of the FI's overall portfolio.</p>
---	-----------------	--	--



Investir dans les populations rurales

**Haiti**

---

**Enhancing food security through sustainable agriculture, local economy development and healthy diets (EFOSE)**

**Rapport de conception**

**Annexee: Annex 16 Lessons Learned**

Dates de mission: 27/11/2023 to 08/12/2023

Date du document: 31/05/2024

Identifiant du projet 2000004047

Numéro du rapport: 6809-HT

Amérique latine et Caraïbes  
Département de la gestion des programmes



- **Project Management in fragile context**

**The involvement and strengthening of decentralized structures** can i) limit the disagreements and the impact of blockages between the capital and the departments; ii) facilitate the continuity of field activities despite paralyzed roads and iii) ensure the sustainability of these same activities. However, engagement at the capital level is still necessary to resolve issues at the central level (as it has been the case in other projects in Haiti such as PURRACO).

**Integration of interns, junior professionals:** The integration of interns and junior engineers has been fundamental. The young, native staff of the municipalities have been key to the implementation and monitoring of the project's field activities. At a time when it is not possible to travel from the capital to the departments, the involvement of personnel living in communities and municipalities has been a fundamental innovative element.

**Leveraging government staff and project staff:** In the case of IBE, the active participation of the UTE's institutional team has made it possible to deal with the drain of specific personnel from the project. When the Procurement Manager and the Finance Manager of the IBE project have resigned, we have been able to move forward with the implementation thank to the support of the Institutional staff. Similarly, when possible, the incorporation of personnel who were already in the government institutions instead of hiring all new PMU personnel, made their integration easier. This allows, on the one hand, to share the costs and, on the other hand, to capitalize on the learning in terms of knowledge of IFAD's computerized procedures and systems (OPEN, ICP, etc.).

**Use of ICT Tools:** ICT tools have been an important element. For instance, WhatsApp groups have been created for communications, virtual meetings were held through teams, the use of KOBO, virtual signatures, virtual opening processes of bidding processes, digital signatures, among others.

- **Adjustment in Project design and costing in fragile context**

**Recent examples of portfolio interventions have experienced start-up delays and required lengthy initial capacity building.** It is essential to take account of these holistic difficulties, and to agree on a longer project duration at the design level, to allow for easier start-up and less repercussion of these delays on project implementation (example of I-BE). This is one of the reason why it was agreed that EFOSE would be a seven-year project.

**In fragile contexts marked by significant macroeconomic and security instability, budget estimates must take unforeseen circumstances into account.** IFAD has noted that project costs per beneficiary are on average 69% higher in fragile environments (PMD note on fragility).

- **Procurement**

Efficient project and procurement management requires clear guidelines and processes, including a comprehensive procurement guide aligned with IFAD procedures. Early identification of high-risk activities and market assessments prevents procurement failures. Developing a Project Procurement Strategy for Development (PPSD) streamlines procurement channels and opportunities. Utilizing existing government procurement units with donor experience, like IFAD, is preferred as these already have adequate experience and capacity. Similarly, leveraging established public entities and coordinating with local stakeholders enhances project effectiveness on the ground.

- **Close technical support of IFAD required to address problem projects and strengthen capacities**

**To improve the level of performance of ongoing problem projects in Haiti**, the country team has followed a mix of strategies to support the PMU which were integrated in the lessons learned and management sections:

1. **Monthly planning and monitoring**: We have established a system of monthly planning and monitoring of each project, including the staff hired by the project and government decision makers.
2. **Development of a systematic training process for the PMU**: the IFAD (Finance, Procurement, Monitoring and Evaluation) team has identified weak issues and bottlenecks and developed a capacity building plan using the *faire-faire* and *faire avec* methodology.
3. **Getting technical advice from headquarters**: For strategic and critical issues, we require recommendations and guidance from headquarters experts to be able to work in situations of high fragility.

- **Crucial role of inclusive local governance and institutions for development**

**Beneficiary participation is fundamental to success and sustainability, and must be based on the identification of problems perceived as vital by communities (PITAG and PURRACO)**. To this end, the project provides various mechanisms for participatory planning and for strengthening community organizations. In the area, CROSE has successfully tested the 3D3d model of watersheds as a planning tool for their restoration, and as a tool for enhancing the value of the area. Built in a participatory way by the communities, this model enables problems to be visualized, and interventions to be identified, categorized and prioritized. For farm advisory services, the project plans to strengthen the local capacities of farmer leaders and apply the PITAG (field schools) approach. This approach represents a space for community organization, where farmers talk not only about problems linked to agricultural production, but also about other current issues. They learn from each other, using the methodology of *faire-faire* and *faire avec*.

**Strengthening associations and other types of networks** are key for social inclusion, resilience and social change. Any interventions shall first and foremost build local capacities, including farmers association which have already demonstrated their potential as change agent and to reinforce social cohesion. Local associations in Haiti are generally very important, as they allow people, including the most marginalised, to voice their concerns and needs, and increase their chances of being heard. For example, farmers' associations have proliferated especially after the 2010 earthquake, and function as non-profit organisations in Haiti. In rural areas, water committees have been set up – often led by women – to protect water sources. Women's organisations have also been very active in conducting trainings for local communities to plant climate-resilient crops in their own yards<sup>1</sup>.

- **Gender**

According to FAO's experience in the Southeast, **the implementation of socio-economic empowerment activities for women often requires the involvement of spouses**, as certain stereotypes persist, such as the fact that income generation is the responsibility of men and that decisions relating to household management fall to them.

- **Nutrition:**

With covid, we have seen **changes in consumption patterns among rural families**, with a growing return to home gardens (Lakou garden) and local varieties (PURRACO). Lakou gardens are small agro-forestry plots often around the house combining multi-purpose trees (fruit, avocado, palm, mango etc.) with annual or perennial crops (tomatoes,

---

<sup>1</sup> Adelphi, 2023, roots for peace : uncovering climate security challenges in Haiti and what to do about them

onions, eggplants, peas, papaw, yam, pepper, coffee) and sometimes animals. Lakou gardens not only provides food and non-food products all year round but provides also income opportunities by selling specific cash crops and surplus<sup>2</sup>. Vegetables once found in *lakou* gardens are now highly valued in rural areas. Haitian households have typically adopted rainwater harvesting, for example, to ensure they have access to water for domestic purposes.

Behavioral changes activities can play a key role to promote healthy diet habits and mitigate the risk of higher consumption of sweets and processed foods that can goes with the obtention of higher economic gains. This trend has been observed in another other context (IFAD Productive Partnerships in Agriculture Project in Papua New Guinea) where incomes from crop value chains had inadvertently promoted unhealth eating habits in a context unhealthy processed food were widespread.

- **Extreme vulnerability and improved resilience**

Under FONKOZE's instigation, cohorts totalling around a thousand households from the most vulnerable category (SIMAST classification), have been able to improve their socio-economic situation through the graduation programme, which comprises: i) cash transfers for 6 months; ii) training and support for acquisition of assets and income generation; and iii) financial education and mutual savings integration. Iv) health assistance. Similarly, the FAO's resilience fund approach combines support for resilient agricultural production (school fields and insurance), financial inclusion and gender-transformative approaches based on DIMITRA listening clubs.

Recent reports by IFAD and the World Bank **on fragility recommend placing economic, social and environmental resilience at the center of interventions by prioritizing decentralized approaches** that combine: (i) strengthening local governance and services and prioritizing the active participation of local citizens and actors; (ii) strengthening producers' social capital/organizations, strengthening the participation of women and youth; (iii) strengthening production capital and ecosystem resilience; and (iv) strengthening households' capital through capital transfers and access to financial services.

- **Agricultural advice and climate resilient production improvement**

**Economic viability of agroecology: Work carried out by the FAO at Bainet in the south-east** has shown that farmers have been able to achieve a gross production margin using agro-ecological farming and agroforestry practices. This margin is more than double (US\$ 3,721) that obtained with local practices (US\$ 1,712) meanwhile such practices depend less on imported inputs, restore environment and are less sensitive to climate change. Investigating in agroecological and diversified farming systems appear key to respond to environmental, climatic and economic fragility of Haiti and, can generate ecopreneurship for youth and returnees.<sup>3 4</sup>

**Crucial to develop local input and service to sustain value chain. Indeed, Importing and transporting inputs to landlocked areas is risky and costly** (i.e. lessons from PITAG). Projects must take this into account, and invest in local production of seeds, seedlings and inputs, which can also create employment opportunities for young people and the landless. Cocoa-coffee value chain often integrate production of inputs within their work. Aytika invest in biofertilizers (mycorrhiza, bokashi, vermi-compost) and biopesticides to be able to meet the nutritional needs of cocoa gardens and fight against diseases and pests.

---

<sup>2</sup> FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos des systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

<sup>3</sup> FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – Haïti. Activer la transformation durable et inclusive de nos des systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>

<sup>4</sup> Adelphi, 2023, roots for peace : uncovering climate security challenges in Haiti and what to do about them

**Interesting results have been achieved in terms of farm management by rural households using a holistic technical support.** The systems put in place by *Agronomist & Veterinary without* (AVSF) and AYITIKA, in particular, to provide technical support to farming families, have led to more efficient use of the family labour available on these farms. In fact, thanks to the use of the “producer’s notebook” (see box below) as a management tool, households are able to identify the main items of expenditure, including farm labour, during their annual balance sheets. In this particular case, it was noted that too much external labour was being used for certain agricultural tasks, while at the same time family labour was being under-utilized. Discussions with these families, individually and collectively, motivated them to take steps to better optimize the labour available on the farm.

A system for monitoring and evaluating the performance of cocoa SAFs has been set up to collect different types of data; technical (technical itinerary, cultivation practices), economic (expenses, sales, income), geolocation of the plot, harvest forecasts up to the implementation of alert systems (diseases, disaster risks, etc.). Two tools are used: the “Producer’s Notebook”; to strengthen the producer’s monitoring capabilities and the FARMFORCE software (<https://ayitika.farmforce.com/>) managed by the technical advice team. FARMFORCE is management software that allows you to organize agricultural campaigns and structure supply chains. Tool that can also be used during audits. FARMFORCE offers strong guarantees to meet the requirements of traceability certifications, quality standards, transparency, prices and producer bonuses.

These two tools make it possible to generate information on the technical routes used, expenses and sales made on the plot, the evolution of biodiversity at the plot level, make harvest forecasts, and better manage traceability and commercial certifications. Through the evaluation of the performance of cocoa SAFs, they promote decision-making by producers and greater responsiveness to the condition of the plot.

**Role of sharing mechanisms & competition for dissemination:** An annual competition rewarding the best cocoa gardens is organized by Aytika for the cocoa-coffee value chain. This activity aims to encourage producers to adopt good agricultural practices but to enhance the dignity of these farmers for their work that is too often neglected in the environment. As part of this competition, the winners receive cows, goats and agricultural equipment as prizes

**A watershed approach including sloping land restoration is essential to maintain fertility, enhance water retention, reduce landslide risks, protect irrigation systems and develop lowlands.** These approaches must give priority to local species and involve local people in the choice of plants to ensure sustainable eco-benefits (i.e. fruit species, fodder, nutrition, fertility, etc.). These activities take time, and incentive mechanisms are needed during transition periods (i.e. payment when trees have reached a minimum size for PITAG). Diversification is also key for adaptation. For instance, farmers have tried to spread their risks by cultivating gardens (ja4din creole) in different sites and practiced diversified crop production using a mixture of long-cycle and short-cycle crops (another traditional cropping system, known as bann manjé (or “band of food”) has regained popularity due to the significant economic and environmental benefits it offers. Moreover, farmers are shifting their production to respond to changes in the rainy seasons.

Where farming is too risky and land degraded, we need to offer alternative livelihoods, for instance expanding sustainable charcoal production practices, adapting to local systems (e.g. utilizing existing stands of productive trees and woody shrubs that regenerate naturally) and investing in enhancing infrastructure

- **Supply Chain and Marketing.**

**In Haiti, the WFP has succeeded in organizing the supply of local school canteens by strengthening producer organizations and investing in storage and processing.** In this process, supporting the farmers for the conditioning of their products have been keen to ensure the safety and quality of the products. The price setting and definition of a percentage of acceptable loss has also been crucial to ensure on one hand that this would be Profitable for the producers' organisations, and on the other hand that it would not disturb the local markets. Similar lessons are derived by Aytika for the cocoa-coffee value chain. The company maintains a strategic partnership with the RASIN association, a local structure bringing together producers who are partners of the company. RASIN plays a central role in the construction and dissemination of innovations. It is also a control and negotiation structure which guarantees compliance with quality standards and the fairness of commercial relations between AYITIKA and producers.

**The establishment of post-harvest conservation and processing infrastructures** – to structure and strengthen the economic sectors supporting cocoa and breadfruit is a contribution highly appreciated by stakeholders who operate through the different segments of the agricultural value chains and, constitutes a lever for growth and economic development based essentially on community commitments at different levels. (2023 evaluation report of the ILO PROFIT project)

**Vertical integration** Some of the private value chain actors (for instance Aytika and Café Lux for coffee cocoa) integrate the different segments of the value chain and provide related services to farmers. AYITIKA has a technical and administrative team of 30 people and production infrastructures and services (clonal gardens, nurseries, biofertilizer unit, soil laboratories, fermentation centres, chocolate factory - see appendix). Similarly cafélux has post-harvest processing infrastructures allowing them to produce washed coffee. As part of these partnerships, the company provides technical support to producers to regenerate old plots. The package includes the supply of seedlings of coffee varieties resistant to rust and bark beetle including catimor as well as pruning and ecological maintenance techniques for the plots. This support also includes pre-financing these associations for the purchase of coffee for their members, thus allowing them to overcome the cash flow problems they face.

**The southeast has been one of the main coffee-producing regions** for the Haitian brand "*haïtian blue*". The latter enjoyed great success in the 2000s, particularly on international gourmet markets (Japan, USA, Europe), thanks to local technical support and post-harvest investments. The cessation of this support over the past 15 years has weakened the sector, but it is now moving forward again thanks to the support of numerous international and national players (research centres, technical and financial partners, companies, cooperatives). Private players have succeeded in producing and exporting to the most competitive gourmet markets (fair trade, organic and other niches).

- **Rural finance and remittances**

**IFAD's Remittance Financing Facility (FFR)** has set up mechanisms to improve the use of remittances and support diaspora investments in fragile contexts, such as Somalia and Mali. To foster adoption of regulated financial services linked with remittances, we need to provide financial education for households and link them to financial institutions to better understand financial services. Diaspora investors usually finance only areas from which they originate. Therefore, to mobilize diaspora investments in specific areas, we need first to identify and engage with diaspora communities originated from these communities and trustworthy local intermediaries to intermediate and re-risk diaspora financing

**Establishment and structuring of mutual solidarity societies** (MUSOs) and related umbrella structures in the project intervention areas, in a context of practically non-existent access to credit and agricultural financing: Collaboration with KNFP for the establishment of 58 mutual solidarity societies is starting to make the farmers involved less worried and less dependent on unsuitable and difficult to mobilize credits. It opens a

path to the sustainability of the actions and results targeted for a sustainable improvement in income (2023 evaluation of the ILO PROFIT project).